



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

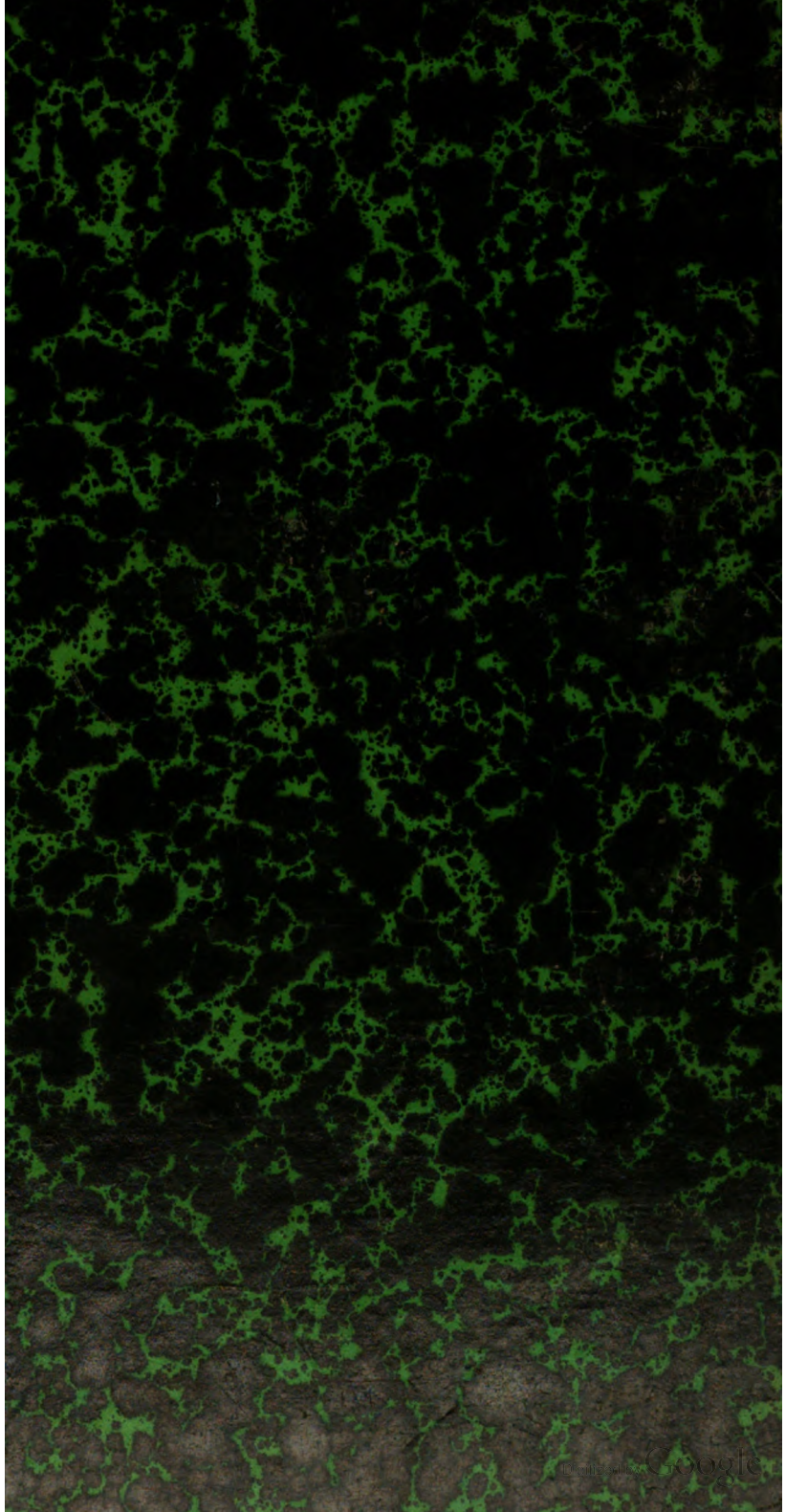
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



שלום על ישראל



FROM THE INCOME
OF THE BEQUEST OF
LEE M.
FRIEDMAN '93



Harvard College
Library



9
197
741
746
7736
810

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

FONDÉ PAR

S. BLOCH

Paraissant tous les Vendredis

יִכְלַל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל תִּיחַ אוֹר בְּמוֹשְׁבָתָם.

(Exode, X, 23.)

~~~~~  
**Cinquante-deuxième année**

**DEUXIÈME TOME (numéro 27 à 52)**

~~~~~  
PARIS

7, Rue de Navarin, 7

—
1897

Δ
PJud 367.463(52, v.2)



Friedman

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, 10, faubourg Montmartre, Paris.

TABLE DES MATIÈRES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Actualités

- Antisémitisme (l') au Sénat, page 9.
Antisémites (les) algériens devant la justice, 110.
Antisémites et Boulangistes, par B.-M., 165.
Antisémitisme (l') et le journal *le Temps*, par B.-M., 197.
Antisémitisme (l') dans la rue, par San-Gil, 654.
Antisémites (les) devant la justice, 397. 431, 550.
Antisémites (les) à Vienne, 688.
A propos de la Catastrophe du Bazar de la Charité, par B.-M., 220.
Argent catholique, par San-Gil, 274.
Après les troubles d'Oran, par B.-M., 462.
Au Palais, par M. Lazard, 497.
A Oran, 531.
A Alger, 558.
Bagarre (la) de Mostaganem, 309.
Circulaire (une) administrative, 17.
Conférence (une) de l'Union scolaire, par M. L., 53.
Conférence à l'Union scolaire, par L. L., 86.
Congrès (le) de Pâques, par B.-M., 139.
Coups d'encensoir, par San-Gil, 245.
Conséquences (les) de l'antisémitisme en Russie, par G. de Molinar
366.
Cri (le) de la fin, 468.
Carrières (les) libérales, par B.-M., 677.
Congrès (le) sioniste, par B.-M., 741.
Congrès (le) de Bâle, 746.
Congrès (le) sioniste, 776, 810.
Désordres (les) de Vienne, 46.
Déchéance, par Gibrac, 79.
Discours de M. le grand rabbin de France au service funèbre pour les
victimes du Bazar de la Charité, 261.
Décret (le) Crémieux, par M. Lazard, 362.
Dieu (le) justicier, par R. T., 389.
Document (un) antisémite, 588.
Election (l') consistoriale, par B.-M., 5.
Encore l'Indicateur antisémite, 76.
Encore l'Algérie, par B. M., 324.
Encore le marquis de Morès, par San-Gil, 370.
Echos d'Orient, par X., 404.
Election (l') sénatoriale, 596.

- France et Autriche, par B.-M., 100.
 France (la) israélite, 784.
 Geste (le) des Preux du Bazar de la Charité, par L. L., 271.
 Haine (la), par M. Lazard, 239.
 Israélites (les) algériens et M. Cambon, 272.
 Israélites de Perse, 532, 652.
 Juifs (les) de Galicie, 400, 438.
 Jubilé (le) de la reine d'Angleterre et les juifs, 469.
 Juifs (les) d'Algérie et le gouvernement général, par B.-M. 709.
 Judaïsme (le) national, par R. T., 805.
 Liberté (la) de la Presse, par M. Lazare, 690.
 Morès et le Gouvernement, 72.
 Meeting (le) antisémite au Cirque d'Hiver, par L. L. 503.
 Morale (la) antisémite, 717.
 Méline (M.) et les Juifs, 107.
 Origine de l'antisémitisme en Algérie, par Y. C., 392.
 Prochaines (les) élections législatives, par B.-M., 421, 485, 549.
 Parti (le) agraire, par M. Lazard, 557.
 Prochaines (les) Elections législatives, par B.-M., 613.
 Pape (le) et le Sionisme, par M. Lazard, 808.
 Question (une) indiscrete, par San-Gil, 591.
 Responsabilités (les), 364.
 Royalistes et juifs, 525.
 Scrutin (le) du 28 mars, par B.-M., 37.
 Service funèbre en l'honneur des victimes du Bazar de la Charité, par L. L., 233.
 Troubles (les) d'Algérie, par B.-M., 293; Lettre de M. Zadoc Kahn, grand rabbin de France, 298.
 Troubles (les) de la province d'Oran, 301.
 Troubles (les) d'Algérie, 331.
 Troubles (les) algériens et la Presse, 332.
 Troubles (les) d'Oran, 429.
 Théorie (la) sioniste, par R. T., 773.
 Tolérance (la) religieuse, par B.-M., 69.
 Tour (le) du Pape, par M. Lazard, 72.
 Troubles (les) de Schpola, 112.
 Véritable (le) grief, par B.-M., 69.

Religion & Sciences religieuses

- Agneau (l') pascal, par Louis Lévy, page, 104.
 Culte (le) des morts chez les Hébreux, par Louis Lévy, 18.
 Circoncision (la), par Louis Lévy, 394.
 Caractère (le) universel de la doctrine du salut dans le mosaïsme, par Louis Lévy, 443.
 Etat de la civilisation israélite sous les juifs, 534.
 Femmes (les) et nos traditions religieuses, par Jules Bauer, rabbin d'Avignon, 170.
 Fonctions (les) rabbiniques, par R. T., 517.
 Formation (la) du judaïsme, par Louis Lévy, 553.
 Histoire et situation juridique des juifs, par Louis Lévy, 641.
 Immortalité de l'âme chez les philosophes juifs du moyen-âge, par Louis Lévy, 755.

- Initiation (l') religieuse au temple de la rue de la Victoire, par L. L., 406.
 Lois (les) civiles et les lois religieuses, par R. T., 645.
 Mot (le) « Apiphior » comme désignant le pape, par E. L., 628.
 Origines et évolutions du rabbinat, par Louis Lévy, 489.
 Religion pratique, par R. T., 39.
 Scène (la) du Sinaï, par Louis Lévy, 330.
 Sur l'origine de la Communauté israélite de Mulhouse, par Moock, rabbin, 401, 526.
 Vocabulaire de l'angélologie, par Louis Lévy, 115.

Culte, Instruction, Bienfaisance

- Assistance (l') privée et publique, d'après la Bible et le Talmud, par M. L., page 335.
 Assemblée générale de l'Union scolaire, 343.
 A propos d'un lycée juif, par Salomon Lubetzki, 685.
 Caisse (la) des pauvres étrangers de la Communauté de Belfort, par L.L., 214.
 Chaire (la) israélite, 564, 589.
 Charité (la), 407.
 Cité (une) des juifs, 245.
 Colonies (les) juives, « Société Yeschoub Eretz Israël », par W., 51.
 Communauté de Belfort, par L.L., 214.
 Comité de Bienfaisance israélite de Paris (legs Adolphe Reitlinger), 215.
 Comité (le) de Bienfaisance israélite, 494.
 Congrès (un) de rabbins, par R. T., 204.
 Distribution (la) des prix du « Refuge de Plessis-Piquet », par L.L., 436.
 Distribution des prix aux Elèves des Ecoles primaires israélites de Paris, 629.
 Distribution des prix de l'Ecole de Travail, par L.L., 241.
 Ecole (l') de Travail, par L. L., 82.
 Heureuse (une) initiative, 176.
 Hazzanim (les), par R. T., 299.
 Lycée juif (un), par R. T., 581.
 Révélation (la) prophétique, par Louis Lévy, 146.
 Revenus (les) des Synagogues, par R. T., 453.
 Séminaire israélite de France, 108.
 Temple (le) Portugais, 408.
 Tolérance (la) religieuse, par R. T., 143.
 Voyage (un) en Palestine, 662.

Variétés

- Académie des inscriptions et belles-lettres, page 723.
 A propos de mariages, par M.-B., 10.
 Ce que l'Europe doit aux juifs, 594.
 Concours général, 630.
 Conférence (une) à Mulhouse, 374.
 Conversion (la) des juifs au Christianisme, 663.
 Israélites (les) de Rhodes, par Pariente, 725, 789, 819.
 Israélites (les) et l'agriculture dans la Haute-Alsace, 659.
 Juifs (les) devant l'Eglise et devant l'histoire, par l'abbé Casabianca, 749.
 Médecin (un) juif, 13

- Morale (la) dans le Théâtre de Molière et la morale juive, par L. L., 310.
 Péril (le) judéo-maçonnique, par Louis Lévy, 521.
 Poète (le) Joseph Kiss, par Ida Goldberger, 150.
 Point (un) d'histoire, par M. Lazare, 721.
 Salonique, par Victor Bérard, 172.
 Salons de 1897, par Édouard André, 275.
 Soldat (le) juif (Conférence de Max Nordeau), par L. L., 204.
 Souvenir (le) français, sermon de M. le grand rabbin Dreyfuss, 424.
 Statistique instructive, par B., 338.
 Vertus (les) militaires des juifs, par Maurice Bloch, 621.
 Villégiature, par Jules Bauer, rabbin d'Avignon, 428.
 Visite (une) à la ferme-école de Djedeïa, par C. R., 625.
 Vues de Paris, 340.

Nécrologie

- Albert Lévi Alvarès, page 824.
 Elie Schwab de Vesoul, 442, 473, 506.
 Lazare Wogue, par Mayer Lambert, 132.
 Londres, 59; Vienne, 60; P. M. Oppenheim, 180; M. S., Mayer, 181;
 Alsace, 120; Haguenau, 156.
 Mme Porgès, 248.
 Mme Israël Stora, 597.
 Obsèques de Mme Oulry de Neuilly, 248.
 Service en mémoire du baron de Hirsch, par L.L., 235.

Bibliographie

- Baron (le) Sinai de Gyp., par Louis Lévy, page 681.
 Bibliographie, 61.
 Huet hébraïsant, par Louis Lévy, 692, 718, 759, 786; par Isaac Lévy, grand rabbin de Bordeaux, 84; par L. L., 178, 246, 316, 317.
 Juive (la) errante de Léon Cladel, par Louis Lévy, 498.
 Juifs (les) devant l'Eglise et l'histoire, par Louis Lévy, 584.
 « Moi » (le) dans les Psaumes, par L. L., 817.
 Personnage (le) de Schellmann dans « Les deux Rêves » de Fernand Vandérem, par Louis Lévy, 456.
 Pathologie (la) de l'Islam de Kimon, par Louis Lévy, 655.
 Roi (le) David, par Louis Lévy, 206.

Nouvelles diverses

- Pages 23, 58, 90, 119, 153, 184, 217, 248, 283, 314, 346, 377, 411, 441, 472, 505, 538, 571, 601, 632, 664, 697, 729, 762, 792, 823.

Correspondance

- Antisémitisme (l') en province, par S. F., page 55.
 Au rédacteur en chef, par le docteur Klein, 341, 569.
 Au rédacteur en chef, par Léon Blum, 475, 282.
 Au rédacteur en chef, par Alphonse Pereyra, 536.
 Au rédacteur en chef, par Tobie Haas, 238.

- Au Rédacteur en chef, par Franck Puaux, 22.
Correspondance, par un abonné, 88.
Correspondance, par Jules Wogue, 182.
Correspondance de Bayonne, 185, 186.
Communauté (la) de Mulhouse, par Scheid, 622.
Communauté (la) de Mulhouse, par le docteur M. Ginsburger, rabbin,
691.
Congrès (un) de rabbins, correspondance par le docteur Klein, 237.
En Algérie, 758.
Juifs et Arméniens, 625.
La Doctrine de l'expiation, par Simon Lévy, rabbin, 461.
Les colonies juives, par Scheid, 242.
Lettre de Turquie, par Mercado J. Covo, 281.
Lettre de Constantinople, par V. L., 312.
Lettre de Salonique, par Damy, 371.
Lettre de Palestine, par X., 567.
Lettre (une) du Père Hyacinthe Loyson, 592.
Lettre d'Alger, par Ben Meïr, 616.
Lettre de Roumanie, par S., 13, 618, 781.
Lettre à M. le Directeur, par R. Cohen, 822.
Lettre d'Alger, 658.
Lettre de Nancy, par R. Stamm, 47.
Pourim (un) bien fêté, par B. Carcassonne, 54.
-

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

FONDÉ PAR

S. BLOCH

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במושבכם
(Exode, X, 23.)

SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.
L'ELECTION CONSISTORIALE.
L'ANTISÉMITISME AU SÉNAT.
A PROPOS DE MARIAGES.
UN MÉDECIN JUIF.
LETTRE DE ROUMANIE.
UNE CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE.
LE CULTE DES MORTS CHEZ LES HÉBREUX.
CORRESPONDANCE.
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.
NOUVELLES DIVERSES.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de Navarin, 7, Paris

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1^{re} section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2^e section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



ROUDOIR ORIENTAL

A LA PLACE ST-GEORGES

Décoration Artistique

32, Rue Notre-D.-de-Lorette
et Place St-Georges

BELUZE & BANBANASTY

~ PARIS ~

*Meubles de tous styles,
Tapis, Etoffes d'ameuble-
ment, Sièges, Broderies,
Meubles et étoffes d'Orient,
Rideaux, Literie, Couver-
tures, etc., etc.*

L'UNIVERS ISRAËLITE

Calendrier Israélite de la Semaine

Mars.		Veadar.
—		—
27	Samedi (Fin du sabbath à 7 h. 10).....	23
28	Dimanche.....	24
29	Lundi.....	25
30	Mardi.....	26
31	Mercredi.....	27
Avril.		
—		—
1	Jeudi.....	28
2	Vendredi.....	29

Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 heures.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 h. 1/2; semaine, 8 heures.
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 h. 1/2; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 heures.

Service solennel de Min'ha (Samedi)

Rue de la Victoire : A 4 heures; rue des Tournelles : A 2 heures.

Bar Mitzwah

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Belmann (Alfred), 44, avenue Henri-Martin.
Heumann (Albert), 9, rue Soufflot.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Ach (Marcel), 65, rue Turbigo.
Lévy (Gaston), 41, rue des Francs-Bourgeois.
Rosenberger (Alberl), 64, rue d'Hauteville.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Bloch (Sylvain), 7, rue Camille-Desmoulins.
Oppenheim (Gustave), 31, rue Simon-le-Franc.
Samuel (Henri), 12 bis, rue St-Maur.

Mariages de la Semaine

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

- Dimanche, 28 mars, à 2 heures. — M. Althausen (David), négociant, 189, rue Lafayette, et M^{lle} Ulmo (Emma-Caroline), 2, bd Magenta.
— M. Ulmo (Gaston-Charles) employé de commerce, 2, boulevard Magenta, et M^{lle} Risser (Esther), 48, rue des Marais.
— M. Ulmo (Georges Abraham), employé de commerce, 2, bd Magenta, et M^{lle} Laurier (Rachel), 16, bd de Clichy.
— à 2 h. 1/2. — M. Van Dantzig (Edouard), voyageur, 3, rue Daubenton, et M^{lle} Loew (Pauline), 24, rue Chapon.
Lundi, 29 mars, à 2 heures. — M. Vilinski (Albert-Abraham), docteur en médecine. à Rully (Oise), et M^{lle} Flateau (Rachel), 18, rue des Capucines.
-

Décès

- 18 mars. Lang (Lazare), 78 ans, bd Ornano, 72.
— Levy-Willard (Cecile), 79 ans, bd Haussmann, 34.
21 — Novochelski (Léon), 86 ans, rue des Francs-Bourgeois, 15.
— M^{me} Vve Michel (Joseph), née Kauffmann (Jeannette), 75 ans, rue Montorgueil, 27.
— Bervitz (Henri), 10 ans, rue Picpus, 76.
— Lévy (Jules), 48 ans.
22 — M^{me} Veil (Joseph), née Aron (Célestine), 49 ans.
23 — Bernheim (Edmond), 41 ans, rue Picpus, 76.
— M^{me} Kahn, née Lévy (Zoé), 42 ans, fbg du Temple, 79.
24 — Kahn (Léopold), 56 ans.
25 — M^{me} la baronne Alexandre de Gunzburg, née Ettinger (Rosalie), 66 ans, avenue Bugeaud, 50.
-

DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE UNIVERSEL

PUBLIÉ PAR

CAMILLE FLAMMARION

CONTENANT TOUS LES MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET RÉSUMANT

L'ENSEMBLE DES CONNAISSANCES HUMAINES A LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

Illustré de 20,000 figures gravées sur cuivre

Cette **Encyclopédie** formera environ 800 livraisons. Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes (cinq livraisons sous couverture) chaque quinzaine.

On peut souscrire à l'ouvrage complet reçu *franco* à l'apparition de chaque série, en adressant de suite **cinq francs** et en continuant d'adresser la même somme chaque semestre à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine.

D'autres modes de souscription sont indiqués dans la *Première Série*, qui est adressée *franco* contre l'envoi de 50 centimes en timbres-poste.

AVIS IMPORTANT

Par exception, le 1^{er} Fascicule est vendu seulement **25 c.** partout.
Librairie E. FLAMMARION, 26, rue Racine, Paris.

L'Élection consistoriale

A l'heure où nous sommes arrivés, le scrutin du 28 mars ne saurait appeler de bien longues réflexions. Après les explications si complètes et si précises qui ont été échangées à la réunion de la cité Rougemont entre l'assemblée et le candidat choisi par elle, après les déclarations formulées par ce candidat lui-même dans sa profession de foi et, s'il nous est permis de rappeler nos propres efforts, après tout ce que nous avons écrit ici-même sur la situation où se trouve le judaïsme français et sur les devoirs qu'elle lui impose, on peut dire aujourd'hui que l'élection qui va avoir lieu aura une signification parfaitement claire. Rompre avec de déplorables habitudes d'inertie et d'effacement, opposer aux entreprises de l'antisémitisme une résistance vigoureuse et soutenue, défendre par tous les moyens que la loi autorise les droits, l'honneur et la dignité du judaïsme, telle est la pensée qui anime les électeurs consistoriaux de la circonscription de Paris, et tel est aussi le mandat nettement défini qu'ils entendent conférer à leur représentant au Consistoire central.

Ce mandat, qui est l'œuvre des événements plus encore que celle des hommes et qui, précisément parce qu'il répond aux besoins les plus pressants du moment, rallie tous nos coreligionnaires, a été résolument accepté par l'honorable M. Aron, dont la réunion a adopté la candidature.

« Pénétré, a-t-il écrit, des responsabilités qu'imposent les moments difficiles que nous traversons, je suis fermement décidé, si vous m'accordez vos suffrages, à ne rien négliger pour fortifier l'union entre tous nos coreligionnaires, pour faire triompher la cause de la raison et de la justice, enfin *pour tenir tête aux outrages et aux passions haineuses* qui ne tendent rien moins qu'à remettre en ques-

tion la plus précieuse des conquêtes de la Révolution française. »

Et M. Aron a accentué encore ce ferme langage dans les déclarations verbales qu'il a faites devant la réunion préparatoire. Tout en se refusant, en honnête homme qu'il est, à prendre en vue d'éventualités encore inconnues des engagements qu'il n'aurait pas été certain de pouvoir tenir, il s'est prononcé sans ambages et sans réticences pour l'action et la lutte, et les applaudissements de la réunion ont montré qu'il se trouvait en parfaite communion d'idées et de sentiments avec le corps électoral. Elle a été admirable d'ailleurs, cette réunion, non seulement par l'esprit d'entente qui y a présidé, par l'énergie qui s'y est fait jour, mais surtout par le calme et la sagesse qui n'ont cessé d'y régner. Les sentiments de l'assemblée n'étaient assurément pas douteux; un véritable frémissement de colère s'emparait d'elle toutes les fois qu'un orateur faisait allusion aux outrages dont on abreuve les juifs et aux menaces qu'on leur prodigue. Elle a eu cependant assez d'empire sur elle-même pour éviter les récriminations stériles et pour s'abstenir vis-à-vis du Consistoire central de toute motion de regret ou de blâme. Elle a compris qu'elle était sans qualité pour juger un corps qui relève des électeurs israélites de la France entière, et négligeant le passé, écartant ce qui pouvait irriter et diviser, elle s'est contentée de confier à son candidat la mission de réclamer pour l'avenir plus de décision et plus de vigilance.

Il convient d'ajouter que la réunion préparatoire a marqué, par la discussion qui a précédé son vote unanime, qu'elle ne demande pas aux mandataires du judaïsme d'intervenir à tout propos et hors de propos et de se livrer sans choix ni mesure à des démarches ou à des démonstrations qui, lorsqu'elles ne sont pas opportunes, deviennent aisément dangereuses. Mais, entre l'abstention absolue et systématique telle qu'on la pratique depuis quinze ans et l'action irréfléchie et désordonnée il y a place pour les efforts mûrement délibérés et appropriés aux circonstances. Pour rappeler un exemple qui a été cité au cours même de la réunion, personne ne regrette que rien

n'ait été tenté pour mettre obstacle aux délibérations du Congrès de Lyon ; une tentative de ce genre eût nécessairement avorté, et, d'autre part, les israélites, qui se réclament de la liberté, doivent respecter la liberté chez autrui, même lorsqu'il en est fait un aussi détestable usage. Mais n'y a-t-il pas une foule d'autres cas où une intervention légitime peut devenir efficace? M. Aron a raconté lui-même aux membres de l'assemblée que parcourant récemment un recueil administratif concernant le culte israélite, il y avait constaté, avec une surprise mêlée de quelque honte, que le Consistoire central d'autrefois ne craignait pas, lorsque les droits ou les intérêts du judaïsme étaient lésés, de faire appel à la justice des pouvoirs publics, et que des ministres dont le libéralisme n'avait rien de farouche, des ministres qui s'appelaient Fortoul, Baroche ou de Fourtoul, n'avaient pas hésité, pour sauvegarder la liberté des consciences, à prendre des mesures qui pourraient être à juste titre proposées comme modèle aux ministres actuels de la République.

Pour en venir à des événements plus récents, n'est-il pas étrange que, devant les manifestations les plus graves et les plus menaçantes, le Consistoire central ait gardé un silence obstiné, alors que les représentants du protestantisme ont su, en présence d'incidents d'une moindre portée, prendre publiquement la défense de leurs coreligionnaires? Est-il admissible qu'il se soit tu lors de l'interpellation Denis qui mettait en jeu l'égalité des citoyens devant la loi et qu'il n'ait pas opposé une protestation indignée aux suspicions ignominieuses dont l'affaire Dreyfus a été le prétexte contre le patriotisme de tous les israélites français? Que dire aussi de l'abandon où sont laissés les malheureux israélites d'Algérie, dont les droits les plus certains sont journellement foulés aux pieds, au mépris de lois formelles? Et si demain les antisémites donnent suite au dessein qu'ils ont conçu d'élever une statue au marquis de Morès, le Consistoire central ne trahira-t il pas ses devoirs s'il ne demande pas au gouvernement de s'opposer à l'exhibition de cet emblème séditionnel et provocateur, comme il s'est

opposé récemment à l'érection de la statue du général Cathelineau ?

Ces exemples définissent bien, ce nous semble, la sphère où l'activité de nos représentants officiels pourra s'exercer sans témérité ni excès de pouvoir. Espérons que l'élection de l'honorable M. Aron inaugurerà cette action prudente et vigoureuse qui est dans le vœu de tous, et c'est précisément parce qu'elle aura cette signification qu'elle constituera une manifestation réconfortante et salutaire.

B.-M.

L'article qui précède était déjà écrit quand nous avons eu connaissance d'une autre candidature, celle de M. le docteur Metzger, qui avait déjà brigué il y a quatre ans le mandat de membre du Consistoire de Paris. Cette candidature n'a été proposée par aucun groupe et n'a été discutée dans aucune réunion ; c'est une simple tentative individuelle. La très longue circulaire que M. Metzger a adressée aux électeurs consistoriaux contient, en même temps que quelques appréciations sensées, des idées fort contestables ; mais elle a surtout le tort de s'inspirer de préoccupations personnelles et même de rancunes où l'intérêt général du judaïsme n'a rien à voir et auxquelles les électeurs n'ont aucune raison de s'associer. Il convient d'ailleurs de faire remarquer que, bien que tous les candidats aient été publiquement invités à se présenter devant la réunion préparatoire de la cité Rougemont, M. Metzger ne s'est pas soucié de venir s'expliquer devant ses coreligionnaires. Il a préféré faire ses confidences à la *Libre Parole*, qui les a enregistrées avec une visible satisfaction. Dans ces conditions, la candidature de M. Metzger est, pour ne pas employer un mot plus sévère, une œuvre de division qui a tous les droits possibles au suffrage de M. Drumont, mais qui ne saurait prétendre à ceux des électeurs israélites. — B.-M.

Un grand nombre de nos coreligionnaires parisiens ont adressé aux électeurs consistoriaux un appel dont nous extrayons le passage suivant :

A l'époque que nous traversons, une élection au Consistoire central constitue un acte important pour le judaïsme français. Elle doit aboutir au premier tour, et chacun sait qu'alors même que le candidat obtiendrait la majorité absolue à ce scrutin, il ne pourrait être proclamé élu qu'autant que le *tiers* des électeurs inscrits y aurait pris part.

Aussi, nous permettons-nous de faire un pressant appel auprès de vous, Monsieur, pour vous prier de remplir votre devoir d'électeur.

L'Antisémitisme au Sénat

Les israélites algériens ont eu, cette semaine, les honneurs de la tribune du Sénat. M. Alcide Treille, ancien opportuniste, récemment élu sénateur comme antisémite de fraîche date par les radicaux-socialistes de Constantine, a cru devoir accorder une satisfaction aux sous-Drumont coloniaux qui ont patronné son élection, en débitant devant la haute assemblée quelques-unes des rengaines qui ont cours dans les milieux judéophobes. A propos de la discussion du budget de la justice en Algérie, M. Treille s'est plaint qu'on eût nommé un juif d'origine roumaine, naturalisé français d'ailleurs, et licencié en droit, aux importantes fonctions de...suppléant de juge de paix en Algérie. Quoique le garde des sceaux actuel ne soit pas l'auteur de cette nomination, qui remonte à quelques années, M. Treille ne lui a pas moins reproché ce qu'il appelle " un scandale " et l'a supplié de ne pas produire un scandale encore plus grave en appelant le même magistrat à siéger dans un tribunal de première instance. Ces récriminations, qui ont tout naturellement fourni à l'orateur un prétexte pour s'élever contre le " néfaste " décret Crémieux, n'ont pas beaucoup ému le Sénat, et il n'y aurait pas lieu de s'y arrêter si elles n'avaient provoqué de la part de M. le garde des sceaux des déclarations précieuses et qu'il importe de retenir.

« Les observations de M. Treille, a dit tout d'abord M. Darlan, ont paru au Sénat, comme elles m'ont paru à moi-même, reposer non sur des faits établis, mais sur des hypothèses, sur

des cancons, sur des commérages. » M. le garde des sceaux a admirablement caractérisé par ces paroles non seulement le discours de M. Treille, mais d'une manière générale les procédés de discussion des antisémites. Hypothèses, cancons et commérages, c'est en effet le fond de toutes leurs polémiques.

M. le garde des sceaux a ajouté :

M. Treille ne s'en est pas tenu là ; il a critiqué d'une manière générale la nomination de magistrats appartenant à la religion israélite, et, d'une manière spéciale, la nomination de quelques magistrats faite par moi dans un décret du 5 février dernier. Mais, messieurs, la religion d'un homme ne peut pas, que je sache, être invoquée contre lui comme un motif d'exclusion de la magistrature... (*Très bien ! très bien ! — Applaudissements à gauche et au centre. — Légères rumeurs à droite.*)

Ce sont là d'excellentes paroles et que nous enregistrons avec une vive satisfaction. Nous sommes d'ailleurs convaincu que M. le garde des sceaux ne se contente pas de proclamer à la tribune les sentiments d'égalité et de tolérance dont il s'est fait l'éloquent interprète, mais qu'en dépit des menaces et des sommations qui mettent si souvent son libéralisme et sa fermeté à l'épreuve il sait aussi s'en inspirer dans la pratique administrative de chaque jour.

A PROPOS DE MARIAGES

Celui qui connaîtrait l'historique de certaines familles juives de notre Communauté parisienne ferait une étude bien intéressante du judaïsme français. Non seulement les documents qu'on y puiserait serviraient à l'histoire des juifs de France, mais ils seraient encore la meilleure réponse à faire à l'antisémitisme. Car il est nombre de familles où les traditions de patriotisme et de dévouement se sont léguées comme un pieux héritage et méritent d'être rappelées comme exemples.

Cette réflexion m'est venue à propos de deux mariages célébrés à quinze jours de distance rue de la Victoire. Le premier est celui de Mlle Francfort. — M. Francfort, qui mariait sa fille à un capitaine français, est lui-même lieutenant-colonel.

Il est le gendre du Dr Worms, membre de l'Académie de médecine, ancien médecin militaire, dont on n'a pas oublié le dévouement à Champigny. Le père du Dr Worms est un vieux soldat de Napoléon I^{er}, un soldat doublé d'un savant. Il commence par être canonnier au corps impérial d'artillerie, premier corps de la Grande Armée; plus tard il occupe ses loisirs à enseigner les mathématiques à la jeunesse qui se destine à l'art militaire. — Ne confondons pas le Dr Jules Worms, membre du Consistoire central, avec son oncle, médecin militaire également, et qui fut commandeur de la Légion d'honneur; il fit ses preuves en Algérie et surtout dans la fameuse retraite de Constantine. — Dans son histoire de l'armée du Nord, le général Faidherbe cite le capitaine Halphen pour sa vaillante conduite à Bapaume. Le capitaine Halphen, décoré à vingt-six ans sur le champ de bataille, nommé à quarante-deux ans membre de l'Académie des Sciences, est le cousin du Dr Worms. — Dans l'armée des Vosges, je trouve encore un Worms, engagé volontaire, qui se fait tuer pour son pays. Voilà toute une généalogie qui sera consultée avec intérêt, il me semble, par ceux qui demandent « la France aux Français ». Ils me sauront gré, je l'espère, de leur signaler toute une série de patriotes et de bons citoyens.

Le second mariage auquel je faisais allusion est celui de Mlle Alcan, la fille de l'éditeur, bien connu, le normalien Félix Alcan. Mlle Alcan appartient, par sa mère, à cette famille Sée qui a donné à la France nombre de vaillants officiers, y compris un général de division, grand-officier de la Légion d'honneur (1). Ce dernier, je le trouve déjà au *Moniteur* de 1855, porté pour sa première décoration avec cette mention « brave officier ». C'était à Sébastopol.

La prise de Sébastopol a été chantée en beaux vers par le poète patriote Moysse Alcan. Voici une strophe d'une fière allure :

Tressaille, France bien aimée !
Comme aux jours de la Grande Armée
L'aigle puissant reprend son vol.
La victoire aujourd'hui te donne
Un nouveau nom pour la colonne :
Sébastopol !

(1) Et bien d'autres hommes distingués. Je me contenterai de rappeler le Dr Germain Sée qui fut membre de l'Académie de Médecine.

Dans son *Histoire médicale du siège de Metz* (1870), le médecin en chef des ambulances, le Dr Grellois, a nommé quelques-unes des vaillantes collaboratrices qu'il a eues pour soigner les blessés. J'y vois Mme Moïse Alcan. Elle ouvrit même une ambulance à ses frais. — C'était un Alcan, cet officier signalé par son intrépidité en 1870, décoré sur le champ de bataille de Baune-la-Rolande, promu capitaine à Villersexel ; sur le point d'être fait prisonnier, il s'échappe, détail curieux ! grâce à un ecclésiastique qui lui passe sa propre soutane dans une église, et il revient mettre son épée au service du pays. — Dans cette même guerre de 1870, je relève le nom d'un patriote chargé de couper les communications télégraphiques à l'ennemi ; il s'acquitte avec bonheur d'une mission périlleuse, que l'envahisseur a tout intérêt à empêcher : j'ai nommé un gendre de Moïse Alcan, le sous-inspecteur Fribourg, devenu plus tard directeur du personnel et inspecteur général. M. Steenackers lui a consacré de belles pages dans le livre si intéressant où il expose le rôle joué par les postes et télégraphes pendant la guerre de 1870.

J'ai parlé ailleurs des efforts faits par les juifs émancipés pour se rendre dignes de cette société française qui venait de s'ouvrir à eux. A qui doit-on la première école israélite en France ? Qui fut un des premiers à pousser la jeunesse juive dans les carrières libérales et professionnelles, et à leur enseigner les devoirs envers la patrie ? C'est Gerson Lévy, de Metz, le beau-père de Moïse Alcan. Que de souvenirs ! Que de droits à notre reconnaissance !

Combien d'autres familles pourrais-je nommer qui figurent partout ailleurs qu'au bulletin financier, et dont la devise est : « Science et dévouement ! » Combien auraient droit de répondre à l'antisémitisme : « Nous ne comprenons pas. Comme vous, nous avons versé notre sang sur les champs de bataille ; comme vous, nous nous sommes associés aux gloires et aux douleurs nationales. Et peut-être mieux que vous... »

Mais je ne veux pas récriminer. J'aime mieux finir en offrant mes vœux aux jeunes mariés. Puissent-ils imiter les vertus de leurs aînés et les enseigner à leurs enfants ! Puissent-ils donner à la France et au judaïsme d'utiles serviteurs comme ceux dont j'ai rappelé le souvenir !

M. B.

UN MÉDECIN JUIF

Dans un éloquent article publié par le *Journal des Débats* à propos d'un procès criminel où sont impliqués deux médecins parisiens, M. le docteur Daremberg rappelle le souvenir de notre coreligionnaire le professeur Straus, mort récemment, et il lui consacre les lignes suivantes, que la *Libre Parole* se gardera bien de reproduire, mais que nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs :

« Il faut sans cesse méditer sur la vie des médecins qui sont l'honneur de notre profession. Nous conseillons à nos jeunes confrères d'évoquer souvent la mémoire d'un médecin éminent dont nous déplorons la perte récente, le professeur Straus. Il fut un maître affable pour tous, bienveillant aux timides, bienfaisant pour les humbles, scrupuleusement honnête. La dignité de sa vie, la grandeur de son abnégation, sa puissante ardeur au travail, son désintéressement, sa probité consciencieuse sont des modèles que l'on peut sans crainte proposer aux jeunes générations médicales. Nous conserverons son souvenir dans notre cœur comme celui d'un de nos saints laïques que nous devons implorer dans les tristes moments où le courage nous manque et dans les sinistres instants où la tentation du mal vient traverser notre esprit comme un éclair traverse le ciel. »

Lettre de Roumanie

Depuis de longues années déjà mes coreligionnaires et compatriotes se plaignent par l'organe de la presse israélite française, anglaise, allemande, autrichienne, etc., que, en Roumanie, il n'existe pas de justice pour eux ; qu'ils sont mis hors des lois ; qu'enfin leurs biens, leur honneur, leur vie, dépendent des caprices des puissants du jour et des personnes influentes auprès des autorités administratives et judiciaires.

A diverses occasions plusieurs cas ont été précisés; des noms propres ont été cités, des victimes ont été signalées. Tout a été en vain. Rien n'a ému nos ennemis qui, cependant, tiennent à passer pour justes, pour tolérants et, surtout, pour gens civilisés. Si quelques amis étrangers bien pensants leur ont fait quelquefois des reproches amicaux, ou si quelques feuilles libérales des pays étrangers ont blâmé ces procédés (1), nos diplomates ont, tout simplement nié les faits, malgré leur évidence, et qualifié les juifs de calomniateurs et d'ennemis de la patrie roumaine. C'est ce qu'ils font aujourd'hui encore, si les juifs osent réclamer les droits des hommes.

Mais voilà qu'un magistrat chrétien, M. Darascu, juge d'instruction auprès du Tribunal d'Ilfov (Bucarest), vient divulguer par la presse les pressions que deux ministres de la justice ont faites sur lui pour qu'il condamne une juive innocente. L'histoire est fort longue. Je vous la raconterai en abrégé, afin que vos lecteurs la comprennent. Je vous prie de la publier, car c'est un document précieux pour notre sainte cause, malgré la faute de la juive.

Au mois d'août de l'année dernière, une juive, veuve, jeune, belle et riche, qui entretenait des relations intimes avec un chrétien, M. M. . . . , et qui, à cause de cela, avait été abandonnée par toutes ses coreligionnaires, même par ses plus proches parentes, a mis au monde un enfant mâle. Afin de cacher sa faute, la mère a confié le nouveau-né à une nourrice chrétienne qui l'a fait baptiser. Il paraît que l'enfant s'est refroidi, car on l'a ramené mort chez la mère. Comme on avait omis d'annoncer la naissance à l'officier d'état civil, le médecin communal a refusé la permission d'enterrement et, au contraire, il a dénoncé au Parquet l'assassinat de l'enfant qui a été envoyé à la Morgue. A l'autopsie, les médecins experts ont trouvé des indices de suffocation. De là, accusation formelle d'assassinat contre la nourrice, contre la sage-femme et contre la mère, cette dernière comme auteur intellectuel du crime. M. Darascu a été chargé de l'instruction de l'affaire. Sur la demande des prévenues, une nouvelle expertise a été ordonnée. Cette exper-

(1) Il y a eu un temps où la presse libérale européenne critiquait les persécutions auxquelles nous sommes en butte. Mais à présent. . . . (N. du C.).

tise, par son procès-verbal, a mis en doute les opinions des médecins de la première heure. Après plusieurs interrogatoires sérieux et l'aveu du prêtre et autres témoins, comme quoi l'enfant était très gravement malade au moment où il a été baptisé, et après de longues et scrupuleuses auditions de nombreux témoins, le juge d'instruction, M. Darascu, émet une ordonnance de non-lieu qui déclare non coupables les trois prévenues. Le procureur général fait appel contre cette ordonnance et la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bucarest envoie les accusées devant les assises. Les inculpées forment un recours en cassation. La haute Cour de cassation casse l'arrêt de la Chambre des mises en accusation et renvoie l'affaire devant la Cour d'appel de Craiova. Celle-ci acquitte les prévenues, mais le procureur général de cette Cour se pourvoit à son tour en cassation. Enfin, la Cour de cassation a repoussé le recours du procureur général de Craiova, et l'ordonnance de non-lieu du juge d'instruction, M. Darascu, a été ainsi définitivement validée.

Durant ses investigations, M. Darascu a été incité par ses chefs supérieurs à inculper Mme Steiner (c'est le nom de la mère juive); mais M. Darascu, un jeune homme intègre et consciencieux, a refusé de se soumettre aux injonctions injustes de ses chefs. Aussi, a-t-il dû permuter en province et être dégradé aussitôt que la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bucarest, influencée à son tour par de hauts personnages, eut infirmé l'ordonnance de non-lieu du juge d'instruction (M. Darascu).

Atteint dans sa dignité et dans son amour-propre, M. Darascu a démissionné et brisé sa carrière et a attendu jusqu'à ce que les plus hautes instances judiciaires se fussent prononcées sur cette triste affaire, à laquelle on a donné une si grande importance, uniquement parce qu'une juive riche était en cause (1); et, lorsque la Cour d'appel de Craiova et la Cour de cassation eurent déclaré par des sentences formelles que son ordonnance de non-lieu était juste et légale et que, par conséquence, elles

(1) Le but des gouvernants était non seulement de frapper une juive, mais aussi de se servir de cet exemple pour accuser tous les juifs d'immoralité et de cruauté et les dénigrer aux yeux de l'opinion publique des pays civilisés le jour où cette opinion se prononcerait en notre faveur dans la question des juifs roumains (N. du C.).

lui donnèrent une éclatante satisfaction, il a adressé aux journaux de la capitale une lettre par laquelle il explique les agissements de deux ministres de la justice, M. G. Paladi, par intérim, et M. Eugène Statescu, ministre titulaire. Cette lettre est très intéressante pour les étrangers qui sont incapables de croire à tant de basses intrigues et de perfidie, mais elle est trop longue pour être traduite en entier et reproduite par votre estimable recueil. Elle a été publiée par le *Romanulu*, par le *Timpul*, par le *Constitutionalul*, par l'*Epoca*, par l'*Adeverul*, par la *Dreptatea*, par le *Resboiul*, par la *Presa* et autres journaux quotidiens de l'opposition et indépendants. Voici d'après l'*Indépendance Roumaine*, n° 6034 du 20 février/4 mars 1897, un résumé de la lettre de M. Darascu :

« De la lettre de M. Darascu il résulte, dit l'organe conservateur : 1° Que M. G. Paladi, en qualité de ministre de la justice par intérim, a exigé du juge d'instruction de ne rien constater de ce qui serait en faveur de Mme Steiner ; 2° Que le même ministre a dit au magistrat instructeur qu'il ne devrait pas avoir des scrupules pour une juive ; 3° Que le procureur général a fait connaître au juge que le ministre de la justice titulaire avait ordonné la mise en jugement de Mme Steiner ; 4° Que le juge d'instruction a soumis à la connaissance du ministre tout ce qui précède dans une lettre recommandée ; 5° Qu'à la suite de l'infirmité par la Chambre des mises en accusation de l'ordonnance de non-lieu rendue par M. Darascu, celui-ci a été puni par son transfert à un autre tribunal avec un grade inférieur. »

Les journaux précités, qui ont publié la lettre de M. Darascu, l'ont tous accompagnée de commentaires très désobligeants pour les ministres nommés et honteux pour le pays. Vous demander de les reproduire tels quels, c'est vous demander de nous sacrifier un numéro entier de votre précieux *Univers*. C'est pourquoi je me limite à traduire quelques extraits des commentaires du *Resboiul*, n° 6605 du 21 février/5 mars courant :

« Nous ne croyons pas qu'on puisse trouver dans un autre pays, avec un commencement de civilisation, un exemple analogue d'immixtion du pouvoir exécutif dans le fonctionnement de la justice. C'est monstrueux, si monstrueux qu'on reste ahuri

quand on lit qu'à la fin du XIX^e siècle un ministre, dans un Etat constitutionnel, puisse ordonner directement à un magistrat instructeur d'être partial contre un prévenu. Il est monstrueux et barbare qu'à la fin du XIX^e siècle le même ministre dise à un juge d'instruction *qu'il ne doit pas avoir des scrupules pour une juive*. Un conseiller du trône qui se baisse jusqu'à faire des distinctions de religions et à inspirer ces idées, dignes du moyen-âge, à un jeune magistrat qui ne fait que son devoir, mérite le mépris des hommes d'honneur.

« Faut-il nous étonner qu'on sache d'avance le sort de tel et tel procès ? Faut-il nous étonner des chantages et des affaires scandaleuses dont on a tant chuchoté et dont on chuchote encore ?... »

« Les faits relatés par M. Darascu dans sa lettre constituent une page des plus noires dans l'histoire du régime libéral. Sous tout autre régime qui aurait une étincelle de dignité, de tels faits auraient provoqué un orage au sein du Parlement. Chez nous, sous les libéraux, nous sommes sûrs qu'ils passeront inobservés ».

Le *Resboiul* a eu raison. Personne au Parlement n'a soufflé un mot sur cette honteuse affaire.

S.

UNE CIRCULAIRE ADMINISTRATIVE

On lit dans le *Temps* :

Cette circulaire a été motivée par une demande de renseignements adressée, par le sieur Sapin à un certain nombre de maires en vue de la publication de l'*Indicateur israélite*, dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs. Après le jugement rendu par le tribunal de Lyon, la circulaire ministérielle ne saurait plus avoir d'effet pratique ; nous n'en devons pas moins savoir gré au ministre d'avoir rappelé aux maires qu'ils doivent ignorer toute distinction fondée sur les opinions religieuses.

M. Barthou vient d'adresser aux préfets une excellente circulaire. Plusieurs secrétaires de mairie ont reçu les sollicitations des éditeurs de certains annuaires, qui classent les

citoyens d'après leurs origines confessionnelles. Ces éditeurs désireraient puiser leur documentation à des sources sûres. Mais qui ne voit que ces classifications n'auraient d'autre résultat que de fournir un aliment aux passions sectaires, et qu'elles sont directement contraires à l'esprit de la Révolution qui a voulu abolir toute distinction fondée sur la différence des opinions religieuses ? Le ministre de l'intérieur a donc été très bien inspiré en invitant les préfets à rappeler aux maires et aux secrétaires de mairie qu'ils ne doivent fournir aucun renseignement sur les cultes professés par les citoyens.

LE CULTE DES MORTS CHEZ LES HÉBREUX ⁽¹⁾

M. André étudie la religion hébraïque à ses débuts. Le peuple hébreu à son origine a professé des croyances aussi grossières que les autres hommes primitifs. Il a pratiqué le culte des morts, comme il a pratiqué celui des arbres, des sources, des astres, etc. Ce sont les patriarches et les prophètes qui, concevant le plus haut idéal de religion et de morale, ont porté tous leurs efforts contre ces superstitions et ces coutumes et introduit dans le monde la notion vivante et intense de la Divinité.

Comme la Bible ne fournit que des renseignements rares et disséminés sur notre question, M. André a recours à l'analogie : il prend souvent pour fondement de ses hypothèses les croyances des autres peuples, surtout des peuples sémitiques. C'est dire qu'il ne faut pas prendre pour absolument démontrées, mais seulement pour probables, bon nombre de ses assertions.

La *néphech* (נֶפֶשׁ) ne désigne pas l'âme, mais le souffle vital, ce que les Grecs appellent « pneûma ». Elle disparaît avec le sang où elle réside (*Gen.* IX, IV ; *Lév.* XVII, XI, XIV ; *Deut.* XII, XXIII). On localise la conscience, l'intelligence, les affections et les émotions dans certains organes, dans le cœur, dans les reins, dans les entrailles. Ici, l'auteur ajoute de son chef des

(1) Par Léonce André, chez Chastanier, Nîmes, XIV + 49 pages.

affirmations que n'autorisent nullement les textes qu'il cite. Il dit : « Aucune de ces fonctions ne dépasse le cadre de l'existence terrestre ; la vie en est la condition immédiate, toutes disparaissent avec la cessation de la vie. » Il n'y a pas un mot, dans les versets que M. André met en note, qui justifie pareille assertion. Nous aussi, philosophes de la fin du XIX^e siècle, nous parlons d'un cerveau organe de la pensée et d'un cœur siège des sentiments : cela nous empêche-t-il de croire à l'immatérialité de l'âme ? Platon admettait trois âmes, et Aristote, à côté de l'entendement actif, seul immortel, croyait à un entendement passif et à un « pneûma » périssables.

Les croyances des Hébreux sur la mort et la vie d'outre-tombe découlent de leur conception de l'âme.

Ils se figuraient qu'après la mort il restait une forme vague du corps qui pouvait être reconnue, quand la personne était évoquée ou apparaissait spontanément. Ils donnaient à ce double le nom de *raphâ*. Cette forme menait une vie sourde dans le *Cheôl*, empire des défunts. Le *Cheôl* est profondément situé sous la terre (*Job*, XI, 8) ; il s'étend sous les mers (*Ib.*, XXVI, 5) ; là on cesse de chanter Dieu (*Ps.*, VI, 6 LXXXVIII, 11-14, *Isaïe* XXXVIII, 18) ; c'est un lieu d'obscurité et de ténèbres (*Job*, X, 21). Cependant « l'Éternel fait mourir et revivre, descendre dans le *Cheôl* et en remonter, dit Samuel » (I, 2, 6). Le cadavre jeté dans le sépulcre d'Elisée ressuscite au contact des os du prophète (2 *Rois*, XIII, 21).

Les Hébreux entouraient leurs morts d'une grande sollicitude, et c'était un des devoirs fondamentaux que d'assurer la sépulture aux défunts. Ainsi, quand Moïse meurt sur le mont Nébo, Dieu prend soin de l'enterrer. Kohélet préfère le sort de l'avorton à celui de l'homme rassasié de jours qui ne repose pas dans une tombe (*Eccl.*, VI, 3).

On tenait à dormir son dernier sommeil au milieu des siens. Ainsi Jacob exprime la volonté qu'on l'enterre avec ses pères (*Gen.*, XLIX, 29) ; Josèphe adjure les enfants d'Israël d'emporter ses ossements en Terre Sainte (*Gen.*, L, 25) ; David reprend les restes de Saül et de Jonathan et les inhume dans le caveau de Kisch (2 *Sam.* XXI, 12-14).

On regardait comme une malédiction de ne pas reposer dans la terre natale. Jérémie prédit à Paschekour qu'il mourra

et sera enterré à Babel (*Jér.*, XX, 6). Ne pas recevoir de sépulture passait pour un châtement terrible (*Is.*, XIV, 19; XVIII, 67; *Ez.*, XXIX, 5; XXXIX, 20). C'est la peine que subirent la plupart des rois d'Israël pour leur impiété. Ceux qui auront suivi les faux prophètes éprouveront le même sort (*Jér.*, XIV, 15, 16). On redoutait par-dessus tout la violation des tombes; aussi le prophète ne croit-il pas pouvoir lancer sur Jérusalem de plus effrayante menace que la suivante: « En ce temps-là, on retirera de leurs tombes les ossements des rois de Juda et les ossements de ses chefs, etc. . . . »

Les parents et les amis du défunt manifestaient leur douleur par toutes sortes de démonstrations. Ils se rasaient la barbe et les cheveux (1) (*Lév.*, XXI, 5; *Jér.*, XLVIII, 37); ils déchiraient leurs vêtements, se couvraient d'un cilice, répandaient de la cendre et de la poussière sur leur tête, etc. On louait des joueuses de flûtes et des pleureuses (*Jér.*, XXII, 18; XXXIV, 5.)

L'Hébreu enterrait ses morts sous le sol de sa tente ou à proximité. Samuel et Joab sont ensevelis dans leur demeure (1 *Sam.*, XXV, 1; 1 *Rois*, II, 34), Manassé dans son jardin (2 *Rois* XXI, 18). On creusait aussi des sortes de fours à cercueil dans la paroi des rochers et on constituait des caveaux de famille, témoin la grotte de Machpélâh acquise par Abraham. C'était un honneur pour le mort que de reposer dans un sépulcre vénéré. Le prêtre Joad est enterré « avec les rois, pour avoir fait du bien à Israël, envers Dieu et sa maison » (2 *Chron.*, XXIV, 16); Ezéchias est placé dans le caveau de David (*Id.* XXXII, 33). Parfois on s'occupait durant sa vie de choisir l'emplacement où l'on voulait être porté; c'est ce que fit Absalon (2 *Sam.*, XVIII, 18).

Quand on ne mettait pas le mort dans un caveau et qu'on le confiait à la terre, on élevait sur l'endroit un monceau de pierres (2 *Sam.*, XVIII, 17) ou l'on dressait une dalle (7) qui portait le nom du mort (2 *Sam.* XVIII, 18; *Is.* LVI, 15.)

On déposait des aromates dans les cercueils ou on en brûlait dans des vases. (2 *Chron.* XVI, 14; *Jér.*, XXXIV, 5.)

Les Hébreux, à l'origine, croyaient au spiritisme; ils évoquaient les morts, à qui ils attribuaient une connaissance et une

(1) Moïse appliqua ses efforts à déraciner les usages qui allaient à mutiler le corps (*Lév.*, XXI, 5, XIX, 28.)

puissance plus grandes qu'à l'homme. C'étaient pour eux des *élohim* (1 *Sam.*, XXVIII, 13). Les prophètes appliquèrent toute leur énergie à ruiner ces superstitions et édictèrent les peines les plus sévères contre ceux qui les pratiqueraient. (*Lév.* XIX, 31; XX, 27; *Deut.* XVIII, 11.)

Les magiciens de toutes espèces abondaient en Israël (1 *Sam.* XXVIII, 3, 9). On les consultait au sujet des résolutions qu'on devait prendre et de l'issue de ses entreprises. Les magiciens possédés par l'esprit du mort proféraient des paroles incohérentes dans une sorte de sifflement et de chuchotement (*Is.* VIII, 19; XXIX, 4).

Souvent, au lieu de recourir aux évocateurs, on s'adressait aux *teraphim*, statuettes qui rappelaient l'image des ancêtres. Là encore, les prophètes portèrent des coups violents pour élever leur peuple à leur conception du Dieu un et unique (*Zach.*, X, 2), et ils exigèrent la destruction de toute représentation matérielle de la divinité (*Deut.* VII, 5; XII, 3).

Tels furent les débuts de ce peuple, conclut M. André (1), de ce peuple qui devait réaliser dans l'antiquité le type de cette vie religieuse accomplie dont les nations se réclament encore. »

... « Il est vrai que la pauvreté de ces débuts disparut peu à peu sous la brillante inspiration des prophètes. Les pâles et incertaines aspirations des origines s'épurent et se précisent... Cette intensité de vie ne devait pas rester enfermée dans son sein. Il a infusé au monde moderne le sang de ses veines, il l'a réchauffé, régénéré. C'est là son plus beau titre de gloire... »

LOUIS LÉVY.

(1) M. André, généralement bien informé, est parfois téméraire dans ses inductions. Ainsi il explique le peu de fréquence du suicide chez les Hébreux par l'horreur du *Cheol*. Il y a dix explications plus vraisemblables. A la même page (11) notre auteur dit que le rapha « dormira éternellement dans les bas-fonds ». *Eternellement* est faux, puisque les *rephaïm* apparaissent quand on les évoque et même recouvrent la parole. « Pourquoi m'as-tu troublé, en me faisant monter ? » dit Samuel à Saül (1. *Sam.* XXVIII, 15.) Enfin, chose curieuse, M. André qui cite par ci par là le Talmud ne tire rien de Joséphe, qui cependant aurait pu lui fournir maint renseignement.

CORRESPONDANCE

M. Franck Puaux, directeur de la *Revue chrétienne*, nous adresse la lettre suivante, que nous nous enpressons d'insérer :

Paris, le 23 mars 1897.

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu reproduire quelques lignes de la *Revue chrétienne* où était condamnée la campagne contre les juifs, mais en ajoutant « que ce ferme langage aurait plus de droits à votre gratitude s'il eut été tenu à une époque où les protestants n'avaient pas encore été mis en cause. »

Vous me permettrez de vous dire que, dès la première heure, la *Revue Chrétienne* a nettement pris position, et voici les déclarations qu'elle publiait en 1892, au lendemain de la mort du capitaine Mayer : « Nous avons à rougir, comme Français, de devoir être les témoins de ce débordement de haines indignes de notre vieille réputation de générosité. Car, de là, à la proscription, si on le pouvait, il n'y aurait qu'un pas ; aujourd'hui les juifs, demain les protestants, plus tard les incrédules, car, avec impudeur, cette guerre se voile du zèle religieux. Qu'on lise la *Libre Parole* et le doute s'évanouira, lorsque, par une entente commune, l'armée ayant été tenue à l'écart des luttes politiques, chacun avait compris que, par piété pour la patrie et dans le souci de sa grandeur, nous devons sauvegarder, au prix de tous les sacrifices, cette grande force morale. Ces hommes ont brisé le pacte et, en attaquant à cause de leur religion les officiers juifs, ils ont commis une faute qui les condamne aux yeux de ceux qui mettent la France au-dessus des partis. »

Jamais la *Revue Chrétienne* n'a manqué à ce grand devoir de défendre la cause sacrée de la liberté de conscience et vous voudrez bien comprendre que je tiens à relever le fait en vous priant d'insérer ces lignes qui en donnent la preuve.

Veuillez croire à mes sentiments les plus distingués,

FRANCK PUAUX.

DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 18 au 25 mars

MM. Hecht (Etienne).....	1.000	MM. Schwartz, 11, rue de l'En-	
Reitlinger (Alfred).....	1.000	trepôt.....	10
M ^{me} Lazard (Elie).....	500	Bernheim (M.), 205, rue	
M. Saint-Paul (Robert)....	500	St-Antoine.....	5
M. et M ^{me} Porges (Théodore).	500	Haardt (Charles).....	5
M. Halphen (Georges).....	200	Israël.....	5
M ^{me} Oppenheim (David)....	50	Lehmann (Ernest).....	5
Anonyme.....	20	Lévy (A.), 15, rue des	
MM. Bernheim (Léon).....	20	Juifs.....	5
Sée (Armand).....	20	Lévy (A.), à Lunéville...	5
Godchaux (D.).....	10	Paquin (Oser).....	5
Gugenheim (E.).....	10	Schérer.....	5
Kron (Marcel).....	10	Steinmuller.....	5
Lévy (Isaac), 134, faub.		Ulmo.....	5
St-Martin.....	10	Wimphen (Alfred).....	5
Moch (Henri).....	10		

Nouvelles diverses

AVIS

Les électeurs consistoriaux de la Circonscription de Paris seront appelés le dimanche 28 mars à élire un membre au Consistoire central, en remplacement de M. Fernand CRÉMIEUX, démissionnaire.

Deux sections de vote seront établies : l'une 44, rue de la Victoire, et l'autre 14, place des Vosges. Les cartes électorales, envoyées à domicile, donneront à cet égard les indications nécessaires.

Le scrutin sera ouvert à neuf heures du matin et clos à cinq heures du soir.

Paris. — Samedi dernier, 20 mars, l'Association des étudiants russes israélites a donné son bal annuel à l'occasion de Pourim. Cette soirée musicale, littéraire et chorégraphique, organisée dans les salons Corazza, au Palais-Royal, a été très brillante et pleine d'animation.

A ce propos, M. Raphaël Viau rapporte, dans la *Libre Parole*, que son entrée « a causé un certain émoi ». Nous n'avons rien remarqué de cet « émoi ». A telles enseignes, qu'ayant demandé aux principaux organisateurs de nous désigner les illustrations présentes, aucun d'entre eux n'a songé à nous citer M. Viau.

M. Viau, qui semble à son journal faire fonctions d'Encyclopédie judaïque, se trompe quand il soutient qu'à Pourim « l'on ne doit se livrer à aucune manifestation profane ». C'est tout le contraire : c'est un devoir de s'amuser et de danser ce jour-là, en souvenir de la victoire remportée par nos pères sur le grand antisémite Aman. Et nous ne demandons pas mieux que d'établir des fêtes du même genre, chaque fois qu'un des émules d'Amalec ou d'Aman sera pendu haut et court, et d'inviter ses collaborateurs à participer à nos réjouissances.

L. L.

* * *

— Sur le rapport de M. Forni, la Chambre des députés a refusé à M. Hadamard l'autorisation d'exercer des poursuites contre M. Castelin, député de l'Aisne, à raison de la publication par la *Revue antisémite*, sous forme d'article, d'un discours prononcé par ledit M. Castelin à la tribune et où M. Hadamard était gravement diffamé. A l'appui de cette décision, M. Forni a fait valoir dans son rapport que M. Castelin était resté étranger à la reproduction de son discours dans la *Revue antisémite*; il a d'ailleurs eu soin de réserver les droits de M. Hadamard. « Le plaignant, a-t-il dit, aura toujours après la session terminée, — s'il persiste encore à ce moment à poursuivre — le droit de s'adresser au tribunal correctionnel sans qu'on puisse, aux termes de la jurisprudence, lui opposer utilement la prescription spéciale de trois mois édictée par l'article 65 de la loi sur la presse; son droit ne sera pas éteint; l'exercice seulement en sera suspendu. »

Il n'y a rien à reprendre à ces conclusions, qui sont rigoureusement juridiques. Mais il est permis de regretter qu'il ne se soit trouvé personne à la Chambre pour rappeler que M. Castelin, après avoir fièrement revendiqué à la tribune la responsabilité de ses allégations, s'est attaché ensuite à esquiver toute responsabilité. On peut aussi s'étonner, à juste titre, que M. Castelin lui-même n'ait pas compris que c'était pour lui un devoir de probité élémentaire de mettre à profit la mise à l'ordre du jour du rapport de M. Forni, pour rétracter des imputations dont la fausseté est aujourd'hui reconnue, et pour accorder à un honnête homme odieusement calomnié la réparation à laquelle il a légitimement droit.

B.-M.

* * *

Paris. — Le Comité de bienfaisance israélite de Paris vient d'adresser à nos coreligionnaires un appel en vue de réunir les

ressources nécessaires à la distribution des *Pains azymes* aux pauvres de la Communauté. Le Comité fait remarquer que les dépenses qui résultent de cette distribution ont considérablement augmenté depuis qu'un grand nombre de nos coreligionnaires étrangers sont venus chercher à Paris un refuge contre les persécutions dont ils étaient victimes dans leur pays d'origine ; ces dépenses qui étaient autrefois de 5 à 6.000 s'élèvent aujourd'hui à plus de 20.000 francs et pèsent lourdement sur le budget du Comité de bienfaisance. Nous espérons que la générosité des Israélites parisiens permettra au Comité de réaliser cette année encore le traditionnel adage : כל דכפין ירהר ויכל

* * *

— *Une carte de la Palestine.* — Le P. Paul de Saint-Aignan, de Jérusalem, annonce à l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'envoi de la copie d'une carte de la Palestine et des lieux saints relevée dans une mosaïque ancienne découverte il y a treize ans environ à Madaba.

* * *

Bordeaux. — M. Edgar Marx, docteur en droit, président de la Société de la *Jeunesse israélite de Bordeaux*, a fait récemment, dans cette ville, une très intéressante conférence. Il avait pris pour sujet : *Jacob Rodrigues Péreire ; Réponse aux antisémites.* Faisant la biographie de l'illustre professeur des sourds-muets, qui a ouvert la voie à l'abbé de l'Épée, il a prouvé par cet exemple que les israélites ne sont pas les vils parasites qu'on dépeint, qu'ils sont capables d'initiative et d'idées généreuses. Il a réfuté les calomnies de nos adversaires avec beaucoup de bonheur. Son sujet était d'autant mieux choisi qu'il parlait devant un public bordelais, et que Bordeaux peut être considéré comme la patrie d'adoption de Jacob Rodrigues-Péreire, qui est venu s'y établir après avoir quitté l'Espagne.

* * *

Saint-Etienne. — M. le rabbin Sèches a fait sa dernière conférence d'hiver le dimanche 14 janvier. Il avait pris pour sujet : *Que faut-il penser des aptitudes des juifs pour le commerce, de leur prétendu amour du lucre ? De l'usure chez les Israélites du moyen-âge.* L'orateur a établi que nos ancêtres ont été tour à tour agriculteurs, ouvriers, guerriers, etc. ; que leur principale préoccupation a toujours été l'adoration de la Divinité et son culte ; qu'ils n'avaient jamais révélé de goût pour le commerce. C'est la persécution qui, en leur fermant toutes les carrières, les a condamnés au négoce, où l'ingéniosité qu'ils devaient montrer pour échapper au fisc, pour éviter toutes sortes de risques, leur esprit de persévérance enfin les ont fait réussir. C'est la persécution aussi qui les a jetés dans le prêt à intérêt, où ils avaient d'ailleurs trouvé des maîtres—chrétiens

authentiques — dans les Florentins, les Caorsins, les Lombards, etc.

Il a terminé en montrant avec quelle ardeur les israélites modernes se sont précipités dans les carrières libérales — souvent peu lucratives — aussitôt qu'elles leur ont été ouvertes. Sans se laisser décourager par des attaques injustes, ils continueront à donner des preuves de leur désintéressement.

* * *

Tlemcen. — Le typographe Joseph Cohen, prote à l'imprimerie du *Courrier de Tlemcen*, s'est vu décerner, ces jours derniers, par le Ministre de l'Intérieur, une médaille d'honneur en récompense des bons et loyaux services qu'il a rendus, pendant vingt années consécutives, à cette maison.

* * *

Tunis. — M. Pariente, le très distingué directeur de l'école des garçons de Tunis, a été nommé officier de l'Instruction publique.

* * *

Alsace. — On lit dans le *Journal d'Alsace* :

« Une assemblée antisémite organisée par une Société qui se donne le nom de *Deutsch sozialer Reformverein für Strasburg & Umgebung*, a eu lieu samedi soir (6 mars) dans la Nouvelle salle, au Neudorf (Strasbourg). Un monsieur Bindewald, député au Reichstag, de Berlin, a fait une conférence sur « la lutte du parti antisémite contre la démocratie sociale et le judaïsme ». L'orateur s'est livré aux attaques habituelles contre les israélites ; un autre orateur du nom de Reuter de Carlsruhe, a encore amplifié ce thème ; tous les deux se sont également livrés à des attaques contre la presse qu'ils ont prétendue être vendue aux israélites. Il est peu probable qu'avec les lieux communs dont ils ont rebattu les oreilles de leur auditoire, composé en grande partie d'employés de chemin de fer et de quelques curieux, les deux agitateurs aient recruté de nouveaux adhérents à leur triste cause ».

* * *

— A propos de la réunion antisémite qui a eu lieu samedi au Neudorf, le *Journal d'Alsace* a reçu de M. le Président du Consistoire israélite de Strasbourg, docteur G. Lévy, la lettre suivante :

« Monsieur le directeur, il est de mon devoir de vous remercier publiquement, au nom du Consistoire israélite de la Basse-Alsace, des réflexions pleines de sagesse que vous ont inspirées les attaques dirigées contre les israélites dans l'assemblée du Neudorf de samedi dernier. Obéissant à un noble sentiment de tolérance et de justice, vous avez infligé à l'odieuse doctrine, repoussée d'ailleurs par le bon sens et l'honnêteté de nos concitoyens, la flétrissure qu'elle mérite ; vous vous êtes acquis en même temps des droits nouveaux à la gratitude de nos coreligionnaires.

» Veuillez agréer, etc.

» Dr G. LÉVY, *Président du Consistoire.* »

Alsace-Lorraine. — De 1890 à 1894, il y a eu 11 conversions de juifs au protestantisme et 3 conversions de protestants au judaïsme.

* * *

Berlin. — A Strelitz est mort la semaine dernière le professeur docteur Sanders, auteur connu du *Dictionnaire de la langue allemande*.

* * *

— Vers le même temps, le judaïsme allemand faisait une grande perte dans la personne du docteur Seligmann Baer, célèbre pour ses travaux critiques sur la Bible et le Rituel.

* * *

— De 1890 à 1894, il y a eu en Prusse 1568 conversions d'israélites au protestantisme et 44 conversions de protestants au judaïsme.

* * *

Vienne. — Sur 41 places d'instituteur et 24 places d'institutrice le conseil municipal a refusé d'en attribuer aucune aux postulants de confession mosaïque.

* * *

— On cite la spirituelle réponse du baron Banffy à l'empereur, qui lui demandait pourquoi le libéralisme hongrois ne gagnait pas l'Autriche, alors que l'antisémitisme se propage dans la monarchie : « C'est que, répondit le président du Conseil, la santé n'est pas contagieuse ; il n'y a que les maladies qui le soient. »

* * *

Russie. — La ville de Schpola, dans la province de Kief, vient d'être dévastée par une foule de paysans qui, ayant pris parti pour l'un d'entre eux dans une querelle avec un forgeron israélite, sacca-gèrent de fond en comble une centaine de maisons, d'entrepôts et de magasins israélites d'où leurs femmes et leurs enfants ont emporté tout ce dont ils ont pu s'emparer. Le pillage a duré plusieurs heures.

* * *

Budapest. — *Un rabbin vingtième siècle.* — Nous croyons pouvoir désigner ainsi le rabbin Lichtenstein qui dans une brochure écrit ce qui suit : ... « Quittez vos préjugés, dégagez votre raison, et quand vous aurez purifié votre sentiment religieux, l'Ancien et le Nouveau Testament vous apprendront et vous convaincront irrésistiblement que le Christ est notre seul espoir, notre sauveur et notre messie, que c'est lui et nul autre qui nous conduira à Sion, dans la maison de notre Dieu. » Pendez-vous, rabbins d'Amérique, vous voilà dépassés !

Saint-Pétersbourg. — La loi sur le monopole de l'alcool est entrée dans la période d'application. On se demande avec terreur ce que vont devenir les 38,000 familles juives qui vivaient du commerce de l'alcool.

* *

Czerniewow. — Les paysans excités par les antisémites se sont précipités sur les juifs, pour les empêcher d'exercer leurs droits d'électeurs.

* *

Spola (gouvernement de Kiew). — La population s'est livrée à toutes sortes d'excès sur les juifs. Elle a pillé de nombreux magasins juifs et causé des dégâts considérables. Les juifs, qui n'étaient pas en force, ont passé plus de quarante-huit heures dans les caves, et beaucoup seraient morts de faim sans l'intervention du gouverneur à la tête d'une compagnie de Cosaques.

* *

Turquie. — On écrit de Smyrne :

« Mme la baronne de Hirsch, qui a mis il y a quelque temps à la disposition de la communauté israélite de Smyrne une somme de 50,000 francs pour la construction d'une école primaire, vient de décider la création, aux environs de Smyrne, de tout un faubourg qui, sur la proposition et le désir des israélites smyrniotes, devra porter le nom de « quartier Clara de Hirsch ». Ce quartier servira d'habitation aux israélites de Russie réfugiés dans cette ville depuis trois ans. Ces familles sont au nombre de cent cinquante. A part la somme importante qu'exige la construction de ces habitations, la donatrice s'est offerte à fournir des instruments aratoires et des capitaux à tous les membres de cette petite colonie. Une école et une synagogue seront bâties au centre dudit quartier. »

* *

Constantinople. — Dans le projet élaboré par les puissances en vue des réformes à introduire en Turquie, il est question d'un Conseil d'Etat où tous les plus hauts dignitaires de chaque religion auraient leur place et auraient droit à des sentinelles.

* *

Sofia. — Une députation de notables juifs s'est rendue auprès du patriarche de Bulgarie, pour lui demander d'intervenir au sujet de l'accusation de meurtre rituel, dont les juifs ont été plusieurs fois l'objet dans ces derniers temps. Le patriarche a invité les juifs à envoyer une pétition au synode bulgare et les a assurés de son plus entier appui, vu l'ineptie de l'accusation.

La Crète. — Cette île, qui en ce moment occupe tous les esprits, a une population juive de 3,200 individus. Les savants disputent si *Kaphor* de la Bible désigne oui ou non la Crète. Nous savons par Philon et Josèphe que des juifs ont habité l'île, du temps où elle devint province romaine. Au moyen-Âge il y fleurit d'importantes communautés, entre autres celle de Candie. Les juifs jusqu'à ces derniers temps vivaient en bonne intelligence tant avec l'élément musulman qu'avec l'élément chrétien. Plusieurs d'entre eux occupent des situations distinguées; c'est ainsi que M. Franco, interprète du consulat français, et M. Segré, consul d'Italie, sont israélites.

(*Allgem. Zeit. des Juden.*)

Les juifs de la Canée et de toutes les villes environnantes ont abandonné leurs demeures et ont trouvé un abri temporaire à Smyrne, Salonique et Alexandrie. La plupart d'entre eux sont dans une situation très critique et font un appel pressant à la sympathie de leurs coreligionnaires. Toutes les synagogues des grandes villes sont fermées et, bien que presque toute la population juive de la Canée ait fui, le grand rabbīn, Haham Eblagon, est resté à son poste.

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au *Secrétariat général*.

Pension de vieillards. — Vie de famille simple et confortable. — Grand jardin. — Dirigée par Mme Velle, 22, rue Rigault, à Nanterre, à 18 minutes de Paris. — Prix modérés. — Chambres meublées ou non. — Références : M. le rabbin Weill.

JOSEPH LÉVY

Ancien élève de l'École de Travail de l'*Alliance israélite*

RÉPARATIONS DE MEUBLES EN TOUS GENRES

14, Rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 14

PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE ALSACIENNE-LORRAINE

MAISON RENÉ HAUSER

61, Rue de l'Arcade, 61 (en face la Gare St-Lazare)

Spécialité de Kougelopfs. — Cuisine sur commande. — Se charge des repas des Berith-Milah, Bar-Mitzwah, Mariages, etc. — Pâtisserie de Pâque, Matzoth.

Livraison à domicile

TÉLÉPHONE

LA DYSPÉPSIE (Maladies d'estomac)

se guérit sûrement, promptement et radicalement par la *Ducasblin*e (extrait concentré des plantes du Brésil), une des plus merveilleuses découvertes de ce siècle.

Rappelons en quelques mots ses principaux symptômes : Troubles de la digestion, avec ou sans perte d'appétit, après les repas ; lourdeur, crampes, brûlures à l'estomac, renvois, vomissements, constipation. Douleurs de tête, vertiges, inaptitude au travail, amaigrissement, faiblesse générale. — Qu'a-t-on fait jusqu'à présent pour guérir ces malades ? On les a bourrés de médicaments chimiques qui abîment l'estomac, au grand détriment de leur appétit, de leurs forces et de leur état général.

La *Ducasblin*e, médicament végétal absolument inoffensif, est cependant d'une efficacité telle qu'au bout de quelques jours on sent déjà une amélioration sensible, et la guérison radicale est obtenue au bout de quelques semaines.

La maladie guérie ne revient plus, et les forces se maintiennent par l'usage de la *Ducasblin*e.

Des centaines d'attestations prouvent la supériorité et l'infaillibilité de cette méthode, appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical rationnel, 19, rue de Clichy, à Paris, qui guérit, avec le même succès, par la série des *Ducasblin*e, la goutte, le rhumatisme, le diabète, l'albuminurie, les bronchites et les tuberculoses.

Consultations de 3 à 5 heures et par correspondance, 5 francs. — Visites à domicile. — Brochure avec traitement contre bon de poste de un franc.

D^r ANDRÉ DE MARCILHAC.

Prix du flacon de *Ducasblin*e n° 1, spécial pour la dyspepsie : 3 fr. 75. — J. BOUILLOT et C^r, 19, rue de Clichy, Paris, et toutes pharmacies.

D^{lle} allem. isr., de b. fam., Institutrice dipl. sup., désire empl. éduc. Paris ou Prov. Prétent. mod. Exc. référ. au bureau du Journal.

S. HAYMANN

Ministre-Officiant, Opérateur de la Circoncision
44, rue de la Victoire

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE דבר

MAISON J. BACCARAT

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

LA VÉRITABLE

EAU DE QUININE

Agueisse reputation consacrer
par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant
LE MEILLEUR TONIQUE pour les maux de la tête
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations

ED. PINAUD

PARIS



LA VÉRITABLE

PRÉCIOSA VIOLETTE

PARFUM CHARMÉ, DELICAT ET PERSISTANT
Essence supérieure, Sans Eau de toilette extra-fine
Extrait Végétal pour les soins de la Chevelure
Poudre de Riz invisible et impalpable
JOLI COFFRET POUR CADEAU

ED. PINAUD

PARIS



RESTAURANT דבר

P. LANGER

8, Rue Cadet, 8,

PARIS

VERSAILLES

דבר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

Service spécial par Voiture pour les Environs

PRIX DE L'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. 20 fr.
Six mois. 13 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Annonces : 2 francs la ligne (Payables d'avance)

Insertions spéciales : 3 francs la ligne.

Réduction sensible pour les Annonces permanentes

Prix du numéro : 50 centimes.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neully-sur-Seine.

Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.

Jüdisches Volksblatt

Herausgeber : Dr. Louis Neustadt in Breslau

Inhalt : Leitartikel, wissenschaftl. Artikel, Erzählungen, Bücher-schau, Zeitungsschau, Verfügungen und Entscheidungen von Be-
hörden. Stenograph. Berichte wichtiger Parlaments-Verhandlungen.
Urtheile berühmter Männer über Juden und Judenthum, Gemeinde-
Schul- und Vereinsleben, Stiftungen, Personalien, sämtliche ausge-
schriebene Stellen mit statist. Angaben, Stellenannahme für ver-
schiedene Berufsarten, Auskunft unentgeltlich durch die Expe-
dition.

Abonnement pro Quartal 1 Mk. 25 Pf. bei der Post (Deutsche
Postzeitungsliste Nr. 3012), für das Ausland 1 Mk 50 Pf., auch durch
jede Buchhandlung und die Expedition in Breslau, Sonnenstr. 17.

Inserate 20 Pf. die einsp. Petitzeile, bei grösseren Aufträgen
oder Wiederholungen bedeutende Rabatte.

Aulage gross im In- und Auslande.

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.

Société Nouvelle de l'Imp. Schiller (en formation) — BRUAUX — 10, faub. Montmartre, Paris

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

FONDÉ PAR

S. BLOCH

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל דעה אור במדברתם
(Exode, X, 23.)

SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.
LE SCRUTIN DU 28 MARS.
RELIGION ET PRATIQUE.
LES DÉSORDRES DE VIENNE.
LETTRE DE NANCY.
LES COLONIES JUIVES.
UNE CONFÉRENCE A L' « UNION SCOLAIRE ».
UN POURIM BIEN FÊTÉ.
L'ANTISÉMITISME EN PROVINCE.
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.
NOUVELLES DIVERSES.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de Navarin, 7, Paris

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1^{re} section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2^e section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



RODDIE ORIENTAL

A LA PLACE ST-GEORGES

Décoration Artistique

32, Rue Notre-D.-de-Lorette
et Place St-Georges

BELUZE & BANBANASTY

PARIS

*Meubles de tous styles,
Tapis, Etoffes d'ameuble-
ment, Sièges, Broderies,
Meubles et étoffes d'Orient,
Rideaux, Literie, Couver-
tures, etc., etc.*

L'UNIVERS ISRAËLITE

Calendrier Israélite de la Semaine

Avril.		Nissan.
3	Samedi (Fin du sabbath à 7 h. 25).....	1
4	Dimanche.....	2
5	Lundi.....	3
6	Mardi.....	4
7	Mercredi.....	5
8	Jeudi.....	6
9	Vendredi.....	7

Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 heures.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 h. 1/2; semaine, 8 heures.
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 h. 1/2; semaine, 7 h. 1/2. **Temple de la rue des Tournelles (samedi matin),** 8 heures; semaine, 7 heures.

Service solennel de Min'ha (Samedi)

Rue de la Victoire : A 4 heures ; rue des Tournelles : A 2 heures.

Bar Mitzwah

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Kann (André), 58, avenue du Bois-de-Boulogne.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Guelles (Jacob), 38, rue des Rosiers.

Margolis (Philippe), 53, rue des Francs-Bourgeois.

Mariages de la Semaine

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Mardi, 6 avril, à 2 h. 1/2. — M. Simon (Maurice), négociant, 23, rue Saint-Lazare, et M^{lle} Olivetti (Ernestine), 53, blv. Beauséjour.

Jeudi, 8 avril, à 2 h. 1/2. — M. Lévy (Marx), négociant, 12, rue de Richiquier, et M^{lle} Rothschild (Alice), 13, rue des Saints-Pères.

Jeudi, 9 avril, à 3 h. 1/2. — M. Streep (Hartog), lapidaire, 197, fg. Saint-Martin, et M^{lle} Amsel (Agathe), 21, rue Jean-Robert.

- Jeudi, 8 avril, à 2 heures. — M. Kahn (Georges), négociant, 331, rue Saint-Martin, et M^{lle} Bauor (Lucie), 57, rue Meslay.
 Jeudi, 8 avril, à 2 h. 1/2. — M. Lévi (Léon), vernisseur sur cuirs, à Saint-Denis, et M^{lle} Klein (Berthe), employée de commerce, 112, boulevard Belleville.

Décès

- 25 mars. Aschkinasi (Abraham), 2 ans, rue Picpus, 76.
 26 — Alexandre (Armand), 55 ans, rue Guy-Patin, 5.
 — Oppenheim (Godchaux), 79 ans, blv. Bonne-Nouvelle, 26.
 28 — Bloch (Moïse), 24 ans, rue des Archives, 6.
 — Papp Anna), 3 ans, rue du Poteau, 23.
 — Seches (Marcel-Jacob), 47 ans, rue Geoffroy-Marie, 9 bis.
 — M^{me} Vve Lion, née Salomon (Magdeleine), 81 ans, rue Saint-Maur, 11.
 29 — Nordemann (Louis), 58 ans, rue Picpus, 76.
 — Ratzkowski (Jacob), 58 ans, rue Saint-Paul, 13.
 30 — Lévy (Charles), 45 ans, rue Picpus, 76.
 — M^{me} Vve Schiller (Charles), née Manuel (Fanny), 77 ans, rue Montholon, 3.
 31 — Aboucaya (David), 75 ans, rue Monceau, 40.

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

En vente chez Durlacher, 83 bis, rue Lafayette, les ouvrages suivants de M. le grand rabbin Wogue :

Pentateuque et Haphtaroth, texte, traduction et notes, 5 vol. in-8° avec gravures ; prix : 25 fr.

Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours ; prix : 12 fr.

Principes généraux de la théologie juive, suivis d'un appendice biographique ; prix : 4 fr.

La Prédication israélite en France ; prix : 1 fr. 50.

Le Scrutin du 28 Mars

Ainsi qu'on le verra plus loin, M. Henri Aron a été, dimanche dernier, élu membre du Consistoire central, pour la circonscription de Paris, par un nombre de suffrages qui touche de bien près à l'unanimité.

Ce résultat était assurément prévu. Trop de sympathies s'étaient groupées autour de M. Aron, et ses déclarations si nettes répondaient trop bien au sentiment général de nos coreligionnaires pour que son élection pût être douteuse. Mais ce qui n'était pas prévu et ce qui ne pouvait l'être, c'est que cette élection s'accomplît dès le premier tour de scrutin. Les précédents ne permettaient pas de l'espérer, car, jusqu'ici, faute d'un nombre suffisant de votants, le premier tour était rarement décisif. Les israélites parisiens ne se passionnaient guère, en effet, pour les élections de cette nature dont ils n'apercevaient pas l'intérêt et la portée ; ils ne se croyaient pas tenus de s'imposer des dérangements, qui, à Paris, vu le très petit nombre des salles de vote, sont souvent considérables, pour participer à la formation d'une assemblée dont le rôle leur échappait, dont les travaux leur étaient inconnus et qui semblait planer dans quelque région inaccessible. Ils ne se rendaient d'ailleurs pas compte qu'un corps élu est toujours l'image du corps électoral qui le nomme et que si le Consistoire central n'avait ni initiative, ni énergie, c'était parce que ses mandants eux-mêmes étaient sans ressort et sans ardeur. Mais la leçon des événements a fini par s'imposer aux plus indifférents. Devant le péril toujours croissant de l'antisémitisme, les électeurs consistoriaux ont enfin secoué leur torpeur et ils sont accourus en foule au scrutin. C'est là précisément ce qui caractérise l'élection de dimanche dernier. Elle marque chez nos coreligionnaires un véritable réveil.

Nous avons d'ailleurs la confiance que cette renaissance

à la vie sera fertile en heureux résultats. Il est impossible que le souffle vivifiant qui a passé sur le corps électoral ne pénètre pas également dans le sein du Consistoire central et ne le tire à son tour du sommeil léthargique où il est plongé. Ce qui nous rassure pleinement à cet égard, ce sont les conditions mêmes où la nomination de M. Aron a eu lieu et qui ne permettent pas de la considérer comme un simple témoignage de sympathies personnelles. Le Consistoire central n'ignore certainement pas les explications et les déclarations qui l'ont précédée et il connaît le sens très précis qui s'y attache. Il sait que les électeurs veulent désormais être défendus. Et ce vœu s'imposera à son attention avec une autorité d'autant plus impérieuse qu'il émane d'une circonscription qui représente à elle seule plus de la moitié du judaïsme français.

Maintenant, il convient de ne pas se dissimuler que la tâche à accomplir, qui est complexe et difficile, qui réclamera d'autant plus d'efforts qu'elle a été plus longtemps négligée, ne saurait incomber uniquement au Consistoire central. Il ne faut pas que les électeurs s'imaginent que, parce qu'ils ont choisi un délégué plein de zèle et de dévouement et qu'ils lui ont confié un mandat bien déterminé, ils ont fait tout ce qu'ils avaient à faire et n'ont plus, pour sauvegarder leurs droits menacés, qu'à se reposer sur la vigilance et la fermeté de leurs représentants officiels. Non ! si le Consistoire central a des devoirs et s'il n'est pas inutile de les lui avoir rappelés, les électeurs ont aussi les leurs, et l'œuvre si louable qu'ils ont accomplie dimanche dernier serait absolument vaine si elle devait rester sans lendemain. Il importe donc que nos coreligionnaires de la circonscription parisienne continuent, après comme avant l'élection, à serrer les rangs et à se sentir les coudes. A la réunion préparatoire qui a été tenue le 16 mars dernier cité Rougemont, les présidents des Sociétés de secours mutuels à qui revient le mérite de l'avoir organisée ont annoncé qu'ils ne s'en tiendront pas là et qu'ils se proposent de convoquer, même en dehors des périodes électORALES, d'autres réunions qui puissent permettre à nos coreligionnaires de débattre leurs intérêts et de se concerter en

vue d'une action commune. C'est là une idée heureuse et qui peut devenir féconde. Nous espérons qu'elle ne tardera pas à se réaliser.

B.-M.

M. Henri Aron, élu dimanche dernier membre du Consistoire central pour la circonscription de Paris, adresse aux électeurs consistoriaux la lettre suivante :

Mes chers coreligionnaires,

Votre empressement à prendre part au scrutin du 28 mars et le nombre important de suffrages que vous avez bien voulu m'accorder attestent votre confiance dans la sincérité de mes déclarations.

Je vous en remercie et vous en suis profondément reconnaissant.

Vous pouvez compter sur moi : mes actes seront conformes à mes promesses.

Veillez agréer, mes chers coreligionnaires, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

HENRI ARON.

Paris, le 30 mars 1897.

Religion et Pratique

Les lecteurs de ce journal doivent trouver que le tournoi que nous avons engagé, mes antagonistes et moi, dure trop longtemps, et ils verraient sans doute avec plaisir l'*Univers israélite* passer à d'autres exercices. Qu'ils veuillent bien prendre patience encore cette fois. Il est à espérer que la discussion sera close, non pas que je me flatte de convaincre mes contradicteurs, mais les positions seront nettement établies, et les lecteurs pourront eux-mêmes tirer de ces débats leurs conclusions.

M. J. W. et M. Delville me reprochent tous deux d'avoir traité dédaigneusement les dogmes ; seulement M. W. attaque

en détail mes arguments, tandis que M. Delville m'oppose sa conception personnelle du judaïsme. Je me vois obligé, par conséquent, de répondre séparément à mes deux adversaires, et je regrette de devoir allonger mon plaidoyer.

Je reprendrai d'abord une à une les objections de M. J. W., et, pour que la brièveté de mon exposé ne nuise pas à la clarté, je mettrai entre deux guillemets les opinions que me prête M. W. et entre, simples guillemets les pensées de M. W. lui-même.

Commençons par rappeler exactement la thèse que j'ai défendue. M'adressant à des israélites qui ne croient pas à l'origine surnaturelle de la religion, je leur disais : Croyez au moins que vous avez, en vertu de votre naissance, des devoirs de solidarité envers vos ancêtres et envers le judaïsme. Les lois religieuses existent, quelle qu'en soit l'origine, et sont obligatoires pour nous tant qu'elles ne sont pas abrogées.

Voyons maintenant ce que M. W. me fait dire : « « Etre né juif, telle est la condition fondamentale pour qu'on soit juif et pour qu'on soit tenu de faire acte de judaïsme. » » Ceci est tellement évident que je ne crois pas l'avoir dit. M. W. ne pense certainement pas que le judaïsme soit obligatoire pour les non-juifs. Le judaïsme n'est pas une religion catholique, c'est-à-dire universelle. Si l'on n'est pas né juif, on n'a aucun devoir envers le judaïsme. « « Cette condition suffit pour nous imposer tous nos devoirs de juif. » » Je n'ai pas examiné la question de savoir si c'étaient toutes les pratiques, la moitié ou le quart que nous devons observer. J'ai parlé du principe, non de l'application.

« « D'où vient à la religion cette autorité souveraine que ma seule naissance me force d'accepter sans révolte ? C'est une question que je puis me poser si je veux ; la solution n'entraînera aucune conséquence pratique. » » Plus loin, M. W. déclare que, d'après moi, la question de l'autorité de la religion est indifférente. M. W. m'attribue une confusion qui n'existe que dans son esprit. J'ai dit que l'autorité et l'origine de la religion étaient deux choses distinctes et qu'une religion pouvait être obligatoire quelle que soit l'origine qu'on lui assigne. Toutefois, je n'ai pas prétendu que le problème de l'origine des religions fût chose indifférente.

« C'est une vaine curiosité que de se demander si les lois qui ordonnent les pratiques sont d'origine divine ou si c'est la crédulité de nos ancêtres qui les a perpétuées jusqu'à nous. » M. J. W. substitue le mot *divine* au mot *surnaturelle* dont je me suis servi dans le cours de mes articles. Si M. J. W. admet que ces deux termes sont identiques, qu'il le dise et le prouve, mais c'est ce qu'il ne fait pas. Et l'ensemble de sa phrase n'a rien de commun avec les idées que j'ai exprimées. Je n'ai pas parlé de vaine curiosité, encore bien moins de la crédulité de nos ancêtres. Je n'appartiens pas à l'école de Voltaire, qui voyait dans tous les législateurs des imposteurs et dans tous les gens religieux des dupes. M. W. devrait aussi savoir que les modernes qui nient l'origine surnaturelle des lois croient ces lois antérieures aux recueils qui les contiennent. Ce n'est donc pas la crédulité qui aurait fait accepter les lois et les aurait perpétuées.

M. J. W. me reproche ensuite d'invoquer tantôt la naissance, tantôt la solidarité, sans recourir à aucune idée morale. Ce reproche n'est pas sérieux. D'abord la solidarité est toujours une idée morale : autrement elle n'aurait aucun sens. Ensuite toute solidarité est fondée sur la naissance, car la religion juive comme la nationalité sont héréditaires. Ce qui n'est pas évident, c'est que le hasard qui nous fait naître français ou juifs nous impose des obligations envers la France et envers le judaïsme. Pour accepter ces obligations, il faut un acte de foi. La foi est donc nécessaire pour fonder les devoirs de solidarité sur la naissance.

Quant à la différence que M. W. veut établir entre la solidarité religieuse et la solidarité patriotique, je ne la saisis pas. M. W. me semble avoir embrouillé sa démonstration. « La solidarité tout élémentaire fondée sur la naissance peut seulement, dit M. W., convaincre un juif qu'il est obligé de rester juif de nom, mais rien de plus. » Ce n'est guère, en effet; autant dire rien du tout. « Pour la patrie, la naissance suffit à fonder l'amour de la patrie.... De même il y a un patriotisme moral qui fait qu'on est tenu d'aimer la religion où l'on est né. » M. W. me paraît ici se contredire : aimer la religion et rester juif de nom, cela ne revient pas au même. « Mais, si du fait que l'on naît français je vois bien qu'on est instinctivement porté à

aimer la France, je ne vois pas du tout en revanche qu'à côté du respect de la loi et de la constitution en vigueur dans notre pays il n'y ait pas de place pour l'esprit d'indépendance qui fait juger à de très bons Français que les codes sont surannés et que l'édifice de la législation est caduc. » M. W. veut parler de quelques lois particulières, car, à part les anarchistes, personne n'a eu l'idée de supprimer les codes et de raser l'édifice de la législation. « En vain, M. R. T. dirait que les frondeurs en politique eux-mêmes se soumettent aux lois et que de même les juifs les plus indépendants doivent obéir au Schulchan Arouch; je ne sache pas que ce soit par respect pour la loi que le commun des Français paye par exemple ses contributions. Et l'on ne peut pourtant pas forcer *manu militari* des gens qui sont d'ailleurs pleins d'estime pour le judaïsme à aller au temple ou à porter des phylactères. » J'avoue que je ne comprends pas, parce que la masse des Français ne paye ses impôts que contrainte et forcée, qu'il en résulte que l'on ne peut comparer les devoirs religieux aux devoirs patriotiques. Il y a d'autres obligations envers le pays que le paiement des impôts. Ensuite M. W. admet-il qu'on fraude l'Etat, quand il n'y a aucun danger à le faire? Si oui, il peut se dispenser aussi des devoirs religieux. Ensuite qu'est-ce que la force militaire a à voir dans des obligations morales? Enfin, que sont ces gens pleins d'estime pour le judaïsme qui ne vont même pas à la synagogue?

« Non, cette solidarité d'humble origine n'aura jamais toute la vertu que lui prête M. R. T. Et cela est si vrai que, pour rendre sa thèse acceptable, M. R. T. est obligé de parler de la force morale du judaïsme et de la noblesse des doctrines qu'il a fait connaître au monde. » J'avais écrit « que nos coreligionnaires réfléchissent bien qu'en se retirant du judaïsme *pratiquant* ils se privent eux-mêmes et privent surtout leurs descendants d'une force morale qui ne se remplace pas, qu'ils considèrent aussi ce qu'ils doivent à leurs ancêtres, ce qu'ils doivent au judaïsme dont ils sont issus. » M. W. confond la force morale que donne la pratique d'une religion avec la valeur morale de la religion et ajoute de son propre cru les doctrines du judaïsme dont je n'ai pas parlé. Il est bien clair que si la religion ne devait pas améliorer l'homme et le moraliser elle serait parfaitement inutile, et ce ne serait pas la peine de démontrer qu'elle est obligatoire.

M. W. me demande comment je concilie mon admiration sincère des fécondes vérités du judaïsme avec mon dédain non dissimulé du côté purement dogmatique de la religion. On verra plus loin le rôle que j'assigne aux dogmes dans la religion, mais je n'ai rien dit des vérités du judaïsme, n'ayant pas l'habitude d'employer des termes aussi vagues.

La solidarité, d'après M. W., est fondée sur la religion et ne la fonde pas. Je répondrai qu'il ne s'agit pas de fonder la religion, mais de la maintenir. Ensuite rien n'empêche d'admettre que la solidarité fait obéir à la religion et que la religion fortifie la solidarité. L'une et l'autre se tiennent. M. W. me concède que la solidarité peut à défaut d'une foi ardente créer une sorte de piété, de déférence, qui est celle de beaucoup de bons juifs. Voilà du coup ma thèse qui a gain de cause, car ces bons juifs valent les croyants ardents. « Mais M. R. T. — et c'est là, je crois, la source de son erreur — vise expressément ceux qui sont détachés du judaïsme, et alors son remède me paraît tout à fait chimérique. Comment veut-on que des gens qui ne pratiquent plus depuis une ou deux générations, et ils sont légion, aillent s'imposer une sujétion fort pénible, etc. » J'en demande pardon à M. W., mais j'ai visé les gens qui se détachent volontairement du judaïsme, non pas ceux qui en sont détachés depuis des générations. J'ai pensé aussi aux parents, qui, pieux eux-mêmes, laissent leurs enfants en user à leur guise avec la religion. Quant à ceux qui ont cessé depuis longtemps d'être juifs, ils ne pourront être ramenés au judaïsme que par l'exemple d'autres israélites.

M. W. termine en m'attribuant l'idée que les pratiques auraient pour source la superstition, l'imagination fantaisiste des docteurs et des textes hébreux qui n'ont rien de sacré. M. W. voudrait-il indiquer où j'ai écrit quelque chose de semblable ? Quand on attaque quelqu'un, il ne faut pas dénaturer sa pensée.

M. W. trouvera peut-être que cette réplique à son essai de réfutation ressemble un peu à la correction d'un devoir d'élève. C'est qu'il m'a fallu arracher un à un les anneaux de la chaîne que M. W. croyait avoir si solidement forgée. Je pense avoir montré que mon contradicteur est constamment resté à côté de mes thèses et de mes arguments.

Passons à M. Delville. Lui et moi avons des conceptions

très différentes des religions en général et du judaïsme en particulier. Cette divergence va si loin que ce qui, aux yeux de M. Delvaille, est une cause de faiblesse pour le catholicisme, me paraît être la force du judaïsme, et que ce qui est un avantage, d'après M. Delvaille, pour le judaïsme, me paraît à moi être le défaut du christianisme. D'après M. Delvaille on ne peut séparer, dans la religion catholique, les dogmes des pratiques, tandis qu'on peut le faire dans le judaïsme. Il cite Pascal qui conseille aux catholiques de s'abêtir, de plier la machine, afin d'arriver à croire. Notons en passant que *s'abêtir*, dans la langue de Pascal, ne veut pas dire s'abrutir. Pascal engage les chrétiens à pratiquer afin d'obtenir la foi. Pour lui la foi est donc le principal, et si les gens pouvaient croire sans pratiquer, ce serait parfait. La pratique est seulement un moyen pour devenir croyant. C'est en plaçant la foi au-dessus des œuvres que saint Paul a séparé du judaïsme le christianisme, qui n'était jusqu'alors qu'une secte juive. Il est vrai qu'après lui la pratique s'est peu à peu réformée dans la religion chrétienne, mais elle a toujours été considérée comme inférieure à la dogmatique.

Si l'apôtre et ceux qui l'ont suivi ont donné une telle importance aux dogmes, c'est qu'ils vivaient sous l'influence de la philosophie grecque et qu'il fallait à tout prix que la religion supplantât la philosophie. Tandis que le judaïsme était purement une religion d'action, le christianisme a voulu devenir une science, et il est le produit bâtard de la religion antique et de la philosophie. La théologie a pris alors une importance capitale et a fini par envahir le judaïsme lui-même, qui jusque-là n'avait eu que les croyances pratiques, si l'on peut s'exprimer ainsi. Croire en Dieu Un, c'était croire à une morale unique. Admettre le messianisme et la résurrection des morts, c'était affirmer que Dieu récompensera les bons et punira les méchants. Mais de la théologie pour de la théologie, nos ancêtres aux temps bibliques et talmudiques n'en faisaient pas. C'est au moyen-âge que nos théologues, qui étaient des philosophes, ont essayé de concilier nos traditions religieuses avec les idées scientifiques du temps. Ils y ont réussi plutôt mal que bien.

Pour ma part, je crois qu'on devrait revenir à l'ancienne

manière de comprendre la religion et ne pas traîner le judaïsme à la remorque du christianisme.

Remarquons aussi qu'on fait tort à la religion quand on oppose la foi aux pratiques, en prenant la foi dans le sens le plus large et les pratiques dans le sens le plus étroit ; les pratiques comprennent la morale, dont la religion proprement dite forme la haie protectrice, tandis que les dogmes sont l'explication de la morale. Cette explication peut être jugée nécessaire, elle l'est certainement, mais elle est subordonnée aux opinions individuelles dès qu'elle sort des idées les plus générales et les plus indémontrables : l'idée de Dieu, du libre-arbitre, de la rémunération. Et ici je répons de nouveau à M. Delvaille qu'on ne peut mettre la révélation au même rang que ces dogmes, parce que c'est un fait historique, qui tombe sous l'appréciation des historiens et des savants. Qu'on y croie, c'est très bien, mais que devons-nous faire de ceux qui n'y croient pas ? Les abandonner ? Je ne puis m'y résoudre, et je crois que si l'on n'avait pas, à l'instar du christianisme, attribué aux dogmes une trop grande valeur, bien des bons esprits n'auraient pas faussé compagnie au judaïsme. Les pratiques peuvent se modifier, quand elles sont devenues impraticables. Les dogmes, une fois déclarés obligatoires, prétendent imposer à la raison humaine des limites étroites. Or, la raison a toujours le dernier mot, et, si l'on fait dépendre la religion de théorèmes philosophiques, on risque de la perdre.

Je répète que je ne dédaigne pas les dogmes, car l'esprit de l'homme se demande toujours et partout le pourquoi des choses, la raison des lois morales et physiques, et il lui faut une réponse quelconque. Mais on ne saurait placer l'explication au-dessus de la chose à expliquer et se contenter de croire en Dieu sans observer ses lois. Nos treize articles de foi ne sont pas le fond du judaïsme ; ils en sont la philosophie, et la philosophie, comme toutes les sciences, est soumise aux fluctuations de la pensée humaine.

R. T.

LES DÉSORDRES DE VIENNE

Les *Débats* ont reçu de leur correspondant de Vienne la lettre suivante :

Les excès et les désordres dans le 2^e arrondissement de Vienne ne peuvent surprendre ceux qui ont suivi d'un œil désintéressé et attentif l'agitation démagogique des antisémites, tolérée avec tant de complaisance depuis des années par les autorités. Ce qui est arrivé devait arriver de toute nécessité et arrivera encore dans des proportions plus fortes ; on n'excite pas gratuitement la populace par des discours incendiaires où l'on répète impunément qu'il faut chasser les juifs, qu'il faut les pendre, sans qu'à la fin cette populace passe des paroles aux actes et se mette sérieusement au travail, en démolissant, pillant et dévastant les maisons et les boutiques des juifs, et en menaçant ceux-ci même dans leur sûreté personnelle.

Le 2^e arrondissement, la Leopoldstadt, était autrefois le ghetto de Vienne : les juifs y demeuraient et y demeurent encore en masses compactes, quoique le faubourg n'ait plus rien d'un ghetto. Bien au contraire, c'est un des quartiers les plus élégants de Vienne et le Corso par où l'on arrive au Prater. Or, c'était précisément ce quartier des juifs que Lueger, le chef des antisémites, avait choisi, par une ironie cruelle, pour s'y faire élire député à la Diète ; et il y réussit grâce au terrorisme exercé par ses partisans et grâce aussi à la poltronnerie des libéraux.

Aux dernières élections parlementaires une réaction s'y fit sentir ; Lueger lui-même n'avait pas daigné accepter le mandat du II^e arrondissement : il s'était réservé celui de la V^e curie, au VI^e arrondissement, et avait désigné, comme candidat des antisémites, l'abbé Dittrich, un de ces vicaires acharnés à prêcher la croisade contre les juifs. Aux élections du 9 mars, grâce à la division qui régnait entre les libéraux, il y eut ballottage, et les électeurs furent de nouveau appelés aux urnes le 22 mars. La victoire resta définitivement aux libéraux ; leur candidat, un juif, le conseiller aulique docteur Kareis, l'emporta.

Quoi d'étonnant que la foule antisémite, déçue dans son espoir de voir tous les députés de Vienne se ranger sous les ordres de Lueger, excitée de plus par des libations copieuses de toute la journée, en vint à des excès déplorables ? Elle se rua sur les cafés, sur les magasins appartenant à des juifs. On ne démolissait pas seulement, on volait et pillait aussi, et, chemin faisant, on rouait de coup les juifs qu'on rencontrait ; un d'eux a même reçu un coup de couteau dans le dos. Et la police n'intervint malheureusement que trop tard, lorsque la dévastation avait déjà accompli son œuvre, que, sur les cris d'alarme, les propriétaires des magasins dans les rues menacées avaient déjà fermé leurs boutiques. D'ailleurs, les démolisseurs n'opposaient nulle part de résistance ; après avoir bombardé les fenêtres, les étalages, ils se sauvaient au plus vite pour recommencer plus loin.

Le comble, c'est que maintenant les feuilles antisémites disent que les désordres sont l'œuvre d'agents provocateurs payés par les juifs. Les socialistes vont employer, comme arme politique, le boycottage, imitant en cela l'exemple des antisémites ; de même que ces derniers vont crier partout : « N'achetez pas chez les juifs ! », de même les socialistes se mettent à boycotter les industriels antisémitiques, en ne fréquentant plus des établissements dont les propriétaires se sont déclarés contre eux et n'achetant plus rien chez les épiciers ou marchands antisémitiques. Les haines politiques influent vraiment trop sur les relations sociales dans ce pays.

LETTRE DE NANCY

Une conférence sur Henri Heine. — Discours de M. le grand rabbin de Nancy

Monsieur le Rédacteur en chef,

La date fixée pour l'Assemblée générale de la Société de conférence et de lecture, et qui était le 11 mars, coïncidait avec la quatrième conférence de l'hiver 1896-1897, faite par M. Geismar, boursier d'agrégation et ayant pour sujet *Henri Heine*.

M. Geismar avait déjà caractérisé l'hiver dernier la part prise par le judaïsme dans la littérature allemande ; mais, n'ayant pu en une seule causerie épuiser un si vaste sujet, il avait dû réserver une grande partie de la question.

Heine possède au suprême degré les trois caractères distinctifs du génie juif, ou, du moins, pour mieux dire, de ce génie particulier que l'intolérance et la compression développent chez les juifs et qui est en train de disparaître avec tant d'autres qualités intellectuelles et morales. Il a la philosophie, le lyrisme, l'esprit de saillie. Il est Français par son esprit et par son cœur.

M. Geismar a divisé sa conférence en deux parties. Dans la première, il retrace la vie de Heine ; dans la seconde, il apprécie ses œuvres et son génie tout personnel.

M. Geismar fait ressortir l'influence qu'eut sur Heine le milieu fait de douceur, de bienveillance, d'indulgence, où il passa les premières années de sa jeunesse, l'amitié dont il se prit pour le tambour Le-grand, qu'il a immortalisé, son amour malheureux pour sa cousine Amélie, le profond désenchantement qui en résulta pour lui et qui contribua à donner à sa poésie un cachet tout personnel. Après avoir infructueusement cherché à entrer dans diverses carrières, ce qui l'avait même conduit à se convertir, il se consacra exclusivement aux lettres.

Dans l'âme de Heine existent côte à côte deux sentiments dont l'association paraît d'abord impossible, « deux fleurs étranges mêlant leur parfum. » Aucun poète dans aucune littérature ne produit une impression aussi étrange. Tantôt c'est le poète généreux qui s'enthousiasme pour les nobles causes, ou qui plaint les souffrances de ses coreligionnaires. Tantôt c'est le philosophe sceptique qui éclate d'un rire amer et se moque de ce Heine qui rêve et qui pleure.

Vers la fin de sa vie, il regretta sa conversion et revint à la foi, ou, du moins, à l'inspiration juive.

Heine est certainement l'égal des plus grands poètes lyriques. Il est impossible de se rendre compte de son génie, si l'on oublie qu'il est juif. Sous son rire railleur, on devine cette douleur qui semble l'écho dix-huit fois séculaire des souffrances d'un peuple qui n'eut d'autre vengeance que cette âpre ironie des prophètes de la Bible transportée dans les sombres demeures du ghetto.

Immédiatement après la conférence de M. Geismar, accueillie avec une faveur marquée, l'Assemblée générale de la Société eut lieu sous la présidence de M. le grand rabbin Bloch.

M. le président fait part des excuses de MM. Charleville, Raymond, Caen, Alfred Lang, membres du comité, empêchés d'assister à la séance.

M. le grand rabbin fait remarquer ensuite que, bien que cette première assemblée générale soit en elle-même un fait minime, elle marque peut-être une date dans l'histoire de la Communauté de

Nancy et même du judaïsme français. Celui-ci, dit-il, est en voie de transformation, on ne peut pas le contester. La Révolution, en l'émançant, l'a projeté hors de ses voies traditionnelles, et depuis lors il ressemble à un torrent débordé qui a quitté son lit et qui ne sait pas où s'arrêter. Où va-t-il ? Sûrement au but glorieux que Dieu lui a assigné et qui est le bonheur de l'humanité. Par quels chemins mystérieux et détournés ? Nul ne le sait, si ce n'est celui qui est le maître du temps et de l'espace, qui a placé la lumière près des ténèbres, le Sinaï non loin de l'Égypte. Autrefois isolé du monde extérieur, il se nourrissait de piété, de foi, de vie de famille, des mille cérémonies touchantes du culte public et privé. Aujourd'hui fusionné avec la société ambiante qui le sollicite par tous les besoins et par tous les plaisirs, qui le prend dans son engrenage et menace de le dévorer, il n'a plus rien de ce qui défendait l'intégrité de son Âme, il n'a plus ces foyers qui l'alimentaient de pensées et de sentiments, ces sources où il retrempait sa vitalité, son éternelle jeunesse. Il faut donc que, semblable aux serviteurs de patriarches, il s'en aille dans le désert creuser des puits nouveaux en remplacement de ceux que les Philistins ont comblés.

Un des plus efficaces moyens d'édification et de sanctification était naguère encore les réunions pieuses que les confréries, les hébroths organisaient chaque samedi, et où des savants renommés ne dédaignaient pas de venir glorifier la religion, vulgariser la science, ouvrir à la foule avide de s'instruire les trésors de l'histoire et de la morale. Une faute a pour conséquence une autre faute : la violation du sabbat a été la ruine de cet enseignement populaire, qui répandait dans les masses des connaissances sérieuses et surtout y entretenait, y réchauffait le sentiment israélite avec toutes les vertus domestiques et sociales qui lui font cortège. La perte était grave, il fallait la réparer au plus vite. C'est ainsi que l'éminent grand rabbin de France, qui comprend si bien les besoins de son temps et de son pays, fut amené à préconiser, comme un remède au mal, l'œuvre des conférences. L'exemple avait déjà été donné à l'étranger, les résultats avaient été satisfaisants. L'idée, lancée dans notre Communauté, y rencontra une faveur inattendue. Des collaborateurs vinrent des points les plus opposés de l'horizon. De leur entente sortit notre Société, qui est sur le point de terminer le deuxième cycle de ses conférences et qui s'honore d'avoir été la première dans son genre à fonctionner en France.

Ce qu'il y a d'original et particulièrement intéressant dans cette création, c'est qu'elle ressuscite en notre siècle de civilisation raffinée un spectacle des temps primitifs, de ces temps héroïques où la Palestine subjuguée vibrait de foi et d'enthousiasme et se préparait à mourir pour sauver son idéal religieux. La parole vivante était alors la base du culte comme l'Âme de l'enseignement, et ceux qui la portaient devant le peuple, ce n'étaient pas, le plus souvent, des orateurs attirés, des professionnels, mais le premier venu dans

l'assemblée, celui que son cœur poussait, les hommes qui se distinguaient par leur science, par leur piété, ou tout simplement par leur amour de la vérité et de la justice.

On s'instruisait les uns les autres, et il n'y avait personne dont on dédaignât d'apprendre quelque chose. C'est exactement l'esprit de notre Société. Nous sommes heureux de venir écouter tour à tour ceux qui veulent bien nous apporter le fruit de leurs méditations ou de leurs travaux, non sans une prédilection marquée pour les plus jeunes, parce qu'ils attirent comme l'inconnu et qu'ils séduisent comme l'espérance. La jeunesse, c'est une promesse qui se lève ; la jeunesse, c'est l'avenir qui s'avance ; et il est doux de constater que dans toutes les directions où ses études la conduisent, elle n'oublie pas que, par-dessus tous les devoirs qui lui incombent, par-dessus tous les services qu'elle est appelée à rendre, par-dessus toutes les gloires qui l'attendent, il est pour elle une gloire unique, un devoir inéluctable, une belle cause à servir, celle d'aimer, de respecter, d'honorer le judaïsme, de se serrer autour de son drapeau séculaire, de faire front à ses ennemis, de prouver par une courageuse fidélité que s'il n'a en ce moment ni le nombre, ni la puissance, ni la faveur, ni le repos, il a mieux que tout cela : il a la force des choses divines et impérissables, la force qui est dans la vérité, dans le droit, dans le progrès, la force d'exciter l'enthousiasme de nobles âmes et d'inspirer les grands et sublimes dévouements.

La bibliothèque a eu moins de succès que les conférences. Les emprunteurs de livres ont été rares, les lecteurs sur place encore davantage. Je ne fais pas difficulté de convenir que la faute en est peut-être au Comité, qui a cru devoir commencer par garnir ses rayons d'ouvrages de science et d'érudition. Ceux d'un genre plus léger auront leur tour, et j'ai le plaisir de vous annoncer que les dernières acquisitions sont de nature à satisfaire les goûts les plus variés et que nous aurons soin, désormais, de nous tenir au courant de toutes les publications récréatives qui intéressent le judaïsme de près ou de loin.)

En attendant, contentons-nous de ce qui a été fait. Le résultat est déjà appréciable. Il est dû d'abord à nos éloquents conférenciers, dont le talent a attiré les auditeurs, puis aux membres de notre Comité, qui ont rivalisé de zèle et de savoir-faire. Que nos chaleureux remerciements aillent aux uns et aux autres. Je signale spécialement à votre reconnaissance M. le Dr Netter, un véritable maître Jacques du dévouement, tour à tour conférencier, organisateur de la bibliothèque, administrateur ; M. Lambert, un trésorier à qui un trésor vide aurait fait une sinécure si sa sollicitude ne s'étendait à maint autre objet ; M. Ruef, le secrétaire, qui représente dans notre sein l'élément jeune et qui le représente avec un sérieux au-dessus de son âge. En dehors du Comité, nous avons des obligations particulières à M. Beyersdorf, qui a bien voulu accepter les

fonctions arides de bibliothécaire et qui les remplit avec le tact et l'amabilité qui le caractérisent....

Après ce discours très applaudi, M. Ruef, secrétaire, donne lecture du compte rendu moral; M. Lambert, trésorier, du compte rendu financier.

Il est procédé ensuite au tirage au sort des membres sortants du Comité, qui sont au nombre de 5.

Le sort désigne MM. Léopold Lambert, Raymond Caen, Henry Charleville, Alfred Lang, Léon Hatzfield. Ils sont tous réélus par acclamation, sauf M. Lang, qui avait écrit pour décliner toute nouvelle candidature. M. Beyersdorf est élu à sa place.

R. STAMM.

Les Colonies juives

SOCIÉTÉ « JISCHOUB ERETZ ISRAEL »

*Conférence faite par M. Braguine, administrateur de la
Colonie de Beer-Tabiat*

Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, de les entretenir, quoiqu'un peu tardivement, d'une conférence faite le samedi 4 mars, au local de la Société palestinienne, par M. Braguine, sur les progrès actuels de la colonisation en Terre-Sainte.

Aucun de nous, en effet, ne peut rester indifférent devant ce mouvement de colonisation, qui est en train de prendre un développement des plus importants, et qui est appelé peut-être, dans un avenir assez rapproché, à modifier sensiblement les conditions d'existence de la race juive, et dans un sens des plus heureux.

Aussi est-ce avec un véritable sentiment de satisfaction et d'orgueil que nous avons assisté à la conférence si documentée faite par M. Braguine, qui venait nous faire constater les résultats obtenus par l'œuvre de colonisation, résultats qui dépassent les espérances des plus optimistes. M. Braguine n'est pas un simple touriste; c'est un homme " du métier " à tous les points de vue, qui, agriculteur diplômé, a fait ses preuves en matière de colonisation. Parti de Jaffa pour se rendre à la colonie de Beer-Tabiat, dont il venait d'être nommé administrateur, il suit la chaussée qui conduit à Jérusalem, entre les montagnes de la Judée à gauche, couvertes d'une sorte de fumée bleuâtre qui semble formée des âmes des héros, et les dunes sablonneuses de la Méditerranée à droite.

Et ce sont, à chaque étape de son voyage, des descriptions intéressantes et des aperçus pleins de sagacité et de poésie sur les nombreuses colonies juives qu'il rencontre sur son chemin. — C'est d'abord Rischon-el-Zion et ses grandes caves en pleine activité; puis c'est Vaad-el-Hanin, autre colonie viticole de moindre importance, mais aussi florissante. C'est encore Rehobot, puis Ekron, vaste jardin d'arbres fruitiers; enfin Yderah où les voyageurs descendent et sont accueillis à bras ouverts par les colons. — Et sur tout ce tableau d'activité et de travail plane le parfum pénétrant des orangers, tandis que de toutes parts la claire verdure des mûriers vient égayer le paysage.

Quelques villages arabes, tristes, secs, mal cultivés et gris font tache sur le clair et joyeux paysage qui les entoure.

Après quelques heures de voiture, les voyageurs arrivent à Beer-Tabiat, but de leur voyage. — La colonie, qui n'a que six mois d'existence, a été établie sur un monticule dominant, à perte de vue, la vaste plaine qui s'étend, d'un côté jusqu'à la mer, et de l'autre jusqu'aux montagnes d'Ephraïm. Là, pour la première fois en Palestine, on a fait l'essai d'un établissement purement agricole. Le terrain est de très bonne qualité, très propre à la culture des céréales. Il a été partagé en trois grands lots, et chacune des dix-sept familles, qui composent actuellement la colonie, a reçu une part de terrain prise dans l'un de ces lots, avec deux chevaux, deux ou quatre bœufs, et autant de vaches. Cent cinq personnes vivent en ce moment sur le territoire de Beer-Tabiat, dans des maisons confortables, pourvues avec abondance de tout ce qui est nécessaire pour le travail de la terre. Déjà les champs sont défrichés et ensemencés; déjà les moissonneuses, les faucheuses et les batteuses mécaniques attendent dans leur hangar le moment d'entrer en mouvement. Les hommes travaillent dans les champs, les femmes s'occupent des travaux du ménage, et les enfants mènent, en jouant, les bestiaux aux abreuvoirs. — Dans cette colonie de Beer-Tabiat, qui a été fondée (on ne saurait trop le dire) grâce à des cotisations infimes, fournies par des gens pauvres mais pleins de dévouement, rien n'a été négligé pour parvenir à la réussite. — Les colons se préparent à remercier Dieu de ses bienfaits, dans une superbe synagogue due à la générosité de M. Grinberg, du Howench-Zion de Russie.

En terminant sa conférence, Monsieur Braguine a fait un chaleureux appel à toutes les bonnes volontés en faveur de l'œuvre de colonisation palestinienne. Il ne manque pas, a-t-il dit, malgré l'erreur généralement répandue, de colons et d'ouvriers juifs. Dans les colonies actuellement existantes il s'est formé, petit à petit, un noyau d'ouvriers expérimentés, propres à aller en pionniers fonder plus loin d'autres colonies, qui serviront elles-mêmes à former de nouveaux colons. Autour de ces noyaux primitifs se grouperont les colons d'origine plus récente. Et c'est ainsi que ce mouvement si

bienfaisant pour la race juive pourrait se propager de proche en proche sur la Terre-Sainte, et rapidement, si les ressources pécuniaires n'étaient pas aussi limitées qu'elles le sont actuellement.

Monsieur Braguine a fort bien fait de nous parler des colonies juives. Montrer en effet qu'une telle entreprise est bonne et moralisatrice, qu'elle possède tous les éléments de vitalité et de prospérité, c'est lui attirer d'une façon certaine le concours de tous ceux, et ils sont nombreux, qu'intéressent le sort de nos frères malheureux et l'avenir même d'Israël.

W.

Une Conférence à l' « Union scolaire »

L'*Union scolaire* a inauguré le 24 mars la série de ses conférences, par une causerie de M. Maurice Bloch, le sympathique directeur de l'école Bischoffsheim. Le sujet choisi par l'orateur était « Franklin », Franklin brave homme et moraliste. Les salons étaient bondés d'auditeurs et d'auditrices qui ont fêté de leurs applaudissements le spirituel et amusant conférencier.

M. Bloch a insisté tout d'abord sur la force de volonté extraordinaire que Franklin montra dès son enfance pour acquérir de l'instruction et pour apprendre le métier d'imprimeur qu'il voulait exercer. Il n'avait pas d'argent pour acheter des livres ; il économise sur les quelques sous qu'il recevait pour ses repas. Il était placé chez son frère qui avait une imprimerie, mais il n'y faisait chez lui que des courses. Franklin le quitte et va à pied à Boston. Après avoir travaillé dans cette ville, il part pour Londres, où l'on imprimait bien mieux qu'en Amérique, il se perfectionne dans son métier. Revenu en Amérique, il fonde une société où les membres ne pouvaient être admis qu'en jurant de ne faire aucune distinction entre les adeptes des différentes religions. Ceci, un demi-siècle avant la Révolution française. Par les livres qu'il publia, et principalement par un almanach, Franklin, qui était un savant et un moraliste, acquit une grande autorité sur l'esprit de ses concitoyens. Il fut choisi pour négocier avec l'Angleterre la liberté des Américains et, lorsque l'obstination des Anglais rendit une guerre inévitable, c'est lui encore qui fut chargé d'aller en France, pour gagner notre pays à la cause de l'indépendance des Etats-Unis. Il était alors octogénaire. Les Etats-Unis furent le premier pays qui proclama l'égalité de tous les cultes. Une colonne de marbre fut érigée par les juifs américains à l'occasion du traité qui mit fin à la domination anglaise, et elle portait une inscription rappelant le principe de la tolérance religieuse. On a pu voir cette colonne lors de l'exposition qui fut ouverte pour fêter le centenaire de l'indépendance américaine,

et un Anglais, catholique et royaliste, disait qu'à elle seule elle valait la peine qu'on se dérangeât pour aller aux États-Unis.

Franklin fut donc un de ceux qui ont le plus fait pour la liberté religieuse, et nous juifs, qui avons souffert de l'intolérance, devons honorer la mémoire du patriote américain. M. Bloch, dans sa conférence spirituelle et instructive, lui a rendu un hommage mérité.

Puisse les conférences suivantes être aussi justement applaudies que celle de M. Bloch !

M. L.

Un Pourim bien fêté

Nous recevons d'Avignon la lettre suivante :

Je tiens à vous signaler une œuvre qui vient de se créer à Avignon. A la suite d'un très éloquent discours sur la femme juive prononcé par M. Bauer, rabbin d'Avignon, les dames de notre Communauté, sur l'initiative de Mme Bauer, se sont réunies le jour de Pourim et ont formé une Société ayant pour titre *Société de Bienfaisance des dames israélites* et pour but de propager la religion israélite parmi ses membres et de les unir par un lien d'amitié et de charité en venant en aide à tous les malheureux, quel que soit le lieu de leur résidence. Ces dames ont pris pour devise : *Religion, Charité, Amitié.*

Les sociétaires ont promis de suivre régulièrement les offices du Sabbat et des fêtes et de venir en aide à tous les malheureux.

La Société reçoit des membres de toutes les villes ; il suffit, pour être admis, de verser une cotisation de 12 francs par an. Cette création a été si bien accueillie que toutes les dames d'Avignon ont tenu à la soutenir et que, à la suite d'une démarche de notre rabbin, la grande majorité des dames de Carpentras a suivi leur exemple.

La Société fonctionne dès aujourd'hui et vient en aide à un grand nombre de malheureux, car notre ville, placée sur la grande ligne, est le passage de nombreux pauvres qui, jusqu'à présent, avaient ruiné notre modeste budget.

J'ai jugé utile, Monsieur le directeur, de vous faire connaître cette œuvre intéressante, pensant que l'initiative des dames de notre ville pourrait servir d'exemple à d'autres Communautés et que la religion, si attaquée par l'indifférence générale, aurait besoin pour se relever (comme du temps d'Esther) du dévouement de nos femmes juives. J'ai pensé aussi que parmi les nombreux lecteurs de votre journal il se trouverait des personnes qui voudraient lui témoigner leur sympathie.

La présidente de l'œuvre, Madame Bauer (femme de notre rabbin), et la trésorière, Madame Roger Valabrègue, recevront les moindres dons avec une vive reconnaissance.

Veuillez agréer, etc.

Le Président de la Communauté
B. CARCASSONNE.

L'Antisémitisme en Province

On nous écrit de Bordeaux :

Ces jours derniers, M. Hirschler, un de nos ministres officiants, se rendit chez M. Maille, facteur d'orgues, à l'effet de solliciter de cet industriel une annonce pour le Calendrier israélite que M. Hirschler publie chaque année. Il faut dire que M. Maille, catholique et constructeur de plusieurs orgues des églises à Bordeaux, a également construit, en 1882, celui de notre nouvelle synagogue. M. Maille accueillit fort poliment M. Hirschler et lui dit qu'à son grand regret il ne pouvait lui confier d'annonce dans son recueil, parce qu'il craignait « d'avoir de graves difficultés avec le clergé ». Il y a quelques années, il avait fait mettre sur ses cartes et factures : *Fournisseuse du Consistoire israélite*, et un avis de l'Archevêché lui intima l'ordre d'avoir à supprimer cette mention.

Voilà une chose édifiante, en vérité !

Nous autres, juifs, nous avons la bénévoles confiance de faire travailler un chrétien, et on le force à rougir de cette confiance et de ce travail ! Que ne l'a-t-on empêché aussi de toucher l'argent maudit de ces pestiférés ? Et l'architecte et les ouvriers qui ont édifié le temple, ils ont donc commis aussi une œuvre infâme ? Et cela se passe à Bordeaux, dans une grande ville de 260,000 habitants où, disons-le bien vite, on colle toutes les nuits sur les murs des petits placards ainsi conçus :

Bordelais, n'achetez pas aux juifs !

Je pourrais, Monsieur le Directeur, multiplier les exemples pour vous montrer combien l'antisémitisme provoque chez nous de basses rancunes et de sourdes menées ; mais je serais,

Dans ce cas, trop justement accusé de parler *pro domo mea*, et je préfère m'en tenir là. Aussi bien le sujet est profondément triste. Nous voyons souvent des Parisiens nous affirmer qu'à Paris personne ne fait attention aux grognements des antisémites (1) et que les juifs y travaillent assez librement. J'ai simplement voulu vous dire qu'il est loin d'en être de même à Bordeaux.

Veuillez agréer, etc.

S. F.

DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 25 mars au 1^{er} avril

M ^{me} Edouard Kohn (Ecoles, 1,500; Hôpital de Jérusalem, 1,000).....	2.500		
M ^{mes} Léon (Alexandre).....	250	MM. May (Nathan).....	20
Schuster (Nathan).....	200	Roos, à Bruxelles.....	20
MM. Belmann (Albert).....	100	Samuel (Emite).....	20
Blum (Albert).....	100	Alexandre (Alfred), à	
Saint-Paul (Georges)....	100	Bourg-la-Reine.....	10
Goldschmidt (E.).....	200	Baur, bd des Italiens...	10
Halphen (Georges).....	200	Bing.....	10
Ach (Moïse et son fils		Cahen (Salomon).....	10
Marcel).....	70	Lévy (Cerf), 43, rue du	
Lévy (Saltes).....	50	Temple.....	10
le Dr Moch, a Haguenau	50	Rosenberger.....	10
M. et M ^{me} Nathan, 28, avenue		Schneerb (Jules).....	10
Bugeaud.....	30	Baer (Salomon), 11, fbg	
M ^{mes} Franck (Jules), 19. rue		St-Honoré.....	5
Bergère.....	25	Benhas.....	5
Mayer (Eugène).....	25	Bloch, 3, rue Turbigo...	5
MM. Meyer (Joseph).....	25	Eschwège.....	5
Dreyfus (Narcisse).....	20	Kahn, 43, rue des Francs-	
le lieutenant-colonel Heu-		Bourgeois.....	5
mann et son fils Albert	20	Lévy (Jacob). 14. rue du	
Lévy (Henri). 11. boule-		Temple.....	5
vard Strasbourg.....	20		

(1) Ces Parisiens-là sont bien mal renseignés.

(NOTE DE LA RÉDACTION.)

Quête pour distribution des Azymes

MM. de Rothschild (baron Edmond).....	400	MM. Lehmann (Simon).....	20
de Rothschild (baron (Alphonse)).....	350	Lévy (Néptali).....	20
de Rothschild (bar. Gustave).....	350	Lévy (Maurice).....	20
M^{me} de Rothschild (baronne Nathani-).....	200	Mantoux frères.....	20
MM. Bardac (Noël).....	100	Moyse (Maurice).....	20
Ephrussi (Michel).....	100	Neymarck (Alfred).....	20
Hirsch (Joseph).....	100	Oppenheim (P.-M.).....	20
Cornely (Max).....	60	Rau (Louis).....	20
Cerf (Hippolyte).....	50	M^{me} Seligmann.....	20
M^{me} Hillel.....	50	MM. Salomon (Adam).....	20
MM. Lange et Teutsch.....	50	Stern (Moïse).....	20
M^{me} Katz (Joseph).....	50	Schulmann.....	20
MM. Lazard (Alexandre).....	50	Tedesco frères.....	20
Rikoff (Martin).....	50	Wertheim (L.).....	20
M^{me} de Koenigswarter (baronne Maximilien).....	40	Weill (Emile).....	20
M. Oppenheim (Alexandre).....	40	Winter (David).....	20
M^{me} Worms (Hippolyte).....	40	Cohen (Hermann).....	15
MM. Taub (Louis).....	40	Masse (David).....	15
Brühl (David).....	30	M^{me} Samuel, 46, rue de Provence.....	10
Oulif (Emile).....	30	MM. Aron (Léopold).....	10
Asscher.....	25	Aron (Marchand).....	10
M^{mes} Brühl, 69, rue de Courcelles.....	25	Baumann.....	10
Delavigne.....	25	Baumgarten.....	10
Gompertz.....	25	Bénédict (Salomon).....	10
Halphen (Auguste).....	25	Bloche (Arthur).....	10
Lazard (Elie).....	25	Brunschwig (Simon).....	10
Léon (Alexandre).....	25	Boas.....	10
MM. Lévy (Salles).....	20	Brisac.....	10
Levot (Léon).....	20	Braun (Isidore).....	10
Lyon (le Colonel).....	20	Cahen (Isidore).....	10
Mayrargues (Alfred).....	20	Cahen (Mayer).....	10
Lehmann (Mathias).....	25	M^{me} Cahn (Heimann).....	10
Alberti.....	20	MM. Cohen (D.).....	10
Akar.....	20	Dann.....	10
M^{me} Anspach, 83, rue Monceau.....	20	M^{me} Dreyfous (Ferdinand).....	10
MM. Aron (Jacques).....	20	MM. Emden.....	10
Beer (Jules).....	20	Flaschfeld.....	10
Bickart-Sée (Simon).....	20	Fribourg (Gerson).....	10
Bloch (David).....	20	Gradwohl.....	10
Brunschwig.....	20	Houlmann.....	10
Beer, 13, r. Poissonnière.....	20	M^{mes} Hecht.....	10
Denney (Léon).....	20	Held.....	10
Daltroff (Julien).....	20	MM. Hermann (Joël).....	10
Dreyfus (Achille).....	20	Hirsch (Jules).....	10
M^{me} Dreyfus (Emile).....	20	Jacob (Edouard).....	10
MM. Dreyfus (Gustave).....	20	Kahn (Jacques).....	10
Feist.....	20	Kayser (Henri).....	10
Fould.....	20	Kraemer (Eugène et Alfred).....	10
Goldschmidt (Alexandre de).....	50	M^{les} Kahn, de Neuilly.....	10
Heymann (Alfred).....	20	MM. Kahn (Salomon).....	10
Hirschmann (Raphaël).....	20	Kléberg.....	10
Hadarnard (David).....	20	Keim (Eugène).....	10
Koch.....	20	Docteur Leven.....	10
Zadoc Kahn, grand rabbin de France.....	20	Leven (Narcisse).....	10
Lajeunesse (Jules).....	20	Lévy (Alcan).....	10
Lehmann (Joseph).....	25	Les fils de Lévy (Abraham).....	10
		Mayer (M.).....	10
		Mayer, 4, rue Marbeuf.....	10
		Marx (Charles).....	10
		Meyer (D.).....	10
		La Société « Mission d'Israël ».....	10

MM. May (Jacques).....	10	MM. Bacharach.....	5
Mantoux (Adrien).....	10	Bernheim.....	5
Nathan.....	10	Bignard (Abraham).....	5
Oberndoerfler (Hugo)...	10	Brunschwig (Aron).....	5
Oppenheimer.....	10	Bollack (Henri).....	5
M ^{me} Oulry.....	10	Dannhauser.....	5
MM. Picard.....	10	M ^{me} Deutz.....	5
Revel.....	10	MM. Edinger (Edouard).....	5
Rodrigues (famille).....	10	Falkenberger.....	5
M ^{me} Rheims (Mayer).....	10	Gaffré (Arthur).....	5
M. Rheims (Isidore).....	10	Lévy (Emile).....	5
M ^{me} Ratisbonne (Achille)....	10	Goldschmidt, 22, rue Bau-	
MM. Samuel (Joseph).....	10	din.....	5
Vanderheym.....	10	Lyon (Raphaël).....	5
Worms, 6, rue des Jeu-		May.....	5
neurs.....	10	Mayer (Salomon).....	5
M ^{mes} Weil (Ignacc).....	10	Olivetti.....	5
Wertheimberg.....	10	Reblaub.....	5
M. Worms, 6 bis, rue Châ-		Rodrigues.....	5
teaudun.....	10	Rothschild.....	5
M ^{me} Aron (Isaac).....	5	Van Lée.....	5
MM. Aronsohn.....	5	Weill (Alexandre).....	5
Aron (Eugène).....	5	Weill (D.).....	5
Aron (Arnold).....	5	Wisner.....	5
		Wolf (Emmanuel).....	5

(La fin au prochain numéro.)

Nouvelles diverses

ÉLECTION AU CONSISTOIRE CENTRAL

Circonscription de Paris

Scrutin du 28 Mars 1897

	Paris.	Province.	Total.
Inscrits.....	3312	477	3789
Dont le 1/3 est de..	—	—	1263
Votants.....	1121	256	1377
Bulletins nuls.....	—	—	22
Suffrages exprimés..	—	—	1355
M. Henri Aron.....	—	—	1309 Élu.
M. le Dr Metzger....	—	—	39
Divers.....	—	—	7

* * *

Nous recevons de M. le docteur Metzger une lettre où, contrairement à son droit, il met des tiers en cause et que, pour cette raison, nous ne pouvons publier.

Paris. — *Une Conférence à la Sorbonne.* — Samedi dernier, 20 mars, M. Léon Rosenthal, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé d'histoire au lycée de Dijon, donnait à la Sorbonne, pour la *Société des Etudes italiennes*, une conférence sur *Sandro Botticelli et sa réputation à l'heure présente.*

Notre jeune coreligionnaire était préparé à traiter un sujet aussi délicat par de longues études et par des voyages artistiques accomplis en Angleterre et en Italie. Il a su intéresser au vieux maître italien un auditoire nombreux et choisi qui ne lui a pas ménagé les marques de sympathie.

Dans une causerie élégante et vivante, il a montré ce qu'il y avait de conventionnel et de faux dans la vogue dont jouit Botticelli; il a rappelé, en termes concis, l'histoire de la peinture italienne et de son influence sur la France.

M. Rosenthal a su donner à son sujet une portée large et générale, et les hautes leçons qu'il en a tirées ont reçu un accueil chaleureux. Brillant début et qui fera plaisir à tous les amis du sympathique conférencier et de son honorable famille. A. C.

Nancy. — Le mariage de M^{lle} Bloch, belle-fille de M. Kinsbourg, conseiller de préfecture, avec M. Worms, juge d'instruction à Auxerre, a été célébré mardi à Nancy.

Après la cérémonie, de nombreux invités ont été reçus par la famille au Grand-Hôtel.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le grand rabbin Bloch, qui a prononcé un éloquent discours.

On remarquait dans le cortège M. le préfet Stéhélin et sa famille, M. Fould, président du Consistoire, ainsi que M^{me} et M^{lle} Fould; dans l'assistance, M. Sadoul, premier président, M. Teutsch, trésorier-payeur-général et une foule d'autres notabilités.

Lyon. — M. Marc-Lévy, professeur d'allemand à la Société de l'enseignement professionnel du Rhône et à l'école supérieure de Commerce de Lyon, vient d'être nommé officier de l'Instruction publique. Cette distinction a donné lieu à une manifestation des plus flatteuses pour l'honorable professeur. Les élèves des quatre cours de l'enseignement professionnel, qui sont presque tous des employés de commerce, des ouvriers et dont un grand nombre sont de fervents catholiques, lui ont offert, à titre de souvenir, des palmes en or garnies de brillants et lui ont exprimé en même temps, dans une adresse couverte de signatures, leur affectueuse gratitude.

Londres. — La science et le judaïsme viennent de faire une perte considérable : John James Sylvester, un des plus célèbres mathématiciens de ce siècle, vient de mourir dans sa quatre-vingt-troisième année.

Vienne. — Le fameux écrivain israélite, Edouard Kulke, est mort le 20 mars à Vienne dans sa soixante-sixième année. Né le 28 mai 1831 à Nikolsburg d'une famille qui comptait beaucoup de rabbins dans son sein, Kulke s'acquit dès sa jeunesse un renom comme auteur de nouvelles.

Il s'est attaché surtout à la description des mœurs juives, et, à l'instar de Léopold Kompert, il a peint les scènes du Ghetto. Kulke était juif dans l'âme et était demeuré fidèle à son culte.

Il s'exerça aussi dans l'art dramatique, écrivit des tragédies : « Dom Perez » et « Korah », une comédie, etc. Il s'occupa également de questions esthétiques ; son plus remarquable ouvrage dans cet ordre d'études est « l'évolution des opinions ». Dans ces dernières années, Kulke s'appliquait de préférence à la philosophie et exposait les résultats de ses recherches dans des conférences.

Goettingue. — Le professeur Lexis a calculé qu'il y a 7,403,000 juifs sur la terre. Sur 10,000 habitants il y a 794 juifs en Roumanie, 478 en Autriche, 418 en Hongrie, 317 en Russie, 216 dans les Pays-Bas, 143 en Turquie, 112 en Allemagne, 76 en Bulgarie et Roumélie orientale, 16 en France, 13 en Italie et 12 en Angleterre.

Nowgorod. — Lors des derniers débats des Zemstvos sur la création d'un institut médical pour les femmes, M. Kwoschinski, un des membres les plus éminents de l'assemblée, s'est élevé contre l'exclusion des juives. « Dans notre district, a-t-il dit, nous avons une femme-médecin qui s'est concilié la sympathie de tout le monde. Or, cette dame est juive, ce qui aurait pu lui valoir des difficultés de la part de la population. Mais elle est très aimée, à tel point qu'elle est appelée jusque dans les couvents, où règnent les règles les plus sévères. Donc je vous demande de voter l'abolition de l'article qui interdit l'accès de l'institut aux femmes juives. »

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

**

Spola. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro les excès dont nos coreligionnaires avaient été victimes. Nous pouvons donner des renseignements plus précis sur ces faits : tout le quartier juif est en ruines, 552 maisons et 324 magasins ont été détruits de fond en comble et la plupart des juifs réduits à la mendicité. Des personnes qui possédaient une fortune de 100,000 roubles n'ont pas seulement à l'heure qu'il est un copeck pour acheter du pain. Les synagogues n'ont pas été épargnées. La furie des paysans s'est exercée depuis trois heures de l'après-midi du 2 mars jusqu'à midi du jour suivant. On croit que ce mauvais coup se préparait depuis fort longtemps. La misère est épouvantable !

Le Caire. — M. le professeur Schechter, le savant hébraïsant de Cambridge, qui fait un voyage en Palestine, aurait acquis de précieux manuscrits juifs.

Grèce. — L'armée grecque compte un nombre assez considérable de soldats israélites. Nos coreligionnaires n'ont d'ailleurs qu'à se louer du gouvernement hellénique qui leur accorde l'égalité civile et leur permet le plein exercice de leur culte.

Nouvelle littéraire. — Le grand rabbin Flaminio Servi, directeur du *Vessilo israelitico* vient de publier une courte, mais intéressante étude sur *La donna israelita nella societa*, chez Panè, à Casale.

L'ALBUMINURIE

se guérit sûrement, promptement et radicalement par la *Ducasblin*e (extrait concentré des plantes du Brésil), une des plus merveilleuses découvertes de ce siècle.

Rappelons en quelques mots ses principaux symptômes : Faiblesse générale, troubles de la digestion, variété des urines qui sont mousseuses, douleurs dans la région des reins, enflure des chevilles et des jambes; le soir, bouffissure de la face; le matin, troubles de la vue, palpitations, difficultés de la respiration et finalement, tendance aux congestions (cérébrales ou pulmonaires).

La *Ducasblin*e, médicament végétal absolument inoffensif, est cependant d'une efficacité telle qu'au bout de quelques jours on sent déjà une amélioration sensible, et la guérison radicale est obtenue au bout de quelques semaines.

La maladie guérie ne revient plus, et les forces se maintiennent par l'usage de la *Ducasblin*e.

Des centaines d'attestations prouvent la supériorité et l'infaillibilité de cette méthode, appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical rationnel, 19, rue de Clichy, à Paris, qui guérit, avec le même succès, par la série des *Ducasblin*e, la goutte, le rhumatisme, l'anémie, le diabète, les bronchites et les tuberculoses, les dyspepsies, etc.

Consultations de 3 à 5 heures et par correspondance, 5 francs. — Visites à domicile. — Brochure avec traitement contre bon de poste de un franc.

D^r ANDRÉ DE MARCILHAC.

Prix du flacon de *Ducasblin*e n^o 1, spécial pour l'albuminurie : 3 fr. 75. — J. BOUILLOT et C^e, 19, rue de Clichy, Paris, et toutes pharmacies.

Matières premières pour les arts, l'industrie et le commerce.

JOSEPH WEIL & C^{ie}

46, Rue de Bondy, PARIS

Thés noirs surfins en caisses d'origine, à partir de un kilog.
de 8 à 12 francs, port non compris.

S. HAYMANN

Ministre-Officiant, Opérateur de la Circoncision
44, rue de la Victoire

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

MAISON J. BACCARAT

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

LA VÉRITABLE
EAU DE QUININE
 Ancienne réputation consacrée
 par un SUCCÈS UNIVERSEL toujours croissant
 LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête
 Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations



ED. PINAUD
 PARIS

LA VÉRITABLE
PRECIOSA VIOLETTE
 Parfum exquis, délicat et persistant
 Essence supérieure, Savon, Eau de toilette extra fine
 Eau de Toilette pour les soins de la Chevelure
 Flacon de 1/2 litre inimitable et impalpable
 JOLI COFFRET POUR CADEAU



ED. PINAUD
 PARIS

RESTAURANT כשר
 P. LANGER
 8, Rue Cadet, 8,
 PARIS

VERSAILLES

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

Service spécial par Voiture pour les Environs

כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN

1, RUE D'HAUTEVILLE



SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS
POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE

כשר HOTEL-RESTAURANT כשר
Tenu par Madame LOUNA

11, RUE CADET, 11 (Près les Grands Boulevards)

(AU 1^{er} AU FOND DE LA COUR)

PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
N. & J. BLOCH
USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY

DEPOT
▲
PARIS

MÉDAILLE D'OR (PARIS) ★ ★ ★
MÉDAILLE D'OR (PARIS) ★ ★ ★

TAPIOCA BLOCH

Garanti pur et véritable

Le **Tapioca** sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation de si bonne et si pure fabrication, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec la copie textuelle de nos *Atiquettes*, de notre marque et de notre paquetage.

Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, MM. BLOCH préviennent le public que le **Tapioca** sortant de leurs Usines sera vendu dorénavant sous la dénomination de **Tapioca Bloch**.

Nous prions le public de réclamer le véritable **Tapioca Bloch**.

Jolis chapeaux modèles et de deuil.
49, boulevard Haussmann, 49

MOUTON

SARAH MEYER

INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

*Les Juifs, l'Antisémitisme et la Société moderne, par
E. Lambert, avocat à la Cour d'appel de Paris.—Prix : 1 fr.*

57 ANNÉES DE SUCCÈS

60 RÉCOMPENSES

Dont 2 Grands prix, 17 Diplômes d'honneur, 17 Médailles d'or
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY, EXPOSITIONS ROUEN
ET MONTPELLIER, 1896.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Infiniment supérieur à tous les produits similaires,
ET LE SEUL VÉRITABLE

Formant au moyen de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée, une boisson délicieuse, saine, rafraîchissante et peu coûteuse.

A plus forte dose, **INFAILLIBLE** contre les indigestions, étourdissements, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, et contre **Refroidissements, Grippe.**

Il est en même temps excellent pour les dents, la bouche et tous les soins de la Toilette.

Préservatif souverain contre les épidémies

DÉPÔTS DANS TOUS LES PAYS

Se méfier des imitations et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de **H. de RICQLÈS**, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette de chaque flacon.

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.

Société Nouvelle de l'Imp. Schiller (en formation)—BRUAUX—10, faub. Montmartre, Paris.

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

FONDÉ PAR

S. BLOCH

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל דעה אור במושבתם
(Exode, X, 23.)

SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.
LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE.
MŒRES ET LE GOUVERNEMENT.
LE TOUR DU PAPE.
ENCORE L'INDICATEUR ISRAÉLITE.
DÉCHÉANCE.
L'ÉCOLE DE TRAVAIL.
REVUE LITTÉRAIRE.
CONFÉRENCE A L' « UNION SCOLAIRE ».
CORRESPONDANCE.
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.
NOUVELLES DIVERSES.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de Navarin, 7, Paris

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

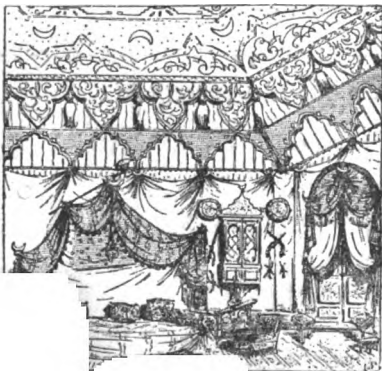
Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1^{re} section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2^e section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



ITAL

A LA PLACE ST-GEORGES

~~~~~  
Décoration Artistique  
~~~~~

32, Rue Notre-D.-de-Lorette
et Place St-Georges

BELUZE & BANBANASTY

~ PARIS ~

*Meubles de tous styles,
Tapis, Etoffes d'ameuble-
ment, Sièges, Broderies,
Meubles et étoffes d'Orient,
Rideaux, Literie, Couver-
tures, etc., etc.*

L'UNIVERS ISRAËLITE

Calendrier Israélite de la Semaine

Avril.		Nissan.
10	Samedi (Fin du sabbath à 7 h. 35).....	8
11	Dimanche.....	9
12	Lundi.....	10
13	Mardi.....	11
14	Mercredi.....	12
15	Jeudi.....	13
16	Vendredi (Veille de Pess'h).....	14

Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 h. 1/2; semaine, 8 heures.
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 h. 1/2; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 heures.

-Service solennel de Min'ha (Samedi)

Rue de la Victoire : A 4 heures; rue des Tournelles : A 2 heures.

Bar Mitzwah

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Michel (Raymond), 11 bis, rue Edouard Detaille.

Mariages de la Semaine

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Dimanche 11 avril à 2 heures. — M. Hartmann (Fernand), négociant, 81, rue Saint-Lazare, et M^{lle} Salomon (Isabelle), 11, rue Saint-Lazare.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Dimanche 11 avril à 2 heures. — M. Loëb (Gaston), négociant, 13, rue Vivienne, et M^{lle} Lévy (Lucie), 9, rue Meslay.

Dimanche 11 avril à 2 h. 1/2. — M. Bos (Aher), bijoutier, 13, rue du Colisée, et M^{lle} Lévy (Lucie), 9, rue Mazagran.

Dimanche 11 avril à 3 heures. — M. Schloier (Goertz), dentiste, 67, rue de Provence, et M^{lle} Rosenthal (Ida), 31, faubourg Saint-Martin.

- Dimanche 11 avril à 3 h. 1/4. — M. Meyer (Théophile), 101, rue d'Allemagne, et M^{lle} Dreyfus (Fanny), employée, 54, avenue d'Orléans.
- Lundi 12 avril à 2 heures. — M. Grunfeld (Henri-Salomon), monteur en bronze, 62, rue de Saintonge, et M^{lle} Netter (Alice), 132, rue de la Roquette.
- Mardi 13 avril à 2 heures. — M. Dreyfus (Adolphe), dessinateur, 5, rue Secrétan, et M^{lle} Haas (Irma), maroquinier, 12, impasse Montferrat.
- Jeudi 15 avril à 2 heures. — M. Lévy (Emile), représentant de commerce, 150, rue du Temple, et M^{lle} Wei (Diane), 23, rue de Dunkerque.

Décès

- 31 mars. M^{me} Franck (David), née Cahen (Thérèse), 90 ans, rue Aumaire, 30.
 — Frankel (Meyer), 70 ans, blv. de la Villette, 13.
- 1^{er} avril. Lévy (Isaac), 44 ans, rue de Maubeuge, 24.
 — M^{me} Lévi (Moïse), née Kahn (Clemence), 61 ans, rue de Saintonge, 59.
 — Carcassonne (Albert), 40 ans, rue de Marseille.
- 2 — Braunschweig (Aron), 48 ans, rue Picpus, 76.
 — M^{me} Vve Idzkowski (Michel), née Nowmarck (Françoise), rue de Dunkerque, 34 bis.
 — Isaac (Bénédict), 77 ans, blv. Voltaire, 56.
- 4 — M^{me} Vve Susman, née Samson (Louise), 60 ans, rue de Rocroy, 14.
 — Lévy (Gustave), 58 ans, rue Turbigo, 19.
 — M^{me} Vve Coblentz, née Lévy (Rosette), 88 ans, boulevard de la Villette, 21.
 — M^{me} Siegel, née Laurier (Charlotte), 67 ans, rue Poussin, 3.
 — Crémieux (Jacques), 17 jours, fbg Saint-Honoré, 221.
 — Séo (Fernand), 41 ans, rue de Colmar, 6.
- 5 — Brunswick (Georgette), 2 ans, rue de Naples, 19.
 — Feitlinger (Ernest), 53 ans, rue Picpus, 76.
 — Suares (Abraham-Jules), 65 ans, à Enghien.
 — M^{me} Vve Cahen, née Weill (Delphine), à Epernay.
 — M^{me} Friche (Israël), née Protchanski (Sara), 24 ans, 7, rue des Deux-Ponts.
- 6 — Levie (Henri), 65 ans, 76, rue Picpus.
- 7 — Lévy (Léon), 43 ans, rue de Chine.

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général*, 17, rue Saint-Georges, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

La Tolérance religieuse

Il y a des religions qui sont facilement conciliantes pour les autres cultes ; il y en a d'autres qui ne sont tolérantes que par contrainte. Le judaïsme, heureusement pour nous, fait partie des premières. Il est tolérant, parce que, tout en croyant avoir une mission humanitaire, il ne cherche pas à s'imposer à l'humanité. Il ne se déclare obligatoire que pour ceux qui sont nés juifs : il repousse les conversions forcées. Dans toute notre histoire, c'est à peine si l'on pourrait citer un seul exemple de prosélytisme par la force : celui de Jean Hyrcan qui obligea les Iduméens à se convertir. Mais ce fut une mesure politique — ou plutôt impolitique — qui fut blâmée par nos docteurs, et cet acte isolé du prince hasmonéen n'aurait pu être justifié par aucun texte de loi. Je ne parle pas des massacres des Cananéens qui auraient eu lieu au temps de Moïse et de Josué, car, si ces massacres ont réellement eu lieu, ils n'ont pas eu de cause religieuse. La Bible ordonne aux israélites d'aimer les étrangers établis parmi eux, défend de les molester ; elle permet à ces étrangers, sous certaines conditions, de prendre part aux cérémonies du culte, mais ne les y contraint pas. L'idée de forcer un non-israélite à se soumettre aux lois religieuses des israélites n'aurait pu venir à nos ancêtres. Encore bien moins se fussent ils avisés d'imposer leurs croyances aux autres. Ils n'eussent pas compris comment on peut croire malgré soi.

Les religions idolâtriques étaient tolérantes à leur manière, car elles admettaient, à l'encontre du judaïsme, que chaque peuple pouvait avoir son Dieu. Pour changer de religion, il eût fallu changer de nationalité. Cependant, cette théorie finit par amener des persécutions religieuses dont nos pères furent les victimes, car Antiochus Epiphane crut qu'en empêchant les juifs d'observer leur

religion il supprimerait chez eux toute velléité d'indépendance. Mais les mesures qu'il prit produisirent un effet tout contraire à celui qu'il en attendait. Les juifs avaient supporté depuis longtemps la domination étrangère, parce qu'elle avait respecté leur religion. Ils se révoltèrent quand on prétendit violenter leurs consciences. Les Machabées finirent par se débarrasser du joug syrien et obtinrent la liberté nationale avec la liberté religieuse pour laquelle ils avaient pris les armes.

La religion romaine supporta toutes les autres religions à côté d'elle, et, si l'empereur Adrien renouvela les persécutions d'Antiochus Epiphane, ce fut pour les mêmes motifs. Il redoutait une insurrection des juifs, et il la fit éclater en croyant y mettre obstacle. Il voulait tuer le patriotisme des juifs en détruisant leur religion, mais s'il parvint à ruiner leurs espérances nationales il ne réussit pas à abolir leur religion.

Le christianisme fut la première religion vraiment intolérante, parce qu'il fut catholique, c'est-à-dire qu'il voulut être reconnu dans le monde entier. Il voulut, comme les Romains, arriver à la domination universelle. D'un autre côté, imbus de l'esprit philosophique des Grecs, les Pères de l'Église se crurent obligés de faire de la religion une science : or, une science, par sa nature même, doit s'imposer à tous les esprits. Un théorème ne peut être vrai dans un endroit et faux dans tel autre. Enfin, ne suffisait-il pas de croire pour sauver son âme ? Il eût été criminel de la part des chrétiens de laisser les hommes se perdre par ignorance de la foi : il fallait leur épargner la damnation éternelle, fût-ce malgré eux. Les inquisiteurs espagnols ont tiré de cette idée toutes les conséquences avec une logique implacable. Ils brûlaient les corps pour sauver les âmes.

Le catholicisme moderne s'est beaucoup adouci, d'abord parce que le christianisme s'est scindé et que les catholiques ont trouvé en face d'eux des adversaires chrétiens. Ensuite, en dépit des théories traditionnelles, les idées de liberté et de tolérance ont fait du chemin. Il semble que le catholicisme tolérant soit une chose contradictoire, et cependant maintenant le catholicisme est bien distinct du cléricalisme,

qui veut écraser les juifs et les protestants pour asservir ensuite les catholiques eux-mêmes. Il est heureux que tous les catholiques ne soient pas cléricaux et que la raison soit plus forte que la logique.

Enfin, depuis la Révolution française, l'Église a à compter avec la notion de l'État laïque, notion que l'antiquité ne possédait pas. Il n'existait pas de peuples où les religions fussent mises sur un pied d'égalité. Jusqu'en 1789, il y a eu des pays où les dissidents étaient libres ; il n'y en avait pas où ils fussent citoyens dans toute la force du terme. La monarchie française a lutté avec l'Église, mais elle ne s'en est pas détachée. Après la Révolution, l'Église est devenue tolérante malgré elle, parce qu'elle n'était plus la maîtresse. Toutefois, elle a lutté pour reconquérir sa suprématie, et l'antisémitisme est un épisode de cette lutte.

Le judaïsme, lui, s'adapte merveilleusement à l'idée de l'État laïque, parce qu'il est habitué de longue date à séparer la religion de la politique. Tour à tour soumis aux Egyptiens, aux Assyriens, aux Babyloniens, aux Perses, aux Grecs, aux Romains, les israélites ont conservé leur foi, tout en renonçant à former une nation indépendante. Bien plus, ils ont toujours soutenu les légitimes possesseurs des pays où ils vivaient. Ils ont combattu pour les Perses contre les Macédoniens et pour la Pologne contre les Russes. Leur idéal politique était qu'on les traitât comme tout le monde, et c'est cet idéal que la Révolution française a réalisé. On a pu accuser les juifs de se lancer avec ardeur dans la politique ; ils n'ont cependant jamais rêvé d'exclure les chrétiens des fonctions publiques.

Supposons que l'utopie d'un État indépendant, où la majorité des habitants soient juifs, se réalise. Non seulement les israélites de cet État ne menaceraient la liberté de conscience de personne, mais encore ils ne mettraient pas le gouvernement aux pieds de leur clergé et n'accepteraient pas le pouvoir théocratique. Bien que les lois civiles et les lois religieuses aient été, à l'origine, confondues, ce nouvel État ne pourrait faire autrement que de les distinguer, en déclarant les lois religieuses obligatoires pour les seuls juifs.

Mais si le judaïsme doit être absolument tolérant vis-à-vis des autres confessions, quelle attitude doit-il avoir à l'égard des juifs eux-mêmes, c'est ce que nous examinerons une prochaine fois.

R. T.

Morès et le Gouvernement

Les journaux antisémites de France et d'Algérie sont fort en colère contre l'honorable M. Barthou, ministre de l'Intérieur.

Certains habitants de Mokta-Douz (Algérie) ayant demandé que le nom du marquis de Morès fût donné à ce village, M. Barthou a refusé de déférer à ce vœu fantaisiste. Les antisémites n'en reviennent pas, et ils adressent au ministre qui a osé leur résister leurs plus grossières invectives. Nous ne pouvons, quant à nous, que le féliciter d'avoir compris que, gardien de la paix publique, il avait le devoir de couper court à des tentatives qui constituent de véritables défis à une partie de la population française. Nous espérons d'ailleurs que le gouvernement saura montrer la même fermeté lorsqu'on lui demandera de laisser élever audit marquis de Morès une statue qui, en présence du rôle joué par le fameux agitateur dans nos querelles intérieures et des attentats auxquels il s'est livré contre la République elle-même, ne serait autre chose que le symbole de l'esprit de sédition et l'emblème de la guerre civile.

LE TOUR DU PAPE

Un beau jour, à la vive surprise du monde catholique, le cardinal Lavigerie, plus connu jusqu'alors par son intransigeance religieuse que par ses opinions républicaines, faisait exécuter publiquement la *Marseillaise* par ses Pères blancs. Cette volte-face d'un grand dignitaire de l'Église n'était pas une trahison : Rome avait parlé, et toute la milice sacerdotale

obéissait. La République française avait cessé d'être l'ennemie ; il fallait s'y rallier. C'est depuis ce moment qu'on voit le clergé s'occuper ouvertement de politique, comme on l'a constaté lors de l'élection de Brest au sujet de laquelle la Chambre a ordonné une enquête. M. le sénateur Joseph Fabre, que nos lecteurs connaissent déjà par son interpellation sur les menées du fameux abbé Garnier, dont nous avons rendu compte, a saisi de nouveau la haute assemblée d'une interpellation portant cette fois sur les conséquences des nouvelles instructions du Père de tous les fidèles à tous ses fils de France. Les développements de son discours l'ont amené à dépeindre les attitudes variées et appropriées aux besoins de sa vaste clientèle, que sait prendre le Saint-Père selon les circonstances et selon les puissances auxquelles il s'adresse. Le morceau vaut la peine d'être tiré des catacombes de l'*Officiel* et soumis au jugement de nos lecteurs :

Aujourd'hui, c'est presque un péché d'être pour la monarchie et de n'être pas pour la République.

M. le comte de Blois. — Oh ! un péché véniel !

M. Joseph Fabre. — Demain peut-être ce sera un péché d'être pour la République et de n'être pas pour la monarchie, à supposer que, demain, la monarchie puisse devenir possible.

Pour juger cette action du pape, pour voir le danger qu'elle comporte, il n'y a qu'à envisager l'œuvre que Léon XIII accomplit.

Léon XIII est un pape grand par l'intelligence, grand par les visées politiques, grand par le caractère, grand par les vertus ; mais vous me permettez de dire que, pour ce qui est de la doctrine et de la fidélité à ce que j'appellerai l'*orthodoxie pure de l'ultramontanisme*, il est un autre Pie IX, avec un formalisme plus autoritaire encore.

Seulement, tandis que Pie IX avait quelque chose de rude, lui, avant tout, est conciliant. Mais son but quel est-il ? Son but — je vais le montrer — est d'asseoir la primauté de l'Eglise romaine et de l'asseoir au bénéfice des idées qui sont l'essence de la contre-révolution.

Tout d'abord, il a un souci : c'est de se mettre bien avec les diverses puissances. Remarquez comment il a conquis les sympathies de l'alliance. *Il y a là une leçon pour ceux qui s'accommodent des directions pontificales.*

En Allemagne, la question se posait de savoir s'il conviendrait d'accroître les effectifs en vue d'une revanche possible de la France qu'on redoutait. M. de Bismarck avait besoin de gagner le centre catholique pour obtenir que l'armée allemande fût consolidée pour

une période de sept ans, afin de nous intimider ou de nous battre.

A qui s'adressa-t-il ? Il s'adressa au souverain pontife. Et le pape, étant donné qu'on lui faisait espérer quelques adoucissements des lois ecclésiastiques, le pape, cet excellent ami de la France, envoya secrètement aux membres du centre des recommandations expresses qui avaient pour but d'obtenir d'eux qu'ils votassent l'accroissement des effectifs allemands ; de telle sorte qu'en cette circonstance le pape a dit aux Alsaciens-Lorrains : « Vous avez des espérances qu'il vous plaît de caresser et dont la satisfaction serait la joie de votre cœur ; ces espérances, moi souverain pontife, à cause des intérêts religieux dont j'ai la garde, je vais travailler à en empêcher ou retarder la réalisation. »

Et il disait aux Français : « Vous caressez peut-être, à cette heure, comme le dit Bismark, une grave pensée qui est le plus grand souci de vos âmes ; je vais la contrecarrer ; et par l'aide morale que je donnerai à votre ennemi héréditaire, je lui assurerai le surcroît de forces dont il déclare avoir besoin pour vous contenir ou vous vaincre. »

Voilà ce qu'a fait le pape.

J'aurais beau jeu à parler du rôle du pape dans d'autres pays ; telle est par exemple sa conduite avec l'Angleterre protestante et la Russie orthodoxe, qu'on serait tenté de le surnommer le pape des hérétiques.

Pour ce qui est de l'Irlande, il a osé écrire au clergé et aux catholiques de ce pays — toujours secrètement, bien entendu ; seulement les choses que l'on croit devoir être secrètes finissent toujours par se savoir — il a osé leur écrire ceci : vous devez renoncer au parti pris que vous avez de mettre au ban de la nation les propriétaires qui ont chassé leurs fermiers ; Vous devez renoncer à amasser des sommes d'argent qui serviront à remplir la caisse payant les frais du procès de votre grand agitateur.

Et pourquoi procédait-il ainsi ? Pour se concilier les bonnes grâces de sa gracieuse Majesté la reine d'Angleterre.

En Russie, il se montre complaisant pour le tzar, persécuteur du clergé et des catholiques de la Pologne qu'il voudrait russifier, à tel point qu'un ministre italien a pu dire : « Le pape, pour avoir l'amitié du tzar, sacrifierait dix Polognes. »

Je sais que nous n'avons pas à apprécier les droits des Irlandais ni les droits de la Pologne, à l'heure actuelle ; seulement, je crois que nous avons à apprécier ce qu'est l'homme dont on prétend que la France devrait avec reconnaissance accepter les directions et dont en fait, à l'heure actuelle, une grande partie des Français subit la consigne, y voyant le mot d'ordre qui doit diriger les élections et la politique de demain. Cet homme-là, je le respecte de toute mon âme ; mais je me permets de dire que vous vous abusez si vous croyez qu'il s'agit d'un pape libéral, d'un pape ami des peuples, d'un

pape rompant avec cette charte de la contre-révolution qui fut le *Syllabus*, vous vous abusez d'une façon complète.

Ce pape, par exemple, quand il s'est agi des Etats-Unis, quand il s'est agi de la Hongrie, quand il s'est agi de la Belgique, comment l'avez-vous vu procéder ?

Ah ! pour les Etats-Unis, il a été très large : il en est venu, avec Mgr Ireland, jusqu'à s'accommoder des écoles neutres que vous appelez des écoles sans Dieu. Pourquoi ? Parce qu'il pressent le schisme qui doit, tôt ou tard, s'accomplir aux Etats-Unis, et il veut le retarder le plus possible, et il est très conciliant. Mais, en revanche, comment a-t-il opéré en Autriche-Hongrie ? Oh ! là, par exemple, il est demeuré l'homme du passé, il s'est insurgé contre l'admission des magistrats laïques dans la gérance de l'Etat civil. Il est donc là-bas contre les mariages mixtes.

De même en Belgique, il a admis qu'on fit de l'entrée à l'école neutre un gros cas de conscience, un péché mortel autorisant le refus de l'absolution.

Enfin, s'agit-il de donner un Concordat à la République de Colombie, il lui en donne un qui est l'équivalent de celui que son prédécesseur octroya à la République de l'Equateur. Pas de liberté des cultes, une religion nationale, des tribunaux spéciaux en faveur du clergé, et le bras séculier mis au service des décisions des tribunaux ecclésiastiques. Voilà quelques articles du Concordat réformé, celui sans doute dont l'élu de Brest parlait dans son programme.

M. HALGAN. — Nous allons faire le tour du monde.

A gauche. — Le tour du monde catholique.

M. JOSEPH FABRE. — Je ne fais pas le tour du monde : *je fais le tour du pape.*

La discussion de l'interpellation a occupé deux séances. L'honorable M. Darlan, ministre de la justice et des cultes, secondé par M. le président du conseil, n'a pas eu de peine à faire accepter par le Sénat un ordre du jour de confiance dans la vigilance du gouvernement. L'interpellation ne visait pas au renversement du ministère.

Il ressort de ces débats que les conquêtes de la Révolution peuvent être remises en question et que l'ultramontanisme venant à triompher à notre époque, la France descendrait au niveau de l'Espagne. Ce danger n'est pas imminent. Il n'est pas inutile de l'envisager et de prendre des précautions pour y échapper. M. Joseph Fabre a rendu service à la liberté de conscience.

M. LAZARD.

Encore l'Indicateur antisémite

Dans notre numéro du 8 janvier dernier, nous avons reproduit le jugement rendu par le tribunal de Lyon, statuant provisoirement et en état de référé, dans l'instance engagée par un certain nombre de coreligionnaires contre les nommés Sapin, éditeur de l'*Annuaire antisémite*, et Grégoire, imprimeur du même ouvrage. On lira également avec intérêt le jugement définitif qui est intervenu dans cette affaire le 6 mars dernier et que nous publions ci-dessous :

Attendu que les demandeurs Weill, Salomon et Deutsch ont, par exploit de Marin, huissier à Lyon, du 30 juillet 1896, assigné Grégoire fils aux fins d'ouïr dire qu'il sera fait défense à ce dernier d'insérer leurs noms et de les publier d'une manière quelconque dans tout indicateur ou annuaire « d'Israélites » dont il annonçait la publication ;

Attendu que considérée à cette date du 30 juillet 1896, cette demande devait être accueillie sans difficulté ; que les demandeurs, en effet, devaient être écoutés quand ils soutenaient qu'aucune publicité indiscreète ne devait pénétrer dans leur vie intime et trahir le secret de leurs croyances religieuses ; qu'ils ajoutaient encore avec raison que cette publicité donnée à leur qualité « d'Israélites » pouvait dans certains milieux susciter contre eux des animosités qui porteraient un sérieux préjudice à leurs intérêts professionnels et pécuniaires ; qu'enfin, ayant la propriété de leurs noms, ils étaient fondés à empêcher qu'on en fit un usage contraire à leur volonté et à leur intérêt ;

Attendu que le tribunal s'est inspiré de ces raisons en rendant le jugement du 23 décembre 1896, qui a mis fin à une instance devant le juge des référés de Lyon, intentée à Grégoire fils et au sieur Sapin par un sieur Dreyfus et dans laquelle les trois demandeurs au procès actuel ont figuré comme intervenants ;

Attendu que dans le jugement précité le tribunal a prescrit contre Grégoire et Sapin des mesures provisoires et urgentes, tendant notamment à protéger ces parties demanderesses et intervenantes contre la publication qui paraissait imminente et qui était annoncée ;

Attendu que maintenant la situation n'est plus la même, extérieurement du moins ; que Grégoire a déclaré à plusieurs reprises que s'il avait d'abord, il est vrai, songé à publier un annuaire israélite, il y avait définitivement renoncé ; qu'aujourd'hui même, dans

ses conclusions, il demande qu'il lui soit donné acte de cette renonciation ;

Attendu d'autre part qu'interpellé le 17 février dernier au nom des trois demandeurs par Jeantet, huissier à Lyon, sur le sens qu'il attachait à sa renonciation, Grégoire a répondu « qu'il a prié Sapin « de trouver un autre imprimeur, mais que celui-ci, n'en ayant pas « trouvé, l'a supplié de terminer sa publication, prenant, lui Sapin, « le titre d'imprimeur de l'*Indicateur israélite*; mais qu'il ne peut « dénier, lui Grégoire, que c'est sur ses presses que cette publica- « tion s'est continuée jusque vers le 18 janvier 1897, date à laquelle « elle a été achevée, le sieur Sapin n'étant pas imprimeur et n'ayant « pas d'imprimerie à lui ; qu'à ce moment le sieur Sapin a pris « livraison de toute l'édition, qui paraîtra sous son nom et dont Gré- « goire ne possède plus rien ; »

Attendu que dans ces circonstances de fait il convient de considérer comme apparentes plutôt que réelles les prétendues renonciations de Grégoire et de le considérer lui-même comme co-auteur de la publication que doit faire Sapin et qui est, paraît-il, imminente ;

Que le fait que le nom de Sapin seul figurera sur l'*Indicateur israélite* et comme auteur et comme imprimeur pourrait avoir son importance au point de vue répressif si des poursuites étaient jamais exercées contre cette publication, mais est insignifiant dans le procès actuel, où il n'est question que d'un dommage civil contre lequel les demandeurs cherchent à se prémunir ;

Que c'est le cas, en un mot, de rendre définitives les mesures provisoires ordonnées contre Grégoire par le jugement rendu en état de référé le 23 décembre 1896 ; que vainement ce dernier oppose ces deux objections : 1° que les trois demandeurs n'ayant encore éprouvé aucun dommage ne sauraient obtenir une condamnation ; 2° que la saisie préventive de la publication dont s'agit est formellement défendue par l'article 49 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881 ;

Sur la première objection : attendu que Grégoire est mal venu à faire cette objection après avoir avoué dans l'interpellation du 17 février dernier que l'édition de l'*Indicateur* était achevée et que Sapin allait la faire paraître ; qu'il a toujours été admis par une jurisprudence constante et conforme au plus élémentaire bon sens que des mesures préventives pouvaient être ordonnées par les tribunaux en vue d'empêcher un dommage imminent ;

Sur la seconde objection : attendu que les demandeurs au procès poursuivent Grégoire en vertu du principe général, posé dans l'article 1382 du Code civil, que toute personne qui cause un dommage est tenue de le réparer, et non en vertu de la loi pénale et répressive de la loi du 29 juillet 1881, qui n'a dérogé aucunement à l'article 1382 sus-énoncé ; que s'il a paru convenable au législateur de 1881 que, en cas de poursuites de presse, la saisie de l'écrit incriminé ne fût pas préventive et ne fût que la sanction et la consé-

quence de la condamnation, le domaine civil de l'article 1382 est demeuré intact; qu'il suit que les tribunaux peuvent librement s'y mouvoir pour prescrire toutes mesures propres à sauvegarder les intérêts des citoyens ;

Sur l'exécution provisoire : attendu qu'il est inutile d'examiner si le cas du procès actuel est ou n'est pas prévu dans l'énumération limitative de l'article 135 du Code de Procédure civile, que les demandeurs trouveront satisfaction sur ce point par l'effet du jugement susénoncé rendu en état de référé, jugement exécutoire par provision par sa nature même jusqu'à ce que le présent jugement ait acquis l'autorité de la chose jugée ;

Par ces motifs :

Le tribunal, parties ouïes, ensemble M. Maillefaud, Juge suppléant, faisant fonctions de substitut de M. le Procureur de la République en ses conclusions jugeant en premier ressort, matière ordinaire :

Dit qu'il est fait défense à Grégoire fils d'insérer les noms des trois demandeurs Weill, Salomon et Deutsch, et de les indiquer d'une manière quelconque dans tout annuaire ou indicateur israélites, notamment dans celui dont il a reconnu le 17 février 1897, que la publication était imminente, et dont il doit être considéré comme le co-auteur avec Sapin, ayant prêté ses presses pour qu'il fût imprimé, et, dans le cas où il serait passé outre à la dite défense, ordonne la saisie de toute publication contraire aux injonctions de justice, notamment de l'*Indicateur israélite* dont la publication serait imminente, entre les mains de tous dépositaires et vendeurs, et dit que par les mains de l'huissier saisissant les noms des trois demandeurs seront biffés à l'encre ou effacés par tout autre moyen ;

Dit n'y avoir lieu de prononcer l'exécution provisoire, mais maintient en tant que de besoin l'effet du jugement rendu en état de référé le 23 décembre 1896 jusqu'à ce que le présent jugement soit passé en force de chose jugée ;

Condamne Grégoire fils aux dépens, y compris ceux de référé.

En dépit de la décision qu'on vient de lire, le sieur Sapin n'en a pas moins publié son « Indicateur ». Mais ne pouvant le mettre en vente chez les libraires où il risquerait d'être saisi, il le débite clandestinement. Il n'en est pas encore réduit, que nous sachions, à se poster au coin des rues et à l'offrir discrètement aux passants en se cachant devant la police ; mais il le vend chez lui de la main à la main ou l'envoie par la poste, sous pli fermé, à ceux qui le lui demandent contre espèces. Voici, en effet, ce qu'il dit lui-même dans un prospectus imprimé en marge du papier à lettres dont il se sert pour sa correspondance et dont nous avons un spécimen sous les yeux :

En raison du jugement de saisie rendu contre cet ouvrage, on ne le trouve que chez l'auteur, qui est traqué de tous côtés par les huissiers des juifs qui ont déjà réussi à lui saisir une partie de son édition en violant le domicile de l'un de ses amis, où il en avait mis en dépôt ; encore une trahison (*sic.*!) comme celle-là, et tout ce travail considérable sera devenu la proie des juifs.

On voit, par ces lignes^o pleines de mélancolie, que le sieur Sapin n'est pas très satisfait d'avoir été gêné dans sa petite industrie. Avoir tant travaillé pour aboutir à un si piteux résultat, c'est en effet fort triste. Pour le consoler un peu, nous emprunterons encore à son prospectus, à titre de réclame, la phrase suivante :

Les antisémites qui désireraient un exemplaire de cet intéressant ouvrage feront bien de se hâter avant qu'il ne soit devenu introuvable.

Qu'on se le dise ! Pourvu maintenant que les huissiers des juifs, comme ils en ont peut-être le droit, n'aillent pas pousser la cruauté jusqu'à pratiquer une saisie chez le sieur Sapin lui-même !

DÉCHÉANCE

Sous ce titre, le journal *le Signal* consacre à la comtesse de Martel, connue en littérature sous le nom de Gyp et qui est devenue un des rédacteurs ordinaires de la *Libre Parole*, un article aussi juste que spirituel et que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire :

Peut-être fus-je parmi les premiers qui découvrirent Gyp, qui signalèrent à l'attention du public cet écrivain plein de malignité et d'espièglerie, dont la plume fixait d'un trait définitif les caractères d'une classe sociale, et dont l'ironie gamine tout ensemble et aiguë dénonçait les mœurs de tout un temps ; et j'allai, dans mon zèle peut-être excessif, jusqu'à ranger l'auteur de *Autour du Mariage* et de *Petit Bob* dans la descendance de La Bruyère. Ne vous récriez pas trop ! C'est bien, dans les premiers de ses livres, tous les travers d'une époque qu'elle nous a notés ; et nul mieux qu'elle ne nous a fait péné-

trer dans l'intimité de ce monde complexe qui, en ethnographie sociale, est situé entre l'aristocratie à laquelle, par un certain nombre de ses membres, il est apparenté, dont il a quelques-uns des goûts et des façons, — et la haute bourgeoisie qui lui envoie ses enfants prodigues, ceux qui sont las de sa vie de labeur et de dignité. Ce monde composite du Tout-Paris, où se mêlent des gens qui tombent et des gens qui croient s'élever, où l'on rencontre des vieux noms déclassés et des noms nouveaux à peine déclassés, où écu et écus fraternisent dans une existence d'oisiveté et de plaisir, — ce « contesté », dis-je, Gyp nous l'a décrit excellemment; et cette peinture lui avait valu une notoriété de bon aloi, dont elle eût dû se contenter. Elle aurait gardé des amis sincères, des admirateurs passionnés.

Le malheur est que, soit que le sujet lui ait paru épuisé, soit qu'il y ait eu chez elle dépravation du goût par certains contacts, elle s'est littérairement dévoyée. Sa distinction native s'est altérée, elle est tombée au rang de nos plus vulgaires polémistes. Hier, son esprit avait une grâce patricienne, même dans ses libertés, et c'était son charme suprême. Elle était vraiment de la race des grandes dames du siècle dernier, qui s'émançaient parfois et ne s'encanaillaient jamais; elle nous rappelait, par plus d'un trait, cette duchesse du Maine dont Mme de Staal-Delaunay nous a fait un si curieux portrait. Aujourd'hui, on la voit qui se commet dans des compagnies fâcheuses, où elle perd jusqu'à cette délicatesse aristocratique qui l'éloignait jadis de toute vulgarité. Ce n'est plus la comtesse de Martel, nièce de Mirabeau; c'est un rédacteur de *La Libre Parole* ou de *l'Intransigeant*. C'est, si l'on préfère, l'Olympe de Gouges de notre temps. Et je ne peux m'empêcher de me rappeler, ici, sa réponse à Francisque Sarcey, qui la mettait en garde contre certaines licences : « Si vous saviez comme j'ai été mal élevée ! » De cette éducation négligée, jusqu'ici nous n'avions connu que les beaux côtés. L'allure garçonnière de Gyp n'était pas pour nous déplaire, en effet, ni son humeur éveillée et malicieuse, ni son esprit dégagé de maints préjugés; mais ce qui était qualité, tout au moins littéraire, est devenu défaut, et nous nous trouvons devant un simple bas-bleu aigri, voué aux basses besognes de la politique!

L'on avait pu lui pardonner sa participation au boulan-

gisme. C'était un mal général, dont nous aurions pu mourir, certes, mais dont presque tout le monde était frappé. Lorsque l'égarément atteint une partie de la nation, nul ne peut être déclaré particulièrement responsable ; il n'y a pas même à blâmer, il n'y a qu'à plaindre. Mais la voici qui s'associe à la campagne criminelle menée, dans un but évident de lucre, par Drumont contre les Juifs ; qui désigne une catégorie d'hommes au mépris public ; qui excite des citoyens les uns contre les autres ! Soit, je laisse de côté la question sociale, quoiqu'il soit profondément affligeant, le spectacle d'une femme qui s'attèle à cette besogne de haine, surtout si l'on considère que cette femme est du sang de Mirabeau, dont la grande âme était si noblement éprise de justice ; oui, quoique l'on puisse dire que Gyp manque à la charité de son sexe et aux traditions de sa race, je reste sur le terrain littéraire, et je fais remarquer qu'en se mettant au service d'une dégradante industrie sa plume a perdu toute élégance, toute finesse, toute dignité, et qu'elle ne trace plus que de grossières plaisanteries, dignes tout au plus d'un Monnot ou d'un Gaston Méry. J'ai sous les yeux le numéro de la *Libre Parole* de ce jour. Tous les juifs font métier de trahir la patrie, de spolier le prochain ; il n'est point d'ignominie dont ils ne soient capables, et qu'ils ne commettent avec une sorte d'inconscience ; bref, ils sont bons à pendre. Mais on nous l'avait si souvent répété, et sur tous les tons, on nous l'avait corné aux oreilles avec tant d'insistance, que nous ne pouvions l'ignorer à moins d'extrême mauvaise volonté, d'un parti pris véritablement coupable. C'était donc chose entendue, et point n'était besoin que Gyp vint appuyer sur la chanterelle. Je dois reconnaître qu'elle s'est appliquée à mettre des paroles nouvelles sur cet air déjà ancien. Oui, nouvelles. Jugez-en : les juifs de Gyp ont tous l'accent allemand ; ils ne prononcent pas « vous » mais bien « fus », et au lieu de « comtesse », c'est « gomdesse » qu'ils disent. On nous dit que voilà une trouvaille ; et qui ne s'esclasse pas, paraît-il, a incontestablement le muscle zygomatique atrophié. Le mien l'est ; car ce jargon tudesque, je l'avoue avec humilité, ne provoque chez moi qu'une immense pitié.

C'est dommage. La gaieté de Gyp était de vraie veine française. Encore une fois, elle était dans la bonne tradition de

notre race, avec une note personnelle, une pointe de gaminerie qui seyait parfaitement ; elle était de la lignée de nos grands satiristes, qui sont aussi des moralistes, — de celle qui commence à Montaigne, et qui se continue avec La Rochefoucauld, La Bruyère et Beaumarchais. — Et elle s'en va bras dessus bras dessous avec Papillaud et Jean Drault. La chute est lourde, et vifs nos regrets !

GIBRAC.

L'ÉCOLE DE TRAVAIL

On nous communique le compte rendu de l'*Ecole de Travail* pour les années 1894, 1895 et 1896. Nous croyons intéressant d'en rapporter les principales données.

Le nombre des élèves s'est élevé à 103. Ces jeunes gens sont de Paris pour la plupart, quelques-uns viennent de province, beaucoup d'Alsace. Sur ces 103, 21 ont terminé l'apprentissage.

Les vides se combleraient rapidement ; plus de candidats se présentent qu'on n'en peut admettre. Comment opère-t-on la sélection ? Le Comité d'admission permanent se renseigne sur la situation matérielle des familles, leurs charges d'enfants ; il donne la préférence aux familles nombreuses ou aux enfants abandonnés. Le candidat passe une sorte de conseil de revision pour qu'on juge de ses aptitudes physiques. Il doit présenter aussi un certificat d'initiation religieuse, enfin on l'interroge sur les matières enseignées à l'école primaire.

C'est ainsi que l'*Ecole de Travail* vient au secours des familles malheureuses, leur prend un et quelquefois deux de leurs enfants, fait leur éducation et leur met en main un métier qui leur permettra de vivre.

Le Comité tient à souci de développer les bons sentiments et les saines idées dans l'esprit et le cœur des élèves. Aussi a-t-il créé un cours de religion et de morale professé tous les samedis matin par M. le rabbin Jacques Kahn, des conférences sur les sujets les plus divers : M. George Vidal a traité de la question ouvrière, M. Maurice Bloch de l'économie sociale telle qu'elle est enseignée dans les *Fables de La Fontaine*, etc.

La plus grande diversité continue à se rencontrer dans le choix des professions. Un relevé qui porte sur 100 apprentis indique qu'ils fournissent :

2 marqueteurs ; 6 tapissiers ; 15 tailleurs ; 5 chemisiers ; 4 mécaniciens ; 3 mécaniciens de précision ; 3 mécaniciens dentistes ; 9 bijoutiers ; 3 sertisseurs ; 3 tourneurs ; 4 piqueurs de tiges ; 2 fourreurs ; 7 lithographes ; 5 graveurs ; 6 typographes ; 5 horlogers ; 1 opticien ; 3 serruriers ; 2 orfèvres ; 1 ciseleur ; 3 monteurs en bronze.

L'*Ecole* se trouve dans une situation matérielle florissante ; grâce à de nouvelles libéralités l'*Ecole* a pu porter de 56 à 65 le nombre de ses internes.

Le tableau qui suit donnera une idée du mouvement des élèves dans ces trois dernières années :

Nombre des Apprentis en 1894

Placés à l'Ecole de Travail					
au 1 ^{er} janvier 1894.....	62 internes,	41	externes =	103	} 118
Admis pendant l'année 1894	11 —	4	— =	15	
Ayant fini leur apprentissage pendant l'année 1894	18 —	7	— =	25	
Restant en apprentissage le 1 ^{er} janvier 1895.....				93	

Nombre des Apprentis en 1895

Placés à l'Ecole de Travail					
au 1 ^{er} janvier 1895.....	55 internes,	38	externes =	93	} 112
Admis pendant l'année 1895	16 —	3	— =	19	
Ayant fini leur apprentissage pendant l'année 1895	17 —	5	— =	22	
Restant en apprentissage le 1 ^{er} janvier 1896.....				90	

Nombre des Apprentis en 1896

Placés à l'Ecole de Travail					
au 1 ^{er} janvier 1896.....	54 internes,	36	externes =	90	} 127
Admis pendant l'année 1896	27 —	10	— =	37	
Ayant fini leur apprentissage pendant l'année 1896	21 —	15	— =	36	
Restant en apprentissage le 1 ^{er} janvier 1897.....				91	

Voilà une œuvre de bon et vrai socialisme, et, comme le disait le président de l'*Ecole de Travail*, le docteur M. Leven,

« nous sommes des socialistes, mais des socialistes qui ne veulent pas de l'intervention de l'Etat. Nous comptons sur le cœur religieux et compatissant de nos souscripteurs. Notre socialisme puise son principe dans un sentiment religieux et non dans un sentiment de jalousie et de haine; nous ne prétendons abaisser personne; nous voulons, au contraire, élever ceux qui sont en bas de l'échelle sociale. »

Il y a trente ans que cette excellente institution existe; des centaines de jeunes gens lui doivent de gagner honorablement leur vie. Nous formons des vœux pour que les dons et les legs affluent à cette œuvre d'intelligente charité et que l'École prenne chaque année une extension plus grande.

L. L.

REVUE LITTÉRAIRE

I

Die Freude in den Schriften des alten Bundes, par le docteur Aug. Wünsche (1).

Y a-t-il dans l'Ancien Testament des expressions pour désigner la joie? On ne le dirait pas si on ne consultait que les dictionnaires bibliques de Viner et de Riehm.

Ces expressions, M. Wünsche les a cherchées dans les divers livres bibliques où elles se trouvent disséminées, il les a réunies et il les explique.

Dans l'Ancien Testament, nous dit-il, nous voyons d'abord Dieu qui se réjouit d'avoir créé le monde, qui manifeste aussi sa joie d'avoir délivré Israël de l'esclavage et d'en avoir fait un peuple libre. Nous voyons aussi Israël qui se réjouit de connaître l'Éternel, Créateur et Providence du monde, le Dieu juste et bon qui châtie les oppresseurs et affranchit les opprimés.

Israël est heureux aussi de pouvoir mettre sa confiance en Dieu qui a été dans le passé et qui sera dans l'avenir son appui et son protecteur. Mais ce ne sont pas seulement des joies reli-

(1) Weimar, Verlag von Emil Telben. 1 brochure in 8°, 1 m.

gieuses que ressent Israël. Il ne lui est pas ordonné par sa foi de dédaigner, de fuir les biens terrestres ; il peut en prendre sa part. Le travail et les résultats féconds d'un labeur béni inspirent aux descendants de Jacob des sentiments joyeux dont l'expression se rencontre fréquemment dans la Bible.

L'intéressante monographie du Dr Wünsche vient s'ajouter dignement aux nombreux et savants ouvrages que cet illustre professeur a consacrés à la littérature juive.

II

Entwicklungsgeschichte des Reiches Gottes unter dem alten und neuen Bunde, par H. J. Bestmann, pasteur (1).

M. Bestmann s'efforce de montrer que les promesses messianiques forment le fond de tous les écrits bibliques. C'est à ce point de vue qu'il étudie les divers livres dont l'ensemble forme l'Écriture Sainte et qu'il groupe les passages dont se compose chaque livre. Il cherche aussi à réfuter, en passant, les opinions de Welhausen et de son école.

Le livre de M. Bestmann dénote une étude approfondie de la Bible et une connaissance exacte de la critique biblique. Mais il y a des réserves à faire sur beaucoup de ses vues.

En supposant même que les promesses messianiques soient contenues partout où les voit M. Bestmann, rien ne prouve qu'elles se rapportent nécessairement à l'établissement de la religion nouvelle sortie du judaïsme et la discussion sur ce point est encore ouverte.

III

Festpredigten, par le Dr Steckelmacher (2),
rabbin à Manheim.

M. le Dr Steckelmacher est un prédicateur heureux. Beaucoup de ses auditeurs lui ont demandé de publier en un volume les sermons qu'il leur avait fait entendre. Ils désiraient relire dans le silence du cabinet les discours qui les avaient intéressés et impressionnés quand ils leur furent adressés du haut de la chaire.

(1) Berlin, Wiegandt und Grieben, 1 fort vol. in-8°.

(2) Manheim, Bensheimer. 1 fort vol. grand in-8°.

M. Steckelmacher a eu raison de se rendre au désir qui lui a été exprimé, d'abord parce que ses sermons méritaient les honneurs de l'impression, et parce qu'il a fourni ainsi non seulement aux membres de sa communauté, mais à tous ceux qui aiment le judaïsme, l'occasion de s'édifier en lisant des sermons dans lesquels se fait jour un amour ardent et profond pour la religion que nos ancêtres nous ont conservée au prix de tant de luttes et de souffrances et qu'il nous ont transmise comme un dépôt précieux sur lequel nous devons veiller soigneusement et que nous devons léguer à notre tour à ceux qui viendront après nous.

Mais ce n'est pas d'un attachement instinctif, irraisonné, que M. Steckelmacher fait preuve et ce n'est pas un pareil attachement qu'il réclame de nous. Il met en lumière les hautes qualités du judaïsme, nous fait connaître les raisons pour lesquelles notre religion a droit à notre respect et à notre affection, et repousse vigoureusement les attaques injustes dont nos doctrines sont l'objet.

Il ne se contente pas de faire l'apologie de notre foi, il indique les devoirs qu'elle prescrit et exhorte chaleureusement ses auditeurs à les accomplir.

La situation d'Israël est changée, de nouvelles obligations qu'on ne prêchait pas à nos ancêtres s'imposent à nous, l'orateur n'a garde de les oublier. Le langage de M. Steckelmacher quoique simple est toujours élégant et élevé. Ses citations sont habilement choisies; il les emprunte non seulement à l'Écriture Sainte, mais au Talmud et au Midrasch, et montre ainsi qu'il est familiarisé avec les écrits de nos docteurs.

M. Steckelmacher en publiant ses recueils de sermons a contribué à faire mieux connaître et à faire aimer davantage la religion dont il est le ministre.

ISAAC LÉVY,
grand rabbin de Bordeaux.

Conférence à l' " Union scolaire "

Mardi dernier, M. Henri Deloncle, avocat à la Cour d'appel, frère du député, nous a fait une conférence sur le *Mysticisme con-*

temporain. Cette conférence a duré une heure et demie, mais personne ne s'en est plaint, tant le sujet était palpitant d'intérêt et tant le conférencier manie la parole avec une aisée et rare éloquence : M. Deloncle est un orateur d'un puissant tempérament.

Après avoir défini le mysticisme la recherche d'une fusion intime entre la créature et le créateur, M. Deloncle fait l'histoire de cet esprit, de ses manifestations et de ses excès chez les peuples de l'Orient. Il établit que la religion juive devait en demeurer indemne, parce qu'elle n'est pas encombrée d'équivoques, qu'elle repose sur une révélation simple et unique, qui impose des devoirs déterminés.

L'orateur a examiné ensuite les origines et l'évolution du mysticisme contemporain. Il a parlé de l'évocation des morts, des tables tournantes, du spiritisme, et montré que ces aberrations nous viennent d'Amérique et qu'elles sont le mysticisme réfracté à travers des cerveaux grossiers. Cet esprit avait disparu en France devant le triomphe des sciences positives, mais il a commencé à renaître vers 1880. On a alors raffiné sur le mysticisme : Barbey d'Aurevilly, Villiers de l'Isle-Adam, Verlaine ont remis le catholicisme à la mode; nous avons été envahis par Tolstoï et Dostoïewsky, par les Préraphaélites et Botticellistes. Vers le même temps, le Sar Péladan fondait la Rose-Croix et se jetait sous les pieds du pape, et la magie, cette recherche du mal et de la négation de Dieu, se mettait à fleurir.

Toutes ces manifestations mystiques, a dit en terminant l'orateur, toutes ces réactions, sont le fait du catholicisme. C'est le catholicisme toujours tendu vers la séquestration des consciences, qui, pour assurer sa domination sur le monde, a favorisé le développement de toutes ces conceptions nocives. Il n'y a point à s'y tromper, quand on voit des prêtres affirmer la présence de la Vierge à Tilly-sur-Seulles et qu'on voit l'évêque de Bayeux recourir à Rome pour savoir quelle attitude prendre ; il n'y a pas à s'y tromper, quand on voit un Brunetière proclamer la banqueroute de la science et un Vogüé essayer de trainer la jeunesse à la remorque de l'Église. On voudrait nous ramener aux beaux jours de l'intolérance au profit du seul catholicisme, obscurcir la pensée pour la mieux asservir : voilà le fond du mysticisme. Eh bien, non, nous ne nous laisserons pas leurrer par ces fantasmagories morbides, nous garderons notre esprit dans sa santé et sa droiture, et nous combattons les deux pires ennemis de la société : l'hypocrisie et la misère.

Inutile d'ajouter que des tonnerres d'applaudissements ont couvert les paroles du conférencier.

L. L.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Je me fais l'interprète de plusieurs fidèles du Temple de la rue de la Victoire pour protester contre un fait contraire à tous nos usages qui a eu lieu samedi dernier audit temple.

A l'occasion d'une Bar-Mitzvah, on a autorisé 7 ou 8 dames à assister à l'office aux places réservées aux hommes.

Je ne crois pas que cette innovation ait été bien opportune après l'échec éclatant de la candidature Metzger aux dernières Élections consistoriales.

Veillez agréer, etc.

UN DE VOS ABONNÉS.

DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 2 au 8 avril

MM. Seligmann (Henri).....	500	MM. Lévy (Gilbert).....	10
Oulif (Emile).....	300	Salomon (Hector).....	10
Blad (Arthur).....	100	Salomon (Jules).....	10
Bloch (Raoul), 7, rue d'Anjou.....	50	Ulmer.....	10
M ^{me} Janic.....	50	Bernheim (C.), 9, rue Réaumur.....	5
MM. Paraf, 3, rue des Mathu- rins.....	50	Bloch, 3, rue de Turbigo	5
Weill (Arthur), 17, rue Drouot.....	50	Brunswig, 10, rue de Marseille.....	5
Lévy (Raphaël), 4, rue de l'Échiquier.....	30	Dreyfus (Jules), 23, bou- levard Voltaire.....	5
Cassel.....	25	Grumbac (Isidore).....	5
Poppert.....	25	Kornreich (A.).....	5
Bernard (Léopold).....	10	Lévy-Lang.....	5
Hayem, 72, rue Roche- chouart.....	10	Mayer (le rabbin).....	5
M ^{me} Lévy.....	10	Picard (Gustave).....	5
M. Lévy (Edmond), 52, rue Prony.....	10	Weill (S.), 10, rue de Birague.....	5

Quête pour distribution des Azymes (fin)

MM. Bollack, 7, rue du Louvre	40	MM. Mannheim (Charles)....	20
Chan (Bernard).....	40	Oppenheimer (Abraham)....	20
Lévy (Hermanos).....	30	Halphen (Eugène).....	20
Hirsch (Louis).....	25	M ^{me} Munck.....	5
M ^{me} Tarbé.....	25	MM. Weill (Raphaël).....	10
M. Feldstein.....	20	Lang (Emile).....	10
M ^{me} Bloch (Louis).....	20	Weill (Albert).....	10
M. Lévy (Jacques).....	20	Haas jeune.....	20
M ^{me} Lévy (Léopold).....	20	Sussfeld.....	10
MM. le Général Lévi-Alvares.	20	Soringer.....	10
Marx frères.....	20	Samson.....	10
M ^{me} Helbronner (Horace)....	20	Seligmann, 44, rue Ri-	
MM. Theumann.....	10	cher.....	10
Fribourg.....	10	Sommer (Samuel).....	10
Lyon (Camille).....	20	Michel.....	50
M ^{me} Lyon (Salvador).....	20	Goldschmidt (S. H.).....	100
MM. Adler (J.).....	20	Klein (docteur).....	20
Mayer (Ernest).....	10	Nerson (A.).....	20
Schnerb.....	10	Ochré (Albert).....	20
Schuhl.....	10	Bloch (L.), 80, rue Mou-	
Spielmann.....	10	ceau.....	10
Brisac (Max).....	20	Brunschwig, 19, rue Pro-	
Cahn (S.).....	50	vence.....	10
M ^{me} Gerson.....	20	M ^{me} Cremonitz.....	10
MM. Hirsch (Albert).....	20	MM. Haas (Otto).....	10
Kulp.....	20	M ^{me} Halimbouurg.....	10
Mayer (Gaston).....	20	MM. Hermann (J.).....	10
Wassermann (Melville)..	20	Hirsch (Alphonse).....	10
M ^{me} Lévylier (Eugène).....	20	Hirsch (Jacques).....	10
MM. Grimberg.....	20	Kiéfé (Max).....	10
Spitzer (Jacques).....	20	Lévy (Lucien), 42, rue	
Engelmann (Moïse).....	10	Etienne-Marcel.....	10
Goldschmidt, 38, rue		Lévy (Nathan), 19, boule-	
Croix-d.-Petits-Champs	10	vard Male-herbes.....	10
Grumbach.....	10	Séligmann-Lui.....	10
Elle.....	10	M ^{me} Bargas.....	5
Hausr.....	10	MM. Bergmann.....	5
Keim (Nephtalie).....	10	Moyse (Anselme).....	10
Lévy (Henri), 30 rue Tur-		Blum (Joseph).....	5
bigo.....	10	Bloch (Marx).....	5
Lévy (Léon), 40, rue des		Cahn (Léon), docteur...	5
Petites-Ecuries.....	10	Cohen (Jules).....	5
Meyer (Daniel).....	10	Halévy (J.).....	5
Brisac (le Général).....	20	M ^{me} Dreyfous (Médéric)....	5
Weill 5, rue Mazagran..	20	MM. Dreyfus (Théodore)....	5
Schloss (Philippe).....	20	Lambert (Mayer).....	5
Loewenstein frères.....	50	Lesser.....	5
Kann (R.).....	40	M ^{me} Lévy (Isaac).....	5
Lajeunesse (Cérf).....	10	MM. Lévy (Armand).....	
Lickmann.....	10	Lévy (Louis) 20, rue Ro-	
Leven frères et fils.....	50	croi.....	5
Dreyfus (Alphonse).....	50	Lévy-Lang.....	5
Dukas.....	20	Lion (Moïse).....	10
Heller.....	20	Lyon (Maurice).....	5
Marx (Jules).....	20	Mund (Bernard).....	5
M ^{me} Michel-Lévy (Auguste)..	20	Mund (Lucien).....	5
MM. Paquin (Ferdinand)....	20	Patto.....	5
Schorestène freres.....	20	Sarrassin.....	5
Geigenmacher.....	25	Schneider (David).....	5
Philippi (Léon).....	20	Silberberg.....	5
Bloch (Léon).....	50	Simon (Eugène).....	5
Einhorn.....	20	Worms (Salomon).....	5
Stern (Michel).....	50	Kauffann (Georges).....	20

MM. Salomon (Ouda).....	20	M ^{me} la baronne Léonino (Joseph).....	100
Levi-David (docteur)....	20	MM. Blumenthal (W.).....	100
May (Jacques).....	20	Cardozo.....	50
Leymann (Albert).....	50	Loëb (B.).....	10
Stern (Edgard).....	200	Grunthal.....	5
Kleinberger.....	20	de Goldschmidt (baron Louis).....	50
Dreyfus-Stern.....	20	Wimpheimer (Samuel)...	5
Bloch (Albert).....	10	M ^{me} Wright (F. W.).....	50
Lièvre (Adrien).....	10	MM. Hauser (Alphonse).....	10
Spitzer (Jacques).....	10	Wolff (Max).....	15
Trèves (Georges).....	10	Rosenfeld (Paul).....	10
Worm (D.).....	10	Rosenfeld (Henri).....	10
M ^{me} Bernard.....	5	Ottensooser.....	20
Lang (J.).....	5	Lévy (D.), 82, rue de Dunkerque.....	8
Sopher.....	5	Bollack (Charles).....	5
Cohen (Alexandre).....	100	Worms (Emile).....	10
Kahn (Morel).....	20	Godchaux (Daniel).....	10
Lévy (S.), 34, rue des Archives.....	20	Rothenberg.....	5
Alexandre (Simon).....	10	Hertz (J.).....	10
Dreyfus, 162, fbg St-Martin.....	10	Hertz (Emile).....	10
Haas et Aron.....	10	Lévy (Joseph).....	10
Gugenheim (E.).....	10	Schuhl.....	10
Kisch (Isidore).....	10	Franck (Jules).....	10
Lévy (E.).....	10	Sinay (M.).....	10
Salmon (Emil).....	10	Hirsch (Albert).....	100
Anspach (Eliezer).....	5	Campos.....	20
Bernard.....	5	Dreyfus (Adolphe).....	10
Weill (A.), 33, rue du Cherche-Midi.....	5	Kaufmann (S.).....	5
Waller (Otto).....	5	Rosenfeld (Jules).....	10
M ^{me} Mayer (Moïse).....	5	Brühl (A.), 47, blv. Maiesherbes.....	10
MM. Hirschberg.....	5	Hirsch (Salomon).....	20
Israël (Alphonse).....	5	Cahen (Marx).....	5
Pascal et Delma.....	20	Bernheim (J.).....	5
May (Nathan).....	20	M ^{me} Cahen Ascoli.....	5
Lévy (Cerf).....	10	Bloch (Edmond).....	
Ries (B. M.).....	10	Marx, 105, r. Montmartre.....	5
M ^{me} Benoit-Lévy.....	5	Schwab (Moïse).....	10
MM. Lang Hayem.....	10	Oppenheimer (Joseph H.).....	20
Levi (Raphaël).....	5		

Nouvelles diverses

Paris. — Nous apprenons que le Consistoire central a désigné M. Bloch, rabbin à Remiremont, comme grand rabbin d'Alger, en remplacement de M. Weill, démissionnaire.

* * *

— Par dépêche en date des 18 et 29 mars, MM. les ministres de la marine et de la guerre ont annoncé au Consistoire central qu'ils venaient d'envoyer aux chefs de corps des circulaires pour leur faire connaître que les fêtes de la Pâque israélite ont lieu cette année du 16 avril matin au 25 avril matin et pour les inviter à

donner aux militaires israélites les facilités de célébrer ces fêtes. (Rappel par le ministre de la guerre de la circulaire ministérielle du 10 décembre 1888.)

* * *

— Pour perpétuer le souvenir de la baronne Emmanuel Léonino, née Juliette de Rothschild, M. le baron Emmanuel Léonino vient d'instituer un prix qui portera le nom de *Prix Juliette Léonino* et sera décerné tous les ans, à partir de l'année 1898, par les soins du Comité des écoles, à l'élève israélite des Ecoles consistoriales de filles qui se sera le plus distinguée au cours de ses études primaires par son travail, ses progrès, sa conduite, tant à l'École que dans sa famille.

La lauréate recevra à la distribution solennelle des prix un diplôme d'honneur auquel sera jointe la somme de cent francs. Le surplus du montant du prix sera placé et sera productif d'intérêts qui viendront s'ajouter à ce prix. La somme ainsi produite sera remise à la bénéficiaire au moment de son mariage ou de son établissement.

* * *

Londres. — Dans sa dernière assemblée générale, la *Royal society of sciences*, la plus haute autorité scientifique d'Angleterre, a élu membre le célèbre botaniste Ferdinand Cohn de Breslau.

* * *

Allemagne. — *Le serment confessionnel.* — Le Reichstag a adopté après un vif débat la proposition du parti des socialistes réformistes, demandant, pour les serments prêtés devant la justice, le rétablissement de la formule confessionnelle. Le débat a mis en lumière la tendance antisémite de la proposition.

Les conservateurs, le parti de l'empire, le parti des socialistes réformistes et le Centre ont voté pour la motion; les socialistes, les deux partis libéraux et les libéraux-nationaux ont voté contre.

Le prince de Hohenlohe a également voté contre, en dehors de tout groupe.

* * *

Berlin. — Ahlwardt va créer sous peu une *association de femmes antisémites*: nos sœurs d'Allemagne n'ont qu'à se bien tenir!

* * *

Hambourg. — Lors du service en mémoire de l'empereur Guillaume I^{er}, le comte de Waldersee s'est rendu à la synagogue et il y est demeuré tout le temps qu'a duré la cérémonie. Cette attitude du comte de Waldersee a été remarquée, d'autant qu'il passait pour avoir de fortes accointances avec l'antisémitisme.

Vienne. — Le dictateur de Vienne, M. Lueger, s'entend à merveille à la mise en scène. On se souvient que, il n'y a pas dix-huit mois, le comte Badeni s'opposait à ce que la sanction impériale fût donnée à l'élection de Lueger comme premier bourgmestre de Vienne, et Lueger lui faisait alors la concession de faire élire bourgmestre l'innocent Strohbach, ancien commis libraire ; il se contentait d'exercer le pouvoir sous le modeste titre de vice-bourgmestre. Depuis les élections du 9 mars, où les antisémites ont triomphé sur toute la ligne, on savait que Lueger réclamerait le prix de sa concession, et c'est pourquoi, ces jours-ci, il donna l'ordre à son homme de paille d'avoir à donner sa démission. Celui-ci, docile, s'empessa d'obtempérer à la volonté de son seigneur et maître : il résigna ses fonctions. Donc, on élira M. Lueger premier bourgmestre de Vienne, M. Strohbach sera premier vice-bourgmestre et la sanction impériale ne se fera pas attendre cette fois-ci.

On dit, d'ailleurs, que Lueger veut, de son côté, résigner son mandat de député, ce qui serait encore un coup fort habile, car de cette façon il se dégage de la position fort embarrassante où il se trouve par suite de ses invectives contre les Hongrois. Il lui eût été impossible de voter le compromis avec la Hongrie, tandis que le parti antisémite n'a d'autre ambition que de faire cause commune avec le gouvernement et la majorité cléricale ; en cessant d'être député, il évite le danger de se démentir et reste tout de même le chef du parti antisémite.

(*Journal des Débats*).

* *

— Le parti antisémite compte 113 députés : 28 membres du parti socialiste-chrétien (Lueger) ; 39 du parti démocrate-allemand ; 41 du parti démocrate-clérical ; 15 du parti Schoenerer.

* *

Autriche-Hongrie. — Une députation de la Communauté juive de Czegled s'est présentée devant le ministre des cultes hongrois pour solliciter une subvention. Elle avait à sa tête Francis Kossuth, fils aîné du grand patriote hongrois, un non-israélite, et la demande a été prise en considération.

* *

Galicie. — *Troubles.* — Des troubles graves ont eu lieu hier et avant-hier dans la petite ville de Chodorof, en Galicie.

Ces troubles, qui étaient dirigés contre les israélites, avaient pour auteurs des ouvriers mazoures travaillant au chemin de fer.

Des deux côtés il y a eu des blessés ; les dégâts matériels sont importants. Un escadron de dragons et une compagnie d'infanterie sont arrivés à Chodorof.

Les autorités judiciaires sont également sur les lieux.

Hier soir et ce matin l'ordre n'a pas été troublé.

Aujourd'hui, M. Eugène Abrahamowicz, député polonais, a interpellé le gouvernement au sujet de ces événements.

* * *

Amsterdam. — Lors de la grève des ouvriers en diamants, le grand rabbin Dunner a été choisi comme arbitre.

* * *

Russie. — M. Léon Brodsky offrit dernièrement à la municipalité de Kief la somme de cent vingt mille roubles pour la fondation d'une banque populaire qui permettrait aux artisans et aux petits commerçants de faire des emprunts à un intérêt minime. Le Conseil municipal décida qu'aucun juif ne pourrait faire partie de l'administration de cette banque et que les israélites ne seraient admis à contracter des emprunts que dans une proportion très limitée. Dans ces conditions, M. Brodsky retira son offre et déclara qu'il attendrait des jours meilleurs.

* * *

— Une question très intéressante vient d'être discutée devant la Haute-Cour de Kief. Un israélite, muni des diplômes universitaires, fit l'acquisition d'une propriété dans la ville. Le greffier du tribunal de simple police refusa de signer l'acte de vente, alléguant que, d'après la loi en vigueur, aucun juif ne pouvait acquérir de biens. L'israélite en question en appela à la Haute-Cour ; celle-ci déclara que, puisque les juifs possédant des degrés universitaires peuvent résider dans toutes les parties de l'Empire, ils peuvent aussi devenir propriétaires.

Cette interprétation fut vigoureusement contestée par les juges du tribunal local, mais la Haute-Cour maintint son jugement en faveur de notre coreligionnaire.

* * *

Odessa. — Le nombre des élèves admis à l'école commerciale est déterminé par la quotité des impôts. Toutefois, les aspirants israélites étaient jusqu'ici soumis à des réglementations spéciales et l'accès de l'école leur a été très mesuré. Sur l'ordre de l'empereur, le ministre des finances vient de signifier au directeur qu'il ait dorénavant à dépasser les limites fixées pour l'admission des juifs, à proportion des places disponibles.

* * *

Bbukovina. — Ce pays jouit du rare privilège de n'être pas infecté par l'antisémitisme : juifs et chrétiens vivent en parfaite intelligence. Lors des récentes élections législatives, le Dr Benno Straucher a été élu à une très forte majorité.

* * *

Bucarest. — Dans plusieurs localités, les maires ont rendu des ordonnances tendant à interdire la Schechitah.

BRONCHITES ET TUBERCULOSE

se guérissent sûrement et promptement par la *Ducasblin*e (extrait concentré des plantes du Brésil), une des plus merveilleuses découvertes de ce siècle.

Rappelons en quelques mots les principaux symptômes de la tuberculose, qui peut être engendrée par une bronchite mal soignée: toux avec ou sans expectoration, quelquefois crachement de sang, enrouement, oppression, palpitations de cœur, sueurs nocturnes, faiblesse générale, amaigrissement, perte d'appétit, troubles de la digestion, fièvre vers quatre à cinq heures, consommation, diarrhée.

La *Ducasblin*e, médicament végétal absolument inoffensif, est cependant d'une efficacité telle qu'au bout de quelques jours on sent déjà une amélioration sensible, et la guérison radicale est obtenue après quelques mois de traitement.

La maladie guérie ne revient plus, et les forces se maintiennent par l'usage de la *Ducasblin*e.

Des centaines d'attestations prouvent la supériorité et l'infaillibilité de cette méthode, appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical rationnel, 19, rue de Clichy, à Paris, qui guérit, avec le même succès, par la série des *Ducasblin*e, la goutte, le rhumatisme, l'anémie, le diabète, l'albuminurie, les dyspepsies, etc.

Consultations de 3 à 5 heures et par correspondance, 5 francs. — Visites à domicile. — Brochure avec traitement contre bon de poste de un franc.

Dr ANDRÉ DE MARCILHAC.

Prix du flacon de *Ducasblin*e n° 2, spécial pour les bronchites et la tuberculose : 3 fr. 75. — J. BOUILLON et C^e, 19, rue de Clichy, Paris, et toutes pharmacies.

« Dépôt spécial : Pharmacie Kartow, 12, rue de la Boule-Rouge à Paris. »

Jüdisches Volksblatt

Herausgeber : Dr. Louis Neustadt in Breslau

Inhalt : Leitartikel, wissenschaftl. Artikel, Erzählungen, Bücher-schau, Zeitungsschau, Verfügungen, und Entscheidungen von Behörden, Stenograph. Berichte wichtiger Parlaments-Verhandlungen. Urtheile berühmter Männer über Juden und Judenthum, Gemeinde-Schul- und Vereinsleben, Stiftungen, Personalien, sämmtliche aus-geschriebene Stellen mit statist. Angaben, Stellenannahme für ver-schiedene Berufsarten, Auskunft unentgeltlich durch die Expe-dition.

Abonnement pro Quartal 1 Mk. 25 Pf. bei der Post (Deutsche Postzeitungsliste Nr. 3012), für das Ausland 1 Mk 50 Pf., auch durch jede Buchhandlung und die Expedition in Breslau, Sonnenstr. 17.

Inserate 20 Pf. die einsp. Petitzelle, bei grösseren Aufträgen oder Wiederholungen bedeutende Rabatte.

Aulage gross im In- und Auslande.

S. HAYMANN

Ministre-Officiant, Opérateur de la Circoncision
44, rue de la Victoire

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE כשר

MAISON J. BACCARAT

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris



LA VÉRITABLE
EAU DE QUININE
Ancienne réputation consacrée
par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant
LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations

ED. PINAUD
PARIS

ALA CORBEILLE FEMME



LA CORBEILLE FEMME
PRECIOSA VIOLETTE
Parfums exquis
PARFUMS EXQUIS, DELICAT ET PERSISTANT
L'essence précieuse, Sans Eau d'alcool - extra fine
Extrait végétal pour les soins de la Chevelure
Parfumerie de 1^{re} qualité et accessible

JOLI COFFRET POUR CADEAU
ED. PINAUD
PARIS

RESTAURANT כשר
P. LANGER
8, Rue Cadet, 8,
PARIS

VERSAILLES

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL
11, Rue Duplessis (près du Marché)

Service spécial par Voiture pour les Environs

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

FONDÉ PAR

S. BLOCH

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם
(Exode, X, 23.)

SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.
FRANCE ET AUTRICHE.
L'AGNEAU PASCAL.
M. MÉLINE ET LES JUIFS.
SÉMINAIRE ISRAÉLITE DE FRANCE.
LES ANTISÉMITES ALGÉRIENS DEVANT LA JUSTICE.
LES TROUBLES DE SCHPOLA.
VOCABULAIRE DE L'ANGÉOLOGIE.
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.
NOUVELLES DIVERSES.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de Navarin, 7, Paris

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

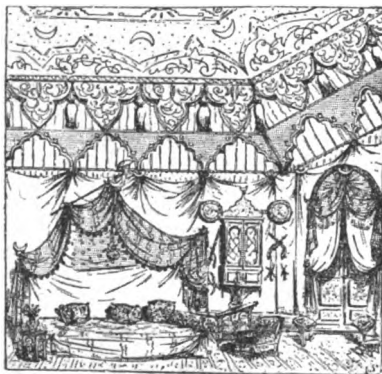
Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1^{re} section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2^e section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



ROUDOIS ORIENTAL

A LA PLACE S^T-GEORGES

~~~~~  
Décoration Artistique  
~~~~~

32, Rue Notre-D.-de-Lorette
et Place St-Georges

BELUZE & BANBANASTY

~ PARIS ~

*Meubles de tous styles,
Tapis, Etoffes d'ameuble-
ment, Sièges, Broderies,
Meubles et étoffes d'Orient,
Rideaux, Literie, Couver-
tures, etc., etc.*

L'UNIVERS ISRAËLITE

Calendrier Israélite de la Semaine

Avril.		Nissan.
17	Samedi (Fin du sabbath à 7 h. 45) 1 ^{er} j. de Pessah	15
18	Dimanche..... 2 ^e —	16
19	Lundi..... 3 ^e —	17
20	Mardi..... 4 ^e —	18
21	Mercredi..... 5 ^e —	19
22	Judi..... 6 ^e —	20
23	Vendredi..... 7 ^e —	21

Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 h. 1/2; semaine, 8 heures.
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 h. 1/2; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 heures.

Service solennel de Min'ha (Samedi)

Rue de la Victoire : A 4 heures; rue des Tournelles : A 2 heures.

Décès

- 8 avril. Rigler (Charles), 2 ans 1/2, rue Malart, 25.
9 — Mayer (Louis), 58 ans, à Chatillon.
— Haymann (Léon), 57 ans, rue Picpus, 76.
— M^{me} Leman (Elie), née Jonas (Héloïse), 37 ans.
— Dreyfus (Rachel-Marie) 19 mois, rue de la Roquette, 39.
— M^{lle} Zimmern (Bella), 80 ans, rue de la Pompe, 120.
11 — M^{me} Vve Simon (Simon), née Cahn (Jeannette), 76 ans, rue de Murillo, 8.
— Baer (Jacques), 73 ans, blv. Montparnasse, 49.
— M^{me} Vve Lévy (Félix), née Lang (Jeannette), 61 ans, rue Dussous, 15.
— Lévy (Cerf-Mayer), 78 ans, à Neuilly.
— Wail (Eugène), 33 ans, rue Gooffroy-Lasnier, 40.
— M^{me} Bollack, née Lévy, rue Saint-Antoine, 139.
12 — Kagna (Salomon), 7 ans 1/2, rue Picpus, 76.
— Schlofs (Rachel) 2 ans 1/2, rue Daubigny, 6.
13 — Boas (Moïse), 79 ans, rue Lafayette, 15.
— Mosticker (Isidore), 61 ans, avenue Bugeaud, 13.

France et Autriche

On connaît les importants succès remportés par les antisémites dans les différentes élections qui ont eu lieu depuis un an dans l'empire d'Autriche. Après être resté longtemps, comme chez nous, à l'état de secte irrégulière que ses exagérations et ses violences rendaient suspecte aux autorités et à laquelle ses allures indisciplinées semblaient interdire toute prétention à une influence politique, l'antisémitisme autrichien a fini par devenir un parti considérable et menace de mettre la main sur les pouvoirs publics du pays. Il a pu ainsi se rendre maître de la diète de la Basse-Autriche, s'emparer de la municipalité de Vienne et disposer dans le Reichsrath d'une minorité assez nombreuse pour imposer ses exigences aux autres partis et au gouvernement lui-même. Ce qui a achevé son triomphe et en accentue encore la portée, c'est que son chef, le docteur Lueger, qui, devant une volonté supérieure, avait dû abandonner à un obscur comparse la direction de la municipalité viennoise, a forcé cette volonté à s'effacer et vient de s'installer en maître dans les hautes fonctions de bourgmestre de la capitale.

Bien que ces événements se passent loin de nous, qu'ils ne nous touchent pas directement et ne nous menacent ni dans nos intérêts, ni dans nos droits, ils ne sauraient nous laisser indifférents. Ce qui les rend dignes de notre attention, ce n'est pas seulement le devoir de la solidarité confessionnelle et la légitime compassion que nous pouvons éprouver pour des coreligionnaires exposés désormais aux avanies, aux injustices et même aux persécutions. Non ! la principale raison pour laquelle nous, israélites français, nous ne pouvons nous désintéresser des élections autrichiennes, c'est qu'elles doivent nous amener à faire un retour sur nous-mêmes, à examiner notre propre situation et à envisager notre propre avenir. Assurément,

l'antisémitisme n'a pas atteint chez nous le degré d'intensité et de virulence où il est parvenu en Autriche ; mais il y fait chaque jour des progrès, et ne devons-nous pas nous demander si le moment ne viendra pas où, ne se contentant plus de se manifester par l'outrage, la menace et la suspicion, il tendra à entreprendre en France également la conquête des pouvoirs publics ? Ne devons-nous pas surtout nous dire que la période des élections législatives ne tardera pas à venir aussi pour nous, qu'une année seulement nous en sépare et qu'en présence de ce qui s'est passé en Autriche il serait peut-être sage de s'en préoccuper et de s'y préparer ? Telle est la question qu'il convient de nous poser, si nous avons à cœur d'éviter de pénibles surprises et de prévenir l'explosion au grand jour des mauvaises passions qui grondent dans certaines parties de la population française. Et cette question, il importe de l'agiter, non pas dans des conversations sans portée ou dans des conciliabules sans lendemain, mais publiquement et de manière à tenir en haleine la vigilance de tous. Trop longtemps, nous nous sommes laissé devancer par les événements ; trop longtemps nous avons cru que nous échapperions au danger en feignant de ne pas le voir. Mais l'insouciance et le dédain ne sont plus de saison, et le spectacle que nous donne l'Autriche nous enseigne que nous ne sauvegarderons notre repos et notre sécurité qu'à force de virilité et surtout de prévoyance.

Nous ne voulons rien exagérer, et nous n'entendons pas établir entre la France et l'Autriche une assimilation qui pourrait être, à bon droit, considérée comme superficielle. Nous ne méconnaissons pas les différences profondes qui séparent, au point de vue des institutions, des traditions, des mœurs, des idées, et même des préjugés, la France républicaine et démocratique de la monarchie catholique et presque féodale des Habsbourg. D'autre part, nous n'ignorons pas les faits quelque peu rassurants qui, dans ces derniers temps, sont venus marquer un recul de l'antisémitisme en France ou indiquer du moins qu'il se heurtera désormais à quelque résistance. Ces faits, nous les avons enregistrés nous-mêmes avec soin, ne fût-ce que pour

rompre la monotonie de nos habituelles doléances et pour donner un peu de réconfort à ceux de nos coreligionnaires qui nous lisent. Nous n'avons donc oublié ni les conférences de M. Leroy-Beaulieu, ni l'enquête ordonnée par la Chambre sur l'élection de l'abbé Gayraud, ni les revendications des protestants en faveur de la liberté de conscience, ni même les actes, trop rares encore et trop isolés, par lesquels le Gouvernement semble avoir révélé le dessein de se montrer désormais moins docile que par le passé aux injonctions de l'antisémitisme et moins timide devant ses menaces. Nous reconnaissons aussi qu'après avoir longtemps assisté avec une entière impassibilité à la campagne menée contre les Juifs, les différents partis qui s'abritent dans notre pays sous le drapeau de la Révolution ont fini par comprendre que c'était ce drapeau même qui était visé et qu'à abandonner les Juifs ils risquaient de préparer leur propre défaite. C'est avec une véritable satisfaction que nous lisions récemment dans un journal radical, peu bienveillant jusqu'ici pour nos coreligionnaires, ces lignes où se trahit une salutaire frayeur, mais où éclatent aussi le repentir et la contrition :

Prenons bien garde, vous dis-je. Si vous lisez les *Croix*, vous verrez d'où est née cette campagne antijuive dans laquelle certains d'entre nous ont *coupé*, sans comprendre qu'elle faisait partie du plan clérical. Le catholicisme voudrait tuer quiconque n'est pas de son bord et serait fort aise que nous aidions à le débarrasser de ceux qui n'ont pas reçu le saint baptême. Les deux haines du clergé, c'est le Juif et le Franc-maçon. Ces deux termes sont sans cesse accouplés.

Et le journal ajoutait comme conclusion :

Il est temps que nous imposions silence à ces Tartufes qui veulent envahir la maison.

Encore une fois, voyons le danger et sachons y faire face.

Ces symptômes ont certes leur importance et nous ne comptons pas comme le moins heureux de tous le réveil qui s'est manifesté parmi nos coreligionnaires et qui deviendra la meilleure des sauvegardes pour peu qu'une impulsion vigoureuse et soutenue vienne le maintenir et le stimuler. Il ne faudrait pourtant pas se rassurer trop vite ; car, après tout, si tant de gens qui, jusqu'ici, ont nié

le péril ou l'ont dédaigné, se sont enfin décidés à le reconnaître et à le combattre, cela ne signifie pas apparemment qu'il ait disparu ; cela indique simplement qu'il s'est aggravé et étendu au point de frapper les yeux de tous. C'est beaucoup sans doute que nous n'ayons plus seuls à supporter le choc de l'ennemi ; mais parce que nous avons trouvé des alliés, ce n'est pas une raison de croire que l'adversaire ait déposé les armes et que nous n'ayons plus de bataille à livrer.

Tout annonce au contraire que la lutte sera rude. Pour s'en rendre compte, il ne faut pas s'en tenir aux apparences qui résultent de l'état actuel des choses. Il importe peu en somme que les intentions du gouvernement soient fermes et que les vues du Parlement soient libérales, puisque gouvernement et Chambre sont issus des élections d'il y a trois ans et qu'ils reflètent un état d'opinion qui a pu subir des transformations profondes. Ce qu'il est important d'observer, c'est le mouvement des esprits du pays à l'heure où nous sommes. Or, depuis trois ans, on n'a cessé de se livrer contre les juifs, sur tous les points du territoire, à une propagande acharnée et continuelle dont le mensonge et la calomnie ont été les armes et qui a eu à son service les innombrables hordes de l'armée cléricale. Depuis trois ans on a vu se fonder cette multitude de feuilles qui, sous le nom de *Croix*, pénètrent dans les hameaux les plus reculés et y soufflent les plus détestables passions. On est arrivé ainsi à accréditer contre nos coreligionnaires les plus odieuses légendes. Non seulement, on a mis leur patriotisme en suspicion, mais on les a rendus responsables de tous les malheurs qui sont venus affliger ce pays. Si l'entreprise du Panama a croulé, c'est la faute des juifs ; si le commerce languit et si l'agriculture souffre, c'est aux juifs encore qu'il faut s'en prendre. Eh bien ! ne faut-il pas prévoir que ces excitations constamment renouvelées produiront également leurs funestes effets lors de la prochaine période électorale ? Telle est la question sur laquelle, à la suite des événements d'Autriche, nous appelons les réflexions de nos coreligionnaires en nous contentant aujourd'hui d'en poser les termes et en nous réservant d'y revenir avec plus de précision.

B.-M.

L'AGNEAU PASCAL

La Pâque juive est essentiellement la fête de la liberté, la commémoration de l'avènement d'Israël à la dignité de peuple et du point de départ de ce peuple vers ses destinées morales et religieuses. Alors Israël prend conscience de lui-même et, devenu capable, par la délivrance de l'oppression égyptienne et la conquête de l'autonomie, de servir l'Éternel, il commence son histoire et son initiation au devoir. De là l'obligation de rappeler, lors du sabbat, jour spécialement consacré au Seigneur, la sortie d'Égypte, sans laquelle Israël n'aurait pu accomplir ses prescriptions religieuses, ni par conséquent s'élever à la sainteté, ni donc jouir de la béatitude éternelle, dont le sabbat est l'image et dont il offre comme l'avant-goût. « Tu te souviendras, est-il dit au *Deutéronome*, V, 15, que tu as été esclave en Égypte et que l'Éternel t'en a tiré d'une main forte et d'un bras étendu; c'est pourquoi l'Éternel, ton Dieu, t'a ordonné d'instituer le sabbat. »

Tel est le sens de la Pâque juive. Nous n'insisterons pas davantage sur des choses que tous connaissent; nous nous attacherons à dégager la signification et le rôle de l'agneau pascal.

Les enfants d'Israël, dans les premiers temps de leur séjour en Égypte, n'eurent pas trop à souffrir. Mais, après l'expulsion des Hyksos, les rois égyptiens cherchèrent de plus en plus à faire des israélites leurs esclaves pour les empêcher de s'allier avec les autres peuplades sémitiques. Jusqu'alors, Israël avait pu conserver les pratiques qui lui venaient des patriarches. Mais par suite des vexations dont les israélites devenaient l'objet, par suite du développement qu'ils prenaient (1), par suite des éléments étrangers (2) qui se mêlaient à eux, ils risquaient d'oublier leur communauté d'origine et d'embrasser les superstitions les plus grossières.

Le moment était venu de rassembler en un tout ces individus

(1) « Et les enfants d'Israël s'étaient multipliés et développés d'une manière extrême, et ils remplissaient le pays. » *Ex.* I, 7.

(2) « Il y avait aussi un ramassis de peuple qui monta avec eux... » *Ex.* XII, 38.

sur le point de se perdre et de se confondre avec les Egyptiens, de rendre aux descendants de Jacob la notion qu'ils formaient un peuple particulier et d'épurer l'idée du Dieu-Un qui s'était obscurcie dans les consciences.

Ce fut Moïse qui reçut la mission de tirer les enfants d'Israël de la misère matérielle et morale où ils étaient plongés.

Quel moyen employa-t-il pour rattacher les israélites à Dieu et les uns aux autres ? Il institua l'agneau pascal.

Par cette institution, le législateur des Hébreux ne faisait d'ailleurs que renouer avec le passé, attendu que les israélites, lors de la fête du printemps, avaient coutume d'offrir les prémices des fruits et les premiers-nés des animaux à l'Eternel. Moïse mit cet usage à profit, mais lui communiqua un caractère nouveau. En entrant dans le détail des prescriptions relatives à l'agneau pascal, nous saisissons sur le vif les intentions de Moïse, qui étaient, comme nous l'avons dit, de donner aux israélites le sentiment de leur parenté nationale et de leur rôle sacerdotal.

L'agneau pascal (זֶבַח פֶּסַח) était de la classe des שלמים, des sacrifices que l'on consommait en famille. Pour la Pâque, c'était כל קהל עדת ישראל, toute la communauté qui devait accomplir l'immolation, asperger le sang et consommer la victime. De la sorte, ce qui était l'office propre des prêtres, à savoir l'aspersion du sang, devenait, dans le cas particulier de l'agneau pascal, l'office de chaque israélite. Et, dès lors, le peuple s'élevait à l'idée qu'il devait former « une république de prêtres ». Philon (*De Vita Mosis*) fait ressortir qu'à Pâque chaque israélite est prêtre. De là vient qu'on n'apportait pas le sang sur l'autel, mais qu'on en badigeonnait les portes. Or, la porte, pour l'oriental, c'est la ville et c'est la maison (1). La cérémonie pascale érigeait donc le foyer en un sanctuaire, et, comme l'agneau devait rappeler la sauvegarde particulière dont les premiers-nés israélites avaient été l'objet, alors que ceux des Egyptiens avaient été frappés à mort, les premiers-nés revêtaient le caractère de chefs de famille, chargés de maintenir le culte de l'Eternel. Le sang dont on teignait les linteaux

(1) On sait que la *Porte* désigne le palais du Sultan, et, par extension, le gouvernement ottoman.

marquait la faveur dont les premiers-nés israélites avaient joui, car, « le sang c'est la vie » (*Lév. XVII, 11*).

D'autre part, l'agneau pascal avait pour but de resserrer les liens entre les enfants de Jacob et de leur imprimer le sentiment de la fraternité. L'agneau devait être consommé entièrement ; aussi, quand une famille n'était pas assez nombreuse, devait-on inviter des voisins à partager le repas. Cette cérémonie avait encore pour effet de séparer l'israélite du païen, car seuls pouvaient y participer ceux qui portaient le signe de l'Alliance. On devait expliquer aux enfants la haute signification de ce repas (*Ex. XII, 26, 27 et XIII, 8*) et entretenir par là la solidarité entre les générations.

Les israélites reçurent, à la sortie d'Égypte, l'ordre de manger l'agneau « les reins ceints, les sandales aux pieds, le bâton à la main, en précipitation » ; ils devaient « le rôtir et non pas le faire bouillir dans l'eau » (*Ex. XII, 9, 11*). C'est-à-dire qu'ils devaient se considérer comme « les soldats de l'Éternel » (*צבאות ה' Ex. XII, 41*) ; ils cessaient d'être les esclaves du roi d'Égypte ; ils entraient, si j'ose le dire, dans la période des grandes manœuvres religieuses, et commençaient leur entraînement par la dure existence du désert, où ils devaient se purifier des superstitions contractées parmi les païens, recevoir la charte morale de l'humanité et, pendant 40 années d'épreuves et de préparations, se mûrir pour la conquête de la Terre promise (1).

LOUIS LÉVY.

(1) Nous n'avons parlé dans cet article que de la Pâque telle qu'elle se pratiqua lors de la sortie d'Égypte. Dans la suite, la cérémonie de l'agneau pascal se modifia, et la Synagogue distingue en effet le *פסח מצרים* du *פסח לדריית*. Quand les israélites se furent établis en Palestine, ils ne sacrifièrent plus dans leurs maisons l'agneau pascal, mais au Temple de Jérusalem (*Deut. XVI, 5*). Par là, la Communauté devenait plus étroite encore entre les membres de la nation.

Rappelons aussi qu'un israélite empêché de faire la Pâque en nissân par impureté ou par éloignement de son pays était obligé de célébrer la Pâque le second mois à la même date. C'était le *פסח בני* (*Nombres IX, 10*).

M. MÉLINE ET LES JUIFS

La *Libre Parole* reproduit, d'après l'*Industriel Vosgien*, la lettre suivante adressée par M. Méline au directeur de l'*Antisémitique* :

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
—
CABINET DU MINISTRE
—

Monsieur A. Vrécourt, directeur de l'*Antisémitique*,

On s'est présenté, en votre nom, à mon domicile particulier, 84, boulevard Saint-Germain, en présentant à ma concierge une quittance d'abonnement à votre journal, en lui affirmant que j'étais un de vos abonnés.

La concierge, sollicitée à deux reprises, a fini par céder et a versé 10 fr. 50, dont elle vient de m'envoyer la quittance.

Comme je ne suis pas votre abonné et ne veux pas l'être, je vous somme de me renvoyer la somme que votre agent s'est appropriée de cette façon et de rayer mon nom de la liste des abonnés. Autrement, je serais forcé de saisir la justice.

Recevez, monsieur, mes civilités.

J. MÉLINE.

La *Libre Parole*, qui trouve sans doute très naturelle la tentative d'escroquerie commise par le directeur de l'*Antisémitique*, est fort irritée de la lettre de M. Méline, qu'elle couvre à cette occasion des plus grossières injures. *Allié des juifs, malfaisant, hypocrite, complice des accapareurs, auteur responsable de la ruine de l'agriculture*, telles sont les aménités qu'elle adresse à l'honorable président du Conseil. Mais le piquant de la chose, c'est que cette colère a pour cause un anachronisme et qu'elle retarde de treize ans. La lettre de M. Méline n'a pas été écrite dans ces derniers temps, comme le croit la *Libre Parole*, mais en 1884, quand il était ministre de de l'agriculture, dans le cabinet de M. Jules Ferry.

Quant à l'*Antisémitique*, auquel elle était destinée et que l'organe de M. Drumont prend pour une feuille de province actuellement en cours de publication, c'était un journal hebdomadaire,

fort obscur d'ailleurs, qui se publiait à Paris et qui a disparu depuis bien des années. On voit que la *Libre Parole* ne connaît même pas l'histoire de son propre parti. Quoi qu'il en soit, il ne nous déplaît pas que la lettre de M. Méline ait été exhumée, car rien ne nous autorise à supposer que les sentiments que les procédés peu scrupuleux des antisémites inspiraient jadis à l'honorable ministre n'aient pas gardé aujourd'hui toute leur vivacité.

Séminaire Israélite de France

Nous recevons la communication suivante :

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Le Séminaire israélite de France compte 15 élèves, dont 6 étrangers appartenant aux nationalités suivantes :

1 Tunisien, 1 Russe, 1 Bulgare, 1 Roumain, 2 Turcs.

Les examens ont eu lieu du 6 au 9 avril, sous la présidence de M. le grand rabbin du Consistoire central.

Talmud. — Professeur : M. le grand rabbin Lehmann, directeur.

Erreurs judiciaires; Révision des jugements; Responsabilité des juges. — Textes de Sanhédrin, Bekhorot, Baba Kama, Alfaci, Maïmonide, Tour, Sch'oul'han Aroukh et commentaires.

Cours d'introduction au Talmud. — Introduction au Traité Sch'ebii (fin); Introduction au Traité Teroumot.

Histoire et littérature juives. — Professeur : M. le rabbin Israël Lévi, professeur à l'École des Hautes Etudes; Histoire et littérature juives, de la clôture de la Bible au règne de Jean Hyrcan.

Bible, Exégèse, langue hébraïque. — Professeur honoraire : M. le grand rabbin Wogue; Professeur : M. le rabbin Lambert;

Critique du texte massorétique ; Division de la Bible, noms des livres ; Canonicité ; Explication de Jérémie.

Arabe et Syriaque. — Professeur honoraire : M. Hartwig Derenbourg ; Professeur : M. Lambert ; Texte arabe d'Emounot Vadeoth de Saadya ; Chrestomathie arabe de Derenbourg.

Théologie. — Professeur honoraire : M. le grand rabbin Wogue ; chargé du cours : M. Jacques Kahn, rabbin ; Ibn Gabirol, ses œuvres philosophiques et religieuses ; Etude critique sur Spinoza ; Explication du texte du livre des principes du judaïsme (Iqqarim) d'Albo.

Philosophie. — M. Dauriac, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier, chargé de cours à la Sorbonne, chargé du cours ; Aristote : Analytiques ; Organum ; Topiques.

Littérature ancienne. — Professeur : M. Salomon, professeur de rhétorique au lycée Lakanal ; Œdipe à Colone ; Virgile.

Littérature moderne. — Professeur : M. Albert Cahen, professeur de rhétorique supérieure à Louis-le-Grand ; Poètes et prosateurs français des XVI^e et XVII^e siècles ; Sermons de Bossuet ; Don Sanche de Corneille ; Montaigne.

TALMUD TORA

Le Talmud Tora compte trente-trois élèves dont quatorze externes. Les élèves sont répartis en trois divisions.

Les examens ont eu lieu du 1^{er} au 7 avril.

Enseignement classique. — 1^{re} DIVISION : M. Salomon, professeur au lycée Lakanal et au Séminaire ; M. Bloch, agrégé des lettres, directeur de l'Ecole Bischoffsheim.

2^e DIVISION : M. Bloch ; M. Lazard, élève diplômé de l'Ecole des Chartes.

3^e DIVISION : M. Lazard.

Histoire. — M. Lemoine, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand.

Allemand. — M. Stein, professeur au collège Chaptal.

Sciences. — M. Ernst, professeur à l'Ecole Turgot.

Talmud. — 1^{re} DIVISION : M. le grand rabbin Cahen, directeur-adjoint : *Soukka* (3^e chap.) avec Raschi et Tosafot.

2^e DIVISION : M. le rabbin Debré : 'Houlin, 8^e chapitre.

3^e DIVISION : — Mischna de Sanhédrin.

Hébreu. — M. Jacques Kahn, professeur au Séminaire.

1^{re} et 2^e DIVISION : Prophètes et Psaumes (traduction et exercices de mémoire) ; Pentateuque avec Raschi.

3^e DIVISION : Genèse ; Exercices grammaticaux.

Histoire juive. — M. Jacques Kahn.

Les Antisémites Algériens devant la Justice

On sait que l'Algérie possède une presse antisémite d'une violence auprès de laquelle les diatribes les plus acerbes de la *Libre Parole* paraîtraient fades et insipides. Il n'y a pas un numéro de ces feuilles de scandale où les juifs d'Algérie ne soient diffamés ou invectivés de la façon la plus grossière. Mais les juifs algériens, moins endurants que leurs coreligionnaires du continent, ne paraissent pas disposés à se laisser ainsi couvrir de boue, et un grand nombre d'entre eux se sont décidés à demander protection à la justice, et ils n'ont eu qu'à s'en féliciter. C'est ainsi que M. Isaac Parienti fils, principal clerc d'avoué à Bône et agent principal d'assurances, a, le 2 mars dernier, fait condamner par le tribunal de Bône le journal antisémite le *Réveil Bônois* à deux cents francs de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans trois journaux du département de Constantine. Ce jugement est fondé sur ces motifs que « dans l'article visé par l'assignation, Parienti est représenté comme un agent d'affaires indigne de faire valoir les prétentions des justiciables à la barre de la justice de paix ; que l'on tend à faire suspecter son honorabilité et à insinuer que c'est un malhonnête homme ; qu'en outre il est traité de *youtre* et de *youpin*, expressions qui, dans l'intention de l'auteur, sont incontestablement injurieuses : attendu que ces allé-

gations et expressions sont certainement de nature à nuire au demandeur en portant atteinte à sa considération ; que de semblables attaques ont déjà eu lieu contre lui, de la part du même journal et à plusieurs reprises ; qu'il en éprouve un préjudice dont réparation lui est due : que le tribunal possède les éléments voulus pour évaluer le dommage, et enfin que la malveillance ressort des termes mêmes employés dans l'article sus-visé ; »

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer à ce propos que le tribunal de Bône considère les expressions de Youtre et de Youpin comme délictueuses. Avis à tous ceux de nos coreligionnaires auxquels de semblables qualifications viendraient à être appliquées par la presse antisémite.

La condamnation que nous venons de rapporter n'est pas d'ailleurs la seule mésaventure qui soit arrivée au sieur Rastoil ou Raspoil, dit Rasteil ou Rastell, directeur et propriétaire dudit *Réveil Bônois*. Trente autres procès lui ont été intentés par des algériens israélites et autres et se sont terminés par des condamnations à mille francs de dommages-intérêts chacune. Tant d'infortunes ont ému la *Libre Parole*, qui a cru devoir verser un pleur sur le sort de son congénère de Bône. « Le malheureux Rasteil, gémit-elle, était et est encore sur le point de se trouver un beau jour avec une dette de trente-cinq mille francs sur les bras, sans appel possible ! » C'est affreux, en vérité, et nous espérons pour ce pauvre Rastell que la *Libre Parole* ne l'abandonnera pas et trouvera dans sa caisse les fonds nécessaires pour l'arracher aux griffes de ses persécuteurs.

Un confrère de Rastoil, le sieur Bidaine (ces antisémites d'Algérie ont tous des noms fort suggestifs), directeur du *Petit Africain*, d'Oran, a lui aussi, devant la justice, des difficultés fort gênantes quoique d'un autre ordre. On ne lui demande pas de dommages-intérêts, mais de féroces créanciers, qui ne peuvent être que des juifs, réclament sa mise en faillite. L'affaire est actuellement pendante devant la Cour d'Alger. Nous dirons ultérieurement à nos lecteurs ce qu'il en sera advenu.

Les Troubles de Schpola

Nous avons déjà annoncé qu'au commencement du mois de mars des troubles graves avaient éclaté à Schpola, une bourgade du gouvernement de Kiew, que les paysans avaient pillé les boutiques appartenant aux israélites et que des centaines de familles se trouvaient ruinées par cette explosion de violences. Nous empruntons de nouveaux détails sur ces déplorables événements à des lettres que publie le *Bulletin de l'Alliance* :

Commencés le mardi 18 février, jour de marché, les désordres n'ont pris fin que le mercredi à 10 heures du soir, à l'arrivée des autorités et de la troupe. Quelques jours auparavant, les juifs du village de Marianofka avaient prévenu leurs coreligionnaires de Schpola que les paysans de Marianofka et des environs préparaient un coup de main. Les juifs de Schpola avertirent aussitôt le commissaire de police qui ne tint nul compte de leur démarche. L'émeute éclata le jour du marché. Le commissaire de l'arrondissement de Schpola, informé par le télégraphe, arriva le mercredi matin, avec quatre agents de police ! Ils assistèrent en spectateurs à ces ravages qui ont pris fin vers 10 heures du soir. Schpola comptait 4,000 familles juives ; leur industrie était principalement le tissage, les produits alimentaires et coloniaux, le sucre, les produits agricoles et métallurgiques. Les soieries, lainages, étoffes de toutes sortes gisaient déchirés, baignés dans une mare de pétrole ; les tonneaux défoncés versaient leur contenu dans les ruisseaux ; meubles, glaces, lits, tout est brisé, jeté par les fenêtres. Les rues présentent un aspect effrayant de dévastation. C'est un pêle-mêle inouï ; les ordres, les prières du prêtre russe, qui tente de s'interposer, ne sont pas entendus, la foule le force de rentrer dans son église. Les juifs qui essaient de se défendre sont frappés ; les femmes et les enfants juifs, terrifiés, se réfugient dans les caves, quelques femmes en couches sont mortes de frayeur. On a transporté au milieu de la rue le coffre-fort d'un négociant juif, et là, après l'avoir défoncé, les pillards se sont partagé 6,000 roubles en espèces, 7,000 roubles en titres, de l'argenterie et un nombre considérable d'effets de commerce ; on ouvrait les magasins à l'aide de fausses clefs forgées d'avance. A 10 heures du soir seulement, les Cosaques arrivèrent et chassèrent les paysans ; des centaines d'entre ces derniers ont été immédiatement appréhendés, soumis à la baston-

nade, mis aux fers et dirigés sur la prison. Tout tend à établir que l'émeute avait été préparée de longue date.

Extrait d'une autre lettre :

De minuit jusqu'au matin, des voitures transportaient sans interruption le bien volé. Les demeures des juifs sont en ruine ; les synagogues ne sont plus que monceaux de pierres et de cendres ; de tous côtés on voit des paysans les bras chargés de butin, de pièces de velours et de soie, revêtus de pelisses et de fourrures dérobées ; les femmes, rassemblées dans les carrefours, supputent fiévreusement ce que leurs maris, leurs frères et leurs fils ont « gagné » en cette journée sinistre. Les juifs, impuissants à résister à ce flot d'envahisseurs, encombrant les deux gares ; les trains en partance sont pris d'assaut ; les paysans, debout sur les quais, les insultent et leur lancent des pierres.

En 1881, Schpola avait déjà été le théâtre de graves désordres, insignifiants si on les compare à ceux d'aujourd'hui.

Les autorités évaluent les dégâts à plus d'un million de roubles ; ce chiffre est au-dessous de la vérité. Il suffit, pour s'en rendre compte, de dire que, outre le pillage absolu des magasins, dépôts, boutiques et habitations particulières, les édifices publics (synagogues, écoles, talmud-tora, hôpital, etc.) ont été livrés aux flammes. En estimant à deux millions et demi de roubles (c'est-à-dire environ six millions de francs) les pertes subies, on est près de la vérité. Des milliers de juifs sont partis ; des milliers restent sans ressources, sans pain, sans feu, sans abri.

Enfin, voici une lettre très importante parue dans le *Woskhod* du 16/28 mars :

Depuis les malheureux événements des 18 et 19 février, nous sommes toujours anxieux, et bien que l'instruction judiciaire soit menée avec fermeté, bien que les Cosaques occupent encore Schpola, nous continuons néanmoins à vivre dans des conditions extrêmement fâcheuses. Ce qui aggrave nos inquiétudes, c'est que les paysans d'alentour menacent de se venger de la bastonnade qu'ils ont subie et de l'emprisonnement des leurs en mettant le feu à la bourgade. Ces menaces ont déjà eu un commencement d'exécution, heureusement réprimé à temps. D'un autre côté, les juifs restés sur place n'osent pas s'aventurer hors la bourgade. Toute la population rurale de notre contrée est en ébullition contre les juifs. Et ce ne sont pas les juifs seuls de Schpola qui sont maltraités : de partout, on annonce une levée générale des paysans, qui veulent donner la chasse aux juifs et réclament le partage de leurs biens. Dans la nuit des 5/17 et 6/18 mars, les juifs de Schpola croyaient déjà leur fin venue ; les paysans des environs ont cru que les autorités, voyant le calme revenu, avaient décidé de faire partir les Cosaques de Schpola ;

aussi, de nouveaux pillards sont-ils venus envahir la bourgade. Mais, repoussés par les Cosaques, ils se sont enfuis.

Comme les autorités avaient laissé durer pendant trente-six heures le pillage de Schpola sans s'émouvoir des dépêches des juifs, nous n'avions plus confiance en leurs déclarations, de sorte que la moitié de la population juive a définitivement abandonné la bourgade de Schpola et est partie sans esprit de retour.

Les perquisitions opérées dans les villages environnants ont fait retrouver une masse de marchandises volées à Schpola. Dans d'autres villages, les paysans se débarrassent des marchandises volées en les jetant dans les prairies, sur les routes, dans les puits, dans les cimetières.

De partout les secours affluent, de toutes les villes du territoire des subsides en espèces et en nature arrivent. Les juifs russes, en cette douloureuse circonstance, ont affirmé une fois de plus leurs sentiments de fraternelle solidarité.

A un point de vue plus général, il est bien regrettable que le désastre de Schpola arrive juste au moment où le pouvoir central exprimait le désir de reviser la loi du 3 mai 1882 et d'accorder à certaines catégories de juifs le libre séjour dans les localités suburbaines. Ne prendra-t-on pas prétexte de ces violences pour soutenir que la loi de 1882 non seulement ne doit pas être révisée dans un sens favorable aux juifs, mais qu'il faudrait plutôt la renforcer par des dispositions encore plus graves et obliger tous les juifs à demeurer dans les villes où ils ne seraient pas exposés aux entreprises des pillards ?

Ces questions et beaucoup d'autres du même ordre, qui ne sauraient manquer d'être soulevées à ce propos, transforment la terrible affaire de Schpola en une catastrophe générale pour les juifs. Nous ne sommes pas loin de croire que nos voisins ont été l'humble instrument de meneurs plus haut placés; aussi partageons-nous avec les familles des paysans arrêtés les secours en espèces et les vivres qui nous parviennent. Nous plaignons ces paysans devenus pillards, en même temps que nous déplorons nos malheurs. Les autorités supérieures de Kiew ont finalement consenti à nous permettre de former un comité pour la réception et la répartition des secours. Cela n'était pas facile à obtenir. On désire à tout prix étouffer l'affaire de Schpola et ne lui donner ni publicité ni importance. On veut réduire à néant ce désastre considérable et nous contraindre à souffrir en silence des maux que nous n'avons pas mérités.

Ce désastre a provoqué une douloureuse émotion dans le monde israélite. Le fait que les désordres se sont prolongés pendant trente-six heures sans une intervention efficace des autorités, bien que Schpola soit reliée à Kiew par le télégraphe

et le téléphone et possède deux lignes de chemin de fer, est de nature à entretenir l'inquiétude dans les esprits et justifie les craintes qui se font jour dans la presse juive de Russie.

Aussitôt que le Comité central eut connaissance de ce désastre, il envoya un premier secours de 5,000 francs ; depuis, grâce au concours généreux de Mme la baronne de Hirsch et de MM. de Rothschild, il a pu faire parvenir de nouveaux subsides aux malheureux sinistrés.

L'ensemble des sommes envoyées par l'*Alliance* à ce jour se monte à 19,000 francs.

Vocabulaire de l'Angéologie ⁽¹⁾

Le savant M. Moïse Schwab vient de mériter une fois de plus de la science judaïque en publiant ce *Vocabulaire*, dont le besoin se faisait sentir depuis si longtemps. C'est là un travail de longue patience et de dur effort intellectuel. M. Schwab a dû approfondir la littérature kabbalistique, dépouiller 113 manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale, une trentaine de monuments épigraphiques ou des médailles et antiques et plusieurs coupes en terre cuite avec inscriptions chaldéennes.

L'auteur fait précéder son dictionnaire de préliminaires que nous résumons dans leurs lignes principales.

Moïse était opposé à toute pratique de sorcellerie : « Il n'y a point de magie en Jacob ni de sortilège en Israël. » (*Nombres*, XXIII, 23.) Toute espèce de nécromancie et de spiritisme est interdite (*Deut.* XVIII, 10-12). Le Talmud à son tour réprovoque les superstitions astrologiques (*Schabb*, 156 a). Cependant, à côté de ces hauts et purs enseignements, les superstitions vivaient et d'une vie luxuriante, comme elles vivent encore et vivront toujours dans la grande masse des esprits.

De là la croyance aux anges et aux démons, qui se donne plein champ dans les ouvrages kabbalistiques, littérature extraordinaire où des intuitions de génie se trouvent perdues dans des fantasmagories de fumeur d'opium.

(1) D'après les manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale, par Moïse Schwab, 318 pages, Imprimerie nationale.

Les forces et les phénomènes de la nature sont représentés sous forme d'anges et de démons. Ainsi que les anges, les démons forment 10 degrés ; puis viennent les sept parvis (הַיְרֵכָה), où chaque passion, personnifiée dans un démon, devient le bourreau de ceux qu'elle a égarés dans ce monde. Les diables siègent de préférence dans les marais ou surgissent du terrain putride des cimetières.

Il y a des myriades d'anges ; le *Sépher Raziel* va jusqu'à compter 365,000 esprits commandés par Kokhabiel. A la promulgation de la Torah, Dieu était accompagné de 60 myriades d'anges, dit le *Pirké R. Eliézer*, sans parler des 12,000 mauvais esprits commandés par Quemouël et des 90,000 démons présents à l'exode d'Egypte.

Il existe des rapports étroits entre la Kabbale et l'influence des astres. Aujourd'hui encore, on dit qu'un tel est né sous une bonne étoile. De même on évite les allusions au mal, et, quand on est contraint d'en parler, on s'efforce d'en prévenir les effets par des formules d'incantation. Est-il question d'une maladie, on s'écrie : אֵל לִי בְּרִיבָה (que Dieu vous en garde !) (1)

Pour écarter le mauvais œil ou rendre vains les vœux démoniaques, on se servait de formules anti-magiques qu'on inscrivait parfois sur des coupes, sur les anses des ustensiles, et jusque sur les pieds des lits. L'écriture fixée sur ces vases se dissolvait dans l'eau qu'on buvait soit pour se guérir de maladies, soit pour se préserver des sortilèges. Les juifs rapportèrent nombre de ces superstitions de la Babylonie, terre classique de l'astrologie et de la magie.

On devait invoquer tels et tels anges pour qu'ils intercédassent auprès de Dieu. Le moyen le plus assuré de ruiner les maléfices, c'est de démasquer les démons par leurs noms. Suivant une légende rabbinique, Elie, rencontrant Lilith avec tout un cortège de démons, obtint d'elle, sous menace de la pétrifier, le secret grâce auquel les nouveaux-nés échappent à ses coups : c'est d'articuler nettement les noms de la magicienne.

D'un autre côté, par un sentiment d'extrême respect, on ne devait pas prononcer le nom ineffable de Dieu, ni les dérivés

(1) En Alsace on dit : Im Stans gsagt = im stein ist's gesagt (c'est dit à la pierre).

de ce nom. On eut alors recours à toutes sortes de subterfuges pour tourner cette difficulté; on inventa d'incroyables combinaisons, des acrostiches et des calculs de lettres. On employa le *Notariquon*, qui décompose un mot en plusieurs, ainsi : ארם = ארם דוד משיח, ou ארם דב ברה, etc.; la *Guematria*, qui suppute la valeur numérique des lettres d'un mot pour en tirer des indications : ainsi le mot דוד (*Gen. XLII, 12*) = 210, durée de l'esclavage égyptien; enfin la *Temourah*, permutation alphabétique, consistant à remplacer les lettres par d'autres suivant certains systèmes.

Nous faisons grâce au lecteur des mille artifices se compliquant les uns des autres et s'enchevêtrant à l'infini, où se sont complu les imaginations mystiques. Parfois on se trouve en face de noms divins appelés les noms de 32, de 42, de 45, ou même de 72 lettres !

Maïmonide admet que le nom de 42 lettres se partageait en plusieurs mots, dont chacun exprimait un attribut de Dieu et dont la réunion exprimait la définition pleine et entière de l'essence divine. Ce que le Talmud appelle la connaissance des noms de Dieu n'est donc en réalité que la science même de Dieu ou théologie rationnelle.

Au XII^e siècle, la France était le principal foyer de la vieille mystique juive, représentée par Jacob Nazir à Lunel; par Abraham, chef du tribunal religieux à Montpellier; par Abraham David et R. Isaac l'aveugle, à Beaucaire. C'est de la France que ces idées se sont répandues en Italie. S'il faut en croire Schem Tob, le rabbin Queschischa, venu de Sora en Apulie, apprit la kabbale de R. Juda Héhàssid, rabbin français de Corbeil.

LOUIS LÉVY.

DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 8 au 15 avril

MM. Oppenheim (Joseph-H.)..	500	M ^{me} Bloch (Alphonse) et ses enfants.....	300
Séligmann (Henri).....	500		
M. et M ^{me} Wallerstein.....	500	M. Reitlinger (Sigismond)..	300

MM. Adler (J.).....	100	MM. Lévy, 19, rue Brunel...	10
Lévy (Emile), 7, rue des Ecuries-d'Artois.....	50	Lévy, 87, bd Sébastopol.	10
Nathan, 46, avenue Tru- daine.....	50	Schneider, 15, rue d'Uzès	10
Belmann (Albert).....	40	Schulmann.....	10
Meyer, 46, rue de l'Echi- quier.....	30	Sinquès (Salomon).....	10
Gradwohl (Achille).....	20	Vandenberg.....	10
Gradwohl (M.).....	20	Anonyme.....	5
Bollack (Henri), bd Sé- bastopol, 131.....	10	Berck.....	5
Depré (Isidore).....	10	Caen (Léopold).....	5
Dreyfus (M.), 8, r. d'Abou- kir.....	10	Dejough.....	5
Franck, 88, bd Sébas- topol.....	10	Franck, 7, rue Pasteur.	5
Lambert, 40, fbg Pois- sonnière.....	10	Hirsch, 29, fbg Poisson- nière.....	5
		Hirsch, 34, r. Maubeuge	5
		Lazard (Albert).....	5
		Salomon, 66, Chaussée- d'Antin.....	5
		Weisbach.....	5
		Wolff, 27, rue Dunkerque	5

Quête pour distribution des Azymes (fin)

M ^{me} de Rothschild (baronne James).....	50	Haguenaer (Salomon)..	5
MM. Aron Adolphe.....	20	Halphen (Eugène).....	10
Anonyme.....	10	Kahn (L.), 3 bis, rue Bleue	5
David Coblentz.....	10	Kauffmann (Jules).....	5
Anonyme (S. A.).....	20	Lehmann (Rodolphe)...	5
Brüll (Achille).....	10	Lehmann (Samuel).....	10
M ^{me} Franck (Jules), 19, rue Bergère.....	5	Leven (Stanislas).....	50
MM. Zo locks.....	10	Lévy (Adolphe).....	10
Hauser (Alphonse).....	10	Lévy (David), Docteur..	10
M ^{me} Fuld (L.).....	100	Lévy (Isaac).....	10
MM. Wolff Albert).....	5	Lévy-Scheid (Albert)...	5
Will (Raphaël).....	20	Lyon (Raphaël).....	5
Joseph (A.).....	5	M ^{me} Mayer (Emile).....	10
Salomon (Hector).....	5	MM. Meyer (Ferdinand)...	10
Stern (Louis).....	200	Meyer (Martin).....	10
Saupper (Lucien).....	25	Meyer (Maurice).....	10
Gougenheim.....	5	Oury (Fernand).....	5
M ^{me} Weil (Nathan).....	5	Paraf (Emile).....	10
MM. Arpels (Léon).....	5	Prévost (Achille).....	60
Biquart Borach.....	5	Schneider (Théophile)...	10
Bloch (Achille).....	50	Sée (Fernand).....	10
M ^{me} Bloch.....	5	Simon (Victor) et Hirsch Weill.....	20
M. Blum (Maurice).....	5	La Société la Bienfai- sante israélite.....	100
M ^{me} Cahen (Alphonse), 2, fbg Poissonnière.....	10	Stettiner (Henri).....	20
MM. Cahen (Henri).....	5	Tréfousse (L.).....	10
Chimène (Auguste).....	5	Vorms.....	10
Crombac (Léon).....	10	Willard.....	5
M ^{me} Dennery (Sylvain).....	10	M ^{me} Franck (Maurice).....	10
MM. Dreyfus frères.....	40	M. Heller.....	10
Baron de Goldschmidt (Louis).....	20	Anonyme par l'intermé- diaire de M. Georges Saint-Paul.....	50
Hirtz (Nephtali).....	5		

Nouvelles diverses

Paris. — La Société de secours mutuels dite d'*Elie* a tenu récemment son assemblée générale. Elle a réélu à l'unanimité président M. J. Wolf, vice-président M. Worms et trésorier M. J. Strauss. A l'unanimité également, elle a, sur la proposition de son président, voté une médaille d'honneur à son secrétaire, M. Max Hirsch, pour reconnaître les services dévoués qu'il ne cesse de rendre à la Société depuis plus de dix ans.

Du compte rendu financier qui a été présenté à l'assemblée pour l'année 1896, il résulte que pendant cet exercice les dépenses se sont élevées à la somme de 3077 fr., les recettes à celle de 2972 fr.; que l'avoir de la Société était au 1^{er} janvier 1897 de 15.375 fr. 80 en augmentation de 730 fr. sur l'année précédente et enfin que le nombre de sociétaires qui était de 91 au début de l'année 1896 était à la fin de cette année de 88.

* * *

La Société des *Enfants de Japhet* a tenu son assemblée générale, le 8 avril dernier, sous la présidence de son président, M. L. Simon. Elle a confirmé pour trois ans dans leurs fonctions M. A. Dreyfus, 1^{er} vice-président et M. Léon Baur, secrétaire-adjoint et a nommé assesseurs pour la même période MM. Coblenze, A. Weill, G. Brunswick, H. Hirsch et E. Bine. Elle a entendu le compte financier présenté par M. Worms, trésorier, pour l'exercice 1896 et qui se solde par un boni de 9,518 fr. 85 sur le bilan de l'année précédente. M. Isidore Lévy, secrétaire général, a lu ensuite un rapport très documenté sur la situation morale et financière de la Société. Nous détachons de ce document les indications suivantes :

Le nombre des sociétaires actifs qui, au 1^{er} janvier 1896, était de 603, est descendu, à la fin de l'année, à celui de 597. Les membres honoraires sont au nombre de 114. Les frais nécessités au cours de l'année par les décès se sont élevés à la somme considérable de 23.769 fr. 70, en augmentation de près de 8,000 fr. sur l'année précédente. Cette dépense considérable a été consacrée à l'achat de concessions perpétuelles et à la construction de caveaux. Les frais de maladie et de médicaments ont au contraire diminué : de 2,421 francs 50, ils se sont abaissés à 2,289 fr. 50. Les indemnités de maladie ont occasionné une dépense de 1,188 fr. représentant 594 journées de maladies.

En résumé, les données qui résultent des rapports soumis à l'Assemblée accusent une situation très prospère; pendant une période de six ans, la fortune de la Société a presque doublé.

Lille. — M. Adolphe Oran, colonel d'artillerie à la direction de Lille, a été promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur : 42 ans de services, 7 campagnes, 1 citation. Officier du 30 décembre 1890.

*
*
*

Alsace. — On écrit au *Journal d'Alsace* :

« Notre population tout entière, sans distinction de culte, a rendu hier les derniers honneurs à un des plus notables citoyens de notre ville, M. Salomon Meyer, décédé à l'âge de 76 ans, après une longue et douloureuse maladie. M. Meyer, un des fondateurs de la maison de banque Meyer frères, avait exercé pendant de longues années les fonctions de président de la Communauté israélite et fait partie de notre Conseil municipal, ainsi que du Conseil d'administration des verreries de Goetzenbrük. C'était un des hommes les plus justement estimés de la contrée, où sa mort a causé d'unanimes regrets.

» M. Meyer était en outre un excellent israélite, un homme d'une piété profonde et éclairée, un fervent protecteur des fonctionnaires du culte, un homme de bien dans toute la force du terme. » — S. L.

*
*
*

Strasbourg. — M. le Dr Ernest Lévy, privatdocent de bactériologie, vient d'être nommé professeur extraordinaire à l'Université.

*
*
*

Vienne. — *L'élection de M. Lueger.* — Par 93 voix contre 132, M. Lueger a été élu bourgmestre de Vienne pour la cinquième fois. La première fois, le 29 mai 1895, M. Lueger eut, au quatrième tour de scrutin, 70 voix, et il refusa les honneurs. A l'élection du 29 octobre 1895, il eut 93 voix. La conséquence en fut la dissolution du Conseil communal. A l'élection du 13 novembre 1895, il obtint 92 voix ; le Conseil communal fut dissous et un commissaire impérial géra pendant une année les affaires de la capitale. Enfin, le 18 avril 1896, M. Lueger fut élu bourgmestre pour la quatrième fois ; après la fameuse audience chez l'empereur, il résigna encore une fois sa fonction. Le voici maintenant élu pour la cinquième fois, et, cette fois-ci, il atteint son but et remplit ses ambitions. On est vraiment écœuré quand on entend cet ancien démocrate prononcer un discours qui ressemble, à s'y méprendre, à un sermon ; il fait intervenir dans ses affaires Dieu et la Providence, implore la protection du ciel pour le soutenir dans sa lourde tâche de défendre le christianisme contre ses puissants adversaires ; il finit par dire que le mot « haine » est rayé de son dictionnaire. Nous verrons bien ; mais il y a tout lieu de croire que le premier magistrat de Vienne est resté l'agitateur sans scrupule que l'on sait et que comme changement il y a seulement le nom de Lueger au lieu de celui de son homme de paille, Strobach, au bas des décrets de la commune.

— Le nouveau Reichsrath compte 13 députés israélites. Sept d'entre eux appartiennent au club polonais : MM. Byk (Brody), Kolischer (Przemysl), Piepes (Lemberg), Rappoport (Cracovie), Rosenstock (Brody), Trachtenberg (Colonna), Weiser (Tarnopol); quatre au parti libéral allemand : Auspitz (Brunn), Kareis (Vienne), Straucher (Czernowitz), Tittinger (Czernowitz); un au parti socialiste : Verkauf (Eger); un au parti italien : Basevi (Trieste).

*
*
*

— Un fait bien curieux s'est produit récemment à Vienne : Mittermayer, antisémite nouvellement élu au Reichsrath, avait introduit une action judiciaire contre le chef du parti socialiste qui l'avait accusé d'avoir commis un vol, étant garçon dans un hôtel de Vienne. Au cours de l'instruction, des lettres furent produites dans lesquelles Mittermayer confessait lui-même son crime. Le juge, devant l'évidence des faits, au lieu de condamner le chef du parti socialiste, renvoya devant la Cour criminelle le député Mittermayer sous l'inculpation de vol qualifié.

*
*
*

— La *Pesterr-Wochens* cite les passages d'une lettre qu'Alphonse Daudet aurait adressée au Dr Herzl : «... Je n'ai pas oublié, écrit l'illustre romancier, nos conversations, et dès que j'ai reçu votre « Etat juif », je me suis empressé de le lire. (Suit une appréciation très élogieuse de ce livre). Quand l'Etat juif sera fondé et si je me porte encore sur mes jambes, je m'y rendrai et vous y ferai des conférences. Cependant la Pâque approche et je vais manger des azymes, qui ont été une des friandises de ma jeunesse et qui sont connus dans le midi sous le nom de *coudole*. »

*
*
*

Munich. — Les sionistes organisent ici un congrès international pour les 25, 26 et 27 août 1897. Parmi les orateurs inscrits nous citerons le philosophe Max Nordau, qui traitera « de la situation économique, sociale et politique des juifs dans les différents pays », et le Dr Herzl qui parlera sur « la question juive et le prochain congrès diplomatique des grandes puissances ».

*
*
*

Hambourg. — On ignore généralement que cette ville, la seule entre toutes les communautés d'Allemagne, possède une Communauté portugaise. On signale leur présence pour la première fois en 1603. On leur défendit d'abord d'avoir des synagogues et de tenir en secret des réunions religieuses; cependant, en 1627, ils obtinrent l'autorisation de construire un temple. Comme en 1697 on leur imposa des charges trop fortes et on leur fit des misères; beaucoup d'entre eux s'établirent à Altona. Depuis, la Communauté portugaise de Hambourg s'est considérablement réduite, mais ceux qui survivent pratiquent leur culte selon l'ancien rite.

Stuttgart. — D'après le dernier recensement, la population se partage de la façon suivante au point de vue des confessions : le Wurtemberg compte 1,441,240 protestants, 620,474 catholiques et 118,807 israélites.

* * *

Salzbourg. — Si parmi les membres du clergé il y en a beaucoup qui favorisent l'antisémitisme, il en est d'autres aussi et des plus élevés qui réprouvent ce mouvement. C'est ainsi que le cardinal-archevêque Haller, répondant au rabbin qui lui venait présenter ses hommages, dit qu'il fallait mépriser les agitateurs, que l'antisémitisme n'était qu'un courant momentané, lequel aurait bientôt fait de passer.

* * *

Finlande. — D'après la loi de 1858, les juifs demeurant en Finlande n'ont pas de droits définitifs à la résidence, mais n'obtiennent qu'une autorisation de séjour temporaire ; grâce cependant à l'application bienveillante de cette loi par les autorités finnoises, il existe une population juive native. Mais sa situation n'en est pas moins très précaire et embarrassée par des lois sévères, comme, par exemple, celle qui leur interdit le mariage sous peine d'expulsion. Les autorités civiles, justement émuës de l'iniquité de ces lois restrictives, viennent de présenter à l'Empereur une pétition à l'effet d'obtenir que les juifs nés et domiciliés en Finlande jouissent des mêmes droits que les autres citoyens.

* * *

Bessarabie. — Le rapport officiel sur l'école d'agriculture de Kokorozine renferme le passage suivant : « Le district contient un nombre important de planteurs de tabac. Ce sont les juifs qui ont introduit cette industrie dans le pays, et ils sont presque seuls à la pratiquer : ils y réussissent parfaitement. »

* * *

Lemberg. — Une assemblée composée pour une grande part d'ecclésiastiques polonais a émis plusieurs vœux au sujet des juifs : que les catholiques ne doivent rien acheter, ni prêter aux juifs, ni les servir, ni travailler pour eux, que les catholiques n'aient pas à prêter le serment devant des juges israélites, que les juifs ne puissent se marier avant l'âge de vingt-quatre ans, que les Communautés soient l'objet d'une étroite surveillance pour empêcher qu'elles s'occupent de politique, que les fournitures de l'armée et des établissements publics soient adjugées exclusivement à des chrétiens. L'évêque Lobos a répandu ses bénédictions sur l'assemblée et sur ses résolutions.

* * *

Suède. — Plusieurs de nos coreligionnaires occupent dans ce pays des fonctions éminentes et un rang élevé dans les sciences, les

lettres, les arts et l'industrie. Au Sénat, nous voyons MM. Fraenkel, de Stockholm; Philipsohn, de Norrkoeeping; Lehmann, de Gotenburg. Le professeur Warburg, le plus grand critique d'art et historien de Suède, est recteur de l'Académie de Gotenburg. Mentionnons aussi le compositeur Walentin et le poète Lewertin. En Suède, il y a deux rabbins: l'un à Gotenburg, M. Wolf, l'autre à Stockholm, M. Klein; jusqu'à l'année dernière, il y avait un rabbin à Norrkoeeping, M. Isaac Lévy, sorti du Séminaire de Paris, qui a quitté son poste pour des raisons personnelles.

* * *

Stockholm. — L'Université d'Upsal vient de conférer le titre de professeur au rabbin G. Klein.

* * *

Grèce. — La Communauté de Corfou a dû s'occuper d'assurer pour les prochaines fêtes la subsistance de trente familles israélites qui ont été forcées de quitter Arta. Les juifs de Corfou souffrent d'autant plus de l'état de choses actuel qu'il y a parmi eux plus de 3,000 pauvres et très peu d'habitants aisés. Les conscrits israélites se sont empressés de rejoindre le drapeau, tout prêts à verser leur sang pour la défense de la patrie, mais ils ont laissé dans le besoin dix familles dont ils étaient le seul soutien. Ces familles ont grossi le nombre des nécessiteux et la Communauté, ne pouvant secourir efficacement tous ces malheureux, fait appel aux cœurs bienfaisants.

* * *

Smyrne. — Il se fonde aux environs de Smyrne une colonie agricole comprenant 120 familles venues de Russie. La colonie portera le nom de Clara de Hirsch; la baronne de Hirsch fait construire à ses frais maisons, école et synagogue, et assure les fonds nécessaires pour se procurer tous les outils et ressources premières.

* * *

Palestine. — Une Compagnie anglaise étudie en ce moment le projet d'un chemin de fer de Port-Saïd au Mont Sinaï à travers l'Arabie. Cette ligne abrégerait considérablement le voyage d'Alexandrie à Bombay.

* * *

Inde. — On sait qu'un certain nombre de nos coreligionnaires habitent cette contrée depuis des temps fort anciens. Ils se sont établis principalement dans la province de Bombay et sur la côte de Malabar. Les premiers s'appellent Bné Israël, les autres juifs. Ils forment ensemble une population de 17,000 individus, dont la majorité est composée de juifs noirs.

MM. les Abonnés recevront, en même temps que le présent numéro, le Titre et la Table des matières du premier semestre de l'année en cours de publication.

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

Matières premières pour les arts, l'industrie et le commerce.

JOSEPH WEIL & C^{te}
46, Rue de Bondy, PARIS

Thés noirs surfins en caisses d'origine, à partir de un kilog. de 8 à 12 francs, port non compris.

République Française

COLONIE DE MADAGASCAR

Conversion de l'Emprunt 6 0/0 et

Emission de 40,000 oblig. 2 1/2 0/0 de 500 fr.
garanties par le gouvernement de la République française

Intérêt annuel : 12.50

Coupons 1^{er} Mai, 1^{er} Novembre. — Amortissement en 60 ans

**Les impôts métropolitains actuellement dus
par ces titres sont à la charge de la Colonie de
Madagascar**

Les demandes de remboursement d'obligations **6 0 0 de Madagascar** devront être présentées du **12 au 22 avril**. Le remboursement aura lieu à partir du 30 avril à raison de **500 fr. plus 56 fr. 25** pour intérêts.

Les obligations non déposées pour le remboursement seront **converties en obligations 2 1/2 0 0**.

Prix d'Emission : 90 1/2 0/0 = Fr. 452.50

Payables : en souscrivant, **100 fr.**; à la répartition (du 26 au 30 avril), **352 fr. 50**.

La Souscription sera ouverte le **Jeudi 22 avril 1897**.

A PARIS : au **Comptoir national d'Escompte de Paris**, à la **Société Générale** p. fav. le dév. du Comm. et de l'Ind. en France, à la Société générale de **Crédit Industriel et Commercial** et dans les Agences et chez les Correspondants de ces Etablissements.

Les souscriptions en espèces ne seront reçues que pour **cinq obligations** et au delà.

Voir le Prospectus pour les détails.

INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

QU'EST-CE QUE LA DUCASBLINE*dont tout le monde parle en ce moment?*

La Ducasbline, ou plutôt les Ducasblines, extraits concentrés des plantes du Brésil, une des plus merveilleuses découvertes de ce siècle, n'a pas la prétention d'être une panacée universelle. Le nom de Ducasbline s'applique surtout à une nouvelle méthode de traitement. Il y a plusieurs sortes de Ducasblines, mais les principales sont les numéros 1 et 2. Les Ducasblines agissent toutes sur le sang qu'elles régénèrent et purifient. La Ducasbline n° 1 guérit promptement et radicalement toutes les maladies provenant de la pauvreté ou d'un vice du sang, telles que : anémie, diabète, albuminurie, etc.

La Ducasbline n° 2, réussit admirablement dans les cas où le sang est envahi par des éléments étrangers, organiques ou minéraux (microbes, bactéries, bacilles, sels), causes premières de la tuberculose, des fièvres, de la goutte, rhumatismes, etc.

Les Ducasblines, médicaments végétaux, absolument inoffensifs et cependant d'une efficacité merveilleuse, loin de dégrader l'estomac comme le font les médicaments chimiques, sont d'un goût très agréable, excitent l'appétit, fortifient les voies digestives et, tout en agissant, selon le numéro, sur la cause première des maladies, donnent aux malades la force nécessaire pour triompher de leurs affections.

D^r ANDRÉ DE MARCILHAC.

La méthode de traitement par les Ducasblines est appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical rationnel, 19, rue de Clichy, à Paris, où de nombreux malades atteints de goutte, rhumatisme, anémie, diabète, bronchites et tuberculose, dyspepsies, etc., ont été guéris, comme le prouvent des centaines d'attestations.

Consultations de 3 à 5 heures et par correspondance, 5 francs.
— Visites à domicile. — Brochure avec traitement contre bon de poste de un franc.

Prix du flacon de Ducasbline : 3 fr. 75.

J. BOUILLOT et C^o, 19, rue de Clichy, Paris, et toutes les pharmacies.

« Dépôt spécial : Pharmacie Kartow, 12, rue de la Boule-Rouge à Paris. »

S. HAYMANN

Ministre-Officiant, Opérateur de la Circoncision
44, rue de la Victoire

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

MAISON J. BACCARAT

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

LA VÉRITABLE
EAU DE QUININE
Ancienne réputation consacrée
par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant
LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations
ED. PINAUD
PARIS

LA VÉRITABLE
PRECIOSA VIOLETTE
Parfums exquis, délicats et persistants
Essence-sapinée. Savon. Eau de toilette extra-fine
Extrait Végétal pour les soins de la Chevelure
Poudre de Riz inimitable et impalpable
JOLI COFFRET POUR CADEAU
ED. PINAUD
PARIS

RESTAURANT
P. LANGER
8, Rue Cadet, 8,
PARIS

VERSAILLES

כשר **BOUCHERIE FERNAND VEIL**
11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches,
Vaucresson, etc.

כשר HOTEL-RESTAURANT כשר
Tenu par Madame LOUNA

11, RUE CADET, 11 (Près les Grands Boulevards)

(AU 1^{ER} AU FOND DE LA COUR)

PRIX MODÉRÉS

כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN



1, RUE D'HAUTEVILLE

SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS
POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
N. & J. BLOCH
USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY

MÉDAILLE D'OR PARIS 1889

DÉPOT
▲
PARIS

MÉDAILLE D'OR PARIS 1889

FÉCULE BLOCH

La Fécule sortant des Usines BLOCH est fabriquée spécialement pour l'usage alimentaire; aussi a-t-elle acquis depuis 1811 une réputation bien méritée.

Plusieurs produits sont offerts au public sous des titres de plus en plus pompeux et avec la mention de Fécule purifiée, tandis que le plus souvent ce ne sont que des produits inférieurs, blanchis au chlore ou à l'acide, qui ne conviennent qu'à l'usage industriel; leur bas prix en est une preuve certaine. Ces produits sont très-nuisibles à la santé.

Pour mettre fin à une confusion qui pourrait leur devenir préjudiciable, MM. BLOCH préviennent le public que la Fécule sortant de leurs usines sera vendue dorénavant sous la dénomination de Fécule Bloch, et que chaque paquet sera revêtu de leur signature; il portera le nom de Bloch dans la marque de fabrique.

Nous prions le public de réclamer la véritable Fécule Bloch, car on trouve nos étiquettes et notre packaging.

Jolis chapeaux modèles et de deuil.
49, boulevard Haussmann, 49

Modes

SARAH MEYER

PRIX DE L'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. 20 fr.
Six mois. 13 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Annonces : 2 francs la ligne (Payables d'avance)

Insertions spéciales : 3 francs la ligne.

Réduction sensible pour les Annonces permanentes

Prix du numéro : 50 centimes.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Les Juifs, l'Antisémitisme et la Société moderne, par
E. Lambert, avocat à la Cour d'appel de Paris.—Prix : 1 fr.

57 ANNÉES DE SUCCÈS

60 RÉCOMPENSES

Dont 2 Grands prix, 17 Diplômes d'honneur, 17 Médailles d'or

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY, EXPOSITIONS ROUEN

ET MONTPELLIER, 1896.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Infiniment supérieur à tous les produits similaires,
ET LE SEUL VÉRITABLE

Formant au moyen de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée, une boisson délicieuse, saine, rafraîchissante et peu coûteuse.

A plus forte dose, **INFAILLIBLE** contre les indigestions, étourdissements, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, et contre **Refroidissements, Grippe**.

Il est en même temps excellent pour les dents, la bouche et tous les soins de la Toilette.

Préservatif sûr contre les épidémies

DÉPÔTS DANS TOUS LES PAYS

Se méfier des imitations et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de **H. de RICQLÈS**, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette de chaque flacon.

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH** fils.

Société Nouvelle de l'Imp. Schiller (en formation)—BRUXELLES—10, faub. Montmartre, Paris.

L'UNIVERS

ISRAÉLITE



Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

FONDÉ PAR

S. BLOCH

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במושבם
(Exode, X, 23.)

SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.
M. LAZARE WOGUE.
LE CONGÉ DE PAQUES.
LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE.
LA RÉVÉLATION PROPHÉTIQUE.
LE POÈTE JOSEPH KISS.
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.
NOUVELLES DIVERSES.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de Navarin, 7, Paris

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1^{re} section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2^e section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



ROUDOIR ORIENTAL

A LA PLACE S^T-GEORGES

~~~~~  
Décoration Artistique  
~~~~~

32, Rue Notre-D.-de-Lorette
et Place St-Georges

BELUZE & BANBANASTY

~ ~ ~ PARIS ~ ~ ~

*Meubles de tous styles,
Tapis, Etoffes d'ameuble-
ment. Sièges, Broderies,
Meubles et étoffes d'Orient,
Rideaux, Literie, Couver-
tures, etc., etc.*

Calendrier Israélite de la Semaine

Avril.		Nissan.
24	Samedi (Fin du sabbath à 7 h. 55) 8 ^e j. de Pessah	22
25	Dimanche.....	23
26	Lundi.....	24
27	Mardi.....	25
28	Mercredi.....	26
29	Jeudi.....	27
30	Vendredi.....	28

Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 h. 1/2; semaine, 8 heures.
 Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 h. 1/2; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 heures.

Bar Mitzwah

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Michel (Raymond), 11 bis, rue Edouard-Detaille.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Offenthal (Adolphe), 11, rue des Francs-Bourgeois.
 Wingrod (Samuel), 40, rue Popincourt.

Mariages de la Semaine

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Dimanche, 25 avril, à 2 heures. — M. Wallerstein (Michei), horloger, 149, rue Saint-Martin, et Mlle Wahl (Jeanne), couturière, 52, rue des Rosiers.

Mercredi, 23 avril, à 2 heures. — M. Lévy-Lajouneuse (Gaston), employé de commerce, 11, passage Pecquai, et Mlle Haguenauer (Juliette), 12, rue Belzunce.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Mardi, 27 avril, à 2 heures. — M. Lajouneuse (Abraham-Paul), représentant de commerce, 71, rue Vieille-du-Temple, et Mlle Gradwohl (Adelaide-Bertha), 21 bis, rue des Tournelles.

Décès

- 15 avril. Weissmann (Marguerite), 6 ans, rue des Lions, 12.
 16 — Mme Tivoly (Azema), née Rodrigues (Henriques), 67 ans, fbg Montmartre, 61.
 — Wogue (Lazare), 79 ans, rue de Trévise 35.
 — Rosenfeld (Samuel), 82 ans, rue de l'Échiquier, 30.
 — Thiebault (Michel), 28 ans.
 — Sommer (René), 6 mois, à Chauville (Seine-et-Marne).
 19 — Gerstel (Alfred), 44 ans, rue Oudinot, 19.
 21 — Allmayer (Abraham), 58 ans, rue de Miromesnil, 88.
 — Mme Charogradski (Moïse), née Choukh-Buzelin, 2 (Sara), 59 ans, rue Stern (Edmond), 43 ans, rue Saint-Antoine, 98.
 — Perles (Vital), 43 ans, Gare de Lyon.
 — Mayer (Justin), 31 ans. biv. Malleshorbes, 68.

L'UNIVERS ISRAËLITE

M. LAZARE WOGUE

En M. Lazare Wogue, l'*Univers israélite* perd celui qui fut pendant de longues années sa lumière et son orgueil. D'autres vanteront la science exégétique et théologique de l'éminent défunt ; nous rappellerons ici cette plume agile, alerte, spirituelle, au service d'une pensée tantôt fine, tantôt profonde, toujours lumineuse, capable de pénétrer les sujets les plus divers, d'analyser et de résoudre les questions les plus compliquées et les plus difficiles, d'embrasser toute la hiérarchie des genres littéraires et des idées infinies qu'ils comportent. M. Wogue était un journaliste dans toute l'acception du terme, alliant aux qualités de correction et de tenue l'aisance et l'humour ; pendant des années et des années il s'est dépensé en articles et dissertations ; chaque jour était pour lui l'occasion d'une nouvelle idée à répandre, d'un nouveau problème à poser ou à éclaircir, d'une nouvelle lutte à soutenir contre l'ignorance et la malveillance. Toute sa vie il a été sur la brèche et il a soutenu le bon combat : il ne laissait passer aucune méchanceté contre le judaïsme sans essayer aussitôt de la confondre et d'en ruiner les effets, et d'un autre côté il saisissait avec empressement toute circonstance qui s'offrait à lui pour faire connaître l'esprit, les usages et toutes les beautés de la religion à laquelle il appartenait corps et âme. Si dans les derniers temps il avait dû se retirer d'entre les militants, ce n'était pas que l'ardeur s'éteignit en lui, mais c'est que la vue s'affaiblissait de plus en plus et exigeait des ménagements et du repos.

Nous donnons ci-après quelques notes biographiques sur cette existence si bien remplie, et nos lecteurs trouveront également une appréciation de son enseignement due à la plume de notre collaborateur M. Mayer Lambert, qui lui a succédé dans sa chaire au Séminaire israélite.

M. le grand rabbin Lazare Wogue, qui a quitté ce monde le 14 avril 1879, était né le 22 juillet 1817 à Fontainebleau. Orphelin de père à l'âge de sept ans, il part à onze ans pour Metz, où il est élève au collège, en attendant l'ouverture de l'École centrale rabbinique. Une fois bachelier, il entre dans cette école comme boursier de la circonscription de Paris ; il se signale aussitôt comme un esprit des plus brillants ; Crémieux, alors vice-président du Consistoire central, au cours d'une inspection de l'École rabbinique, lui décerne un prix spécial en témoignage de satisfaction.

Il quitte l'école avec le diplôme de grand rabbin, après des examens remarquables.

En 1851, il est rappelé à Metz pour enseigner à l'École rabbinique la théologie et l'allemand, prononce un *discours d'introduction* qui forme un résumé des plus intéressants de la théologie juive et de son histoire. Pendant plus de quarante ans, M. Wogue a occupé ces deux chaires avec l'autorité des grands maîtres. En 1868, il est nommé directeur du *Talmud Torah* et reste quelques années à la tête de cet établissement, tout en continuant son enseignement au Séminaire. Il prit sa retraite en 1894, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Le 14 juillet 1895, le gouvernement de la République, tenant à récompenser une vie tout entière consacrée à la science, l'avait nommé chevalier de la Légion d'honneur.

L'activité littéraire de M. Wogue a été considérable. Il a collaboré à une foule d'ouvrages d'intérêt israélite et même d'ordre profane ; citons la *Semaine israélite* et le *Rituel* de Créhange, le *Manuel d'instruction religieuse* de Sauphar, la traduction du *Machzor* de Durlacher, la traduction de l'*Histoire des juifs* de Graetz, le *Dictionnaire français-hébreu* malheureusement inachevé, etc. En même temps, il donnait des articles à tous les journaux et périodiques juifs, à la *Paix*, à l'*Union*

israélite. Enfin, nos lecteurs n'ont pas oublié qu'il a été pendant dix-sept ans rédacteur en chef de l'*Univers israélite* : nous avons dit plus haut avec quel talent et quel dévouement il a servi dans ce journal la cause du judaïsme.

Les nécessités toujours renaissantes de la polémique quotidienne ne l'empêchèrent pas de publier d'importantes œuvres d'érudition ou de piété. C'est ainsi qu'il fit paraître en 1857 le *Guide du croyant israélite*, traité complet sous forme de prières du judaïsme théorique et pratique. Son œuvre capitale, celle qui a marqué sa place dans la science exégétique, c'est sa traduction du *Pentateuque*, à laquelle il consacra douze années de sa vie (1857-1869), aussi remarquable par la fidélité de l'interprétation que par l'élégante précision du style. Cette traduction est accompagnée d'un commentaire qui est une véritable mine de renseignements intéressants et de remarques ingénieuses. En 1881, il publia une *Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique*, qui fut imprimée à l'Imprimerie nationale et qui contient la substance de son cours d'exégèse au Séminaire. Il fit paraître également une partie de son cours de théologie, sous le nom de *Esquisse de théologie*. Au moment où la mort est venue le frapper, il préparait l'édition complète de ce cours et il présidait à la publication d'une traduction de la Bible qui a été entreprise par le rabbinat français. Cette dernière œuvre heureusement ne sera pas abandonnée.

M. WOGUE professeur

Comme élève, M. Wogue avait montré les plus remarquables dispositions. Doué d'une mémoire prodigieuse, il retenait tout ce qu'il apprenait et se l'assimilait avec intelligence. Il accumula ainsi des connaissances très étendues et très variées. M. Wogue n'était pas l'homme *unius libri*. Tout l'intéressait, lettres, sciences et arts. Une fois entré à l'école rabbinique, il s'adonna spécialement aux études sacrées, mais il possédait également les littératures française, latine et grecque. Il avait appris l'allemand et se trouva capable de l'enseigner. Les élèves du Séminaire se rappellent avec quelle sûreté et quel goût il interprétait Herder et Mendelssohn. Il est à peine nécessaire d'ajouter qu'il lisait l'anglais, l'italien, l'espagnol.

M. Wogue avait un esprit exact et précis, dont on retrouve la marque dans ses traductions. Qu'on lise par exemple dans son Pentateuque la construction du Tabernacle. On peut être sûr que lorsque M. Wogue emploie un terme, c'est celui-là qu'il fallait et pas un autre. M. Wogue ne se trompait jamais sur la signification exacte des mots. Lui, professeur d'hébreu, était, au Séminaire, l'oracle pour les questions de la langue française. Et lorsqu'il émettait un avis sur les écrits des autres, il eût pu être appelé Boileau ou Aristarque, si Boileau et Aristarque eussent été plus bienveillants. M. Wogue avait, en outre, le sentiment poétique très développé. Plusieurs de ses compositions comme celle qu'il mit en tête du Pentateuque, comme la traduction en vers de la deuxième Sionide, sont de petits chefs-d'œuvre.

Les trésors de savoir que M. Wogue avait amassés, il les répandit à pleines mains dans son enseignement. Dès le début de sa carrière M. Wogue avait montré toute sa valeur. Il resta toujours lui-même pendant le demi-siècle qu'il exerça ce qu'on pourrait appeler son sacerdoce. Il avait appris tant de choses sur les bancs de l'école et dans ses livres qu'il éprouva à peine le besoin de se renouveler pendant ces cinquante années. Il créa à Metz le cours de théologie, et lorsque l'École rabbinique fut transférée à Paris il devint professeur d'exégèse et d'hébreu, succédant au savant Louis Morhange, qui avait lui-même remplacé le vénéré grand rabbin Lambert, dont M. Wogue était le dernier élève.

M. Wogue maintint la tradition de ses prédécesseurs et de nos anciens exégètes. Il avait comme eux le don d'observation et la clarté. Il apercevait toutes les difficultés des textes. S'il rejetait, de parti pris, les solutions des critiques modernes, il avait trop de conscience pour dissimuler les obscurités et les contradictions de la Bible, et sans prétendre en apporter toujours la solution il y apportait souvent des lumières inattendues.

En M. Wogue, il y avait, à côté du professeur érudit, le causeur spirituel. Il avait une facilité de parole extraordinaire sur laquelle il plaisantait lui-même, et sa mémoire lui fournissait un fonds inépuisable de souvenirs et d'anecdotes. Il émaillait ses leçons de bons mots et de digressions, qui faisaient

quelquefois tort au cours lui-même, qui étaient intéressantes, amusantes et souvent très instructives. Tous les élèves de M. Wogue garderont le souvenir des bonnes heures passées auprès de lui ; ils lui seront reconnaissants et de la science qu'il leur a prodiguée et de la gaieté dont il couvrait l'aridité de la science.

Il y a quelques jours, M. Wogue assistait comme professeur honoraire aux examens annuels du Séminaire. Il montra une fois de plus sa bonne humeur et son ardeur pour les études dont il avait fait le but de sa vie. Cinq jours après il tombait pour ne plus se relever.

MAYER LAMBERT.

Obsèques de M. WOGUE

Les obsèques de M. Wogue ont eu lieu le 16 avril, à-trois heures, au milieu d'une affluence considérable. Tout ce que le judaïsme parisien compte de personnalités s'était fait un devoir d'apporter à l'éminent professeur un dernier témoignage de regret. On remarquait notamment dans l'assistance tout le corps du rabbinat parisien, ayant à sa tête M. le grand rabbin Zadoc Kahn, plusieurs membres du Consistoire central et du Consistoire de Paris, le directeur, les professeurs et les élèves du séminaire et du Talmud-Torah, les rédacteurs de l'*Univers israélite*, les représentants des administrations du culte, etc. Un piquet d'infanterie de marine a rendu les derniers honneurs au défunt, qui était chevalier de notre ordre national. Le deuil était conduit par les trois fils de M. Wogue.

Au cimetière du Père-Lachaise, où l'inhumation a eu lieu, des discours ont été prononcés par M. Zadoc Kahn, grand rabbin de France, et par M. Lehmann, directeur du séminaire.

M. le grand rabbin de France a commencé par rappeler que M. Wogue a été le maître de tous nos grands rabbins et rabbins actuellement en exercice. Pas un qui ne tienne du regretté savant ce qu'il possède de théologie et d'exégèse. Après avoir rendu un éloquent hommage au professeur, M. Zadoc Kahn a parlé de l'écrivain, de ses traductions et de ses œuvres originales. Faut-il rappeler ici l'Histoire de Graëtz mise en français, « le Guide des Croyants » et le « Pentateuque », ouvrage pour ainsi dire populaire ? Mais M. Wogue n'était pas seulement un habile professeur, un écrivain érudit. C'était encore un brillant polémiste : on sait avec quel succès il a dirigé pendant de longues années l'*Univers israélite*. M. Zadoc Kahn n'a eu garde d'oublier cette partie — non la moins importante — de la carrière de M. Wogue, et il a justement apprécié les services que l'ancien directeur de l'*Univers* a rendus au judaïsme.

Retiré du professorat et du journalisme, M. Wogue consacrait les loisirs de sa retraite à un vaste travail : il avait entrepris une nouvelle édition de la Bible. — Détail touchant raconté par M. Zadoc Kahn ! Il y a huit jours, M. Wogue assistait aux examens du Séminaire; il était plein de verve et d'entrain et il promettait de hâter la publication de son travail. — C'eût été un véritable monument. Ce monument sera édifié un jour, et ceux qui y mettront la dernière main ne manqueront pas d'y associer le souvenir de M. Wogue.

M. le grand rabbin de France a terminé son éloquent discours par un touchant adieu au nom de la famille du défunt, au nom du rabbinat, au nom du judaïsme.

Puis, M. Lehmann, directeur du Séminaire israélite, a prononcé, au nom de cet établissement où M. Wogue a exercé de si longues années, l'allocution suivante :

« Messieurs,

» M. le grand rabbin du Consistoire central a dit adieu à Monsieur le professeur Wogue au nom du rabbinat et du judaïsme français dont il est le chef vénéré et respecté; au nom de la science juive dont il est en France le plus éminent représentant et dont il y a quelques jours il cultivait, à côté de lui, le champ sacré; au nom des anciens élèves de M. Wogue, parmi lesquels il occupe le rang le plus élevé; au nom du Séminaire israélite de France dont il a en main l'administration et la haute direction. Je viens dire adieu à notre cher maître et déposer sur son cercueil le triste et douloureux hommage de nos regrets au nom de ceux qui, naguère encore, suivaient ses leçons, au nom de ceux qui ont eu l'honneur — honneur insigne pour ses anciens disciples — d'être ses collègues, et parmi lesquels il a tenu à compter jusqu'au dernier jour de sa vie. Hier encore (il y a huit jours) il était venu assister, présider à nos examens, et vous avez vu avec quel intérêt vivace, avec quelle sympathie et quelle bienveillance, avec quelle étonnante, quelle infailible mémoire, il écoutait maîtres et élèves redisant devant lui les enseignements qu'il leur avait donnés, pouvant lui dire, les uns comme les autres, comme au maître antique הַמְּלִמֵּךְ אֵין מְרַחֵק אֶת תּוֹרָתוֹ:

« Nous sommes tes disciples et nous nous abreuvons aux eaux » vivifiantes que tu as puisées pour nous. »

» Il s'était senti vraiment heureux de se retrouver dans le cercle des études auxquelles il avait consacré sa vie, de nous voir suivre le sillon lumineux qu'il nous avait tracé, et, plein de gratitude pour le profond respect que nous nous enpressions de lui témoigner et que nous lui devons à tant de titres, il nous avait promis de revenir encore, de revenir souvent suivre, parmi nous, le progrès des études dont il avait été le glorieux initiateur ! Au moment de la suprême séparation, dans le douloureux effarement où nous a jetés cette mort à laquelle, en dépit de l'âge de notre maître, nous n'étions pas pré-

parés, il ne nous est pas possible de vous dire quelle fut l'œuvre à laquelle il a donné sa vie ! Vous l'avez vue retracée en termes émus par la voix la plus autorisée du judaïsme français. L'heure est sainte d'ailleurs, et il ne nous est pas permis, en ce moment, de vous retenir à notre tour dans ce séjour des regrets et des larmes, mais nous avons le devoir de vous dire — la Religion nous le permet et nous l'ordonne — que jamais nous n'oublierons ni l'enseignement qu'il nous a donné, ni l'exemple qu'il nous a légué.

» Bien jeune — il y a bientôt un demi-siècle — il fut appelé à enseigner la théologie à l'École centrale rabbinique de Metz par deux maîtres dont le choix déjà était un éloge, deux illustrations du judaïsme dont la France se glorifie, Munk et Frank. M. Wogue ne se contenta pas d'expliquer les livres de nos anciens théologiens, mais, dégagant les doctrines de textes souvent obscurs, les coordonnant, les comparant les uns aux autres, les jugeant parfois de haut avec une indépendance parfaite et une autorité qu'il puisait dans l'étude patiente et approfondie qu'il avait faite du judaïsme, il créa un enseignement pour lequel il n'était pas de modèle ni en France ni ailleurs et qui eut bientôt un éclat incomparable grâce à la méthode la plus lucide et la plus judicieuse, aux ressources d'une immense érudition qui n'était jamais en défaut, à la critique la plus exacte, la plus rigoureuse, la plus impartiale, et à une clarté extrême dans l'exposition, le style et les conclusions. Après que l'École centrale rabbinique transférée à Paris fut devenue le Séminaire israélite de France, à cet enseignement si fécond dont il avait fait son œuvre propre il joignit celui de l'hébreu, de la Bible, de l'Exégèse. Les livres qu'il a laissés, qui formaient la matière même de ses cours et dont il a pu dire, avec un légitime orgueil, de même que le poète : *exegi monumentum ære perennius*, attestent suffisamment son autorité incontestable et son éclatante supériorité.

» Le point de vue de la science se modifie sans cesse, qu'il s'agisse de l'étude des éternels problèmes de la foi ou des monuments que la tradition de nos pères nous a légués et que nous devons pieusement conserver ; chaque génération envisage à sa façon les questions qu'elle a, à son tour, le devoir de résoudre. Mais, quelle que soit la forme que notre enseignement doit revêtir pour mettre nos futurs pasteurs à même de remplir leur mission, vous nous avez appris, cher Maître, à aimer la vérité de toute notre âme, à la rechercher avec ardeur, à exprimer avec sincérité, loyauté et dévouement « ces vérités qui sont notre force, notre espérance, » et notre salut, vous nous avez donné la connaissance, la science, » la crainte de Dieu, héritage précieux » ; nous le conserverons précieusement וידעה אמונת עתיד הוכן ישובות חכמת ודעת היאת ה' היא אצרי et nous bénirons votre mémoire ! »

Après le discours de M. Lehmann, M. le rabbin Haguenau a dit les dernières prières.

Le Congé de Pâques

On sait que tous les ans le Consistoire central des israélites de France fait connaître au ministre de la guerre et de la marine la date à laquelle ont lieu les fêtes de la Pâque israélite et qu'à la suite de cette indication des instructions sont données par l'autorité supérieure aux chefs de corps, pour les inviter à accorder aux militaires de confession israélite des facilités en vue de la célébration de ces fêtes. Cette pratique, qui est fort ancienne et qui a été réglementée en dernier lieu par une circulaire ministérielle du 10 décembre 1888, est d'une légitimité si évidente et répond si bien aux principes de la liberté de conscience et de l'égalité de tous les cultes devant la loi qu'elle n'avait, à aucune époque et sous aucun régime, soulevé la moindre protestation ; elle pouvait d'autant moins donner lieu à des plaintes que les chefs de corps ont toujours été libres d'y apporter toutes les dérogations imposées par les nécessités du service. Mais la haine des antisémites est arrivée à un tel point d'aveuglement et leurs prétentions à un tel degré d'audace qu'ils en sont venus à s'irriter des mesures les plus simples et les plus équitables, lorsque ce sont des juifs qui sont appelés à en profiter. Nous les avons donc vus cette année se livrer à des déclamations furieuses, parce que les israélites qui sont sous les drapeaux ont, en vertu des instructions ministérielles, obtenu des congés leur permettant de passer en famille la semaine des Azymes.

Ecoutez à ce sujet M. Drumont :

« Égalent-ils 10 ? C'est ce qu'il faudrait démontrer pour nous prouver que nous sommes dans l'erreur en affirmant que les juifs jouissent de privilèges exceptionnels dans un pays où la religion catholique est la religion de la majorité des Français.

Les journaux qui déclarent que nous sommes des fanatiques et des énergumènes ont une excellente occasion de nous confondre. C'est une question de chiffres.

Ordre a été donné d'accorder des permissions de dix jours aux

militaires israélites pour leur permettre de célébrer les fêtes de Pâques.

Des permissions de *quatre jours* seulement sont accordées aux militaires chrétiens.

M. Drumont reconnaît là « la puissance occulte dont dispose Israël » ; il proclame que « décidément le Grand Orient est vainqueur et que la Synagogue est reine », et il ajoute :

Cette égalité mensongère, dont on fait tant de bruit, n'est qu'une *blague* ajoutée à tant d'autres, et les persécutés d'hier, qui réclamaient uniquement le droit commun, sont devenus des privilégiés.

Il revendique en conséquence « le droit pour les Français à ne pas être traités comme des parias dans leur propre pays ». Il est à peine besoin d'ajouter qu'il ne ménage pas les injures à M. le ministre de la guerre, et que pour lui l'honorable général Billot, qui pourtant n'a pas innové et n'a fait qu'appliquer les précédents créés par ses prédécesseurs, n'est que « le très humble domestique des juifs et des francs-maçons ».

On connaît le mot prononcé par une grande dame du XVIII^e siècle à propos d'un dîner gras auquel avaient assisté le jour du Vendredi-Saint de célèbres philosophes et qui avait provoqué de la part de la gent dévote de l'époque une tempête de protestations, de dénonciations et d'appels au bras séculier : « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard. » Nous serions presque tenté de dire à notre tour : « Voilà de bien gros mots pour des pains azymes ».

En vérité, ces indignations de commande, ces colères à froid, cette rhétorique d'une outrance voulue ne résistent pas à la plus simple réflexion. Vous paraissez vous étonner que l'autorité militaire ait accordé aux soldats israélites des permissions de dix jours et aux soldats chrétiens des congés de quatre jours seulement. Mais vous n'ignorez assurément pas que les Pâques chrétiennes ne durent que deux jours, tandis que la Pâque juive se prolonge pendant une semaine entière. Or, puisque le congé n'a d'autre but que de permettre aux uns et aux autres l'accomplissement

de leurs devoirs religieux, il faut bien que la durée en soit proportionnée à celle des fêtes qu'il doit les mettre à même de célébrer. Si, sous le prétexte d'une égalité mensongère et pour placer tous les cultes sur le même pied, on réduisait le congé des militaires israélites, on ferait violence à leur foi et on les troublerait dans l'exercice de leur culte. C'est là, sans doute, ce que veut M. Drumont. Mais alors il faut être logique et retirer également aux soldats musulmans les facilités plus considérables encore dont ils jouissent en Algérie pour leurs fêtes particulières.

Qui ne sait d'ailleurs qu'il n'y a guère que le nom de commun entre les Pâques chrétiennes et la Pâque juive? Quand le militaire catholique a communié, il a satisfait à tous ses devoirs religieux. Ces devoirs, il pourrait s'en acquitter dans sa ville de garnison, même s'il n'obtenait aucun congé. Mais le soldat juif, pendant les huit jours de Pesach, est soumis, notamment en ce qui concerne l'alimentation, à des prescriptions spéciales qu'il lui est impossible d'observer au régiment. D'où la nécessité pour lui de célébrer ces fêtes dans sa famille.

Il serait superflu d'insister davantage sur ces raisons qui sont évidentes et que M. Drumont, s'il a jamais lu la Bible, connaît aussi bien que nous. Le soldat juif jouit si peu d'un privilège qu'il ne peut pratiquer son culte qu'à titre exceptionnel et qu'à des intervalles fort éloignés. Le privilégié, s'il y en a un, c'est le soldat chrétien qui peut, pendant tout le cours de l'année, concilier ses obligations militaires avec ses obligations confessionnelles. Conformément aux instructions fréquemment renouvelées du ministère de la guerre et qui ont été rappelées récemment encore, il doit chaque dimanche être laissé libre de bonne heure de manière à pouvoir se livrer sans entrave à tous les exercices spirituels que sa religion lui prescrit; il lui est donc facile d'assister à toutes les cérémonies, de célébrer toutes les fêtes et de chômer tous les saints. Le soldat israélite, au contraire, doit, une fois arrivé au régiment, oublier qu'il est juif; la vie religieuse s'y trouve en quelque sorte suspendue pour lui. Pendant les trois années qu'il

passe sous les drapeaux, il ne peut ni observer le repos du sabbat, ni manger kacher, ni accomplir aucune prescription rituelle. Ces violations permanentes de la loi religieuse ne lui causent, il est vrai, aucun trouble de conscience ; il sait qu'elles ont été autorisées par le grand Sanhédrin de 1808 qui, pour permettre aux israélites français l'accomplissement de leurs devoirs patriotiques, les a, suivant la vieille règle de nos docteurs (דינא דמלכותא דינא) dispensés, pendant tout le temps de leur présence sous les drapeaux, de toute pratique religieuse incompatible avec le service militaire. Mais si, pour rompre ainsi subitement avec tout son passé, il n'a pas de scrupules à vaincre, il n'en a pas moins à triompher des répugnances bien naturelles et souvent pénibles qu'ont développées en lui l'éducation et l'habitude. On peut donc dire du soldat juif qu'il sacrifie à son pays, non seulement son sang, comme ses autres concitoyens, mais ce que le croyant place au-dessus même de son existence matérielle, son être moral et religieux. Est-il dès lors excessif, est-il contraire à la justice et à l'égalité que de loin en loin, à l'époque, par exemple, de fêtes particulièrement solennelles, il ait la faculté de se retremper aux sources où s'est abreuquée sa jeunesse, de renouer les traditions momentanément rompues par une nécessité supérieure et de retrouver, au sein de sa famille, les souvenirs, les enseignements et les rites qui constituent la vie religieuse ?

Voilà, il nous semble, la véritable question engagée dans ce débat. Ce serait le dénaturer étrangement que de la ramener à une vulgaire opération d'arithmétique. Il ne s'agit pas de comparer entre elles, au point de vue de la durée, les permissions accordées aux juifs et aux catholiques. Il s'agit de savoir si les juifs, même soldats, sont tenus d'abandonner entièrement leur foi. Quant à soutenir que les juifs possèdent à l'armée une situation privilégiée et y jouissent de faveurs exceptionnelles, ce serait une assertion risible si elle ne procédait pas surtout d'une pensée odieuse. Ce qu'on veut, c'est jeter dans l'armée les ferments d'envie et de suspicion qu'on a si bien réussi à répandre dans la société civile. Mais c'est précisément parce qu'elle

s'adresse à l'armée qu'une pareille tentative devient véritablement criminelle et qu'elle mérite d'être flétrie par les bons citoyens, non seulement parce qu'elle est contraire à toute équité, mais parce qu'elle porte atteinte à l'unité morale de la patrie française.

B.-M.

LA TOLÉRANCE RELIGIEUSE

(Deuxième article)

Chez les juifs, comme chez tous les peuples anciens, les lois religieuses faisaient partie du Code que les autorités judiciaires devaient faire respecter. Ceux qui transgressaient les prescriptions religieuses étaient donc passibles de peines comme ceux qui enfreignaient les préceptes de la morale et de la justice. Il ne pouvait donc guère être question de tolérance au sein même du judaïsme. Cependant, déjà dans la Bible on voit percer une différence entre la répression des transgressions religieuses et celle des autres fautes. C'est la peine de *Karêth* qui s'appliquait aux premières, c'est-à-dire que Dieu lui-même devait punir ceux qui, par exemple, ne jeûnaient pas au jour de Kippour. Cette punition de *Karêth* est, d'après le Talmud, une mort prématurée. En tout cas, la main des hommes n'intervient pas. Deux seuls crimes contre la religion sont punis, selon la Mischna de Sanhedrin, par la lapidation : l'idolâtrie et la violation publique du Sabbat. D'ailleurs, au temps de la Mischna, les tribunaux juifs ne pouvaient plus prononcer de peines capitales. Et il faut croire que les docteurs étaient plus tolérants en pratique qu'en théorie, puisqu'on nous rapporte l'entretien que Rabbi Méir eut avec son maître l'apostat Elischa ben Abouya, alors que celui-ci était monté à cheval un jour de sabbat.

Il répugnait aux rabbins de faire appel au bras séculier dans des questions religieuses. Il restait l'arme du *hérem*, l'excommunication, qui finit, elle aussi, par tomber en dé-

suétude. On m'a raconté qu'un de mes aïeux, rabbin d'une grande communauté, fut prié de sévir contre un boucher qui ouvrait le samedi. Il répondit : « C'est inutile. Cet homme ne continuera pas longtemps son commerce ! » Le boucher mourut l'année même. Cette histoire me paraît quelque peu légendaire, et elle trouve son pendant dans maint récit biblique et talmudique ; mais elle est significative.

Quoi qu'il en soit, depuis la Révolution française, les chefs religieux ne se servent plus, dans nos pays, de mesures coercitives pour imposer l'obéissance à la religion. Ils ne peuvent employer que la persuasion pour ramener les brebis égarées au bercail. C'est sur leur seule éloquence qu'ils doivent compter pour ranimer la piété.

Encore nos pasteurs peuvent-ils adopter une attitude plus ou moins sévère vis-à-vis des ouailles indociles. Dernièrement un rabbin, prêchant sur la tolérance, conseillait aux pères de famille de ne pas se fâcher si leurs enfants ne sont pas aussi pieux qu'eux et ne suivent pas leur exemple. Voilà la liberté religieuse poussée à ses dernières limites. Les parents qui eux-mêmes seraient pratiquants ne devraient plus faire d'observations à leurs enfants, s'ils les voyaient négliger leurs devoirs religieux. Les parents, sans doute, feraient instruire leurs enfants dans la religion, mais les enfants seraient les maîtres d'en prendre et d'en laisser : de même qu'on peut leur faire donner des leçons de peinture ou de musique, mais qu'on ne peut pas les forcer à devenir des artistes. Notre rabbin ne s'exprimait pas en termes aussi clairs, mais je crois que tel était le fond de sa pensée.

Il est à peine nécessaire de réfuter cette théorie. La religion est obligatoire ou elle n'est pas, et si elle l'est pour le père de famille elle l'est pour ses enfants, dont il doit surveiller l'éducation. Il ne peut leur imposer ses goûts artistiques, s'il en a, mais il ne devrait pas admettre que ses enfants agissent autrement que lui-même en matière religieuse et morale.

Je dis morale, car il ne faut pas s'y tromper. Si les enfants ne sont pas tenus de suivre l'exemple de leurs parents pour le culte qu'ils professent, il est à craindre qu'ils éten-

dent plus loin la permission d'agir selon leur bon plaisir ou leur intérêt. Si les parents ne sont pas sûrs d'être dans le vrai en ce qui concerne la religion qu'ils observent, les enfants pourront aussi émettre des doutes sur la valeur des principes de morale qu'on veut leur inculquer. L'éducation en quelque sorte contradictoire qu'ils recevront manquera de solidité. De plus, la pratique de la religion habitue les hommes aux actions désintéressées, et c'est ainsi surtout qu'elle les protège contre leurs passions.

Mais si nous avons le devoir de diriger nos enfants dans la voie que nous suivons nous-mêmes, comment devons-nous nous comporter à l'égard de ceux qui ne dépendent pas de nous ? Nous ne pouvons pas nous arroger le droit de les morigéner s'ils ne pratiquent pas comme nous et autant que nous. Le soin appartient aux rabbins, dont le métier est de secouer leurs auditeurs plutôt que de leur faire des compliments. On dit bien qu'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre, mais la chaire n'est pas un attrape-mouches. Nous-mêmes, si nous n'avons pas à nous disputer avec des coreligionnaires plus tièdes que nous, n'avons-nous pas non plus à les approuver. Nous ne devons pas nous séparer d'eux, car ce serait juste le moyen de perdre toute influence sur leur esprit ; et il faut se réjouir de ce qu'à Paris il n'y ait pas de scission comme en certaines villes d'Allemagne. Nous voyons ici les plus orthodoxes et les moins pieux se coudoyer dans les réunions de charité, sinon à la Synagogue ; et c'est très heureux. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'élever de temps en temps la voix et d'avoir le courage de déclarer à ceux qui abandonnent leur religion qu'ils ont tort. « Tu feras des reproches à ton frère, dit la Bible, et tu ne le haïras pas dans ton cœur. » Non certes, ceux qui pratiquent la religion ne doivent pas détester leurs frères, mais ils peuvent leur dire hautement leur pensée, de même que ceux qui blâment l'hyperorthodoxie ont le droit et le devoir de le dire.

Voilà comment je comprends la tolérance entre coreligionnaires. Pas de haine, pas de querelles, mais non plus pas de concessions fâcheuses. L'amour de la paix est une belle chose, mais il faut quelquefois avoir le courage de faire des mécontents.

Mais vous-même, me dira-t-on, ne faites-vous pas de concessions ? Vous demandez qu'on permette de travailler le second jour de fête. Oui, mais je n'approuve pas qu'on se le permette à soi-même, tant que l'interdiction n'est pas abrogée et quand on n'y est pas absolument forcé. Que les rabbins réunis en Congrès prennent les décisions qui leur paraîtront servir la religion, mais qu'ils n'accordent pas d'indulgences !

R. T.

LA RÉVÉLATION PROPHÉTIQUE (1)

L'ouvrage de M. Schwartzkopff est une étude à la fois historique et psychologique du prophétisme dans sa nature, son contenu et ses limites. Ce livre est doublement intéressant et parce qu'il résume les plus récents travaux de la critique biblique en Allemagne et parce qu'il présente une théorie psychologique de l'esprit prophétique. Sur cette théorie, nous passerons rapidement à cause de son caractère trop spécial et à cause des nombreuses et vives controverses qu'elle soulève : nous nous attacherons à dégager l'idée que l'ouvrage nous offre des prophètes, de leur rôle et de leur inspiration.

Les *Nebim* annoncent à Israël les volontés de Dieu et implorent Dieu pour qu'il accorde son secours à Israël. Ils sont les prédicateurs de la parole divine et s'efforcent d'arracher leur peuple au péché, en l'exhortant au repentir : ils sont les directeurs de la conscience nationale. Ils se reconnaissent eux-mêmes comme les « gardiens » de la maison d'Israël (*Ezéch.*, XXXIII, 7), ayant pour mission de détourner leurs frères du mal où ils se perdent (*Jér.*, XXIII, 22). Et s'ils se rendent compte qu'ils ne pourront pas convertir les peuples sur-le-champ, ils poursuivent la conversion universelle comme l'idéal d'un futur empire où règnera la perfection. Les prophéties sont donc tantôt des prédictions de calamités, et des objurgations, aussi longtemps qu'Israël persévérera dans l'oubli de ses

(1) *Die prophetische Offenbarung.* par P. Schwartzkopff, chez Ricker, à Giessen, 169 pages, 4 francs.

devoirs, tantôt des descriptions du monde final et de ses félicités, quand l'adoration pure de l'Éternel sera devenue générale.

Tels sont les grands sujets de la prophétie ; les circonstances en modifient le détail et l'application. C'est ainsi que les discours des Isaïe, Jérémie, etc., prédisent la destruction de la Judée et de ses capitales et la captivité de ses habitants ; d'autre part, elles annoncent le retour des exilés et la restauration du royaume de Dieu.

Les menaces n'avaient d'ailleurs rien d'absolu ; si le peuple venait à résipiscence, le châtement pourrait être adouci, suspendu et même écarté (*Joël*, II). Mais lorsque l'impiété était devenue trop profonde, il n'y avait plus place pour l'espoir, et le châtement devait s'exercer en toute rigueur.

Cependant la peine ne pouvait durer toujours, car Dieu aurait trahi la promesse qu'il avait faite à son peuple de le choisir pour répandre ses doctrines parmi les nations, et tôt ou tard Israël devait rentrer en grâce et contracter une nouvelle alliance avec le Seigneur (*Jér.*, XXXI, 31-33 ; *Ezéch.*, XXXVII, 26).

Une première fois la parole prophétique trouva son accomplissement dans la captivité assyrienne et babylonienne. A partir de ce moment, c'est-à-dire vers 722, les prédictions portent sur le retour de l'exil. Les israélites rentrés dans leur pays, les prophètes appliquent tous leurs efforts à réaliser dans sa splendeur le royaume de Dieu, et la prédication messianique se donne pleine carrière. Mais leurs efforts échouèrent devant les péchés où s'abîmait le peuple, car le règne messianique suppose l'entier attachement d'Israël à Dieu (*Is.*, LXIV, 3-6 ; *Ezéch.*, XXXVI, 22-28 ; XXXVII, 24-28).

De ce que le prophète était le directeur de conscience de sa nation, il résulte qu'il était en même temps un homme politique. En effet, pour prédire l'avenir et pour contribuer à le réaliser dans un sens déterminé, il faut connaître le présent ; pour produire un effet sur les consciences, il faut les avoir étudiées ; pour remédier aux maux, il faut en savoir la nature et l'étendue. Le prophète devait donc avoir de l'homme d'Etat et les connaissances historiques et la clairvoyance, et le patrio-

tisme (1). L'Écriture est là pour montrer le rôle politique que remplissaient les prophètes : ils sacraient les rois (I *Sam.*, X, 1 ; XVI, 12-13 ; I *Rois*, I, 34, etc.), révélaient aux princes la volonté de l'Éternel, s'établissaient en justiciers, témoin Elie qui fit massacrer 400 prêtres de Baal et fit périr les messagers du roi Achasya (I *Rois*, XVIII, 40 ; II *Rois*, I, 9-15), et dictaient aux rois leur attitude à l'égard des autres peuples (*Is.*, VII ; 30 et 31).

Mais où le prophète prenait-il l'audace et l'affirmation de ses prédictions, où prenait-il l'audace de ce que j'appellerai sa dictature morale ? Pour affronter ainsi les rois et les peuples, il fallait une impulsion qui vint d'une puissante certitude et une certitude qui tint à une révélation divine, il fallait que le nâbi perçût dans son cœur la voix de l'Éternel. De là les expressions : « Ainsi parle l'Éternel », « La parole du Seigneur se communiqua au prophète », « Parole de l'Éternel », etc. La vocation prophétique se manifeste par la contrainte où l'homme choisi est d'accepter sa mission (*Ex.*, III 11 ; IV 1-13 ; *Jér.*, I 6 ; *Amos*, VII 15, etc) ; il a beau résister, une force supérieure le pousse et l'emporte, il faut qu'il parle, car dans sa poitrine il brûle comme un feu qui cherche une issue (*Jér.*, XX, 9). Ezéchiel s'écrie que « la main de l'Éternel se pose sur lui » (*Ezéch.*, III 14, 22). C'est dans le sentiment de cette contrainte que le prophète puise la certitude qu'il n'est pas la dupe de sa propre imagination, mais qu'il est l'organe de Dieu.

Il est bien entendu que cette révélation n'est pas extérieure ni sensible, que le prophète ne perçoit pas physiquement la parole de Dieu ; ce serait donner dans un grossier anthropomorphisme que de le croire. La révélation est tout intérieure, et il ne faudrait pas se laisser abuser par les images et les métaphores dont se servent les prophètes. D'ailleurs ils nous le font entendre eux-mêmes. « L'esprit de l'Éternel parla en moi... » (II *Sam.*, XXIII, 2). « Je le remplis de l'esprit de Dieu... » (*Ex.*, XXXI, 3). Dans le royaume futur tous prophétiseront. « Et alors, dit Joël (III, 1), je répandrai mon esprit sur toute chair, et vos fils et vos filles seront prophètes... »

Mais cette révélation du divin dans l'homme n'a pas lieu

(1) On peut comparer le rôle politique des prophètes à celui des orateurs en Grèce.

d'une façon continue, elle exige une disposition particulière de l'âme; cette disposition s'obtient surtout par la prière, qui est le commerce du cœur avec Dieu. La prière, quand elle est fervente, exalte en nous le sentiment moral et le sentiment religieux, nous nous purgeons de nos passions et de notre égoïsme et nous devenons capables d'entrer en communion avec l'Éternel. C'est dans cet état que le prophète prend conscience des avertissements qu'il doit donner à son peuple et c'est dans cet état qu'il se plonge pour solliciter la grâce du Seigneur en faveur d'Israël.

Après avoir examiné sous quelles conditions naît et se développe l'esprit prophétique, il faut dire la forme qu'il revêt pour s'exprimer. Le prophète est poète (1); sa pensée se traduit en comparaisons et en métaphores. Il veut frapper les imaginations pour déterminer les volontés. Enflammé de zèle pour son Dieu et d'amour pour son peuple, embrasé d'une ardeur religieuse et patriotique intense, soulevé vers l'idéal de moralité qu'il contemple, son esprit, son cœur et son imagination s'échauffent, l'inspiration s'épanche en des torrents d'images, il devient tour à tour lyrique, épique et dramatique.

Nous avons déterminé la nature, le contenu et la forme des prophéties; reste à en marquer les limites. Qu'il y ait des degrés dans la prophétie, c'est ce que l'Écriture établit elle-même, quand elle proclame Moïse le plus grand d'entre les Nebiim. Pour que Dieu se communique à lui, il faut que le prophète soit dans un état de grande pureté morale. Or, comme l'homme, par cela même qu'il est homme, ne peut jamais atteindre la perfection, aucun prophète n'aura de révélation complète, aucun prophète ne sera infaillible. D'autre part, les prédictions se fondent nécessairement sur les considérations du présent; or, la connaissance exacte des situations politiques implique une pénétration d'esprit qui varie avec les individus. D'un autre côté encore, il pouvait arriver que le nâbi prit pour un dessein de Dieu ce qui n'était qu'une conception de sa propre intelligence. Enfin, le retour au bien de ceux qui avaient péché pouvait rendre nulles et non avenues les

(1) La réciproque est vraie jusqu'à un certain point; les poètes et les grands génies en général ont passé, en tous temps et tous lieux, pour être quelque peu devins; se rappeler le *vates* des Romains et aussi qu'Apollon était à la fois le dieu de la poésie et des prédictions.

menaces prédites. Autant de raisons qui expliquent comment les prophètes, quoique des hommes de Dieu, ont pu commettre des erreurs.

Ainsi le nâbi était l'homme qui, dans la certitude d'une invincible vocation, s'arrogeait par droit divin la direction morale d'Israël; c'était un homme de génie jouant le rôle de prédicateur et d'orateur politique, s'efforçant de pénétrer la société dont il faisait partie des sublimes idées qu'il avait conçues au contact de l'Éternel et travaillant ainsi à convertir les peuples au culte de la vérité et de la justice.

LOUIS LÉVY.

LE POÈTE JOSEPH KISS

Monsieur le Directeur,

Veillez me permettre de vous présenter un autre poème de notre poète Joseph Kiss (1). Cette ballade-ci n'est pas du tout tragique, mais elle est charmante à mon avis.

LA FILLE DU RICHE LAZARE

Comment fut rebâtie la petite maison de la veuve Salomon

La veuve Salomon taquine son fils, un garçon beau comme le jour, svelte et souple comme un jeune peuplier.

« Qu'as-tu, mon enfant ? Tes fraîches couleurs disparaissent, tu languis et tes soupirs me percent le cœur. Mon enfant, mon seul bonheur, soleil de ma vie, surmonte ta douleur pour l'amour de ta mère ! »

Et le jeune homme relève sa belle tête inclinée et dit tristement : « Mère bien-aimée, ne me refuse pas ce que je te demande. La fille du riche Lazare est malade, bien malade ; si elle meurt, je mourrai après elle. Vas-y, apporte-moi de ses nouvelles ; ce sera du baume, ma mère, pour mon pauvre cœur endolori ! »

La mère s'écrie : « Grand Dieu ! qu'est-ce que j'entends ? Tu aimes la fille du riche, de l'orgueilleux Lazare ! De Lazare qui

(1) Voir le numéro du 27 novembre dernier.

n'a pas de cœur, qui méprise les pauvres gens, qui lâche ses chiens sur les malheureux ! Mais on t'a jeté un sort ! »

Pourtant la pauvre mère, pour l'amour de son enfant, s'en va au château de Lazare, à son corps défendant, grelottant comme si elle avait la fièvre. L'y voilà ! elle entre en tremblant, trébuchant sur des tapis où son pied s'enfonce, frôlant les portières, éblouie comme dans un rêve. Elle marche en avant, franchissant une salle après l'autre. Mais voici que dans une chambre, là, sur un lit blanc comme la neige, elle voit la jeune fille qu'adore son enfant. Et d'une voix émue elle la salue humblement : « Que Dieu vous donne le bonjour ! »

La malade lui sourit : « Soyez la bienvenue ! Dites-moi : votre rosier fleurit-il toujours ? Je n'ai été qu'une fois dans votre petit jardin, et, depuis ce temps-là, mon cœur m'en parlait toujours. Oh ! si j'avais une bonne mère comme vous, je ne voudrais pas quitter sitôt cette terre !

» J'ai une prière à vous adresser : voilà une petite bague que j'ai toujours portée ; souffrez que je vous la donne. Portez-la en souvenir de moi, et, si quelqu'un qui vous aime vous baise la main, il embrassera aussi ma bague. »

Des pas trainants se font entendre, la malade ferme ses paupières brûlantes. Le vieux Lazare entre courroucé et s'écrie : « Hors d'ici, mendiante ! qui t'a laissée entrer ? Quelle impertinence ! Venir m'obséder ! Votre pitié, je n'en ai que faire ; le vieux Lazare sait porter tout seul sa douleur ! »

Le fils de la veuve implore de nouveau sa mère : « Chez le riche Lazare, je vois accourir le monde. Une foule s'y presse, c'est de mauvais augure. Vas-y, ma mère, elle se meurt peut-être. Pleure-la à ma place, mère chérie ; je veux cacher mes larmes et ma douleur brûlante. »

Chez le riche Lazare, on marche sur la pointe des pieds. Sa fille unique est malade et près d'expirer. Les médecins vont, viennent et se bousculent ; dans le corridor, on distribue de l'argent aux pauvres. Au temple, les rabbins récitent des psaumes, des prières ; mais le ciel reste sourd au grand désespoir du père.

Et Lazare le riche s'agite comme une âme damnée. « Il n'y a qu'un sacrifice qui puisse la sauver. Je le ferai ; — faites

appeler les vieux rabbins, tous! » Les vieillards arrivent, interprètes de la sainte Loi. Dans la grande salle assombrie, ils s'assoient en rond. Lazare entre dans le cercle et se frappe la poitrine. — « Me voilà humble devant la colère de Dieu. S'il me prend en miséricorde et qu'il me rende ma fille, je fais serment de remplir le vœu que je prononce devant vous. » Et Lazare dit son vœu, et les vieillards l'approuvent en hochant la tête. — « Jurez-vous, Lazare, de tenir ce que vous avez promis? » — « Je le jure par le nom de Dieu! — Eh bien, que Sa grâce vous soit en aide! »

La fille du riche Lazare est ressuscitée. Son père l'appelle : « — Mon enfant, mon Esther, j'ai à te faire une communication importante. Mais auparavant habille-toi de soie brillante, pare-toi d'or et de diamants, et souris à ton père qui t'adore. »

Esther revient parée de soie, d'or et de diamants, mais ses yeux sont tristes, sa bouche n'a pas de sourire.

« — Mon enfant, dit le père, un banquier riche à millions te demande en mariage. Il a un palais de marbre, une voiture à quatre chevaux ; que lui répondrons-nous, ma fille chérie ? »

« — Tu m'as appris à t'obéir mon père, je me soumettrai à tes ordres. »

Le riche Lazare pousse un soupir douloureux : « Ah ! ma fille, il faudra renoncer à toute cette magnificence. Ton mari ne te bâtira pas de palais de marbre, il ne viendra pas te prendre dans une calèche à quatre chevaux. Tu n'auras pas un titre de noblesse ; — non jamais, et c'est par ma faute : car, lorsque tu étais mourante, j'ai tenté Dieu. Désespéré et fou, je me suis laissé induire par eux (car tous ces gens-là sont mes ennemis). à prononcer un vœu insensé. J'ai juré de te marier au plus gueux des jeunes gens, au plus orgueilleux des pauvres à la ronde, — au fils de la pauvre veuve Salomon. »

Et la jeune fille ravie tombe dans les bras de son père, et d'un bonheur sans égal son cœur se serre.

Et c'est ainsi que fut rebâtie la petite maison de la veuve Salomon. Que Dieu l'ait en sa sainte garde.

C'est ce que je vous souhaite aussi, Monsieur le Directeur, en vous priant d'agréer, etc.

IDA GOLDBERGER.

DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 15 au 23 avril

MM. Lazard (Simon).....	1.500	MM. Lévy (Sylvain).....	20
Deutsch (Henri et Emile)	1.000	Stein, 106, blv. Haus-	
M ^{me} Worms de Romilly (A.)..	600	mann.....	20
MM. Hirsch (Joseph).....	300	Valentin.....	20
Aron (Henri).....	300	Wellhoff, 40, rue Laffitte	20
Dreyfus (Léopold Louis).	200	Bénédic (Bernard).....	10
Dreyfus (René).....	200	Dennery (M.).....	10
Alberti (Léopold).....	100	Dukas.....	10
Bloch (Henri), 13, rue de		Halbronu.....	10
Phalsbourg.....	100	Keller (Daniel).....	10
Heimann (René).....	100	Schwob.....	10
Katz (Achille).....	100	Weil (Benjamin).....	10
Waller.....	100	Wormser.....	10
Cahen (Henri).....	50	Kahn, 130, blv. Voltaire	10
Goudchaux (Germain)...	50	Lehmann (Maurice) à	
Reiss (Achille).....	50	Vincennes.....	10
May (Nathan).....	40	Lévy (Raphaël), rabbin..	10
Theumann.....	40	Lévy (Cef), 43, rue du	
Lévy (Albert), 11, blv.		Temple.....	10
de Sébastopol.....	40	M ^{lles} Kahn (Louise, Cécile et	
Gugenheim (Samuel)...	30	Aline).....	8
Anonyme.....	20	Klein (J.).....	5
Bloch (D.), 196, rue Saint-		MM. Lehmann (Alexandre), à	
Martin.....	20	Vincennes.....	5
M ^{me} Bédarrides.....	20	Lévy (Auguste), 24, place	
MM. Fribourg.....	20	des Vosges.....	5
Hirsch (Alphonse).....	20	Mayer (rabbin).....	5
Kahn (J.), 62, blv. Ma-		Nissensohn.....	5
genta.....	20	Reberg.....	5
Lazard, 126, rue de Rivoli.	20	Franck (A.).....	5
Lévy (Léopold).....	20	Bernheim (M.).....	5

Nouvelles diverses

Paris. — A l'occasion des fêtes de Pâque, une assistance nombreuse — plus nombreuse encore que d'habitude — s'est rendue aux offices de samedi et dimanche derniers dans les temples. Il semble en effet que nos coreligionnaires sentent comme un besoin de protester, par l'accomplissement plus strict de leurs devoirs religieux, contre les attaques injustifiables dont ils sont l'objet de la part des gens intéressés à semer la haine et le désordre. Ce résultat n'est pas pour nous déplaire.

Dans tous les temples, nos rabbins ont, comme de coutume, fait entendre la parole sacrée. Rue des Tournelles, rue Notre-Dame-de-Nazareth, rue Buffault, on a écouté avec un plaisir recueilli les sermons prononcés par M.M. les rabbins Mayer, Haguenau, Weill et Raphaël Lévy. M. le rabbin Israël Lévi a été particulièrement goûté à l'oratoire du Gros-Cailou, où il a prêché dimanche matin ; au Séminaire, M. Julien Weill, un des élèves les plus distingués de cet établissement, a eu également beaucoup de succès.

Les fidèles du temple de la rue de la Victoire ont été gâtés. Samedi matin, M. le grand rabbin de Paris y a prononcé un sermon écrit en une langue élégante. Il a défendu les antiques commémorations religieuses de notre culte contre les novateurs qui seraient tentés de leur substituer des anniversaires plus récents mais qui touchent profondément aussi les cœurs israélites.

M. le grand rabbin de France, que nous entendons trop rarement aujourd'hui, a pris à son tour la parole dimanche matin. Prenant texte du bien que, dès les premiers jours de notre histoire, la femme juive a accompli au foyer, de son dévouement, de son énergie et de son abnégation, il a flétri, en des termes d'une haute envolée, les désertions et les lâches abandons. Nous ne craignons pas de dire que ce sermon comptera parmi les plus beaux de M. Zadoc Kahn. Il a produit sur les fidèles une impression profonde.

Il est à souhaiter que cette belle improvisation, née du sentiment de juste indignation qu'ont provoqué de récentes conversions connues de tous aujourd'hui, soit fixée, imprimée et répandue dans toute la Communauté. Ce discours serait pour les uns un salutaire avertissement, pour les autres une grande satisfaction, et pour tous l'interprète éloquent et fidèle de la conscience publique.

* * *

Paris. — Ont satisfait, en 1897, aux examens d'admission à l'École supérieure de guerre :

MM. Spire, lieutenant au 2^e régiment de zouaves, et Ulmo, lieutenant au 18^e régiment d'artillerie.

* * *

— Par décret rendu sur le rapport du ministre de la marine, M. Auscher (Jules), sous-ingénieur de 1^{re} classe dans le corps du génie maritime, a été, au choix, promu au grade d'ingénieur de 2^e classe.

* * *

— M. Weill, juge au tribunal de la Seine, président de section, a été nommé vice-président du même tribunal.

* * *

— M. Halfon (Salomon), banquier à Paris, administrateur délégué de la Compagnie générale transatlantique, membre du jury à

l'Exposition de Rouen, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

* * *

— Au Congrès des Sociétés savantes qui s'est réuni cette semaine à la Sorbonne, M. Schwab, délégué de la *Société des Etudes juives*, a traité la vingtième question posée par le Congrès à la section d'archéologie : « Rechercher les épitaphes, inscriptions de synagogues, graphites en langue et en écriture hébraïque, qui n'ont pas encore été signalés, ou imparfaitement publiés jusqu'à présent. Dans son mémoire, M. Schwab publie et explique quelques inscriptions inédites, contenant des noms languedociens, parfois corroborés par des manuscrits de la Bibliothèque nationale. De plus, il reprend des inscriptions déjà publiées par d'autres hébraïsants, soit pour rectifier certaines lectures, soit pour reconstituer les dates de ces textes. Leur total, qui, en 1851, ne dépassait guère le nombre de sept inscriptions connues, chiffre porté à 50 par M. de Longpérier en 1874, s'élève maintenant au nombre rond de 140, que le susdit délégué a signalé rapidement.

* * *

Association des Etudiants israélites russes à Paris. — Vendredi soir, le 16 avril, une quarantaine de jeunes gens se sont réunis pour célébrer le premier « seder » de la Pâque juive. Cette réunion a été convoquée, comme l'année dernière, par le Comité de l'Association des Etudiants israélites russes. La cérémonie a été présidée par M. Raskine. Un diner dont le menu était composé de tous les mets traditionnels a été servi sur plusieurs tables. Le diner a été précédé d'un discours du président. M. Raskine a particulièrement insisté sur le caractère national de la fête; il a dit que tous les juifs, sans distinction de convictions, doivent réfléchir sur ces paroles de la « Agada » : « cette année nous sommes esclaves, l'année prochaine nous serons libres ». Ce discours a été accueilli par des applaudissements chaleureux. Après le diner, de nombreux orateurs ont prononcé des toasts en levant des coupes remplies de vin juif de Palestine. Les invités ne se sont séparés qu'à deux heures du matin en emportant, comme l'année dernière, une excellente impression de cette belle soirée.

* * *

On a constaté avec regret que samedi dernier, au Temple de la rue de la Victoire, on ait omis la commémoration des morts de la semaine. Cet oubli est d'autant plus fâcheux que, parmi les morts dont il y avait lieu de rappeler le souvenir, figurait M. le grand rabbin Wogue, auquel il aurait été convenable de rendre un hommage public dans la principale de nos Synagogues.

* * *

L'Œuvre de l'Orphelinat de l'enseignement primaire a tenu récemment sa réunion annuelle sous la présidence de M. Mézières,

de l'Académie française, et en présence de M. Rambaud, ministre de l'instruction publique. Au cours de l'allocution qu'il a prononcée, M. Mézières a rendu un témoignage de reconnaissance aux personnes qui ont favorisé le développement de l'Œuvre, et, parmi elles, il a cité notamment M. et Mme Alexandre Weill, qui lui ont fait des dons importants.

* * *

Haguenau. — De notre correspondant d'Alsace :

La communauté israélite de Haguenau est en deuil. Elle a perdu son ministre officiant, si capable, si pieux, si charitable. Le chazan M. Lévy est mort après une maladie de quelques jours, à l'âge de soixante-six ans, après avoir fonctionné quarante-un ans dans cette belle communauté de Haguenau qui l'aimait et le respectait pour son beau talent et son noble caractère. Une foule immense accompagnait le pauvre défunt à sa dernière demeure. Trois discours ont été prononcés sur la tombe, deux par les rabbins Marc Lévy de Wissembourg et Simon Lévy de Scherrhofen, et l'un par M. Arthur Moch, membre du Consistoire israélite de Strasbourg. L'émotion et les marques de sympathie furent générales. Puisse la famille éplorée de feu Lévy y trouver un soulagement à sa vive douleur ! Le souvenir de leur père vivra éternellement dans la mémoire reconnaissante des israélites de Haguenau.

* * *

Vienne. — L'empereur a confirmé l'élection de M. Lueger au poste de bourgmestre de Vienne.

* * *

— Grâce au libéralisme de François-Joseph, les israélites peuvent occuper tous les rangs dans l'armée autrichienne-hongroise. Aussi y a-t-il bon nombre d'officiers juifs ; parmi les plus élevés en grade, nous citerons le Dr Waldstein, qui est médecin-inspecteur, ce qui lui donne rang de général.

* * *

Francfort-sur-Mein. — Depuis plusieurs semaines il circule ici des cartes postales antisémites qui contiennent les injures les plus grossières à l'égard des juifs. Un de nos coreligionnaires a envoyé une plainte à la direction des postes qui a promis d'y mettre bon ordre.

* * *

— On nous communique le compte rendu de l'école israélite (Religionsschule) pour l'année 1896-1897. Le nombre des élèves s'est élevé à 460 ; la situation matérielle de l'école est très prospère. Le compte rendu proprement dit est précédé d'un article de M. le rabbin Horovitz sur le *Synode rabbinique de Francfort en 1603*, que nous analyserons peut-être ultérieurement.

Budapest. — Le rabbin Samuel Loeb Brill, connu pour sa science talmudique, vient de mourir à l'âge de 82 ans.

*
**

Londres. — Lors de la dernière assemblée de l'*Anglo-Jewish-Association*, M. Schiff, de New-York, a appelé l'attention sur le danger qu'il y aurait à encourager l'immigration des juifs pauvres en Amérique. La population de nos coreligionnaires nécessiteux prend des proportions considérables, et une catastrophe est à redouter si on n'empêche les gros afflux.

*
**

Rome. — Lors des dernières élections législatives, 12 de nos coreligionnaires ont été élus. Voici les noms des députés israélites :

Louis Luzzatti ; Ernest Modigliani ; Léon Wollemborg ; Léopold Franchetti ; Elie Morpurgo ; Elie Melli ; Attilio Luzzatto ; Léon Romanin Jacur ; Weil Weiss ; Barzilai ; Riccardo Luzzatto ; Angelo Pavia.

*
**

Saint-Pétersbourg. — Il est interdit aux juifs de faire du commerce dans les villages. Un de nos coreligionnaires établi depuis plusieurs années à Zagorze (Pologne) ayant mis quelque retard à plier bagages, un huissier se présenta avec plusieurs paysans, et on jeta toutes les marchandises dans la rue. Comme le pauvre commerçant n'était pas en mesure de transporter sur-le-champ ses marchandises dans un endroit plus sûr, les paysans s'emparèrent de tous les objets et évitèrent au juif l'embarras de les caser ailleurs.

*
**

Palestine. — A l'École d'agriculture de l'*Alliance*, à Jaffa, on s'occupe activement d'agrandir les bâtiments devenus insuffisants pour le grand nombre d'élèves à admettre. Il y a quelque temps, le directeur, M. Niégo, fut surpris par l'arrivée à son établissement d'une douzaine de familles juives arabes qui offrirent leurs services comme ouvriers agricoles. Ces individus sont des descendants de familles qui ont habité de temps immémorial à Ur, en Chaldée, où ils vivaient de la vie des paysans arabes, cultivant les champs et paissant les troupeaux. M. Niégo leur promit, avec l'assentiment de l'*Alliance*, d'utiliser leurs remarquables capacités au service des fermes.

*
**

New-York. — Le général Frédéric Salomon, qui s'était distingué dans la guerre de Sécession, vient de mourir à Salt-Lake-City.

INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.
 — Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.
 — Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

Pension de vieillards. — Vie de famille simple et confortable. — Grand jardin. — Dirigée par Mme Velle, 22, rue Rigault, à Nanterre, à 18 minutes de Paris. — Prix modérés. — Chambres meublées ou non. — Références : M. le rabbin Weill.

S. HAYMANN

Ministre-Officiant, Opérateur de la Circoncision
44, rue de la Victoire

LA VÉRITABLE

EAU DE QUININE

Ancienne réputation consacrée
 par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant
 LE MEILLEUR TONIQUE pour les maux de tête
 Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations

ED. PINAUD
 PARIS



LA VÉRITABLE

PRECIOSA VIOLETTE

Parfums Choisis, Délicats et Persistants
 Essence supérieure. Sans Eau de toilette: entre deux
 Essentiels Végétaux pour les soins de la Chevelure
 Poussée de Riz invisible et insaisissable
 JOLI COFFRET POUR CADEAU

ED. PINAUD
 PARIS



RESTAURANT 702
 P. LANGER
 8, Rue Cadet, 8,
 PARIS

LE RHUMATISME ET LA GOUTTE

sont guéris sûrement, promptement et radicalement par la *Ducasblin*e (extrait concentré des plantes du Brésil), une des plus merveilleuses découvertes scientifiques de ce siècle. La *Ducasblin*e n'agit point, comme la plupart des médicaments employés jusqu'à ce jour, en soulageant momentanément la douleur, au risque de déplacer le mal et de le transporter au cerveau ou au cœur (de là des morts subites), et de dégrader l'estomac pour le restant de la vie.

La *Ducasblin*e, médicament végétal absolument inoffensif, est cependant d'une efficacité merveilleuse, n'abîme pas l'estomac et ne déplace pas le mal : elle agit sur la cause même du rhumatisme et de la goutte, en régénérant le sang et en en modifiant la constitution même.

La maladie guérie ne revient plus, et les forces se maintiennent par l'usage de la *Ducasblin*e.

Des centaines d'attestations prouvent la supériorité et l'infaillibilité de cette méthode, appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical rationnel, 19, rue de Clichy, à Paris, qui guérit avec le même succès, par la série des *Ducasblin*e, le diabète, l'anémie, l'albuminurie, les bronchites et tuberculoses, les dyspepsies, etc.

Consultations de 3 à 5 heures et par correspondance, 5 francs. — Visites à domicile. — Brochure avec traitement contre bon de poste de un franc.

Dr ANDRÉ DE MARCILHAC.

Prix du flacon de *Ducasblin*e, n° 2, spécial pour le rhumatisme et la goutte : 3 fr. 75. — J. BOUILLOT et C^e, 19, rue de Clichy, Paris, et toutes les pharmacies.

« Dépôt spécial : Pharmacie Kartow, 12, rue de la Boule-Rouge à Paris. »

Jüdisches Volksblatt

Herausgeber : Dr. Louis Neustadt in Breslau

Inhalt : Leitartikel, wissenschaftl. Artikel, Erzählungen, Bücherschau, Zeitungsschau, Verfügungen und Entscheidungen von Behörden, Stenograph. Berichte wichtiger Parlaments-Verhandlungen. Urtheile berühmter Männer über Juden und Judenthum, Gemeinde-Schul- und Vereinsleben, Stiftungen, Personalien, sämtliche ausgeschriebene Stellen mit statist. Angaben, Stellenannahme für verschiedene Berufsarten, Auskunft unentgeltlich durch die Expedition.

Abonnement pro Quartal 1 Mk. 25 Pf. bei der Post (Deutsche Postzeitungsliste Nr. 3012), für das Ausland 1 Mk 50 Pf., auch durch jede Buchhandlung und die Expedition in Breslau, Sonnenstr. 17.

Inserate 20 Pf. die einsp. Petitzeile, bei grösseren Aufträgen oder Wiederholungen bedeutende Rabatte.

Anlage gross im In- und Auslande.

PRIX DE L'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. 20 fr.
Six mois. 13 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Annonces : 2 francs la ligne (Payables d'avance)

Insertions spéciales : 3 francs la ligne.

Réduction sensible pour les Annonces permanentes

Prix du numéro : 50 centimes.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

VERSAILLES

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL
11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches,
Vaucresson, etc.

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

MAISON J. BACCARAT

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE ALSACIENNE-LORRAINE

MAISON RENÉ HAUSER

61, Rue de l'Arcade, 61 (en face la Gare St-Lazare)

Spécialité de Kougelopfs. — Cuisine sur commande. — Se charge
des repas des Berith-Milah, Bar-Mitzwah, Mariages, etc. —
Pâtisserie de Pâque, Matzoth.

Livraison à domicile

TÉLÉPHONE

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.

Société Nouvelle de l'Imp. Schiller (en formation) — BRAUUX — 10, faub. Montmartre, Paris.

L'UNIVERS

ISRAËLITE

Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

FONDÉ PAR

S. BLOCH

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במושבם
(Exode, X, 23.)

SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.
 ANTISÉMITES ET BOULANGISTES.
 LA FEMME ET NOS TRADITIONS RELIGIEUSES.
 SALONIQUE.
 UNE HEUREUSE INITIATIVE.
 BIBLIOGRAPHIE.
 NÉCROLOGIE.
 CORRESPONDANCE.
 DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.
 NOUVELLES DIVERSES.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de Navarin, 7, Paris

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1^{re} section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2^e section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



BOUDOIR ORIENTAL

A LA PLACE ST-GEORGES

~ ~ ~ ~ ~
Décoration Artistique
~ ~ ~ ~ ~

32, Rue Notre-D.-de-Lorette
et Place St-Georges

BELUZE & BANBANASTY

~ ~ ~ ~ ~
PARIS
~ ~ ~ ~ ~

*Meubles de tous styles,
Tapis, Etoffes d'ameuble-
ment, Sièges, Broderies,
Meubles et étoffes d'Orient,
Rideaux, Literie, Couver-
tures, etc., etc.*

Calendrier Israélite de la Semaine

Mai.		Nissan.
1	Samedi (Fin du sabbath à 8 h. 05).....	29
2	Dimanche (1 ^{er} jour de Rosch-Hodesch).....	30
		Iyar.
3	Lundi.... (2 ^e — —).....	1
4	Mardi.....	2
5	Mercredi.....	3
6	Jeudi.....	4
7	Vendredi.....	5

Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 heures.

Bar Mitzwah

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Bamberger (Fernand), 89, blv. Sébastopol.
 Pohl (Lucien), 41, rue d'Enghien.
 Weinberg (Maurice), fbg Poissonnière.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Cahen (Maurice), à Orléans. .

Mariages de la Semaine

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Dimanche, 2 mai, à 3 heures. — M. Friedmann (Georges), negociant, 38, rue d'Hautoville, et Mlle Kayser (Florence-Eugenie), 3, rue Bergère.
Lundi, 3 mai, à 2 heures, M. Weill, (David), banquier, 34 bis. av. du Bois-de Boulogne, et Mlle Raphaël (Clara), 25, av. Kléber.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Dimanche, 2 mai, à 2 heures, M. Picard (Jules), voyageur de commerce, 38, rue Greneta, et Mlle Meyer (Marguerite), employée de commerce, 1, rue de la Michodiere.
 — à 2 h. 1/2, M. Salomon (Fernand Emile) fabricant d'enseignes, 29, rue du Mail, et Mlle Bloch (Berthe), à Hochfelden (Alsace-Lorraine).
 — à 2 h. 3/4, M. Lambert (Gaston), voyageur de commerce, 2, rue Commines) et Mlle Meyer (Sara), employée de commerce, 29, rue Fontaine-au-Roi.
 — à 3 heures, M. Gumpel (Marcel), employé de banque, 98, blv. Rochechouart, et Mlle Bacri (Rachel), négociant, 28, place du Marché-Saint-Honoré.
 — à 3 h. 1/4, M. Rodine (Lipe), ébéniste, 23, rue Emile Lepou et Mlle Lerner (Sara), couturiere, 23, rue Emile Lepou.

Lundi, 3 mai, à 2 heures, M. Bernheim (Léon), négociant, 33, av. d'Orléans, et Mlle Hauser (Marie-Lucie), à Belfort.
 — à 2 h. 1/2, M. Yoret (Henri), employé d'administration, 82, fbg du Temple, et Mlle Rueff (Céline), couturière, 29, rue Bellefond.
 à 2 h. 3/4, M. Picard (Gustave), boucher, 61, rue Charlot, et Mlle Netter (Sara), marchande, 29, rue du Mail.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Dimanche, 2 mai, à 1 h. 1/2, M. Klobner (Maurice), négociant, rue Montholon, et Mlle Kahn (Rachel) passage Charlemagne, 102, rue Saint-Antoine.
 — à 2 heures, M. Lallemand (Jacques), employé de commerce, 14, rue Delâtre, et Mlle Alexandre (Alice), couturière, 13, rue Saint-Paul.
 — à 2 h. 1/2, M. Worms (Paul-Daniel), représentant de commerce, 23, rue Albouy, et Mlle Wimphen (Alice), 143, rue Saint-Antoine.

Décès

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

22 avril. Rosenthal (Maurice), 59 ans,
 — M^{me} Vve Hauser (Eugénie), née Hulmann (Rosalie), 64 ans, rue des Marais, 33.
 — M^{me} Vve Picard (Adolphe), née Ulmann (Esther), 62 ans, boulevard Voltaire, 108.
 23 — M^{lle} Bernard (Frédérique), 73 ans, rue Picpus, 76.
 — Espir (Sophie), 3 ans, Bois-Colombes.
 — M^{me} Vve Weill (Simon), née Levy (Flore), 76 ans, boulevard Richard-Lenoir, 130.
 25 — Zivy (André), 9 mois.
 — M^{me} Abraham (Moïse), née Daltroff (Henriette), 53 ans, rue de Dunkerque, 69.
 — Abensour (Ruben), 62 ans, fbg St-Denis, 200.
 — Oppenheim (Paul-Moyse), 53 ans, rue de Tilsitt, 11.
 — Alcan (Emmanuel), 67 ans, biv. Voltaire, 45.
 — M^{me} Lehmann (Charles), née Hauser (Sophie), 37 ans, rue de Flandre, 49.
 — M^{me} Levy (Salomon), née Netter (Rachel), à Meux.
 26 — May (Saraël), 83 ans, biv. Voltaire, 156.
 — M^{me} Belmann (Ferdinand), née Werner (Pauline), 59 ans, rue des Ecuries-d'Artois, 7.
 — M^{me} Mayer (Emile), née Blum (Reine), 32 ans.
 — Rosenblum (Hélène), 6 ans, rue Turenne, 56.
 — Brunswick (Germaine), 8 ans, rue de Naples, 19.
 — Riche (Albert), 8 mois, rue Letort, 28.
 27 — M^{me} Droyfus (Sigismond), née Bloch (Zoe), 63 ans, rue Etienne-Marcel, 30.
 — Mitendal (Jacob), 18 ans, rue des Jardins, 7.
 — Miller (Alexandre), 3 mois, rue des Recollets, 13.
 — Blum (Sylvain), 7 mois, rue des Rosiers, 29.
 — Schneider (Berthe), 9 ans, rue de Picpus, 76.
 — Muller (Charles), 18 ans, à Montrouil.

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

L'UNIVERS ISRAÉLITE

Antisémites & Boulangistes

La *Libre Parole* a célébré récemment, dans un plan-
tueux banquet, son cinquième anniversaire.

Il n'y a pas moins de cinq ans, en effet, qu'a commencé dans un journal français cette honteuse campagne, déjà entamée antérieurement par un livre retentissant, qui tend à atteindre, dans ses droits et dans ses intérêts, une partie de la population du pays. Depuis cinq ans déjà des écrivains s'acharnent à exciter contre une minorité les passions les plus violentes, la convoitise du prolétaire comme le fanatisme du dévot, et leur fureur n'est pas assouvie encore. Depuis cinq ans, nous les voyons tous les matins, sans un jour de répit, invectiver, suspecter, et dénoncer à la haine publique non seulement les juifs que la fortune a comblés de ses dons, mais ceux dont l'existence est laborieuse et difficile et ceux-là mêmes qui, par leurs talents et leurs services, ont honoré leur patrie. Et cette besogne de diffamation systématique et de perpétuel dénigrement a pu se poursuivre sans résistance et s'accomplir sans risque ; car, depuis cinq ans aussi, les victimes font preuve d'une rare mansuétude et acceptent les vexations et les outrages avec une parfaite résignation. On conçoit donc que les antisémites ayant vaincu sans péril aient voulu triompher avec gloire et que fiers de leurs exploits ils aient tenu à célébrer avec éclat un mémorable anniversaire.

C'est dans un somptueux restaurant des Champs-Élysées, hanté d'ordinaire par des hôtes moins farouches, que le banquet a eu lieu. Les organisateurs avaient eu, il est vrai, une ambition plus haute. " Nous ne célébrons pas encore nos fêtes, a dit mélancoliquement l'un d'eux, sous les lambris

dorés du château de Ferrières." Le château de Ferrières, nos lecteurs le savent, mais ils le savent moins bien que les rédacteurs de la *Libre Parole*, appartient à la famille de Rothschild. Cette allusion délicate aux spoliations qu'on médite et au pillage qu'on rêve ne laisse pas que d'être significative ; mais, après boire, on donne aisément cours aux propos imprudents : *in vino veritas*. Quant au menu du banquet, il était, paraît-il, fort succulent, et l'un des invités a constaté avec satisfaction que ce menu " n'avait rien d'antisémite ". Cet invité, qui est un antisémite de fraîche date, quelque peu récalcitrant et dégoûté, a avoué lui-même qu'il ne s'était rendu à la réunion qu'avec une certaine hésitation. " Je me disais tout d'abord, a-t-il déclaré, qu'entre rédacteurs de la *Libre Parole* on devait manger beaucoup de juif, ce qui ne me souriait guère. " Il faut convenir que les craintes de M. le député Marcel Habert, car c'est de lui qu'il s'agit, étaient fort naturelles. Il devait croire que certains antisémites céderaient volontiers à la tentation de manger du juif, dans la certitude où ils étaient que les juifs, retenus par des scrupules religieux, ne pourraient, vis-à-vis d'eux, user de représailles.

Il n'y aurait guère lieu de s'occuper de cette bruyante manifestation *inter pocula*, si elle avait eu lieu uniquement entre antisémites proprement dits. On y a entendu successivement le directeur de la *Libre Parole*, les rédacteurs de la *Libre Parole* et même les avocats de la *Libre Parole*. Les discours qu'ils ont prononcés n'ont été que la répétition des articles qu'on peut lire chaque jour dans leur feuille et il nous paraît superflu de nous arrêter à des élucubrations dont la violence cesse d'être répugnante à force d'être banale. Ce qui mérite, au contraire, d'attirer notre attention et d'éveiller notre intérêt, c'est la place qu'à côté des antisémites de la première heure les coryphées du boulangisme ont occupée dans ces agapes de l'intolérance et le rôle prépondérant qu'ils y ont joué. Pour la première fois peut-être, on a vu le boulangisme et l'antisémitisme se réunir sous la même bannière et confondre publiquement leur programme. Les deux sectes ont opéré leur jonction : tel est le fait que le banquet a mis en pleine

évidence, et, qui, s'il ne faut pas s'en exagérer la portée, n'en doit pas moins être sérieusement envisagé, non seulement par nos coreligionnaires, mais par tous les amis des libertés publiques.

Rien de surprenant d'ailleurs dans cette alliance, qui est née de la force même des choses. Entre l'antisémitisme et le boulangisme il y a des affinités tellement étroites que l'un devait, tôt ou tard, absorber l'autre. L'un et l'autre sont les effets de la même cause ; ce sont les signes extérieurs par où s'est manifesté le même mal social ; et, si nous pouvons parler ainsi, les ulcères qui ont révélé la même gangrène. Ils exploitent d'ailleurs les mêmes mécontentements et les mêmes convoitises, comme ils font étalage du même patriotisme outré et frelaté. Ils professent l'un et l'autre le culte de la force et le mépris des droits individuels. Ils devaient donc nécessairement se rencontrer dans une action commune.

Les principaux meneurs du boulangisme sont donc venus au banquet de la *Libre Parole* se ranger sous l'étendard de Drumont. M. Andrieux, il est vrai, n'y était pas ; mais il a écrit qu'il était de cœur avec les antisémites, qui peuvent compter sur sa fidélité bien connue ; on n'y a pas vu non plus MM. Delahaye et Turquet, qui étaient malades, ni MM. Saint-Martin et Planteau, qui étaient retenus pour d'autres causes. Mais on y a entendu M. Julien Dumas, député, qui a déclaré qu'il aimait surtout M. Drumont parce qu'« il avait célébré le culte de l'Idéal et en avait réveillé la conception dans la génération actuelle ». M. Dumas a dit cela sans rire. Singulier idéal, en vérité, que celui dont la confiscation et la proscription sont l'objet et qui doit célébrer son triomphe définitif « sous les lambris dorés de Ferrières » !

Ensuite est venu le tour de M. Millevoye. Cet ancien député a commencé par faire le bon apôtre :

Il n'est pas vrai, s'est-il écrié, comme on nous en accuse, que nous ayons jamais eu l'intention de prononcer l'ostracisme ou l'anathème contre une race ou contre une religion. Nous n'avons pas la prétention de scruter ni surtout de juger la conscience de personne, et nous ne voulons écarter personne du soleil de la liberté.

Voilà, certes, un langage digne de toute approbation. Mais écoutez la fin. S'adressant à ce qu'il appelle « certaines influences politiques et financières », l'orateur a proféré les menaces qu'on va lire :

Prenez garde, messieurs, vous jouez gros jeu. Sous l'ancienne monarchie, le crime de haute trahison faisait tomber les têtes des Biron et des Montmorency. Les vôtres sont assurément moins nobles et moins hautes. Le peuple n'a pas encore le pouvoir de punir : ne lui donnez pas la tentation de le prendre.

On serait tenté, au premier abord, de s'indigner de ces provocations à peine déguisées au meurtre. Mais quand on sait que l'homme qui s'y est froidement livré est par alliance le parent très rapproché d'un financier juif, on cesse de s'indigner et on se contente de sourire.

Nous laisserons de côté le discours d'un autre boulangiste de marque, le député Marcel Habert, qui, tout en se défendant de tout fanatisme religieux, a tenu, lui aussi, par haine du régime parlementaire, à revêtir les couleurs de l'antisémitisme, et nous arrivons immédiatement à la harangue qui a donné au banquet son véritable caractère, celle de M. George Thiébaud.

M. Thiébaud, par vocation et par goût, aime, on le sait, jouer le rôle de courtier entre les partis qui conspirent. C'est lui qui, jadis, rapprocha Boulanger du prince Napoléon ; c'est lui encore qui, après d'autres prouesses tout aussi glorieuses, greffa naguère sur l'antisémitisme la question protestante. Il était donc tout indiqué pour servir de trait-d'union entre boulangistes et antisémites, et pour organiser la campagne qui se prépare en vue des futures élections législatives, contre les institutions du pays. Il a, en conséquence, parcouru la province ; il s'est rendu compte de l'état des esprits et ses observations lui ont inspiré un plan dont il a fait part à ses auditeurs.

Écoutons-le à notre tour :

J'ai vu, dans maints endroits, plusieurs Comités antisémites...

Je crois que ces Comités se développeront assez vite pour avoir déjà une influence aux élections générales prochaines. Et peut-être, à ce moment, faudra-t-il qu'ils élargissent leur point de vue, qu'ils

prennent conscience de ce que la France, pour se mouvoir aisément, a besoin d'une idée plus positive et moins circonscrite que ne le paraît le pur antisémitisme. Il faudra que ces Comités ainsi formés sur l'idée régnante actuellement soient l'embryon et le foyer d'agré-gats plus vastes encore, qui s'appelleront du seul nom qui définisse nos efforts, dans leur variété apparente, c'est-à-dire des Comités nationalistes.

Au fond, c'est ce grand mouvement nationaliste de 1888 que nous cherchons à reconstituer.

. Ainsi, il ne faut pas s'y méprendre. C'est bien le mouvement boulangiste qu'il s'agit de renouveler sous le drapeau de l'antisémitisme. Et M. Thiébaud a précisé encore sa pensée en ces termes :

Je ne pense pas qu'il soit maintenant nécessaire de créer, pour l'effort spécial auquel je me consacre en ce moment, c'est-à-dire pour l'étude de la domination protestante dans notre pays, des Comités particuliers. Les Comités antisémites, lorsqu'ils élargiront leur forme primitive pour devenir nationalistes, absorberont naturellement les divers courants qui se seront formés pour résister aux divers genres d'attaques dont notre nationalité est l'objet.

Nous voilà donc bien avertis. On ne nous dissimule ni les projets qu'on prépare, ni les moyens qu'on veut employer, ni l'organisation à laquelle on veut avoir recours. Nous allons donc voir se reproduire l'agitation de 1888, sous un nom nouveau, il est vrai, mais avec les mêmes hommes, le même but et les mêmes procédés, et avec cette différence seulement que le levain qui devra susciter la fermentation des masses populaires, ce ne sera plus la popularité d'un homme, mais un élément plus puissant peut-être, la passion religieuse. Nos lecteurs savent que les révélations de M. Thiébaud ne sont pas faites pour nous surprendre. Récemment encore, à propos des élections autrichiennes, nous émettions la prévision qu'il faudrait aux élections prochaines compter sérieusement avec l'antisémitisme. Nous nous réjouissons presque que le banquet de la *Libre Parole* ait apporté à ces prédictions une confirmation si rapide et si précise. Peut-être, en effet, nos coreligionnaires comprendront-ils qu'en présence de la redoutable coalition qui les menace il serait temps pour eux aussi de se préparer au combat.

B. M.

La Femme & nos Traditions religieuses

L'éloquent discours prononcé par M. le grand rabbin de France, et que nous ne connaissons que par le trop court résumé de l'*Univers israélite*, montre, une fois de plus, combien est important le rôle de la femme dans notre histoire et combien elle a contribué à la conservation de nos traditions. C'est donc son concours aussi qu'il faut nous assurer avant tout pour triompher dans la lutte entreprise contre l'incrédulité et l'indifférence religieuse. Par la femme seule, le judaïsme redeviendra populaire dans nos foyers, s'infiltrera doucement dans nos cœurs remplis de doute et regagnera la place autrefois occupée. Grâce à elle, la génération grandissante sera une génération de foi et de fidélité au passé.

Mais comment obtiendrons-nous ce concours précieux, comment stimulerons-nous le zèle naturel de la femme juive pour notre religion, comment lui donnerons-nous les moyens pour combattre avec autorité et succès le mal qui nous ravage ?

L'union fait la force, dit un vieux proverbe. Groupons donc nos femmes en une vaste Association religieuse qui, à l'exemple des *Femmes de France* ou d'autres Sociétés analogues, aurait des ramifications dans toutes nos Communautés. Chaque membre, en y entrant, prendrait l'engagement de maintenir dans son foyer les principales traditions de notre passé, de se conformer, au moins dans une certaine mesure, aux prescriptions de notre culte, d'enseigner le judaïsme à ses enfants et de le leur faire pratiquer.

Chaque sociétaire verserait une petite cotisation annuelle destinée à créer des bibliothèques juives dans toutes les Communautés, à répandre dans les familles les journaux et les ouvrages propres à faire connaître notre histoire et à inspirer l'amour de la religion, à encourager par des prix et des récompenses l'étude et la pratique de notre loi, à procurer l'enseignement religieux aux enfants israélites des villes où il n'existe point de Communauté.

En outre, dans chaque agglomération juive, la Société instituerait des réunions où l'on ferait des conférences religieuses sur les questions à l'ordre du jour. Là, se créeraient, entre les membres, les liens de solidarité nécessaires dans une minorité confessionnelle ; là la foi et le zèle de quelques-uns mettraient fin aux hésitations des autres, les bonnes résolutions trouveraient des encouragements, la piété serait remise en honneur et peu à peu la Société entière serait animée d'un même dévouement pour la cause de la religion. Et ainsi, grâce au savoir puisé dans ces entretiens et dans ces discussions et dans la lecture de nos meilleurs ouvrages, la femme juive comprendrait la beauté de notre croyance et remplirait dans le foyer sa mission traditionnelle avec une énergie et une autorité d'autant plus grande qu'elle se sentirait soutenue dans sa tâche par toutes ses sœurs en religion.

Et que l'on ne crie point à l'utopie. Car il existe déjà de semblables Sociétés dans les pays d'outre-mer où elles rendent d'inappréciables services. En France même, nos concitoyens protestants en ont formé quelques-unes et je tiens de source certaine que leur influence est des plus salutaires. Enfin, nos femmes israélites d'Avignon viennent de se constituer à leur tour en une Société de propagande religieuse, qui, malgré sa courte existence, fait déjà présager les meilleurs résultats.

Mais, pour être réellement puissant, il faudrait le groupement de toutes les forces féminines israélites de notre pays. Ainsi seulement, on trouverait les ressources matérielles et morales pour barrer la route à l'incrédulité envahissante, et pour restaurer notre foi menacée.

Un tel but est digne du passé glorieux de la femme juive.

Une fois de plus, elle se serait acquis des droits à la reconnaissance du judaïsme. A l'œuvre donc ! Formons une ligue de femmes juives pour la défense et le maintien de nos traditions...

Et la postérité dans un mouvement de gratitude s'écriera à son tour :

בוכות נשים ליהודים נאצלות

« C'est aux femmes juives que nous devons notre salut. »

JULES BAUER,
Rabbin d'Avignon.

SALONIQUE ⁽¹⁾

Salonique est juive. La persécution espagnole au XVI^e siècle jeta sur cette côte des milliers d'émigrants, et, depuis trois siècles, ils ont pullulé : ils sont aujourd'hui près de soixante-dix mille. Encore, dans ce nombre, ne sont pas compris une dizaine de milliers, pour le moins, de juifs authentiques, mais convertis à l'Islam et qui, sous le nom de *mamins*, occupent ici et dans toute la Macédoine une situation prépondérante. Et ce nombre augmente sans cesse. Le juif se marie très jeune et se remarie, en cas de veuvage, jusqu'à la mort : à soixante-dix ans il convole encore, et à quatre-vingts ans il a des enfants. Près de sept mille petits juifs fréquentent les écoles israélites, et près de trois mille autres, faute de place ou de secours, trottent dans les rues, sur le quai, au bazar. cirent les souliers, allument les cigarettes, et poussent au grand air, au hasard du soleil et de la pluie.

En même temps que leur nombre, l'influence et la richesse des juifs grandissent : aujourd'hui, haut et bas commerce, port et bazar, caravanes et chemins de fer, usines et boutiques, industrie et culture, administration et commerce, ils tiennent toute la fortune et toute l'existence de Salonique dans leurs mains. Ils ont débordé le Grec sous le flot de leur progéniture. Mais ils l'ont écrasé, bien plus encore, sous le poids de leur entente et de leur cohésion. En face de la communauté grecque toujours désunie, la Communauté israélite, fortement organisée, s'administre sagement pour le plus grand profit des individus et de la masse. Le pouvoir officiel est entre les mains du grand rabbin, seule autorité établie ou reconnue par les firmans de la Porte. Le pouvoir réel est entre les mains d'un conseil élu de douze membres et, surtout, d'une commission de finances, prise au sein de ce conseil, et qui dresse le budget, lève les impôts, nomme les fonctionnaires et administre les biens, fondations, écoles et synagogues de la Communauté.

(1) Extrait de la *Revue de Paris*, du 15 avril 1897.

La situation générale de la nation juive à Salonique serait assez prospère, car la Communauté a des sources abondantes de revenus, et l'argent rentre assez bien. Deux sortes d'impôts alimentent la caisse. L'un, la *petcha*, impôt direct, est une sorte de taxe sur le revenu, qui ne porte guère que sur les riches et qui, fixée par le conseil, peut être réduite en cas de réclamation, sur un simple serment de l'intéressé déclarant un revenu moindre : ces réclamations se produisent rarement, et, bien que le maximum de la *petcha* soit fixé par la coutume à deux mille francs par tête, on voit, les nécessités du moment étant plus fortes, telle famille, composée de trois frères, payer sans se plaindre les neuf mille francs de *petcha* que lui réclame le conseil. Les autres impôts, indirects ceux-là, sont des taxes sur la viande et le vin. Celle-ci ne va pas sans difficulté et sans contrebande, la Communauté n'ayant ni moyen de contrôle sur les chiffres de vente déclarés par les débitants ni moyen de contrainte sur les mauvais payeurs. Pour la viande, le conseil tient les bouchers par l'octroi ou le refus du couteau à égorge-ment rituel, et par la mise à l'index de leurs boucheries que peut notifier au peuple l'autorité religieuse. Soixante-dix mille francs de *petcha*, soixante-dix mille francs de taxe sur la viande, une vingtaine de mille francs sur le vin, bon an mal an, avec de tels revenus, la Communauté pourrait équilibrer son budget. .

Mais, outre les écoles et les synagogues, les prêtres et les professeurs, auxquels elle voudrait consacrer la majeure partie de ses ressources, elle a d'énormes charges. L'autorité turque, d'abord, la tient responsable de la taxe militaire, du *bedel askerié*, que tout sujet ottoman non musulman doit payer annuellement, et dont bien des juifs trop misérables ne peuvent s'acquitter : bon an, mal an, c'est plus de 40,000 fr. qui passent de la caisse de la Communauté aux mains du Turc. Ajoutez les pourboires, qui évitent les tracasseries et les procès, qui obtiennent la concession ou qui empêchent la fermeture des écoles : du gouverneur au dernier gendarme tout le *Konak* a la main tendue ; annuellement il faut mettre deux mille francs au moins pour ce chapitre. Mais c'est l'assistance publique surtout qui renverse l'équilibre du budget. Quelques familles juives de Salonique sont arrivées à de colossales fortunes. Le

monopole des banques, — ils ont ruiné ou expulsé de la place tous les banquiers grecs, — le commerce des blés et l'exploitation de grands *tchifticks* (fermes) valent à quelques-uns d'énormes revenus : les plus belles maisons, dans la ville et dans le faubourg, toutes les minoteries et toutes les usines appartiennent à des juifs. Mais, au-dessous de ces notables, grouille dans la misère tout un peuple affamé, qui fait tous les métiers de la ville et tout le travail du port, bateliers, porte-faix, jardiniers, boutiquiers. Mais le port et le commerce de Salonique ont chômé durant ces années dernières ; cette année, une récolte abondante dans les plaines de l'intérieur et des chargements de blés que les Anglais sont venus accaparer pour leurs affamés de l'Inde ont valu au port de Salonique un petit regain de vie. Mais la populace juive n'a pas pu, comme l'aristocratie, établir son monopole : se reposant le samedi, le jour même d'arrivée ou de départ pour les paquebots à service régulier, elle n'a pu évincer les bateliers chrétiens ou musulmans, qui travaillent seuls ce jour-là et qui lui font concurrence le reste de la semaine. De même pour les cochers, conducteurs de tramways, hommes de peine, etc. ; la profession de cocher, en particulier, a été accaparée, durant ces années dernières, par les *mohadjirs*, les émigrés musulmans, venus de Bosnie, de Serbie ou de Grèce : Salonique n'a plus un *arabadgi* (cocher) juif. De même encore pour les professions de coiffeur, d'hôtelier, de cafetier, etc. Réduite par la concurrence grecque et musulmane à de maigres ressources, la populace juive ne peut soutenir ses vieillards, ses malades et ses orphelins, qui tombent à la charge de la Communauté.

Les notables, pour remédier à cet état de choses, ont essayé de tourner le peuple vers l'agriculture. Ici, le juif, sous l'influence du milieu, a pris des habitudes que nous ne lui connaissions guère. Au contact de l'Albanais, il a appris à jouer du couteau, et les rixes sont fréquentes dans les ruelles de Salonique. Au contact du Slave, il prendra peut-être l'habitude de la charrue. C'est du moins ce que les notables espèrent, et c'est dans cet espoir qu'ils viennent de fonder, en Chalcidique, une ferme modèle et une école d'agriculture. L'école n'étant ouverte que depuis deux ans, on n'en peut apprécier encore les résultats. Il ne semble pas pourtant que cette conversion du

peuple puisse se faire, rapidement du moins. Le juif, aux portes de la ville, s'adonne volontiers au jardinage et à la culture maraîchère ; mais il ne montre aucune inclination à pousser la charrue vers les alluvions de la plaine. Il est vrai que la nécessité est une grande maîtresse et, par elle, il ne serait pas impossible que ce peuple, ballotté des bazars du Caire ou d'Alexandrie aux bazars de Tanger ou de Grenade, transporté dans les bagages des armées arabes, implanté en terre espagnole, rejeté enfin en territoire turc, revint un jour aux occupations agricoles et à la vie pastorale de ses pères.

En attendant, la Communauté juive de Salonique doit faire appel à ses coreligionnaires de l'étranger. C'est grâce à leurs secours qu'elle a pu se relever du grand incendie de 1890 : près d'un million lui vint alors d'Allemagne et de France ; le seul baron Hirsch envoya cent dix mille francs. C'est aussi grâce à eux qu'elle peut entretenir ses écoles dans un état tout à fait digne d'éloges. Écoles de garçons, écoles de filles, salles d'asile, depuis vingt ans, chaque année a marqué un nouveau progrès ; en 1890, après l'incendie, ce fut un changement presque radical. Ces juifs espagnols ont gardé l'usage d'un espagnol défiguré, mélangé de turc, d'hébreu et de sabir ; c'est leur langue maternelle, la langue qu'ils parlent entre eux au bazar et dans leurs familles. Mais, pour leurs relations avec le dehors, ils se servaient surtout de l'italien ; sur le quai de Salonique, grâce à eux, l'italien était la langue courante ; ils apprenaient l'italien dans leurs écoles ; on peut voir encore dans leur quartier des affiches italiennes en lettres hébraïques. Depuis 1890, le français a remplacé l'italien dans toutes leurs écoles, et le français, formant aujourd'hui le fond de leur enseignement, est devenu, grâce à eux, la langue de Salonique. Sur le quai, les cafés juifs ont une double enseigne française, en caractères latins et en lettres hébraïques, et ce n'est pas une médiocre surprise que de lire, en hébreu carré : *Café de la Tour-Eiffel*.

De toutes les Echelles du Levant, Salonique est peut-être la seule où, depuis dix ans, l'influence de notre langue ait grandi.

VICTOR BÉRARD.

UNE HEUREUSE INITIATIVE

S'inspirant à leur tour de cet esprit de solidarité sociale dont récemment il a été parlé ici-même à propos de l'*Ecole de Travail* de Paris, un certain nombre de notables israélites de Nancy viennent d'adresser à leurs coreligionnaires de cette ville l'appel suivant :

Monsieur et cher Coreligionnaire,

Permettez-nous de solliciter votre appui pour une tentative qui ne vient rivaliser, nous tenons à le dire tout d'abord, avec aucune des œuvres d'assistance que compte notre communauté. Nous nous proposons de fonder, à Nancy, un patronage pour les apprentis israélites.

S'il est vrai que nos coreligionnaires, depuis leur émancipation, s'empressent vers les carrières qui leur sont libéralement ouvertes, et où ils ont marqué leur place avec honneur, il ne semble pas que les professions manuelles ou la vie agricole les aient jusqu'ici attirés au même degré.

Il faut accuser de cette abstention, non leur défaut d'énergie ou d'aptitude, mais les fatalités historiques, qui, durant des siècles, les ont exclus des corporations d'artisans comme de la propriété ou de l'exploitation du sol.

Ils n'en ont pas moins encouru la suspicion de préférer à la main-d'œuvre industrielle et à la culture les besognes, en apparence moins pénibles, mais plus humbles et précaires, auxquelles les plus dénués d'entre eux paraissent voués par tradition (et où ils n'ont trouvé d'ailleurs ni la considération ni même toujours le gagne-pain).

Pour avoir raison de ce grief, dont on fait une arme contre les juifs, nous estimons salutaire d'éveiller chez les enfants de la classe nécessiteuse, si nombreuse parmi nous, le goût du métier manuel ; de les mêler davantage au monde du travail, de les associer, par une fonction plus noble et plus féconde, à l'activité nationale ; d'en faire des producteurs, dans le sens qu'on attache aujourd'hui à ce mot.

Sans renoncer à des espérances plus lointaines, et, peut-être plus ambitieuses, — l'exemple de l'Ecole de Travail de Strasbourg et de quelques autres fondations analogues est là pour nous encourager, — nous voulons limiter notre effort. Il nous suffit, pour l'heure, de savoir où le diriger.

A cet effet, la question a été mûrement examinée par une com-

mission d'initiative et d'étude composée de ceux que leur situation désignait; parmi ceux-ci, les présidents ou représentants des Sociétés de bienfaisance, nos coopérateurs naturels et nécessaires. — Un comité choisi dans cette commission, et où figuraient les promoteurs de notre entreprise, a élaboré des statuts dont le dispositif a été approuvé, après un minutieux débat. — Dès que notre Société aura recruté ses adhérents, ce projet leur sera soumis en une assemblée générale, seule qualifiée pour le discuter et le voter, s'il y a lieu. Ce document dont nous vous engageons à prendre connaissance, et dont vous trouverez un extrait ci-contre, a été conçu dans un esprit qui, sans amoindrir l'autorité ni la responsabilité du père de famille, permettra d'exercer le patronage dans sa plénitude, en surveillant l'éducation à la fois professionnelle, religieuse et morale des jeunes protégés, de façon à former au pays, qui en a besoin, de bons ouvriers et de bons citoyens.

Pour modeste que puisse paraître ce résultat, il n'est pas à dédaigner. Aidez-nous, Monsieur et cher coreligionnaire, à le conquérir; aidez-nous à mener à bien cet essai qui prépare au prolétariat juif un avenir plus digne et plus prospère, en même temps qu'il sert un intérêt social et patriotique.

Dites-vous que, si votre budget de la charité menace encore de s'accroître, les obligations matérielles et morales du judaïsme, aux temps que nous traversons, ne cessent de grandir.

Cet appel est signé de M. le grand rabbin Isaac Bloch, des membres du Consistoire, des membres de la Commission administrative du Temple, et des représentants des Sociétés de bienfaisance et de la Société des conférences, et il est accompagné de l'extrait de statuts que voici :

Article premier. — La Société de patronage des apprentis israélites de Nancy a pour objet de propager l'exercice des professions manuelles et de l'agriculture parmi les jeunes garçons israélites, en facilitant leur apprentissage, sous une surveillance bienveillante, par un système de subventions et de récompenses.

Art. 2. — Elle se propose encore, si les circonstances le lui permettent, de suivre et de soutenir ses patronnés devenus ouvriers, et même, s'il y avait lieu, par la suite, de créer une école de travail.

Art. 7. — Le Comité assure le choix des ateliers et le placement des apprentis, en tenant compte de leurs aptitudes et de leurs préférences. Il surveille leur tenue et leur conduite, et facilite leur éducation religieuse et morale; il prend enfin toutes les mesures qui tendent à former d'utiles ouvriers et de bons citoyens.

Art. 9. — Les apprentis seront tenus de suivre les cours qui leur seront indiqués par le Comité.

Art. 15. — La Société se compose de membres souscripteurs, qui payent une cotisation annuelle d'au moins six francs, et de membres fondateurs qui versent, en outre de cette cotisation, une somme de cent francs, au moins une fois donnée.

Nous souhaitons vivement que l'œuvre que veut créer le Comité de Nancy puisse être menée à bonne fin. Il ne saurait en être, à cette heure, de plus utile, de plus salutaire. On sait qu'un des griefs qu'on articule le plus fréquemment contre les juifs, consiste à leur reprocher leur répugnance pour les besognes pénibles et leur aversion pour les professions manuelles. C'est précisément parce que cette accusation emprunte une apparence de fondement à ce que la circulaire du Comité de Nancy appelle les fatalités historiques qu'il importe de la combattre, non par de vaines dissertations, mais par des actes et des œuvres. Depuis longtemps, d'ailleurs, les israélites français se sont préoccupés de faciliter au prolétariat juif l'entrée dans les carrières manuelles. On connaît les services considérables qu'ont rendus, à ce point de vue, depuis plus d'un demi-siècle, les Ecoles de travail de Strasbourg, de Mulhouse et de Paris. L'entreprise du Comité de Nancy, pour être plus modeste à ses débuts, n'en est pas moins méritoire, et nous espérons qu'elle sera tout aussi féconde en heureux résultats.

BIBLIOGRAPHIE

Les Juifs en tant que soldats (1)

Le Comité Berlinoïse pour la défense contre l'antisémitisme poursuit son œuvre d'apologie juive par des publications de la plus haute valeur. C'est ainsi qu'il vient de faire paraître un ouvrage sur « les juifs en tant que soldats ». Cet ouvrage constitue une réponse d'une rigueur mathématique à une des accusations dont les antisémites aiment à nous accabler, à savoir que les juifs sont réfractaires au service militaire et incapables des vertus que l'état guerrier réclame. Le livre en

(1) *Die Juden als Soldaten*. Berlin, chez Sigfried Crombach, X + 167 pages.

question donne le nombre et le nom des soldats israélites qui se sont distingués dans les campagnes les plus importantes de ce siècle, en Europe et aux Etats-Unis, cite les documents où les ministres et les généraux ont mis en lumière la valeur des soldats israélites et fait connaître ceux de nos coreligionnaires qui occupent le rang d'officiers dans les pays où ce rang leur est accessible.

Les Juifs (1)

Le Dr Ludwig Ernst, dont nous avons parlé à différentes reprises, vient d'écrire une nouvelle brochure où il essaie de réduire à néant les préjugés que l'ignorance et la malveillance répandent contre les juifs, et où il demande avec une pressante insistance que nous nous organisions en de compactes associations pour lutter contre l'ennemi.

Nous ferons quelques extraits d'une lettre que la célèbre baronne Ebner-Eschenbach a écrite à l'auteur :

... « Les juifs ne sauraient suivre l'exemple des ouvriers. Les ouvriers ont pour conquérir leurs droits un moyen puissant à leur disposition, c'est la grève. Vous voulez que les juifs forment des associations, dénoncent les injustices, réclament l'intervention des Etats, mais est-ce là une action véritable, est-ce là une défense de soi-même par soi-même ?

— Les antisémites sont des gens abominables, mais les juifs ont aussi leurs défauts, et je crois qu'il est un reproche qu'on leur fait à juste titre, à savoir qu'ils se soustraient aux travaux pénibles. Que répondra votre meilleur ami à cette question : Pourquoi y aurait-il parmi nous une race qui ne partage pas notre labeur ? Pourquoi n'y a-t-il pas quelques centaines de juifs parmi les mineurs, les journaliers, etc. ? « Tu gagneras ta vie à la sueur de ton front », cette loi vaut pour tous. Si le progrès n'est pas un mot, tous obéiront un jour à cette loi ; c'est du moins ma conviction ».

Telle est la lettre de Marie Ebner-Eschenbach, écrivain brillant de l'Autriche. On voit combien les têtes les plus intelligentes ont de difficulté à se défendre du préjugé.

L. L.

(1) *Die Juden, die verjudeten Christlichsocialen*, etc., par le Dr L. Ernst, Leipzig, Literarische Anstalt.

NÉCROLOGIE

P. M. Oppenheim

M. Paul Oppenheim, mort subitement dans la rue, le 21 de ce mois, à l'âge de cinquante-neuf ans, était une des personnalités les plus distinguées de la Communauté de Paris. Sa droiture de caractère, son intelligence nette et pénétrante, sa forte culture, son esprit de charité, sa piété sincère et éclairée le rendaient cher à tous ceux qui l'approchaient. Mais, fils d'un homme qui s'est dévoué toute sa vie aux intérêts de ses coreligionnaires. — il fut, de longues années, président du Consistoire de Belgique — d'une sainte femme qui a toujours trouvé sa joie et qui depuis des années trouve sa consolation dans la pratique journalière d'une charité infatigable, il avait le sentiment de ses devoirs envers ses frères et il n'a jamais marchandé son concours aux œuvres les plus utiles de notre Communauté. Membre depuis longtemps du Comité des Ecoles, il était un des fidèles les plus assidus des réunions de ce conseil, prenant une part active aux discussions, y faisant admirer la précision de son esprit, son savoir étendu, la chaleur de ses convictions : il était de toutes les commissions où l'on travaille, et nos maîtres et nos élèves le connaissaient bien pour le voir souvent parmi eux. A l'Alliance israélite, l'autorité de son expérience et de sa haute raison s'était tout de suite affirmée, il était devenu un des collaborateurs les plus zélés de cette œuvre d'humanité et de progrès. Au conseil de la Maison de retraite des Vieillards, à celui de l'Hôpital, il apportait un concours non moins précieux.

En ces dernières années, il ne se projetait aucune fondation, aucune tentative sérieuse n'était faite en vue des intérêts supérieurs du judaïsme sans la coopération de Paul Oppenheim, et cette coopération fut toujours empressée et féconde. Il était de ceux qui ne gaspillent pas leur charité pour échapper à l'opportunité, mais qui, mettant d'accord leur cœur avec

leur raison, aiment à la faire servir aux grandes choses et à l'élever à la hauteur des besoins. Bienfaisance publique et bienfaisance privée étaient conduites selon les mêmes principes, et elles furent l'une et l'autre dignes de tous les éloges et de tous les respects.

Homme de devoir, israélite excellent, Paul Oppenheim ne pouvait manquer de se distinguer également par ses vertus domestiques.

Aucun fils n'a vénéré ses parents avec plus de tendresse et d'ardeur ; sa maison était l'image de la maison juive ; son ménage méritait d'être proposé en exemple à tous ; inutile d'ajouter qu'il fut un frère excellent.

En un temps où la fortune ne semble rechercher que les frivolités et les satisfactions mondaines, où ceux qui se rangent dans une sorte d'aristocratie n'ont que dédain pour le judaïsme, qu'ils ignorent, Paul Oppenheim a montré qu'on mérite au moins autant l'estime des gens de bien par le sérieux de sa vie, par la dignité de ses mœurs, par une haute conception de ses devoirs, par son dévouement à ses frères, et par son attachement au judaïsme.

A ce titre aussi, Paul Oppenheim a droit à notre reconnaissance.

Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une foule très nombreuse et très recueillie. A la maison mortuaire, MM. les grands rabbins Zadoc Kahn et Dreyfuss ont retracé en termes émus la vie du défunt ; au cimetière, après les dernières prières, récitées par M. le rabbin Israël Lévi, un membre du Conseil de la Compagnie du Gaz de Bordeaux a rendu hommage aux qualités déployées par Paul Oppenheim dans cette Société coréme dans tant d'autres.

M. J. Mayer

Jeudi 22 avril ont été célébrées les obsèques de M. Justin Mayer, secrétaire général de la Société espagnole de dynamite, fils du rabbin Michel Mayer, emporté dans sa trente-troisième année par une mort presque subite. Il avait senti, il y a quelque temps déjà, une assez vive fatigue ; mais c'est à peine si depuis quelques jours la neurasthénie dont il souffrait s'était

révélee plus aiguë, lorsque mardi dernier, pris d'un vertige soudain, il fit, du haut de son appartement, une chute à la suite de laquelle il ne tarda pas à succomber.

Le grand concours de parents et d'amis réunis pour lui rendre un dernier hommage a prouvé assez éloquemment quelle estime et quelle affection lui avaient values la sûreté de ses relations dans les affaires industrielles dont il avait la charge et ses nombreuses qualités d'esprit et de caractère. Nos chefs religieux, nous croyons le savoir, auraient été désireux d'apporter à sa veuve, à ses parents, à tous les siens, le témoignage public des profonds regrets éveillés par sa brusque disparition, s'ils n'avaient cru devoir, pour répondre au désir même de leur collègue si cruellement frappé, se conformer scrupuleusement à la tradition qui ne permet pas, pendant la durée de nos fêtes, de rien ajouter dans la cérémonie funèbre aux prières d'usage.

Qu'il nous soit permis du moins par ces quelques lignes de nous faire l'interprète de ces sentiments unanimes de douleur et de sympathie.

CORRESPONDANCE

Paris, le 6 avril 1897.

Nous recevons de M. Jules Wogue communication de la lettre suivante qu'il a adressée au directeur des *Archives* :

Monsieur le Directeur des *Archives israélites*, Paris.

Monsieur,

L'article nécrologique que vous avez publié sur mon vénéré père contient quelques restrictions dont l'une, au moins, mérite d'être relevée, ce qui ne veut pas dire que je souscris aux autres. Vous imputez à sa mémoire le reproche d'ingratitude faisant ainsi allusion à de très anciennes polémiques dont le souvenir est depuis longtemps éteint et qu'il eût mieux valu sans doute ne pas rappeler. Je laisse à vos lecteurs le soin de décider si cette observation était opportune aujourd'hui que le grand rabbin Wogue n'est plus là pour se défendre.

Je compte, Monsieur le Directeur, que vous voudrez bien insérer

cette courte lettre dans le prochain numéro des *Archives*, et vous envoie l'assurance de ma considération distinguée.

JULES WOGUE,
Professeur au lycée Michelet.

La lettre qu'on vient de lire a été motivée par une notice nécrologique publiée dans le dernier numéro des *Archives* sur feu M. le grand rabbin Wogue et qui contenait la phrase suivante : « Il avait donné, il y a cinquante ans, de nombreux articles aux *Archives*, alors dirigées par S. Cahen, qu'il ne paya pas toujours de reconnaissance ».

On remarquera que les *Archives* n'ont pas songé à critiquer l'œuvre littéraire et théologique de M. L. Wogue; si elles l'avaient fait, elles auraient usé d'un droit légitime et personne n'y aurait trouvé à redire. Mais cette insinuation négligemment jetée à la fin d'une phrase contre le caractère de M. Wogue, à propos de faits très anciens qui sont sans intérêt pour le public, et sans qu'aucune affirmation précise n'en permit la réfutation était souverainement déplacée et on comprend fort bien que la famille de M. Wogue s'en soit émue. Nous croyons accomplir un devoir envers la mémoire de notre ancien rédacteur en chef en insérant la lettre si digne et si mesurée de M. Julien Wogue et en joignant notre protestation à la sienne.

DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 22 au 29 avril

M ^{me} Kann (Saki)	200	MM. Michel et son fils Ray-	
MM. Mirtil	150	mond	40
Cahen (Mayer)	100	Kahn (Jacques, 96, fbg	
Kahn (Arthur)	100	Poissonnière	30
Lang (Ernest)	100	Goldschmidt (Elie)	20
Leven (Louis)	100	Lévy (Auguste), 45, blv.	
Lévy, 53, rue Vivienne..	100	de Magenta	20
Spielmann	100	Lévy (Henri), 11, blv. de	
M. et M ^{me} Weill (Vite)	100	Sebastopol	20
MM. Berheim, 49, rue Taitbout	50	Léwis (E.)	20
Kahn (Zadoc), grand rab-		M ^{me} Moyse (D.), 30, avenue	
bin de France	50	Henri-Martin	20
Sussfeld	50	M. Perlstein	20

MM. Picard (Georges).....	20	MM. Meyer (E.), 110, rue	
Picard (Léopold).....	20	Vieille-du-T-mple.....	10
Salomon (Alexis).....	20	Nerson (A.).....	10
Wildenstein.....	20	Nasenhoff.....	10
Anonyme.....	10	Paquin (Oser).....	10
Anonyme.....	10	Simonson.....	10
Berr. 171, rue St-Martin.	10	Weil (Emile).....	10
Ettinger.....	10	Armand.....	5
Feichtwanger.....	10	Caen (M ^r ise).....	5
Gerschel.....	10	Debas.....	5
Gugeoheim.....	10	Gradwohl.....	5
Hauer, 1, rue Edmond		Franck (Isaac).....	5
About.....	10	Kornreich.....	5
Kahn (Anselme).....	10	Kinsburg.....	5
Lévy, à St-Dié.....	10	Lazard (Mirtil).....	5
Lévy (Raymond).....	10	Lévy (Seligmann, rabbin	5
Mayer (M.) à St-Mandé.	10	Mayer (Aron).....	5
Meyer (B.), 44, blv. Vol-		Rothenberg.....	5
taire.....	10	M ^{me} Wellhoff.....	5
Métropolitanski (D.).....	10		

Nouvelles diverses

Paris. — Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de son deuil récent, la famille de M. le grand rabbin Wogue nous prie de les remercier toutes en son nom et de leur exprimer sa vive gratitude.

* * *

— *Les fêtes à Paris.* — Vendredi dernier, M. Israël Lévi a prêché au Temple de la rue de la Victoire. L'orateur a parlé des idées symbolisées par l'agneau pascal, les azymes et les herbes amères. Les juifs sont encore aujourd'hui les victimes de la persécution. Leurs ennemis n'ont pas désarmé, et il est à craindre que leurs calomnies répétées ne finissent à la longue par entamer le bon sens de nos concitoyens. Nous devons mettre à profit les attaques de nos adversaires, en nous surveillant et en nous conduisant d'une manière irréprochable. Mais nous devons aussi résister à ceux qui voudraient ressusciter les haines religieuses et détruire l'égalité et la liberté des hommes. L'éloquence élevée et châtiée de M. Israël Lévi, la précision de sa pensée ont fait une excellente impression sur l'esprit des fidèles.

* * *

— Le tirage de la Loterie de Bienfaisance aura lieu, le mardi 11 mai, à midi, rue Lafayette, N^o 18.
On peut se procurer des billets chez les dames patronnesses,

Mesdames :

La baronne Edmond de Rothschild, présidente, 41, faubourg Saint-Honoré ; J.-H. Dreyfuss, 12, rue de la Victoire ; Gustave Dupont, 11, rue de Tilsitt ; Jules Ephrussi, 2, place des Etats-Unis ; Arthur Kahn, 23, avenue du Bois-de-Boulogne ; Théodore Klein, 94, rue d'Hauteville ; Jules Kœnigswarter, 22, rue Galilée ; André Lyon, 8, rue de Berlin ; E.-L. Montefiore, 36, avenue Henri-Martin ; Emile Neumann, 52, rue de Clichy ; Théodore Porgès, 17, avenue Friedland ; Edmond Roth, 19, avenue Gourgaud ; Meyer Sassoon, 21, avenue de l'Alma ; Edgard Stern, 20, avenue Montaigne ; Michel Stern, 92, rue de Miromesnil ; M.-S. Sulzbach, 52 bis, avenue d'Iéna.

* * *

— Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de notre collaborateur et ami Jules Delvaile, professeur agrégé de philosophie au lycée d'Angoulême, avec M^{me} Alice Bloch-Sée, nièce de feu Germain Sée.

* * *

Enghien. — M. Waishof, ministre officiant d'Enghien, vient d'avoir l'heureuse idée de composer un tableau illustré des *Yahrzeit*, qui donne les dates du calendrier grégorien en correspondance avec celles du calendrier israélite pour une durée de cinquante années. M. Waishof se charge d'établir ce parallélisme pour toute personne qui lui en fera la demande.

* * *

Bayonne. — On nous écrit de Bayonne :

L'Association des études juives de Bayonne a donné ces jours-ci sa sixième et dernière conférence de cet exercice.

C'est M. le docteur Rueff, médecin militaire en retraite, qui, sous le titre « A travers la Bible », a initié son auditoire aux beautés de ce livre par excellence. Très familiarisé avec les littératures anciennes et modernes, le docteur Rueff était qualifié pour comparer les chefs-d'œuvre de la poésie hébraïque avec ceux de la poésie grecque et française.

Dans la première partie de sa conférence, il nous a parlé du rôle joué par les poètes et les prophètes juifs ; ces derniers, qu'on peut appeler hommes d'opposition, rompaient hardiment en visière avec les rois et le peuple. M. Rueff nous a conté l'admonestation du prophète Nathan à David à l'occasion de la mort d'Urie, premier mari de Betsabée — et, à ce propos, on pourra lire l'intéressante étude consacrée à ce roi par M. Dieulafoy. — Quant à la seconde partie de sa conférence, consacrée aux femmes d'Israël, M. Rueff a fait, en termes pratiques, le portrait de Debora, de Hana, mère de Samuel, et en termes vigoureux celui de la vaillante mère des Macchabées.

Ce dernier portrait, pour le dire en passant, a été repris dans le sermon prononcé le premier jour de Pâque par M. le grand rabbin Emile Lévy et ayant pour texte : la Famille chez les juifs. D'excellents conseils découlaient de cette peinture imagée et éloquente. Puisse-t-elle porter d'heureux fruits ! On sait bien, et tous les écrivains non juifs le reconnaissent, que la vie de famille est une des grandes forces d'Israël.

— D'un autre correspondant de Bayonne : — *La fête de Pâque — Une conversion au judaïsme.* — La fête de Pâque a été célébrée dans notre Communauté avec la solennité accoutumée. Notre chœur s'est, comme d'habitude, distingué par le zèle de son directeur et de ses membres et par la beauté de ses chants. M. le grand rabbin Emile Lévy a prononcé un éloquent sermon sur la vie de famille israélite. Mais l'événement principal de cette période solennelle c'est l'arrivée à Bayonne d'une jeune Espagnole appartenant à une famille d'origine juive et venue d'Andalousie pour embrasser le judaïsme. Depuis quelque temps déjà, elle était en correspondance avec notre pasteur à qui elle exprimait, dans des lettres vibrantes de foi, son admiration pour la religion de ses ancêtres et son désir ardent de faire partie de la communion d'Israël.

Après s'être initiée à nos croyances et à nos coutumes par la lecture et l'étude d'ouvrages d'instruction religieuse, elle est venue passer la fête de Pâque à Bayonne et dans une cérémonie intime et touchante qui eut lieu à la Synagogue sous la présidence de M. le grand rabbin, elle a professé ouvertement et formellement la foi juive. La néophyte qui est une personne instruite et distinguée a édifié tout le monde par sa profonde ferveur et l'ardeur de ses convictions.

Des retours de ce genre ont eu lieu autrefois, il y a plus d'un siècle, à Bayonne et pourront se reproduire lorsque les milliers de familles de descendance israélite auront sur le judaïsme et ses adhérents des notions différentes de celles qui leur sont inculquées par leurs directeurs de conscience.

Le couronnement de nos solennités de Pâque a été une fête de charité organisée et dirigée, le dimanche 25 avril, par la femme de notre grand rabbin. Le programme très varié comportait des morceaux de musique joués au piano, au violon et au violoncelle, des monologues, des chants et une comédie exécutés par des artistes amateurs et bénévoles de notre Communauté, avec un remarquable talent.

Cette charmante soirée, qui a réuni une assistance nombreuse et choisie, a été bonne pour tous : pour les spectateurs qu'elle a très agréablement divertis, pour les pauvres qui en ont recueilli le bénéfice et pour les membres de notre Communauté dont elle a resserré les liens de fraternelle solidarité. Nous adressons nos plus

vifs remerciements et nos chaleureuses félicitations à Madame Emile Lévy et à ses vaillants collaborateurs et collaboratrices, et nous avons tout lieu d'espérer que cette fête n'est qu'un début dans notre Kehila renfermant tant de talents et de bonnes volontés.

* * *

Marseille. — Le dimanche 11 avril 1897 à 10 heures du matin a eu lieu dans la salle du Consistoire à Marseille l'installation officielle de MM. Eugène Lattès, Adrien Valabrègue et Samuel Bellaïs, élus le 11 octobre 1896, membres du Consistoire.

M. Crémieux, Conseiller de préfecture des Bouches-du-Rhône, délégué par M. le Préfet, présidait la séance. A côté de lui siégeaient MM. Vidal-Naquet, président du Consistoire, Alexandre Abram, vice-président, Jonas Weyl, grand rabbin, Lattès, Adrien Valabrègue, Joseph Morpurgo et Samuel Bellaïs, membres du Consistoire.

Une assistance nombreuse assistait à cette cérémonie.

La séance publique ayant pris fin, les membres du Consistoire se sont ensuite réunis pour procéder, conformément à la loi, à la constitution du bureau.

M. Vidal-Naquet a été élu Président ; M. Alexandre Abram, vice-président, et M. Morpurgo, trésorier de la Communauté Consistoriale.

* * *

Berlin. — Le prêtre antisémite Iskraut a avalé un joli poisson d'avril. Le 1^{er} de ce mois un télégramme avisait Iskraut qu'une réunion du parti réformateur socialiste allemand avait lieu à Duren et qu'on l'attendait pour une conférence. Notre brave antisémite, tout à son devoir, s'empressa de se rendre à Duren ; mais il eut beau chercher, il n'y découvrit pas trace de réunion, pour la bonne raison qu'il n'existe aucun parti de ce genre dans la localité. Et il s'en retourna ruminant son poisson accommodé à la sauce *scharf*.

* * *

Hanovre. — Léopold Fischer est le premier israélite de Hanovre qui ait été élu membre de la Diète pour cette province. Depuis lors, le Conseil municipal l'a nommé sénateur, titre qui n'avait jamais été porté par aucun israélite hanovrien.

* * *

Londres. — On a dit que le baron Ferdinand de Rothschild serait probablement élevé à la dignité de pair d'Angleterre à l'occasion du Jubilé de la Reine. Le baron, pressenti à ce sujet, a déclaré qu'il n'avait aucunement le désir d'être admis à la Chambre des Lords. Dans une récente réunion de ses électeurs, il a dit en substance que, quelles que soient les offres qui lui seraient faites, il les déclinerait et resterait à la Chambre des Communes où il pouvait remplir plus efficacement les devoirs qui lui incombent. " Membre des Communes je suis, dit-il, et veux rester. "

Saint-Pétersbourg. — L'Orphelinat israélite de Saint-Pétersbourg a célébré, le mois dernier, son vingt-cinquième anniversaire : à cette occasion, le baron H. de Gunsburg a offert une souscription annuelle de 5,000 roubles. Cet établissement est le plus vaste de cette espèce dans une ville où le droit de résidence des juifs est limité.

Odessa. — On parle d'une assemblée générale de la Société colonisatrice du baron de Hirsch, qui doit avoir lieu prochainement à Paris. On y agitera la question de savoir s'il faut continuer la colonisation en Argentine ou la remplacer par une colonisation en Russie même.

Varsovie. — Dans le « Kuryer Codzienay » le romancier polonais Boleslas Prus décrit la misère qui règne parmi les juifs de cette ville. « Sur 200.000 israélites, dit-il, qui habitent Varsovie, il y en a 3.000 qui paient l'impôt communal ; restent donc 197.000 individus qui sont dans la situation la plus précaire. Il y a une certaine maison qui ne devait contenir que 762 personnes, mais qui en réalité en renferme 1.235, dont 811 juifs, de sorte que cinq personnes respirent dans une chambre à une fenêtre. J'ai vu mieux que cela, j'ai vu une chambre n'ayant qu'une fenêtre donner l'hospitalité à 16 personnes ». Et l'on va, criant partout, que les juifs détiennent tout l'or du monde et se meurent de luxe !

Betschouana. — Le 6 avril, le lieutenant Marc Harris de Manchester, fils du directeur de l'école israélite de cette ville, est mort dans un combat contre les indigènes. Il était âgé de 28 ans.

— *Appel à la charité.* — Les 2, 3 et 4 mars, Spola (gouvernement de Kiew) a été le théâtre de terribles excès contre nos coreligionnaires. 552 maisons et 342 magasins ont été détruits de fond en comble. Les dommages dépassent d'après les données officielles un million de roubles.

La misère la plus épouvantable règne parmi les victimes de ces persécutions. Près de 6,000 individus sont privés de tout avoir, sans abri, sans pain, livrés aux intempéries et aux souffrances de toutes espèces. Cet état réclame un secours prompt et efficace.

Nous nous adressons aux sentiments d'humanité et de fraternité de nos coreligionnaires pour que ces maux puissent être adoucis.

Nous ferons parvenir au Comité de Secours les dons qu'on voudra bien nous adresser.

INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.**— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.**— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.***LE DIABÈTE**

se guérit sûrement, promptement et radicalement sans régime spécial par la *Ducasblin*e (extrait concentré des plantes du Brésil), une des plus merveilleuses découvertes scientifiques de ce siècle.

Rappelons en quelques mots ses principaux symptômes : Soit excessive, fréquence et abondance des urines qui peut arriver à six ou sept litres, faiblesse générale (quoique le malade mange beaucoup au début), impuissance, troubles des facultés intellectuelles, inaptitude au travail, présence du sucre dans les urines, qui sont paresseuses.

Le diabète est surtout dangereux par ses complications souvent mortelles.

La *Ducasblin*e, médicament végétal absolument inoffensif, est cependant d'une efficacité telle qu'au bout de quelques jours on sent déjà une amélioration notable, et la guérison radicale est obtenue au bout de quelques semaines.

La maladie guérie ne revient plus, et les forces se maintiennent par l'usage de la *Ducasblin*e.

Des centaines d'attestations prouvent la supériorité et l'infaillibilité de cette méthode, appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical rationnel, 19, rue de Clichy, à Paris, qui guérit avec le même succès, par la série des *Ducasblin*e, la goutte, le rhumatisme, l'albuminurie, les bronchites et les tuberculoses, les dyspepsies, etc.

Consultations de 3 à 5 heures et par correspondance, 5 francs. — Visites à domicile. — Brochure avec traitement contre bon de poste de un franc.

D^r ANDRÉ DE MARCILHAC.

Prix du flacon de *Ducasblin*e, n° 1, spécial pour le diabète : 3 fr. 75. — J. BOUILLON et C^e, 19, rue de Clichy, Paris, et toutes les pharmacies.

« Dépôt spécial : Pharmacie Kartow, 12, rue de la Boule-Rouge à Paris. »

Matières premières pour les arts, l'industrie et le commerce.

JOSEPH WEILL & C^{ie}

46, Rue de Bondy, PARIS

Thés noirs sur fins en caisses d'origine, à partir de un kilog. de 8 à 12 francs, port non compris.

S. HAYMANN

Ministre-Officiant, Opérateur de la Circoncision


44, rue de la Victoire

LA VÉRITABLE
EAU DE QUININE
Ancienne réputation consacrée
par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant
LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations



ED. PINAUD
PARIS

LA VÉRITABLE
PRECIOSA VIOLETTE
PARFUM EXQUIS, DELICAT ET PERSISTANT
Essence supérieure. Soins. Eau de toilette extraordinaire
Extrait végétal pour les soins de la Chevelure
Poudre de Riz invisible et impalpable
JOLI COFFRET POUR CADEAU



ED. PINAUD
PARIS

RESTAURANT
P. LANGER
8, Rue Cadet, 8,
PARIS

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

CAL

MAISON J. BACCARAT

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris**VERSAILLES****בושר BOUCHERIE FERNAND VEIL****11, Rue Duplessis (près du Marché)**

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches,
Vauresson, etc.

כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN

1, RUE D'HAUTEVILLE

SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS
POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

N. & J. BLOCH

USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY



DÉPOT

PARIS



TAPIOCA BLOCH

Garanti pur et véritable

Le Tapioca sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation de si bonne et si pure fabrication, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec la copie textuelle de nos étiquettes, de notre marque et de notre paquetage.

Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, MM. BLOCH préviennent le public que le Tapioca sortant de leurs Usines sera vendu dorénavant sous la dénomination de **Tapioca Bloch**.

Nous prions le public de réclamer le véritable **Tapioca Bloch**.

En vente au bureau de l'Univers israélite :

La Foi d'Israël, ses dogmes, son culte, ses cérémonies, sa morale et son avenir, par feu S. Bloch, fondateur de l'Univers israélite. (In-8° de 440 pages.)

L'ouvrage est offert en prime aux abonnés, au prix réduit de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 60 pour la province.

כשר HOTEL-RESTAURANT כשר
Tenu par Madame LOUNA

11, RUE CADET, 11 (Près les Grands Boulevards)

(AU 1^{er} AU FOND DE LA COUR)

PRIX MODÉRÉS

PRIX DE L'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an 20 fr.
Six mois 13 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Annonces : 2 francs la ligne (Payables d'avance)

Insertions spéciales : 3 francs la ligne.

Réduction sensible pour les Annonces permanentes

Prix du numéro : 50 centimes.

Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Les Juifs, l'Antisémitisme et la Société moderne, par
E. Lambert, avocat à la Cour d'appel de Paris.—Prix : 1 fr.

57 ANNÉES DE SUCCÈS

60 RÉCOMPENSES

Don't 2 Grands prix, 17 Diplômes d'honneur, 17 Médailles d'or

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY, EXPOSITIONS ROUEN

ET MONTPELLIER, 1896.

ALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Infiniment supérieur à tous les produits similaires,
ET LE SEUL VÉRITABLE

Formant au moyen de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée, une boisson délicieuse, saine, rafraîchissante et peu coûteuse.

A plus forte dose, **INFAILLIBLE** contre les indigestions, étourdissements, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, et contre **Refroidissements, Grippe**.

Il est en même temps excellent pour les dents, la bouche et tous les soins de la Toilette.

Préservatif souverain contre les épidémies

DÉPOTS DANS TOUS LES PAYS

Se méfier des imitations et, pour éviter toute confusion, exiger le véritable nom de **H. de RICQLÈS**, dont la signature doit se trouver sur l'étiquette de chaque flacon.

L'Administrateur-Gérant : **L. BLOCH fils.**

Société Nouvelle de l'Imp. Schiller (en formation)—BRUAUX—10, faub. Montmartre, Paris.

L'UNIVERS

ISRAÉLITE

Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

PONDÉ PAR

S. BLOCH

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור כמושבהם
(Exode, ~~IX~~, 23.)

SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.
L'ANTISÉMITISME ET LE JOURNAL « LE TEMPS »
UN CONGRES DE RABBINS.
LE SOLDAT JUIF.
LE ROI DAVID.
LA CAISSE DES PAUVRES ÉTRANGERS DE LA COMMUNAUTÉ DE BELFORT.
COMITÉ DE BIENFAISANCE ISRAÉLITE DE PARIS — LEGS ADOLPHE
REITLINGER.
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.
NOUVELLES DIVERSES.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue de Navarin, 7, Paris

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1^{re} section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2^e section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



MOUDOIR ORIENTAL

A LA PLACE S^T-GEORGES

Décoration Artistique

32, Rue Notre-D.-de-Lorette
et Place St-Georges

BELUZE & BANBANASTY

~ PARIS ~

*Meubles de tous styles,
Tapis, Etoffes d'ameuble-
ment, Sièges, Broderies,
Meubles et étoffes d'Orient,
Rideaux, Literie, Couver-
tures, etc., etc.*

L'UNIVERS ISRAËLITE

Calendrier Israélite de la Semaine

Mai.		Iyar.
8	Samedi (Fin du sabbath à 8 h. 20).....	6
9	Dimanche.....	7
10	Lundi.....	8
11	Mardi.....	9
12	Mercredi.....	10
13	Jeudi.....	11
14	Vendredi.....	12

Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 heures.

Bar Mitzwah

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Ambrun (Jules), 27, rue de Richelieu.
Franck (Bernard), à Ermont (Seine-et-Oise).
Meyer (Henri), 49, avenue d'Antin.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Féliniski (Edouard), 1 bis, rue du Figuier.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Baer (Salomon), 23, rue Charlemagne.
Lauwitz (Bernard), 26, rue des Rosiers.

Décès

- 28 avril. M^{me} Vve Salomon (Abraham), née Corf (Sophie), 55 ans, rue de la Santé.
29 — M^{me} Vve Hecht (Joseph), née Hachenburger (Babette), 79 ans, rue de Chabrol, 34.
— de Miranda (Hélène), 9 ans, rue Saint-Ambroise, 8.

- 30 avril. M^{me} Becquié de Peyreville, née Dreyfus (Rose), 90 ans, rue Picpus
 — M^{me} Lévy (Gustave), née Félix (Adrienne), 43 ans, blv. Haussmann, 27.
 — Francfort (Jules), 39 ans, à Bellevue.
 — Kahn (Marx), 56 ans, rue Tiquetonne, 62.
 — Bloch (Joseph-Théodore), 87 ans, rue Picpus, 76.
 — M^{me} Fleischmann (Maurice), née Glauber (Rosalie), 22 ans, rue de Cléry, 58.
- 2 mai. Sachs (Rosa), 7 ans, impasse Guéménée, 4.
 — M^{me} Lévy (Alexandre), née Rothkopf (Esther), 55 ans, blv. Montmorency, 61.
 — Alsot (Leiba Abel), 38 ans, blv. Edgard-Quinet, 33.
 — Salomon (Auguste), 57 ans, à Lyon.
 — M^{me} Vve Oulry (Godchaux), née Simon (Pauline), 82 ans, à Neuilly.
 — Joseph (Suzanne), 14 mois.
 — Israël (Oscar), 29 ans.
 — Emmanuel (Jacques), 69 ans.
- 4 — Brunschwig (Salomon), 63 ans.
 — Kahn (Bethsanie), Vve Brunschwig (Samuel), 69 ans, rue de Lancry, 54 bis.

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

Grande Edition Nationale

LA FRANCE ILLUSTRÉE

PAR

V.-A. MALTE-BRUN * ◊

Magnifiques Cartes et Plans en couleurs spécialement dressés par ERHARD *

Superbes illustrations par H. CLERGET * ◊

MODE DE PUBLICATION

La FRANCE ILLUSTRÉE paraît en fascicules contenant 48 pages de texte et dessins, avec une carte en couleurs

JULES ROUFF et Cie, Éditeurs
 PARIS — 14, Cloître-Saint-Honoré — PARIS

L'Antisémitisme

ET

LE JOURNAL " LE TEMPS "

A propos des paroles qui ont été échangées, au cours du récent voyage de M. le Président de la République, entre M. Félix Faure et le président du Consistoire protestant de La Rochelle, le journal le *Temps* a publié un article qui nous paraît mériter quelques réflexions.

Mais rappelons d'abord les faits :

Présenté au chef de l'Etat avec les autorités civiles et religieuses de la ville, le président du Consistoire dont il s'agit, l'honorable pasteur Devisme, ne crut pas devoir se borner aux congratulations banales qui sont d'usage en pareille occurrence. L'occasion lui parut, au contraire, bonne pour flétrir, devant la plus haute autorité de la République, la malfaisante campagne menée par des sectaires sans scrupule contre les droits de la conscience et qui, longtemps dirigée contre les juifs seuls, menace aujourd'hui les protestants. Déjà, il y a quelques mois, dans une circonstance analogue, M. Auscher, grand rabbin de Besançon, ayant à haranguer M. le Ministre de l'Instruction publique, avait protesté hautement contre les menées de l'antisémitisme, et cette manifestation opportune — on pourrait l'appeler courageuse, tant les exemples en sont rares parmi nos coreligionnaires — avait amené l'honorable M. Rambaud à déclarer publiquement que l'antisémitisme ne méritait que le mépris. M. le pasteur Devisme, obéissant à une pensée non moins heureuse que celle qui avait inspiré M. Auscher, a adressé à M. le Président de la République l'allocution suivante :

Il y a deux siècles et demi, dit-il, dans cette même ville de La Rochelle, le pouvoir se trouvait également en face des protestants,

mais en ennemi, pour bâillonner les consciences ou les exterminer. De très grands progrès, grâce à Dieu, se sont accomplis depuis lors, et vous nous apparaissez aussi, Monsieur le Président, comme un pouvoir ami, à l'ombre duquel nous sommes heureux dans la mesure de nos forces de travailler au bien et à la prospérité de la patrie.

Et les nuages, cependant, ne sont pas dissipés de notre ciel. Des bas-fonds de l'antisémitisme et du boulangisme on entend encore tous les jours monter d'odieuses calomnies qui voudraient, si elles le pouvaient, déchaîner à nouveau contre nous la haine et la persécution.

Forts de notre conscience et confiants dans la clairvoyance et l'équité du gouvernement, nous ne nous laissons pas émouvoir par ces clameurs dignes d'un autre âge ; nous abandonnons la politique de l'injure et de la haine à ceux à qui peut plaire encore ce vilain métier qui n'est qu'un métier de vilains, et nous nous efforçons, quant à nous, quel que soit le vent qui souffle, de pratiquer toujours la justice, qui seule fait grandir les nations.

Monsieur le Président, puisse notre France, sous votre présidence, être toujours plus grande de cette grandeur-là !

M. le Président de la République a répondu en ces termes à M. Devisme :

Vous êtes trop homme de jugement pour qu'il soit nécessaire d'affirmer une fois de plus que la République, que vous avez contribué à fonder, est un gouvernement de liberté. Sous ce gouvernement de liberté et de justice, vous pouvez être rassuré.

Quoique nous ne soyons pas, pour notre part, complètement rassuré, nous nous réjouissons de ces dignes et fermes paroles, dont la sincérité est évidente. Peut-être même, si ses hautes fonctions ne le condamnaient pas à une réserve extrême de langage, M. le Président de la République aurait-il volontiers ajouté que *les bas-fonds de l'antisémitisme et du boulangisme*, il les connaît, lui aussi, pour avoir respiré les vapeurs pestilentielles qui s'en dégagent !

C'est l'incident que nous venons de rapporter qui a été, dans le journal *le Temps*, l'objet des appréciations suivantes :

Le représentant du Consistoire de La Rochelle n'a pu se tenir de faire allusion à la campagne menée, en ce moment, contre les minorités religieuses. Il a dit que cette campagne était née des bas-fonds

du boulangisme ; il a paru éprouver le besoin de s'entendre promettre que la cause de la tolérance religieuse ne serait pas abandonnée par la France du vingtième siècle.

N'est-il pas extraordinaire, et même un peu humiliant, que de pareilles déclarations semblent aujourd'hui désirables et nécessaires ? Je ne reproche, certes, ni au chef de l'Etat de les avoir faites, ni à son interlocuteur de les avoir sollicitées. Je reproche au temps présent d'être tel que celui-ci se soit cru fondé à les solliciter, et celui-là obligé de les faire.

D'autres époques ont connu des formes de l'intolérance religieuse, qui, pour être odieuses, n'en avaient pas moins quelque chose d'explicable. Une majorité, profondément convaincue, se croyait fondée à violenter les dissidents. L'intolérance nouvelle offre ceci de pire, qu'elle n'est pas le fait d'une majorité, et encore moins l'explosion d'une foi intraitable. Ceux qui voudraient aujourd'hui dénier à d'autres le droit de croire comme il leur plaît ou de ne pas croire sont en général des hommes qui ne croient eux-mêmes à rien. Ils appartiennent à des groupes très nombreux, quand ils ne sont pas, comme il arrive, des isolés. Mais ils excellent à manier les armes les plus redoutables. Ils intimident, ils terrifient. Ils créent, dans un milieu profondément aveuli et indifférent, de fausses pudeurs, un faux respect humain.

Le péril ne vient pas de ces hommes, que chacun juge, mais de l'aveulissement même et de l'inertie du milieu. Il ne les rejette pas, comme il ferait sûrement, s'il était sain. Il les tolère, il s'en amuse. Et c'est grande pitié.

Toutes ces observations sont justes, et le *Temps* fait de l'époque où nous vivons une exacte peinture. Oui, il est extraordinaire qu'à la veille du vingtième siècle la cause de la tolérance religieuse puisse paraître menacée. Oui, il est vrai que l'explosion de fanatisme auquel nous assistons n'est pas due à une foi farouche et que ceux qui déniaient aux autres le droit de croire comme il leur plaît sont des hommes qui ne croient à rien. Oui, il est incontestable encore que, par la calomnie et la suspicion, ces hommes sont arrivés à répandre la terreur et à créer ainsi un milieu où de *fausses pudeurs* et un *faux respect humain* se sont substitués aux convictions et aux principes. Enfin le *Temps* a cent fois raison de dire que le péril vient précisément des *défaillances* de l'opinion publique, qui n'a plus assez d'énergie et de vitalité pour éliminer les éléments morbides qui entretiennent dans son sein le trouble et le malaise. Mais

si les reproches que le *Temps* adresse à notre époque n'ont rien de trop sévère, il est permis peut-être de se demander si ces reproches, il ne les a pas lui-même encourus et si, dans cette prostration des caractères et cet affaissement des esprits qui provoquent aujourd'hui son véhément réquisitoire, il n'a pas lui-même une sérieuse part de responsabilité.

Il y a bien des années déjà que les juifs sont en butte dans ce pays à une guerre aussi déloyale que violente, sans que jamais le *Temps* ait songé à prendre en mains leur cause, qui se confondait pourtant avec la cause de la liberté de conscience. Les accusations les plus révoltantes comme les plus odieuses menaces ne parvenaient pas à lui arracher la plus faible protestation, quand c'étaient nos coreligionnaires qui en étaient les victimes. Il est resté impassible et muet même devant l'incroyable programme qui a été adopté au Congrès de Lyon et qui ne tendait à rien moins qu'à remettre en question tout le patrimoine de la Révolution. Pourquoi donc a-t-il ainsi déserté pendant longtemps la défense de ses propres principes, alors que, par un honorable contraste, le *Journal des Débats* n'a jamais hésité à élever la voix en faveur des droits de la conscience méconnus ou outragés ? Pourquoi a-t-il attendu pour s'émeouvoir que les juifs ne fussent plus seuls en cause et que les attaques des sectaires se fussent étendues aux protestants ? Aujourd'hui encore, dans l'article même dont nous nous occupons, il a bien soin de ne parler que de l'intolérance en général sans faire aucune allusion à la campagne dirigée spécialement contre les juifs. Il affecte en quelque sorte d'ignorer l'antisémitisme, et, ce qui est caractéristique à cet égard, c'est que, rappelant la phrase de M. le pasteur Devisme sur les « bas-fonds de l'antisémitisme et du boulangisme », il a cru nécessaire d'y supprimer le mot « antisémitisme ». En vérité, ces finesses et ces réticences trahissent une pusillanimité bien étrange. On serait presque en droit de dire au *Temps* que, lorsqu'il dénonce les « fausses pudeurs » et le « faux respect humain », c'est sa propre attitude qu'il stigmatise. N'est-ce pas en effet la peur de Drumont et le désir d'échapper soi-même au

soupçon et au scandale qui ont détourné de ses devoirs le principal organe de l'opinion libérale et l'ont mis dans cet état d'indifférence inerte qui, suivant sa propre expression, est le comble de l'aveulissement ?

B.-M.

Un Congrès de Rabbins

On a contesté parfois l'utilité des Congrès politiques, religieux ou autres, en disant qu'il en sort trop de paroles et pas assez d'actes. Les membres de ces Congrès viennent plutôt pour s'entendre parler que pour écouter les autres. Mais cet inconvénient n'est à craindre que dans des réunions composées de gens appartenant à des milieux différents et visant à en imposer à ceux qui ne les connaissent pas. Il en est tout autrement quand les membres du Congrès font partie d'un même corps, ont reçu la même éducation et ont les mêmes préoccupations. Alors on peut faire d'utile besogne, pourvu que le Congrès soit organisé d'une manière pratique et que les questions à agiter soient posées d'avance sous une forme précise.

Une assemblée de nos rabbins français se trouverait dans d'excellentes conditions pour travailler et agir, car tous nos pasteurs ont été élevés dans la même école et tous comprennent les dangers qui menacent le judaïsme. Sans doute, si le Congrès comprenait des rabbins de tous les pays, il aurait plus d'autorité et pourrait se considérer comme l'héritier du grand Sanhédrin de Jérusalem. Mais ce synode serait bien difficile à organiser, et il n'est pas certain qu'il aboutirait à des décisions pratiques. On ne doit pas se dissimuler que les besoins du judaïsme français ne sont pas ceux du judaïsme polonais ou marocain. Notre dispersion est un fait qui empêche que l'unité du judaïsme soit absolue, et ce serait une entreprise chimérique que de vouloir la réaliser. Un Congrès international risquerait fort de ne donner aucun résultat, car les idées et les soucis des

membres de la réunion seraient trop différents. Enfin, les assemblées nombreuses font rarement œuvre utile, nos Parlements en sont la preuve. Il est donc plus avantageux que les Congrès de rabbins soient nationaux, et l'on n'a qu'à suivre l'exemple que donnent les rabbins allemands.

Ce ne sont pas les problèmes à résoudre qui manqueraient au rabinat français, s'il se réunissait. Nous avons déjà dit quels sont, en dehors de la question antisémite, les points principaux qui devraient attirer l'attention de nos pasteurs : 1° Comment peut-on concilier la pratique de la religion avec les exigences de la vie ? 2° Comment peut-on concilier la doctrine religieuse avec les principes de la science ? Chacun de ces deux points comprend un grand nombre de questions de détail qui pourraient occuper plusieurs Congrès.

On fera au projet de réunion d'un synode toutes sortes d'objections, mais plus spécieuses que fondées. Si vous ne modifiez pas la religion, nous dira-t-on, à quoi servira votre Congrès ? Si vous la modifiez, un changement en amènera beaucoup d'autres, et vous finirez par détruire le Mosaïsme en cherchant à le sauver. La réponse à ces critiques n'est pas difficile à trouver. D'abord, sans modifier en rien le judaïsme, on peut prendre d'utiles résolutions. L'instruction religieuse est trop peu répandue, les programmes de la Bar-Mitsva et de l'initiation sont trop exigus : Il n'y a pas de conférences pour les adultes. Les rabbins prêchent trop rarement. Ne peut-on pas remédier à cette situation ? M. Jules Bauer, rabbin d'Avignon, a proposé de créer des associations de femmes juives, tendant à maintenir et à fortifier les traditions religieuses. Cette proposition mérite tout au moins d'être examinée. Il est certain que, si les femmes juives étaient plus instruites de leurs devoirs religieux, elles pourraient à leur tour inculquer la piété à leurs enfants. Elles ont plus de temps à elles que leurs maris.

Admettons maintenant que le Congrès modifie certaines lois religieuses. Cela sera beaucoup moins dangereux que le laisser aller actuel. C'est dans l'état de choses présent qu'une infraction à la loi en entraîne beaucoup d'autres

mais si les rabbins déterminaient les cas où il est permis d'enfreindre les lois religieuses, s'ils supprimeraient les interdictions trop difficiles à observer, on ne se trouverait pas autorisé par là à se donner à soi-même de nouvelles permissions. Les modifications faites par les législateurs n'enlèvent rien au respect de la loi.

« Mais, s'écriera sans doute M. le docteur Klein, les rabbins ne sont pas des législateurs ! Ce ne sont que les interprètes de la loi. » Nous avons lu ses articles sur les pouvoirs rabbiniques, qui se terminent ainsi : « En résumé, le corps rabbinique d'aujourd'hui n'a le droit de modifier ni la loi mosaïque, écrite et orale, ni les lois votées par les grands conseils successifs de Jérusalem, ni les lois adoptées par la majorité d'Israël. Pour ces dernières cependant, l'abolition serait légale, si elle était faite par une majorité équivalente (?) à celle qui les a adoptées. » Mais M. Klein sait bien que des lois ont été modifiées, par exemple la loi sur la *Schemitta*. Tous les *érouvin* ne sont-ils pas des allègements aux anciennes défenses du sabbat ? Un de nos meilleurs talmudistes me citait récemment un exemple de cette désuétude où tombent certaines règles. Le Talmud défend d'éteindre un incendie le samedi. Cela n'empêche pas les casuistes du moyen-âge de dire que de notre temps c'est permis. M. Klein reconnaît que le Sanhédrin n'avait pas le droit d'imposer une loi trop onéreuse. Mais si la loi, après avoir été patricable au moment où elle a été établie, devient, par suite des circonstances, très difficile à observer, que nous reste-t-il à faire ? Dernièrement, un lecteur de l'*Univers* demandait si les rabbins admettaient encore le lévirat recommandé par la Bible. M. Klein a répondu qu'ils peuvent le faire. Il n'en est pas moins vrai que l'opinion talmudique qui donne la préférence à la *Halitza* est contraire à l'esprit, sinon à la lettre de la loi biblique. Prétendre que la Bible laisse le choix absolu, ce serait altérer le sens du passage du Deutéronome.

Mais, encore une fois, le Congrès des rabbins aurait assez à faire, même sans modifier les lois religieuses. En tout cas, il servirait à mettre les membres du rabbinat en présence les uns des autres, leur fournirait les moyens de

se voir et de se connaître. Les rabbins de province n'ont presque aucune relation entre eux. Combien les efforts qu'ils font pour le bien du judaïsme seraient plus féconds, si le rabbinat entier s'inspirait d'une même pensée et s'appuyait sur des résolutions prises en commun ! L'œuvre de nos pasteurs y gagnerait en unité, en efficacité et en autorité.

R. T.

LE SOLDAT JUIF

(Conférence de M. Max Nordau)

Samedi dernier, M. Max Nordau, l'écrivain bien connu pour ses ouvrages de psychologie sociale, a fait une conférence sur le *Soldat juif* dans la salle consistoriale de la rue de la Victoire. Inutile de dire que la salle était comble et que les étudiants russes, organisateurs de cette réunion, se pressaient en rangs serrés. Mais il n'y avait pas qu'eux, et nous avons aperçu dans l'assistance MM. les grands rabbins Zadoc Kahn et Abraham Cahen, M. Narcisse Leven, MM. les rabbins Weill et Haguenau et d'autres personnalités du monde israélite.

Chose remarquable, M. Nordau, qui est un écrivain allemand de premier ordre, a fait sa conférence en français, et en un français qu'envierait plus d'un Français de France. Ajoutons que M. Nordau a tout ce qu'il faut pour être éloquent : et l'organe chaud et la parole vigoureusement articulée et le mouvement de la pensée et la persuasion qui s'impose.

Comme se l'était déjà proposé M. Maurice Bloch dans une conférence antérieure dont nous avons rendu compte, M. Nordau a eu pour objet de récuser l'accusation d'inaptitude guerrière et de lâcheté dont les antisémites aiment à couvrir les juifs. Il a montré que le juif sait être soldat et bon soldat, qu'il est capable du plus fier et du plus entier courage ; toutefois son courage ne réside pas dans l'impulsion brutale, mais dans une détermination réfléchie : le soldat juif n'est pas un massacreur ; toujours il a devant lui l'Idée pour laquelle il combat.

M. Nordau emprunte à l'histoire des exemples qui établis-

sent la valeur militaire des juifs. Gédéon ne garde avec lui que 500 hommes, qui après une journée de marche sous un soleil torride ne s'arrêtent même pas pour boire et s'en vont contre l'ennemi. Qu'on se rappelle le siège de Jérusalem et celui de Massada, où les vieux légionnaires romains, endurcis à tous les spectacles, se mirent à frémir devant les hommes, les femmes et les enfants qui tous sans exception gisaient sur les murs la gorge ouverte. Un siècle et demi plus tard, Bar Cochba pendant des années tient la campagne contre Rome, estimant que pour un peuple mieux valait périr que de perdre l'indépendance; et la tranquillité ne s'établit que sur 580,000 cadavres ! Aussi les auteurs romains, qui ont vu les juifs à l'œuvre, ne leur reprochent-ils jamais leur lâcheté.

L'empereur Othon II, fuyant devant l'adversaire, se voyait abandonné de tous ses preux aryens nobles, indomptables, fidèles jusqu'à la mort ! Seul un juif reste avec lui pour le consoler et le défendre.

Après le X^e siècle, les juifs, ne pouvant plus porter les armes sous peine d'avoir la main coupée, ne sont plus soldats. C'est à ce moment qu'a pris naissance l'accusation de lâcheté. Qu'ils étaient lâches, ces pauvres juifs qui n'avaient pas d'épée, qui ne pouvaient provoquer ni ne pouvaient être provoqués en duel !

Et cependant, durant tout le moyen-âge, ils ont donné l'exemple du plus haut et du plus constant héroïsme par la fermeté avec laquelle ils allaient au supplice. Rien n'eût été plus facile aux juifs que d'éviter le bûcher ; il leur suffisait de recevoir le baptême. Et alors le juif, ce paria, le dernier des derniers, sans feu ni lieu, sans droit ni loi, passait gentilhomme et pouvait avoir le roi pour parrain. Eh bien ! le juif préférerait la mort !

Le conférencier en vient aux temps modernes, où les israélites ont pu reprendre du service, et il les montre accourant partout sous les drapeaux, en Amérique et dans tous les pays d'Europe, et se signalant partout par leur endurance et leur bravoure.

Puis M. Nordau indique les transformations que ces qualités juives, de ténacité et de froid courage, ont dû subir par suite des contraintes extérieures où leur déploiement naturel

s'est heurté. De là sont nés les juifs qui partirent avec les conquistadores et tous les grands aventuriers, les escrimeurs, les pugilistes, les acrobates juifs, dont, au dire de M. Nordau, les cirques seraient peuplés. Le spéculateur est encore un juif dont le courage a dévié. La *choutz-pah*, cette froide audace qui ne craint pas les regards, qu'est-ce sinon encore une forme du courage ?

Ainsi, dit en terminant le conférencier, le courage du juif n'est pas celui de la brute ou de l'individu en délire qui ne se possède plus.

Bien qu'il soit plus nerveux et partant plus sensible, le juif domine ses nerfs et sa douleur par sa volonté ; il a le courage froid et réfléchi qui maîtrise les tremblements et les affolements de la carcasse. Chez tous les peuples le héros est un géant plus violent, plus fort et plus grand que les autres ; chez nous c'est David, un petit être grêle, un gringalet avec une fronde, en face de Goliath, croquemitaine bardé de fer et brandissant une massue. Et c'est le gringalet qui abat le géant.

On a dit qu'un peuple pour vivre a besoin *ense et aratro*, de l'épée et de la charrue. Pour l'épée, les juifs ont montré qu'ils savaient la manier ; qu'on leur laisse maintenant tenir la charrue !

Cette conférence n'a été qu'un long succès pour M. Max Nordau, et une triple salve d'applaudissements a couvert ses dernières paroles.

L. L.

LE ROI DAVID (1)

David, comme toutes les hautes personnalités de l'histoire, a eu le don d'exercer les imaginations, et il s'est formé de nombreuses légendes autour de son nom. Le Talmud, les Midraschim et la littérature juive du moyen-âge se sont complu à décrire et à embellir la physionomie du grand roi d'Israël. Les

(1) *Le Roi David*, par Marcel Dieulafoy, membre de l'Institut, chez Hachette. 356 pages.

historiens modernes de leur côté ont présenté de David des portraits qui ne se ressemblent guère; on possède des David français, allemands et anglais, des David juifs, catholiques et protestants, et Renan en donnait naguère une figure peu flattée, qui faisait de David un condottiere et un bandit. M. Dieulafoy, le célèbre explorateur, a voulu « rétablir le héros de l'épopée biblique dans son temps et dans son milieu ». Il a pensé pouvoir se rapprocher de la vérité par sa longue habitude de l'Orient, car « la Bible est un livre que les tribus écrivent encore ». Et nous estimons, en effet, que M. Dieulafoy est plus près de la réalité que bon nombre de critiques qui se croient obligés de rapetisser tous les personnages de la Bible. L'ouvrage de M. Dieulafoy a le mérite d'être écrit en dehors de tout parti pris d'école, et si, sur certains points, nous ne saurions être d'accord avec lui, toujours est-il qu'il nous paraît dans l'ensemble avoir touché juste. Nous lui sommes particulièrement reconnaissant d'avoir vengé David du rôle petit et odieux que Renan, par pur plaisir d'acrobatie intellectuelle, lui fait jouer dans son *Histoire*, et d'avoir défendu les titres du roi psalmiste à notre estime et à notre admiration.

Après le partage de la Terre promise, Juda, qui pendant longtemps ne brille d'aucun éclat, grandit et étend son héritage. Encore quelques années, « et Juda représentera l'universalité du peuple de Dieu, et son nom se substituera dans le langage des hommes à celui d'Israël ». L'auteur trace alors le tableau de la civilisation israélite sous les juges. Nous nous permettons d'y relever deux erreurs. M. Dieulafoy écrit à la page 24 : « Peut-être le sanctuaire de Silo comprenait-il deux ou trois pièces. Elles étaient au moins d'une simplicité austère, car les Hébreux, *faisant de leur ignorance et de la barbarie vertus*, tenaient pour un acte coupable de donner aux autels de sacrifice un aspect imposant, de tailler la pierre, etc. » Or, nous ne voyons pas qu'il y ait dans cette simplicité et dans l'interdiction de tailler la pierre *ignorance et barbarie*, d'autant que le texte indique la raison de cette interdiction. « Employer le fer à la construction de l'autel serait profaner l'autel, » dit la Bible (1), parce que le fer sert à s'entre-détruire et que l'autel est le symbole de la vie, de la paix et de la com-

(1) Ex. 20, 25.

munion des hommes en Dieu. Aussi, raconte le Talmud, quand Salomon entreprit de construire le Temple, se garda-t-il de recourir au ciseau ; il se procura le schâmir, ver qui avait la propriété de fendre la pierre (1).

Pour ce qui est de la simplicité de ces autels, elle n'était pas davantage le fait de l'ignorance et de la barbarie, mais comme l'auteur l'explique lui-même quelques pages plus loin : « Les Hébreux concevaient un créateur tellement pur, tellement spiritualisé, tellement élevé au-dessus des dieux des peuples voisins, qu'ils eussent craint de ravalier son culte en l'adorant sous une forme matérielle. »

M. Dieulafoy se trompe encore quand il dénie aux israélites toute habileté dans les arts plastiques. Certes le culte n'était pas pour développer la peinture et la sculpture dans les proportions où elles ont fleuri chez d'autres peuples. Mais a-t-on le droit de dire que « les israélites étaient incapables de travailler le bois, la pierre, et les métaux », quand nous savons qu'en Egypte ils avaient été astreints aux travaux et aux constructions les plus diverses, quand nous pouvons supposer que les plus intelligents d'entre eux avaient dû s'initier à tous les progrès de la civilisation égyptienne, et quand nous voyons la Bible proclamer le génie artistique de Betzalél, d'Oholiab. et de leurs collaborateurs (*Ex.* 31, 2-6, 35, 30-35) ?

Sous les derniers juges, les israélites vont s'affaiblissant dans un état de dispersion et d'anarchie. Alors ils se prennent à rêver d'un souverain qui apaiserait les dissensions intérieures, marcherait à leur tête et leur assurerait la tranquillité. A ce moment paraît Samuel, élevé près de l'arche sacrée. Désespérés par les victoires des Philistins, les Hébreux demandent au prophète de désigner un roi. L'homme de Dieu emploie tous ses efforts à leur faire exécuter le régime monarchique, mais les tribus persistent dans leur résolution. Samuel fixe son choix sur Saül, fils de Cis.

D'abord le succès sourit au jeune roi. Mais sorti de Benjamin, tribu essentiellement militaire, Saül ne pouvait être et ne fut que soldat, et il abandonna les voies de l'Éternel. Dès lors Samuel lui chercha un successeur. Il se convainquit

(1) Nous avons publié nous-mêmes cette légende sous forme de nouvelle dans l'*Univers* du 21 août 1896 et suivants.

que Juda seul était capable de fournir un prince qui s'imposât à tout le peuple, et il sut qu'à Bethléem grandissait un enfant prédestiné. « Tout jeune, il paissait les troupeaux de son père, et quand un lion, un ours emportait un bœuf, il courait après eux, les attaquait, leur arrachait la proie d'entre les dents et, lorsqu'ils se jetaient sur lui, les prenait à la gorge, les étranglait et les tuait. Puis, dans les longues journées passées derrière ses brebis à la recherche des herbes rares du désert, il composait des chants que ses doigts habiles accompagnaient sur la cithare. Outre les qualités de l'âme, la nature prodigue lui avait donné une stature noble, des membres délicats, une beauté de vierge, des cheveux tombant sur les épaules en boucles soyeuses et une carnation blanche et vermeille que l'effet du hâle ne pouvait ternir. »

Samuel arrive chez Isaïe, il voit les sept fils aînés et demande au père s'il n'a pas d'autres enfants. Isaïe fait chercher le plus jeune, David. Immédiatement Samuel reconnaît en lui l'oïnt du Seigneur et lui verse l'huile bénite sur le front.

Cependant Saül devenait sujet à des crises de fureur. Pour calmer ces accès, on manda David à la cour. Le jeune poète était un charmeur ; il gagna l'affection du roi et se lia d'une amitié inaltérable avec Jonathan, le fils aîné de Saül. A quelque temps de là, David abat le géant Goliath et tout Israël va publiant les louanges du héros. On sait le retentissement de cette gloire naissante dans l'âme malade de Saül et les dangers que David court. Il dut fuir à Ramatha ; comme il ne se sentait pas suffisamment à l'abri, il se réfugie d'abord chez le cohen Achimélech, puis, chez Achis, roi de Geth, et enfin dans la caverne d'Odollam. Là, pour mieux défendre sa vie, il s'entoure de parents, d'amis, de mécontents. Les prophètes et les prêtres se joignent à lui, et il dispose bientôt d'une petite armée. Et Renan traite David de scélérat, de bandit, de clérical, pour avoir essayé de se garer des mauvais coups de Saül !

La suite montrera combien il est faux de faire de David un révolté par ambition personnelle et combien sa conduite fut généreuse à l'égard du roi. Saül poursuit David, « résolu d'aller le chercher jusque sur les sommets les plus escarpés, fût-il au-dessus des cimes habitées par les chamois » (I Sam. XXIV, 3). On se rappelle l'histoire de la caverne où Saül vint se

reposer et où David le tint à sa merci, et où il défendit à ses compagnons de se jeter sur le roi. Cependant celui-ci ne laisse pas de poursuivre son ancien favori, qui demande de nouveau asile à Achis. Mais les difficultés s'ajoutent aux difficultés, au point que les compagnons de David veulent lapider leur chef. « Cette période de sa vie, dit M. Dieulafoy, dénote une des intelligences les plus hautes, une des consciences les plus droites qui aient honoré l'humanité, . . . Il s'avance la tête haute, l'attitude fière, se jouant des obstacles, déployant tour à tour des qualités qui semblent exclusives l'une de l'autre. . . . En vain on chercherait à relever un compromis de conscience, une défaillance, une faute de conduite; il abordera sans tache et sans remords le trône où il est destiné. »

En fin de compte, Saül, vaincu par les Philistins près du mont Gelboë, se jeta sur la pointe de son épée.

Vient un chapitre sur le prophétisme, que nous avons reproduit et apprécié lors de la lecture qu'en fit l'auteur à la séance des cinq classes de l'Institut. (V. *Univers Israélite*, numéro du 30 octobre 1896).

Saül laissait un fils, Isboseth. Ephraïm et Manassé restaient en majorité favorables à l'héritier de Saül, tandis qu'Hébron et les villes du Sud inclinaient vers David. Abner, le sarsaba, le généralissime des troupes de Saül, ramena ou mit sous l'autorité d'Isboseth les tribus du Centre et du Nord. Cet état d'hostilité sourde dura deux ans environ, jusqu'au jour où le fils de Saül décourageant le dévouement d'Abner, celui-ci s'en vint faire des ouvertures au roi des Judaïtes. Isboseth ayant été assassiné, il n'y avait plus de raison pour que la lutte durât plus longtemps. « Enfin l'heure marquée par l'Éternel était venue. Aucun scrupule n'arrêtait plus David. Samuel l'avait désigné, Juda l'avait acclamé, le reste d'Israel n'avait qu'un cœur pour proclamer sa souveraineté : Dieu exauçait son vœu le plus cher d'être appelé au trône par la volonté formelle et du plein gré des Hébreux. »

Près de Bethléem s'élevait un promontoire rocheux, couronné par un nid d'aigle fortifié. C'était Sion, c'était Jérusalem, citadelle des Jébusites, qui avait défié tous les efforts. C'est là que David résolut de fixer sa résidence. Il créerait ainsi un centre politique au sujet duquel les jalousies des tribus n'au-

raient pas lieu de s'exercer et fonderait « une capitale qui symboliserait l'homogénéité du peuple ». David mit donc le siège devant cette forteresse, que les habitants se vantaient de défendre avec une garnison d'aveugles et de boiteux. « Jusque-là, dit notre auteur, les Hébreux n'avaient jamais pris une ville fortifiée que par surprise ou par trahison... Le siège de Jérusalem marqua les débuts d'une ère nouvelle... Désormais, les ingénieurs israélites ne le céderont à ceux d'aucun autre peuple. »

Ainsi la nation se trouvait constituée avec une capitale et un souverain. Le roi, pour étendre ses relations, envoie des ambassadeurs aux princes voisins. Seuls les Philistins refusent de traiter avec lui, mais Dieu les chasse devant David « comme un fleuve qui a rompu ses digues » (II Sam. V. 20). Ils reviennent plus menaçants, décidés à tenter un effort suprême. Alors se livre, sur le plateau de Réphaïm, une bataille où, selon M. Dieulafoy, David s'affirme l'égal des plus grands capitaines. Il exécute, pour la première fois peut-être dans la haute antiquité, « un mouvement tournant et enveloppant, c'est-à-dire une opération de guerre réputée audacieuse, savante et difficile entre toutes ». Cette victoire avait une portée capitale, puisqu'elle marqua le déclin des Philistins ; durant des siècles, ils avaient soumis les Hébreux à la servitude du tribut ; maintenant c'est leur tour d'implorer la pitié et la paix. M. Dieulafoy a le mérite d'avoir mis en lumière l'importance militaire et historique de cette campagne et les qualités stratégiques de David, qu'on avait négligé jusqu'alors de signaler. Du même coup, notre écrivain établit la valeur des passages bibliques. « La version de la bataille de Réphaïm ne peut être que l'analyse ou la transcription de documents authentiques à l'époque de David. Aucun annaliste n'eût été en état d'inventer et de décrire d'une manière aussi précise une opération militaire de cet ordre ». (1).

Malgré tous ces succès, David restait attaché à l'Éternel et écoutait humblement les leçons des Prophètes. Il allait s'efforcer d'entretenir dans le peuple la foi au Dieu-Un, unifier le clergé, rétablir le culte public. L'arche, après avoir été prise par les Philistins à la bataille d'Aphec et conduite dans le

(1) Ce chapitre est le sujet d'une conférence faite l'an dernier par M. Dieulafoy à la Société des Etudes juives.

temple de Dagon, fut ramenée sept mois plus tard sur le territoire israélite auprès d'Abinadab de Cariathiarim. David, fermement décidé à restaurer le culte, vient chercher l'arche qu'il installe à Jérusalem au milieu d'une grande pompe, de chants, de danses et de sacrifices. De la sorte il érige Jérusalem en capitale religieuse ayant son autel et son sacerdoce, et opère comme la concentration sur un point unique de toutes les âmes d'Israël.

David avait créé une armée et restauré le culte. Mais l'entretien du culte et de l'armée nécessitaient des finances prospères, lesquelles supposent une administration bien réglée. David en établit les principaux rouages.

Aux tribus, dont l'autonomie l'inquiète, il donne un chef militaire, des juges et un préfet royal, chargés du recrutement et du commandement de la milice, du règlement des contestations civiles, de la perception de l'impôt en nature, de la répression des crimes et de la surveillance de l'esprit public. A Jérusalem réside le préfet des préfets Aduram. Les autres dignitaires sont : le *sarsaba* ou généralissime, Joab ; le *sar* ou commandant des Guibborin (garde), Abisaï ; le chef de la garde crétoise, Benaïah ; le *sopher* ou chef des secrétaires, Seraïah ; le *mazkir* ou grand chancelier, Josaphat ; les précepteurs des princes, les prêtres Sadoc et Abiathar, et l'aumônier particulier de David, Ira le Jaïrite. La plupart d'entre eux forment le conseil du roi, qui se complète avec Achitophel. A côté de ce conseil, il y a tout un personnel comprenant le trésorier, l'intendant des greniers, des magasins et des chameaux, le chef des cultures et des étables, le directeur des haras de baudets et des jumenteries d'ânesses (1).

De grands travaux sont entrepris : on taille dans le roc un escalier qui, de la vallée du Cédron, conduira à la ville haute ; on agrandit l'enceinte fortifiée, on achève la citadelle, on y construit un arsenal, on termine le palais.

Jusqu'alors, David avait soutenu des guerres nécessaires ;

(1) On ne voit pas encore paraître les chevaux. David lui-même, dans l'énorme cavalerie qu'il prend à Adéraser, n'en choisit que pour atteler cent chars et fait tuer les autres, faute de pouvoir les utiliser. Il faut atteindre le règne de Salomon pour que les Hébreux se décident à élever des chevaux et à s'en servir. (*Note de l'auteur.*)

mais une fois solidement installé dans sa ville et dans sa royauté, l'ambition le saisit et il conçoit le dessein de s'agrandir aux dépens des ennemis d'Israël, et tour à tour il soumet les Moabites, les Araméens de Damas, les Edomites et les Ammonites.

C'est au cours de cette dernière campagne que périt Urie le Hittite, dont la mort a fait l'objet de vives controverses. M. Dieulafoy examine la part que David eut dans la préparation et la conduite des événements qui précédèrent la mort de cet officier, s'il fut l'instigateur ou le complice du crime ou un instrument aux mains de sa maîtresse, Bethsabée, femme d'Urie. Notre auteur consacre un long chapitre à l'examen de cette question et conclut que la véritable coupable fut Bethsabée, « femme violente, ambitieuse, passionnée, un des tempéraments le plus fortement marqués de cette époque, nature supérieure qui ne s'embarrassait d'aucun scrupule, comédienne de race, tragédienne consommée ». Elle rêve d'être reine, déploie toute son intelligence et toute sa coquetterie à conquérir le cœur de David, et le pousse au crime. A force d'ingéniosité et d'intrigue, elle obtient que son fils Salomon monte sur le trône royal. David, comprenant que ses jours touchaient à leur fin, appelle Salomon, l'exhorte à marcher dans le chemin du Seigneur et lui donne l'ordre de bâtir le Temple. « Puis il entra dans la voie de toute la terre et s'endormit avec ses aïeux. Il était âgé de 70 ans et avait régné plus de 7 ans à Hébron et 33 à Jérusalem. »

Ainsi David à l'anarchie qui épuisait les tribus d'Israël fit succéder l'ordre, à la misère la prospérité, à l'état de servitude la grandeur politique. Et partout, depuis Dieu jusqu'à Barséba, le peuple était nombreux comme le sable sur les rivages de la mer et chacun habitait en pleine quiétude sous sa treille et sous ses figuiers.

« Chef de guerre, dit en terminant M. Dieulafoy, diplomate, poète, administrateur, David réalise le type accompli du monarque, il est sans conteste le plus grand génie du monde biblique (1). Du reste son avènement tient du prodige, et ce fut un long miracle de constituer un Etat avec des éléments aussi

(1) Cette affirmation nous semble téméraire en face du rôle que Moïse a joué dans l'histoire du peuple israélite.

hostiles, aussi autonomes que les tribus, de gouverner ce peuple enclin à l'anarchie, impatient du frein, toujours prêt à la révolte. » (1).

LOUIS LÉVY.

LA CAISSE

des pauvres étrangers de la Communauté de Belfort

Persuadés que nos lecteurs portent l'intérêt le plus vif aux diverses institutions d'assistance et de travail établies dans nos Communautés, nous avons à maintes reprises rendu compte de l'état de quelques-unes de ces institutions et nous nous réservons d'appeler tour à tour l'attention sur celles dont nous n'avons pas encore parlé.

Aujourd'hui on nous communique le compte rendu de la *Caisse des pauvres étrangers*, qui fonctionne à Belfort.

Cette œuvre, qui existe depuis 1882, est due à l'initiative de M. le rabbin Metzger. Deux idées ont présidé à la création de cette *Caisse* : la dignité de la Communauté et celle des pauvres. On a pensé « que c'était une grave atteinte au nom israélite que nous avons tant le devoir de faire respecter, que de voir des hommes et des femmes qui portent ce nom errer, souvent par bandes à travers toute la ville, interrogeant les passants, pointant les demeures juives, entrant parfois dans celles qui ne le sont pas, et traînant ainsi par toutes les rues le judaïsme en haillons ». D'autre part, on a voulu éviter ce qu'il y a d'humiliant pour la dignité personnelle à mendier de porte en porte.

Quatre classes ont été établies dont les cotisations varient de 40 à 12 francs par an. Des classes ont été également instituées entre les pauvres selon le sexe, l'âge et le mérite ; de la sorte à la charité on unit la justice.

Le rabbin reçoit les pauvres trois fois par jour pendant tout le cours de l'année ; le matin après l'office, de 1 à 2 heures de l'après-midi et le soir après l'office. Ainsi, à quelque moment de la journée qu'ils arrivent, ils peuvent repartir aussitôt sans s'arrêter, sauf, bien entendu, le samedi et les fêtes ; 2^o Tous reçoivent quelque chose sans exception aucune, mais selon qu'ils sont intéressants ; 3^o Il n'est fait aucune distinction de nationalité. On refuse toute

(1) M. Dieulafoy a fait suivre son étude sur David de notes très nourries sur différentes questions spéciales, telles que *la tribu de Lévi*, *Jéhorah* et *Eloïm*. *L'éphod fatidique*, etc.

aumône à domicile, afin de déshabituer les pauvres d'aller dans les maisons.

Dans l'espace de treize ans, le chiffre des indigents est descendu de 706 à 435, et celui des dépenses de 3,114 francs à 2,229. En 1896, on a secouru 368 hommes et 67 femmes, dont la nationalité se répartit comme suit : 142 Alsaciens-Lorrains, 130 Polonais Russes, 86 Allemands Autrichiens, 45 Français et 32 autres.

L'habitude d'aller dans les maisons a entièrement disparu, sauf le vendredi soir et le samedi à midi, où les pauvres reçoivent des bons de repas.

L. L.

Comité de Bienfaisance israélite de Paris

LEGS ADOLPHE REITLINGER

Par son testament, en date du 14 juin 1891, M. Adolphe Reitlinger, décédé le 2 octobre 1895 (14 Tischri 5656), a fait au Comité de Bienfaisance un legs de Quatre mille francs de Rente dans les termes suivants :

Désirant venir en aide à des familles israélites qui, sans faire partie de la classe des indigents proprement dits, peuvent se trouver momentanément dans la gêne, et à qui un petit capital permettrait de se relever en commençant un modeste commerce ou en donnant une plus grande extension à une affaire déjà en cours,

Je lègue au Comité de Bienfaisance israélite de Paris une rente annuelle de Quatre mille francs (4,000 fr.), aux clauses et conditions ci-après stipulées :

I. Tous les ans, au jour anniversaire de mon décès, il sera distribué *Quatre prix de mille francs* chacun à des familles israélites jouissant d'une bonne réputation et particulièrement méritantes par les soins qu'elles auront donnés à l'éducation religieuse et morale de leurs enfants.

II. Deux de ces prix pourront être attribués à des veuves ayant charge d'enfants et ayant dignement rempli leurs devoirs de mère de famille.

III. Les deux autres prix seront obligatoirement attribués à des pères de famille remplissant les conditions énoncées à l'article 1.

Ils devront, en outre, s'engager, avant l'attribution du prix, à réciter, à mon intention, un *Kaddisch* au jour anniversaire de mon décès, conformément aux habitudes du culte israélite.

Les familles qui voudraient participer au bénéfice de ce legs sont invitées à faire valoir, dès maintenant, leurs titres à l'obtention de l'un de ces prix.

Les demandes devront être adressées, avec pièces à l'appui, jusqu'au 30 juin inclusivement, au Secrétariat général du Consistoire israélite de Paris, 17, rue Saint-Georges.

PASSÉ CE DÉLAI, AUCUNE CANDIDATURE NE SERA ADMISE.

Pour le Comité de Bienfaisance israélite de Paris :

Le Président,

BARON EDMOND DE ROTHSCHILD.

DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 29 avril au 6 mai

M ^{me} Kahn (Léopold).....	300	MM. Beer (Jules), 155, rue	
MM. Nathan (Louis).....	300	Mentmartre.....	10
Hirsch (Alphonse).....	200	Bloch (Eugène).....	10
Blum (S.), 12, rue d'Uzès	100	Gumpel.....	10
Lowenstein aîné.....	100	Weinberg.....	10
Pohl et son fils Lucien..	100	Alexandre.....	5
Marx aîné, 103, rue Mi-		Aronsohn, à Nancy.....	5
rosmeuil.....	40	Bloch (Alfred).....	5
Waller (Otto).....	40	Blum (J.), 7, bd Beau-	
Franck (Jules).....	25	marchais.....	5
Aron (Eugène).....	20	Cerf, 62, fbg Poissonnière	5
Bamberger.....	20	Heymann (David).....	5
Cahen (Maurice).....	20	Israël, à Colmar.....	5
Cahen (Julien), 174, rue		Jonas (L.).....	5
Lafayette.....	20	Lambert (Gaston).....	5
Léopold, 9, rue Château-		Lehmann (Léonard)....	5
dun.....	20	Lévy (Sylvain).....	5
Sauphar (Alexandre)....	20	Mayer, rabbin.....	5
Wolf, 15, bd St-Martin..	20	Meyer (Daniel).....	5
Bamberger (Fernand)...	10	Picard, 108, bd Voltaire.	5
		Rotter.....	4
		Rueff.....	5

Nouvelles diverses

Paris. — Nos lecteurs auront sans doute appris par les journaux quotidiens l'horrible sinistre qui s'est produit au Bazar de la Charité de la rue Jean-Goujon. Nous sommes assuré que les israélites français auront été douloureusement émus d'une catastrophe qui frappe si cruellement tant de familles et qu'ils prendront leur part d'un deuil auquel s'associera le pays tout entier, sans distinction de caste, de parti ou de religion.

Parmi les personnes qui sont mortes dans l'incendie du Bazar de la Charité, les journaux citent les noms de Mme Kann et de Mme Porgès, née Weissweiler.

* * *

— *Initiation religieuse.* — Les examens pour l'Initiation religieuse ont été fixés comme il suit :

Jeunes filles des Lycées, Pensions et Familles

Lundi 17 mai. — Lettres A.-F., à 2 heures ;

Mardi 18 mai. — Lettres G.-O., à 2 heures ;

Mercredi 19 mai. — Lettres P.-Z., à 2 heures.

Garçons des Lycées, Pensions et Familles

Judi 20 mai, à 9 heures 1/2 du matin.

Ces examens auront lieu dans la salle consistoriale, 44, rue de la Victoire, aux heures ci-dessus indiquées.

* * *

— *Hôpital fondation de Rothschild.* — Nous avons sous les yeux le rapport présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale du 26 janvier 1897.

Cette année comme l'année dernière, les recettes présentent une certaine plus-value. Tandis que les dépenses se sont élevées à 253,516 francs, les recettes ont été de 275,950 francs.

Le service des malades a reçu, en 1896, mille cinq individus dont l'âge varie de 1 jour à 80 ans, et qui ont accompli à l'hôpital un séjour s'élevant à 34,767 journées. Sur ce nombre de malades, 875 personnes ont été traitées une fois dans l'année ; 49, deux fois ; 8, trois fois ; et 2, quatre fois. Des non-israélites ont reçu également les soins de l'établissement : 16 hommes et 40 femmes. Dans l'ensemble l'élément français est compris pour 55 o/o.

A la *Maison de Retraite*, le nombre des vieillards présents au 1^{er} janvier 1897 était de 84 ; au *Service des Incurables*, 68 lits étaient occupés au 1^{er} janvier 1897.

Paris.— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a accordé une somme de 8,000 francs sur le prix de fondation Garnier à M. Sylvain Lévi, professeur au Collège de France, pour lui permettre de continuer ses recherches sur le bouddhisme dans les régions subhimalayéennes.

* * *

— *Un mariage.* — C'est lundi dernier, 3 mai, qu'a eu lieu le mariage de M. David Weill, fils de M. Alexandre Weill, avec Mlle Raphaël. Dans la nef et les bas-côtés du temple de la rue de la Victoire se pressait une assemblée choisie. M. Gréard, recteur de l'Académie de Paris; Ravaïsson, membre de l'Institut; Perrot, directeur de l'École normale supérieure; Rabier, directeur de l'enseignement secondaire; les plus hautes personnalités du monde universitaire, des sciences, des lettres et des arts, de l'armée, de l'industrie et du commerce, assistaient à cette cérémonie, voulant apporter leurs témoignages de sympathie aux deux familles, dont tout Paris connaît la large bienfaisance. C'est M. le grand rabbin Zadoc Kahn qui a donné la bénédiction aux jeunes mariés, et, à cette occasion, il a prononcé une allocution qui a été une philosophie en raccourci du mariage et où, en terminant, il a célébré les hautes vertus de bonté et de charité qui sont comme un patrimoine que les deux familles se transmettent d'une génération à l'autre.

* * *

Neuilly. — *Obsèques de Mme Oulry.* — Dimanche dernier a été reconduite à sa dernière demeure M^{me} Vve Godchaux Oulry, de Neuilly. Une foule compacte et recueillie se pressait autour du cercueil pour donner un dernier témoignage de respect et de sympathie à la mémoire de cette digne femme dont la piété et la charité étaient de notoriété publique. A Paris comme à Neuilly, le chemin de sa maison était connu de tous ceux qui s'intéressent aux œuvres de bienfaisance, et ils s'appellent légion tous les malheureux dont elle était la providence. A Neuilly, notamment, c'était un deuil pour la Communauté israélite au milieu de laquelle M. et Mme Oulry ont, près d'un demi-siècle, donné libre carrière à leurs sentiments religieux et à leur générosité naturelle. Le coquet petit Temple est en grande partie leur œuvre, la Communauté aujourd'hui très prospère est leur création. M. le rabbin Debré a su rendre hommage à cette vie si vertueuse et si remplie de Mme Oulry, et son allocution où on sentait vibrer une douleur sincère a produit une vive émotion. Mme Oulry a parcouru une carrière de 82 ans, et on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi de telles vies doivent finir. Cette pieuse et digne femme ne laisse pas d'enfants. Mais on peut à son sujet répéter avec Elkana : que l'affection respectueuse qu'elle a inspirée à ceux qui l'ont connue et qui lui survivra vaut peut-être mieux qu'une nombreuse lignée.

Alsace. — On nous écrit de Strasbourg :

Heureux les peuples, heureuses les institutions qui n'ont pas d'histoire. La maison de santé israélite de Strasbourg ne jouit pas en ce moment de ce précieux bonheur ; elle a des histoires à revendre, chaque journal politique de Strasbourg apporte la sienne ; il se publie du vrai et du faux, il se fait entendre des plaintes fondées et des calomnies. Ce qui est certain, c'est que quatre médecins distingués, quatre bienfaiteurs de l'Œuvre, se sont retirés, ont donné leur démission ; ce sont : MM. les docteurs Gaston Levy, président du Consistoire ; Stelling, le célèbre oculiste ; Bœkel, le grand chirurgien, et Bauër. On parle aussi du renvoi de gardes-malades célèbres pour leur dévouement ; on a parlé, ce que je ne peux croire, de négligence, ou d'amoindrissement de la sollicitude pour les malades. Il est à désirer que ces racontars, ces mauvais bruits, ces scandaleux cancans cessent. Il est à souhaiter que les hommes de bien qui ont jusqu'à ce jour protégé la maison et lui ont procuré un renom brillant lui rapportent leur dévouement si généreux. Tout froissement d'amour-propre, tout dissentiment doit se taire pour l'œuvre de Kidusch haschen à accomplir en cette circonstance.

P.-S. — MM. Bauër et L. Schwarz, membres du Consistoire, sont restés sur la brèche pour diriger la maison. Leur exemple sera suivi, nous l'espérons, nous en sommes certains.

* * *

Berlin. — L'Impératrice Augusta Victoria vient de faire don d'une somme de 10,000 marks à l'hospice d'incurables fondé par M. Moritz Manheimer ; c'est la première fois qu'une donation a été faite par l'Impératrice en faveur d'une œuvre israélite.

* * *

Vienne. — La semaine dernière il s'est réuni un Congrès de médecins.

Parmi les propositions mises à l'ordre du jour, en figurait une, signée de 325 médecins « chrétiens », c'est-à-dire antisémites, ayant pour but d'accorder à la Chambre des Médecins le droit d'interdire l'exercice de la médecine à tout médecin qui déplairait. « Nous avons assez de bons et habiles médecins, a dit l'un des 325 ; que Messieurs les juifs s'en retournent en Hongrie et en Galicie d'où ils sont venus. »

Heureusement cette motion a été rejetée.

* * *

—L'Empereur d'Autriche a conféré la dignité de chevalier de l'ordre de François-Joseph au grand rabbin de Vienne, docteur Moritz Gudemann.

* * *

Budapest. — A Zsadany, on a accusé les juifs de meurtre rituel. Une jeune fille ayant disparu la veille de Pâques, aussitôt les têtes

travaillèrent et on allait criant partout que les juifs avaient égorgé la jeune fille dans la synagogue. Mais l'administration ayant ordonné une enquête, l'on apprit que la jeune fille était partie avec un galant dans un village éloigné; on la ramena et les préjugés retombèrent au sommeil.

* * *

Bruxelles. — Wilhelm Herzberg, l'auteur bien connu des « Jüdische Familienpapiere », vient de mourir à l'âge de 70 ans.

* * *

Hollande. — Le Consistoire israélite de Hollande jouit près du gouvernement d'une situation officielle qui est peut-être unique. Il y a quelques semaines, la grande-duchesse de Saxe-Weimar, sœur de feu le roi de Hollande, mourut. La reine-régente chargea le ministre de la justice de notifier officiellement ce décès au Consistoire, qui transmit à Sa Majesté une adresse de condoléance.

* * *

Saint-Pétersbourg. — Le ministre de l'agriculture a promis une subvention à l'école agricole de Iekaterinoslaw comme il a déjà fait pour celle de Cherson.

* * *

— Le tsar vient de choisir pour médecin particulier le docteur Bernardowitsch.

* * *

Janina. — Cette ville compte 6000 israélites qui pour la plupart appartiennent à la classe ouvrière. Ils parlent tous grec et se servent du grec dans la liturgie et pour la lecture de la loi.

* * *

Thessalie. — En Thessalie, il y a plus de 9000 juifs, dont la majeure partie habite Larissa. Ils y forment une Communauté avec un rabbin et deux chachamim, possèdent 2 synagogues et un Talmud-Thora. Il y a encore des juifs à Tornavos et à Trikalla.

* * *

Corfou. — De nombreuses familles juives chassées par la guerre sont venues chercher un asile dans l'île de Corfou.

* * *

— Le pressant appel fait par la Communauté de Corfou en faveur des réfugiés israélites a été entendu. Le maire de la ville a mis à leur disposition un vieux fort anglais connu sous le nom des « Trois Puits ». Lord Rothschild a envoyé 500 francs; M. H. Besso, de Manchester, a ouvert une souscription et s'est inscrit le premier pour une somme importante. La détresse est d'autant plus grande

que tous les israélites valides ont rejoint le drapeau ; il ne reste dans la ville que des vieillards, des femmes et des enfants.

* * *

Smyrne. — Par suite de la guerre gréco-turque, une foule de nos coreligionnaires de l'île de Crète se sont réfugiés dans notre ville.

* * *

Tibériade. — On a l'intention d'élever un hôpital juif à Tibériade.

* * *

On nous communique la lettre suivante :

Une personne désireuse de favoriser le développement de la science juive a institué deux prix pour les meilleurs travaux sur les deux questions qui suivent :

I. *Histoire des juifs en Babylonie* — insister principalement sur l'histoire de la civilisation et de la littérature — jusqu'à la clôture du Talmud. Des mémoires qui ne traiteraient qu'une portion de cette histoire ne sont pas exclus du concours.

A côté de l'esprit scientifique, on tiendra compte de la composition et du style. Le prix est de 2,500 marks.

II. *La doctrine juive du pardon et de ses conditions*, fondée sur l'étude de la Bible, du Talmud et des Midraschim, en appuyant sur le principe de l'initiative morale.

Pour montrer la continuité qui existe dans cette doctrine, on aura recours aussi aux meilleurs théologiens juifs du moyen âge. On devra poursuivre une œuvre de vulgarisation scientifique.

Le prix est de 1,000 marks.

Les mémoires doivent être rédigés en *allemand* et remis avant le 1^{er} juillet 1899 à la commission de la Zunzstiftung. L'auteur mettra une épigraphe à son mémoire et son nom sous une enveloppe cachetée qui portera la même épigraphe.

Berlin, le 9 mars 1897.

Le Curatorium der Zunzstiftung

Dr S. NEUMANN,
Président.

Dr ABRAHAM,
Secrétaire.

S. HAYMANN

~~~~~

Ministre-Officiant, Opérateur de la Circoncision  
**44, rue de la Victoire**

## INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

**MESDAMES WEILL ET KAHN***45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eagène)*

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.**— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.**— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS**A. HERZOG**

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

SUCCURSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54

MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Spécialité de Cadeaux pour Etrences et Corbeilles de Mariage

Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris

Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

## QU'EST-CE QUE LA DUCASBLINE

*dont tout le monde parle en ce moment ?*

La Ducasblin, ou plutôt les Ducasblines, extraits concentrés des plantes du Brésil, une des plus merveilleuses découvertes de ce siècle, n'a pas la prétention d'être une panacée universelle. Le nom de Ducasblin s'applique surtout à une nouvelle méthode de traitement. Il y a plusieurs sortes de Ducasblines, mais les principales sont les numéros 1 et 2. Les Ducasblines agissent toutes sur le sang qu'elles régèrent et purifient. La Ducasblin n° 1 guérit promptement et radicalement toutes les maladies provenant de la pauvreté ou d'un vice du sang, telles que : anémie, diabète, albuminurie, etc.

La Ducasblin n° 2 réussit admirablement dans les cas où le sang est envahi par des éléments étrangers, organiques ou minéraux (microbes, bactéries, bacilles, sels), causes premières de la tuberculose, des fièvres, de la goutte, rhumatismes, etc.

Les Ducasblines, médicaments végétaux, absolument inoffensifs et cependant d'une efficacité merveilleuse, loin de dégrader l'estomac comme le font les médicaments chimiques, sont d'un goût très agréable, excitent l'appétit, fortifient les voies digestives et, tout en agissant, selon le numéro, sur la cause première des maladies, donnent aux malades la force nécessaire pour triompher de leurs affections.

D<sup>r</sup> ANDRÉ DE MARCILHAC.

La méthode de traitement par les Ducasblines est appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical rationnel, 19, rue de Clichy, à Paris, où de nombreux malades atteints de goutte, rhumatisme, anémie, diabète, bronchites et tuberculoses, dyspepsies, etc., ont été guéris, comme le prouvent des centaines d'attestations.

Consultations de 3 à 5 heures et par correspondance, 5 francs. — Visites à domicile. — Brochure avec traitement contre bon de poste de un franc.

Prix du flacon de *Ducasblin* : 3 fr. 75.

J. BOUILLOT et C<sup>e</sup>, 19, rue de Clichy, Paris, et toutes les pharmacies.

« Dépôt spécial : Pharmacie Kartow, 12, rue de la Boule-Rouge à Paris. »

---

## PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE ALSACIENNE-LORRAINE

### MAISON RENÉ HAUSER

61, Rue de l'Arcade, 61 (en face la Gare St-Lazare)

Spécialité de Kougelopfs. — Cuisine sur commande. — Se charge des repas des Berith-Milah, Bar-Mitzwah, Mariages, etc. — Pâtisserie de Pâque, Matzoth.

**Livraison à domicile**

**TÉLÉPHONE**



# PRIX DE L'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . . . . 20 fr.  
Six mois. . . . . 13 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Annonces : 2 francs la ligne (Payables d'avance)

Insertions spéciales : 3 francs la ligne.

Réduction sensible pour les Annonces permanentes

Prix du numéro : 50 centimes.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

RESTAURANT כשר

P. LANGER  
8, Rue Cadet, 8,  
PARIS

LA VÉRITABLE  
**EAU DE QUININE**  
Ancienne réputation consacrée  
par un SUCCÈS UNIVERSEL toujours croissant  
LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la vie  
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations



**ED. PINAUD**  
PARIS

LA COMTESSE DE  
**PRECIOSA VIOLETTE**  
Parfums exquis, doux et persistant  
Essence d'opoponax, Safran, Eau de toilette extra-fine  
Eau de Toilette pour les soins de la Chevelure  
Poudre de Riz invisible et impalpable  
JOLI COFFRET POUR CADEAU



**ED. PINAUD**  
PARIS

## VERSAILLES

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL  
11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches,  
Vaucresson, etc.

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם  
(Exode, X, 23.)

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
 À PROPOS DE LA CATASTROPHE DU BAZAR DE LA CHARITÉ.  
 SERVICES ET RÉUNIONS JUIVES.  
 UN CONGRÈS DE RABBINS.  
 LA HAINE.  
 LA DISTRIBUTION DES PRIX DE L'ÉCOLE DE TRAVAIL.  
 LES COLONIES JUIVES.  
 COUPS D'ENCENSOIR.  
 UNE CITÉ DE JUIFS.  
 BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.  
 DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
 NOUVELLES DIVERSES.

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

**France, Algérie, Alsace-Lorraine :** Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

**Etranger :** Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

**Prix du numéro : 50 centimes**

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



**ROUDOIS ORIENTAL**

A LA PLACE ST-GEORGES

~~~~~  
Décoration Artistique
~~~~~

32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges

**BELUZE & BANBANASTY**  
~ PARIS ~

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.*

# L'UNIVERS ISRAÉLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Mai. |                                        | Iyar. |
|------|----------------------------------------|-------|
| 15   | Samedi (Fin du sabbath à 8 h. 30)..... | 13    |
| 16   | Dimanche .....                         | 14    |
| 17   | Lundi .....                            | 15    |
| 18   | Mardi.....                             | 16    |
| 19   | Mercredi.....                          | 17    |
| 20   | Jeudi (Lag-Beomer).....                | 18    |
| 21   | Vendredi.....                          | 19    |

---

### Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

---

### Bar Mitzwah

#### TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Bernheim (Robert), 66, bd Richard-Lenoir.  
De Jongh (Gaston), 11, rue Martel.  
Emmerique (Raoul), 8, bd Magenta.  
Lévy (Fernand), 29, bd Sébastopol.

#### TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Lévy (Gaston), 131, fbg St-Antoine.

---

### Mariages de la Semaine

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Jeudi, 20 mai, à 1 h. 1/2. — M. Haas (Lucien), associé d'agent de change, au Grand-Hôtel, et Mlle Schwartz (Andrée), 155, boulevard Haussmann.  
— à 3 h. 1/2. — M. Wittgenstein (Alfred), antiquaire à Nice, et Mlle Dreyfus (Henriette-Sophie), 22, rue des Martyrs.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Jedi, 20 mai, à 2 heures. — M. Lajcunesse (Léon), voyageur, rue Meslay, 28, et Mlle Hertz (Rachel-Marie-Alice), avenue Bosquet, 42, à 3 heures. — M. Van Dantzig (Michaël), voyageur, 3, rue Daubenton, et Mlle Lévy (Rachel), blv. Saint-Marcel, 19.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Jedi, 20 mai, à 2 heures. — M. Javescowski (Nathan), mécanicien, rue des Lions-Saint-Paul, et Mlle Gribinski (Rachel), couturière, à Chalons-sur-Marne.

---

*Décès*

- 5 mai M<sup>me</sup> Rissor (Charles), née Notter (Sara), 43 ans, rue Louis-Blanc, 60.  
— Lang (Hayem-Abraham), 22 ans, rue Auber, 4.  
6 Honigsberg (Gustave), 3 ans, rue des Francs-Bourgeois, 33.  
— M<sup>me</sup> Vve Othon (Auguste), née Lévy (Gertrude), 63 ans, blv. Saint-Marcel, 19.  
7 — M<sup>me</sup> Porgès (Théodore), née de Weisweiler (Mathilde), 44 ans, avenue Friedland, 11.  
— M<sup>me</sup> Kann (Louis), née Stibel (Emilie), 47 ans, rue Bassano, 29.  
— M<sup>me</sup> Heymann (Charles), née Gougenheim (Emilie), 36 ans, rue de La Tour-d'Auvergne, 29.  
— Caen (Alfred), 50 ans.  
10 — M<sup>me</sup> Lévy (Ernest), née Israël (Hortense), 52 ans, rue du Fbg-du-Temple, 21.  
— M<sup>me</sup> Daltroff (Paul), née Daltroff (Adélaïde), 47 ans, rue Turbigo, 79.  
11 — Léopard (Ferdinand), 78 ans, Parc Saint-Maur.  
— Jacobowits (Sara), 7 ans, rue des Solitaires, 1.  
— Moysé (Théodore), 58 ans, à Malakoff.  
— M<sup>me</sup> Placet, née Léon (Judith), 36 ans.
- 

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

---

**S. HAYMANN**

Ministre-Officiant, Opérateur de la Circoncision  
**44, rue de la Victoire**

## A PROPOS

DE LA

# Catastrophe du Bazar de la Charité

---

Il est difficile aujourd'hui de parler d'autre chose que de l'effroyable catastrophe de la rue Jean-Goujon. Bien que des juifs se soient trouvés parmi les victimes et que des juifs aient contribué à réparer, dans les conséquences du désastre, celles que la mort n'avait pas rendues irréparables, on ne peut pas dire que ce soit là un événement juif, car le milieu où il s'est produit n'est pas le nôtre, et les œuvres charitables qui en ont été l'occasion n'étaient pas destinées à secourir nos coreligionnaires. Mais aucun de nous n'aurait voulu, en présence d'un pareil sinistre, se souvenir de distinctions de caste que le malheur lui-même semble avoir effacées. Les israélites français se sont donc associés à la douleur de leurs concitoyens et ont pris leur part d'un deuil qui était devenu le deuil de la patrie française. Un grand nombre d'entre eux ne se sont pas contentés de vaines démonstrations; ils ont voulu montrer par des actes comment ils entendent et pratiquent les devoirs de la solidarité sociale.

Mais s'il faut se féliciter d'avoir vu les juifs de France observer, dans ces lamentables conjonctures, une attitude susceptible de dissiper bien des préventions, il ne faudrait pourtant pas que le désir de manifester l'esprit de généreuse tolérance qui les anime les amenât à dépasser le but en cessant d'être eux-mêmes, en faisant abnégation de toutes leurs idées et de toutes leurs traditions et surtout en contractant des obligations que rien ne saurait équitablement leur imposer. Au milieu de l'explosion de tristesse à laquelle nous venons d'assister, il s'est mêlé à beaucoup d'accents sincèrement émus bien des doléances hypocrites;

il serait fâcheux que, pour échapper à l'accusation d'indifférence, nous fussions tenus à nous laisser émouvoir sans discernement par les unes comme par les autres. Parmi les œuvres charitables auxquelles le Bazar de la rue Jean-Goujon devait procurer des ressources, il en est assurément qui méritaient l'intérêt de tous les gens de cœur, sans distinction de croyances ; mais il en est aussi dont le principe même répugne à toute conscience juive, et il en est d'autres qui ne sont que des instruments de combat contre le gouvernement de la République. Eh bien ! l'israélite et le républicain doivent-ils prêter leur concours à celles-ci comme à celles-là, sous peine de passer pour d'étroits sectaires ? Nous ne le pensons pas pour notre part, et nous croyons, au contraire, qu'une telle condescendance serait à la fois une duperie et une trahison. Nous estimons aussi que, quelle que soit notre commisération pour les victimes de l'incendie du Bazar, rien ne saurait nous obliger à accepter comme l'expression de la vérité pure toutes les glorifications dithyrambiques qu'on s'est plu à leur prodiguer. On a dit qu'elles étaient tombées sur le champ de bataille de la charité ; on les a proclamées des héros et des martyrs. Bien que ce ne soit pas toujours la piété envers les morts qui ait inspiré ces qualifications excessives, il conviendrait peut-être de ne pas les relever, si elles n'avaient pas le grave inconvénient de pervertir l'idéal moral des masses et de fausser chez elles la notion du dévouement et du sacrifice. Comme le mal, en effet, le bien a ses degrés, qu'on ne peut pas toujours impunément confondre. Ne craignons pas de dire bien haut que le champ de bataille de la charité n'est pas dans les réunions mondaines, que l'héroïsme ne saurait naître de l'inconscience du danger et que le martyre suppose essentiellement l'immolation volontaire de soi-même à un devoir supérieur. S'il y a eu des héros à l'incendie de la rue Jean-Goujon, ce sont les humbles travailleurs qui ont sciemment exposé leur vie pour arracher à la mort des existences humaines.

Loin de nous la pensée de contester l'utilité de ces fêtes mondaines qu'on appelle des ventes de charité. Nous

demandons seulement à ne pas mêler dans une même admiration et dans une même gratitude la charité qui est un prétexte à divertissements et celle qui se fonde sur un renoncement véritable. Ce que nous tenons surtout à faire ressortir, c'est que cette façon de faire le bien qui consiste à exploiter au profit des malheureux la frivolité et la vanité des hommes n'est pas d'origine juive et est contraire à l'esprit juif. La charité juive, la צדקה, n'est, comme son nom l'indique, qu'une des formes de la justice, elle est la justice elle-même dans ce qu'elle a de plus élevé, car elle doit tendre surtout à atténuer les inégalités du sort et à réparer les iniquités de l'aveugle fortune. Elle est naturellement austère, parce qu'elle suppose avant tout un effort personnel.

Est-il besoin de dire que la charité juive n'est pas celle qui s'exerce en faveur des seuls juifs ? Elle a au contraire ce caractère de n'être subordonnée à aucune considération confessionnelle et de ne faire aucune distinction entre les misères humaines. Nous vénérons la mémoire de Mme Heine-Furtado, non pas parce que sa sollicitude s'est manifestée en faveur de ses coreligionnaires, mais au contraire parce que les œuvres qu'elle a laissées intéressent toute l'humanité souffrante. Nous la vénérons surtout, cette mémoire, parce qu'elle symbolise précisément la générosité rendue plus féconde par le discernement. De même, nous saluons respectueusement l'acte de la noble femme, heureusement encore vivante, qui, en dotant magnifiquement l'Institut Pasteur, l'a mis à même de lutter contre des fléaux dont aucune fraction de l'espèce humaine n'est préservée. Mais si nous nous inclinons devant ces témoignages d'une munificence éclairée qui sont en même temps les preuves d'une grande largeur d'esprit, si nous les considérons même comme de nature à honorer le nom d'Israël, nous avouons que nous ne sommes touchés en aucune façon par les libéralités qu'un assez grand nombre d'israélites parisiens ont cru devoir prodiguer indistinctement à toutes les œuvres patronnées par le Bazar de la rue Jean-Goujon. Nous craignons qu'il faille moins les attribuer aux élans spontanés de l'âme compatissante qu'aux suggestions



d'un genre de snobisme particulier à une certaine catégorie de nos coreligionnaires.

Il nous semble difficile, en effet, d'admettre qu'il y ait des juifs, si indifférents qu'on puisse les supposer à l'égard du judaïsme, qui s'intéressent sérieusement au noviciat des Dominicains ou aux cercles catholiques d'ouvriers, ou à l'œuvre de Sainte-Clotilde, ou à l'œuvre de Sainte-Rosalie, ou aux Ecoles libres de la paroisse de Saint-Louis-en-l'Isle, ou enfin à l'œuvre de Saint-Michel pour la propagation des bons livres (parmi lesquels bons livres il faut sans doute ranger la « France juive » de M. Drumont). Car toutes les institutions que nous venons de citer étaient affiliées au Bazar de la Charité et vont profiter de l'abondante manne tombée des mains d'enfants d'Israël. Mais si ce n'est pas la sympathie qui a inspiré ces prodigalités étranges, dites-nous de grâce quel est le sentiment qui a pu les provoquer ? Si elles étaient dues par hasard à un calcul, il faudrait convenir que ce calcul aurait été bien maladroit. Ecoutez ce que dit M. de Cassagnac :

Grâce aux Juifs, on a fait grand, il faut le reconnaître.

Plus de quatre cent mille francs en deux listes, c'est beau, je l'avoue.

Il est fâcheux seulement que, pour des œuvres exclusivement chrétiennes, ce soient les juifs qui aient fourni la moitié de la somme.

Il y a là des souscriptions formidables auprès desquelles les souscriptions catholiques font maigre figure.

.....  
A côté de ces chiffres énormes, ceux des souscriptions catholiques, je le répète, et les plus considérables, ont l'air de vulgaires pourboires.

C'est très malin de la part des juifs d'avoir submergé les œuvres chrétiennes sous l'argent d'Israël.

Ils nous aplattissent et nous écrasent avec un morceau de Veau d'or.

Pourtant, j'ai idée que leur empressement et leur générosité de commande ont dépassé le but.

Ils abusent de leur richesse et sans discrétion.

Et le gros public, en voyant tant d'argent donné par eux, pensera surtout, et malgré lui, à tout celui qu'ils gardent.

Devons-nous nous indigner de ce violent et haineux langage ? Non ! nous préférons reconnaître en toute sincé-

rité qu'en dépit de ses exagérations il ne heurte ni la vérité ni le bon sens, et c'est pourquoi nous l'enregistrons, non sans satisfaction, comme un avertissement éminemment opportun et nécessaire.

Nous espérons que la leçon ne sera pas perdue pour nos coreligionnaires. Peut-être comprendront-ils que la générosité ne doit jamais dégénérer en défection et que certaines compromissions, loin de désarmer l'adversaire, fournissent un nouvel aliment à sa malveillance. Peut-être aussi reconnaîtront-ils que même la charité ne doit pas se pratiquer aveuglément et que si la participation des juifs aux œuvres d'assistance générale est honorable et méritoire, aucun devoir de solidarité ne les oblige à encourager des entreprises qui sont la négation même de toutes leurs croyances, de toutes leurs affections, de toutes leurs espérances. Et, en vérité, c'est une pitié de penser que, lorsque tant de juifs souffrent dans le monde de la misère ou de l'oppression, lorsque tant d'institutions juives ne peuvent se développer faute de ressources, l'argent juif soit employé à soudoyer les noviciats de Saint-Dominique.

B.-M.

---

## SERVICES & RÉUNIONS JUIVES

---

### Service funèbre en l'honneur des victimes du Bazar de la Charité

C'est lundi à trois heures qu'a eu lieu ce service à la synagogue de la rue de la Victoire. Le porche, les galeries de la nef et le sanctuaire étaient tendus de draperies noires semées d'étoiles d'argent. Une foule énorme se pressait au pied de la chaire, où avait pris place tout le rabbinat de Paris. Le gouvernement était représenté par M. le commandant Humbert, délégué du Président de la République, par M. Darlan, garde des sceaux, et par M. Dumay, directeur des cultes.

Après les prières de *Minha* et la récitation du *Yosheb becéther éliôn*, M. le grand rabbin de France a pris la parole :

Il faudrait un Jérémie, a-t-il dit en substance, pour parler de cette catastrophe et de l'épouvante qu'elle a répandue. Notre émotion se renouvelle tous les jours de cette lugubre semaine, où nous ne pouvons traverser la rue sans rencontrer des cercueils qui conduisent à leur dernière demeure un homme, une femme, un enfant, morts dans cet horrible accident. Le deuil de Paris s'est communiqué à la France entière et le deuil de la France à tous les pays.

Nous avons été personnellement frappés par la perte de Mme Porgès et de Mme Kann, femmes aimées, heureuses, qui donnaient leur concours aux œuvres de la Communauté et aux institutions d'intérêt général. Mais nous ne bornons pas là les sentiments de notre sympathie et nous embrassons dans notre profonde compassion toutes les familles que le malheur est venu accabler. Et n'eussions-nous perdu aucun des nôtres que nous aurions néanmoins célébré cette cérémonie, car, quand la France est en deuil, nous sommes en deuil avec elle et nous partageons sa douleur. Comme naguère, nous nous sommes associés aux joies et au triomphe d'une alliance glorieuse, nous pleurons aujourd'hui avec tous ceux qui pleurent.

Toutefois, il ne convient pas de pleurer seulement : nous devons tirer de ces événements les leçons qu'ils renferment. Cette catastrophe nous rappelle le peu que nous sommes. Quand nous voyons une étincelle suffire pour emporter des centaines d'existences, la mort nous adresse elle-même ce conseil : « Puisque votre vie tient à un rien et qu'un souffle a raison de votre être, laissez ce qui passe, quittez les passions, les rancunes et les haines, aimez-vous les uns les autres. » D'un autre côté, si la vie est fragile, elle est aussi précieuse, et il ne nous est pas permis de jouer avec elle et encore moins avec celle des autres. C'est un des caractères du judaïsme de réprouver l'imprudence et la légèreté qui nous font exposer notre vie inutilement. Il veut que nous ne donnions notre vie que pour sauver nos semblables en péril de mort, et, autant il condamne la négligence où nous risquons de compromettre nos jours, autant il exalte l'homme qui tire son prochain du danger. Une autre leçon ressort encore de cet accident : c'est l'égalité qui existe entre les créatures devant la mort qui enveloppe dans un même linceul riches et pauvres, grands et petits.

Pourquoi donc nous harceler et nous déchirer ? La famille française a été violemment atteinte ; n'est-ce pas le moment de nous donner la main dans une fraternelle étreinte ? Déjà l'élan de charité, qui a épanoui tous les cœurs et ouvert toutes les mains, est comme une bénédiction qui sort de ce malheur. Faisons le bien qu'auraient voulu faire nos morts et unissons-nous dans un dévouement commun à tout ce qui souffre de misère et de douleur (1).

Le ministre-officiant, M. Baer, et les chœurs ont récité le *Min Hamaaquim*, puis M. le grand rabbin Dreyfuss a dit une touchante prière pour le repos de l'âme de tous ceux qui ont péri dans la catastrophe de la rue Jean-Goujon.

A l'issue de la cérémonie commémorative, M. Alphonse de Rothschild, président du Consistoire de France, M. Gustave de Rotschild, président du Consistoire de Paris, sont allés avec M. le grand rabbin remercier le garde des sceaux et le commandant Humbert, représentant le président de la République, d'avoir assisté au service funèbre.

L. L.

### Service en mémoire du baron de Hirsch

Le dimanche 9 mai, à dix heures du matin, on a célébré un service en mémoire du baron Maurice de Hirsch au Temple de la rue de la Victoire.

Après l'office et après la récitation du *Yôcheb Becéther Eliôn* (Psaume 91), M. le grand rabbin Zadoc Kahn a prononcé une allocution émue et vibrante, dont nous reproduisons les lignes essentielles.

Quand la nouvelle de la mort du baron de Hirsch se répandit, a dit l'éminent prédicateur, la consternation fut générale. On pouvait se demander ce qu'allaient devenir toutes les œuvres auxquelles il avait attaché son nom. Grâce à Dieu, rien n'a périclité : jamais cette parole « que les hommes de bien paraissent plus grands dans la mort que durant leur vie » ne s'est montrée plus vraie. Les institutions fondées par le généreux donateur ont décelé tout ce qu'elles renfermaient en elles de grand et d'efficace. Derrière eux le baron de Hirsch n'a pas

(1) Nous espérons pouvoir publier dans notre prochain numéro le texte de l'éloquent discours que nous venons de résumer.

laissé seulement une œuvre d'une fécondité immense, mais aussi un cœur fidèle qui a recueilli son héritage moral : le nom de Hirsch a grandi encore par les efforts incessants de sa compagne qui occupe tous ses jours à secourir le malheur et à soutenir toutes les institutions charitables, sans distinction de culte, de parti et de pays. Le nom de Hirsch ira s'illuminant de plus en plus, et il deviendra un de ces modèles où l'imagination se complait à voir le type de la pleine bonté.

L'Éternel semblait avoir marqué du sceau de l'élection le baron de Hirsch, en le plaçant juste à l'époque où la fureur antisémite s'embrasait d'une nouvelle ardeur. M. de Hirsch a vu les injustices et les oppressions dont on poursuivait ses coreligionnaires, et blessé dans son cœur et déconcerté dans sa raison, il s'est écrié : « Les israélites qui portent le poids de souffrances séculaires, je les prends sous ma protection, » et il a multiplié les établissements de travail et d'assistance, il a fourni de larges subsides à l'*Alliance israélite* et il a créé la *Société pour la colonisation juive*.

Mais, ce faisant, le baron de Hirsch n'a pas seulement secouru ses coreligionnaires, mais encore servi les pays où il tirait une classe entière de la population de la misère matérielle et de l'abaissement moral.

Les grands inventeurs et les artistes ont l'admiration des hommes, mais ceux qui ont le cœur et la tendresse de l'humanité, ce sont ceux qui ont répandu les bienfaits. Le judaïsme n'a pas l'habitude d'élever des statues, mais il a le culte du souvenir. Autrefois on inscrivait le nom des hommes remarquables par leur science et leur dévouement dans des livres de piété et, aux grandes fêtes, on rappelait ces noms. Le nom de Hirsch a été inscrit dans les livres de toutes les Communautés juives, et toujours nous le relisons et nous le redisons ; en même temps et par là-même, le baron de Hirsch continuera son œuvre de bienfaisance, puisqu'il nous portera à envisager nos propres devoirs envers nos frères malheureux et à imiter sa générosité.

Ce discours a été suivi d'un solo, puis M. le grand rabbin Dreyfuss a récité une prière de commémoration en hébreu et en français.

L. L.

## UN CONGRÈS DE RABBINS

---

Nous avons reçu les lettres suivantes :

Monsieur le directeur de l'*Univers israélite*,

Depuis quelque temps, je ne puis adresser que des éloges à votre collaborateur R. T. et je constate, avec le plus vif plaisir, que nous sommes bien près de nous mettre d'accord.

Je n'ai même rien à redire à sa proposition d'une nouvelle conférence des rabbins français. Cette conférence aurait déjà sa très grande utilité en constatant les résultats obtenus par la conférence grand-rabbinique de 1856. — Voir le néant des espérances qu'on avait fondées sur certaines réformes et chercher à mettre en œuvre celles qui, votées à l'unanimité, sont restées lettre morte, ce serait déjà un programme bien étendu.

Quant à des modifications à faire subir à nos prescriptions religieuses, je crois bien que votre collaborateur n'a pas très attentivement étudié la question.

La loi écrite ainsi que la loi orale ont établi très nettement et d'une manière absolument immuable les conditions dans lesquelles les modifications peuvent y être apportées. Ces conditions elles-mêmes ne peuvent pas être changées sans sortir de la loi mosaïque.

Les exemples des lois mosaïques modifiées par les rabbins n'existent pas. — L'institution de l'acte appelé *Prosbol* par le grand Sanhédrin sous la présidence de Hillel n'est pas une modification des prescriptions concernant la *Schemittah*. C'est, au contraire, un moyen de ne pas enfreindre une loi mosaïque.

Les *Erouvin* sont des amendements faits par le Grand Sanhédrin à des prescriptions provenant de la même autorité.

Quant à la désuétude, elle n'existe pas dans la législation juive, et l'exemple cité par un de nos *meilleures talmudistes* n'est pas plus probant que ne l'est la suppression des sacrifices après la destruction du Temple. La permission d'éteindre un incendie le sabbat a toujours existé à l'égard de gens dont la vie devait être ménagée, et le casuiste qui inscrit cette autori-

sation dans notre code en indique le motif dans la loi mosaïque.

Le Sanhédrin ne pouvait jamais imposer au public une loi trop onéreuse ; mais une loi acceptée par le public ne pouvait pas être abrogée, après coup, sous prétexte qu'elle devenait trop onéreuse.

Il arrive souvent que le Grand Sanhédrin, dépositaire de la loi orale, donne à certains passages de la loi écrite un sens qui paraît contraire à la lettre. Le Grand Sanhédrin avait ce droit que personne autre ne peut avoir. Pour la Halitzah, le fait n'est pas douteux puisque, comme je l'ai déjà dit, la loi écrite déclare que les anciens doivent décider la question. Et, notez bien les paroles du texte : « Les anciens de sa ville le convoqueront et lui parleront, et il se lèvera et dira : je ne veux pas l'épouser. » Ne semble-t-il pas que le texte même prévoit le refus d'épouser comme conséquence naturelle de la recommandation des anciens ?

Voici, du reste, deux exemples nets d'une interprétation mosaïque traditionnelle contraire au sens littéral du texte :

La nomination d'un roi paraît facultative et simplement autorisée par la loi mosaïque (*Deut.*, XVII, 15) ; elle paraît déconseillée comme une faute par Samuel (*1 Samuel*, VIII), et cependant la loi orale et tous ses interprètes en font un commandement positif.

Plus remarquable encore est la prescription concernant l'autel. D'après le texte il serait ordonné de faire un autel de terre, et l'autel de pierres non taillées serait purement autorisé (*Exode* XX, 24 et 25) ; or la loi orale exige exclusivement un autel de pierres.

Il est donc évident que nous ne pouvons diriger notre conduite que d'après les prescriptions de la loi orale, seule interprétation authentique de la loi écrite et pour l'étude de laquelle Moïse a passé quarante jours et nuits sur le mont Sinaï.

Veuillez agréer, etc.

D<sup>r</sup> KLEIN.

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Univers israélite*,

Permettez à un israélite pratiquant de répondre brièvement à l'article publié dans le dernier numéro de l'*Univers israélite* par M. R. T.

Comment peut-il dire qu'on a réformé la loi de la *Schemitta*? Cette loi existe encore et personne ne l'a supprimée. Au contraire, Hillel l'a fortifiée en décrétant que le créancier qui ne remet pas ses billets au tribunal pendant la sixième année ne peut plus rien réclamer, et la dette est perdue.

Il en est de même pour les *Erouvin*; ils ont tous été faits pour qu'on n'oublie pas la sanctification du sabbat et ne sont pas des allègements.

Quant au lévirat, je m'écarterai quelque peu de ce qu'a dit le savant D<sup>r</sup> Klein. Aucun rabbin orthodoxe ne permettra, en effet, le mariage par lévirat. Et, d'ailleurs, il a déjà été défendu par un Congrès de rabbins de Spire, Worms et Mayence.

Veuillez agréer, etc.

TOBIE HAAS.

---

## LA HAINE

---

Il fallait s'y attendre, car la haine ne désarme jamais : voilà que sournoisement l'inquisiteur contemporain insinue que si tant d'innocentes victimes ont péri dans la plus imprévue des catastrophes, nous avons à en supporter une part de responsabilité, et ce parce que les organisateurs du Bazar de la Charité ont été fort mal inspirés en demandant à un juif (qui a d'ailleurs cessé de l'être) de leur prêter un emplacement pour y vendre des crucifix et des objets de piété. Ainsi le prétendu culte du propriétaire du terrain sur lequel reposaient les constructions légères d'un établissement improvisé pour une durée de quelques jours a pu déterminer le sinistre. La colère céleste du Dieu des catholiques de la *Libre Parole* peut s'abandonner à des accès de folie furieuse aussi mal justifiés. Félicitons-nous grandement alors qu'aucun des nôtres ne se soit trouvé préposé au maniement du cinématographe dont la flamme a déterminé ce fatal incendie. Quelles clameurs, quelles malédictions, quels appels à toutes les violences aurions-nous entendus si un Lévy ou un Jacob avait été chargé de montrer cette lanterne magique aux invités de l'aristocratie



parisienne ! C'est le droit canon qui doit nous régir désormais. Ce droit canon a des exigences auxquels les vrais catholiques selon saint Dominique ne peuvent se soustraire sans s'exposer aux plus effroyables dangers. Il interdit aux chrétiens de recourir aux services des médecins juifs, d'employer des médicaments préparés par des mains juives, d'habiter dans la même maison ou dans la même famille que les juifs, d'assister à leurs mariages, de prendre part à leurs fêtes, de les inviter à dîner ou d'accepter leurs invitations, etc. Un mur, un mur épais comme celui du ghetto doit empêcher toute communication entre les descendants de Jacob et les adorateurs du fils de Marie. Nous devons nous incliner devant ces prescriptions rigoureuses du droit canon parce que Drumont les a trouvées dans l'ouvrage d'un saint évêque d'Olmutz, descendant de juifs convertis, qui, à ce titre, ne peut pas nous être suspect de fanatisme. Et c'est à l'heure où tout Paris, ministres, président de la République, ambassadeurs étrangers, envoyés spéciaux, se rendaient à Notre-Dame pour donner aux nombreuses familles de la société parisienne, si douloureusement frappées dans leurs plus chères affections, un témoignage de sympathie, qu'un journaliste qui se pose en penseur avait le triste courage d'invoquer contre une minorité inoffensive comme la nôtre le retour à une législation féroce dont nous n'avons que trop longtemps souffert ! Pour pousser son système jusqu'à ses dernières conséquences, M. Edouard Torquemada aurait dû sommer l'archevêque de Paris de fermer les portes de la Cathédrale devant sir Faudell Philippe, lord-maire de la cité de Londres, juif avéré et pratiquant, parent d'une des nôtres morte aussi avec ses amies du Bazar de la Charité. A quelles insanités peut conduire ce réveil du fanatisme !

M. LAZARE.

---

## La Distribution des prix de l'École de Travail

---

Dimanche dernier avait lieu à la salle des fêtes de la mairie du IV<sup>e</sup> arrondissement la distribution des prix de l'*École de Travail*.

M. le Dr Manuel Leven présidait la réunion. Il a commencé par

lire une lettre adressée par le directeur de l'école au *Figaro* et où les élèves annoncent qu'ils ont prélevé sur leurs livrets la somme de 100 francs en vue de contribuer à la souscription publique. Cet acte de solidarité a vivement touché les assistants, et ils ont accueilli la lecture de la lettre par de longs applaudissements. M. Leven a tracé rapidement les progrès accomplis par l'*Ecole* depuis sa fondation. Il a insisté sur l'allure artistique que l'industrie contemporaine tend à prendre de plus en plus et il a montré que l'*Ecole de Travail*, ne voulant pas demeurer en arrière, allait porter ses efforts de ce côté, et qu'on avait décidé d'augmenter les heures de dessin.

Après le président, M. le grand rabbin Dreyfuss a pris la parole. La catastrophe qui a coûté la vie à tant de précieuses existences, a dit le vénéré pasteur, répand sur la solennité qui nous réunit une mélancolie qui est vivement ressentie par votre délicatesse d'enfants. Je veux vous rendre attentifs à une leçon qui découle de ce terrible événement. On vous a raconté les actes de dévouement que cette calamité a inspirés. C'est cela surtout qu'il faut recueillir. Soyez bons, soyez dévoués à vos semblables, vous qui serez bientôt aux prises avec l'existence et en contact avec les hommes. Rappelez-vous toujours que vous êtes les adeptes de la religion qui la première entre toutes a posé ce commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Enfin M. Maurice Bloch, directeur de l'Ecole Bischoffsheim, s'est levé pour donner lecture de son rapport. Il a rappelé la part que M. Leven et ses collègues ont prise au développement de l'institution, puis il a examiné la situation financière. Le budget de cette année est en déficit de 10.264 francs, mais ce trou ne tardera pas à être comblé. L'établissement compte actuellement 92 élèves, 62 internes et 30 externes. Parmi les métiers choisis, c'est l'ameublement qui domine, tandis que le nombre des typographes est en baisse au point qu'il n'y a plus qu'un élève pratiquant ce métier. Ce qui fait l'éloge de l'école, c'est que les 7/8 des patrons qui s'adressent à l'école pour avoir des apprentis sont des non-israélites. Quant aux élèves sortis de l'établissement, ils gagnent leur vie et celle de leur famille ; beaucoup se sont établis comme patrons ; il y en a même un qui vit retiré des affaires ; c'était un ouvrier ferblantier ; et dire, comme le remarquait le rapporteur, qu'il n'y a pas seulement un ferblantier à l'école en ce moment ! M. Bloch a terminé par une exhortation bien sentie au travail et au plaisir de satisfaire les parents et les maîtres.

Puis la distribution des prix a eu lieu et la matinée s'est terminée par des auditions musicales.

L. L.

## LES COLONIES JUIVES

---

Nous recevons de l'honorable M. Scheid la lettre suivante :

Rischon-le-Zion, le 28 avril 1897.

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Univers israélite*, à Paris,

Je viens d'arriver de ma tournée d'inspection dans les colonies du Nord et du Djolan et je trouve à Rischon-le-Zion votre estimable journal du 2 courant. Je tombe naturellement sur l'article consacré, page 51, aux colonies juives, et je m'empresse de lire le compte rendu de la conférence faite par M. Braguine à la Société « Iischoub Eretz Israël ».

J'y relève quelques inexactitudes, qu'il est de mon devoir de relever, afin de montrer les services que rendent à la colonisation en général les employés qui sont sous mes ordres et que certaines gens, avec un sans-gêne incompréhensible, ont l'air de vouloir, à dessein, passer sous silence.

M. Braguine dit que Beer-Tabia (Custinié) existe depuis six mois et que cette colonie a été fondée grâce à des cotisations infimes.

Nos divers directeurs, MM. Ossovetzki, Bloch, Hazan, depuis une dizaine d'années, se sont occupé de Beer-Tabiat, et, tout récemment encore, M. Hazan, l'administrateur actuel de Rischon-le-Zion, a eu occasion de tirer une fameuse épine du pied de M. Braguine ; sans cela, il n'aurait pas eu la faculté de faire une conférence à Paris. Le docteur Masié, depuis 1888, y a soigné les malades jusqu'à cette année, et nos différents jardiniers qui s'y sont succédé, comme Lustgarten, Grayevski, Horovitz et Papo (ce dernier y est encore pour quelque temps) y ont fait, de suite après la création en 1888, une pépinière d'où sont sortis tous les arbres qui, depuis des années, ornent les allées de Beer-Tabiat, ainsi qu'une partie de ceux qui font aujourd'hui l'admiration des visiteurs de Maskéreth-Bethya.

Et parmi les colons qui y ont été installés, il y en a au moins deux qui y demeurent depuis dix ans.

Il y a deux ans, j'ai écrit l'histoire des colonies agricoles de la Palestine. Mon chef ne m'a pas donné l'autorisation de le faire paraître ; sans cela, ce bon public y aurait vu une assez longue monographie consacrée à Custinié ou Beer-Tabiat.

Donc, pour compléter la conférence de M. Braguine, je vais vous donner tous les détails de cette création.

En 1887, trente familles de la Bessarabie voulurent venir fonder

une colonie en Palestine. Les moyens leur manquaient. Cependant, le Nadib, sur leurs promesses d'accepter toutes les conditions, consentit à faire acheter un terrain pour eux. M. Ossovetzki, alors administrateur à Rischon-le-Zion, fut chargé de cette acquisition, et il eut la chance de trouver, pour ces gens, Custinié qui appartenait à un Monsieur Arié, de Jérusalem.

Mais le tout n'est pas d'avoir du terrain. Il faut encore pouvoir y loger les travailleurs. Or, il n'est pas possible d'obtenir la permission de créer un nouveau village sans un firman du Sultan. Il est inutile d'entrer ici dans tous les détails, pour expliquer le mal que se sont donné nos administrateurs pour arriver au but désiré.

Ils parvinrent à y faire construire une trentaine de maisons, une grande écurie, et à y faire creuser un puits. Nous y mîmes un jardinier sous la direction de l'administrateur de Rischon-le-Zion et sous la surveillance des sous-administrateurs Ettinger, Weinzweig, Delpourgo, qui demeurèrent à Custinié même, dans la maison de l'administration.

Au bout de quelque temps, les Bessarabiens voulurent absolument oublier les promesses qu'ils avaient faites ; ils furent rapatriés chez eux, sauf trois familles qui restèrent à la colonie. Nous remplaçâmes les partants par des ouvriers israélites qui y firent constamment la grande culture. C'était donc, en tous points, une exploitation agricole, comme du reste toutes les autres colonies. Et je suis à me demander ce que le conférencier entend par son « premier essai fait, à Custinié, par les Hovevei-Zion, d'un établissement purement agricole ».

Un jour, au sein du Comité Palestinien à Paris, il fut question de faire quelque chose pour les ouvriers israélites en Palestine. On était indécis sur le meilleur mode d'arriver à une solution, quand je dis à mes collègues du Comité que je me faisais fort d'obtenir du Nadib tout ce qu'il possédait à Custinié pour l'établissement d'une colonie exclusivement formée d'ouvriers, à des conditions très douces. Et, en effet, mon chef consentit à céder aux Hovevei-Zion le terrain *au-dessous* du prix d'achat et les constructions à un peu moins de la moitié du prix de revient.

Naturellement, comme les Hovevei-Zion n'avaient pas les fonds nécessaires pour faire l'installation projetée, le Nadib consentit à recevoir le paiement de ce qui lui était dû par acomptes dont le premier n'arrive pas au quart du montant de la dette. C'est ainsi que s'écrivit l'histoire.

Certes, on pourrait créer des colonies « avec d'infimes cotisations » et faire fi de cette « fée enchantresse que les autres ont » trouvée à leur berceau », si ces cotisations étaient plus nombreuses. Et, à ce sujet, je me permets une petite observation. Il y a tant de juifs en Russie ! Si chacun d'eux donnait seulement un franc par an, on pourrait établir chaque année des centaines de colons ;

et on n'aurait plus besoin de courir loin pour en trouver. On aurait d'abord tous ceux qui travaillent à la journée dans nos colonies, et, ensuite, les villes mêmes de la Palestine comme Jérusalem, Jaffa, Tibériade et Safed fourniraient tel contingent qu'on voudrait.

Il y a même un fait remarquable qui se présente. Il y a quatorze ans, un jeune jérusalémite serait mort de faim plutôt que de venir gagner sa vie en travaillant la terre. La Halouka lui suffisait. Aujourd'hui, ce même jeune homme a honte de ne pas avoir d'occupation et vient supplier qu'on l'emploie comme terrassier. Ce sont des sentiments dont les Hovevei-Zion doivent tenir compte. Il y a mieux. Un cordonnier et un tailleur ont de la peine à trouver une femme et ont encore plus de difficultés à marier leurs enfants, tandis que les jeunes filles se font un honneur d'épouser un ouvrier des champs. Et je sais tel artisan qui a cessé son métier pour se faire apprenti colon, afin de faciliter ainsi le mariage à sa progéniture.

Une fois que le Comité Palestinien eut du temps pour payer et à sa disposition un village tout formé, il n'eut que l'embarras du choix pour prendre, dans nos colonies, des ouvriers qui s'y étaient distingués par leur zèle et leurs aptitudes. Il profita de l'occasion — et il fit bien — et j'espère que la réussite sera complète.

Il est évident que tous nos employés se tiennent à la disposition constamment des Hovevei-Zion pour leur faciliter leur tâche. C'est ainsi que, récemment, nous leur avons procuré la permission de construire à Hédérah et que nous continuerons tous à servir l'Œuvre de la Colonisation, sans nous demander si c'est le Nadib, un Comité quelconque, ou des Hovevei-Zion, qui sont à la tête de telle ou telle Colonie. Nos ordres sont stricts là-dessus, et pour récompense nos employés ne demandent que le plaisir d'avoir rendu service.

A Metoulé, qui a été créée il y a un an, les colons (d'anciens ouvriers au nombre de soixante) font admirablement la grande culture et se nourriront déjà, à partir de la moisson, du fruit de leurs diverses récoltes.

Du reste, je n'ai jamais douté de cet élément hors pair. C'est seulement dommage que beaucoup de Colonies n'aient pas été fondées sur ce modèle. L'exemple a bien été suivi par les Hovevei-Zion pour Beer-Tabiat. Mais qu'est-ce que c'est qu'une seule Colonie de dix-sept familles, quand il y aurait tant à faire? Cependant je ne désespère pas de l'avenir.

Veillez agréer, etc.

SCHEID.

## COUPS D'ENCENSOIR

---

Le journal *le Signal* consacre à la rédaction de la *Libre Parole* la spirituelle boutade que voici :

J'ai peur des qualificatifs, et je n'y recours qu'avec hésitation. Ils m'apparaissent comme des instruments de précision qu'un rien peut fausser. Je les soupèse avant de m'en servir, surtout s'ils sont datatifs; et je prends le plus faible, le plus discret. C'est un tort. Je suis certain que j'aurais plus d'amis si je maniais l'encensoir à tour de bras, si je semais l'éloge à la volée, comme un cultivateur fait de son blé. Mais c'est plus fort que moi; je craindrais, d'ailleurs, que mon admiration ne parût intéressée, ne le fût, et que, si je disais à un camarade : « Vous êtes un écrivain de première force ! » ce fût pour qu'il me répondît : « Vous en êtes un autre ! » Ne croyez pas à de la modestie, ni que le compliment me semblât excessif; mais la joie fait peur! — Il est un journal par exemple, et c'est là que j'en voulais arriver, — il est un journal, dis-je, où l'on ne se gêne pas pour se brûler sous le nez, réciproquement, tous les parfums de Saba. La rédaction y passe son temps, tous les jours que Dieu fait, à se renvoyer les compliments comme avec une raquette : c'est de la *Libre Parole* que je veux parler. Si bien que, chaque matin, en ouvrant ce journal, je m'attends aux adjectifs les plus hyperboliques, et mon attente n'est jamais trompée. C'est d'abord Drumont qui distribue la manne avec la meilleure grâce du monde, mêlée de condescendance. Quant à lui, il est bien entendu qu'il ne peut être que génial. Il n'est pas un maître; il est le Maître. Ses disciples se traitent familièrement de « distingués », d'« éminents », d'« incomparables »; c'est émouvant; les larmes me montent aux yeux. Le mieux partagé, c'est Papillaud; lui, il est illustre! Vous souriez; c'est une force, pourtant, cela. Pour les lecteurs naïfs, c'est arrivé; ils croient que Cravoisier, Monniot, Drault, Vernier, Gaston Méry, — j'en passe quelques-uns, et ils me le pardonneront! — sont la fine fleur de la pensée et de la littérature françaises. Et Saint-Auban donc? Drumont écrit ce matin : « Le magistral article de Saint-Auban... » On se découvre, quoi! On se met à genoux! — SAN-GIL.

---

## UNE CITÉ DE JUIFS

---

Sous ce titre : Une Cité de juifs, M. W. Stevens fait dans le « Daily Mail » une description de Salonique. Il remarque

d'abord que dans cette ville plus de la moitié de la population est composée de juifs bannis d'Espagne il y a 400 ans environ et qui ont été reçus par les Turcs sinon avec effusion, du moins sans animosité. Et depuis, ils sont restés à Salonique, conservant leurs rites et parlant la langue de leurs ancêtres; leur espagnol est même plus pur, étant plus ancien, que l'idiome contemporain. Leur cité est le plus grand et surtout le plus romantique ghetto du monde. A côté de ces juifs espagnols, Salonique possède aussi une vaste colonie de juifs musulmans, qui, à l'origine, furent les adeptes d'un faux Messie, Sabbataï Zevi. Mais ils le rejetèrent bientôt, et il se convertit à l'Islamisme avec ses adeptes. Les Turcs reçurent ces convertis tout en les méprisant; ni eux ni les juifs fidèles ne veulent s'unir à eux par des mariages.

Ces juifs espagnols ont les traits plus fins que ceux d'origine orientale; ils ont le front haut, la barbe soyeuse et souvent blonde, le nez droit et fin. Ils marchent avec dignité, et, bien que leur physionomie porte l'empreinte des tristesses de leur histoire, on y discerne cependant quelque chose de hautain. Leurs vêtements, sauf le fez, ont fort peu changé depuis que leurs pères ont été arrachés des rives du Guadalquivir. Leurs épouses sont très belles et sont aussi mieux élevées et plus instruites que les autres femmes de Salonique. Ces juifs sont très actifs; un grand nombre d'entre eux sont bateliers et quittent rarement la mer; ils s'occupent à charger et à décharger les grands vaisseaux marchands qui, ne pouvant aborder les quais, reçoivent leur cargaison par les canots.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

Notre collaborateur, M. Maurice Bloch, vient de publier à la librairie Durlacher la conférence qu'il a faite le 30 janvier dernier sur *les vertus militaires des juifs*.

*Le Transvaal et la Chartered* (1).— Dans cet intéressant ouvrage sur la Révolution de Johannesburg et les mines d'or, M. Mermeix montre aussi la part que nos coreligionnaires, les Lionels Philipps,

(1) Par Mermeix, chez Ollendorff, 368 pages, 3 fr. 50.

les Eckstein, les Barnato, les Ochs, les Neumann, etc., ont prise au développement commercial et politique de ce nouveau pays.

A la page 331, l'auteur rapporte une hypothèse sur l'origine des mines de la Rhodesia qui mérite d'être connue :

« On retrouve dans plusieurs parties du Matabeleland et du Mashonaland des traces d'une antique exploitation minière superficielle... Qui étaient ces mineurs ? D'où venaient-ils ? A toutes ces questions on ne répond que par des conjectures. Comme la reine de Saba, qui fut si aimable pour le roi Salomon, venait d'un pays situé au sud de l'Égypte, et comme un cours d'eau du Mozambique porte encore le nom de Sabi, on a prétendu — et M. Cecil Rhodes est de cet avis — que la Rhodesia actuelle et les territoires voisins composaient le royaume de cette reine légendaire et que les richesses qu'elle partageait si généreusement avec Salomon étaient tirées des mines dont la Chartered veut recommencer l'exploitation. »

## DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

*Du 6 au 13 mai*

|                                                        |      |                                                |    |
|--------------------------------------------------------|------|------------------------------------------------|----|
| MM. Weill (Alexandre et Raphaël) (E. N.).....          | 2500 | MM. Gompel (Adolphe).....                      | 20 |
| Fould (André).....                                     | 500  | Gompel (Alfred).....                           | 20 |
| M <sup>me</sup> Sciamia, 77, blv. Haussmann.....       | 300  | le docteur Metzger.....                        | 20 |
| Les enfants de feu M <sup>me</sup> Hecht (Joseph)..... | 200  | Meyer (Maurice).....                           | 20 |
| MM. Belmann (Ferdinand)...                             | 200  | Samuel, 2, rue Fléchier..                      | 20 |
| Kayser et Friedmann....                                | 200  | Ambrun et son fils Edmond.....                 | 10 |
| M <sup>me</sup> Léon (Alexandre).....                  | 150  | Bader.....                                     | 10 |
| MM. Meyer et son fils Henri, 49, avenue d'Antin....    | 100  | Bernard, 8, rue Richelieu.....                 | 10 |
| Blum (G.), 50, blv. de Courcelles.....                 | 60   | Bollack (G.), 56, rue des Petites-Ecuries..... | 10 |
| Aron (Alphonse).....                                   | 50   | May (Léopold).....                             | 10 |
| Lévy (Albert), 33, rue Montholon.....                  | 50   | Nathan, 40, rue Amelot.                        | 10 |
| Sulzbach (N. J.).....                                  | 50   | Weill (A.), 25, avenue Kléber.....             | 10 |
| M. et M <sup>me</sup> Péraire.....                     | 40   | Feiss (D.).....                                | 5  |
| M. Aron (Jules).....                                   | 25   | Laoowitz (Bernard).....                        | 5  |
| Franck et son fils Bernard                             | 20   | Reblaub.....                                   | 5  |
|                                                        |      | Weill, à Fontenay-sous-Bois.....               | 5  |



## Nouvelles diverses

Paris. — Le *Figaro* a ouvert en faveur des œuvres rattachées au Bazar de la Charité une souscription publique qui a produit des sommes très élevées et à laquelle, comme on l'a vu dans l'article qui figure en tête de ce journal, nos coreligionnaires ont participé dans une très large mesure. De son côté, le *Rappel* a ouvert au profit des sauveteurs une souscription dont les résultats ont été beaucoup plus modestes, mais à laquelle nos israélites ne sont pas non plus restés étrangers. Nous relevons dans les listes du *Rappel* les noms de MM. de Rothschild, Deutsch, Reitlenger, Lazard frères et Cie, Daltroff, etc. Si nous n'avons pas pu approuver l'empressement irréfléchi avec lequel nos coreligionnaires ont ouvert leur bourse pour des œuvres auxquelles ils n'ont aucune raison de s'intéresser, nous tenons par contre à féliciter sans réserves ceux d'entre eux qui se sont associés à l'heureuse initiative du *Rappel* en faveur des citoyens dévoués auxquels un grand nombre d'existences humaines ont dû le salut.

\*\*\*

— Le baron Henri de Rothschild, qui est interne des hôpitaux, a écrit au directeur du *Figaro* pour lui demander de consacrer une partie de la souscription à la création, au lieu même du sinistre, d'un poste de secours aux blessés. Il donne comme raison l'insuffisance constatée, dans ces douloureuses circonstances, du service dit « de prompt secours ». Il a constaté que la première voiture d'ambulance n'est arrivée sur le théâtre de la catastrophe qu'à cinq heures quarante. Il n'existe à Paris qu'un seul poste d'ambulances attelées, avec service médical. Depuis trois ans, la Société des ambulances urbaines a remis à la ville de Paris tout son service, avec un capital de plus de 100,000 francs, destiné à la création d'un nouveau poste qui n'existe point encore.

M. Henri de Rothschild se propose, en sa qualité de futur médecin, de s'occuper de l'organisation de cette nouvelle œuvre philanthropique, et il s'inscrit pour la somme de 3,000 francs en vue de cette fondation.

\*\*\*

— *Mme Porgès*. — Les obsèques de Mme Théodore Porgès ont eu lieu lundi à dix heures, 11, avenue de Friedland. Au moment de la levée du corps, M. Zadoc Kahn, grand rabbin de France, a célébré un service religieux et a prononcé quelques paroles qui ont vivement ému l'assistance.

Le deuil était conduit par M. Théodore Porgès et les fils de la

défunte, MM. Edmond et Robert Porgès. Venaient ensuite MM. Ignace Ephrussi, Max-Théodore et Schiff André Capron.

Un char de fleurs à quatre chevaux, conduit par des piqueurs, précédait le corbillard, qui était suivi de MM. les barons Alphonse, Gustave et Edmond de Rothschild; MM. le baron Charles Wessweiler, Henri de Rothschild; MM. Deutsch, Georges Kohn, etc., etc.

L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise où un service religieux a été célébré par M. Dreyfuss, grand rabbin de Paris, et M. Raphaël Levi, rabbin.

\* \* \*

— Si nous avons à déplorer la mort de deux dames israélites dans le sinistre de la rue Jean-Goujon, nous avons d'autre part la satisfaction d'apprendre que d'autres personnes appartenant à notre culte et qui se trouvaient présentes au Bazar au moment de la catastrophe ont pu heureusement en réchapper. Parmi ces dernières, nous citerons Mme Strauss, femme de l'avocat bien connu et fille de feu M. Fromental Halévy, les deux filles de M. Chéri Halbronn, directeur de l'établissement Chéri, et la cousine de ces dernières, Mlle Anna Lyon, fille de M. Prosper Lyon, chef de service à la Compagnie Générale Transatlantique.

Samedi dernier, les familles Chéri et Lyon se trouvaient au temple de la rue Buffault, au moment de la célébration du culte, ce qui a inspiré à M. le rabbin Emmanuel Weill l'idée d'improviser une prière pour remercier Dieu de la protection dont elles avaient été l'objet. M. Weill a su trouver des paroles si touchantes qu'une véritable émotion s'est emparée de toute l'assistance que le spectacle des trois jeunes filles miraculeusement sauvées avait déjà vivement impressionnée.

\* \* \*

— M. Anatole Leroy-Beaulieu vient de publier en brochure la conférence qu'il avait faite à l'Institut catholique sur l'antisémitisme (1). Nous avons déjà parlé de cet éloquent plaidoyer en faveur de la liberté de conscience, mais nous aurons plus d'une fois l'occasion d'y revenir.

\* \* \*

**Marseille.** — Samedi matin, au temple israélite, pendant le principal office, M. le grand rabbin Weyl a appelé les faveurs célestes « sur les frères et sœurs tombés au champ d'honneur dans le noble exercice de la charité ». Il a, par son allocution si touchante, ému l'assistance jusqu'aux larmes en même temps qu'il a prodigué ses consolations à ceux que la catastrophe a plongés dans le deuil. Il a fini en citant les paroles qui lui avaient servi de texte : *La vertu ne meurt point.* « Ils entrent dans l'immortalité, tous ceux qui ont péri en soulageant les déshérités, qui succombent au service de la patrie, de l'humanité. »

(1) Chez Calmann-Lévy, éditeur.

Toulouse.—M. Paraf, docteur ès sciences, maître de conférences de mathématiques à la faculté des sciences de l'université de Toulouse, est nommé professeur adjoint à ladite faculté.

\* \* \*

Tunis. — La population de Tunis se compose d'environ 100,000 Arabes, 30,000 israélites et 30,000 Européens. En 1888, sur une mortalité de 1,645 varioleux, on compte 1,384 Arabes, 101 israélites, 160 Européens ; en 1894, sur une mortalité de 870 varioleux, on compte 712 Musulmans, 30 israélites, 128 Européens. Les israélites sont presque toujours vaccinés, et, dès qu'on ouvre un établissement de vaccination, ils s'y précipitent en foule. (*Revue scientifique* du 24 avril.)

\* \* \*

Strasbourg. — A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Université, le professeur Michaëlis a prononcé les paroles suivantes qui méritent d'être signalées. « L'Université de Strasbourg, a-t-il dit, a su se garder de l'antisémitisme. Un nombre assez considérable de professeurs sont israélites ; ils étudient et enseignent leur science avec le même zèle, la même autorité, le même succès que leurs collègues chrétiens, et ils jouissent de la même estime que ces derniers. Les étudiants, de leur côté, ne se sont pas laissé entamer par cette aberration ; du moins il ne semble pas, car ils ne marquent aucune des grossièretés de mœurs et de langage que l'antisémitisme emporte avec lui. »

\* \* \*

Vienne. — L'Autriche vient de fonder, à l'instar de l'Allemagne, une *Ligue des communautés israélites* (gemeindebund). Le 8 avril on a établi les statuts, dont nous donnons ci-après quelques dispositions.

L'association a pour but : 1° de développer tout ce qui concerne l'administration, la culture et l'assistance dans les communautés juives ; 2° de centraliser et de faire connaître les progrès accomplis dans la gestion des affaires de la communauté ; 3° de réunir et d'élaborer des données statistiques, de favoriser l'étude de l'histoire juive et la diffusion des connaissances juives ; 4° de répandre l'instruction religieuse ; 5° d'améliorer le sort des nécessiteux et des malades ; 6° d'assurer des retraites aux fonctionnaires vieillissants dans les services ; 7° de relever et ruiner les attaques contre le judaïsme ; 8° d'examiner les lois touchant à l'organisation des communautés et d'adresser des pétitions, le cas échéant, aux autorités et au pouvoir législatif, etc.

\* \* \*

— Le fameux joueur d'échecs Steinitz prépare un ouvrage sur « le Judaïsme en échec », où il approfondit la question antisémite. Il a l'intention de soumettre son ouvrage au tsar, afin d'appeler son attention sur la situation qui est faite aux juifs de Russie.

— Les députés antisémites ont déposé une proposition de loi tendant à interdire à des juifs étrangers d'élire domicile en Autriche.

\* \* \*

**Berlin.** — Le comte de Mirbach, grand chambellan de l'impératrice, écrit dans le rapport de la Société des églises évangéliques : « Croit-on rendre meilleur un homme ou une classe d'hommes par des attaques et des vexations continuelles ? Et combien d'innocents sont atteints et rebutés, surtout quand c'est le clergé qui mène le branle !... Il y a peu de temps un juif nous a adressé un don considérable destiné aux hospices et orphelinats de toute confession. De tels actes méritent l'estime universelle et il est de mon devoir de les rappeler avec gratitude... » Voilà des paroles qui vont faire faire la grimace aux antisémites.

\* \* \*

**Miskolcz.** — A la suite d'antisémitisme un duel a eu lieu entre le président de la Communauté israélite, le Dr Gencsi, et le nommé Erdelyi. Les deux adversaires ont été grièvement blessés.

\* \* \*

**Russie.** — Les israélites de Minsk viennent de supporter de cruels traitements de la part d'une bande de soldats conduits par un officier et il y a eu malheureusement mort d'hommes. Ces misérables se répandirent dans leur quartier en criant : Tuez les juifs ! Le chef de la police, ne se sentant pas de force à empêcher les excès, ordonna aux habitants de fermer leurs boutiques et de se barricader ; mais les assaillants enfoncèrent les portes, pillèrent et saccagèrent tout, ceux qui leur résistèrent furent blessés et trois d'entre eux furent frappés à mort. Ces forcenés, après s'être acharnés pendant cinq heures après ces malheureux, ne se retirèrent que lorsque le chef de police les eut menacés de télégraphier à Saint-Petersbourg pour demander des troupes. Après leur départ, on trouva un certain nombre d'enfants étranglés.

\* \* \*

**Turquie.** — Parmi les juifs qui occupent un rang supérieur dans l'armée ottomane, nous citerons le maréchal Mahmoud Hamdi Pacha, commandant le deuxième corps d'armée à Andrinople. De son vrai nom le maréchal s'appelle Freund. L'armée turque compte surtout un grand nombre de médecins et de pharmaciens israélites.

\* \* \*

— On raconte qu'au moment où les Turcs, s'avançant vers Larissa, allaient traverser le pont de pierre, un vieillard israélite cria à leur chef : « Prends garde, pacha, le pont n'est pas sûr ! » Grumbkoff Pacha envoya ses soldats plus bas à un endroit où se

trouvait un pont de bois qu'ils passèrent. Lorsqu'on examina le premier pont, on se convainquit qu'il était en effet miné, et trois boîtes de dynamite furent trouvées dans la rivière. A ce moment, un insurgé grec tira sur le vieillard et le tua sous les yeux des Turcs. Leur chef fit saisir le meurtrier et l'aurait fusillé sur place si ses soldats n'eussent protesté, demandant à ce qu'il fût jugé par une cour martiale.

\* \* \*

**Athènes.** — La capitale de la Grèce a une population juive de 350 individus qui s'y sont établis il y a 50 ans. Nos coreligionnaires d'Athènes vivent dans les meilleurs rapports avec leurs compatriotes des autres cultes.

\* \* \*

**Chalcis (île d'Eubée).** — Cette ville compte 50 familles juives du rite portugais. Ils parlent le néo-grec mêlé de mots hébreux ; ils habitent dans le même quartier et sont loin de vivre dans l'aisance. Le rabbin, M. Moïse Askenesi, remplit en même temps les fonctions de schochet, de ministre-officiant et d'instituteur.

\* \* \*

**Jérusalem.** — Les autorités turques ayant décidé d'expulser tous les sujets grecs, environ cinquante familles juives, la plupart indigentes, devront quitter le pays. Cependant ils seront autorisés à y séjourner s'ils consentent à adopter la nationalité des maîtres du pays.

\* \* \*

**Asie-Mineure.** — Voici quelle est la population juive des différents vilayets : Smyrne compte 22.516 juifs ; Brousse, 3225 ; Angora 478 ; Konia, 600 ; Alep, 20,000 ; Trébizonde, 400 ; Erzeroum, 60 ; Diarbekir, 1,269 ; Van, 5,000 ; Mossoul, 6,000 ; Bagdad, 53,000 ; Bassorah, 4500 ; Biga, 2062 ; Ismit, 2,500 ; l'ensemble est d'environ 120,000 juifs.

\* \* \*

**New-York.** — L'année dernière l'Amérique a reçu 27,065 émigrés juifs, dont 17,898 venus de Russie.

\* \* \*

— La *Revue d'exégèse mythologique* a essayé d'établir que la légende de la défaite de Vritra et de Namoutchi par Indra dans le Mahâbhârata a été copiée sur le récit biblique touchant la sortie d'Égypte et la victoire de Moïse sur Pharaon.

La même revue a entrepris de montrer que les Aryens sont d'origine israélite. Enfin elle a rapproché le septième chant de l'Iliade des récits des deux livres de Samuel sur Saül, David et Goliath.

## INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

## MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.  
 — Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.  
 — Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

RESTAURANT כשר

P. LANGER

8, Rue Cadet, 8,

PARIS

LA VÉRITABLE  
**EAU DE QUININE**  
 Ancienne réputation consacrée  
 par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant  
 LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la SÛLE  
 Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations



**ED. PINAUD**  
 PARIS

LA VÉRITABLE  
**PRECIOSA VIOLETTE**  
 PARFUM EXQUIS, DELICAT ET PERSISTANT  
 Essence supérieure. Savon. Eau de toilette extra fine  
 Extrait végétal pour les soins de la Chevelure  
 Poudre de Riz invisible et impalpable  
 JOLI COFFRET POUR CADEAU



**ED. PINAUD**  
 PARIS

## VERSAILLES

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches,  
 Vaucresson, etc.

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

דבר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

**L'ANÉMIE**

se guérit sûrement, promptement et radicalement sans régime spécial par la *Ducasblin*e (extrait concentré des plantes du Brésil), une des plus merveilleuses découvertes scientifiques de ce siècle.

Rappelons en quelques mots ses principaux symptômes : Pâleur et même décoloration des tissus, faiblesse générale, palpitations, perte ou dépravation de l'appétit, troubles de la digestion, névralgies, irrégularité des époques, hémorragies, enflure des jambes et de la figure, essoufflements, troubles intellectuels.

La *Ducasblin*e, médicament végétal absolument inoffensif, est cependant d'une efficacité telle qu'au bout de quelques jours on sent déjà une amélioration notable, et la guérison radicale est obtenue au bout de quelques semaines.

La maladie guérie ne revient plus, et les forces se maintiennent par l'usage de la *Ducasblin*e.

Des centaines d'attestations prouvent la supériorité et l'infaillibilité de cette méthode, appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical rationnel, 19, rue de Clichy, à Paris, qui guérit avec le même succès, par la série des *Ducasblin*es, la goutte, le rhumatisme, le diabète, l'albuminurie, les bronchites et tuberculoses, les dyspepsies, etc.

Consultations de 3 à 5 heures et par correspondance, 5 francs.  
— Visites à domicile. — Brochure avec traitement contre bon de poste de un franc.

D<sup>r</sup> ANDRÉ DE MARCILHAC.

Prix du flacon de *Ducasblin*e, n<sup>o</sup> 1, spécial pour l'anémie : 3 fr. 75.

J. BOUILLOT et C<sup>r</sup>, 19, rue de Clichy, Paris, et toutes les pharmacies.

« Dépôt spécial : Pharmacie Kartow, 12, rue de la Boule-Rouge à Paris. »

כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN

I, RUE D'HAUTEVILLE



SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS  
POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES  
N. & J. BLOCH  
USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY

DEPOT  
PARIS

MÉDAILLE D'OR PARIS 1889

MÉDAILLE D'OR PARIS 1889

**FÉCULE BLOCH**

La Fécule sortant des Usines BLOCH est fabriquée spécialement pour l'usage alimentaire; aussi a-t-elle acquis depuis 1811 une réputation bien méritée.

Plusieurs produits sont offerts au public sous des titres de plus en plus pompeux et avec la mention de Fécule purifiée, tandis que le plus souvent ce ne sont que des produits inférieurs, blanchis au chloro ou à l'acide, qui ne conviennent qu'à l'usage industriel; leur bas prix en est une preuve certaine. Ces produits sont très-nuisibles à la santé.

Pour mettre fin à une confusion qui pourrait leur devenir préjudiciable, MM. BLOCH préviennent le public que la Fécule sortant de leurs usines sera vendue dorénavant sous la dénomination de Fécule Bloch, et que chaque paquet sera revêtu de leur signature; il portera le nom de Bloch dans la marque de fabrique.

Nous prions le public de réclamer la véritable Fécule Bloch, car on imite nos étiquettes et notre emballage.

Jolis chapeaux modèles et de deuil.  
49, boulevard Haussmann, 49

Madame

SARAH MEYER

כשר HOTEL-RESTAURANT כשר  
Tenu par Madame LOUNA

11, RUE CADET, 11 (Près les Grands Boulevards)

(AU 1<sup>ER</sup> AU FOND DE LA COUR)

PRIX MODÉRÉS



BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS

# A. HERZOG

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

SUCCURSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54

MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Spécialité de Cadeaux pour Etrennes et Corbeilles de Mariage

**Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris**

**Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE**

Pension de vieillards. — Vie de famille simple et confortable. — Grand jardin. — Dirigée par Mme Velle, 22, rue Rigault, à Nanterre, à 18 minutes de Paris. — Prix modérés. — Chambres meublées ou non. — Références : M. le rabbin Weill.

**BOULOGNE-SUR-MER**

8, Rue de Boston, 8

כשר RESTAURANT & PENSION כשר

Mlle JACOB, propriétaire

Matières premières pour les arts, l'industrie et le commerce.

**JOSEPH WEIL & C<sup>ie</sup>**

46, Rue de Bondy, PARIS

Thés noirs surfins en caisses d'origine, à partir de un kilog. de 8 à 12 francs, port non compris.

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.

Grande Imprimerie Centrale — BRUUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במושבם  
(Exode, X, 23.)

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
DISCOURS DE M. LE GRAND RABBIN DE FRANCE.  
UN CONGRÈS DE RABBINS.  
LE GESTE DES PREUX DU BAZAR DE LA CHARITÉ.  
LES ISRAÉLITES ALGÉRIENS ET M. CAMBON.  
ARGENT CATHOLIQUE.  
SALONS DE 1897.  
LETTRÉ DE TURQUIE.  
CORRESPONDANCE.  
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
NOUVELLES DIVERSES.

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

**France, Algérie, Alsace-Lorraine :** Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

**Etranger :** Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

**Prix du numéro : 50 centimes**

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



ROUDOIR ORIENTAL

A LA PLACE S<sup>T</sup>-GEORGES

~~~~~  
Décoration Artistique
~~~~~

32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges

**BELUZE & BANBANASTY**

~ PARIS ~

Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.

# L'UNIVERS ISRAËLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Mai. |                                        | Iyar. |
|------|----------------------------------------|-------|
| 22   | Samedi (Fin du sabbath à 8 h. 45)..... | 20    |
| 23   | Dimanche.....                          | 21    |
| 24   | Lundi.....                             | 22    |
| 25   | Mardi.....                             | 23    |
| 26   | Mercredi.....                          | 24    |
| 27   | Jeudi.....                             | 25    |
| 28   | Vendredi.....                          | 26    |

---

### *Heures des Offices*

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

---

### *Bar Mitzwah*

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Salomon (Robert-Isaac), 28, rue des Ecuries-d'Artois.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Lazard (Marcel), 137, boulevard Sébastopol.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Roussak (Charles), 4, rue des Juifs.

---

### *Mariages de la Semaine*

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Dimanche, 23 mai, à 2 heures. — M. Friedberger (Nathan), négociant, 43, boulevard Malesherbes, et Mlle Bloch (Eugénie-Sarah), 15, rue Richer.

Mardi, 25 mai, à 2 h. 1/2. — M. Feinberg (Bernard), statuaire, 4, rue Aumont-Thiéville, et Mlle Lambert (Berthe), 59, rue Condorcet.

Mercredi, 26 mai, à 2 h. 1/2. — M. Fränkel (Carl), négociant, 6, rue Hippolyte-Lebas, et Mlle Vanderheyem (Marthe), 17, rue Maubeuge.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

- Dimanche, 23 mai, à 2 heures. — M. Weill (Louis), boucher, 4, rue Maubeuge, et Mlle Jacobson (Julie), 61, rue Saintonge.  
 — à 2 h. 1/2. — M. Hausser (Isaac), marchand, 12, passage Thiercée, et M<sup>me</sup> Vouve Chauveau Auguste, néo Lévy-Fanny, 60, rue Saint-Sabin.  
 Jeudi, 27 mai, à 2 heures. — M. Lewin (Simon-Michel), négociant à Cap Town au Cap, et Mlle Alexandre (Marguerite), 104, faubourg Poissonniere.  
 — à 2 heures. — M. Lewin (Jacques-Lazard), négociant, à Cap Town au Cap, et Mlle Alexandre (Alice), 104, Fbg Poissonniere.  
 — à 2 h. 1/2. — Herzog (Jacob), négociant, 2, rue Demours, et Mlle Fleur (Berthe), 64, boulevard Voltaire.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

- Dimanche, 23 mai, à 2 heures. — M. Schwab (Léon-Mofse), représentant de commerce, 14, rue des Juifs, et Mlle Lévi (Jeanne), 11, rue des Juifs.

*Décès*

- 12 mai. M. Bernheim (Léon), (9 ans, à Sceaux.  
 — M<sup>me</sup> Soffer, née Weill, 87 ans, rue des Ecouffes, 5.  
 — Lang (Jonas), 39 ans, à Villejuif.  
 14 — Speyer (Marius), 9 mois, Hôpital Saint-Antoine.  
 16 — M<sup>me</sup> Bouruet-Aubertot, née Lévy (Catherine), 85 ans, rue de l'Université, 188.  
 — M<sup>me</sup> Bloch (Jules), née Hermann (Brunette), 73 ans, Square de Maubeuge, 3.  
 — Mlle Moïse (Delphine), 29 ans, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 7.  
 17 — M<sup>me</sup> Vve Morhange, née Ulmo (Pauline), 69 ans, à Lyon.  
 18 — M<sup>me</sup> Vve Henry (Jean), néo Wolfsohn (Babotte), 75 ans, rue Saint-Lazare, 50.  
 — M<sup>me</sup> Alphen (Seligman), née Lanzenberg (Rosine), 86 ans, boulevard Magenta, 90.  
 — Mlle Jacobsohn (Charlotte), 56 ans, à Jory.  
 — Mayer (Sassot), 58 ans, à Manneville.  
 19 — Strauss (Rosalie), 2 ans, boulevard de Grenelle, 63.  
 — M<sup>me</sup> Vve Gich (Maurice), née Terket (Braná), 65 ans, boulevard du Temple, 12.  
 — Lévi (Bernard), 82 ans, rue Oberkampf, 5.  
 20 — M<sup>me</sup> Lévy, née Robles (Abigaïl), 76 ans, impasse Cœur-de-Vey, 4.

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

## DISCOURS

DE

## M. le Grand Rabbin de France

Voici le texte du discours prononcé par M. le grand rabbin Zadoc Kahn au service funèbre qui a été célébré le 10 mai au temple de la rue de la Victoire, pour les victimes du Bazar de la Charité :

הביתו וראו אם יש מכאוב כמכאבי אשר כולל לי

« Examinez et voyez s'il est une douleur  
« comparable à ma douleur à moi,  
« qui vient de m'être infligée. » (*Jéré-*  
*mie I, 12.*)

MES FRÈRES,

J'emprunte ces paroles à Jérémie, au peintre le plus déchirant des grandes douleurs humaines, au prophète dont la tendresse de cœur s'est répandue en accents dignes des calamités qu'il eut mission de prédire sans pouvoir les détourner, et qui sut, dans un mouvement de sublime éloquence, évoquer du fond de sa tombe la plaintive Rachel « pleurant sur ses enfants et refusant d'être consolée parce qu'ils ne sont plus (1). » Un Jérémie seul serait capable de rendre l'épouvante de ce jour néfaste qui marquera, comme une date inoubliable, dans les annales de la charité française, les horreurs de la nuit qui a suivi, l'obsession de ce rêve affreux qui ne cesse de nous poursuivre, et enfin cette émotion renouvelée qui étreint nos cœurs lorsque, traversant les rues, nous rencontrons un de ces cortèges funèbres qui se succèdent si souvent, hélas ! depuis quelques jours au milieu du silence religieux et de la consternation des passants.

Quant à nous, pauvres porte-paroles qui devons nous faire les interprètes de ce que chacun sent et pense, nous aurions beau enfler la voix, nous ne parviendrions pas à

(1) Jérémie, XXXI, 15.

atteindre la tristesse tragique du malheur qui s'est abattu, comme un coup de foudre, sur notre cité et sur nos familles.

Ceux même qui n'ont pas été atteints personnellement dans leurs affections ou dans leurs amitiés ont été remués jusqu'au plus profond de leur âme. Le deuil de Paris s'est étendu sur la France ; il s'est communiqué à tous les pays, à toutes les nations. Les témoignages de sympathie les plus touchants nous sont arrivés de toutes parts, et une fois de plus la France a pu constater qu'elle compte de par le monde bien des amis pour compatir à ses peines, et que les coups qui la meurtrissent provoquent un puissant écho au dehors. Quiconque sent battre dans sa poitrine un cœur humain pouvait-il faire autrement que de frémir à la pensée de tant de précieuses existences détruites en un clin d'œil ? Quelle imagination ne s'est pas représenté avec effroi cet atroce spectacle, ces petits enfants presque au début de la vie, ces jeunes filles, charmantes de grâce et de pureté, ces femmes, épouses, mères de famille, pour qui l'existence n'avait que des sourires et des fleurs, et qui occupaient noblement leur place dans leur demeure et dans la Société, toutes parties de chez elles, joyeuses et parées, pour accomplir une œuvre de charité, pour s'associer à une fête de bienfaisance dont elles ne devaient plus revenir, alors que les maris, les pères, les frères et les sœurs attendaient vainement le retour des êtres aimés au foyer devenu tout d'un coup solitaire et dévasté ? « Ah ! pleurez sur ceux qui sont partis et qui ne sont pas retournés ! »

Mes frères, nous-mêmes avons été cruellement éprouvés, notre Communauté parisienne a eu sa part dans le désastre commun, et nous ne pouvons nous rappeler sans larmes les pertes que nous avons subies. Pauvre Mme Théodore Porgès ! Pauvre Mme Louis Kann ! Elles étaient en possession de tous les avantages de la vie, elles étaient aimées et honorées, heureuses comme épouses, heureuses comme mères ; des enfants nombreux et chéris s'appuyaient sur leur cœur. Elles s'occupaient avec passion des œuvres de charité de notre Communauté, mais elles donnaient aussi leur concours dévoué aux œuvres d'intérêt général : elles

ne l'ont que trop prouvé, puisque la mort les a saisies dans l'exercice de leur ministère d'humanité, puisqu'elles ont partagé le sort lamentable de tant de martyrs de la bonté et de la charité. L'autre jour, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis et avec une émotion indescriptible, nous avons conduit ces nobles femmes à leur dernière demeure et rendu hommage à leur mémoire. Il nous est doux, en ce moment, de leur envoyer de ce sanctuaire de la prière un pieux souvenir, comme aussi d'adresser à leurs familles présentes ou absentes l'expression de notre profonde sympathie; mais en même temps nous nous permettons de saluer d'une parole de regret, de respect et de reconnaissance, les autres victimes du devoir qui ont succombé avec elles, et d'affirmer à toutes les familles en deuil que nous partageons leur douleur et confondons nos larmes avec leurs larmes.

Il est à peine besoin de dire, mes frères, que si, par une faveur spéciale de la Providence, notre Communauté avait été complètement épargnée, si nous n'avions pas à déplorer ces pertes qui nous ont été au cœur, cette cérémonie aurait eu lieu quand même. Elle se serait imposée à nous comme un devoir impérieux et comme un besoin irrésistible; car, quand la France est en deuil, nous sommes en deuil avec elle. Ses intérêts, ses gloires, ses espérances, ses joies et ses tristesses sont les nôtres. Nagnère nous avons fêté, dans cette même enceinte, le jour radieux où une visite auguste est venue mettre le sceau à une alliance qui est chère à notre pays. Aujourd'hui nous nous serrons autour de la France affligée, comme on se groupe autour d'une mère qui pleure, pour pleurer avec elle et l'assurer avec plus d'effusion encore de notre amour et de notre dévouement.

Mais pleurer, mes frères, se répandre en plaintes et en lamentations ne suffit pas. Nous sommes des êtres raisonnables et réfléchis, qui devons demander aux événements heureux ou malheureux les leçons morales qu'ils comportent. Si la catastrophe qui nous a consternés est grosse de larmes, elle est grosse aussi d'enseignements. Lorsque Dieu, dans sa sagesse insondable, permet qu'il se



produise un de ces grands malheurs qui déconcertent la raison et troublent la conscience, il veut assurément que nous en tirions quelque profit pour la bonne direction de notre vie. Oh! ce ne sont pas des leçons rares et profondes que je viens vous apporter à la sinistre lueur projetée par ce désastre sans nom, mais des leçons simples, banales, accessibles aux esprits les plus humbles. Seulement, ce sont celles-là qui paraissent le plus nécessaires pour nous enchaîner à la sainte loi du devoir, de la justice, de l'amour et du dévouement, qui est notre véritable raison d'être dans le monde et le secret de notre dignité morale.

Mes frères, s'il est utile que nous ne perdions pas de vue la fragilité de notre vie et le peu de fond que nous pouvons faire sur l'avenir, הוויצני ה' קצרי ומרה ימי מה הריא, quelle formidable leçon d'humilité et de contrition vient de nous être administrée! Sans doute, et nous le savons bien, la mort nous guette et nous menace de tout côté; à chaque instant nous voyons des compagnons de route tomber près de nous; chaque pas que nous faisons dans la rue nous avertit que nous sommes une proie désignée à la mort; les lieux sacrés où nous allons pieusement visiter la tombe de ceux que nous avons aimés étalent, au milieu du mouvement bruyant de la vie, les témoignages irrécusables de notre condition passagère. Cependant la fréquence même de ces spectacles funèbres en affaiblit l'impression, et nous vivons trop souvent comme si notre vie ne devait jamais avoir un terme. Mais survienne, par une de ces fatalités contre lesquelles les prévisions humaines ne peuvent rien, un cataclysme qui multiplie les ruines et les morts, oh! alors, nous sommes bien obligés de reconnaître, de proclamer que notre vie est peu de chose, que nous sommes à la discrétion d'une étincelle qui jaillit, d'une toiture qui s'écroule, et que notre heure suprême peut sonner alors que nous nous y attendons le moins. Qu'est-ce à dire, mes frères? Ne convient-il pas, en tout temps, que la pensée de la mort soit présente à notre esprit, non pour nous décourager et nous accabler, mais pour nous redresser et nous élever? Etes d'un jour, nous ne sommes pas faits pour cette terre, notre destinée s'achève ailleurs,

nous en avons pour gage l'instinct profond de notre nature et la promesse sacrée du Dieu vivant. Sachons donc mettre les biens véritables là où ils sont réellement, attachons-nous avec force aux choses durables, permanentes, éternelles, et non à celles qui n'ont qu'une durée éphémère; bannissons de notre cœur les désirs frivoles, les ambitions malsaines, les sentiments étroits et haineux, soyons passionnés pour le bien, pour la vérité, pour la justice, pour la charité, de façon à ce que notre vie, même si elle ne doit compter que peu de jours, soit bien remplie, et que nous soyons constamment prêts à répondre à l'appel de Dieu par cette simple et confiante parole que nos patriarches avaient sans cesse à la bouche : הִנְנִי « Me voici ! »

Mais si la vie est fragile, mes frères, elle est le bien le plus précieux que nous tenions de la munificence divine, elle est un dépôt sacré confié à notre garde. Notre premier devoir est de veiller à sa conservation. Comment oserions-nous briser volontairement ce qui est l'instrument de notre perfectionnement moral, éteindre la flamme que Dieu a allumée en nous ? Aussi jouer avec sa vie ou avec la vie de ses semblables, c'est se rendre coupable devant l'humanité, coupable devant Dieu. Assurément, il est des circonstances où se dévouer jusqu'au sacrifice de soi-même est non seulement un droit mais une sainte obligation. Lorsque l'homme de science s'immole sans hésiter aux intérêts suprêmes de la vérité; lorsque le voyageur intrépide va explorer, au péril de sa vie, des contrées inconnues et sauvages, afin d'agrandir le patrimoine de son pays; lorsque le missionnaire s'expose bravement à tous les dangers pour porter à des peuples encore dans l'enfance ce qu'il considère comme la vérité; lorsque surtout le soldat, humble héros du devoir, monte la garde à la frontière pour veiller à la sécurité de la patrie ou verse son sang sur des plages lointaines pour défendre l'honneur du drapeau, nous admirons à juste titre et nous nous inclinons avec respect. Mais exposer sa vie par bravade, par indolence ou par imprudence, c'est, suivant la forte expression du judaïsme, commettre un crime sur sa propre personne, הָרַי זֶה מִתְחַיֵּיב בַּנַּפְשׁוֹ. Nos livres sacrés

sont sévères pour ceux qui déjouent de la sorte les desseins de la Providence qui les a placés sur la terre en vue d'une œuvre à accomplir ; ils flétrissent énergiquement quiconque se jette inutilement dans le danger. Courir sans motif au devant d'une סכנה « d'un risque de mort » est pour eux un péché digne de réprobation. Mais, en revanche, ils prodiguent les éloges au dévouement héroïque qui s'expose au péril pour sauver une existence menacée : הַקָּיִים נִשָּׂא אֶת־הַמָּוֶת מִלְּפָנֵי מַלְאָכַיִם, « arracher à la mort une seule créature humaine, c'est sauver l'humanité entière », car tout homme porte en quelque sorte en lui les destinées de l'humanité et un reflet de la divinité. Mes frères, n'est-ce pas à cette louable et haute inspiration qu'a obéi le Gouvernement de notre pays, quand il a pris à tâche de rechercher, de découvrir, pour les récompenser dignement, ces braves et modestes serviteurs du devoir qui, à force de courage, d'intelligence et d'heureuse initiative, ont arraché aux flammes de chères et précieuses existences ?

Enfin, mes frères, car il n'est pas possible de tout dire, le triste événement qui nous a rassemblés ici parle avec une éloquence saisissante de l'égalité des hommes devant la mort, et c'est là une leçon à retenir. On parle sans cesse de la paternité de Dieu, de la fraternité des hommes, qui doit faire d'eux une seule famille. Mais hélas ! avec quelle facilité nous oublions, dans la pratique journalière, ces hautes vérités, dont les relations humaines se trouveraient si bien ! Il est d'ailleurs, et cela est triste à dire, trop de familles divisées contre elles-mêmes et où l'on chercherait vainement le triomphe de l'amour, de la confiance et de l'union. La mort, elle, au contraire, parle avec une autorité souveraine, et Dieu semble en avoir fait la loi de l'humanité pour lui apprendre que riches et pauvres, grands et petits, sont égaux devant la nature et devant son auteur, que dès lors ils sont dans l'obligation absolue de s'aimer, de se soutenir, au lieu de se haïr et de se faire souffrir. Pourquoi donc ces haines inexorables qui sont un attentat à l'humanité ? Pourquoi ces barrières artificielles dont Dieu ne veut pas, que la nature ne connaît pas ? La mort et les fléaux redoutables qui l'apportent dans

leurs flancs distinguent-ils entre ceux-ci et ceux-là ? Le peuple, la foule, avec ses instincts supérieurs, dans son cœur droit et franchement bon, le comprend à merveille. Il salue avec une émotion également respectueuse le cercueil de la grande dame et celui de l'humble religieuse qui ont succombé, l'une et l'autre, pour le service de la charité. Quelques voix discordantes, il est vrai, se sont fait entendre, hélas ! dans ces tristes journées ; mais nous ne voulons pas connaître ceux qui ont pu avoir à la bouche autre chose que des paroles de pitié, de sympathie et de respect. Nous savons que la conscience publique, l'âme populaire désavouent ces tristes passions, plus factices que sincères, qui ne désarment même pas devant la mort.

Mes frères, quand une famille est frappée d'un de ces coups qui causent, dans ses rangs, un vide douloureux, les survivants éprouvent le besoin de s'unir plus étroitement. Il y a comme une influence mystérieuse et douce qui les rapproche. Les mains se serrent d'une étreinte plus chaude, on se jette avec plus de confiance et d'élan dans les bras l'un de l'autre, oubliant les malentendus, les rancunes et les causes de mésintelligence que le passé a pu accumuler. La mort a une grande puissance d'apaisement, elle amollit les cœurs les plus durs et en fait jaillir des sources ignorées de bonté et de tendresse, comme le bâton magique de Moïse, frappant le roc aride, en tirait une eau limpide et vivifiante. La famille française aussi vient d'être cruellement frappée. N'est-il pas juste que tous les enfants de France, renonçant aux divisions inutiles et aux haines gratuites, se témoignent mutuellement une affection plus vive et plus profonde, et mettent en commun, avec une égale ardeur, leurs forces, leur activité et leur dévouement pour le plus grand bien du pays ?

Pleurer les morts ne suffit pas : on les honore mieux en s'inspirant de leur exemple pour accomplir le bien. Et quel devoir plus noble et plus élevé que celui de consoler la patrie en pleurs par un redoublement de courage, d'esprit de sacrifice et de concorde ? L'admirable élan de charité qui se produit depuis quelques jours, qui montre

tous les cœurs ouverts à la pitié, toutes les mains s'ouvrant pour donner, est la preuve que ce devoir est compris. Il ne s'agit que de persévérer dans cette voie, et le profit moral qui en résultera pour la France sera la récompense de ceux qui se sont sacrifiés et la consolation de ceux qui les pleurent. *Amen!*

Seigneur, qui t'appelles toi-même notre Père et qui, parfois aussi, nous apparais comme un juge rigoureux dont les décrets sont un mystère indéchiffrable pour notre faible raison, je t'invoque, d'un cœur ému, en faveur des victimes trop nombreuses qui ont trouvé la mort en voulant faire une œuvre de vie; je t'invoque aussi pour leurs familles, frappées dans leurs plus chères affections, et qui ont tant besoin de ton appui pour supporter l'épreuve que tu leur as envoyée. En même temps, je te rends grâce, ô mon Dieu, au nom de ceux qui, exposés au danger, ont été sauvés comme par miracle. Ils te remercient par ma voix et te rendent grâce avec une pieuse reconnaissance!

Vivants et morts se confient à ta paternelle protection. Bénis-les, les uns et les autres, dans ton amour infini. Bénis notre cité si éprouvée, notre pays en deuil, et répands sur nous tous tes célestes faveurs!

*Amen!* 'וּבְרַכְךָ ה' וּיְשַׁמְרְךָ וְכוּ'

---

## UN CONGRÈS DE RABBINS

---

M. le docteur Klein reconnaît avec moi qu'une conférence rabbinique pourrait avoir son utilité. Mais il n'admet pas qu'on puisse dans un congrès proposer des modifications aux lois religieuses et essaie de montrer que les exemples de réformes anciennes que j'ai cités n'ont pas de valeur. Il me semble que les arguments de M. Klein prouvent plutôt en faveur de ma thèse que de la sienne. Ainsi, pour le *prozbol*, M. Klein dit que c'est un moyen de ne pas enfreindre une loi mosaïque (celle qui ordonne

de prêter de l'argent aux nécessiteux). Cette loi de charité a paru à Hillel et à ses collègues plus importante que la loi de la Schemitta, et il a été décidé que les créances remises entre les mains des tribunaux ne seraient pas annulées par la Schemitta. C'est bien une modification à la loi du Pentateuque, car le Pentateuque ne fait pas de distinction entre les diverses créances. Or, quand j'ai demandé qu'on déclarât permis de travailler le second jour de fête, cette réforme, dans ma pensée, devait avoir surtout pour but de renforcer l'observation du premier jour. La loi qui ordonne de chômer les véritables jours de fête est beaucoup plus importante que l'usage de chômer les lendemains de fête. Cet usage a, il est vrai, reçu force de loi; cependant les deux jours de repos ne peuvent pas être mis sur le même pied, et, en fait, il est des cas où l'on peut faire le deuxième jour ce qui est interdit le premier. Il s'agirait donc de modifier un usage dans l'intérêt d'une loi biblique.

Les *Erouvin* seraient, d'après M. Klein, non des modifications à la loi du Sabbat, mais des amendements à cette loi, c'est-à-dire, si j'ai bien compris, que les *Erouvin* seraient aussi anciens que les repos du Sabbat lui-même. C'est une opinion que je me permets de ne pas partager. Je continue à croire que, la loi du Sabbat ayant paru trop rigoureuse, on l'a allégée au moyen d'un certain nombre de cérémonies. M. Klein cite lui-même des cas où la loi orale contredit le sens apparent de la loi écrite, et en conclut, avec raison, à la nécessité d'une loi orale. Il est certain que les Caraïtes, en rejetant le Talmud, se sont soumis à des interdictions beaucoup plus rigoureuses que celles des Rabbanites. Mais il est difficile de penser que la loi orale, dans toutes ses parties, remonte à la même antiquité que la loi écrite. Sans doute, Maïmonide a mis dans ses articles de foi que la loi religieuse tant orale qu'écrite est la même qui a été donnée à Moïse. Cela prouverait que le *credo* de Maïmonide laisse à désirer. Personne ne nie, en effet, qu'il y ait eu des décisions postérieures au temps de Moïse.

M. Klein explique la permission donnée par les casuis-

tes d'éteindre un incendie le samedi, en disant qu'on a toujours le droit de ménager la vie humaine. Mais le danger n'était-il pas le même au temps du Talmud qu'au moyen âge ? La vraie raison du changement d'opinion est donnée par ces mots du *Reina* : « Maintenant que nous vivons au milieu des étrangers. » Il serait en effet impossible de laisser les chrétiens prendre part au sauvetage des biens des israélites et de se croiser les bras.

Enfin M. Klein admet que s'il est défendu d'imposer une loi trop onéreuse au public, il est, par contre, impossible de changer une loi que les circonstances postérieures ont rendue difficile à observer. Là encore, je me permets d'avoir un avis différent, surtout quand il s'agit d'empêcher la transgression d'une loi plus importante.

En ce qui concerne le lévirat, M. Klein irait jusqu'à croire que, d'après le Deutéronome, les notables de la ville devaient dissuader le frère du défunt d'épouser sa belle-sœur. Il ressort, au contraire, du contexte que les anciens devaient l'engager au lévirat, et les mots *vea mad veamar*, etc., doivent signifier : « Mais si (le beau-frère) persiste à dire : je ne veux pas épouser ma belle-sœur. » D'après le Talmud, les anciens devaient conseiller au beau-frère le parti le plus convenable. Le Talmud a eu, sans doute, de bonnes raisons d'interpréter ainsi le passage, mais c'est une interprétation *halachique*, qui ne donne pas le sens naturel du passage, et qui, en tout cas, est postérieure au texte biblique.

Je laisse à MM. les rabbins de décider si oui ou non le lévirat est permis dans nos pays, comme le soutient M. Klein, ou interdit, comme le prétend M. Tobias. Il est certain que le lévirat se pratique couramment en Orient.

La réponse à la lettre de M. Klein s'applique également à celle de M. Tobias, qui semble confondre le mot réforme avec le mot suppression.

En résumé, je crois que ce serait perdre son temps que de batailler contre la possibilité de modifier les lois religieuses. Les changements proposés sont-ils bons ou mauvais ? Voilà la vraie question à étudier.

R. T.

## LE GESTE DES PREUX DU BAZAR DE LA CHARITÉ

Je ne suis pas prophète, je n'ai pas non plus l'habitude de consulter Mlle Couesdon, la confidente de l'ange Gabriel, et je vais vaticiner : j'affirme en toute certitude que ni cette année-ci, ni l'année prochaine, ni dans dix ans, ni dans cent, l'Académie française ne mettra au concours de poésie le sujet suivant : *Le Geste des preux du Bazar de la Charité*.

Ah ! ils ne sont pas fiers, les arrière-neveux des croisés et des chevaliers du Saint-Graal ! Ils étaient là une centaine, la raie dans le dos, la moustache en brosse, un gardénia à la boutonnière, à faire la roue auprès des dames, à grasseyer les plus fades fadaïses et à protester de leur dévouement. Le feu éclate, et tous ces braves assèment des coups de canne à droite et à gauche, piétinent sur celles aux pieds desquelles ils se seraient roulés une minute auparavant, arrachent des fenêtres les femmes et les jeunes filles et se font de tous ces corps autant de marchepieds. — Et pourtant ces lâches, ce n'étaient pas des juifs !

Il y avait les organisateurs de la fête, le fin du fin, le dessus du panier, la distinction même des traits, des manières et du langage, la crème de la gentilhommerie : l'étincelle jaillit et la crème s'évapore, ni vu ni connu, passez museade ! Ils n'ont pas eu seulement un poil de barbe roussi, ces fils de preux, et l'on cite l'un d'entre eux, et non des moindres, pour la violence avec laquelle il a sauvé son épiderme. Eh bien ! ces organisateurs, ce n'étaient pas des sales sémites, c'étaient de ces Aryens pur sang, chers à la *Libre Parole* !

Il y avait aussi un prêtre, qui aurait dû s'estimer heureux de pouvoir donner sa vie pour tant de vies chrétiennes ! Quelle plus belle mort pour un ministre de Dieu ! Il a trouvé plus prudent, ce prêtre, de jouer du poing ; il était sans doute du même avis que le R. P. Ollivier, il estimait qu'il fallait au ciel des victimes, et il frappait



ferme, de manière à remplir les volontés de son Dieu. On devrait demander la pourpre cardinalice pour un religieux qui marque tant de zèle et qui refoule dans son cœur ses instincts de charité pour se faire l'instrument de la colère divine. — Et il n'était pas juif, ce curé, je le jure !

Où sont les preux d'antan ?

L. L.

---

## Les Israélites algériens et M. Cambon

---

On nous écrit d'Alger :

La semaine dernière, au Théâtre municipal, gracieusement offert par le maire d'Alger, a eu lieu une réunion organisée par MM. Samary, député antijuif, et Viviani, le *great young man* du parti socialiste. Près de deux mille personnes avaient répondu à l'invitation des deux honorables champions du parti antijuif.

On s'attendait bien, à cette réunion, à les voir prendre à partie les membres actuels du Gouvernement et répéter les rengaines qui font les délices des antisémites algériens, mais certainement personne ne se serait imaginé que M. Samary, après avoir déblatéré contre le Sénat, conspué le Cabinet Méline, et houspillé l'Administration continentale, la diplomatie, la presse, etc., etc., entreprendrait le panégyrique du gouvernement général civil de l'Algérie et du gouverneur, M. Cambon.

A quel propos ? Oh ! à propos d'une question futile en apparence, celle des radiations des juifs des listes électorales algériennes.

Nous n'ignorons pas que ces demandes en radiation avaient été formulées par plusieurs votes de la Ligue antijuive, qu'elles avaient été soutenues devant les juges de paix par les Pryade, Martin, Saint-Léon et Di-Matià, président, vice-présidents et secrétaire de la Ligue antijuive.

Nous n'ignorons pas non plus que M. Berseville avait tenu à surveiller lui-même l'exécution des mesures édictées contre les juifs, et c'est pourquoi on pouvait constater sa présence aux

audiences, près du juge de paix ; qu'à ces audiences tous les juifs en général devaient faire la preuve de leur 'qualité de citoyen français, expliquer leur ascendance, décrire leur arbre généalogique, démontrer que leurs aïeux habitaient l'Algérie à une époque déterminée.

Nous n'ignorions pas enfin que le gouvernement algérien, pour reconnaître les services rendus à la Ligue antijuive par M. Di-Matià, avait attaché ce dernier en qualité de sbire au cabinet du gouverneur général.

Nous avons bien connaissance de la déconvenue de l'huissier du gouvernement général, se trompant de personne et remettant à M. X... les mille francs constituant la subvention destinée à M. Mazon, ancien président de la Ligue antijuive, ancien rédacteur en chef du *Radical algérien*, ancien directeur de l'*Etoile africaine*, deux journaux antijuifs.

Nous n'ignorions pas tout cela et bien d'autres particularités encore ; mais nonobstant toutes ces preuves, nonobstant la triste réalité des faits, nous voulions douter de la participation de M. Cambon au mouvement antisémite qui est le déshonneur de l'Algérie et la négation des principes de la Révolution française.

Nous vénérons et vénérons encore les grands mots de « liberté, égalité, fraternité » inscrits au frontispice des monuments et nous chassions toute pensée pouvant nous laisser croire que l'antisémitisme avait des attaches officielles et recevait son mot d'ordre des hautes sphères gouvernementales, de la source d'où émanent l'autorité et d'où devraient émaner aussi la justice et l'impartialité.

Il a fallu la maladresse de M. Samary pour nous dessiller les yeux ; il nous a fallu entendre ce député affirmer « qu'un grand pas a été fait dans l'œuvre d'assainissement (!!!) de l'Algérie par le gouvernement général » pour admettre que M. Cambon ait pu renier ses principes, son parti et tout son passé au point de s'approprier le programme de la ligue antijuive et de prêter l'appui de son influence à une œuvre dirigée contre les partisans les plus fidèles et les plus dévoués des institutions républicaines.

Nous retenons cet aveu et nous reviendrons bientôt sur cette question des radiations juives dont ne devraient s'honorer

ni ceux qui l'ont suscitée, ni ceux dont elle a servi les intérêts ou les ambitions, ni ceux enfin, et ils sont nombreux, trop nombreux même, qui, pouvant enrayer le mal ou le circonscire, se sont compla dans leur inertie et ont aidé, par leur silence, à l'accomplissement d'une véritable iniquité.

---

## ARGENT CATHOLIQUE

---

On lit dans le *Signal* :

Et s'ils n'avaient rien donné, ou qu'ils n'eussent donné que des sommes dérisoires ? J'aurais voulu voir le train que l'on eût mené dans cette presse particulière, — j'ai nommé la *Libre Parole* et l'*Autorité*, — où l'on houspille aujourd'hui les israélites qui ont largement souscrit. Ces mêmes journaux leur auraient, avec quelle acrimonie ! avec quelle grêle d'injures ! reproché de tenir trop serrés les cordons de leur bourse. Cassagnac et Drumont auraient tiré leurs étrivières des grands jours, et gare là-dessous ! Car, aux yeux de ces deux gaillards dont vous savez la rectitude de conduite, et qu'ils ne s'exposèrent jamais au reproche d'inconséquence, — oui, quoi qu'ils fassent, les juifs font toujours mal. S'ils se montrent, c'est de l'impudence. S'effacent-ils, ils ont honte et peur. Que diantre ! il en est des bourses, j'imagine, comme des portes : il faut qu'elles soient ouvertes ou fermées. — D'ailleurs, les israélites généreux ont de quoi se consoler ; ils ne sont pas plus mal traités, en somme, que la donatrice des neuf cent et quelques mille francs. La *Libre Parole*, qui la nomme en toutes lettres, lui dit nettement que ce n'est pas un acte de générosité qu'elle vient d'accomplir, mais bien une restitution. Elle ne lui mâche pas les termes : « Votre mari fut un véritable détrousseur, — puisque la *Libre Parole* le qualifie de cette façon, il n'y a pas de raison, n'est-ce pas, pour qu'il ne mérite pas une épithète plus dure encore, — votre mari fut un voleur, et comme son argent vous brûle les doigts vous l'offrez en expiation aux œuvres de charité. Seulement, c'est cent millions qui ont été extorqués par celui dont vous portez le nom, il ne faut pas vous imaginer que nous nous contenterons de votre obole. » Tel est, à peu près, le langage que la *Libre Parole* tient à la donatrice... anonyme ; est vrai qu'aussitôt après elle se réjouit que cet argent soit de l'argent catholique. De l'argent qui appartient à une religion !... — SAN-GIL.

---

# SALONS DE 1897

## Le Salon du Palais de l'Industrie

« Il n'y a pas de science du Beau; il ne peut y avoir qu'une critique du Beau. »  
KANT.

Parmi les mille et quelques centaines de toiles qui forment le Salon de la Société des Artistes français, il existe une extraordinaire floraison de tableaux dont les sujets sont empruntés à la Bible ou à l'Évangile. On aurait pu supposer que les progrès incessants des sciences et la vie moderne dans son infinie variété tenteraient presque exclusivement des pinceaux illustres : nous aurions assisté à une évolution rappelant par plusieurs côtés l'écllosion de cette littérature dénommée de manière si pédante littérature documentaire. MM. Jean Béraud et Rafaëlli restent les maîtres incontestés du genre, mais les tableaux les plus récents dénotent de préférence un essor vers le rêve ou même vers les pieuses légendes des temps passés. Des talents de genres divers, des disciples de maîtres rivaux s'appliquent à nous retracer, chacun avec son tempérament personnel, les principales scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

L'impossibilité de passer en revue tant de peintures d'une originalité variable et d'un effort sincère nous forcera, sauf une ou deux exceptions imposées par la notoriété de l'artiste, à nous restreindre aux tableaux empreints d'un caractère religieux et à citer quelques toiles qui viennent encore affirmer le goût et les aptitudes exceptionnelles pour les Beaux-Arts qu'on rencontre chez certains de nos coreligionnaires.

\*\*\*

D'une promenade à travers le Palais de l'Industrie se dégage une impression indécise : beaucoup de bonnes toiles, mais combien d'œuvres au sens exact du mot?... L'idée de la Beauté étant chose éminemment subjective, il serait hasardeux de se livrer à des appréciations trop hâtives envers des artistes qui ont pu croire réaliser des morceaux de valeur.

Voici, par exemple, les *Lilas* de Mme Deschiens-Astruc (515, salle I). C'est une étude de fleurs directement inspirée des procédés de Mme Madeleine Lemaire. Le contraste entre les deux sortes de lilas, blancs et lie-de-vin, manque de précision. Cependant, l'ensemble, encore qu'un peu empâté, offre une harmonie légère.

Dans la même salle I, M. P. Abram expose un portrait de *Vieux marin* (4) au visage hâlé et plein de résolution, travail appliqué et convenable.

En revanche, la *Voiture* (404), de Mlle Cahen, est un tableau de genre, d'un agrément exquis. Nous sommes dans un intérieur pauvre. En attendant qu'on l'habille, une fillette, pieds et jambes nus, s'est assise sur une chaise-pliante d'enfant et, comme elle l'a vu faire, sans doute, par son frère, a attaché au dossier d'une chaise deux bouts de ficelle en guise de guides. Le visage est animé ; les yeux — de beaux yeux bleus — brillent d'une joie espiègle. Dessin et coloris d'une justesse remarquable.

M. Rieder, sous le titre de *le Tombeau* (1434, salle IV), nous retrace un délicieux et frais paysage antique. Des jeunes filles d'un maintien chaste, et adorables d'expression, s'apprennent à orner de roses un mausolée. L'auteur est évidemment hanté par des souvenirs de M. Puvis de Chavannes. M. Rieder aurait pu choisir un plus mauvais modèle. Son œuvre apparaît comme un morceau délicat, d'une fine et agréable coloration.

Toujours salle VI, nous rencontrons une étonnante peinture religieuse de M. Stiévenart, *Elie* (1591), inspirée par ce passage de l'Écriture : « Le prophète Elie se retira dans le désert, dans le lit desséché du torrent de Kerrith. » C'est un paysage ocreux : de tous côtés, de hautes montagnes d'une désolation aride, sur lesquelles le soleil projette une réverbération aveuglante ; solitude immense, d'une tristesse infinie. A droite, un coin de ciel s'entrevoit seul, ponctué de points noirs qui sont des vols de hideux corbeaux. Une tache brune (qu'elle parait minuscule entre ces gigantesques amas de pierres !) rompt la monotonie de cette coloration excessive : le prophète Elie, au torse desséché, lève désespérément ses bras au ciel.

La salle VI nous offre une autre œuvre qui raconte encore un des épisodes de l'histoire juive. C'est un sujet qui, bien

souvent, mit à l'épreuve des pinceaux célèbres. M. Therion a su nous donner une nouvelle *Judith* (1629) sans rien emprunter à ses devanciers. Il faut le louer de ce mérite et s'arrêter un moment devant sa toile. Judith, sortant de la tente d'Holopherne, s'avance à droite, tenant d'une main le glaive qui vient de lui servir ; de l'autre main, elle soutient le chef sanglant de sa victime. La longue chevelure rousse dénouée sur les épaules, les yeux bleus empreints d'une cruauté froide, la gorge au dessin ferme et précis, l'allure hiératique du personnage, tandis que se dissimule derrière une esclave noire portant son bagage et jetant de toutes parts des regards peureux, le ciel éclairé des premiers feux de l'aurore se profilant au sommet de sombres murailles, tout semble disposé en vue d'une de ces émotions d'art que trop peu d'œuvres, à notre gré, parviendront à provoquer en nous.

A noter, dans cette salle VI, une *Eve* (1494) de M. Sabatté, d'une blancheur de chairs qui évoque les femmes de l'Ecole flamande.

Nous voici à la salle X, où se trouve une toile de valeur signée Rodriguez Etchart. C'est un portrait de *Salomé* (1430) traité avec une rare vigueur d'exécution. L'artiste est parvenu à rendre le caractère complexe de son héroïne, chose difficile, sans rien sacrifier à la convention. Superbe et hautaine, Salomé appuie contre sa hanche de droite le plateau qui supporte le chef nimbé de saint Jean-le-Baptiste. Sa nudité à peine voilée d'une gaze légère se montre triomphante en sa fermeté. L'expression du visage est orgueilleuse, les narines sensuelles et les lèvres d'un dessin très pur. Les chairs ont une délicatesse remarquable. Derrière Salomé, se voit à terre le corps du martyr. Telle quelle, c'est une œuvre qui figurerait avec honneur à côté de la fameuse *Salomé* de M. Gustave Moreau.

Devant le mur de Salomon, à Jérusalem (1394, salle XII), par M. L. Ralli. Un juif d'Orient vêtu d'un long manteau rouge et la tête enserrée dans l'invariable bonnet de fourrure à la tête appuyée à droite contre la muraille. Ses mains étreignent un vieux livre de prières. Il a appendu son bâton entre deux pierres. Quelques inscriptions hébraïques à demi effacées se lisent à sa gauche. Entre les assez nombreuses toiles qui pei-

gnent les mœurs du peuple juif, c'est l'une des meilleures, tant par la couleur que par le talent déployé par M. Ralli.

Encore une étude de juif d'Orient (1238, salle XII) fumant une longue pipe, par M. Edouard Moÿse ! M. Moÿse excelle d'ailleurs à conter d'un pinceau amusant les divers incidents qui émaillent la vie de ses coreligionnaires. Ainsi, une autre toile exposée salle XXXVII (le *Sermoa*, 1237) nous introduit dans une synagogue des environs de Tunis ou d'Oran. Un jeune rabbin debout près de l'autel et tourné vers l'assemblée commente les paroles de la Loi. Les fidèles revêtus du taletth se sont groupés proche de lui. Les vieillards l'écoutent avec l'attention la plus soutenue, et quelques enfants le regardent avec des yeux étonnés où se distingue un peu d'effroi pour le docteur de la Loi. Chez tous se manifeste cette foi profonde commune aux israélites d'Orient. L'œuvre dénote une réelle science de composition et l'ensemble est agréable. Pourquoi M. Moÿse ne recherche-t-il pas davantage l'originalité dans l'exécution ?...

Tel ne semble pas le cas de M. A. Hirsch. *Surprises* (843, salle XIV), c'est une fuite éperdue de femmes devant l'apparition de deux faunes dont les têtes grimaçantes se profilent de dessous la feuillée. D'une coloration intense, ce tableau évoque par l'éclat du ciel et la floraison luisante, aussi bien que par la beauté brune des femmes, les scènes siciliennes de Théocrite. Les procédés de M. Rochegrosse ont dû influencer sur le talent de M. A. Hirsch : cela est visible, et on n'a pas à le regretter.

Citons le *Mur sacré à Jérusalem* (864, salle XXVI) de M. Hunter, d'une grande sobriété de dessin, mais d'une coloration trop pâle. M. Hunter possède l'art de disposer ses personnages en vue de l'effet ; le recueillement de ses juifs orientaux devant la muraille est remarquable, mais l'ensemble manque de vie.

M. Destrem a traité le *Sinai* (524, salle XXIX) au moment où Dieu donna à Moïse les tables de la Loi. Il en a fait un tableau qui laisse une forte et salutaire impression. Partant des monticules de sables, à droite, au sommet du mont Sinai, apparaissent deux longs jets de flammes accompagnés d'une lueur brillante, indices de la présence de l'Eternel. Les israélites, campés au pied du mont, se sont précipités hors des

tentes pour la prière. L'œuvre est d'un curieux caractère, d'une originalité incontestable par le sentiment qu'elle produit.

Quelle différence avec le *David* (1634, salle XXX) de M. Thivier ! Ici, l'École dite académique, la vieille École académique triomphe ! C'est correct et froid : le *David* qui ploie le genou et lève les yeux au ciel pour remercier le Seigneur de sa victoire est une figure banale. Le corps du géant Goliath nous offre une anatomie conçue selon les méthodes enseignées dans certains ateliers de l'École des Beaux-Arts. Tout dénote le bon élève qui s'est consciencieusement appliqué.

Si nous disposions d'un plus grand espace, nous pourrions nous étendre sur quelques toiles qui méritent mieux qu'une brève mention. Tels sont les *Deux joueurs* (1183, salle XXVIII) de M. H. Michel-Lévy, l'agréable tableau brossé dans la manière des scènes de genre de Meissonier ; la *Femme aux pacots* (1063, salle XIV), de M. Loeb, remarquable de couleur ; la *Perruche* (909, salle XX) de M. Kahn ; le *Christ exorcisant un possédé* (952, salle VII) de M. S. Léopold Laudeau, qui décele un effort vers la personnalité digne d'être signalé, et, enfin, un portrait de M. Midy, d'un dessin solide, qui présage un futur talent.

### L'Art au Champ-de-Mars

« A thing of Beauty is a joy for ever. »

Il importe de noter, dès le début, l'excessive abondance de portraits, et de signaler l'influence croissante de M. Gustave Moreau sur une notable partie des membres de la Société nationale des Beaux-Arts : Puvis de Chavannes, Whistler et Moreau pour la peinture, Rodin pour la sculpture, voilà les dieux de l'endroit !...

Ceci constaté, force est de reconnaître que MM. Bréal, Dollfus, Lœvy, Mathan, Ulmann et Wolff se montrent dans leurs œuvres disciples respectueux de ces maîtres. D'ailleurs, une préoccupation d'originalité règne au Champ-de-Mars. Les exposants n'apportent pas dans leurs toiles ce souci d'imitation si visible au Palais de l'Industrie. En particulier, M. Eugène Bruman a fait du *Retour de l'Enfant prodigue* (205, salle V) une scène en dehors de toute convention. Une lumière intense éclaire l'ensemble du tableau, avivant le profil du père. L'Enfant



prodigue représenté le front prosterné dans la poussière sollicitant son pardon fait contraste, grâce à sa peau d'ours sauvage en guise de vêtement, avec l'irradiation éclatante des autres parties.

Si M. Bruman est un coloriste de la lumière, M. Ulmann recherche les tons sombres et s'applique à l'étude des degrés d'obscurité. Sous le titre de *Paysage*, il nous donne un effet de nuit sur la mer avec barque au repos. M. Ulmann nous semble tenir en grande estime l'esthétique d'Eugène Carrière et son talent puissant.

Au reste, l'exposition du Champ-de-Mars équivaut à un merveilleux musée où se trouveraient rassemblées toutes les variétés de la gamme des couleurs. On y apprend à mettre dans une harmonie de deux ou trois couleurs la beauté d'une œuvre. C'est l'école de Whistler, dont la célèbre *Vieille femme en noir*, autrement dite *Noir sur gris*, aujourd'hui au Luxembourg, demeure le chef-d'œuvre du genre.

En adepte indiscipliné, M. Eugène Lœvy a fait d'un *Portrait* (828, salle V) une étude d'homme costumé pour la chasse en hiver s'enlevant sur le fond vert d'un talus qui est saisissante de vérité et ferme de contours.

Pour finir cette revue, trop écourtée à notre grand regret, notons les très curieux tableaux de M. Eug. Brandon (171, 172, 173, 175, salle III), consacrés à la vie religieuse des juifs. Soit qu'il nous donne l'intérieur d'une Synagogue du rite portugais, à Amsterdam, pendant l'office ; soit qu'il groupe en des attitudes diverses les fidèles, tandis que se fait la lecture de la loi ; soit encore qu'il montre un rabbin à sa stalle et plongé dans ses prières, il se manifeste coloriste impeccable, encore qu'empreint d'une certaine froideur, et d'une composition savante.

Sans réserves, le Salon du Champ-de-Mars surpasse en originalité celui des Champs-Élysées. L'émotion d'art y est plus fréquente, et, si le respect des règles n'est point entièrement banni du Palais de l'Industrie, la Société Nationale des Beaux-Arts expose quelques toiles dont la vraie place eût été « de l'autre côté de l'eau », comme messieurs les artistes disent élégamment depuis la fameuse scission.

EDOUARD ANDRÉ.

# Lettre de Turquie

## *Notice sur la Communauté israélite de Serrès*

### I

Serrès est une ville dépendant gouvernementalement du Vilayet de Salonique, habitée depuis de longues années par une colonie juive *sépharédite* de 300 familles, évaluée à 1,100 âmes sur une population générale de 30,000 habitants.

Jadis très florissante, à cause de ses relations commerciales avec la Bulgarie et surtout avec la capitale de l'Autriche, cette localité a beaucoup perdu aujourd'hui de son importance, et son mouvement commercial s'est trop ralenti. Les israélites de Serrès, qui furent une quarantaine d'années auparavant les maîtres du marché, végètent maintenant, à peu d'exceptions près, dans une noire misère.

Trop enclins au plaisir, ils ne songèrent guère au temps de la prospérité à réserver une partie de leurs biens pour l'avenir de leurs enfants ; aussi les affaires sont actuellement entre les mains des Grecs.

Les israélites de Serrès s'occupaient naguère de négoce et surtout des opérations de change. Ils avaient acquis dans ce dernier genre d'affaires une telle dextérité que le gouvernement confiait volontiers la gestion des finances des autorités locales à des financiers juifs. Les Aboulafia, les Faraggi, les Eskaloni, dont les descendants existent encore, ont été les plus connus et les plus appréciés de ces fonctionnaires. Nombreux sont les traits de générosité et de charité qu'on raconte à leur sujet.

Actuellement, la population juive de Serrès se compose uniquement de changeurs de monnaie, de colporteurs, de quelques rares négociants, de courtiers en céréales, de domestiques et surtout de désœuvrés. — C'est à peine si l'on trouve un tailleur, trois ou quatre cordonniers, deux ferblantiers, etc. De médecins, de pharmaciens, de menuisiers, de relieurs, des artisans, point.

Comme vous le voyez, le nombre des artisans israélites de cette ville est presque nul. Les Grecs, qui sont maîtres de l'industrie locale, n'engagent pas des apprentis israélites, de peur que ces derniers n'aillent demain leur faire concurrence. — Par suite de cet état de choses, la misère de nos coreligionnaires était arrivée, il y a une dizaine d'années, à tel point qu'ils préférèrent abandonner leur foyer et émigrèrent tantôt à Salonique, tantôt à Drama et à Cavalla. Ceux qui sont partis pour Salonique devinrent des avocats, des employés de Banque, etc.; quant à ceux qui se dirigèrent sur Drama et Cavalla, ils vivent aujourd'hui, à de rares exceptions près, dans l'aisance, comme négociants, employés, aubergistes, ouvriers manipulateurs de tabac, etc.

Dans une prochaine communication, je compte entretenir vos lecteurs de l'œuvre scolaire et des institutions israélites de Serrès.

MERCADO J.-COVO,  
Professeur à Serrès.

---

## CORRESPONDANCE

---

Paris, 14 mai 1897.

Monsieur le Rédacteur en Chef de l'*Univers israélite*,

Je renouvelle ma question précédente. Le Pentateuque a-t-il été donné à Moïse par Dieu ? — Devons-nous y obéir ? — Sans doute, dira mon éminent ami, le D<sup>r</sup> Klein, mais nous devons observer la loi orale, d'abord ; et la loi écrite (si rien n'est contesté par la loi orale) ensuite ! (C'est du moins ce qui ressort de sa lettre insérée dans le dernier N<sup>o</sup> de l'*Univers*.) — Je demanderai au D<sup>r</sup> Klein comment il se fait que nous, nos rabbins, nos docteurs, le grand Sanhédrin, en un mot des humains, se trouvent si souvent en contradiction avec la parole divine ? — S'il y a une contestation entre les rabbins et Moïse, ce sont les rabbins qui l'emportent ! (Exemples : la prescription concernant les autels, le lévirat, etc. etc.) Cependant, il est dit dans le Pentateuque : Vous ne retrancherez rien et vous n'ajouterez rien !

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de ma considération très distinguée.

LÉON BLUM.

# DONS

EN FAVEUR DES CEUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 13 au 20 mai

|                                                                             |     |                                                     |    |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----|-----------------------------------------------------|----|
| MM. Bernheim (Armand et<br>Emile), Lévy (Edmond)<br>et Dreyfus (Isidore) .. | 400 | MM. Aron (Henri), 47, av. de<br>la République ..... | 10 |
| Ephrussi (Jules, Ignace,<br>et Charles).....                                | 400 | Lehmann (Alexandre), à<br>Vincennes.....            | 10 |
| Einhorn.....                                                                | 200 | Lévy (Charles), 4, rue de<br>l'Echiquier .....      | 10 |
| Teutsch (Henri).....                                                        | 200 | Bernheim (Robert) .....                             | 10 |
| Le Capitaine Levylier<br>(Roger) .....                                      | 160 | Bloch (N.), 7, rue de Lan-<br>cry .....             | 10 |
| Nathan (Simon).....                                                         | 100 | Cunge (Salomon).....                                | 10 |
| Dalsace (Gobert).....                                                       | 50  | Dejough (Gaston).....                               | 10 |
| Emerique (Raoul).....                                                       | 50  | M <sup>lle</sup> Ettinghausen (Blanche).....        | 10 |
| Franck (Bernard).....                                                       | 50  | MM. Picard, 4, rue Auber....                        | 10 |
| Feist (Théodore).....                                                       | 50  | Pollack .....                                       | 10 |
| Lévy (Hermanos).....                                                        | 50  | Schwab (Moïse).....                                 | 10 |
| Oulmann, à Genève .....                                                     | 50  | Schwartz, 63, rue de Pro-<br>vence .....            | 10 |
| Lévy (Daniel) et son fils<br>Fernand, 29, blv. de Se-<br>bastopol .....     | 40  | Steck (Gustave).....                                | 10 |
| Alcan-Lévy .....                                                            | 20  | M <sup>mes</sup> Weinbach (Max).....                | 10 |
| M <sup>me</sup> Bloch, 5, rue Charlot....                                   | 20  | Ambrun (Jules).....                                 | 5  |
| MM. Caïn, 12, blv. de Séba-<br>topol .....                                  | 20  | MM. Bernheim (C.), 11, rue<br>Réaumur.....          | 5  |
| Lehmann (Samuel), à<br>Senlis .....                                         | 20  | Caen, 13, rue Pierre-Levée                          | 5  |
| Lévy (Ferdinand), 58, rue<br>Laffitte.....                                  | 20  | Kauffmann (Jules).....                              | 5  |
| Lévy (Raoul).....                                                           | 20  | Lévy (I.), 131, fbg St-An-<br>toine .....           | 5  |
| M <sup>me</sup> Mauss (Gabriele).....                                       | 20  | Mantoux, 44, fbg du Tem-<br>ple .....               | 5  |
| MM. Strasburger (Louis).....                                                | 20  | Moïse (Sylvain), 131, fbg<br>St-Antoine.....        | 5  |
| Meyer (Gaston), 66, Chau-<br>sée d'Antin.....                               | 20  | Morhange (Emile).....                               | 5  |
| Lévy (I.) et son fils Jus-<br>tin, 131, fbg St-Antoine                      | 15  | Penhas, 65, rue Rambou-<br>teau.....                | 5  |
|                                                                             |     | Vanderheyem, 12, blv. du<br>Temple.....             | 5  |

## Nouvelles diverses

Paris.— Le concours ouvert récemment par l'Assistance publique pour la place de médecin des hôpitaux de Paris s'est terminé par la nomination de trois médecins, dont le premier est M. le docteur Gaston Lion.

\* \* \*

— M. S. Seelmann, ancien élève du séminaire israélite, vient de passer avec succès les examens de la licence ès lettres.

— L'assemblée générale de la Société *la Terre promise* aura lieu dimanche 23 courant à 2 heures précises, à la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement.

\* \* \*

— *Rectification.* — Il a été dit, dans notre dernier numéro, que M. Michel Heine, propriétaire du terrain sur lequel s'élevait le Bazar de la Charité, avait cessé d'être juif. C'est là une erreur qui provient d'une confusion de noms et que nous nous empressons de rectifier. M. Heine appartient toujours à la confession israélite.

\* \* \*

**Bordeaux.** — M. Oscar Dacosta, ancien élève du lycée de Bordeaux, ingénieur des arts et manufactures, actuellement directeur de la Compagnie du Gaz à Athènes, vient d'être nommé chevalier de l'ordre du Sauveur de Grèce.

\* \* \*

**Lille.** — Samedi, pendant la prière du matin, M. le grand rabbin a fait célébrer un office particulier à la mémoire des malheureuses victimes de la catastrophe de Paris, sans distinction de culte.

\* \* \*

**Mostaganem.** — Les journaux publient les dépêches suivantes :

« Une rixe a éclaté à Mostaganem la nuit dernière entre des cyclistes, réunis à l'occasion d'une course donnée dans cette localité, et un groupe d'israélites.

» Six cyclistes ont été blessés, entre autres un conseiller municipal d'Oran, qui a reçu un coup de couteau au bas-ventre.

» Une manifestation a parcouru les rues de Mostaganem en criant : « Mort aux juifs ! » Les troupes sont intervenues pour rétablir l'ordre, et six arrestations ont été opérées. »

Mostaganem, 18 mai.

Voici de nouveaux détails sur l'attentat commis hier sur des cyclistes, que le *Petit Parisien* a signalé dans son dernier numéro :

« Une dizaine de cyclistes oranais, parmi lesquels M. Irr, conseiller municipal d'Oran, connu pour ses opinions antisémitiques, étaient venus à Mostaganem assister aux courses.

» Après un banquet les touristes voulurent faire une promenade dans les bas quartiers de la ville, mais ils s'aperçurent qu'ils étaient suivis par de nombreux israélites armés.

» Tout à coup les cyclistes furent attaqués par une nuée d'assailants.

» M. Irr, plus particulièrement visé, tomba frappé d'un coup de couteau au bas-ventre.

» Ses camarades furent plus ou moins contusionnés. Les israélites disparurent ensuite. La police a procédé néanmoins à l'arrestation de huit d'entre eux. Une grande surexcitation règne en ville. La force armée a dû occuper le quartier juif.

» Ce matin, les manifestations antisémitiques ont repris, et bien que la ville soit gardée militairement la synagogue a été détruite. Il ne reste que les quatre murs.

» Une quinzaine de magasins israélites ont été saccagés, mais les personnes ont été respectées.

» Le Consistoire a fait apposer des affiches désapprouvant la conduite des agresseurs; les placards ont été immédiatement lacérés.

» La municipalité invite en outre la population au calme.

» Les blessés sont hors de danger et l'état de M. Irr est également satisfaisant. »

Nous reproduisons ces informations sous toutes réserves, en nous proposant de les compléter ou de les rectifier avec les renseignements de nos correspondants.

\* \* \*

**Londres.** — Le grand rabbin de Londres, Dr Adler, a fait remettre à la Reine un programme du service d'actions de grâces qui sera célébré dans toutes les synagogues d'Angleterre, le 20 juin, en l'honneur du Jubilé. La Reine a fait transmettre ses remerciements pour les sentiments de loyauté et de dévouement que le grand rabbin a exprimés tant en son nom qu'en celui des communautés israélites.

\* \* \*

**Vienne.** — Le grand rabbin de Vienne Dr Gudemann, récemment créé chevalier de l'ordre de François-Joseph, comme nous l'avons annoncé, vient d'être reçu par l'Empereur en audience particulière. Après avoir demandé la permission de se couvrir, le grand rabbin récita la bénédiction usuelle en hébreu et en allemand, puis il ajouta : « Je remercie respectueusement Votre Majesté de cette gracieuse distinction qui a prouvé à mes coreligionnaires que, dans ces temps troublés, Votre haute bienveillance à leur égard n'est pas altérée. » — « Je suis très heureux, répondit l'Empereur, que vous attachiez une telle signification à cette distinction, mais en tout cas vous l'avez personnellement méritée. »

\* \* \*

**Rumburg (Autriche).** — Les israélites de cette localité avaient demandé au conseil municipal de leur permettre de pratiquer la shechitah aux abattoirs de la commune. Le conseil refusa et interdit la shechitah. On interjeta appel et la cour rejeta les conclusions du conseil municipal.

\* \* \*

**Russie.** — Les regrettables excès commis contre les israélites de Minsk ont été renouvelés par la populace de Kanta Ruzow, dans le gouvernement de Cherson. Tout le quartier juif a été détruit; pas une maison n'est restée debout; les pillards ont mis en pièces tout ce qu'ils n'ont pu emporter. Plusieurs israélites ont subi de si cruels traitements qu'on désespère de les sauver.

En vain le pope se présenta-t-il le crucifix en main, suppliant les forcenés de mettre fin à cette lâche agression ; ils ne voulurent pas écouter ses paroles, et ils étaient même sur le point d'attaquer la Synagogue lorsqu'ils s'arrêtèrent soudain. Tous les habitants israélites sont ainsi réduits au plus extrême dénuement. Le gouverneur de Cherson, informé par dépêche, envoya un détachement de troupes qui rétablit l'ordre, mais, par malheur, trop tard pour nos malheureux coreligionnaires.

\* \* \*

Kantasoukow (Russie). — Des bandes de paysans se sont ruées sur le quartier juif et ont détruit toutes les maisons sauf la synagogue. Trois juifs ont été tués et beaucoup d'autres ont reçu de graves blessures.

\* \* \*

New-York. — Un avocat israélite, M. Frank Moss, vient d'être nommé préfet de police de la grande cité.

\* \* \*

Larissa. — Lors de son entrée à Larissa, Edhem-Pacha a reçu le rabbin et lui a donné l'assurance que les israélites ne seraient molestés par les troupes turques ni dans leurs personnes ni dans leurs biens et qu'ils n'avaient qu'à vaquer tranquillement à leurs affaires.

RESTAURANT תבד

P. LANGER

8, Rue Cadet, 8,

PARIS

LA VERITABLE

**EAU DE QUININE**

Ancienne réputation consacrée  
par un SUCCES UNIVERSEL toujours croissant  
LE MEILLEUR TONIQUE pour les cas de débilité

Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations

**ED. PINAUD**

PARIS



LA VERITABLE

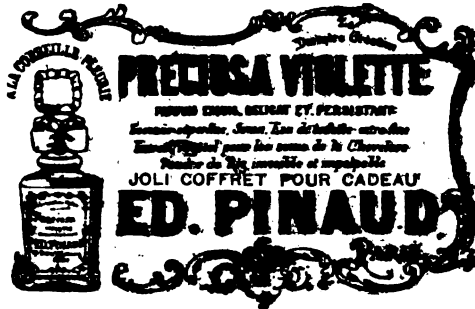
**PRECIOSA VIOLETTE**

Superbe Odeur

Superbe Odeur et Persistante  
L'essence précieuse, sans la décolorer, extraite  
directement pour les soins de la Chevelure  
Parfumer de 1<sup>re</sup> qualité et irréprochable

JOLI COFFRET POUR CADEAU

**ED. PINAUD**



TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

**BOULOGNE - SUR - MER**

8, Rue de Boston, 8

כשר RESTAURANT &amp; PENSION כשר

M<sup>lle</sup> JACOB, propriétaire**VERSAILLES**

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches, Vaucresson, etc.

**LIBRAIRIE DURLACHER**

83 bis, rue Lafayette, 83 bis

**ANNUAIRE ISRAËLITE**

Pour l'an 5658 (1897-1898)

AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS



INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.  
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.  
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

---

BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS

**A. HERZOG**

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

SUCCURSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54

MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Spécialité de Cadeaux pour Etrennes et Corbeilles de Mariage

**Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris**

Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE

---

**PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE ALSACIENNE-LORRAINE**

**MAISON RENÉ HAUSER**

61, Rue de l'Arcade, 61 (en face la Gare St-Lazare)

Spécialité de Kougelopfs. — Cuisine sur commande. — Se charge  
des repas des Berith-Milah, Bar-Mitzwah, Mariages, etc. —  
Pâtisserie de Pâque, Matzoth.

**Livraison à domicile**

**TÉLÉPHONE**

---

*L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.*

---

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

---

---

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל דעה אור במושבתם  
(Exode, X, 23.)

---

### SOMMAIRE

CALÉNDRIER DE LA SEMAINE.  
LES TROUBLES D'ALGÉRIE.  
LES HAZZANIM.  
LES TROUBLES DE LA PROVINCE D'ORAN.  
LA BAGARRE DE MOSTAGANEM.  
LA MORALE DANS LE THÉÂTRE DE MOLIÈRE ET LA MORALE JUIVE.  
LETTRE DE CONSTANTINOPLÉ.  
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
NOUVELLES DIVERSES.

---

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

---

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

---

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



**ROUDOIR ORIENTAL**

**A LA PLACE ST-GEORGES**

*Décoration Artistique*

**32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges**

**BELUZE & BANBANASTY**

**PARIS**

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.*

# L'UNIVERS ISRAËLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Mai. |                                        | Iyar.  |
|------|----------------------------------------|--------|
| 29   | Samedi (Fin du sabbath à 8 h. 55)..... | 27     |
| 30   | Dimanche.....                          | 28     |
| 31   | Lundi.....                             | 29     |
| Jun. |                                        | Siwan. |
| 1    | Mardi (Rosch-Hodesch).....             | 1      |
| 2    | Mercredi.....                          | 2      |
| 3    | Judi.....                              | 3      |
| 4    | Vendredi.....                          | 4      |

---

### *Heures des Offices*

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

**Matin (samedi) :** Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

---

### *Bar Mitzvah*

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Bloch (Jean), rue de Monceau.

Lévy (Maurice-Abraham), 60, rue de Provence.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Billet (Salomon), 20, rue Michel-le-Comte.

Lévy (Georges), 9, rue Jules-César.

---

### *Mariages de la Semaine*

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

**Dimanche, 30 mai, à 1 h. 1/2.** — M. Schuler (Isidore-Isaac), employé de commerce, 34, boulevard du Temple, et Mlle Loeb (Sara), couturière, 46, rue Lamartine.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

**Mardi, 1<sup>er</sup> juin,** M. Lévi (Henri), employé de commerce à Rouen, et Mlle Szcupak (Hélène), 22, rue de la Roquette.

## Décès

- 19 mai Dennery (Constant), 10 mois, rue de Strasbourg, 8.  
— Brunshwig (Léopold), 68 ans, rue du Sentier, 29.  
20 — Stein (Léon), 39 ans, passage Ménilmontant, 6.  
21 — Mme Ternau, née Ternau (Berthe), 83 ans, à Neuilly.  
— Brandon (Jacob), 65 ans, rue Hégésippe-Moreau, 15.  
— Mme Solinski (Hirsch), née Schichoupski (Sara), 62 ans, rue Pavée, 19.  
23 — Bloch (Cerf, dit Henri), 63 ans, boulevard Denain, 7.  
— Dany (Joseph), 72 ans, rue de Marseille, 7.  
24 — Neyman (Jenny-Suzanne), 1 mois, rue Taylor, 14.  
25 — Masse (Alexandre), 9 mois, rue des Bains, 11.  
— Yzer (Abraham), 44 ans, rue Etienne-Dolet, 5.  
26 — Philippe (Alexandre), 55 ans.
- 

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

---

En vente chez Durlacher, 83 bis, rue Lafayette, les ouvrages suivants de M. le grand rabbin Wogue :

*Pentateuque et Haptharoth*, texte, traduction et notes, 5 vol. in-8° avec gravures ; prix : 25 fr.

*Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours* ; prix : 12 fr.

*Principes généraux de la théologie juive*, suivis d'un appendice biographique ; prix : 4 fr.

*La Prédication israélite en France* ; prix : 1 fr. 50.

---

## JOSEPH LÉVY

Ancien élève de l'Ecole de Travail de l'*Alliance israélite*

---

RÉPARATIONS DE MEUBLES EN TOUS GENRES

**14, Rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 14**

Les Ateliers de l'Imprimerie ayant été fermés le jeudi 27 mai, jour de l'Ascension, la publication du présent numéro a dû être retardée de 24 heures.

---

## Les Troubles d'Algérie

---

Il y a quelques mois, nous élevant contre l'attitude effacée et pusillanime observée en face de l'antisémitisme par le judaïsme français, nous écrivions ici-même les lignes suivantes :

Pour que la campagne antisémitique ait épuisé toutes ses conséquences, il ne manque plus qu'une chose, ce sont des incidents d'ordre public. On n'a pas encore, à cette heure, inquiété les juifs dans leur sécurité personnelle ; on ne s'est pas encore porté sur eux à des voies de fait, on n'a pas encore attenté à leurs propriétés. Mais, pour peu que les excitations continuent, on y viendra. On a allumé de telles haines que le plus futile prétexte peut déterminer des catastrophes. Sont-ce ces catastrophes qu'on veut attendre pour agir ?

Eh bien ! les catastrophes que nous redoutions et que nous n'avions aucun mérite à prévoir commencent à se produire. Nous aimons à espérer qu'elles auront pour résultat de secouer la torpeur de nos coreligionnaires.

Nos lecteurs trouveront plus loin le récit des douloureux événements qui viennent de se dérouler en Algérie, dans la province d'Oran. Pendant toute une semaine, à Mostaganem d'abord, à Oran ensuite et dans plusieurs autres villes de la province, à Perrégaux, à Sidi-Bel-Abbès, à Aïn-Tedels, à Aïn-Temouchent, à Cassaigne, à Lapasset, les juifs ont été en butte à des manifestations injurieuses et à des agressions brutales. L'ordre a été profondément troublé. Les demeures et les magasins des israélites ont été envahis et livrés au pillage. Plusieurs synagogues

ont été mises à sac. Le sang a coulé. De nombreuses arrestations ont eu lieu. Il a fallu mettre en mouvement la troupe qui, en face de la violence déchainée, est restée souvent impuissante. Plusieurs bandes d'Arabes dans le Dahra se sont mises en branle et se sont livrées à des déprédations.

Et ces troubles graves qui ont presque dégénéré en insurrection, quelle en a été la cause ou l'occasion ? C'est une vulgaire bagarre née dans un lieu mal famé. Au cours d'une rixe survenue le 16 mai au soir dans une rue suspecte de Mostaganem, entre des israélites de cette ville et des cyclistes oranais en goguette, un M. Irr, conseiller municipal d'Oran et vice-président de la Ligue antijuive, a reçu un coup de couteau qui lui a occasionné une blessure, dépourvue heureusement de toute gravité. C'est cet incident, analogue à ceux que la police constate chaque jour dans les quartiers louches de toutes les villes, qui a failli mettre toute une province algérienne à feu et à sang.

Nous ne savons pas encore comment s'est produite la rixe de Mostaganem et quel est le fait initial qui l'a déterminée. On a prétendu que c'étaient les juifs qui l'avaient fait naître en organisant un véritable guet-apens. Nous nous refusons à le croire jusqu'à plus ample informé. Il nous semble, en effet, peu vraisemblable que des juifs, dont le tempérament est généralement pacifique, trop pacifique même au dire de certains, aient pu, sans y avoir été provoqués par les injures ou les menaces habituelles aux anti-sémites, se livrer à une agression préméditée. Nous ne pouvons oublier du reste que ce M. Irr, qu'on nous dépeint comme un *passant inoffensif*, est un antisémite violent, et que c'est lui qui, au Conseil municipal d'Oran, a proposé la révocation en bloc de tous les employés juifs, en appuyant cette motion d'un rapport écrit où ces employés étaient individuellement l'objet des imputations les plus outrageantes. Nous ne tarderons d'ailleurs pas à savoir d'où est venue la provocation et de quel côté ont été les premiers torts. Six juifs ont été arrêtés ; l'instruction judiciaire et les débats à l'audience feront sans doute la lumière sur l'origine de la

bagarre. Mais au fond le résultat de l'enquête importe peu. A supposer même qu'il soit établi que les juifs détenus ont été les agresseurs, l'acte coupable de quelques individus ne saurait expliquer les atrocités dont un département tout entier a été le théâtre. Il est évident, au contraire, que des troubles aussi graves n'ont pu être amenés par une querelle banale et que les causes en sont anciennes et profondes. Ils n'ont pu étonner ceux qui suivent de près les événements d'Algérie. Ils sont plus dramatiques peut-être que les désordres qui se sont produits naguère à l'Université d'Alger, mais ils ne sont assurément pas plus significatifs. Il faut les attribuer à un état général des esprits qui a été créé par une presse ignoble et qui, il faut bien se résoudre à le dire, a été, sous l'empire de misérables préoccupations électorales, favorisé, encouragé et entretenu par une administration imprévoyante et coupable.

On sait que la presse antisémite de la France continentale ne se distingue pas par l'aménité et la bonne foi. Mais ses pires excès ne sauraient donner la moindre idée du langage forcené et ordurier de la presse qui en Algérie s'appelle antijuive : car, en présence de l'Arabe qui est un sémite, le mot antisémite ne saurait être de mise. Les feuilles antijuives sont nombreuses en Algérie; il s'en publie dans tous les centres de quelque importance. Ces organes ne se contentent pas de prodiguer aux israélites des injures dont nous ne pourrions reproduire la moins grossière sans manquer de respect à nos lecteurs; mais ils ne reculent pas devant la menace directe, et, sous les yeux d'une administration complaisante et de parquets indifférents, ils ne cessent de provoquer au pillage et au meurtre. Tout récemment encore, pour citer un seul exemple, une de ces feuilles proposait le plus sérieusement du monde de précipiter les juifs dans le ravin à l'aide d'appareils égyptotes et de détruire leurs quartiers afin de se débarrasser d'un foyer d'infection. Or, ces excitations criminelles qui se répètent tous les jours sur tous les points de l'Algérie sont assurées d'une impunité complète. Faut-il s'étonner dès lors qu'elles finissent par produire leurs



effets meurtriers, qu'elles se traduisent sur la voie publique par le cri de « mort aux juifs » et aboutissent à la mise à sac des synagogues et au pillage des demeures particulières ?

Mais ce n'est pas dans la presse seulement que ces violences se font jour. Les antijuifs d'Algérie, dans les villes où ils ont pu s'emparer du pouvoir municipal, n'hésitent pas, en dépit des lois les plus formelles et au mépris des principes même de notre droit public, à commettre les abus de pouvoir les plus criants. Le Conseil municipal d'Oran, élu le 14 mars dernier, a voté en séance publique :

1° La révocation des agents de police israélites.

2° Le refus d'avis favorable aux demandes de bourses d'enseignement, quand le pétitionnaire est israélite.

3° Le renouvellement du traité qui lie la ville à l'Etat en ce qui concerne le collège de jeunes filles, à condition que les professeurs juives seront progressivement éliminées.

4° L'exclusion absolue des israélites de tous les services municipaux, de toutes les fêtes et réceptions municipales, etc.

Le 6 mai dernier, le même Conseil municipal eut précisément à statuer sur des demandes de bourses nationales au lycée d'Oran. Il les accueillit toutes, puis, ayant à apprécier la demande formée par un israélite, M. Jacob Dayan, facteur des postes, il vota la motion suivante :

Est rejetée à l'unanimité moins la voix de M. Sartin, qui déclare qu'il y a des exceptions possibles, une demande semblable formée pour son fils par M. Jacob Dayan, facteur des postes, qui compte cinq ans de services militaires comme engagé volontaire dans l'infanterie de marine, d'où il est sorti avec le grade de sergent et dix-sept ans de service dans l'administration.

Et ces résolutions, contraires à toute justice, même à toute légalité, ont été en partie du moins exécutées. Les agents de police israélites ont été révoqués. Cette révocation n'a pu se faire, aux termes de la loi, qu'avec l'approbation du préfet et la sanction du gouverneur général. On est en droit de se demander si, pour l'administration algérienne, les lois qui ont établi la liberté de conscience et proclamé l'admissibilité de tous les citoyens français aux emplois publics sont tombées en désuétude. Mais ce qu'il importe surtout de faire ressortir, c'est que ces

violations flagrantes de la Constitution, ces audacieux défis à tout sentiment de justice et d'égalité éclairent d'une lumière singulièrement vive les déplorables désordres qui ont agité la province d'Oran. Elles nous expliquent pourquoi l'autorité, n'ayant pas voulu les prévenir, a été contrainte de les réprimer comment, après avoir semé le vent, elle a récolté la tempête.

Les événements d'Algérie auront du moins l'avantage d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur ce qui se passe dans notre colonie. Déjà le groupe parlementaire des républicains de gouvernement, saisi par une motion de M. Joseph Reinach, a chargé son président d'entretenir le Président du Conseil et le Ministre de l'Intérieur de la situation révélée par les troubles. Espérons que cette démarche autorisée amènera le gouvernement à comprendre son devoir et à le remplir. Et lorsqu'il aura examiné d'un peu près les actes de ses représentants en Algérie, il ne pourra s'empêcher de reconnaître que pour ramener de l'autre côté de la Méditerranée l'ordre dans la rue et le calme dans les esprits le meilleur moyen sera de rétablir dans les hautes sphères de l'administration algérienne le respect de la justice et le souci de l'impartialité.

B.-M.

---

Nous publions ci-après l'éloquente circulaire que M. le grand rabbin Zadoc Kahn a adressée aux journaux parisiens, et dans laquelle il réclame des secours pour les israélites algériens qui par suite des événements d'Oran ont perdu leurs moyens d'existence. Nous espérons que nos coreligionnaires ne resteront pas insensibles à cet appel et qu'après avoir donné de l'argent et même beaucoup d'argent pour le noviciat de Saint-Dominique, l'œuvre de Sainte-Rosalie, les écoles catholiques et les œuvres placées sous le patronage du Sacré-Cœur, ils auront aussi quelque commisération pour les victimes de l'intolérance et du fanatisme et sauront trouver une obole en faveur des malheureux juifs algériens que les troubles récents ont plongés dans la misère.

---

M. le grand rabbin de France a adressé aux journaux la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec stupeur les nouvelles venues de la province d'Oran dans ces derniers jours. Parce que, dans un quartier suspect de Mostaganem, une rixe, déplorable assurément, mais qui ressemble à toutes les rixes, a éclaté entre quelques excursionnistes surexcités et des jeunes gens israélites, on s'est jeté sur des populations inoffensives, on a saccagé des magasins, démoli des synagogues et lacéré des livres sacrés que révère la chrétienté aussi bien que le judaïsme, tout cela sans souci de l'honneur de la France ni même de ses intérêts, car sait-on où peut mener l'exemple du désordre et du pillage dans un milieu aussi inflammable que l'Algérie !

Et il s'est trouvé des journaux *français et chrétiens* pour applaudir à ces excès et en conseiller d'autres, en oubliant, hélas ! que les attentats contre les personnes ne sont pas moins odieux et criminels en Algérie qu'en Arménie !

En attendant, les conséquences des troubles se font déjà sentir dans les Communautés juives du département d'Oran ; les indigents israélites qui y végètent en si grand nombre souffrent encore plus que d'habitude. On m'écrit dans un télégramme de ce matin, qui est comme un cri de détresse, que « les douloureux et terribles événements qui se passent enlèvent momentanément aux ouvriers empêchés de travailler leur pain quotidien ». Je considère comme un devoir de faire appel, par la voie de la presse, à la générosité de mes coreligionnaires. Qu'ils se hâtent de venir en aide à ces misères ! J'accepterai aussi avec reconnaissance l'obole de tout homme de cœur qui voudra, en témoignant sa sympathie à d'innocentes victimes, protester contre des actes de sauvagerie que répudient l'humanité et le patriotisme.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

ZADOC KAHN,  
Grand rabbin de France.

## LES HAZZANIM

---

Dans un article paru récemment, un rabbin, pour donner au culte public plus de dignité, propose de supprimer les hazzanim et de les remplacer par des rabbins. Les hazzanim, dit-il, étaient à l'origine des bedeaux, et ils ont usurpé le titre de *Scheliach tsibbour*, délégué de la Communauté. On a déjà fait remarquer à ce sujet que les *hazzanim* n'ont pas commis d'usurpation. En effet, le nom de *Scheliach tsibbour* est aussi ancien que celui de *hazzan*. Les fonctions d'officiant et de bedeau ayant été réunies, l'officiant a pris le nom de hazzan, et plus tard, quand les deux fonctions ont été de nouveau séparées, le bedeau a été appelé *schammasch* (serviteur). Les fonctions du *hazzan* actuel sont donc celles de l'ancien *Scheliach tsibbour*, et celles du *schammasch* actuel étaient remplies autrefois par le *hazzan*. Les noms seuls ont changé.

Quoi qu'il en soit de ce problème historique, M. le rabbin se plaint que beaucoup de hazzanim manquent d'instruction religieuse et profane, ce qui est malheureusement trop vrai. J'ai exprimé les mêmes doléances dans ce journal (numéro du 1<sup>er</sup> mai 1896). Seulement j'en avais tiré la conclusion qu'il faut relever le niveau intellectuel et moral des hazzanim en les faisant passer par une école qui les préparerait à leurs fonctions.

M. le rabbin trouve une solution plus radicale qui consiste à supprimer les ministres officiants. Désormais les rabbins auraient seuls le droit de dire les prières; les hazzanim garderaient la *schechita*, mais redeviendraient dans la synagogue de simples bedeaux. Ainsi ils justifieraient leurs noms de *hazzanim*.

On pourrait soupçonner M. le rabbin de vouloir faire cumuler par les rabbins le traitement et le casuel qu'ils reçoivent avec les émoluments et le casuel des hazzanim. Il y a, en effet, des Communautés où le rabbin est en même temps officiant; mais ce sont des Communautés qui ne sont pas assez riches pour avoir deux fonctionnaires distincts. Là le rabbin a beau

cumuler, sa situation pécuniaire n'a rien qui puisse exciter l'envie. Par contre, il y a des Communautés importantes ou la réunion du traitement du hazzan avec celui du rabbin donnerait d'assez jolis revenus. Je veux croire que M. le rabbin n'a pas envisagé ce côté de la question, et qu'il a pensé uniquement à la dignité du culte et à la nécessité de donner à toutes les Communautés des représentants qui leur fassent honneur. Mais M. le rabbin n'a pas songé à toutes les difficultés que rencontrerait le remplacement de tous le hazzanim par les rabbins. Le séminaire ne serait pas assez grand pour le nombre de rabbins qu'il faudrait recruter. Ou bien on serait forcé de réduire les années d'études des élèves et de leur accorder des diplômes acquis hâtivement, afin de pouvoir fournir un personnel suffisant de rabbins. Alors on aurait des rabbins ignorants. Singulier moyen de rehausser la réputation de notre clergé !

Ensuite, si tous nos pasteurs doivent officier, que fera-t-on des hommes de talent qui n'auraient pas une voix musicale ? Il y a tel rabbin, occupant une place éminente dans le judaïsme, qui aurait été certainement refusé comme hazzan dans la moindre Communauté. Il n'aurait pu mettre au service de la religion ses qualités de cœur et d'esprit !

On me dira que les prêtres chrétiens disent la messe. Mais les rabbins ne sont pas des curés, et nous reviendrons peut-être un jour sur cette confusion constante entre les attributions du clergé chrétien et celles de nos chefs religieux. Et, d'ailleurs, les curés sont généralement secondés par des chantres.

Enfin, pour revenir au problème pécuniaire, M. le rabbin n'ignore pas que beaucoup de Communautés n'ont pas le moyen de se payer le luxe d'un rabbin. Qu'il veuille bien indiquer où l'on trouvera les ressources nécessaires, et toute Communauté s'empressera de prendre un chef spirituel !

En somme, la proposition que nous combattons aurait pour résultat non pas de substituer les rabbins aux ministres-officiants, mais de confondre les uns et les autres. On aurait des rabbins de nom et des hazzanim de fait. Ce qu'il faut, c'est que le Consistoire central exige des futurs hazzanim qu'ils subissent des examens leur donnant droit au titre de sous-rabbin. Voilà une réforme simple, pratique et peu coûteuse,

que tout le monde approuverait. Il y a de grandes chances pour que nous ne la voyions pas se réaliser.

R. T.

*P. S.* — Cette réponse à « un Rabbin » était déjà écrite, quand j'ai lu celle de M. Mendès, ministre officiant du temple portugais, qui a paru dans les *Archives israélites*. M. Mendès insiste chaleureusement, et avec raison, sur l'utilité et la nécessité des fonctions de hazzan. M. Mendès admet, comme moi, qu'on pourrait être plus sévère pour le choix des ministres officiants.

Dans ma réplique à M. Klein, le nom abrégé du célèbre rabbin Moïse Isserless, *Rema*, a été changé en *Reina*, et on a imprimé M. Tobias pour Tobie Haas. Les lecteurs auront d'eux-mêmes rectifié ces coquilles.

---

## LES TROUBLES DE LA PROVINCE D'ORAN

---

Nous reproduisons ci-après les principales dépêches publiées par les journaux quotidiens sur les troubles de la province d'Oran, en les complétant par nos renseignements particuliers :

Oran, 18 mai.

Des troubles assez graves se sont produits, hier soir, à Mostaganem. Des magasins appartenant à des israélites ont été mis au pillage; malgré les efforts de la patrouille de gendarmerie, la foule a entièrement saccagé l'intérieur de la synagogue.

Le Consistoire a fait placarder une affiche désapprouvant hautement le guet-apens contre les cyclistes et désavouant les auteurs de cet acte criminel.

On a arrêté six de ces derniers. Ce sont les nommés Isaac Serfati, Nessim Cohen, Simon Serfati, Maklouf ben Hamou, Joseph Kouby et Benhaïm. Un agent de police israélite nommé Mouchy a également été arrêté pour avoir favorisé l'attentat.

L'état de MM. Irr et Bonnet, qui ont été le plus sérieusement blessés, est aussi satisfaisant que possible.

A Mostaganem plusieurs arrestations ont été opérées parmi les manifestants. Des perquisitions ont été faites pour découvrir les objets pillés dans les magasins juifs; elles ont amené la découverte, notamment, de quatre boîtes de poudre chez un indigène.

Nombre d'israélites, ne se sentent plus en sécurité dans la ville, sont partis.

Le maire a fait afficher une proclamation invitant les habitants au calme.

Oran, 19 mai.

A Mostaganem, les magasins ont été pillés, les habitations violées, et les émeutiers se sont portés à deux reprises sur la synagogue qu'ils ont commencé par saccager et qu'ils ont détruite complètement le lendemain.

Oran, 21 mai.

L'agitation antisémitique signalée à la suite de la bagarre entre des cyclistes et des israélites de Mostaganem s'est étendue à Inkermann, où la synagogue a été saccagée pendant la nuit du 19 au 20 ; à Aïn-Tedelès, où, à la suite de plusieurs rixes, les vitres de quelques maisons juives ont été brisées ; à Noisy-les-Bains, où des voitures montées par des juifs ont été lapidées.

La journée d'hier avait été calme. MM. Irr et Bonnet arrivèrent par le train de 6 h. 50 : sur le quai de la gare, un factionnaire est devant la porte de sortie. Un piquet de gendarmerie à cheval et une brigade d'agents assurent l'ordre. Le public est du reste très peu nombreux. La gendarmerie à pied surveille le quai.

Les blessés de Mostaganem, au devant desquels M. Garoby, secrétaire général de la préfecture, et M. Gobert, maire d'Oran, se sont portés jusqu'à Valmy, descendent de wagon. M. Peffau, adjoint, quelques rares personnes et les représentants de la presse sont seuls admis sur le quai.

MM. Irr et Bonnet montent dans une voiture et quittent la gare au milieu d'une foule un peu plus nombreuse ; ils sont acclamés.

Le maire et le secrétaire général montent également en voiture et le cortège file rapidement ; il atteint aux demeures respectives des blessés sans aucun incident ; cependant les incidents ne paraissent pas terminés.

Dès neuf heures des groupes animés circulent sur le boulevard Séguin. A 9 h. 30 des bandes plus menaçantes se forment et les cris « A mort les juifs » retentissent, puis la foule massée sur le boulevard Malakoff brise un kiosque et fait irruption sur le boulevard Séguin et met à sac tous les kiosques tenus par des juifs.

Environ un millier de personnes se portent devant un magasin de faïences appartenant à l'israélite Benhaïm, brisent la porte et détruisent les marchandises.

Les manifestants se dirigent ensuite vers le Bazar Coriat où ils font de grands dégâts et vont ensuite à la Concorde, Société de gymnastique juive, où ils brisent les agrès. Une grande maison du boulevard Séguin est assaillie, mais sans dommages ; d'autres magasins sont également plus ou moins atteints.

Le service d'ordre était assuré depuis six heures par une compagnie de zouaves.

A neuf heures des détachements de zouaves, la baïonnette au canon, et des gendarmes à cheval, arrivent place de l'Hôtel-de-Ville, où se trouvent le maire, le préfet, M. Peffau, adjoint au maire, et plusieurs conseillers municipaux.

Le maire, escorté par un piquet de zouaves, prononce une allocution invitant les citoyens au calme ; la foule répond par le cri : « Mort aux juifs ! »

Le colonel du régiment de zouaves et un commandant sont à la tête d'un cordon de zouaves qui garde la rue d'Austerlitz et le boulevard National, quartier habité par les juifs.

A onze heures et demie, les troubles devenant menaçants, une compagnie de zouaves arrive et est accueillie par les cris : « Vive les zouaves ! »

A minuit et demi les manifestations continuaient et on signalait de nouvelles attaques contre les magasins juifs.

Les troupes occupent toujours les principales artères de la ville.

Après les mesures rigoureuses prises la nuit dernière par les autorités militaires, qui avaient fait barrer les extrémités du boulevard Séguin et les amorces des rues adjacentes, les manifestants se sont portés sur d'autres quartiers.

Dans la rue d'Arzew, ils ont pillé 16 magasins juifs. La bijouterie Darmon a été particulièrement éprouvée. Ce matin on pouvait voir les montres et les pendules dispersées sur le trottoir.

La villa Benichon allait être prise d'assaut, lorsque la police intervint.

Rue Mostaganem, plusieurs épiceries ont été dévalisées ; rue des Casernes, la devanture d'un magasin de meubles a été complètement défoncée ; les tables de marbre, les lits, les glaces ont été brisés. Du local où était installée la Société la Concorde, il ne reste que les murs.

Les perturbateurs avaient commencé par mettre le feu au local, mais, effrayés par la proximité du cirque et d'un dépôt de voitures, ils se sont empressés de l'éteindre.

Quatre baraques de fripiers ont été défoncées et les hardes jetées dans les rues. Sur le boulevard Sébastopol, le magasin d'un boucher a été également pillé.

On signale encore ce matin de nouveaux troubles. Des colporteurs juifs ont été chassés du plateau Saint-Michel par la population.

Dans la rue d'Orléans, une nouvelle bagarre s'est produite ; tous les magasins juifs sont fermés.

L'effervescence continue. Des mesures d'ordre sont prises, le maire continue à exhorter la population au calme.



Oran, 22 mai.

Les dégâts commis avant-hier, pendant la nuit, dans les magasins, sont considérables. Sur les démarches des négociants dévalisés, le président du tribunal a nommé des experts chargés d'évaluer les dommages en vue des recours de droit contre la ville.

Pour prévenir les manifestations, dont on craignait le renouvellement cette nuit, des zouaves et des chasseurs d'Afrique ont été consignés à l'Hôtel de ville et dans les principaux monuments; des postes établis tout autour du quartier israélite; des patrouilles, baïonnette au canon, gardaient l'entrée des synagogues, et le quartier arabe était cerné. Pendant toute la journée la ville a présenté une animation extraordinaire. La plupart des ouvriers ont chômé pour aller visiter les dégâts de la ville.

Le consul d'Espagne a fait afficher un avis, visé par le préfet, informant les Espagnols que tout trouble occasionné par l'un d'eux entraînerait l'expulsion du coupable.

Hier soir, à la nuit tombante, des patrouilles ont commencé à parcourir les rues de la ville et à disperser les rassemblements. Mais, vers neuf heures, malgré la pluie qui tombait, des cris: « A bas les juifs! » poussés près d'un des cafés principaux du boulevard Seguin ont été le signal de nouvelles bagarres. Les cavaliers ont dû charger la foule jusque sur les trottoirs. Malheureusement, il y a peu de chasseurs d'Afrique. Les escadrons de la garnison d'Oran sont occupés à la frontière marocaine, et il a fallu en faire venir d'Alger; malgré les gendarmes et les autorités, la foule envahit la rue d'Arzew et les rues avoisinantes, Elle achève de détruire un magasin israélite déjà envahi la veille. Les zouaves, bien que placés coude à coude, sont impuissants à maintenir les manifestants.

Vers dix heures, des coups de revolver ont été tirés, rue Pélissier, d'une maison habitée par le nommé Mardocheé Chaloum, ancien directeur d'un journal israélite. De la terrasse sont jetées sur la foule des pierres, des bouteilles. Les balles atteignent trois personnes, dont une jeune fille légèrement. La foule, furieuse, veut prendre la maison d'assaut. Trois coups de revolver sont alors tirés de la maison et atteignent en pleine poitrine un jeune israélite, Joseph Gabay.

La foule veut alors lyncher Chaloum. Mais la police, dirigée par le préfet et les autorités, pénètre dans la maison et arrête Chaloum et sa belle-sœur, qui déclare avoir tiré les coups de revolver pour se venger d'un coup de bâton qu'elle avait reçu dans la manifestation de la veille. L'arrestation de cette dame, de Chaloum et d'un nommé Ben Dayan, habitant une autre maison, d'où étaient partis sept coups de revolver, calme la foule, qui cependant avait essayé de lyncher Ben Dayan.

Dans l'intérieur du département, dans les petits centres où il

n'y a pas de troupe, les Arabes, éprouvés par la misère cette année, prennent part au mouvement antisémite, dans lequel ils trouvent tout profit. Des troubles graves ont éclaté à Cassaigne, à Lapasset et à Aïn-Tedelès. Le sous-préfet de Mostaganem, le lieutenant de gendarmerie et une compagnie de tirailleurs sont partis par un train spécial, ainsi que le parquet. Les pillards arabes font de véritables razzias. A Aïn-Tedelès, le village a été envahi par quatre cents Arabes. L'ordre a été troublé à Oued-Taria; à Ammi-Moussa, les magasins israélites sont fermés. A Relizane, à Noisy-les-Bains, des actes de pillage ont eu lieu en plein jour. A Perregaux, des scènes très regrettables se sont produites. Les maisons juives et la synagogue ont été criblées de pierres. En l'absence de toute force armée, on a fait venir des soldats de Mascara. Les Arabes ont envahi la ville, munis de pioches et accompagnés de bêtes de somme, pour enlever leur butin.

A Mostaganem, toutes les mesures ont été prises contre un soulèvement que l'on craint de la tribu des Achem.

Au cours des troubles de ces derniers jours, à Sidi-bel-Abbès et à Aïn-Temouchent, des maisons ont été envahies, des magasins pillés, des coups de revolver tirés des maisons occupées par les israélites. A Aïn-Temouchent, il y a eu trois blessés.

Le lendemain de la première collision, à Mostaganem, entre un groupe de cyclistes d'Oran et quelques israélites mostaganémois, le Consistoire israélite avait fait placarder une affiche disant qu'il désapprouve hautement l'agression dont les cyclistes avaient été victimes.

Voici le texte de cette proclamation :

La Communauté israélite de Mostaganem désavoue complètement tous ceux qui se sont rendus coupables des fâcheux événements qui viennent de s'accomplir et qu'elle ne peut que déplorer.

Elle laisse à la justice le soin de les punir et proclame bien haut qu'elle ne se solidarise pas avec eux. Il y a eu toujours entente parfaite avec tous les Mostaganémois à quelque religion qu'ils appartiennent et elle espère que des faits de personnes et individuels ne rompent pas la bonne harmonie publique.

Ces affiches ont été, comme on sait, immédiatement lacérées, et l'agitation antisémite s'est étendue.

---

Pendant la nuit de samedi à dimanche, jusqu'à deux heures du matin, de graves manifestations antisémites ont eu lieu à Sidi-bel-Abbès. Plusieurs magasins ont été détruits ou dévalisés, malgré les efforts de la légion étrangère, de la police et de la gendarmerie; 28 arrestations ont été opérées.

Les chasseurs d'Afrique d'Orléansville sont arrivés hier matin

à Oran. La nuit dernière a été calme. Dès six heures du soir, les zouaves et les chasseurs venus d'Orléansville avaient été répartis dans les divers quartiers de la ville.

Dans la journée, un israélite a tiré un coup de feu sur un colon. Des malfaiteurs, déguisés en Arabes, ont tiré sur un agent de police nommé Anglares, et une balle lui a traversé le corps. On espère cependant que sa blessure n'aura pas de conséquences graves.

Ce matin, le tribunal correctionnel juge en audience de flagrant délit les manifestants arrêtés au cours des dernières bagarres.

A Ain-Tedelès, les Arabes ont arraché la vigne d'un israélite qui avait dû s'enfuir à la suite des troubles.

D'autre part, les dépêches adressées à l'agence Havas disent qu'à Oran le préfet s'est rendu à l'hôpital, auprès de Gabay et de l'inspecteur de la sûreté, blessés pendant la manifestation de vendredi dernier. Il les a trouvés complètement hors de danger.

La même agence apprend également que le gouverneur général de l'Algérie vient de prescrire aux muphtis et aux autres autorités religieuses musulmanes d'intervenir auprès de leurs coreligionnaires pour les inviter à ne pas troubler l'ordre.

---

Le gouverneur fait aussi connaître à tous les caïds et chefs de douars qu'il révoquera ceux qui n'auront pas su maintenir leurs administrés dans le devoir.

Les permis de voyage pour aller dans le département d'Oran ont été supprimés aux indigènes des départements de Constantine et d'Alger.

Le gouverneur général prescrit, en outre, au commandant supérieur du cercle de Lalla-Marnia de repousser tous les indigènes marocains qui traversent la frontière en grand nombre, fuyant la misère qui règne au Maroc, et viennent chercher du travail en Algérie.

Enfin, le gouverneur général insiste auprès du Consistoire d'Oran et du grand rabbin de la ville pour que ses coreligionnaires ne commettent aucun acte de nature à exalter les esprits et à prolonger les troubles.

Selon l'Agence nationale, le contre-coup de cette agitation s'est fait ressentir à Saïda, à la légion étrangère, et les chasseurs d'Afrique sont consignés. Des mesures sévères ont été prises au marché arabe, par crainte de troubles. A Bosquet, les Arabes ont arraché les vignes des propriétaires juifs.

A Ouillis, les indigènes, au nombre d'environ deux mille, ont assiégé le village et pillé le magasin d'un juif. Parmi les agresseurs se trouvaient de nombreux indigènes venus de Mostaganem.

Pour justifier leur attitude, ils prétendaient que l'administration les encourageait et qu'à Cassaigne les choses s'étaient passées de la

sorte. Ils ont été jusqu'à faire courir le bruit qu'une somme de 10,000 francs serait accordée à celui qui tuerait un israélite.

Oran, 23 mai.

A Ain-Temouchent, pendant la nuit, la grande synagogue a été saccagée et pillée. Les livres de la loi ont été lacérés et jetés dans le ruisseau.

Le calme est rétabli à Mostaganem et à Oran ; les indigènes qui ont pillé les magasins des israélites passeront prochainement devant la police correctionnelle ; les manifestants, objets de procès-verbaux, ont été jugés en audience de flagrant délit, et dix-neuf ont été condamnés de cinq jours à trois mois de prison.

Sept d'entre eux, étant étrangers, ont été aussitôt l'objet d'arrêts d'expulsion et seront expulsés leur peine faite.

Néanmoins, les mesures militaires restent en vigueur et les autorités ne cessent pas d'exercer une surveillance rigoureuse.

L'état du jeune Gabay est satisfaisant.

Le grand rabbin de France Zadoc Kahn a envoyé 10,000 francs au président du Consistoire à Oran, pour qu'il les distribue aux israélites qui ont subi des dommages pendant les troubles. 2,000 francs leur ont été, en effet, distribués hier.

Dans le reste du département, la situation paraît plutôt s'améliorer. Dans la bagarre de Sidi-bel-Abbès, que nous signalions hier soir, huit fûts de vinaigre ont été vidés dans la cave d'un israélite nommé Lévy. Un incendie a été allumé dans un magasin, peut-être par des antisémites, peut-être par des indigènes.

Dans la région du Dahra, où se trouvent Lafon et Cassaigne, etc., un grand nombre d'israélites aisés sont partis et s'établiront ailleurs.

A Sainte-Anne, les indigènes attroupés se sont laissé désarmer de leurs matraques. Mais à Fortana ils ont pillé deux magasins israélites. La gendarmerie a arrêté vingt des voleurs. A Ain-el-Arba, il a fallu la protection des goumiers et du caïd Mazari pour empêcher les mêmes actes. A Saint-Denis-du-Sig, les indigènes s'étaient rassemblés au nombre de 400 dans le village et leur attitude était nettement hostile. Ils refusent de moissonner. On a pu saisir toutes leurs matraques. Les magasins israélites sont restés fermés. Aucun incident ne s'est produit.

A Ain-Temouchent, un détachement de zouaves a été envoyé pour calmer l'effervescence, et la même mesure a ramené l'ordre à Hammam-bou-Hadjard.

Oran, 25 mai.

A Uzés le-Duc, les portes des magasins israélites ont été enfoncées et les magasins mis à sac. Deux pelotons du 6<sup>e</sup> chasseurs ont été envoyés de Mascara pour rétablir l'ordre.

Le sous-préfet, le procureur de la République et le juge d'instruction sont rentrés à Mostaganem, de retour de la région de Dahra, où le calme est rétabli. Les tirailleurs occupent toujours Cassaigne et Aïn-Tedelès, en prévision d'une agitation dans les tribus voisines. Relizane est calme, mais de nombreux groupes d'indigènes des tribus des environs stationnent autour de la ville, espérant trouver une occasion de pillage ; la population se montre inquiète.

A Fortassa, hier soir, les portes des magasins israélites ont été enfoncées, les boutiques mises à sac, les marchandises emportées par une bande de 300 Arabes. Un demi-escadron de chasseurs a été envoyé immédiatement pour rétablir le calme dans le village.

A Mercier-Lacombe, des malfaiteurs jetèrent par-dessus la toiture, dans une maison où se trouvaient réunis environ 50 israélites, des engins explosifs qui, en éclatant, blessèrent une jeune fille.

Mostaganem et sa banlieue sont, comme Oran, absolument calmes pour la même raison : la présence des troupes à la disposition immédiate des autorités.

On nous télégraphie d'Oran :

Des troubles graves ont éclaté à Hammam-Bou-Hadjar, Er Rahel, Rio-Salado et Aïn-el-Arba. Les magasins des israélites ont été envahis et les villages cernés par les Arabes.

Au dernier Conseil des ministres, M. Barthou, ministre de l'Intérieur, a mis le Conseil au courant des événements qui se sont produits dans la province d'Oran. Il a indiqué les mesures qu'il a concertées avec le gouvernement général pour assurer l'ordre public et la sécurité des biens et des personnes en Algérie.

Au cours de la réunion hebdomadaire tenue au Palais-Bourbon par le groupe des républicains de gouvernement, sous la présidence de M. Marty, M. Joseph Reinach a entretenu ses collègues des désordres qui viennent de se produire en Algérie, à Mostaganem et à Oran, entre indigènes et israélites. Le député des Basses-Alpes a signalé le danger de ces querelles confessionnelles :

Peu m'importe qui a commencé, a-t-il dit, qui a été cause de ces troubles ; ce qui est inadmissible, c'est de tolérer une guerre religieuse dans les rues, à la fin du dix-neuvième siècle, aux portes de la France, et cela surtout au moment où les événements qui viennent de s'accomplir en Orient paraissent avoir leur contre-coup dans tous les pays musulmans, où on commente fort les victoires turques.

M. Joseph Reinach a insisté sur la coïncidence de ces deux ordres de faits, dans laquelle il y a peut-être lieu de voir l'indice caractéristique d'un état d'esprit à surveiller de près.

Les observations de M. Joseph Reinach ont été appuyées par MM. Aynard et Dulau ; le groupe a donné mandat à son président de conférer avec le président du Conseil et le ministre de l'Intérieur au sujet de cette situation.

On lit dans la *Liberté* :

Les scènes sauvages qui viennent d'avoir lieu à Mostaganem et à Oran, et qui semblent devoir se continuer, seraient en elles mêmes déplorables et honteuses, mais ce qui les aggrave encore, c'est que l'on ne saurait se faire d'illusion sur la part suggestive que les dépositaires de l'autorité y ont prise partout, part qui, à Constantine, est devenue active et réelle, car on n'ignore pas que le préfet, qui depuis a été déplacé, était le chef du parti antisémite. Ce sont là, en effet, les résultats des excitations à la haine dont la colonie retentit depuis que le gouverneur général a voulu y jouer au souverain constitutionnel et maintenir la balance égale entre les factions qui se disputent les emplois électifs, sans s'apercevoir que ce machiavélisme enfantin ne pouvait profiter qu'aux hommes de désordre. Le gouverneur de l'Algérie n'est pas un kalife : c'est un fonctionnaire qui doit veiller à l'exécution des lois dans une contrée où l'on suppose à priori que l'action du pouvoir central n'arrive que très affaiblie par la longueur de la transmission. Or les lois existantes obligent ceux qui exercent l'autorité à protéger impartialement toutes les catégories de citoyens, sans distinction de croyances, car dans la société moderne il n'y a pas de parias et il ne saurait y avoir de *ghetto*.

---

## LA BAGARRE DE MOSTAGANEM

---

D'un correspondant particulier :

Il est encore impossible de se faire une idée précise de la bagarre de Mostaganem ; les feuilles antisémites parlent de complot, d'assassinat, de guet-apens ; les autres, renseignées par des correspondants exaspérés et victimes de l'affaire, rejettent tous les torts sur les six israélites arrêtés et actuellement détenus. Une enquête impartiale, si elle a lieu, pourra seule fournir des indications précises en attendant le jour de la discussion publique devant le tribunal.

Voici comment les faits paraissent s'être produits : Quelques cyclistes oranais se rendent le 16 mai dernier à Mostaganem pour prendre part aux courses vélocipédiques ; ils ont pour compagnon le président de la Société cycliste oranaise, un jeune homme appelé

Irr, le plus fougueux, le plus agressif, et le plus justement antipathique des antisémites oranais, membre du Conseil municipal où il se fait remarquer par ses propos injurieux. Cet individu s'était rendu à Mostaganem, ville très tranquille, pour y provoquer un mouvement antisémite. Après un bon, peut-être trop bon dîner, faisant suite aux courses, le sieur Irr, qui est marié et père de famille, se rend avec ses cyclistes dans le quartier des lupanars. Est-ce dans une maison publique, est-ce dans la rue qu'il fait la rencontre d'un certain nombre d'israélites parmi lesquels se trouvent, dit-on, des souteneurs? — Je l'ignore. Ces individus ont-ils provoqué le sieur Irr ou celui-ci était-il, selon son habitude, occupé à vociférer et à se répandre en injures immondes? Je l'ignore encore. En tous cas, une bagarre se produit au cours de laquelle quelques cyclistes reçoivent des horions et le sieur Irr un coup de couteau heureusement sans gravité aucune, à ce que disent les dernières dépêches.

Le tapage a été grand; 6 juifs sont arrêtés, la ville s'émeut, les feuilles antisémites parlent de 45 agresseurs, provoquent à la guerre civile, et naturellement l'autorité laisse faire. Quand on parle de pillages et de massacre en général, le sous-préfet de M. Cambon se décide à donner des ordres qui, paraît-il, n'ont pas empêché la mise à sac de la synagogue la nuit dernière.

Il est incontestable que si les antisémites ne se savaient pas soutenus et que si les feuilles dévouées à M. Cambon n'étaient pas certaines de l'impunité, cette misérable bagarre entre souteneurs et jeunes gens allumés, chose ordinaire et quotidienne dans ce quartier, n'aurait pas eu la moindre suite et personne n'en aurait même parlé. Ces faits lamentables montrent pourtant à quel degré de surexcitation sont montés les esprits. Grâce à la complicité de M. Cambon, le moindre incident peut provoquer de part et d'autre de véritables massacres.

---

## La Morale dans le Théâtre de Molière et la Morale juive

( *Conférence à l'Union scolaire* )

C'est le sujet qu'a traité, le mercredi 19 mai, M. Henri Lévy-Alvarès, avocat à la Cour d'appel.

Le conférencier s'est efforcé de montrer que la morale de Molière est essentiellement une morale pratique et conforme à la nature; puis il a mis en parallèle cette conception du grand comique avec celle de la Bible et des docteurs de la Loi, et il a

fait ressortir les affinités qui existent entre les réformes que poursuit Molière et le genre de vie que préconisent nos sages.

Molière, comme on sait, s'est occupé avant tout de la famille. Or, quelle religion plus que le judaïsme s'est attachée à la sauvegarde et au développement de la famille, où nos docteurs ont vu le plus sûr garant de la pureté des mœurs et de l'esprit d'abnégation ? Et si nous avons traversé toutes les persécutions du moyen-âge, c'est grâce à la famille où nos pères se reconfortaient à la chaleur des affections et puisaient le courage de la lutte et même des spéculations désintéressées. Et alors que l'abattement envahissait les esprits et qu'un Montaigne conseillait de se reposer sur le mol oreiller du doute, Israël disait : « Je sommeille, mais mon cœur est éveillé. »

Le conférencier a cité de nombreux passages du Talmud qui établissent le respect de l'israélite pour la femme, qui repoussent le mariage forcé et exigent le consentement de la jeune fille, toutes choses que Molière réclame dans ses pièces.

Molière ne veut pas que nous contraignions la nature par des excès de macérations et par une fausse notion de la piété. De même, le judaïsme est ennemi de toute exagération dévotieuse et de l'abstinence prolongée. Le judaïsme est une religion qui ne défend pas la joie, qui même la recommande. Si nous sommes un royaume de prêtres, cela ne signifie pas que nous devons être un royaume de moines.

Le conférencier a terminé en exhortant, d'une part, ses auditeurs à s'initier aux ouvrages de la littérature juive, que c'est un véritable malheur d'ignorer, et en affirmant, d'autre part, que si la France aime tant Molière qui recherche partout la modération et raille l'excentricité, ce nous est un gage que notre pays hait le fanatisme et ne saurait se laisser gagner sérieusement aux doctrines antisémites.

Comme on voit, la conférence de M. Lévy-Alvarès ne laissait pas d'être originale, et le public a marqué, à différentes reprises, par ses applaudissements, le plaisir qu'il prenait à écouter l'orateur.

L. L.

---



## LETTRE DE CONSTANTINOPLE

Monsieur le Rédacteur en Chef,

La grande Société de Bienfaisance Seror Ahaïm, dont le siège est à Hasskeuy, faubourg de notre capitale, a organisé un service funèbre le dimanche 9 courant, à l'occasion de l'anniversaire de la mort du Baron de Hirsch.

Pour perpétuer la mémoire de cet homme généreux, le Comité du Seror Ahaïm a donné à l'institution fondée par lui, le Talmud Torah, le nom de : « Ecole hébraïque Hirsch Seror Ahaïm ».

La cérémonie a été des plus imposantes. Tous les notables de la Communauté y ont assisté pour rendre hommage à la mémoire du défunt.

La cérémonie a commencé à trois heures et demie de l'après-midi par une complainte entonnée par un groupe de ministres-officiants des différentes synagogues.

M. Nessim A. Elnékavé, vice-président du Comité de l'Ecole hébraïque Hirsch Seror Ahaïm, en l'absence du président le colonel Menteche Bey Galimidi qui se trouve à bord du cuirassé Messoudié, en sa qualité d'inspecteur de la flotte impériale (première division) a pris la parole en langue judéo-espagnole.

Il a exalté les qualités du grand philanthrope que l'humanité pleure encore et dont le souvenir est ineffaçable dans la grande famille israélite.

D'autres discours ont été prononcés par M. le rabbin Hirschensohn et par M. Danon, directeur de l'école de l'Alliance à Galata.

Après l'office de la Minha et le Kadish récité par 10 élèves *orphelins* de l'école Hirsch Seror Ahaïm, les ministres-officiants ont récité la prière des morts.

Depuis le décès du grand philanthrope, dix élèves récitent aux offices du matin et du soir le Kadish à l'intention du père Mossé et du fils Lucien de Hirsch.

Une prière, pour appeler les bénédictions du Seigneur sur Madame la baronne de Hirsch, a clos cette imposante cérémonie.

VICTOR LÉVY

\* \* \*

Lundi, 10 courant, le grand rabbin Mossé Lévy, accompagné de quelques membres du corps rabbinique, s'est rendu à Phanar, résidence du patriarche orthodoxe, pour faire visite au chef de l'Eglise grecque à l'occasion de sa nouvelle nomination.

Le grand rabbin a été reçu avec tous les honneurs voulus ; le chef de l'Eglise l'a remercié de son attention et l'a assuré de ses

sentiments envers les israélites. Il a dit qu'il considèrerait comme son premier devoir d'aider à la bonne entente entre les deux nations.

Le dimanche 16 courant, le patriarche s'est rendu à Cousgoundjouk pour rendre la visite à notre grand rabbin.

L'entrevue a duré plus de 3/4 d'heure. Les chefs des deux nations se sont encore mutuellement assurés de leurs efforts réciproques pour consolider davantage la bonne harmonie entre israélites et chrétiens.

\*\*\*

Nos coreligionnaires de tout l'Empire donnent des preuves brillantes de leur fidélité au trône et de leur patriotisme, quoi qu'en disent les antisémites. Ce sont les israélites de Turquie qui se font distinguer particulièrement à l'occasion des événements en Thessalie, comme dans les souscriptions organisées en faveur des Crétois et des blessés sur le champ des combats.

Je vous en parlerai par une lettre spéciale.

V. L.

## DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

*Du 21 au 26 mai*

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>M<sup>me</sup> Mayer (Edmond)..... 200</p> <p>MM. Lazard (Gaston et son<br/>fils Marcel)..... 60</p> <p>Francofort père et fils... 40</p> <p>Sée, 101, blv. Malesherbes. 40</p> <p>Bauer (Charles)..... 20</p> <p>Braun (Isidore)..... 20</p> <p>Grombach..... 20</p> <p>Keim, 7, rue Paul le-<br/>Long..... 20</p> <p>Mayer (Joseph), 65, rue<br/>de Torqueville..... 20</p> <p>Mayer (Joseph), 65, rue<br/>Tiquetonne..... 20</p> <p>Meyer (Ferdinand), 38,<br/>rue St-Georges..... 20</p> <p>Salomon (Robert)..... 20</p> <p>Sègre..... 20</p> <p>Wellhoff..... 20</p> <p>Lévy (I.), 131, fbg St-An-<br/>toine..... 15</p> <p>Aron (Eugène)..... 10</p> | <p> </p> | <p>MM. Dreyfus (M.), 12, rue<br/>Cail..... 10</p> <p>Jacob (Fernand)..... 10</p> <p>Lazard (D.), 37, rue de<br/>Rivoli..... 10</p> <p>Naura (Camille)..... 10</p> <p>Schwab, 32, rue Etienne-<br/>Marcel..... 10</p> <p>Bloch, 58, blv. de Stras-<br/>bourg..... 5</p> <p>M<sup>me</sup> Dreyfous (Médéric)..... 5</p> <p>MM. Gradwohl (Charles)..... 5</p> <p>Lévy (Jacques), 99, fbg St-<br/>Martin..... 5</p> <p>May (L.)..... 5</p> <p>Stern (Moïse), 36, blv.<br/>Pereire..... 5</p> <p>Romain..... 5</p> <p>Le docteur Moch..... 5</p> <p>Ulmann fils..... 5</p> <p>Zuckermann..... 5</p> <p>Wallach..... 5</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Nouvelles diverses

**Paris.** — Aussitôt que le Consistoire central des israélites a eu connaissance des troubles de Mostaganem, il a fait une démarche auprès de M. Barthou, ministre de l'intérieur, pour réclamer la protection de l'autorité en faveur des juifs d'Algérie, menacés et atteints dans leurs biens et leurs personnes. C'est sans doute à la suite de cette intervention que M. Barthou a eu un entretien avec M. Cambon et a prescrit des mesures rigoureuses en vue d'assurer le maintien de l'ordre et la sécurité des personnes.

\* \*

- — Sur le rapport de M. Gaston Paris, l'Académie française a accordé le prix Saintour (valeur 2000 fr.) à l'ouvrage de feu M. Arsène Darmesteter ayant pour titre : *Cours de grammaire historique de la langue française*.

\* \* \*

— Sur le rapport de M. Berger, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné une récompense de 500 francs à M. Moïse Schwab, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, pour son *Dictionnaire de l'angéologie juive*, d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale.

\* \* \*

— Sur le rapport de M. Salomon Reinach, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné une mention honorable à l'ouvrage intitulé *Gallia Judaïca*, dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques, qui a pour auteur M. Henri Gross, grand rabbin d'Augsbourg, et qui a été traduit en français par M. Moïse Bloch, grand rabbin de Versailles. Notre collaborateur, M. Louis Lévy, a rendu compte de cette publication dans notre numéro du 25 décembre dernier.

\* \* \*

— *Beaux-Arts.* — Ont obtenu au Salon des Champs-Élysées des médailles de 3<sup>e</sup> classe :

*Peinture.* — M. Louis Loeb (*Femme aux pavots; Mouche luisante*); Mlle Cohen (*la Garde-malade; son premier Automobile*).

*Sculpture.* — M. Woog.

M. Woog a été également désigné pour une bourse de voyage.

\* \* \*

— Sont candidats à la place de Remiremont devenue vacante par suite de la nomination de M. Bloch au grand rabbinat d'Alger : MM. Haguenauer, Léon Lévy et Nathan Lévy.

— La *Société des Etudes juives* donnera le samedi 29 mai à huit heures et demie du soir une conférence à la salle des réunions, 44, rue de la Victoire. M. le grand rabbin Lehmann, directeur du Séminaire israélite, traitera de *L'Assistance publique et de l'Assistance privée d'après la législation juive*.

\* \* \*

— M. Isidor Dreyfus, fils de l'honorable M. Auguste Dreyfus, de Vesoul et neveu du grand rabbin de Colmar, vient de soutenir brillamment sa thèse de docteur en médecine devant la Faculté de médecine de Paris.

\* \* \*

**Bayonne.** — Les électeurs consistoriaux de la circonscription consistoriale de Bayonne sont convoqués pour le 30 mai prochain à l'effet d'élire un membre du Consistoire de cette ville en remplacement de M. Salzedo jeune, décédé.

A notre connaissance, une seule candidature s'est produite pour cette élection : c'est celle de M. Auguste Rodrigues, ancien juge au Tribunal de commerce de Bayonne et administrateur du Bureau de bienfaisance israélite.

\* \* \*

**Alsace-Lorraine.** — Qui donc osait prétendre que l'antisémitisme n'existe pas dans ces deux provinces? Voici deux faits de nature à ruiner cet optimisme :

Dans un village près de Metz, s'était établi l'an dernier M. Braunberger, jeune médecin de Haguenau. Le curé de la localité, du haut de la chaire, a exhorté ses ouailles à ne pas recourir au médecin juif, tant et si bien que celui-ci a dû se retirer.

A Illkirch, près Strasbourg, le docteur Maurice Lévy vient d'intenter un procès en diffamation à un de ses collègues qui l'accusait de soumettre tous les jeunes garçons qu'il avait en traitement à l'opération de la circoncision.

\* \* \*

**Suisse.** — Malgré le cordon sanitaire que forment les Alpes, le microbe dit antisémitococcus pénètre dans les régions helvétiques. C'est ainsi que l'autre semaine le *Journal d'Yverdon* demandait qu'on renvoyât les juifs en Terre-Sainte et que, empereurs, rois, présidents de républiques s'entendissent pour nettoyer l'Europe de ces gens-là. — Est-ce que par hasard les juifs auraient accaparé les pics neigeux du Mont-Blanc, de la Jungfrau, du Finstearhorn, etc., comme on leur reproche en France de mettre la main dans tout et sur tout ?

\* \* \*

**Vienne.** — On annonce, de Vienne, le prochain mariage du comte Henri Taaffe, fils unique de l'ancien homme d'Etat autrichien, avec Mlle Magda Fuchs, ancienne lectrice de la princesse Marie-Louise de Bulgarie, qui appartient à la religion israélite.

— Il vient de se fonder ici un *Musée des objets historiques et artistiques du judaïsme*, ayant pour but de rassembler des livres, des médailles, des monnaies, des peintures, des bas-reliefs, des travaux de toute espèce sortis de la main des juifs ou ayant trait au judaïsme.

\* \* \*

Turquie. — Malgré les soucis de la guerre, le Sultan n'a pas oublié d'envoyer pour Pâque 30,000 piastres au grand rabbin Moïse Lévy, à l'effet d'acheter des azymes, de la viande et du pain pour les pauvres.

Le Sultan aurait dit au sujet de l'empressement des volontaires juifs à venir offrir leurs services : « Nos sujets israélites nous ont toujours été dévoués et ils traversent avec nous l'eau et le feu ! »

\* \* \*

Salonique. — On écrit de Salonique au *Stamboul* à la date du 10 mai :

Un groupe de jeunes israélites s'étaient réunis, il y a quelques jours, dans le but de recueillir des souscriptions en faveur d'une œuvre patriotique. 116 livres turques avaient été ramassées en peu de temps.

Après avoir pris conseil des autorités supérieures, ces jeunes gens firent de cet argent l'emploi le plus touchant. Ils achetèrent 250 montres et 250 chaînes en métal argenté, et, hier, en apprenant qu'un convoi de 67 blessés venait de la frontière, ils se rendirent à la gare et remirent à chaque soldat une montre, une chaîne et un sac de dragées, à titre d'offrande de la jeunesse israélite de Salonique.

Emus de reconnaissance, les blessés remercièrent avec effusion leurs donateurs pour leurs aimables attentions.

\* \* \*

Constantinople. — A la tête du service sanitaire de l'armée ottomane se trouve le Dr Elias Cohen pacha avec le grade de général de division ; il est inspecteur supérieur de la commission sanitaire. Puis vient le Dr Isaac Molcho-pacha, avec le grade de général de brigade ; il est inspecteur du corps sanitaire de la marine. Nous pourrions citer encore le Dr Elyahou Bey Foradzi, Dr Mentesch Bey Galimidi et une foule d'autres coreligionnaires qui occupent un rang élevé dans l'armée du Sultan.

\* \* \*

Nouvelles littéraires. — M. Cahen, directeur des écoles de l'Alliance à Philippopolis, vient de publier une *Petite histoire des Israélites* depuis la destruction du premier temple jusqu'à nos jours. Il serait à désirer qu'on mit ce petit livre entre les mains des élèves de nos Ecoles consistoriales. — Le prix du volume est de 1 franc.

— La librairie Poppelaner de Berlin met en vente un *Nouveau Maphtéach*, c'est-à-dire une nouvelle clef pour identifier les dates juives et chrétiennes, et pour calculer le jour d'une date quelconque de 4105-5760, c'est-à-dire de 345-2000 de l'ère chrétienne. Ce travail contient en outre un tableau des sidrôth de chaque samedi. L'*Avant-propos* et l'*Explication* de la manière dont il faut se servir des tables sont écrits en français, allemand et anglais. L'ouvrage a pour auteurs MM. Max Simon et L. Cahen, et pour traducteur de la partie française M. Wolf, rabbin de La Chaux-de-Fonds. — Prix du volume : 3 fr. 75.

\* \* \*

— M. G. A. Trèves vient de faire paraître un volume de vers intitulé *Souvenirs de Nice*. Ces vers sont d'une inspiration toute personnelle, et l'auteur est à égale distance des Parnassiens et des Symbolistes.

\* \* \*

— La revue *Zion*, qui jusqu'ici ne se publiait qu'en langue allemande, aura dorénavant une partie française, que dirigera M. Bernard Lazare.

Nous avons reçu de M. le docteur Klein une lettre que, par suite de l'abondance des matières, nous ne pourrions publier que dans notre prochain numéro.

RESTAURANT כשר

P. LANGER  
8, Rue Cadet, 8,  
PARIS

LA VÉRITABLE  
**EAU DE QUININE**  
Ancienne réputation consacrée  
par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant  
LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête  
Se mêler des nombreuses Contrefaçons et Imitations



**ED. PINAUD**  
PARIS

PARFUMS CRÉATION  
**PRECIOSA VIOLETTE**  
PARFUM EXQUIS, DELICAT ET PERSISTANT  
Essence superline. Savon. Eau de toilette extra-fine  
Extrait Végétal pour les soins de la Chevelure  
Poudre de Riz inimitable et impalpable  
JOLI COFFRET POUR CADEAU



**ED. PINAUD**  
PARIS

LIBRAIRIE DURLACHER

83 bis, rue Lafayette, 83 bis

**ANNUAIRE ISRAËLITE**

Pour l'an 5658 (1897-1898)

AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

**VERSAILLES**

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches, Vaucresson, etc.

**BOULOGNE-SUR-MER**

8, Rue de Boston, 8

כשר RESTAURANT &amp; PENSION כשר

M<sup>lle</sup> JACOB, propriétaire

כשר HOTEL-RESTAURANT כשר  
Tenu par Madame LOUNA

11, RUE CADET, 11 (Près les Grands Boulevards)

(AU 1<sup>er</sup> AU FOND DE LA COUR)

PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES  
**N. & J. BLOCH**  
USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY

DÉPOT  
▲  
**PARIS**

MIDILLE D'OR  
PARIS  
MIDILLE D'OR

**TAPIOCA BLOCH**

*Garanti pur et véritable*

Le **Tapioca** sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation de si bonne et si pure fabrication, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec la copie textuelle de nos étiquettes, de notre marque et de notre paquetage.

Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, **MM. BLOCH** préviennent le public que le **Tapioca** sortant de leurs Usines sera vendu dorénavant sous la dénomination de **Tapioca Bloch**.

Nous prions le public de réclamer le véritable **Tapioca Bloch**.

En vente au bureau de l'Univers israélite :  
*La Foi d'Israël, ses dogmes, son culte, ses cérémonies, sa morale et son avenir, par feu S. Bloch, fondateur de l'Univers israélite. (In-8° de 440 pages.)*

L'ouvrage est offert en prime aux abonnés, au prix réduit de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 60 pour la province.

כשר Charcuterie Viennoise כשר



**J. THEUMANN**

1, RUE D'HAUTEVILLE



SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS  
POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE



**INSTITUTION DE DEMOISELLES**

DIRIGÉE PAR

**MESDAMES WEILL ET KAHN**

*45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)*

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.*

*— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.*

*— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

---

**BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS**

**A. HERZOG**

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

---

**SUCCESSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54**

---

**MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR**

**Spécialité de Cadeaux pour Etrennes et Corbeilles de Mariage**

---

**Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris**

**Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE**

---

**CALENDRIER**

**A L'USAGE DES COMMUNAUTÉS ISRAËLITES**

*Pour l'année 5658 (1897-1898)*

**E. SCHNEEBERG, Éditeur, 43, rue de la Victoire  
PARIS**

---

*L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.*

---

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל דעה אור במושבכם  
(Exode, X, 23.)

---

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
ENCORE L'ALGÈRIE.  
LA SCÈNE DU SINAI.  
LES TROUBLES D'ALGÈRIE.  
LES TROUBLES ALGÉRIENS ET LA PRESSE.  
L'ASSISTANCE PRIVÉE ET PUBLIQUE, D'APRÈS LE TALMUD.  
STATISTIQUE PRIVÉE.  
VUES DE PARIS.  
CORRESPONDANCE.  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L' « UNION SCOLAIRE ».  
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
NOUVELLES DIVERSES.

---

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris.

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



ROUDOIR ORIENTAL

A LA PLACE ST-GEORGES

Décoration Artistique

32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges

**BELUZE & BANBANASTY**

PARIS

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.*

# Calendrier Israélite de la Semaine

| Juin. |                                                              | Siwan. |
|-------|--------------------------------------------------------------|--------|
| 5     | Samedi (Veille de Schevouot). Fin du sabbath à 9 heures..... | 5      |
| 6     | Dimanche (Fête de Schevouot).....                            | 6      |
| 7     | Lundi (2 <sup>e</sup> jour — ).....                          | 7      |
| 8     | Mardi.....                                                   | 8      |
| 9     | Mercredi.....                                                | 9      |
| 10    | Jedi.....                                                    | 10     |
| 11    | Vendredi.....                                                | 11     |

## Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

**Matin (samedi) :** Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
**Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin),** 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. **Temple de la rue des Tournelles (samedi matin),** 7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

## Bar Mitzwah

TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Samuel (René).

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Franck (Gaston), 14, rue de Lancry.  
 Israël (Fernand), 33, boulevard Barbès.

## Mariages de la Semaine

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Jedi, 10 juin, à 1 heure. — M. Bloch (Heymann), lithographe, 74, rue de Dunkerque, et Mlle Weill (Métanie), à Obernai (Alsace-Lorraine).

## Décès

- 26 mai. Cherechowsky (Benjamin), 43 ans, rue Rochechouart, 59 bis.
- 27 — Ullmann (Maurice-Mayer) 1 an.
- 28 — M<sup>me</sup> Cahen (Alphonse), née Marx (Ernestine), 58 ans, rue du Pont-Louis-Philippe, 15.
- M<sup>me</sup> Reschoffsky (Alexandre), née Wurmser (Babette), 54 ans, rue Tiquetonne, 64.
- 30 — Rakover (Raymond), 2 ans, rue de Bellefond, 4.
- Lebowitz (Ignatz), 38 ans.
- Lévy (Gustave), 42 ans, rue Boissière, 3.
- 31 — M<sup>me</sup> Soussmann (Pauline), née Léfl (Eve), 84 ans, rue Picpus, 76.
- Klotz (Baruch), 76 ans, rue de Trévise, 10.
- Adler (Isidore), 29 ans.

# L'UNIVERS ISRAÉLITE

---

## ENCORE L'ALGÉRIE

---

Maintenant que les troubles qui ont agité la province d'Oran ont cessé et que l'ordre paraît, momentanément du moins, régner en Algérie, il n'est peut-être pas inutile de constater l'impression que les tristes événements qui se sont passés dans notre colonie ont produite en France. Ce qui domine dans cette impression, ce n'est pas un sentiment d'indignation contre des actes de brutale sauvagerie, ni de pitié pour les malheureux qui en ont été les victimes, c'est surtout un sentiment de surprise et de stupeur.

Personne n'a pu croire que la rixe de Mostaganem, qui aurait dû se dénouer tout naturellement devant la police correctionnelle, ait pu allumer la sédition dans tout un département et y déchaîner contre une population inoffensive une tourbe avide de violences et de rapines. Mais on ne connaissait pas la cause et l'origine de ces désordres ; on ne savait pas qu'ils avaient été préparés de longue main par des excitations ininterrompues, qu'ils étaient la conséquence logique et comme le couronnement de toute une série d'outrages, de provocations, de vexations et de menaces dont on n'a cessé depuis des années d'abreuver les juifs algériens, et que si, en un mot, l'explosion a été terrible et a paru soudaine, c'est que les matières inflammables avaient été depuis longtemps accumulées. L'opinion publique s'est ainsi trouvée déconcertée devant les événements d'Algérie. C'est ce qui explique peut-être qu'ils n'aient donné lieu à aucun débat devant la Chambre, si facile pourtant à s'échauffer en présence des moindres incidents. La presse, aussi peu

au courant des choses algériennes que la masse du public, s'est vue également prise au dépourvu. Quelques journaux se sont tus, même parmi ceux que, d'ordinaire, les violations du droit ne laissent pas indifférents. Mais la plupart, suppléant à leur incompétence par l'assurance et la présomption, se sont livrés sur les troubles d'Algérie aux appréciations les plus fantaisistes, les attribuant aux causes les plus invraisemblables et recommandant pour l'avenir des mesures aussi chimériques que dangereuses.

Cette ignorance où le public, même impartial, est laissé du véritable état de choses, n'a pas seulement le grave inconvénient d'égarer les esprits sur les véritables responsabilités; mais, en laissant subsister de funestes malentendus, elle risque de créer de nouveaux périls. Il ne faut donc pas se lasser de répéter que les désordres algériens, loin d'être imprévus, n'ont été que la manifestation aiguë mais inévitable d'une situation depuis longtemps troublée, si bien que les journaux de la colonie qui ont conservé leur sang-froid et leur clairvoyance ont pu les annoncer à l'avance. Il faut montrer que l'esprit de haine et de violence, avant de sévir dans les rues, avait inspiré déjà les résolutions des administrations publiques. Nous avons, dans notre dernier numéro, fait connaître les mesures inouïes prises à l'encontre des juifs par le Conseil municipal d'Oran et ratifiées en partie par l'administration supérieure. Mais les actes du Conseil municipal de Constantine sont plus odieux encore, ainsi qu'on va en juger.

Plusieurs vieux employés de la mairie, dont un avait 23 ans de services, ont été renvoyés pour la raison hautement avouée qu'ils étaient israélites.

*Les élèves israélites des écoles primaires sont exclus du bénéfice des fournitures classiques.*

*Les indigents israélites sont exclus des distributions de secours.*

*Les malades israélites ne sont plus admis à l'hôpital.*

Tout cela ouvertement et officiellement.

Enfin, l'on veut éliminer les enfants juifs de l'école primaire. Qu'on lise cette analyse des délibérations d'une

séance récente du Conseil municipal, analyse que nous empruntons à l'organe officiel de la municipalité :

### A propos de l'invasion de nos écoles par la vermine juive

M. Grasset proteste contre l'invasion dont nos écoles nouvellement construites sont l'objet de la part des juifs. Il cite plusieurs cas.

M. Dumonteil demande à M. le maire comment il se fait que, dans certaines écoles, il n'y ait pas de place pour les enfants français, alors qu'il y en a pour les enfants juifs.

M. le Maire répond qu'il a déjà saisi de la question l'autorité académique, qu'il se propose d'aller lui même à Alger voir le recteur pour obtenir satisfaction, *qu'il faut en revenir aux écoles confessionnelles*, que les parents des enfants français refusent avec d'autant plus de raison de mettre leurs enfants dans des écoles infestées de juifs qu'ils apportent avec eux toutes sortes de maladies contagieuses, qu'il faut en finir et que le Conseil peut compter sur lui pour donner satisfaction aux justes revendications de la population française.

M. Vars prend la parole : « J'approuve, dit-il, d'une manière absolue les paroles prononcées par MM. Mercier et Morinaud. Mais ils me permettront d'ajouter quelques mots. La question dont se sont occupés nos amis vient d'être tranchée par le juge de paix de Saint-Arnaud. Ce magistrat vient de ne maintenir qu'une centaine de juifs sur nos listes électorales. Seuls ces juifs sont donc reconnus Français. Ce n'est qu'aux enfants de ceux-là que nous sommes tenus par la loi de donner l'instruction. Les autres doivent évacuer sans retard nos écoles. Quelle est la situation de leurs parents ? Ils deviennent sujets français ? Ils tombent sous l'application du sénatus-consulte de 1863. Tant que le législateur ne nous aura pas forcés à participer à la construction et à l'entretien d'écoles *juives* — comme il l'a fait pour les écoles indigènes — nous ne leur devons donc rien. »

Le Conseil se rallie aux idées émises par M. Morinaud, et M. le Maire dit qu'il va s'occuper de nouveau, sans aucun retard, de cette importante question.

Les mesures que nous venons de citer ne suffisent-elles pas amplement pour expliquer les événements auxquels nous avons assisté ? N'est-il pas naturel que, dans une région où l'arbitraire des assemblées délibérantes s'exerce sans mesure, les passions de la foule ne connaissent pas non plus de frein ? Faut-il s'étonner que, là où les lois n'ont plus d'empire et où la voix de la justice n'est plus

écoutée, naissent spontanément les pires désordres, l'agression à main armée, le pillage des magasins et la mise à sac des synagogues ?

Mais l'opinion publique ignore les actes que nous avons rapportés, et voilà pourquoi elle est dérouterée. Ce n'est pas, hélas ! un journal comme le nôtre, dont la publicité ne dépasse pas le cercle de nos coreligionnaires, qui peut l'éclairer et l'amener, par l'exacte connaissance des faits, à une juste appréciation des causes. Mais ne se trouvera-t-il donc pas un député pour dénoncer, du haut de la tribune, les scandaleux abus qui s'accomplissent quotidiennement dans notre colonie ? La Chambre admettrait-elle que les lois sur l'Instruction primaire, qu'elle a proclamées intangibles, cessassent de l'être, quand des enfants juifs devraient en recueillir les bienfaits ?

Mais c'est précisément le malheur des israélites français que les questions qui les touchent sont constamment faussées et dénaturées. Pour lutter contre le mensonge et la mauvaise foi, il leur aurait fallu, comme nous l'avons souvent mais vainement demandé, organiser la défense en règle contre l'antisémitisme et opposer à une propagande effrénée une action soutenue et énergique. Mais une pareille organisation aurait réclamé un effort et de l'argent. L'effort, ils n'ont pas été capables de le faire ; quant à l'argent, il ne leur a certes pas manqué, mais ils ont mieux aimé consacrer un demi-million aux œuvres placées sous l'invocation du Sacré-Cœur que de s'imposer des sacrifices pour la sauvegarde de leur honneur outragé et de leurs droits menacés. C'est ainsi que faute de contradiction, le dénigrement et la calomnie ont pu, vis-à-vis d'eux, se donner libre carrière, et qu'en ce qui les concerne la vérité risque toujours d'être étouffée.

Qu'y a-t-il de plus frappant à cet égard que ce décret Crémieux dont il a été tant parlé ces derniers jours, auquel on a voulu faire remonter la cause des troubles récents et qu'on nous menace plus vivement que jamais d'abroger ? Il est établi par des documents irrécusables que lorsque Crémieux a signé ce décret, il n'a fait que s'approprier une mesure dont l'Empire avait pris l'initiative, mais



n'avait pas eu le temps d'exécuter, que la naturalisation des juifs a laissé les Arabes indifférents et n'a été pour rien dans l'insurrection. Ce n'en est pas moins une légende universellement accréditée que Crémieux a failli faire perdre l'Algérie à la France. Et telle est l'irrésistible puissance de cette légende qu'elle a trouvé des dupes même parmi les esprits les moins suspects d'aveuglement et de parti pris. Voici par exemple M. Anatole Leroy-Beaulieu qui, dans la conférence même où il s'est si courageusement et si éloquemment élevé contre les prétentions de l'antisémitisme, n'a pas craint de dire qu'en signant le décret d'octobre 1870 Crémieux s'était montré plus juif que français, que la naturalisation des israélites d'Algérie avait provoqué l'insurrection des musulmans et qu'elle avait donc été une faute contre le patriotisme. Seulement M. Leroy-Beaulieu est un homme d'une absolue loyauté. Entre le moment où il prononça sa conférence et celui où il la publia, il avait lu la brochure de M. Louis Forest, dont nous avons récemment rendu compte. Eclairé par cet écrit, il s'est empressé d'insérer dans sa conférence imprimée une note où il reconnaissait que « le décret Crémieux n'avait été ni la seule, ni la principale cause de l'insurrection algérienne ». Mais tout le monde n'a pas la même délicatesse et la même sincérité. A propos des troubles d'Algérie, M. Drumont s'est emparé, comme d'un précieux aveu, des premières déclarations de M. Leroy-Beaulieu ; il les a reproduites tout au long et en a triomphé ; mais il n'a eu garde de reproduire également la note qui les a atténuées et rectifiées. Il nous a permis de saisir ainsi sur le vif les procédés de polémique de l'antisémitisme.

Il n'est pas surprenant qu'avec cette habitude systématique de mutiler les textes et d'altérer les faits on ait réussi à tromper des esprits mal informés et à établir non seulement entre le décret Crémieux et l'insurrection de 1871, mais entre ce décret et les derniers troubles, un lien de connexité. Nous doutons pourtant qu'on se risque à pousser cette campagne à l'extrême et qu'on aille jusqu'à proposer aux Chambres d'enlever aux juifs algériens la qualité de Français dont-ils jouissent depuis trente ans. Le Conseil

municipal d'Oran a confié à certains représentants de l'Algérie la mission de poursuivre d'urgence devant le Parlement l'abrogation du décret Crémieux ; mais aucun d'eux ne s'est soucié jusqu'ici de déférer à cette invitation. Ils jugent sans doute que l'affaire n'est pas bonne et qu'il y aurait de leur part quelque imprudence à soulever un débat public où la vérité pourrait se manifester. Nous soupçonnons même qu'au fond la proposition tendant au retrait du décret Crémieux n'est qu'une manœuvre inventée pour déplacer les responsabilités. Le Conseil municipal d'Oran n'ignore pas qu'aux termes de la loi il sera tenu de réparer les dommages causés pendant les troubles aux propriétés particulières. Il sait aussi que plusieurs des négociants israélites dont les magasins ont été livrés au pillage ont fait constater judiciairement les dégâts qu'ils ont eu à subir, et comme la carte à payer sera peut-être un peu forte il recule devant le quart-d'heure de Rabelais. Il a tout d'abord essayé de dégager la responsabilité de la ville en déclarant, à la suite d'un rapport de l'adjoint délégué, à la police, que les troubles étaient dus peut-être à des individus soldés par les juifs eux-mêmes. Mais cette échappatoire n'a pas eu de succès. On a élevé des doutes sur l'impartialité d'un rapport dont l'auteur n'est autre que le président de la ligue antijuive, celui-là même qui ayant un jour à parler devant le Conseil du transport des cadavres juifs s'exprima dans ces termes pleins de convenance et de douceur :

« C'est un grand danger, dit M. Peffau, de transporter les cadavres des juifs à travers nos rues *avec moins de précautions que n'en prend l'entrepreneur de l'équarrissage pour transporter les charognes dans son tombereau.* »

On a d'ailleurs eu soin de rappeler au Conseil les faits nombreux qui prouvent que l'autorité municipale représentée par l'adjoint Peffau n'a rien fait pour prévenir les désordres si tant est qu'elle n'en ait pas été la complice.

Pour se tirer de la situation fâcheuse où elle s'est fourvoyée, la municipalité oranaise a donc trouvé ingénieux de se retrancher derrière le décret Crémieux. Elle s'est dit que si elle arriverait à faire croire que ce décret a causé tout

le mal, elle échapperait elle-même à toute responsabilité effective. Elle ne tardera sans doute pas à s'apercevoir que ce ne sont pas d'aussi pauvres subterfuges qui la protégeront contre les conséquences de ses actes. Il est, en effet, permis d'espérer que si en Algérie la police et l'administration capitulent devant l'illégalité et l'émeute, il s'y trouve encore des juges qui ont conservé le souci de l'intégrité et le sentiment de l'indépendance.

B. M.

---

## La Scène du Sinai

---

Les israélites avaient accepté *librement* l'alliance que Dieu leur avait fait proposer par Moïse. Le peuple tout entier avait répondu : « Tout ce dont l'Éternel a parlé, nous le ferons. » (*Ex.*, XIX, 8). Dieu ne les avait donc pas contraints au rôle de nation-missionnaire; ils avaient adhéré de plein gré, et c'est en connaissance de cause qu'ils s'étaient engagés.

Le prophète leur prescrit alors de se préparer à l'initiation et de se présenter le troisième jour dans le plus grand état de propreté et de pureté (*Ib.*, XI, 16).

C'était le troisième jour; dès le matin, le tonnerre grondait, les éclairs fulguraient, une épaisse nuée enveloppait la montagne, et le son du schofar retentissait avec violence... Le Sinai était tout en fumée, fumée qui jaillissait comme d'une fournaise, et le mont vibrait de la base à la cime, et la fanfare du cor allait s'amplifiant dans une sonorité de plus en plus éclatante... Et au milieu de ce feu, de ces ténèbres et de ce fracas, une voix articula le Décalogue et les dix commandements se détachèrent un à un pour s'imprimer en caractères ineffaçables dans le cœur des hommes... Cependant le peuple avait perçu tous ces phénomènes... et il se tenait au loin, saisi d'une horreur sacrée...

Pourquoi tout cet appareil d'épouvantements ? Pourquoi

n'avoir pas donné le Décalogue sous une forme moins effrayante, comme on fera pour les autres prescriptions ?

C'est que c'était la première fois qu'Israël prenait vraiment conscience de la Loi morale et que, pour que cette conscience fût et demeurât à jamais claire et distincte, il fallait montrer le Devoir dans toute sa majesté, dans son autorité qui ne connaît ni partage, ni réticence, ni compromis, en un mot, dans toute la rudesse de ses intolérantes exigences.

Il fallait montrer aux hommes que l'individu n'a pas sa fin en lui-même, que quelque chose le dépasse, à savoir le Bien, que ce Bien doit être l'objet de toutes nos pensées et de tous nos actes ; que nous devons le poursuivre sous toutes ses formes dans l'amour de Dieu, dans l'amour du prochain, dans le développement de notre perfection propre, et qu'au plus fort du tumulte de l'existence, alors que les tempêtes grondent dans l'âme et que les fumées obscurcissent la conscience, la voix du commandement intérieur doit toujours percer et nous agiter d'un tremblement sacré.

LOUIS LÉVY.

---

## LES TROUBLES D'ALGÉRIE

---

A Oran, les troubles sont terminés. Les journaux de là-bas nous apportent le récit très complet des incidents de la dernière journée. En voici un entre cent :

« Vers cinq heures, la circulation devient de plus en plus difficile sur le boulevard ; un israélite, San-Pimiento, qui s'y aventure, est immédiatement assailli ; un agent de police le protège et le reconduit par la rue de Naples ; mal lui en prend, car à l'entrée de cette rue il reçoit d'une terrasse un *baquet d'huile bouillante* qui lui brûle la main. »

N'est-ce pas délicieux ?

Pour donner une idée de la manière dont la municipalité antisémite d'Oran a compris ses devoirs en ce qui concerne le maintien de l'ordre, empruntons à son organe officiel, le *Petit Africain*, les lignes suivantes :

« Quant à l'autorité, sa responsabilité devient terrible.

« Qu'elle le sache, là ne s'arrêteront pas les troubles : les esprits sont plus surexcités que jamais ; elle doit s'attendre à un massacre. Le temps est passé des atteroiements.

« Son devoir strict est d'empêcher toute horreur nouvelle.

« Les juifs doivent être enfermés de force dans leur quartier et gardés à vue. Toute provocation de leur part doit être immédiatement et sévèrement réprimée. La ville doit être occupée militairement par des effectifs plus considérables que ceux d'hier.

« L'autorité n'a pas, ou n'a que peu de mesures à prendre contre les Français, bien que leur exaspération soit à son comble. »

Voilà qui est clair. Ce n'est pas contre les perturbateurs qu'il fallait sévir, quelle que fût leur exaspération ; c'est contre les victimes. Complétons cette citation par la suivante, qui n'est pas moins significative :

Nous ne cesserons pas de le dire, à la louange de la population française. Même dans la colère, même sous la suggestion de l'indignation la plus légitime, elle n'a pas dépassé la limite des représailles justifiables et a gardé le beau rôle.

Ainsi, le beau rôle consiste, pour les antisémites, à dévaliser les magasins, à saccager les synagogues et à piller les maisons particulières. Nous ne le leur faisons pas dire.

---

## LES TROUBLES ALGÉRIENS ET LA PRESSE

---

Le *Siècle* a consacré aux événements d'Algérie l'article suivant :

Il y a des journaux qui se montrent tout heureux des troubles dont la province d'Oran vient d'être le théâtre et tout fiers de ce qu'on ait là-bas malmené des juifs et incendié des magasins. Ces actes les réjouissent. Ils y voient un reste d'héroïsme, une manifestation tardive des vieilles vertus nationales. Ils les présentent aux Français de France comme des modèles à suivre. « Les scènes de Mostaganem et d'Oran se sont produites là-bas, dit l'un d'eux, parce que les Français d'Algérie ont encore du sang sous les ongles et supportent la servitude moins facilement que nous. Elles se produiront chez nous quand les Français seront bien convaincus que les juifs, etc. » ; quand ils seront moins « déprimés » et « moins aveuils », quand ils auront retrouvé « toute l'énergie de notre race ».

Voilà comment s'expriment les fauteurs de guerre civile et les agents

de désordre, dans un organe qui a toute la faveur de M. Cambon, le gouverneur général de l'Algérie. Oh ! ceux-là ne prennent pas la peine de se demander comment les haines de religion se sont depuis quelques années exaspérées à ce point, et s'ils n'y sont pas pour quelque chose. Ils s'imaginent faire œuvre de patriotisme, ou du moins ils couvrent de ce grand mot des spéculations d'un ordre certainement inférieur.

Ils s'en prennent au décret Crémieux, qui, en 1870, a naturalisé en masse tous les juifs d'Algérie. Les avis ne sont pas unanimes sur l'opportunité de cette mesure ; peut-être eût-il mieux valu maintenir la capitulation de 1830, qui donnait aux israélites algériens la faculté de solliciter individuellement la naturalisation. La question est d'ailleurs sans intérêt aujourd'hui, puisqu'aucun homme de bon sens ne saurait proposer qu'on abrogeât le décret de 1870.

Mais si ce décret était la cause principale et même unique, comme beaucoup le prétendent, de l'explosion d'intolérance à laquelle nous assistons, comment expliquerait-on qu'il eût, avec une telle lenteur, développé ses conséquences ? La question n'est pas aussi simple. Il y entre bien des éléments que la presse algérienne dégage peu à peu ; M. Joseph Reinach, à la réunion tenue par les républicains de gouvernement, a signalé les plus dangereux.

Nous considérons avec lui qu'il est sans grand intérêt de savoir qui a commencé, d'où est venue la première provocation ou l'agression initiale. Il ne s'agissait, au début, que d'une rixe dans un quartier suspect de Mostaganem, « une rixe déplorable, assurément, dit le grand rabbin de France, M. Zadoc Kahn, mais qui ressemble à toutes les rixes et qui a éclaté entre quelques excursionnistes surexcités et des jeunes gens israélites. »

Pareil incident n'aurait point excité l'émotion générale dans un milieu plus calme, non travaillé par les mauvaises passions, par une propagande antisémite aussi effrénée qu'éhontée. C'était une affaire à régler devant le commissaire de police, et pas autre chose. Mais ce n'est pas impunément que les journaux qui crient sans cesse : Mort aux juifs ! ont été répandus par milliers dans les centres algériens. Nous savons à Paris ce que valent ces campagnes ; de ces apostolats si désintéressés en apparence, nous savons qu'il faut en prendre et en laisser, en laisser beaucoup plus qu'en prendre. Mais dans le nord de l'Afrique on « coupe » avec ardeur dans cette littérature fanatique, on croit vraiment que « c'est arrivé ». Dangereuse crédulité.

D'autant plus dangereuse, que chrétiens et juifs ne sont pas entre eux. Ils ont des adversaires communs qui les guettent, prêts à profiter de l'occasion pour se jeter sur l'un ou l'autre, sur l'un et l'autre s'ils peuvent. Quand chrétiens et juifs se tirent des coups de revolver, les Arabes sont dans la joie, tout comme nos antisémites, pour des motifs différents. L'Arabe hait le Français conquérant, sémite ou non sémite, comme il hait tous ceux qui ne professent pas la religion de Mahomet.

C'est pour lui, pour la satisfaction de sa haine que l'on travaille et

contre les intérêts de la France, quand on arme l'une contre l'autre les deux parties de la population française ; c'est aussi pour la plus vive allégresse des colons étrangers, Espagnols ou Italiens, qui ne comprennent pas que, le jour où les Arabes se soulèveraient contre les Européens, ils seraient aussi menacés que les Français dans leurs biens et dans leur vie.

La presse antisémite triomphe, et l'on ne saurait s'en étonner, puisque ce qui se passe là-bas est en grande partie son œuvre. Mais ce dont on peut être justement surpris, c'est qu'elle soit assez aveugle pour ne pas voir dans quel sens et au profit de qui elle travaille dans notre colonie algérienne. Ce n'est, à coup sûr, ni pour la France ni dans le sens des intérêts français.

Elle peut cependant invoquer une circonstance atténuante, à savoir que M. Cambon l'a toujours encouragée dans sa propagande et que, par conséquent, elle était en droit de croire qu'elle pouvait la poursuivre sans le moindre scrupule patriotique.

### On lit, d'autre part, dans l'*Echo de Paris* :

On se croirait revenu au temps où les croisés considéraient comme œuvre pie de massacrer les juifs pour piller leurs biens. Il était permis d'espérer cependant qu'au déclin d'un siècle volontiers sceptique, porté à ne considérer dans un dogme que le côté philosophique et soucieux d'assurer une entière liberté à toutes les croyances, les haines religieuses n'atteindraient plus la violence de celles qui, en des périodes flétries par la plupart des historiens, ensanglantèrent autrefois notre sol.

Rochefort, il y a trois jours, s'écriait dans l'*Intransigeant* : « Ça commence par les juifs, ça finira par les chrétiens. » Il a, en quelques mots, admirablement résumé la situation. En dépit d'une irrégularité peut-être systématique dans la distribution des journaux algériens, on se rend aujourd'hui parfaitement compte, en effet, des proportions qu'aurait pu atteindre l'incendie allumé dans la province d'Oran, si des mesures énergiques n'avaient été aussitôt prises. La propagande antisémite n'a pas tardé à porter ses fruits. L'Arabe, qui professe la même haine pour tout ce qui n'est pas musulman, s'est empressé d'envenimer la discorde qui divisait juifs et chrétiens, deux sectes également abhorrées.

Le fait est si vrai qu'on a vu les mêmes indigènes qui pillaient les maisons des israélites faire ensuite le coup de feu contre les gendarmes. Une autre cause de péril pouvait être à redouter. Il est certains points de notre Algérie où ne fréquentent que des étrangers *naturalisés*. On entend là tous les idiomes, sauf le nôtre. Ces gens sont cependant des Français et, à ce titre, la propagande hostile à notre pays que font certains de ces compatriotes de trop fraîche date est des plus dangereuses.

Nous empruntons enfin au *Signal* les spirituelles réflexions qu'on va lire :

Drumont rit dans sa barbe. Il la tient enfin, sa petite Saint-Barthélemy. On démolit, on incendie, on tue là-bas, dans la province d'Oran. On tue les israélites, il se frotte les mains et il se pourlèche les lèvres. On incendie les demeures des juifs, et il crie : Bravo ! On pille les boutiques des sémites, et il approuve. Il regrette seulement que ces scènes ne se produisent pas à Paris. Il a tout de même la satisfaction de se dire qu'il a créé le mouvement, et que si l'Algérie est à feu et à sang, c'est bien son œuvre. Admettons cependant que les indigènes, mis en appétit par ces rapines et ces assassinats, étendent leur sphère d'opérations ; ils détestent le juif, mais je n'ai pas vu qu'ils portassent le « roumi » sur leur cœur. Il faudra procéder demain à la répression d'une insurrection formidable. Il y aura des soldats tués ; il y aura des pères et des mères dans la désolation. Oui, il y aura tout cela ; mais Drumont verra grossir sa fortune, il deviendra un de ces gros capitalistes qu'il dévoue chaque jour aux fureurs populaires. — Et il faut bien remarquer que ceux-là protestent le plus contre les massacres d'Arménie, qui prêchent l'extermination ou la proscription des enfants d'Israël et des protestants. Ils égorgent les juifs, mais ils s'émeuvent des cruautés du sultan rouge, du *Grand Saigneur* ! J'avoue que je ne comprends pas ; ou plutôt je comprends ceci : que ces gens-là sont de sinistres gaillards qui jouent de l'envie et de la haine comme jadis les coupe-jarrets jouaient du poignard. — Ce que les indigènes d'Algérie voient de plus clair dans les troubles actuels, c'est qu'ils peuvent dévaliser des boutiques ; les antisémites n'ont jamais eu d'autre but que de gagner de l'argent en exploitant de mauvais sentiments. — SAN-GIL.

---

## L'ASSISTANCE PRIVÉE ET PUBLIQUE

D'APRÈS LA

### BIBLE ET LE TALMUD

---

A une époque où la question du paupérisme préoccupe tous les esprits, la conférence que M. Lehmann, grand rabbin, directeur du séminaire israélite, a faite à la Société des Etudes juives, samedi soir dernier, ne pouvait manquer d'exciter l'intérêt des auditeurs. M. Lehmann a traité de la législation mosaïque et talmudique concernant la charité. L'étendue des connaissances sacrées et profanes que possède le conférencier lui donne une compétence toute spéciale en cette matière.

M. Lehmann a d'abord exposé le principe de la législation



juive, qui réalise l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité, rêvé par la Révolution française. Ce principe, c'est celui de la justice, la *Tsedaka*, qui, dans la langue hébraïque, comprend la charité. Le pauvre a un droit véritable à l'assistance, parce que le riche n'est pas seul propriétaire de ses biens, n'étant pas l'unique auteur de sa fortune. C'est Dieu qui est le souverain maître de cette terre, c'est lui qui l'a créée et qui accorde la chaleur bienfaisante du soleil et l'action fécondante de la pluie. C'est sa bénédiction qui enrichit l'homme. Dieu a donc le droit d'exiger des riches qu'ils donnent une part de leur superflu aux malheureux. De là, les lois établissant la jouissance publique d'une partie des propriétés privées, le droit de glanage et de grappillage. Dans la septième année, les champs appartiennent à tous, et le Talmud établit des règlements pour que les diverses catégories de pauvres ne soient pas lésées.

Mais la loi ne cherche pas seulement à soulager la misère, elle veut aussi la prévenir. La situation de celui qui lutte pour ne pas tomber dans l'indigence est plus triste que l'indigence elle-même. De là, les lois sur le prêt. Il était défendu aux créanciers de prendre des intérêts; ils devaient rendre au débiteur son gage, si celui-ci en avait besoin. Ces lois sont moins utopiques qu'elles ne le paraissent au premier abord, parce que chez les anciens juifs il n'y avait pas de commerçants. Tous étaient agriculteurs ou ouvriers. Par conséquent un prêt ne pouvait être autre chose qu'un acte de charité; ce n'était pas, comme de nos jours, une opération commerciale.

On s'explique ainsi également la rémission des dettes dans l'année sabbatique. Bien que la Bible ne semble parler que d'une suspension des dettes, la tradition a vu, dans le passage en question du Deutéronome, l'ordre d'abandonner complètement les créances non recouvrées avant la septième année. La mesure même que prit Hillel en faveur des créanciers, ou plutôt en faveur des malheureux qui ne trouvaient plus de prêteurs, prouve que l'interprétation traditionnelle de la loi de la Schemitta était rigoureusement mise en pratique.

C'est ce même Hillel qui poussait la charité presque à l'excès. On raconte qu'un jeune homme vint se plaindre auprès de lui de ce qu'il était réduit à la misère et qu'il n'avait plus les moyens de monter à cheval et d'avoir un coureur. Hillel lui

acheta un cheval et un esclave. Celui-ci s'étant enfui, Hillel promit au pauvre gentilhomme de lui en acheter un autre, et en attendant il fit lui-même le service de coureur. D'autres docteurs de la loi voulurent se dépouiller de tous leurs biens en faveur des pauvres. Mais leurs collègues les en empêchèrent. Tel était l'amour du prochain chez nos ancêtres. Tout homme, disaient-ils, qui n'est pas compatissant, ne peut pas être un descendant d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. C'est pourquoi, dit M. Lehmann, on ne saurait admettre que le cruel Shylock, s'il a existé, ait été juif. Ce n'est pas un juif qui aurait voulu se payer sur la chair d'un malheureux débiteur. M. Lehmann aurait pu ajouter que, dans la pièce primitive dont Shakespeare s'est inspiré, le créancier, en effet, n'était pas un juif, comme l'a rappelé M. Abraham Dreyfus dans sa conférence sur le juif au théâtre.

A côté de la charité privée, il y avait la charité publique. Une caisse, administrée par les hommes les plus intègres et les plus intelligents de la Communauté, servait à secourir les indigents. Tous ceux qui en avaient le moyen étaient tenus d'y contribuer, et ceux qui auraient refusé de le faire étaient passibles de peines sévères. Mais, en fait, on ne devait guère souvent recourir à des mesures coercitives, car chaque israélite tenait à honneur d'aider ses frères et de leur fournir les ressources nécessaires pour se relever.

La piété s'exerçait non seulement envers les vivants, mais encore envers les morts. Tout d'abord, les veuves et les orphelins avaient droit à l'assistance avant les autres pauvres. De plus on considérait comme un acte de bienfaisance de rendre les derniers devoirs aux morts abandonnés que l'on rencontrait sur la route, et le grand-prêtre lui-même, qui autrement ne devait, pour aucune raison, contracter d'impureté, n'était pas dispensé de cette obligation.

La société est responsable des crimes que la misère pousse à commettre. Lorsqu'on découvrait le cadavre d'un homme assassiné, les magistrats de la ville la plus proche devaient réciter une formule où ils déclaraient n'avoir eu aucune part au meurtre de cet individu. Le Talmud demande pourquoi les magistrats avaient besoin de cette justification. C'est, répond-il, parce que cet homme, pour qui personne ne

réclame vengeance, était peut-être lui-même un meurtrier, tué en voulant tuer, et que la pauvreté a entraîné au mal. S'il eût été sauvé de la pauvreté, il ne fût pas mort d'une mort misérable. L'explication est quelque peu subtile, mais elle montre bien comment nos docteurs entendaient la solidarité humaine.

M. Lehmann a terminé en rappelant le mot de nos docteurs : Celui qui multiplie la charité multiplie la paix.

Nous avons dû nous borner, dans cette sèche analyse, à mentionner quelques-unes des idées développées par le conférencier dans un langage plein d'émotion et d'onction, et nous engageons nos coreligionnaires à lire la conférence entière quand elle paraîtra dans la *Revue des Etudes juives*.

M. Vernes, président de la Société, a remercié M. Lehmann d'avoir si bien exposé et commenté les lois de charité du judaïsme et d'en avoir dégagé une leçon que tous devraient méditer, à savoir que c'est la charité seule qui peut désarmer les haines et faire régner la concorde entre les hommes.

M. L.

---

## STATISTIQUE INSTRUCTIVE

---

C'est entendu ! le juif est la plaie de la Société. Sans lui tout irait bien, très bien, parfaitement. Il suffit de s'en débarrasser pour qu'il n'y ait ni usuriers, ni accapareurs, et que tout revienne dans l'ordre !

C'est ainsi que défense a été faite, il y a quelques années, aux juifs de Moscou de tenir des « Monts-de-Piété ». Songez donc que l'intérêt (avec la consigne et les timbres pour quittances) s'élevait à 36 o/o ! Vite, vite, que l'on ferme de pareils établissements, où l'on rançonne impitoyablement les pauvres emprunteurs !

Et maintenant ? Ouvrez les yeux, je vous prie ; lisez attentivement le *Messenger Russe* (1) : L'intérêt atteint 70 o/o ! Ce n'est pas 7 o/o, c'est 70 o/o qu'il faut lire ; mettons-le en toutes lettres : *soixante-dix pour cent* ! Et cela s'explique. Débarrassé de la

(1) 1893.

concurrence juive qui forçait d'abaisser les tarifs, on en prend à son aise aujourd'hui avec la clientèle !

Je trouve bien d'autres renseignements curieux dans le livre de M. Chmerkine : *Les conséquences de l'antisémitisme en Russie* (1).

Un administrateur russe dans une de ses tournées est frappé des progrès de l'ivrognerie ; il fait sa petite enquête. Il apprend que, ne pouvant plus faire d'affaires avec les juifs — auxquels interdiction de séjour a été notifiée — le paysan en est réduit d'abord à vendre son vin 30 kopeks au lieu de 60, puis, au moment de la nouvelle récolte, à boire ce qui lui reste pour avoir des tonneaux vides. — Plus de 100 autorisations temporaires sont immédiatement accordées à des juifs pour se déplacer et faire des affaires. Le vin remonte de 30 kopeks à 60, et le paysan cesse de s'enivrer.

Ce n'est pas tout ! Il est des endroits où l'on regrette le juif parce qu'il ne trompait pas sur le poids et la mesure. — Il en est d'autres où l'on attend l'arrivée des juifs pour vendre son blé : « Auparavant le koulak s'ingéniait toujours à me dérober quelque chose, à moi, grand propriétaire ; il me faisait signer un contrat léonin, si bien qu'à la fin du compte je recevais parfois pour mon blé la moitié de sa valeur réelle ; maintenant, j'ai affaire aux juifs, et tout se passe en sincérité. »

L'aveu est précieux à retenir !

Mais que d'observations de ce genre ne pourrait-on pas faire encore, non seulement en Russie, mais partout ailleurs ! — Et quand on les aura faites ?.....

Tout ceci me rappelle une petite histoire fort édifiante racontée par le général Thiébaud !

C'était du temps du blocus continental. Un jour on offre à Thiébaud, qui était sous les ordres de Junot au Portugal, une très forte somme d'argent : il s'agissait d'obtenir pour le capitaine d'un vaisseau anglais la permission de sortir du port avec des marchandises. Thiébaud refuse de se charger d'une pareille négociation ; on lui fait observer que s'il n'accepte pas, la permission sera accordée tout de même, et qu'un autre

(1) Chez Guillaumin, éditeur à Paris. En tête de ce livre se trouve une intéressante préface de M. de Molinari, que nous reproduirons prochainement.

bénéficiera de la bonne aubaine. Thiébaud n'est pas riche ; il finit par consentir et va demander à Junot l'autorisation en question. Junot se fâche, allègue les ordres de l'Empereur. Thiébaud se retire, tête baissée, jurant « qu'on ne l'y reprendrait plus ». Le lendemain il apprend que le vaisseau anglais est parti avec toutes ses marchandises. La commission offerte se montait à 60,000 francs : Junot avait jugé bon d'en profiter pour lui-même !

Pauvre Thiébaud ! Il avait trouvé son antisémite.

B...

---

## VUES DE PARIS

---

Sous ce titre, M. Julien Berr de Turique publie dans la *Revue bleue* une série d'esquisses humoristiques sur les mœurs du Paris contemporain. Dans le numéro du 15 mai il fait écrire une lettre au nègre Varako à M. Nyambé, directeur de la *Gazette Equatoriale*, à Kamafra (Afrique), où nous relevons le trait suivant qui dénote une grande justesse d'observation :

Vous êtes nègre ? me dit-il... — Je fis un signe d'assentiment.

... Une seconde question, je le devinai, se posa ensuite sur ses lèvres ; il la retint un instant, puis finit par la laisser échapper : Quelle est votre religion ?

Je répondis tout naturellement : — Ma grand'mère était juive...

Il me regarda de côté et recula sa chaise. Je vis tout de suite qu'il y avait déjà un froid entre nous. Je continuai néanmoins :

— Mon grand-père était mahométan, ma mère chrétienne et mon père fétichiste. Pour moi, je n'appartiens à aucun culte.

Son visage alors se rasséréna.

— C'est très bien, me dit-il... Restez comme vous êtes... Si d'autres vous adressaient la même question que moi... passez sous silence votre honorable grand'mère. Par le temps qui court, cela est préférable.

## CORRESPONDANCE

Paris, 21 mai 1897.

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Univers israélite*,

Lorsqu'on écrit, comme je suis obligé de le faire, au courant de la plume, on ne peut viser ni à l'élégance du style, ni à la recherche de belles expressions. Mais je croyais avoir, au moins, la satisfaction d'exprimer nettement des idées claires et précises.

Voilà que Messieurs R. T. et Blum trouvent moyen d'interpréter mes paroles dans un sens tout à fait différent de ce que j'ai dit. Cela prouve à mon ami Léon que la loi orale est nécessaire pour savoir dans quel sens il faut comprendre la loi écrite. Nous n'opposons à Moïse que Moïse lui-même. Et quand je dis : *nous l'opposons*, c'est une manière de parler, car c'est toujours Moïse qui l'emporte envers et contre tous. J'ai montré des passages de la loi écrite qu'on pourrait interpréter contrairement à leur sens réel et que nous ne pouvons comprendre qu'à l'aide de la tradition orale émanée de Dieu et transmise par Moïse à ses successeurs. Contre cette interprétation ne peuvent prévaloir ni Sanhédrin, ni Rabbin, car c'est la loi divine écrite confirmée par la loi divine orale.

J'ai cité des exemples et je vais les expliquer :

Pour le lévirat, auquel je n'ai pas à revenir, la loi écrite donne le choix au Lévir, avec mission aux anciens de l'amener à choisir le parti le plus convenable en la circonstance. Les rabbins qui se sont engagés, comme le dit M. Tobie Haas, à ne pas permettre le lévirat dans leurs Communautés, avaient leurs motifs sérieux (interdiction de la bigamie, relâchement des mœurs faisant craindre l'existence ignorée d'un enfant du défunt hors mariage, etc.); mais ils n'ont pas le droit d'imposer le déchaussement (Yebamoth 39 b) lorsque les deux sont d'accord pour le lévirat.

Pour l'autel, l'ordre de le construire en terre est contredit, dans la loi écrite même, par l'ordre qui règle la construction de l'autel de pierres et par l'ordre formel de le construire en pierres (*Deut. XXVII, 6*). La loi orale nous indique la solu-

tion de cette contradiction apparente (Voir *Mischnah Midoth III*, et *Mekhiltah Exode XX*).

Pour la royauté le texte, que nous pourrions mal interpréter, indique l'hérédité comme obligatoire, après que le roi aura été choisi suivant les exigences de la loi. Donc le texte ne peut être interprété que d'après les explications orales (*Sifre Deut.*, XVII).

D'après la loi orale, les dettes d'argent ne pouvaient pas être annulées lorsque la créance appartenait au tribunal ni lorsque le créancier avait un gage en main (*Mischna Schebiith X*, 2-7). De plus, après la cessation du Yobel la Schemittah concernant les dettes, en général, avait cessé d'être obligatoire. Le Sanhédrin a décidé de maintenir les lois de la Schemittah par décret rabbinique. C'est à ce décret Sanhédrinal que Hillel, sous le nom de Prosbol, a ajouté la double condition de la remise de la créance au tribunal et de la mainmise sur un gage par le créancier. Et c'est là ce que R. T. appelle une modification à la loi du Pentateuque (Voyez *Talmud Gittin*, 36 a). Pour les Erouvim, j'ai dit textuellement qu'ils étaient un amendement apporté par le Sanhédrin à une loi Sanhédrinale. Aucune prescription mosaïque ne peut être amendée par un Erouv.

R. T. fait une grande confusion entre la loi orale et les prescriptions talmudiques en général, et va jusqu'à commettre une hérésie en rejetant un de nos articles de foi. La loi orale, par la définition que j'en ai donnée, nous a été transmise par Moïse, en même temps que la loi écrite. Elle ne peut donc contenir aucun article postérieur au chef des prophètes. Quant à des décisions Sanhédrinales, nous en possédons même qui ont été prises par Moïse, mais qui ne sont pas d'origine divine et ne font pas partie de la loi orale (Voir le *Sépher Hamitzwoth*, de Maïmonide, règle 1).

Pour ce qui concerne la permission d'éteindre un incendie le sabbat, j'ai dit que la loi mosaïque permet toute infraction qui a pour but de sauver la vie humaine et que la remarque de R. M. J. dans le Schoulchan Aroukh n'est qu'une application de cette loi. R. T. paraît avoir mal compris mon explication; je lui dirai que, à l'époque où l'on défendait d'éteindre un incendie le jour du sabbat on laissait brûler la maison et l'on emportait ce

que l'on pouvait. Mais, comme cette méthode pourrait occasionner, à notre époque, un danger pour des existences humaines, il faut appliquer à ce fait le texte de la loi qui exige, avant toute autre prescription, le soin de la vie humaine.

J'ai montré, dans mes articles sur les *pouvoirs rabbiniques*, les textes qui règlent la validité des lois Sanhédrinales et leur abrogation ; je ne vois mentionner nulle part l'autorisation d'abroger une loi dans les conditions indiquées par mon contradicteur.

Je termine en déclarant qu'une modification, bonne ou mauvaise de nos lois, ne peut être admise, en dehors des conditions que j'ai indiquées, sans sortir du judaïsme traditionnel.

Or, changer une *religion*, en négligeant ses principes fondamentaux, ce n'est pas autre chose que de changer hypocritement *de religion*.

Veillez agréer, etc.

D<sup>r</sup> KLEIN.

---

## Assemblée générale de l' « Union Scolaire »

---

Samedi soir à 8 heures 1/2, en son beau local du 19, rue Béranger, l'Association l'*Union Scolaire* a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Léopold Marx, président.

Après la lecture de la situation prospère des finances de la Société, faite par M. Alexandre Hesse, trésorier, M. Adolphe Caen, dans un remarquable rapport a rendu compte des travaux du Comité, pendant l'exercice 1896.

Ce rapport débute par résumer le but que l'Union Scolaire s'est proposé par ces deux mots : *Solidarité, éducation*, puis il ajoute :

Ce programme n'est du reste que le développement de l'idée première de nos statuts, idée simple et belle : Edifier sur les bases solides de la confraternité religieuse et de la camaraderie une œuvre d'assistance et d'encouragement, créer pour ses membres un centre de relations amicales...



Votre comité a persévéré ; il n'a ménagé ni ses efforts, ni son temps, c'est tout ce qu'il pouvait donner, et s'il a eu la bonne fortune et la légitime fierté de créer et d'inaugurer ce siège social, il les doit au dévouement absolu, à la haute influence et à la persuasive éloquence de M. le grand rabbin de France.

Devenant notre collaborateur, dès l'heure où notre idée lui fut soumise, acceptant toutes nos convocations et étudiant toutes nos propositions, M. le grand rabbin nous promit de réunir les ressources nécessaires.

Il les chercha, et ce qui est mieux les trouva, et nous ne nous rappelons pas sans émotion, Messieurs, la séance du Comité où nous étions informés par une de ses lettres — très simple, mais bien éloquente — des intentions généreuses à l'égard de l'Union Scolaire de la grande bienfaitrice dont le nom est sur toutes vos lèvres, de Madame la baronne de Hirsch.

Après avoir constaté que l'effectif de l'Union Scolaire s'élève aujourd'hui au chiffre de 634 membres honoraires et participants, il adresse les remerciements du Comité à toutes les personnes qui contribuent à la prospérité de cette œuvre si intéressante :

Aux généreux donateurs qui ont enrichi la bibliothèque de plus de 350 volumes, à MM. Maurice Bloch, Henri Deloncle, Ed. Benoit-Lévy et Henri Lévy-Alvarès, qui ont bien voulu se charger des quatre premières conférences. Aux membres du Conseil Judiciaire, MM. Eugène Crémieux, avocat à la Cour d'appel ; Léonce Aron, avoué près le Tribunal de la Seine, et Mayer Lambert, docteur en droit, qui ont prêté généreusement leur concours au Comité pour l'élaboration des nouveaux statuts.

Le rapport se termine par cet éloquent appel :

Propagez notre idée, exposez notre but, montrez les résultats acquis, jetez à pleines mains cette semence saine et féconde, et facile et fertile sera la récolte des adhésions.

Sollicitez le concours de tous ; quelques objections peut-être vous seront faites : certains vous diront que notre siège social uniquement fréquenté par la jeunesse offre peu d'attraits à ceux qui n'appartiennent plus à ses rangs triomphants.

Dites-leur, Messieurs, que créé pour elle notre siège social atteint son but s'il est fréquenté par elle. Mais aussi dites-leur que, pour ce motif égoïste, ils ne nous refuseront pas leur concours pécuniaire — nous le demandons si modeste ! — Comprenant mieux encore leur devoir, ils nous apporteront aussi leur concours moral, en venant quelquefois s'unir à cette jeunesse, emprunter à son contact son

insouciance et sa gâté, lui donner en échange leur expérience et leur autorité!

Dites-leur, Messieurs, que notre œuvre, juive certes, est aussi, n'est-ce pas, une œuvre patriotique, et ce n'est pas la première fois, et ce n'est pas seulement ici que nous savons remplir nos devoirs de juifs et nos devoirs de Français!

Dites-leur, Messieurs, de venir avec nous encourager la jeunesse à se dévouer à l'avenir et qu'en participant à cette œuvre nous servons le judaïsme et nous servons la France, notre suprême Idée!

Ce rapport est fréquemment interrompu par les chaleureux applaudissements de l'auditoire, puis il est procédé au renouvellement partiel du Comité par la réélection de six membres sortants et la nomination de deux nouveaux membres, MM. Henri Lévy-Alvarès, avocat à la Cour d'appel, et Simon Scheid.

Puis l'assemblée adopte le projet de nouveaux statuts, tel qu'il est présenté par le Comité.

Sur la proposition de M. Mayer Heymann, l'assemblée vote l'impression et la distribution du rapport du secrétaire général.

La séance a été levée à 10 heures 1/2.

---

## DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

*Du 27 mai au 3 juin*

|                                           |      |                                           |    |
|-------------------------------------------|------|-------------------------------------------|----|
| M <sup>me</sup> Kohn (Georges).....       | 600  | MM. Lévy (Léon), 2, rue Logelbach.....    | 50 |
| MM. D. H.....                             | 1500 | Lévy (Joseph), 103, blv. Malesherbes..... | 50 |
| Les petits-fils de Mme Reine Alphen.....  | 500  | Pallester.....                            | 50 |
| M <sup>me</sup> Dreyfus (Emile).....      | 500  | Aron (Eugène).....                        | 20 |
| Katz (Joseph).....                        | 400  | Gerson (G.).....                          | 20 |
| MM. Dreyfus (René).....                   | 250  | Jacob (Ernest).....                       | 20 |
| Dreyfus (Tony).....                       | 250  | Kahn (Benjamin).....                      | 20 |
| Bloch, 15, rue Richer... 200              | 200  | Lévy (Maurice), 60, rue de Provence.....  | 20 |
| Vanderheyem et Franckel Anonyme.....      | 150  | Scheid (Elie).....                        | 20 |
| M <sup>me</sup> Bloch (Gabriel).....      | 100  | Sussfeld.....                             | 20 |
| MM. Bloch (Richard) et son fils Jean..... | 100  | Anonyme.....                              | 10 |
| Franck (Bernard).....                     | 50   | Aron (Georges).....                       | 10 |

|                              |    |                                         |   |
|------------------------------|----|-----------------------------------------|---|
| MM. Blum (H.), 59, rue Réau- |    | M. Cahen, 147, fbg Poisson-             | 5 |
| mur.....                     | 10 | nière.....                              | 5 |
| Eudlitz.....                 | 10 | M <sup>me</sup> Dreyfous (Médéric)..... | 5 |
| Lévy (Nathan), 19, blv.      |    | MM. Ignace                              | 5 |
| Malhesherbes.....            | 10 | Kaufmann (Simon).....                   | 5 |
| Solinaki.....                | 10 | Kisch.....                              | 5 |
| Worms.....                   | 10 | Leder.....                              | 5 |
| Anonyme.....                 | 5  | Manuel (Léon).....                      | 5 |
| Bloch (Isaac).....           | 5  | Salomon, 39, rue Lafitte                | 5 |
|                              |    | Wormser.....                            | 5 |

## Nouvelles diverses

Paris. — Pour honorer la mémoire de M. P.-M. Oppenheim, récemment décédé, Mme P.-M. Oppenheim et ses fils ont fait remettre les sommes suivantes aux Etablissements de charité et d'instruction de la Communauté :

Comité de Bienfaisance, 10.000 fr. ; Caisse des Ecoles, 5.000 ; Vestiaire (Dames Inspectrices), 2.000 ; Fondation d'un prix annuel Paul Oppenheim, 3.500 ; Caisse de la Communauté, 3.000 ; Hôpital, 5.000 ; Alliance israélite, 3.000 ; Ecole de Travail, 2.000 ; Refuge de Neuilly, 2.000 ; Refuge du Plessis-Piquet, 2.000 ; Séminaire, 1.000 ; Talmud Torah, 1.000 ; Œuvre des Femmes en couches, 500 ; Patronage des jeunes filles, 500 ; Communauté de Neuilly, 1.000 ; Maison Moïse Léon, 500 francs.

\* \* \*

— Nous avons publié dans notre dernier numéro l'appel adressé par M. le grand-rabbin Zadoc Kahn à ses coreligionnaires et aux personnes charitables de tous les cultes, en faveur des israélites algériens atteints par les troubles de la province d'Oran. Nous sommes heureux d'apprendre que cet appel a été entendu et que la souscription, qui continue d'ailleurs à rester ouverte, a déjà produit d'importants résultats. Des secours pourront donc être envoyés incessamment aux petits commerçants et aux ouvriers israélites qui ont été victimes du chômage forcé résultant des derniers événements.

\* \* \*

Alsace. — Madame la baronne de Hirsch a fait parvenir un don de 5,000 marcs à la Maison de Santé israélite de Strasbourg. On vous a dit que cette Maison de Santé était un peu malade dans les derniers temps. Le secours de la noble bienfaitrice lui servira de baume. Et puis une anomalie cessera à la suite de cet acte de générosité ; il n'y aura plus maintenant un coin de terre où les municipalités de Madame de Hirsch n'auront pénétré.

**Oran.** — On lit dans le *Petit Fanal* : M. Falk, le tout dévoué directeur de l'école Saint-Félix, à Oran, figure sur la liste d'ancienneté de l'annuaire de l'instruction primaire que vient de publier le Ministère de l'Instruction publique, avec le numéro 1. Il a 52 années de services.

L'éloge de ce dévoué autant que modeste fonctionnaire n'est plus à faire, et tout Oran applaudira en lui le doyen des instituteurs français.

\* \* \*

**Angleterre.** — Le lord-maire de Londres a réuni dans un banquet à Mansion House environ deux cents israélites, membres de la Société de l'Orphelinat et de l'hôpital juifs. Au milieu des applaudissements unanimes, Sir Tandel Philipps a annoncé qu'il avait recueilli des dons s'élevant à 292.500 fr. et de nouvelles souscriptions annuelles de 9.900 francs.

\* \* \*

**Berlin.** — Notre coreligionnaire Max Liebermann, le plus grand peintre de l'Allemagne contemporaine, vient de recevoir la médaille d'or à l'Exposition des Beaux-Arts de Dresde.

\* \* \*

**Stuttgart.** — Le rédacteur en chef d'un journal antisémite avait adressé une pétition au parlement wurtembergeois, où il demandait qu'on fit traduire le *Schoulchan Arouch*, qui selon lui contient des doctrines immorales. A la suite du rapport présenté par le prêtre catholique Eckard, la Chambre a repoussé à l'unanimité la pétition du folliculaire.

\* \* \*

**Prague.** — La population israélite de cette ville s'élève à 18.000 âmes.

\* \* \*

— Le Conseil municipal de Prague vient de défendre l'ouverture d'un club antisémite, déclarant que les tendances de ce club étaient contraires à l'intérêt général de la cité.

\* \* \*

**Budapest.** — Le fameux Mortara a prêché à Budapest. Dans son discours il a raconté l'histoire de sa conversion et exhorté ses auditeurs à prier pour la conversion des non-chrétiens. Au cours de son sermon, venant à parler de l'antisémitisme, il a sévèrement condamné cette agitation : il faut haïr l'erreur, mais aimer les hommes. Il ne faut détester personne, Israël moins que les autres peuples, parce qu'Israël est le peuple de Dieu, qui a donné le Sauveur au monde.

\* \* \*

**Nagy Kallo (Hongrie).** — Un paysan était descendu, avec sa femme et l'enfant d'un voisin, dans une auberge juive. Comme à

leur départ ils ne retrouvèrent pas l'enfant, ils accusèrent l'aubergiste de l'avoir égorgé pour un motif d'ordre rituel. Déjà le peuple s'ameutait, mais la gendarmerie empêcha les excès, et le soir on découvrit l'enfant qui s'était égaré dans un village voisin.

\* \* \*

**Przemysl.** — La semaine dernière ont comparu devant le tribunal cinq paysans ruthènes qui, lors des élections au Reichsrath, avaient menacé les juifs de mort, au cas où les députés des paysans ne seraient pas élus. Les inculpés ont été condamnés à 15 jours de prison.

\* \* \*

**Bologne.** — M. Belletti, rédacteur de la feuille antisémite « Il Publico », vient d'être condamné à deux ans de prison et à 2.000 livres d'amende pour diffamation de l'avocat israélite Eugenio Iachia.

\* \* \*

**Russie.** — M. Ephrussi a fait don de 30,000 roubles pour agrandir l'école d'Odessa qui porte son nom.

\* \* \*

— La police russe procède en ce moment à des perquisitions dans les villages où les juifs ont été récemment attaqués par la populace. Les visites domiciliaires qu'elle opère ont amené la découverte chez les paysans de quantités énormes de marchandises de toutes sortes volées aux malheureux juifs. Les paysans rappelés ainsi au sens de la justice déclarent maintenant qu'ils regrettent ces excès, auxquels ils ont été encouragés par de mauvais exemples et aussi par la certitude de l'impunité. A présent, ils cherchent à se débarrasser des objets volés et les déposent secrètement où ils peuvent, sur le bord des routes, dans des jardins ou des prairies ; on en trouve aussi dans les puits, les étangs et les cimetières. Un Comité s'est formé pour venir au secours des juifs de Shpola qui ont tant souffert des attaques du mois dernier.

\* \* \*

**Turquie.** — D'après un correspondant de Salonique, les juifs turcs ont déployé le plus louable patriotisme pendant la récente guerre.

Dès le début des hostilités, les jeunes gens des meilleures familles se sont enrôlés comme volontaires et ont ainsi donné un exemple qui a été promptement suivi. Des provinces les plus reculées de l'Empire, même de l'Albanie, sont arrivés chaque jour des milliers de volontaires demandant à être immédiatement envoyés à la frontière ; parmi eux, se trouvaient beaucoup de juifs dont les sacs étaient remplis de matzoth, car leur départ coïncidait avec les fêtes de Pâques. Achmed Hamdi Pacha, qui s'est distingué d'une manière exceptionnelle comme commandant de la 6<sup>e</sup> division

turque qui combattait en première ligne, est un juif d'origine russe. Il est né dans le gouvernement de Peterkoff et émigra en Turquie à l'âge de quinze ans.

Les femmes juives ont organisé partout des souscriptions pour venir en aide aux blessés et ont réuni des sommes considérables.

\* \* \*

**Sofia.** — Les sionistes ayant organisé un meeting à la synagogue, la commission du temple et le grand rabbin les firent expulser par 70 gendarmes.

\* \*

**Beaux-Arts.** — *Dernier Echo du Salon.* — M. André, dans son compte rendu sur les Salons, a oublié de mentionner une toile intéressante, celle de M. Delnar, représentant M. le rabbin Raphaël Lévy. L'artiste a parfaitement rendu la physionomie à la fois sévère et aimable du sympathique rabbin.

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

**M<sup>me</sup> Velle** désire prendre des pensionnaires. Vie de famille simple et confortable, grand jardin, prix modérés, chambres meublées ou non, 24 bis, rue Rigault, à Nanterre, 18 minutes de Paris, à 12 minutes du Tramway de l'Etoile.

*Références :* M. le rabbin Weill.

## PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE ALSACIENNE-LORRAINE

**MAISON RENÉ HAUSER**

61, Rue de l'Arcade, 61 (en face la Gare St-Lazare)

Spécialité de Kougelops. — Cuisine sur commande. — Se charge des repas des Berith-Milah, Bar-Mitzwah, Mariages, etc. - Pâtisserie de Pâque, Matzoth.

**Livraison à domicile**

TÉLÉPHONE

# BOULOGNE-SUR-MER

8, Rue de Boston, 8

כשר RESTAURANT & PENSION כשר

M<sup>lle</sup> JACOB, propriétaire

---

## VERSAILLES

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches, Vaucresson, etc.

---

Pension de vieillards. — Vie de famille simple et confortable. — Grand jardin. — Dirigée par Mme Velle, 22, rue Rigault, à Nanterre, à 18 minutes de Paris. — Prix modérés. — Chambres meublées ou non. — Références : M. le rabbin Weill.

---

## DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE UNIVERSEL

PUBLIÉ PAR

CAMILLE FLAMMARION

CONTENANT TOUS LES MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET RÉSUMANT

L'ENSEMBLE DES CONNAISSANCES HUMAINES A LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

*Illustré de 20,000 figures gravées sur cuivre*

Cette **Encyclopédie** formera environ 800 livraisons. Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes (cinq livraisons sous couverture) chaque quinzaine.

**On peut souscrire** à l'ouvrage complet reçu *franco* à l'apparition de chaque série, en adressant de suite **cinq francs** et en continuant d'adresser la même somme chaque semestre à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine.

D'autres modes de souscription sont indiqués dans la *Première Série*, qui est adressée *franco* contre l'envoi de 50 centimes en timbres-poste.

---

### AVIS IMPORTANT

Par exception, le 1<sup>er</sup> Fascicule est vendu seulement **25 c.** partout  
 Librairie E. FLAMMARION, 26, rue Racine, Paris.

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כטר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

RESTAURANT כטר

P. LANGER  
8, Rue Cadet, 8,  
PARIS

LA VÉRITABLE  
**EAU DE QUININE**  
Ancienne réputation consacrée  
par un SUCCÈS UNIVERSEL toujours croissant  
LE MEILLEUR TONIQUE pour les maux de la tête  
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations



**ED. PINAUD**  
PARIS

DERNIÈRE CRÉATION  
**PRECIOSA VIOLETTE**  
Parfum d'ORIGINE, DELICAT ET PERSISTANT  
Essence supérieure. Savon. Eau de toilette extra-fine  
Essentiel Végétal pour les soins de la Chevelure  
Poudre de Riz inimitable et impalpable  
JOLI COFFRET POUR CADEAU



**ED. PINAUD**  
PARIS

Matières premières pour les arts, l'industrie et le commerce.

**JOSEPH WEILL & C<sup>ie</sup>**

46, Rue de Bondy, PARIS

Thés noirs surfin en caisses d'origine, à partir de un kilog.  
de 8 à 12 francs, port non compris.



**INSTITUTION DE DEMOISELLES**

DIRIGÉE PAR

**MESDAMES WEILL ET KAHN**

*45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)*

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.  
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.  
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

---

**BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS**

# **A. HERZOG**

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

**SUCCESSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54**

**MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR**

Spécialité de Cadeaux pour Etrennes et Corbeilles de Mariage

**Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris**

**Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE**

---

## **CALENDRIER**

### **A L'USAGE DES COMMUNAUTÉS ISRAËLITES**

*Pour l'année 5658 (1897-1898)*

**E. SCHNEEBERG, Éditeur, 43, rue de la Victoire  
PARIS**

---

*L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.*

---

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל דעה אור במושבתם  
(Exode, X, 23.)

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
LE VÉRITABLE GRIEF.  
LE DÉCRET CRÉMIEUX.  
LES RESPONSABILITÉS.  
LES CONSÉQUENCES DE L'ANTISÉMITISME EN RUSSIE.  
ENCORE LE MARQUIS DE MORÈS.  
LETTRE DE SALONIQUE.  
UNE CONFÉRENCE A MULHOUSE.  
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
NOUVELLES DIVERSES.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



**ROUDOIR ORIENTAL**

## A LA PLACE S<sup>T</sup>-GEORGES

~~~~~  
Décoration Artistique
~~~~~

32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges

**BELUZE & BANBANASTY**  
~ PARIS ~

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.*

# L'UNIVERS ISRAËLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Juin. |                                        | Siwan. |
|-------|----------------------------------------|--------|
| 12    | Samedi (Fin du sabbath à 9 h. 05)..... | 12     |
| 13    | Dimanche.....                          | 13     |
| 14    | Lundi.....                             | 14     |
| 15    | Mardi.....                             | 15     |
| 16    | Mercredi.....                          | 16     |
| 17    | Jeudi.....                             | 17     |
| 18    | Vendredi.....                          | 18     |

---

### *Heures des Offices*

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

**Matin (samedi) :** Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

---

### *Bar Mitzwah*

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Bloch (Roger), 7, rue de Menceau.  
Heymann (Henri), 9, rue Ramey.

#### TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Frais (Georges), 56, avenue de la République.  
May (Robert), 24, avenue de la République.

#### TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Eisenbeth (Maurice), 13, rue des Juifs.  
Schlachter (Moïse), 6, rue Eginhard.

---

### *Mariages de la Semaine*

#### TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

**Mardi, 15 juin, à 2 heures.** — M. Glass (Michel), négociant, 11, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, et Mlle Class (Emilie), 11, rue Geoffroy-Saint-Hilaire.

Mardi, 15 juin, à 2 h. 1/2. — M. Joseph (Henri), marchand de meubles, 85, boulevard Victor-Hugo, à Clichy, et Mlle Rachel Picard, employée de commerce, 37, boulevard National, à Clichy.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Dimanche, 13 juin, à 2 heures. — M. Weill (Maurice), fourreur, 4, rue de Jarente, et Mlle Baérowiski (Jeanne), couturière, 14 rue des Juifs.

— à 2 h. 1/4. — M. Lévy (Ernest), artiste lyrique, 8, rue Biscornet, et Mlle Dennery (Juliette), 4, rue Delbet.

Jeudi, 17 juin, à 2 heures. — M. Sawelski (Henri), tailleur, 16, rue Aubriot, et Mlle Glike (Sentin), 16, rue Aubriot.

---

Décès

- 1<sup>er</sup> juin. M<sup>me</sup> Vve Lévy (Charles), née Horvilleur (Henriette), 68 ans, rue de Marseille, 13.
- 2 — M<sup>lle</sup> Weill (Nanette), 68 ans, Hôpital de la Pitié.  
— Lange (Victor), 79 ans, rue Mogador, 11.  
— Hess (Casimir), 67 ans, rue d'Odessa, 17.
- 3 — Baer (Esther), 14 mois, rue du Cygne, 17.  
— Rheims (Bernard), 84 ans, rue du Caire, 29.
- 4 — M<sup>me</sup> Vve Kahn (Seligmann), née Kahn (Sarah), 91 ans, rue Sedaine, 28.  
— M<sup>lle</sup> Lévy (Alice), 16 ans, boulevard Maillot, 46.  
— Nowachelski (Bernard), 85 ans, rue de Flandre, 13.
- 6 — David (Fernande), 7 mois, rue du Château-d'Eau, 30.  
— Mohne (Georges), 39 ans.  
— Bacharah (Jules), 49 ans, rue d'Allemagne, 74.
- 7 — Bloch (Bernard), 66 ans, rue d'Allemagne, 183.  
— Yankowitch (Abraham), 57 ans, rue Picpus, 76.
- 8 — Lévy (Léopold-Adrien), 44 ans, au Val-de-Grâce.  
— Maquis (Raymond), 30 ans, faubourg Saint-Denis, 40.  
— Krzywkowski (Amélie), 2 ans, rue Saint-Antoine, 178.  
— M<sup>me</sup> Vve Weill (Jacques), née Lévy (Reine), 94 ans, à St-Maurice.
- 

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au *Secrétariat général*.

# LE VÉRITABLE GRIEF

---

On n'a pas épuisé tout ce qu'il est utile et nécessaire de dire sur les événements d'Algérie lorsqu'on a constaté que les désordres dont la province d'Oran vient d'être le théâtre et qui ont causé en France une si vive surprise n'ont pas été, pour employer une expression fameuse, un coup de foudre dans un ciel serein, mais qu'ils ont éclaté au contraire dans une atmosphère depuis longtemps chargée de nuages et saturée d'électricité. Il faut expliquer encore comment l'orage a pu se former et sous l'influence de quelles circonstances particulières à l'Algérie la propagande anti-juive a pu y atteindre un tel degré d'intensité et de fureur qu'à un moment donné, à propos d'un incident banal et sans apparente portée, elle s'est tout naturellement transformée en émeute. En France aussi, l'antisémitisme sévit sans relâche et avec une violence extrême ; mais, si malaisant qu'il y ait été dans le passé et si menaçant qu'il y soit pour l'avenir, il serait excessif de prétendre que nous soyons, à l'heure où nous sommes, exposés dans la métropole à voir nos domiciles violés, nos biens pillés, nos temples saccagés et notre sécurité personnelle compromise. On y viendra peut-être ; mais nous n'en sommes pas encore là. Pourquoi en est-il autrement en Algérie ? Comment les juifs ont-ils pu s'y attirer des animosités qui s'exaspèrent à tel point qu'elles se manifestent par des attentats criminels ? Il ne peut y avoir à cela qu'une explication : c'est que les juifs d'Algérie ont donné lieu à un grief qui leur est spécial et dont le caractère est particulièrement irritant. Ce grief, il n'est pas sans intérêt peut-être de le mettre en lumière.

Lorsqu'on lit les appréciations que les troubles récents ont inspirées aux journaux de la colonie, tant à ceux qui les justifient et y applaudissent qu'à ceux qui tout en les réprouvant en recherchent la cause déterminante, on s'aperçoit vite que l'accusation qu'on adresse aux israélites

algériens, quelle qu'en soit la forme mesurée ou virulente et la provenance suspecte ou autorisée, est toujours et invariablement la même. On ne leur reproche pas, comme à leurs coreligionnaires de France, d'occuper une place prépondérante dans les fonctions officielles. Une telle allégation serait par trop ridicule, car c'est à peine si, au bas de l'échelle administrative, les juifs détiennent quelques modestes emplois qui ne sauraient leur conférer ni pouvoir ni influence et dont on tend de plus en plus à les éliminer. On ne les incrimine pas non plus d'avoir accaparé les richesses. Il arrive parfois, il est vrai, qu'on prononce à leur propos le mot d'usure ; mais il est visible que ce cliché traditionnel est réédité sans conviction, uniquement pour les besoins de la cause et sans qu'on songe à l'appuyer de faits et de documents. Quant aux institutions de banque, elles ne sont pas entre leurs mains, et les juifs algériens échappent ainsi à l'imputation, qu'on prodigue ailleurs à leurs coreligionnaires, de distribuer le crédit à leur guise et de disposer en souverains maîtres de la fortune publique. Non, le reproche qu'on leur fait est bien plus sérieux. Non seulement, dit-on, ils constituent en Algérie une force électorale avec cette circonstance hautement aggravante qu'ils font preuve de cohésion et de discipline ; mais ce qui est absolument intolérable, cette force est au service de la République et a été constamment employée à défendre, contre les factieux de droite et de gauche, les institutions actuelles du pays. Voilà le grief irrémissible, celui qui justifie aujourd'hui les violences et les déprédations, et celui qu'on invoquera demain pour mettre les juifs algériens hors la loi et pour les dépouiller de leurs droits de citoyens. Ils sont coupables d'un excès de loyalisme et de fidélité !

Il convient d'ajouter que ce grief ne date pas d'hier. Lorsque sous l'Empire les juifs indigènes d'Algérie réclamaient dans une pétition au Sénat leur naturalisation collective, ils ne cherchaient évidemment pas à conquérir des droits électoraux ; car, comme l'a rappelé justement M. Forest dans sa brochure, les Français d'Algérie ne jouissaient pas à cette époque de l'électorat législatif, qui ne leur a été conféré qu'après la guerre. Mais, revêtus de la

qualité de Français à la suite du décret Crémieux, les juifs se sont vus investis du même coup des droits d'électeurs et ils n'ont pas cru qu'ils devaient tourner ces droits contre cette République qui venait de les émanciper. Ils votèrent donc dans toutes les élections, pour les candidats républicains contre les candidats de la réaction monarchique et cléricale. *Inde iræ*. De là les tentatives faites une première fois devant l'Assemblée nationale pour leur enlever des prérogatives récemment conquises. Et M. Vuillermoz, député et maire d'Alger, a pu alors dire justement devant la commission d'enquête (1) :

« *Le décret de naturalisation n'eût pas trouvé tant de détracteurs, si les juifs avaient, dès le début, senti à voter en faveur des adversaires des institutions républicaines.* »

En ce temps-là, c'était le parti monarchique qui menait seul la campagne. Le parti républicain était unanime à défendre l'œuvre d'affranchissement qu'il avait été unanime à réclamer.

Mais, sous l'influence des événements politiques et à mesure que le péril monarchique disparaissait à l'horizon, le parti républicain se divisa en Algérie comme en France ; il y eut des modérés et des radicaux, des opportunistes et des socialistes. Les nouveaux partis en présence se disputèrent d'abord les voix des juifs. Tant que les socialistes ont espéré que les juifs voteraient en leur faveur, ils furent pour eux pleins de caresses et de promesses. En 1892 encore, M. Morinaud, rédacteur du *Républicain de Constantine*, qui est actuellement un des chefs de l'antisémitisme algérien, adressait aux juifs un appel pressant : « Les opportunistes, leur disait-il, voudraient nous voir partir en guerre contre les israélites. Nous ne tomberons pas dans ce piège grossier. »

Mais les israélites ne se sont pas laissé tenter par ces assurances alléchantes. A tort ou à raison, ils ont refusé de

(1) Enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale, t. II, page 295.



voter pour M. Morinaud et les socialistes. Et alors, tout naturellement, M. Morinaud et tous ceux dont les juifs n'ont pas voulu servir les ambitions sont devenus anti-sémites. Voilà comment le parti socialiste qui s'est honoré en France en répudiant du haut de la tribune, par l'organe de son chef le plus autorisé, les menées de l'antisémitisme, est devenu en Algérie le complice des Drumont et s'y est associé aux pires ennemis de la liberté et de la République.

Mais si l'on peut expliquer l'attitude des révolutionnaires algériens vis-à-vis des juifs par ce penchant qui est naturel aux partis de vouloir supprimer les adversaires qui les gênent, comment comprendre qu'une entreprise qui consiste à rejeter hors du suffrage universel les amis les plus éprouvés et les plus fermes du gouvernement ait trouvé l'appui et le concours du représentant le plus élevé de ce même gouvernement? Ah! les révolutionnaires d'Algérie doivent être bien surpris d'avoir rencontré un pareil auxiliaire pour l'œuvre du bouleversement social!

Pour amener des compromissions aussi scandaleuses, il a suffi d'une brouille entre certains représentants de l'Algérie et le gouverneur général. Sous l'empire de misérables préoccupations personnelles, on a résolu d'enlever à ces représentants des électeurs qui ont cru en les soutenant soutenir la République. C'est pour cela qu'on a provoqué la radiation d'un grand nombre de juifs des listes électorales, et c'est pour cela aussi qu'on rêve de dépouiller les israélites en bloc de leurs droits de citoyens. Et comme cette entreprise va à l'encontre de l'intérêt le plus évident du gouvernement, le fonctionnaire qui l'a conçue dans un but de représailles et qui ne recule devant aucun moyen pour la faire aboutir a cherché et est jusqu'ici parvenu à tenir ce gouvernement en échec, en se créant un parti parmi ses adversaires les plus acharnés. Ce paradoxe extraordinaire d'un gouvernement combattu par son propre agent pourra-t-il se prolonger bien longtemps? Nous avons peine à le penser, et c'est pour cela que nous ne croyons pas à l'abrogation du décret Crémieux. Quelle considération mériterait en effet un gouver-

nement qui pendant la bataille tirerait sur ses propres troupes, ou plutôt qui, en les licenciant avant le combat, préparerait lui-même sa défaite ?

C'est si bien une question électorale qui a provoqué les troubles d'Algérie que les antisémites, quand ils sont en veine de sincérité, n'hésitent plus à en faire l'aveu. Voici ce qu'écrivait, il y a quelques jours, dans l'*Echo d'Oran*, le directeur de cette feuille, qui est en même temps le correspondant de la *Libre Parole* :

La question juive est compliquée, mais nullement insoluble. Le grief principal que l'on a reproché aux israélites, souvent avec raison, ils doivent eux-mêmes le reconnaître, c'est d'avoir faussé le Suffrage Universel. Qu'ils fassent un sacrifice momentané; qu'ils s'engagent à ne prendre part à aucun vote et à nous laisser nous débrouiller à notre guise, jusqu'au jour où l'individualisme sera entré dans leurs mœurs et où le Consistoire n'aura plus le pouvoir d'imposer son mot d'ordre, et toutes les inimitiés disparaîtront du jour au lendemain comme par enchantement.

On ne saurait, en vérité, confesser plus ingénument que toutes les accusations portées contre les juifs d'Algérie sont purement imaginaires et qu'au fond on leur reproche uniquement de ne pas laisser, aux heures du scrutin, le champ libre aux réactionnaires et aux révolutionnaires. Cessez de voter, leur crie-t-on, et les inimitiés disparaîtront comme par enchantement; renoncez de votre gré aux droits dont on veut vous dépouiller, et alors vous n'aurez plus à craindre ni les outrages, ni les menaces, ni les agressions à main armée, ni le pillage.

Nous ne conseillerons certes pas à nos coreligionnaires d'Algérie d'accepter le marché qui leur est proposé. Mais nous comprendrions qu'ils en fussent tentés et qu'au risque de livrer l'Algérie aux aventuriers et aux intrigants, ils abdiquassent spontanément, pour retrouver leur sécurité, les prérogatives qui sont la cause de leur détresse, alors surtout que ceux au profit de qui ils les exercent les abandonnent toujours et souvent les trahissent.

B.-M.

## Le Décret Crémieux

---

Parlons-en encore, puisqu'il le faut. Il a vraiment bon dos, ce décret Crémieux ! Quand un événement regrettable se produit en Algérie, c'est la faute à ce décret malencontreux, et on s'en prend au juif de la délégation de Tours qui a profité des malheurs de la patrie pour commettre un monstrueux abus de pouvoir et conférer, par surprise, les droits de citoyens français à nos coreligionnaires. Que sans désespérer la Chambre se mette à l'œuvre et fasse disparaître de nos codes cette disposition arbitraire, source de tous les maux dont souffre la Colonie. Tel est le thème des feuilles antisémites, avec les variations connues sur l'accaparement de toutes les sources de bénéfices, l'usure éhontée, etc. Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer les méfaits qui nous sont imputés par cette légion de gens vertueux et désintéressés qui marche sous la noble bannière du père de l'antisémitisme français.

Ces clabaudes monotones, ces rabâcheurs infatigables, n'oublient qu'une chose : c'est que le décret Crémieux n'a en quelque sorte pas vécu ; que, daté du 24 octobre 1870, promulgué le 7 novembre suivant, il a été modifié, restreint dans ses effets, annihilé presque, sinon entièrement rapporté par un autre décret du Président de la République rendu le 7 octobre 1871, que les gens de bonne foi, désireux de se renseigner, peuvent lire tout au long dans le *Journal Officiel* du surlendemain. Réalisant une mesure préparée par l'Empire, le Gouvernement de la Défense nationale, par le décret du 24 octobre 1870, a déclaré les israélites indigènes de l'Algérie citoyens français.

Tel est le fait dans sa vérité. Crémieux y a pris part. Devait-il profiter de sa situation politique pour s'opposer à l'émancipation de ses coreligionnaires ? Quand, un jour ou l'autre, un jeune secrétaire de la Conférence des avocats du barreau de Paris prononcera l'éloge de l'homme politique et de l'avocat éminent que fut Crémieux, si, dans le

tableau de cette belle vie de dévouement ininterrompu à toutes les nobles causes, quelque ombre peut se glisser, nous avons la certitude que ce ne sera pas pour la participation de Crémieux au décret de 1870 en faveur de ses frères d'Algérie. Mais revenons à notre sujet et démontrons que ce qu'on appelle toujours et improprement le décret Crémieux n'existe plus que de nom et de souvenir.

La commission d'enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale, prise dans l'assemblée monarchique et cléricale élue en 1871, proposa l'abrogation pure et simple du décret de 1870. Un projet de loi fut déposé en ce sens et l'urgence en fut déclarée le 21 août 1871. Le Gouvernement en évita la discussion par le décret du 7 octobre 1871 et, dans la séance de l'Assemblée nationale du 11 décembre 1871, le rapporteur de ce projet demandait l'ajournement de la délibération en expliquant que le nouveau décret gouvernemental a défini l'indigénat, réglé l'application du premier décret, et tracé les règles à suivre pour l'inscription des israélites sur les listes électorales. « Mais ce dernier décret, disait le rapporteur, est **en lui-même un correctif si énergique du premier** qu'il pourrait bien en rendre l'abrogation inutile. Pour le savoir, il faut attendre les renseignements qui ont été demandés d'urgence à M. le Gouverneur de l'Algérie. Les renseignements, à leur arrivée, provoqueront nécessairement une nouvelle étude de la part du gouvernement d'abord et dans le sein de la Commission ensuite. La discussion du travail de la Commission serait donc aujourd'hui prématurée. »

L'ajournement prononcé dans cette séance dure encore. Pendant vingt-cinq ans nos coreligionnaires d'Algérie se sont soumis au « correctif énergique du décret Crémieux » édicté par le Gouvernement; ils ne songent pas à s'en plaindre; mais les antisémites de Paris et de Mostaganem s'aperçoivent, après un quart de siècle, que l'énergie de ce correctif est insuffisante pour combattre l'influence légitime qu'exercent par leurs suffrages nos coreligionnaires dans le choix des députés et des sénateurs algériens. Les élections législatives appro-

chent, et il n'est que temps de s'y prendre pour arracher à la Chambre et au Sénat une rétractation pure et simple des deux décrets de 1870 et 1871. Les déplorable événements qui viennent de nous attrister ne nous paraissent pas avoir d'autre cause. Le Parlement de 1897 sera-t-il moins libéral que l'Assemblée nationale de 1871 ? Nous espérons que non et nous sommes convaincus que le danger d'un retour en arrière n'est pas à craindre. Disons mieux : il est légalement impossible. Les israélites algériens devenus citoyens français, en vertu du décret de 1870, corrigé par celui de 1871, ont rempli leurs devoirs militaires ; ils ont payé leur dette à la patrie française ; ils ont conquis leur nationalité, aucune loi ne peut les en dépouiller.

M. LAZARD.

---

## Les Responsabilités

---

On lit dans la *Dépêche Coloniale* :

Il nous arrive d'Oran des nouvelles très singulières, mais concordantes. Pendant les trois premières journées des troubles récents (20, 21 et 22 mai) la municipalité et ses agents auraient eu à l'égard des émeutiers une attitude purement contemplative.

Signalons trois faits précis, en attendant ceux qui ne manqueront pas de se révéler.

1. — Plusieurs inculpés ont déjà déclaré devant le tribunal au cours de leurs interrogatoires qu'ils ne se croyaient pas en faute parce que l'encouragement leur était venu des représentants même de l'autorité municipale, et qu'on les avait assurés de l'impunité.

2. — Des agents de police sont requis par un particulier d'intervenir contre un groupe d'émeutiers. Ils s'y refusent. On insiste. Ils persistent dans leur immobilité et déclarent suivre leur consigne. Celui qui les requérait se trouvait être M. Patrimonio, président du Tribunal, lequel s'empressa d'informer le préfet.

3. — M. Peffau qui, sans doute comme adjoint chargé de la police, commence à sentir sa responsabilité, dans son rapport sur les troubles déposé à la séance du Conseil municipal du 25 mai, affirme que les désordres ont été provoqués par les juifs dans la soirée du 19 au café de l'Oasis (*Echo d'Oran*, 26 mai). M. Félix Salva, propriétaire du café de l'Oasis et non israélite, proteste contre cette

assertion dans une lettre au *Petit Fanq* (28 mai). Il y déclare que « les consommateurs israélites n'ont fait aucune provocation, ont eu une attitude de gens paisibles et que M. Peffau a avancé un fait qui n'est nullement l'expression de la vérité ».

Le fait est que le désordre fut calmé le plus aisément du monde et en moins de deux heures, aussitôt que le préfet prit en mains la direction des choses. Ce qu'il y a de bon, c'est que maintenant la municipalité, par l'organe de M. Peffau, et dans le rapport indiqué plus haut, déclare que l'Etat et non pas elle doit être rendu responsable des dommages.

La vérité c'est que les vrais responsables ne sont plus si rassurés.

Une enquête s'impose.

Le *Républicain des Vosges* a reçu de son correspondant d'Algérie une lettre que nous ne pouvons publier en son entier, mais dont nous sommes heureux de reproduire les conclusions :

Et maintenant, d'où viennent les sentiments d'hostilité manifestés si véhémentement contre les juifs par les Européens? Ils ont des sources multiples. C'est d'abord que les israélites font une concurrence désastreuse aux commerçants français ou étrangers, en cédant leurs marchandises moyennant un bénéfice dont l'Européen ne se contente pas et qu'il trouve indigne de lui, parce qu'il veut faire vite sa fortune. Ensuite, l'élément israélite constitue un appoint électoral fort appréciable. Les voix juives gênent considérablement certains amateurs de l'assiette au beurre et nombre d'ambitieux qui prêchent l'honnêteté, alors qu'eux-mêmes sont tarés jusqu'à la moelle. Cette question électorale est la plus importante de toutes, car l'usure qu'on leur reproche est souvent pratiquée avec plus d'apreté par des Européens qui fréquentent régulièrement messe et vêpres. Elle constitue ce que certains appellent le péril juif, péril dont j'entreprendrai prochainement nos lecteurs.

Enfin, la responsabilité la plus grande des tristes jours que nous avons traversés revient, sans conteste possible, au gouverneur général, tant à cause de ses discours et de ses circulaires antisémites antérieures qu'en raison de sa politique qui, sous prétexte d'épurer, consiste à diviser pour gouverner, à semer la discorde pour se poser en sauveur, alors qu'il est bien le plus détestable brouillon qui existe.

Les succès électoraux qu'il obtint à Constantine l'ont incité à tenter la fortune dans l'Oranie où, on le voit, les résultats ont certainement dépassé ses espérances. Il est victorieux sur toute la ligne ; mais ces victoires-là sont des semences d'anarchie, et les ministres agiraient sagement en l'envoyant se reposer à l'ombre des lauriers dont il s'est couvert.

## LES CONSÉQUENCES DE L'ANTISÉMITISME EN RUSSIE (1)

---

Sous ce titre, M. Chmerkine publie un travail où il établit, pièces en mains, la perturbation que les persécutions contre les juifs ont produite dans le régime économique de la Russie. C'est là une démonstration mathématique des conséquences désastreuses où aboutit l'antisémitisme lorsqu'il passe de la théorie à l'application. Nous avons parlé de cet ouvrage dans notre dernier numéro ; mais nous croyons devoir aussi reproduire la préface que M. de Molinari, l'éminent rédacteur en chef du *Journal des Economistes*, a mise en tête du livre, et qui résume heureusement les conclusions de l'auteur :

Si l'on analyse les causes de cette maladie sociale pour laquelle on a créé un mot nouveau, l'antisémitisme, quoiqu'elle soit ancienne, on trouve, sans aucun doute, qu'elle a eu d'abord sa source dans l'intolérance religieuse. Pendant de longs siècles, les juifs ont été persécutés au nom d'une religion dont le divin fondateur commandait cependant aux hommes de s'aimer les uns les autres. Mais, grâce au progrès de l'esprit de tolérance et peut-être aussi à l'affaiblissement du sentiment religieux, les persécutions ont cessé, et les juifs ont été admis, dans la plupart des pays civilisés, à jouir du bénéfice du droit commun. Cette réparation d'une des grandes iniquités du passé s'était accomplie avec l'assentiment presque unanime de l'opinion, et on pouvait la croire définitive lorsque les appétits du monopole sont venus raviver la passion mal éteinte de l'intolérance religieuse. Réduits à exercer un métier que l'Église, imbue du préjugé contre le prêt à intérêt, interdisait à ses fidèles, les juifs étaient devenus les dispensateurs du crédit et avaient acquis une puissance financière à laquelle leurs persécuteurs eux-mêmes étaient fréquemment obligés d'avoir recours. Cette puissance, les progrès extraordinaires de l'industrie d'une part, la responsabilité des nations de plus en plus assurée aux emprunts d'État de l'autre, ne pouvaient manquer de l'accroître, en imprimant un essor soudain et prodigieux au crédit industriel et commercial aussi bien qu'au crédit public. Les aptitudes professionnelles, qui s'étaient développées chez les juifs pendant la durée de la persécution, acquièrent alors une valeur nouvelle et leur assurèrent une prépondérance au moins temporaire sur

(1) Par N. Chmerkine, chez Guillaumin et C<sup>e</sup>, XLIV + 188 pages, 3 fr.

le marché agrandi des capitaux. Cette prépondérance et les richesses dont elle était la source pour une race naguère méprisée devaient inévitablement exciter la jalousie de concurrents moins habiles et apporter à l'intolérance religieuse le concours de l'intolérance économique. Ce fut le premier germe de la réaction antisémite ; mais ce germe aurait probablement avorté si l'avènement du socialisme ne lui avait fourni un champ de culture particulièrement favorable. Aux yeux des socialistes de toutes les écoles, étatistes, collectivistes, communistes, anarchistes, nihilistes, le capital c'est l'ennemi. Et, dans leur ignorance de la nature même du capital, ils se le représentent uniquement sous la forme de valeurs mobilières, et le personnifient dans les notabilités du monde financier. L'antisémitisme est devenu ainsi une branche du socialisme.

Mais que veulent les antisémites ? Jusqu'à ces derniers temps, ils s'étaient bornés à amener les passions populaires contre le « capitalisme juif » et ils nous avaient laissé ignorer leur programme. Ils ont comblé cette lacune au Congrès catholique et antisémite qu'ils ont réuni à Lyon, au mois de novembre 1896. Les résolutions votées par ce Congrès nous ont appris qu'ils se proposent, comme entrée en matière, d'exclure les juifs de toutes les fonctions publiques et de dresser une liste des commerçants juifs, avec organisation de ligues locales destinées à les priver de leur clientèle, en d'autres termes à leur enlever leurs moyens d'existence et, par conséquent, à les obliger à émigrer. L'expulsion des juifs, tel est donc le but final que se propose l'antisémitisme, en employant, à défaut de la violence à laquelle répugnent nos mœurs, le procédé moderne du boycottage économique.

Nous sommes convaincu que cette campagne d'intolérance aboutira à un honteux échec, mais peut-être n'est-il pas inutile de mettre sous les yeux du public, que les meneurs de l'antisémitisme s'efforcent d'amener, les résultats que produirait, au point de vue de la richesse nationale et du bien-être du grand nombre, cette expulsion d'une classe de citoyens laborieux et paisibles. Nous savons déjà ce qu'a coûté à la France la révocation de l'Edit de Nantes, en faisant émigrer, avec les protestants, les industries dans lesquelles ils excellaient et dont ils dotèrent l'Angleterre et l'Allemagne. Mais nous pouvons citer aujourd'hui un exemple plus rapproché et non moins saisissant des maux que peut causer l'intolérance, en détruisant un rouage nécessaire de l'économie d'un pays. Nous voulons parler de l'expulsion des juifs des gouvernements intérieurs de la Russie, où ils avaient été tolérés sous le règne d'Alexandre II et où ils remplissaient la double fonction d'intermédiaires du commerce et du crédit. N'en déplaise aux socialistes qui nient l'utilité des intermédiaires, jamais cette utilité n'a été démontrée d'une manière plus frappante, jamais les théories de la science économique n'ont trouvé, dans la pratique, une confirmation plus péremptoire. Nous pourrions nous en féliciter si l'expérience qui a été faite en Russie n'avait pas coûté si cher non seulement aux malheureux juifs victimes de l'intolérance, mais et plus encore aux populations que la



destruction d'un rouage économique indispensable a vouées à toutes les horreurs de la famine et livrées à l'exploitation du plus odieux des monopoles; si elle n'avait enfin enrayeré ou, tout au moins, retardé le développement de la prospérité d'un grand pays.

On trouvera dans le livre qu'on va lire, appuyés sur des témoignages irrécusables, car la plupart proviennent de documents officiels, les résultats de cette lamentable expérience. On y verra que la famine qui a désolé une partie de la Russie, dans une année où la récolte était amplement suffisante, n'a pas eu d'autre cause que la proscription imprévoyante de la catégorie la plus active et la plus capable des intermédiaires qui ont pour fonction nécessaire de porter les subsistances des localités où elles sont abondantes et à bon marché dans celles où elles sont rares et chères. Le premier effet de l'expulsion des commerçants juifs a été de créer, au profit du petit nombre des commerçants orthodoxes, le plus dangereux des monopoles. Devenus les maîtres du marché qu'ils ne suffisaient point, d'ailleurs, à approvisionner, ils ont pu maintenir les prix à un taux exorbitant. Pendant que la famine exerçait ses ravages dans les gouvernements d'où les juifs avaient été bannis, ceux où ils continuaient à être tolérés, le gouvernement de Kherson, par exemple, où cependant la récolte avait été mauvaise, présentaient une heureuse exception, que l'empereur Alexandre III lui-même se plaisait à reconnaître.

Mais on peut trouver une preuve plus décisive encore du dommage causé notamment aux populations agricoles par l'insuffisance de la concurrence en matière de commerce et de crédit dans les gouvernements interdits aux juifs, en comparant la condition de ces populations à celle des populations des provinces comprises dans leur zone d'habitation et qui constituent en quelque sorte un vaste ghetto. Quoique la terre y soit généralement d'une qualité inférieure, la masse des paysans y jouit d'une aisance inconnue dans les gouvernements de la grande Russie que la nature a particulièrement favorisés. A cet égard, les renseignements recueillis par M. Chmerkine sont aussi concluants que possible.

Les arriérés des impôts dans la zone juive ne dépassent pas 26 copecks par tête, tandis qu'ils s'élèvent à 83 copecks dans les gouvernements de la grande Russie. Les paysans possèdent un capital d'exploitation plus élevé de moitié, un bétail plus nombreux; ils réalisent des économies qu'ils emploient à des acquisitions de terres. Ils sont moins adonnés à l'ivrognerie et fournissent un moindre contingent à la statistique criminelle. C'est que dans la zone juive, où le rouage indispensable du commerce et du crédit a pu prendre son développement normal, où les juifs prêteurs se font une concurrence active et serrée, le paysan a cessé d'être à la merci du capitaliste ou du marchand de grains. Dans les gouvernements de la grande Russie, il est réduit à subir les conditions qui lui sont imposées par le petit nombre des prêteurs ou des marchands orthodoxes investis d'un monopole de fait aux époques de l'année où il est obligé d'emprunter ou de vendre pour

s'acquitter de ses impôts et de pourvoir à ses autres charges. Dans la zone juive, la concurrence intervient pour préserver l'emprunteur et le vendeur à bout de ressources de l'exploitation impitoyable du besoin qui le presse. Ce n'est pas que le prêteur ou le marchand juif soit moins âpre au gain que son congénère chrétien. Accordons même, si l'on veut, qu'il l'est davantage, mais la concurrence le contraint à modérer ses exigences et à se contenter du prix du marché, tandis que dans les gouvernements où l'expulsion des juifs a créé un monopole au profit des prêteurs et des marchands orthodoxes la population est à leur discrétion et d'autant plus qu'elle est plus misérable. Deux chiffres donneront une idée de l'excès d'exploitation que peut engendrer le monopole : le taux des prêts agricoles dans les gouvernements d'où la concurrence juive est exclue s'élève à plus de 500 p. 100, et le blé, à l'époque de la famine, s'est vendu dans les mêmes gouvernements jusqu'à 1 rouble 70 copecks le poud, tandis qu'il ne revenait pas à plus de 40 copecks aux marchands orthodoxes.

Ces résultats désastreux de la politique d'intolérance sont devenus tellement manifestes que le gouvernement s'en est ému et qu'une détente s'est opérée dans les mesures restrictives auxquelles les juifs ont été en butte. On commence à s'apercevoir, un peu tard, que ces mesures ont occasionné des souffrances plus cruelles aux populations orthodoxes qu'aux juifs eux-mêmes. Il est donc permis d'espérer que cette douloureuse et coûteuse expérience portera ses fruits et que l'on reviendra au régime de tolérance inauguré sous le règne réparateur d'Alexandre II.

Pendant, ce régime offrirait-il une solution suffisante de la question juive en Russie ? Aussi longtemps que les juifs seront seulement tolérés, pourront-ils rendre à ce grand pays tous les services que comportent leurs aptitudes spéciales d'intermédiaires du commerce et du crédit à une époque où elles sont plus que jamais nécessaires ? Un des plus grands et des plus nobles esprits qu'ait possédés la Russie, le prince Nicolas Orloff, dont la mémoire est restée chère à la France, ne le pensait pas, et il demandait déjà, dans une brochure publiée sous le règne d'Alexandre II, que les juifs fussent appelés à jouir du bénéfice du droit commun. Les résultats de la politique d'intolérance ne donnent-ils pas aujourd'hui une nouvelle force aux arguments qu'il faisait valoir alors en faveur du relèvement légal d'une race injustement proscrite ?

« Nous venions, disait-il, de terminer notre travail sur les sectes religieuses lorsque d'assez vives controverses s'élevèrent dans la presse russe au sujet des droits civils des juifs. Il nous paraît peu convenable d'engager une discussion sur les qualités morales de cette race et nous ne ne voyons aucun intérêt à examiner les divers arguments qui ont été pour trancher la question de savoir si ses représentants doivent porter le nom de Juifs, d'Hébreux ou d'Israélites. A notre avis il n'y a qu'un seul point à élucider. Faut-il laisser tous les juifs de Russie sous un régime d'exception, ou bien est-il préférable de leur appliquer le droit commun ?

» La loi qui défend aux juifs d'établir leur résidence dans les provinces de la grande Russie reposait autrefois sur des motifs politiques qui n'ont plus leur raison d'être aujourd'hui. Nous croyons que la question juive pourrait se résoudre avec une extrême facilité. Il suffirait pour cela de s'en tenir aux principes suivants :

» 1<sup>o</sup> Accorder aux juifs tous les droits personnels et tous les droits de famille dont jouissent les autres sujets russes ;

» 2<sup>o</sup> Permettre aux juifs venus du dehors de se fixer en Russie et d'y établir leur domicile aux mêmes conditions que les autres étrangers ;

» 3<sup>o</sup> Supprimer toutes les restrictions destinées à empêcher les juifs étrangers ou indigènes de fonder des maisons de banque ou de commerce dans les diverses parties du territoire de l'empire.

» Cette dernière partie aurait pour conséquence d'attirer chez nous des capitaux qui donneraient une vive impulsion à notre industrie. Avec leur esprit d'entreprise, les juifs trouveraient en Russie un très vaste champ où leur activité pourrait s'exercer pour le plus grand profit du pays.

» Nous ne saurions nous dissimuler que de pareilles propositions ne manqueront pas de soulever de très vives critiques. En Russie, les préjugés hostiles aux juifs sont encore vivaces et il s'écoulera probablement bien des années avant qu'on accorde à cette race la justice qui lui est due. Il nous reste la consolation d'espérer que tôt ou tard la civilisation triomphera des préjugés, et nous nous bornerons, en attendant, à rappeler cette parole de M. Guizot : « La vérité est une, ceux qui la cherchent consciencieusement finissent toujours par s'accorder (1). »

Espérons que ces généreuses paroles seront enfin écoutées et, pour nous servir des expressions du noble écrivain, que la justice qui est due à la race juive ne tardera plus longtemps à lui être rendue, à l'honneur et au profit de la Russie.

G. DE MOLINARI.

---

## ENCORE LE MARQUIS DE MORÈS

---

Nos lecteurs se souviennent peut-être de la protestation que nous avons élevée contre le projet imaginé par les antisémites d'ériger une statue au marquis de Morès. Nous sommes heureux de voir le *Signal*, dans les lignes qu'on va lire, apprécier comme nous le fameux aventurier :

1. *Quelques réflexions sur les sectes religieuses en Russie* (Extrait de la Revue historique la *Rousskaïa Starina*, livraison de mai 1881), par le prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris. Brochure, chez E. Dentu, libraire éditeur, Paris, 1882.

« On ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu. » Sage est ce proverbe. Pourquoi la *Libre Parole* ne s'y conforme-t-elle pas ? Pourquoi consacre-t-elle trois ou quatre colonnes de son numéro d'aujourd'hui à ce marquis de Morès, sur qui elle devrait laisser planer le silence de l'oubli ? Je n'aime pas à piétiner des cadavres ; aussi ne viens-je pas exhumer certains faits qui ne sont pas à l'honneur de cet homme dont on veut faire un héros et qui ne fut qu'un conquistador. Mais c'est mon droit et mon devoir de rappeler l'opinion que Drumont exprima un jour sur son compte. — C'était après que M. Clemenceau eut annoncé au monde stupéfait que Morès, flanqué de Drumont lui-même, avait fait auprès de Cornélius Herz une démarche aux fins... d'emprunter à cet israélite puissant la jolie somme de vingt mille francs, qu'il prêta très galamment. La publication du fait gêna le chef de l'antisémitisme, et je me l'explique. Se voir convaincu, lui, Drumont, d'avoir « tapé » un de ces juifs, non le moindre, dont il demandait chaque jour l'extermination ! La posture était fâcheuse, et il était exposé tout au moins au reproche d'inconséquence. Il fallut parer le coup, ou le faire tomber sur quelqu'un. C'est Morès qui paya. Jugez : « Morès, avec la prodigalité d'un patricien, a dévoré une fortune dans la vie charmante du jeune officier de cavalerie... Je veux bien contribuer à la propagande antisémitique, mais je n'ai ni l'envie ni les moyens de jeter vingt mille francs dans le gouffre du baccara... » Une réflexion en passant : ces vingt mille francs qu'il se refusait à jeter dans le gouffre du baccara, Drumont trouvait tout naturel que Cornélius Herz, sur ses instances, les y jetât. Une autre réflexion : si tout autre que Drumont eût fait cette démarche intéressée auprès d'un homme qu'il ne cessait d'agonir d'injures, Drumont n'aurait-il pas crié : chantage ! chantage ! — Et, pour en revenir à Morès, c'est à ce gentilhomme perdu de dettes, dont il laisse deviner qu'il est amplement pourvu de vices, c'est à ce joueur effréné, dis-je, que Drumont propose d'ériger un monument ! C'est de cet homme qu'il chante les louanges, — depuis qu'il est mort, à la vérité !

SAN-GIL.

---

## Lettre de Salonique

---

*A Monsieur le Directeur de l' « Univers israélite »*

Monsieur,

J'ai lu l'article sur Salonique de M. Victor Bérard, que vous empruntez à la *Revue de Paris* du 15 avril. L'éminent professeur s'est fort bien documenté. On voit qu'en

général il est allé puiser ses renseignements aux meilleures sources, et s'il émet quelquefois des allégations hasardées, s'il dit, par exemple, que les financiers israélites ont *chassé* les banquiers grecs et que les Mohadjirs turcs ont *accaparé* telle ou telle branche de notre activité, ce qui est quelque peu inexact, nous nous en consolons par le fait qu'en général il est impartial, qu'il a vu les lieux dont il parle et qu'il les a bien étudiés. Pour ma part, je voudrais voir tous ceux qui ont lu l'article en question pénétrés une fois pour toutes de cette vérité que :

« La race n'a rien à faire dans la répartition générale des professions et métiers. Les conditions économiques du milieu, et plus encore les circonstances particulières dans lesquelles se trouvent les sujets intéressés déterminent le choix d'un Etat. »

« Salonique » suffit à démontrer que les israélites sont aptes à tous les travaux et que si, dans certains pays, ils s'occupent plus spécialement de commerce, c'est que les circonstances l'ont voulu ainsi. Si M. Bérard contribue par son étude à propager cette vérité souvent méconnue, il aura rendu service à la vérité.

Je suis en état de confirmer tout ce que M. Bérard a écrit concernant l'organisation de la Communauté israélite. Mais permettez-moi de lui dire par l'intermédiaire de votre journal qu'à ma connaissance ni les chefs de la Communauté ni aucune personnalité influente n'ont jamais fait de sérieux efforts pour faire revenir quelques israélites Saloniciens aux travaux des champs. Malheureusement pour nous, il n'y a dans notre ville ni école agricole, ni ferme israélite. Il est vrai que plusieurs ouvriers s'occupent des travaux agricoles, mais ce n'est que d'une façon intermittente.

La semaine dernière, j'étais sorti me promener du côté de la ferme-modèle (excellente école agricole du gouvernement); au retour, un peu avant le coucher du soleil, je me suis rencontré avec un groupe de coreligionnaires revenant d'un village voisin où ils étaient allés cueillir des fèves, et la conversation fut vite engagée entre nous. Le plus âgé me dit qu'ils avaient acheté les légumes d'une *tarla* (petite ferme), pour dix livres turques, qu'ils revenaient ce soir-là en ville avec leurs produits, et

qu'ils restent souvent plusieurs nuits de suite au village. J'ai remarqué parmi eux un enfant qui pouvait avoir quinze ans et qui guidait deux bêtes chargées de fèves. Il me dit qu'il était meilleur marcheur que toute la compagnie, qu'il allait souvent à pied pour ménager sa bête et qu'il ne craignait pas la fatigue. « Ce soir, nous ne dormons pas, ajouta-t-il avec le plus grand naturel, car nous partons à minuit pour le village situé à sept heures de distance de la ville afin d'y arriver avant que le soleil soit bien haut. » Un ouvrier à la journée disait gaiement à un de ses camarades : « Maintenant je travaille à la fève ; un peu après ce sera aux abricots et après au *bostan* (melons et pastèques). Pendant l'été, je ne crains rien, avec l'aide de Dieu. § Ces gens-là sont bel et bien des paysans habitant la ville, et si la ferme dont parle M. Bérard n'existe pas encore ce n'est pas que nous manquions de bras. C'est l'esprit d'initiative qui fait défaut.

Il y a quelques années je voulais éveiller l'attention de notre public sur l'utilité, la nécessité même, de la création d'une ferme israélite. Je montrais dans le journal *La Epoca* ce que coûte à la Communauté israélite le séjour dans notre ville de tant de malheureux souvent sans travail, dont la plupart sont robustes, endurants et propres à toutes sortes de travaux. Je tâchais de démontrer qu'il n'y a pas de remède contre l'encombrement extraordinaire de toutes les carrières à Salonique en dehors du déversement d'une partie du trop plein de nos coreligionnaires sur les campagnes. La Communauté vient régulièrement en aide non-seulement à des invalides mais aussi à plusieurs honnêtes gens qui ne demandent qu'à vivre modestement de leurs propres ressources. On trouverait aisément parmi eux quelques jeunes hommes et chefs de famille ayant assez d'énergie et de courage pour s'enrôler comme agriculteurs sous la protection d'une Société de patronage qui chercherait les meilleurs moyens de mener à bien l'entreprise. Une fois que les premiers pionniers auraient réussi, ce qui arriverait tôt ou tard, l'ouvrier israélite étant actif, laborieux, intelligent et probe, d'autres iraient les rejoindre d'eux-mêmes, et à force de persévérance on parviendrait peut-être à diminuer l'encombrement général qui met notre ville dans une situation économique des plus critiques.

Inutile de vous dire que mon article de *La Epoca* passa inaperçu et qu'aucun effort sérieux n'a été tenté pour l'établissement d'une ferme israélite qui, d'après M. Bérard, existerait déjà depuis deux années. Le « Journal de Salonique » a publié dernièrement un article sur le même sujet, qui n'obtint pas plus de succès que le mien. Ou bien ce qui est très pratique ailleurs est irréalisable chez nous, ou bien nous sommes indifférents à la chose publique, absorbés que nous sommes par nos affaires personnelles.

Je vois que ma lettre est devenue trop longue ; néanmoins je vous prie de vouloir bien la publier telle quelle, car qui sait ? Peut-être contribuerez-vous par là à faire étudier la question et à en amener la solution.

Agréés, etc.

DAMY.

---

## UNE CONFÉRENCE A MULHOUSE

---

Nous lisons dans l'*Express* de Mulhouse :

La *Société d'histoire et de littérature juives* a organisé des conférences qui sont très fréquentées et dont le succès est maintenant incontestable.

Jeudi, 13 mai dernier, M. le rabbin Meyer, de Valenciennes, avait pris pour sujet : *La Vie juive au moyen âge*. C'était, en somme, un intéressant développement d'une partie de la remarquable conférence que M. le rabbin Bloch, de Remiremont, faisait le 20 janvier sur l'émancipation des juifs.

Il faut lire *le rabbin de Backarach*, où Henri Heine nous décrit le ghetto de Francfort, nous dit M. Meyer, pour se faire une idée de ce qu'était la vie au moyen âge.

Tout contact avec les chrétiens était strictement interdit aux juifs, auxquels on assignait un quartier spécial, le plus sordide, situé généralement dans le voisinage d'une rivière dans laquelle se déversaient toutes les immondices de la ville.

Le soir, ce quartier était fermé par des portes bien gardées. Comme, de tout temps, la race juive s'est distinguée par sa fécondité, le ghetto finissait par ne plus pouvoir contenir sa population. Manquant de surface, elle s'entassait dans des maisons qui devenaient de plus en plus insalubres.

Au ghetto de Rome on estime que 20 habitants, en moyenne, devaient se loger sur une surface de 10 mètres carrés y compris les

rues et les bâtiments publics. Les maisons s'élevaient alors, se rejoignaient même, parfois, au-dessus de ruelles sans soleil dans lesquelles Edmond About dit qu'on ne pouvait marcher sans craindre de commettre, à chaque pas, des infanticides involontaires. On ne se contente pas de parquer ainsi les juifs. Au Concile de 1215, on les oblige de porter, comme signe distinctif, une rouelle rouge ou jaune sur l'épaule gauche ou sur la poitrine, un chapeau pointu et une sorte de longue robe ornée de raies de couleur vive ou de lettres hébraïques.

A Perpignan, les biens des juifs non porteurs de la rouelle furent confisqués.

Ce sont surtout les incroyables accusations que le fanatisme prêtait aux juifs qui les mettent constamment en danger de mort.

A l'approche de la fête de Pâques, si l'on venait à signaler la disparition d'un enfant chrétien, la foule envahissait le ghetto qui était mis à feu et à sang.

Les malheureux juifs se réfugiaient, précipitamment, dans la Synagogue, qui, aux moments de désespoir, était toujours leur asile, et là ils imploraient la miséricorde du Tout-Puissant. En pareil cas ce qui pouvait leur arriver de moins fâcheux était d'être tous jetés en prison jusqu'à ce que la fureur de la populace fût apaisée.

A Mons, un jeune israélite, filleul du seigneur du Hainault, nommé Guillaume, fut accusé d'avoir profané, à coups de javelot, une statue de la Vierge de laquelle on avait vu du sang couler. Un nommé Lefèvre avait en une vision dans laquelle la Vierge lui demandait de la venger.

Le 8 octobre 1326, le pape Jean XXII autorise Lefèvre à se battre en champ clos avec le jeune juif (qui, mis à la torture, n'avait pas avoué son prétendu crime) afin d'en appeler au jugement de Dieu. Le malheureux Guillaume, à moitié assommé par son adversaire beaucoup plus fort que lui, fut attaché à un poteau, par les pieds, et livré à des chiens qui lui dévorèrent la tête.

A Toulouse, le Vendredi Saint, un juif était amené sur la place publique pour y être battu.

A Rome le rabbin devait, ce même jour, se rendre au Capitole. Après lui avoir fait réciter des paroles de repentir on le faisait se prosterner devant le Pape qui lui posait le pied sur la nuque. . . . Voilà ce qu'ordonnaient les représentants de la religion dont le fondateur disait de ses bourreaux : « Mon Père, pardonne-leur ! »

Il semble que d'aussi odieux traitements auraient dû mettre dans le cœur de ces malheureux une ardente soif de vengeance. Il n'en fut rien. La plupart acceptèrent avec résignation leur lamentable sort, restant fidèles, malgré tout, à la foi de leurs pères, espérant toujours que Dieu finirait par avoir pitié de leur misère et qu'une nouvelle aurore se lèverait pour Israël.

Nous pouvons, enfin, le contempler, ce beau jour de la délivrance et de l'émancipation. Mais que les souffrances passées ne soient



jamais oubliées afin d'avoir toujours dans le cœur une reconnaissance sans bornes pour ceux qui ont contribué à ce triomphe de la liberté qui est une des gloires des temps modernes, conclut M. le rabbin Meyer.

Voilà d'une façon bien imparfaite les points essentiels que nous avons retenus de cette captivante conférence. Elle fait honneur à son auteur qui est un homme d'esprit, à vues larges, et un excellent orateur.

Nous félicitons la Société qui a pris l'initiative de ces instructives soirées et qui sait si bien choisir ses conférenciers.

---

## DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

*Du 3 au 10 juin*

---

|                               |     |                             |    |
|-------------------------------|-----|-----------------------------|----|
| M <sup>me</sup> Beleys.....   | 200 | MM. Chopic .....            | 10 |
| MM. Dreyfus (L. L.) .....     | 200 | Clauss.....                 | 10 |
| Lazard (Alexandre)....        | 200 | Fliersheim, à Besançon..    | 10 |
| Lévylier (Alfred-Roger).      | 200 | Fraenckel.....              | 10 |
| Mayer (Paul), 5, avenue       |     | Haguenu (le rabbin)...      | 10 |
| de l'Opéra.....               | 200 | Israël (Fernand) .....      | 10 |
| Cahen (Mayer).....            | 100 | Job (C.).....               | 10 |
| Levie (Abraham) à Saint-      |     | Joseph (Arthur).....        | 10 |
| Mandé.....                    | 100 | Mayer (J.).....             | 10 |
| Rehns.....                    | 100 | Métropolitanski (D.)....    | 10 |
| Rodrigues-Ely (Camille).      | 100 | Métropolitanski (H.)....    | 10 |
| Katz .....                    | 50  | M <sup>me</sup> Revel ..... | 10 |
| M <sup>me</sup> Halbronn..... | 40  | MM. Samuel.....             | 10 |
| MM. Lévy (J.).....            | 40  | Samuel (René).....          | 10 |
| Helbronner (Alphonse)..       | 30  | Stein.....                  | 10 |
| Laboschiner .....             | 30  | Weil (E.), 117, boulevard   |    |
| Lévy (Auguste), 45, blv.      |     | Sébastopol.....             | 10 |
| Magenta.....                  | 25  | Weil (E. et F.).....        | 10 |
| Alexandre (Jacques)....       | 20  | Anonyme .....               | 5  |
| Bloch (Jules), 34, rue de     |     | Gimpel.....                 | 5  |
| Paradis.....                  | 20  | Goldstein (J.).....         | 5  |
| Bollack (Léon).....           | 20  | Léopold (Lyon).....         | 5  |
| Dennery (Charles).....        | 20  | Lévy (Sätigmann), le        |    |
| Marx (Michel).....            | 20  | rabbin.....                 | 5  |
| Oulmont (Léon).....           | 20  | Mayer, le rabbin.....       | 5  |
| Rhens.....                    | 20  | Picard (Camille).....       | 5  |
| Schwartz.....                 | 20  | Weil (J.), 45, boulevard    |    |
| Blum, 49, blv. Magenta        | 10  | Magenta.....                | 5  |

---

## Nouvelles diverses

**Paris.** — Le Consistoire central des israélites de France a eu successivement un entretien avec M. Méline, président du conseil, et avec M. Barthou, ministre de l'intérieur, au sujet des troubles d'Algérie. Il a reçu des ministres l'assurance que les désordres seraient réprimés, que les mesures nécessaires seraient prises pour en empêcher le retour et que toutes les responsabilités en jeu dans ces tristes événements seraient recherchées.

Nous espérons que ces déclarations ne resteront pas lettre morte. On nous assure, du reste, que déjà un commissaire de police aurait été révoqué pour avoir pactisé avec les auteurs des troubles.

\* \*

— M. le grand rabbin Zadoc Kahn nous prie de mettre nos coreligionnaires parisiens en garde contre un individu qui se présente sous le nom de Strook, avec de fausses lettres de recommandation.

\* \* \*

— Dans une réunion tenue sous la présidence de M. Darlan, garde des sceaux, à l'Hôtel Continental, M. Lyon-Caen, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, a été nommé président de l'Association française de droit maritime qui vient de se fonder.

\* \*

**Algérie.** — Le projet de budget des cultes pour 1898 prévoit en Algérie des augmentations de 21,600 francs pour la création de 12 places de desservants catholiques, 3,500 francs pour la création d'une place de pasteur protestant, et 3,000 francs pour la création d'une nouvelle place de rabbin.

\* \* \*

**Oran.** — Le *Petit Journal* reçoit de son correspondant à Oran le télégramme suivant :

« Ain-el-Arba, 3 juin, 8 h. matin.

» La synagogue a été incendiée cette nuit. On a découvert une botte explosible en fer-blanc contenant de la poudre et des débris de fer.

» Le juge de paix a ouvert une enquête. Les dégâts s'élèvent à plusieurs milliers de francs. »

\* \* \*

**Alsace.** — On nous écrit d'Alsace : — *Un curiosum.* — M. le grand rabbin Wogue a été enterré à Paris le 16 avril. Et, jusqu'à ce jour, la

nouvelle n'en est pas encore parvenue à Berlin. Autant que je sache, aucun des journaux israélites de la capitale de l'Allemagne n'en a encore fait mention. Faut-il attribuer cette singularité à une grève des correspondants, ou est-ce que pour ces honorables rédacteurs M. Wogue n'est pas mort? Ceci serait assez juste. M. Wogue était de ceux qui ne meurent pas. — *Ben-Naphtali.*°

\* \* \*

**Lemberg, 8 juin.** — Des désordres antisémitiques se sont produits, hier, à Schodnica.

Des ouvriers ont assailli des maisons habitées par des israélites et en ont démoli quelques-unes.

Après une bagarre assez vive, la gendarmerie a pu rétablir l'ordre.

Au cours de la lutte, un ouvrier a été tué. Dix-sept arrestations ont été opérées.

\* \* \*

**Chodorow (Galicie).** — Voici à la suite de quel incident se sont produits les excès dont nous avons parlé il y a quelques semaines : « Un ouvrier, passant devant la fruitière Rachla Krolem, se mit à l'insulter sans raison aucune et renversa ses paniers. Samuel Strauchler, qui avait vu la scène, prit fait et cause pour la fruitière. Des gros mots on en vint aux coups, des ouvriers et des juifs se rassemblent, et bientôt c'est une rixe générale : un vieillard de 81 ans est tué, 15 personnes sont grièvement blessées et plus de 50 personnes reçoivent des contusions plus ou moins légères.

\* \* \*

**Russie.** — Le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Instruction publique élaborent en ce moment un projet de loi qui donnerait aux israélites plus de facilités à acquérir de l'instruction. Déjà il a été permis à la Société pour la propagation de la littérature et des sciences d'ouvrir de nouvelles écoles et des classes du soir.

\* \* \*

**Minsk.** — Nous avons, d'après divers journaux d'Allemagne et d'Autriche, publié des récits de troubles qui auraient eu lieu à Minsk. On parlait d'un grand nombre de morts et de blessés. Il résulte de renseignements reçus par le Comité central de l'*Alliance* que ces informations étaient heureusement controuvées.

\* \* \*

**Varsovie.** — L'Université de Varsovie possède des capitaux inaliénables provenant de dons privés, et dont les intérêts sont distribués en bourses à des étudiants pauvres et méritants. Parmi

ces fondations, il y a lieu de citer en première ligne le Fonds Copernic, destiné à récompenser les étudiants les plus distingués dans les sciences mathématiques. Il arrivait fréquemment que ces distinctions fussent obtenues par des étudiants juifs. Les journaux de Varsovie ayant relevé ce fait et déclaré que, les Fonds Copernic étant de provenance catholique, les prix devraient être accordés uniquement à des étudiants catholiques, le recteur de l'Université de Varsovie, M. Wostokof, vient de publier la note suivante :

Les Universités sont des institutions publiques. Leurs statuts n'ont pour objet que la direction des études, et le devoir de l'autorité académique est de s'occuper uniquement des progrès et des succès des étudiants dans les différentes branches des connaissances enseignées. Toutes considérations étrangères aux études, et celles notamment qui concernent la nationalité ou la confession des étudiants, sont formellement répudiées par l'Université de Varsovie, attendu que l'admission de pareilles considérations aurait pour résultat un amoindrissement de son prestige scientifique et de son autorité morale. (*Woskhod*, 30 mars/12 avril.)

Recommandé à l'Université d'Alger.

\* \* \*

Belgique. — M. Jacob Simon vient d'être décoré par le roi Léopold pour avoir sauvé la vie à deux personnes en arrêtant un cheval emporté juste au moment où le conducteur et une jeune fille qui se trouvait dans la voiture allaient être précipités sous les roues. Ce courageux sauveteur n'en est pas à son premier exploit; il a déjà reçu sept médailles pour des actes semblables et quatre autres pour s'être jeté à la nage au secours de gens qui se noyaient.

\* \* \*

Turquie. — Nous avons raconté avec quel empressement les juifs turcs étaient accourus sous les drapeaux. En l'apprenant, le sultan déclara que ses sujets israélites s'étaient toujours montrés fidèles et dévoués à sa personne; que, pour lui, ils affronteraient l'eau et le feu. Aussitôt que la nouvelle des premières victoires parvint à Constantinople, il envoya au grand rabbin une somme importante pour être distribuée aux pauvres. Peu de temps auparavant, il lui avait fait remettre 30.000 piastres (7750 fr.) pour l'achat de matzoth, de viande et de vin, devant être donnés en son nom à l'occasion des fêtes de Pâques.

\* \* \*

Stockholm. — New-York n'est ni la seule ni la première ville qui ait un préfet de police israélite. Stockholm possède un préfet de police juif: c'est M. Gemmy Rubenson qui occupe cette fonction depuis 1878.

\* \* \*

— Les journaux publient la lettre suivante qu'une famille catholique a adressée à un de nos coreligionnaires : « Ayant

appris qu'il se trouve en ce moment dans notre ville une foule d'indigents du culte mosaïque, nous nous permettons à l'occasion d'une fête de famille de vous envoyer ci-joint la somme de 1000 couronnes, à l'effet de les distribuer à ces malheureux. Nous donnons cet argent avec d'autant plus de plaisir que nous avons toujours vu nos coreligionnaires s'empresser au secours des chrétiens besogneux. »

\* \* \*

**Maroc.** — La série des meurtres commis sur des israélites et que les autorités sont impuissantes ou peu désireuses de réprimer n'est pas près d'être close. Voici ce qu'on écrit de Fez au Comité central de l'*Alliance* :

« Deux israélites de Fez, Messod Bennathan et Joshoua Soussan, revenaient du Riff, où ils s'étaient rendus pour affaires, lorsqu'ils furent assaillis par une demi-douzaine de brigands qui, après les avoir dépouillés de tout ce qu'ils possédaient, les criblèrent de coups de fusils. Le premier tomba raide mort ; son compagnon parvint à prendre la fuite et ne rentra à Fez que la veille de Pâques : le malheureux Bennathan laisse une femme et trois petits enfants dans la plus profonde misère. »

Comme d'habitude, ce crime restera probablement impuni.

\* \* \*

**Indes.** — On écrit de Bombay que le gouvernement, pour reconnaître les éminents services rendus par le Dr Haffkine, vient de lui allouer 2.000 roupies par mois et a mis à sa disposition un vaste « Bungalow » pour y établir sa résidence et son laboratoire. Le professeur Haffkine a depuis quelques mois inoculé le sérum antibubonique à plus de dix mille personnes.

\* \* \*

**Transvaal.** — La République se montre de plus en plus sévère pour les passeports, et elle a refusé l'accès du territoire à plusieurs familles israélites venues de Russie.

\* \* \*

**Curiosités.** — *Date de la destruction de Sodome et de Gomorrhe.* — Un astronome de Vienne, M. Mahler, a essayé de fixer cette date au moyen de l'éclipse de soleil mentionnée dans la Genèse, au chapitre 15. Cette éclipse eut lieu en 1763 avant l'ère chrétienne. Or, pendant l'éclipse, Dieu annonce à Abraham la naissance d'Ismaël. Comme, d'autre part, celui-ci avait treize ans quand le patriarche reçut la promesse de la naissance d'Isaac et que la prédiction de la catastrophe des deux villes eut lieu en même temps, on peut assigner comme date de cette catastrophe l'an 1750.

*Erratum.* — Lorsque nous avons mentionné parmi les tableaux du Salon le portrait de M. le rabbin Raphaël Lévy, une erreur typographique s'est glissée au sujet du nom du peintre qu'il faut lire non pas *Delnar*, mais *Duluard*.

## INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

### MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neully-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens. — Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique. — Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

*Références :* MM. les grands rabbins et rabbins.

VIENT DE PARAÎTRE

## LE NOUVEAU CALENDRIER ISRAËLITE-FRANÇAIS

A EFFEUILLER

Pour l'Année 5658 (1897-1898) (Dixième année)

par EUGÈNE LÉVY

CHEF DES HUISSIERS DU TEMPLE NAZARETH

8, Rue du Vert-Bois, 8

PRIX : UN FRANC — 25 centimes rendu franco

Ce Calendrier, par son organisation spéciale, a été accueilli très favorablement dès son apparition par tous nos coreligionnaires.

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. EUGÈNE LÉVY.

8, rue du Vert-Bois, Paris

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

**33, Rue Mentholon, 33, Paris**

M<sup>me</sup> Velle désire prendre des pensionnaires. Vie de famille simple et confortable, grand jardin, prix modérés, chambres meublées ou non, 24 bis, rue Rigault, à Nanterre, 18 minutes de Paris, à 12 minutes du Tramway de l'Etoile.

Références : M. le rabbin Weill.

RESTAURANT כשר

P. LANGER

8, Rue Cadet, 8,

PARIS

LA VÉRITABLE  
**EAU DE QUININE**  
Ancienne réputation consacrée  
par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant  
— LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête  
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations



**ED. PINAUD**  
PARIS

LA VÉRITABLE  
**PRÉCISIA VIOLETTE**  
PARFUM EXQUIS, DELICAT ET PERSISTANT  
Extrait-essence. Sans. Tout de l'essence naturelle  
Essentiel pour les soins de la Chevelure  
Parfume de très invisible et impalpable  
JOLI COFFRET POUR CADEAU



**ED. PINAUD**  
PARIS

**VERSAILLES**

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches, Vaucresson, etc.

כשר HOTEL-RESTAURANT כשר  
Tenu par Madame LOUNA

11, RUE CADET, 11 (Près les Grands Boulevards)

(AU 1<sup>er</sup> AU FOND DE LA COUR)

PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES  
N. & J. BLOCH  
USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY

DÉPOT  
PARIS

SAGOU BLOCH

Le Sagou sortant de nos Usines acquies, depuis 70 ans, une réputation de et bonne et pure fabrication, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec la copie tentuelle de nos étiquettes, de notre marque et de notre paquetage.

Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, qui ne craignent même pas les tribunaux, M<sup>r</sup>. Bloch prévient le public que le Sagou sortant de leurs usines sera vendu dorénavant sous la dénomination de Sagou Bloch, et que chaque paquet sera revêtu de leur signature; il portera le nom de Bloch dans la marque de fabrique.

Nous prions le public de réclamer les véritables Sagou Bloch.

*Nous garantissons ce produit pur et naturel.*

*N. & J. Bloch*

En vente au bureau de l'Univers israélite :  
*La Foi d'Israël, ses dogmes, son culte, ses cérémonies, sa morale et son avenir, par feu S. Bloch, fondateur de l'Univers israélite. (In-8° de 440 pages.)*

L'ouvrage est offert en prime aux abonnés, au prix réduit de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 60 pour la province.

כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN

1, RUE D'HAUTEVILLE



SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS  
POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE



## PRIX DE L'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . . . . 20 fr.  
Six mois. . . . . 13 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Annonces : 2 francs la ligne (Payables d'avance)

Insertions spéciales : 3 francs la ligne.

Réduction sensible pour les Annonces permanentes

Prix du numéro : 50 centimes.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

---

BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS

# A. HERZOG

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

---

SUCCURSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54

---

MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Spécialité de Cadeaux pour Etrennes et Corbeilles de Mariage

---

Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris

Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE

---

LIBRAIRIE DURLACHER

83 bis, rue Lafayette, 83 bis

---

## ANNUAIRE ISRAËLITE

Pour l'an 5658 (1897-1898)

AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

---

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.

---

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

---

---

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במושבתם  
(Exode, X, 23.)

---

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
LE DIEU JUSTICIER.  
ORIGINES DE L'ANTISÉMITISME EN ALGÉRIE.  
LA CIRCONCISION.  
LES ANTISÉMITES DEVANT LA JUSTICE.  
LES JUIFS DE GALICIE.  
ECHOS D'ORIENT.  
L'INITIATION RELIGIEUSE AU TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE.  
LA CHARITÉ.  
LE TEMPLE PORTUGAIS.  
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
NOUVELLES DIVERSES.

---

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

**France, Algérie, Alsace-Lorraine :** Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

**Etranger :** Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

**Prix du numéro : 50 centimes**

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Lafarrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



**ROUNDOIR ORIENTAL.**

**A LA PLACE S<sup>T</sup>-GEORGES**

*Décoration Artistique*

**32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges**

**BELUZE & BANBANASTY**

**— PARIS —**

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.*

# L'UNIVERS ISRAËLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Juin. |                                        | Siwan. |
|-------|----------------------------------------|--------|
| 19    | Samedi (Fin du sabbath à 9 h. 10)..... | 19     |
| 20    | Dimanche.....                          | 20     |
| 21    | Lundi.....                             | 21     |
| 22    | Mardi.....                             | 22     |
| 23    | Mercredi.....                          | 23     |
| 24    | Jeudi.....                             | 24     |
| 25    | Vendredi.....                          | 25     |

---

### Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

**Matin (samedi) :** Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

---

### Bar Mitswah

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Bloch (Simon), 54, avenue Kléber.  
Frusak (Léon), 139, rue des Poissonniers.

#### TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Brunschwig (Robert), 1, rue de Stax.  
Holz (Alfred), 61, rue de Bretagne.

---

### Mariages de la Semaine

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

**Mardi, 22 juin,** à 2 h. 1/2. — M. Meyer (Marcel), ingénieur, 13, rue de Malte et Mlle Ettinghausen (Rosine), 69, rue de la Chaussée-d'Antin.  
**Jeudi, 24 juin,** à 2 h. 1/2. — M. Waldberg (Alexandre), négociant, 31, boulevard Malesherbes, et Mlle Salmon (Elsie), 6, rue Marguerite.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

- Dimanche, 20 juin, à 2 h. 1/4. — M. Zacarowitz (Maurice), marchand, 35, rue des Archives, et Mlle Grunstein (Rosa), employée, 35, rue des Archives.
- — à 2 h. 1/2. — M. Rivkind (Henri), ébéniste, 20, rue des Ecouffes et Mlle Lewinson (Rachel), couturière, 27, rue des Trois-Frères.
- — à 2 heures. — M. Varon (Isaac), piqueur de tiges, 7, rue Simart et Mlle Lehmann (Lucie), employée de commerce, 129, avenue Parmentier.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

- Dimanche, 20 juin, à 2 heures. — M. Weill (Léopold), boucher, 17, rue des Rosiers et, Mlle Alexandre (Fanny), à Colmar.
- — à 2 h. 1/2. — M. Parasol (Joseph), voyageur, 15, rue des Rosiers, et Mlle Samuel (Irma), couturière, 139, rue Saint-Antoine.

*Décès*

- 9 juin. M<sup>me</sup> Vve Lévy-Philippe, née Samuel (Rosalie), 37 ans, rue de Flandre, 153.
- 10 — Hirtz (Gaston), 46 ans, Faubourg Poissonnière, 53.
- 11 — M<sup>lle</sup> Lévy (Adeline), 36 ans.
- Schnerb (Samson), 82 ans, rue Picpus, 76.
- Oppenheimer (Raymond), 17 mois, boulevard Voltaire, 119.
- Hirsch (Albert), 35 ans, boulevard Ornano, 18.
- 13 — Lehmann (Marx), 74 ans, rue de la Folie-Méricourt, 90.
- M<sup>lle</sup> Lehmann (Blumel), 70 ans, à Maisons-Alfort.
- M<sup>me</sup> Vve Weill (Gustave), née Helft (Sarah), 52 ans, à Chatou.
- Peroyra-Soarez (Elisée), 67 ans, rue de Trévise.
- 14 — M<sup>me</sup> Lévy (Alfred), née Ruf (Louise), 39 ans, rue Chaudron, 23.
- Cahon (Joseph), 89 ans, rue Vieille-du-Temple, 11.
- 15 — Kaufmann (Michel), 70 ans, rue Picpus, 76.
- M<sup>lle</sup> Lévy (Caroline), 91 ans, rue Picpus, 76.
- Schwartz (Lizico), 4 ans 1/2, Hôpital Trousseau.
- Seiger (Berthe), 24 ans, rue Picpus, 76.
- Bloch (Martin), 65 ans, rue Sedaine, 28.

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

## LE DIEU JUSTICIER

---

Le sermon que le P. Ollivier prononça à la cathédrale de Notre-Dame, à l'occasion de la catastrophe du Bazar de la Charité, a fait couler des flots d'encre. On s'est indigné de ce que l'orateur dominicain a vu dans le terrible incendie un châtement envoyé par Dieu à la France. Nous n'aurions pas à nous occuper ici de ce qu'a dit le P. Ollivier, ni de l'accueil qu'a rencontré son discours, si des journaux n'avaient écrit que la thèse de ce prédicateur était bonne pour une synagogue et non pour une église et n'avaient opposé *le cruel Dieu des juifs* au Dieu d'amour des chrétiens.

Il est superflu de démontrer à des israélites que notre religion ne se permet pas d'attribuer à Dieu des cruautés. Ce n'est pas l'Évangile qui le premier a proclamé l'amour de Dieu pour les hommes, et c'est dans le Pentateuque que se trouve la phrase : « Eternel, Eternel, Dieu miséricordieux et clément, longanime et plein de bonté et d'affection ; qui garde sa grâce jusqu'à la millième génération ; qui pardonne la faute, la transgression et le péché. » C'est un de nos prophètes qui a dit : « Nous avons tous un même père. »

Maintenant, est-ce une idée juive que de voir dans un malheur public le châtement de fautes inconnues ou connues ? Assurément, et si le P. Ollivier se fût borné à développer l'idée générale que nos douleurs individuelles ou collectives peuvent être une punition divine, sa thèse était très défendable et très légitime. La Bible nous dit et redit que les malheurs sont la conséquence des péchés, non seulement pour l'individu mais pour le peuple entier. Les malédictions contenues dans le chapitre XXVI du Lévitique et dans le chapitre XXVIII du Deutéronome sont l'amplification de cette pensée. De même, dans les récits bibliques, les défaites des

israélites, aussi bien que les épidémies ou la famine, sont expliquées par l'infidélité envers Dieu. Il est donc certain qu'un écrivain biblique ou un prophète auraient pu considérer une catastrophe comme celle du Bazar de la Charité comme un châtement céleste.

Mais le père dominicain est allé plus loin. Il a voulu indiquer comment et pourquoi Dieu a châtié la France, et il a oublié qu'un peu de réserve et de bon sens n'est pas inutile même aux orateurs sacrés. Il s'est cru capable de juger les hommes et de pénétrer les desseins particuliers de la Providence.

L'orateur ne pouvait admettre que les victimes de l'incendie, parmi lesquelles était une princesse de sang royal, fussent des âmes pécheresses. Il a donc eu recours à la doctrine de l'expiation. Une personne innocente peut souffrir pour les péchés d'autrui. Cette idée, beaucoup plus répandue dans le christianisme que dans le judaïsme, n'est cependant pas étrangère à la Bible. Le Pentateuque déjà déclare que les prêtres doivent porter la responsabilité des fautes du peuple. C'est là le but de leurs fonctions glorieuses, mais dangereuses. Mais c'est surtout le chapitre LIII d'Isaïe qui nous montre le juste frappé pour les fautes d'autrui et servant de victime expiatoire, accablé de malheurs et abreuvé d'outrages, et détournant ainsi sur sa propre tête les fléaux qui devaient fondre sur les hommes. C'est d'ailleurs ce chapitre qui a dû servir de base au dogme chrétien de la Rédemption. Les pauvres femmes brûlées rue Jean-Goujon étaient donc aussi, au dire du P. Ollivier, des victimes désignées pour expier les fautes de la France.

On peut objecter que l'expiation, pour être efficace, doit être volontaire. Or, si les vendeuses du Bazar avaient su qu'une épouvantable mort les attendait, elles n'y seraient sûrement pas allées. Le P. Ollivier s'est peu préoccupé de cette objection, et il a déclaré, avec une prétentieuse naïveté, que les personnes qui avaient péri étaient innocentes, et que les coupables c'étaient les autres Français et Françaises. C'est ainsi que l'orateur a compris la justice divine.

Mais quel crime avaient commis les Français? Le P. Ollivier a insinué que c'était d'avoir institué un régime républicain et d'avoir lutté contre le cléricisme. A-t-il eu une communication du ciel lui révélant les opinions politiques de son Dieu? Est-il bien sûr que cent vingt femmes aient péri à cause de l'article 7 et des lois analogues? C'est faire preuve d'une audace impertinente, aussi déplacée à l'église qu'elle le serait à la synagogue, que d'interpréter ainsi les décrets de la Providence.

A cette outrecuidance l'orateur de Notre-Dame a joint une niaiserie, quand il a mis en parallèle la guerre de 1870 avec l'incendie du Bazar en 1897. La guerre avait enlevé les hommes, l'incendie a fait périr les femmes. Le P. Ollivier a peut-être voulu détruire ainsi la légende de la lâcheté des hommes, en expliquant le fait que ceux-ci avaient été épargnés par un dessein spécial de la divinité. Il était, d'ailleurs, ridicule de comparer le million d'hommes tombés en 1870 avec la centaine de femmes qui viennent de périr. On dira que le nombre importe peu à Dieu; mais alors, dans ce cas, pourquoi jugerions-nous autrement la catastrophe du Bazar que les accidents qui surviennent journellement? Ce n'est pas une raison parce que les familles éprouvées appartiennent presque toutes à la noblesse pour apprécier leur malheur autrement que ceux qui frappent les pauvres gens.

Le mieux est de reconnaître notre impuissance à comprendre la sagesse divine. De tels événements nous font voir le peu de chose que nous sommes, et, d'autre part, ils démontrent que la solidarité humaine n'est pas un vain mot. Ce sont là les enseignements que nos rabbins en ont tirés, et qui convenaient à une synagogue comme à tout endroit où l'on prie un Dieu bon et juste.

R. T.





## ORIGINES DE L'ANTISÉMITISME EN ALGÉRIE

---

[Notre collaborateur B.-M. a montré dans notre dernier numéro que la véritable cause des troubles de la province d'Oran était le dévouement des israélites algériens aux institutions républicaines et la résistance qu'ils ont opposée, comme électeurs, aux entreprises de la réaction ou du socialisme révolutionnaire. Au moment même où paraissait l'article de notre collaborateur, le *Siècle* publiait de son côté un article de M. Yves Guyot, qui aboutit aux mêmes conclusions et que nous reproduisons ci-après :]

A la fin de son discours du 10 novembre 1896 devant la Chambre des députés, dans l'interpellation Fleury-Ravarin, M. Jules Cambon a relevé que parmi les maires qu'il avait frappés il y avait des radicaux. « *Je n'ai donc pas fait œuvre de parti* », a conclu le gouverneur général aux applaudissements de la Chambre.

Cependant, cette audacieuse déclaration était le contraire de la vérité.

En effet, comme toujours, M. Jules Cambon, escomptant l'ignorance de son auditoire en ce qui concerne les affaires algériennes, a arrangé les choses à son gré et n'a fourni que des données absolument incomplètes.

A l'époque du boulangisme, une conciliation s'est opérée entre les deux groupes du parti républicain de la colonie, et, depuis, les modérés d'une part, les anciens radicaux d'autre part, réunis ensemble sous le drapeau progressiste, ont marché la main dans la main.

Ils forment aujourd'hui le parti gouvernemental, le parti de l'ordre, et en disant à la Chambre qu'il avait frappé des radicaux M. Jules Cambon oubliait d'ajouter que ces radicaux s'étaient alliés aux progressistes et figuraient aujourd'hui parmi les adversaires des socialistes.

De ceux-ci, du nouveau parti créé par lui, le gouverneur général n'en a pas parlé, et pour cause. On aurait alors vu clair dans son jeu, et l'équivoque grâce à laquelle il a trompé la Chambre eût été percée à jour.

M. Jules Cambon a résolu le difficile problème d'organiser

en Algérie, sous des cabinets modérés et contre la majorité progressiste du pays, un groupe socialiste dont la turbulence cache la faiblesse et qui répand la terreur avec l'appui bienveillant de l'administration.

Le gouverneur général a trouvé les éléments de ce groupe parmi les anciens boulangistes, à qui il a ajouté les jeunes ambitieux dont la conciliation progressiste menaçait de retarder pendant longtemps les succès électoraux. C'est ainsi que, sur les indications de M. René Viviani, Algérien d'origine, — il a enrôlé un ami personnel de ce dernier, M. Morinaud, journaliste à Constantine, qui doit recevoir de M. Jules Cambon le mandat de député à titre de récompense pour la campagne de désordre, de diffamations et de désorganisation sociale qu'il mène dans le département de Constantine et, d'accord avec quelques amis, dans toute l'Algérie.

Seulement, malgré le concours officiel ouvertement accordé, le noyau socialiste était trop peu nombreux pour lutter contre le parti de l'ordre. Il fallait donc, ou bien le renforcer, ou bien affaiblir ses adversaires.

Or, en Algérie, la population israélite, naturalisée en bloc par le décret Crémieux, fournit un contingent très important aux collèges électoraux. Pendant plus d'un an, les socialistes ont essayé par tous les moyens de s'assurer cet appoint considérable; leurs journaux ne ménageaient ni les flatteries, ni les offres séduisantes.

Malheureusement les israélites ont fait la sourde oreille et sont restés fidèles, sauf quelques rares exceptions, aux opinions libérales et progressistes. C'est alors que, pour priver le parti de l'ordre d'un grand nombre de voix, M. Jules Cambon a encouragé l'antisémitisme et s'est fait l'apôtre de l'abrogation du décret Crémieux. Changeant d'attitude, la faction socialiste a brûlé ce qu'elle aurait voulu adorer et s'est qualifiée de parti antijuif. En prévision des élections municipales, le gouverneur général a lancé en décembre 1895 une circulaire retentissante, qui a été le point de départ de la radiation des israélites sur les listes électorales, et dont, depuis, la Cour de cassation a fait justice, en annulant les applications qui en avait été faites.

La campagne antisémite ne constitue donc en Algérie qu'un épisode de la politique socialiste de M. Jules Cambon. Puisque

les juifs n'ont pas voulu voter avec les partisans du désordre, il fallait bien les supprimer au point de vue politique, afin de réduire autant que possible la majorité modérée et progressiste.

Mais en s'engageant dans cette voie, le gouverneur général, abstraction faite de toute autre considération, a commis une coupable imprudence. Il a oublié que nous ne sommes pas seuls en Algérie, et que quatre millions de musulmans sont témoins de nos luttes et de nos querelles. Il ne s'est pas rendu compte qu'en permettant aux socialistes de faire aux israélites la guerre sauvage qui se poursuit depuis près de deux ans, qu'en tolérant les appels et les excitations à la haine, à la mort, dont retentissent journellement les feuilles du parti antijuif, il faisait naître dans l'esprit des indigènes cette conviction dangereuse que les autorités françaises considéraient les israélites comme étant hors la loi, et les abandonneraient à la première occasion à leurs mortels ennemis, aux musulmans.

Les troubles qui ont éclaté lors des élections municipales de Constantine et ceux, beaucoup plus graves, qui viennent d'avoir lieu en Oranie, s'expliquent par cet état d'âme des Arabes, qui entretient, en beaucoup de milieux, une effervescence inquiétante.

Voilà l'un des résultats, et non des moins dangereux, de la politique socialiste de M. Jules Cambon. Comment le gouvernement ne s'aperçoit-il pas qu'il est temps d'y mettre un terme ?

Y. G.

---

## LA CIRCONCISION (1)

---

M. Glassberg, dans l'ouvrage qu'il publie sur ce sujet, avec différents collaborateurs, examine la question sous le point de vue historique, ethnographique, religieux et médical. Nous négligerons la partie médicale, nous nous bornerons à résumer les considérations de l'auteur sur l'importance historique et religieuse de cette opération cérémonielle.

La circoncision est le premier symbole de la foi d'Israël.

(1) *Die Beschneidung*, par Glassberg, chez Boas, à Berlin, XXXII + 355 pages.

Elle est d'abord le signe de l'alliance des juifs avec l'Éternel, avec le Dieu un et unique, et ensuite une marque de pureté spirituelle (*Gen.*, 17, 9-14 ; *Deut.*, 10-16).

Comme à l'époque du mosaïsme la religion ne faisait qu'un avec l'existence nationale, la circoncision offrait en même temps qu'un caractère religieux un caractère politique. Aussi, quiconque voulait devenir citoyen de la république des Hébreux devait-il porter le sceau de consécration. L'esclave et l'étranger, pour participer à la consommation de l'agneau pascal, cérémonie commémorative de l'indépendance, devaient se soumettre à la *milah*. Par là ils se constituaient soldats de l'Éternel : la *milah*, c'était l'acte de naturalisation.

Ce qui confère à la circoncision une valeur singulière, c'est qu'elle doit s'accomplir le huitième jour (sauf impossibilité matérielle). Car tandis que la négligence des autres pratiques peut toujours se réparer, parce que ces pratiques sont l'objet d'exercices périodiques, la négligence de la *milah* emporte une infraction instantanée et continue.

La circoncision s'opposait aux mutilations que les peuples idolâtres s'infligeaient en l'honneur de leurs divinités et aussi aux sacrifices humains qu'ils apportaient pour se concilier la faveur du ciel : l'israélite circoncisait son fils, alors que l'idolâtre l'immolait à Moloch. La *milah* avait donc la plus haute signification morale, elle marque tout le progrès de la grossièreté païenne au culte de l'Esprit pur. De là, l'importance de cette institution : Celui qui refuse de se laisser circoncire « détruit l'alliance du Seigneur », répète la Bible par 13 fois, et il en est puni כרת (*Gen.* 17, 14), c'est-à-dire n'est plus considéré comme israélite.

Ce qui marque encore le prix attaché à cette pratique, c'est que les gentils étaient désignés d'une façon générale sous le nom d'« incirconcis », כרלים ; c'est que, si les israélites, sous les rois, s'étaient livrés aux pires abominations, jamais ils n'avaient manqué d'accomplir la *milah* ; c'est que sous les Machabées, où ils avaient dû, pour se défendre, violer le sabbat, ils n'avaient pas aboli la circoncision, malgré les railleries et les persécutions que cette pratique leur attirait ; c'est que jamais les disputes des sectes ne portèrent sur cette opération, et que Samaritains, Sadducéens, Pharisiens, Rabbanites et

Karaïtes ne songèrent ni les uns ni les autres à mettre en doute la valeur de la milah ; c'est enfin qu'elle est d'une sainteté supérieure à celle du Sabbat, puisqu'on peut faire la circoncision en ce jour sacré entre tous.

Le philosophe juif Philon consacre un chapitre tout entier à cette opération et allègue de nombreuses raisons en sa faveur. Strabon assigne à la circoncision une origine bizarre ; il prétend qu'elle est due à la crainte des démons, des *Deisidaimonia*. On retrouve la même explication dans la Kabbale et chez beaucoup d'israélites de l'Europe orientale.

Quelle fut l'attitude du christianisme naissant à l'égard de la circoncision ? Saint Paul y vit un empêchement pour la conversion universelle qu'il poursuivait, aussi la déclara-t-il sans objet et en supprima-t-il l'obligation.

La milah avait-elle un but hygiénique ? Assurément ; mais il serait faux de s'imaginer qu'elle était uniquement destinée à être une mesure prophylactique ; il suffira de se rappeler qu'Abraham était dans sa centième année quand il se soumit à la circoncision.

On a prétendu que les israélites avaient emprunté la circoncision comme beaucoup d'autres usages aux Egyptiens. Mais c'est là une simple hypothèse que jusqu'ici rien n'est venu confirmer. Selon Athanase, évêque d'Antioche, ce seraient au contraire les Egyptiens qui auraient reçu la circoncision des Hébreux par l'intermédiaire des Ismaélites. Cette coutume a pu s'établir spontanément chez les différents peuples où on la rencontre : les nationalités où cette pratique s'exerce sont des plus variées.

« En Europe, dit M. E. Reclus, nous avons les juifs et les Turcs. En Asie les musulmans de l'Asie Mineure, de la Perse, de la Tartarie, de la Mongolie, du Kourdistan, de l'Afganistan, du Béloutchistan, de l'Inde, de Java. En Afrique, les fellahs et les coptes d'Égypte, les chrétiens d'Abyssinie, les habitants de la Nubie et du Dongola, de Zanzibar, de Mozambique, de Sojala. A Socotora, l'indigène qu'on découvrirait n'être pas circoncis aurait la main coupée. Les Madécasses, Cafres, Bechuanas, Damaras, plusieurs peuplades de la Guinée et du Congo, du Sénégal et de la Gambie, les Mandingues, les Dénès-Dindijès, Indiens de l'Amérique du Nord, pratiquent la circoncision.

» Chez les Aztèques, les conquérants espagnols constatèrent avec surprise la présence de cette coutume, dont on n'a pas manqué d'inférer que tout le continent d'Amérique avait été jadis peuplé par les dix tribus perdues d'Israël. . . On trouve le même usage dans le Yucatan, le Salvador, dans certains parages de l'Amazone, et enfin dans plusieurs groupes de l'Archipel polynésien. »

Viennent ensuite des chapitres sur l'attitude des Pères de l'Eglise à l'égard de la milah, sur la circoncision chez les Arabes et les Mahométans, sur la circoncision dans le Talmud, dans les Midraschim et dans les temps modernes.

L'ouvrage de M. Glassberg est bourré de faits, de documents et d'idées, et il étudie le sujet sous tous ses points de vue. Seulement l'ouvrage ne se présente pas très bien, parce qu'il est très compact, pas assez composé et non exempt de prolixité.

LOUIS LÉVY.

---

## Les Antisémites devant la Justice

---

Nos lecteurs se rappellent que le député boulangiste Castelin, au cours de l'interpellation qu'il a développée à la tribune sur l'affaire du capitaine Dreyfus, avait très violemment attaqué un de nos coreligionnaires, M. Moïse Dreyfus, à raison de sa prétendue qualité d'administrateur-directeur des Moulins de Corbeil. M. Moïse Dreyfus ne pouvait mettre en cause devant la justice M. Castelin, qui était couvert par l'immunité parlementaire ; mais il a poursuivi devant le tribunal de Corbeil le rédacteur du journal *l'Indépendant de Seine-et-Oise*, qui s'était approprié les accusations du député. Nous avons déjà fait connaître que le tribunal avait condamné le journaliste ; mais la Cour d'appel de Paris, saisie à son tour, a, dans un arrêt fortement motivé, augmenté encore les peines prononcées par les premiers juges. En reproduisant ci-après cet arrêt, qui atteint moralement M. Castelin lui-même, nous ne pouvons qu'engager ceux de nos coreligionnaires qui seraient diffamés par la presse antisémite à s'adresser aux tribunaux.

Comme le prouvent de nombreux exemples, ils trouveront ainsi la protection à laquelle ils ont droit et ils serviront en même temps la cause de leurs coreligionnaires en inspirant aux calomniateurs la réserve et la prudence.

Voici le texte de l'arrêt rendu le 25 avril dernier :

La Cour,

Statuant sur l'appel du prévenu et de M. le Procureur de la République, ensemble sur les conclusions prises pour les parties en cause ;

Considérant que Moïse Dreyfus a cité Drevet devant le Tribunal correctionnel de Corbeil, sous la prévention de diffamation résultant de deux articles signés par le prévenu, insérés dans l'*Indépendant de Seine-et-Oise* dont il est le gérant, publiés et mis en vente à Corbeil les 22 et 29 novembre 1896 — le premier article intitulé : « Trop de naturalisés » commençant par ces mots : « Vraiment ces Grands Moulins de Corbeil n'ont pas la main heureuse... » et finissant par ceux-ci... « Nous reviendrons sur cette question dans notre prochain numéro. » — Le second article intitulé : « Les Allemands aux Grands Moulins de Corbeil », commençant par ces mots : « Nous avons il y a quelques mois recommandé à la surveillance du gouvernement la Société des Grands Moulins de Corbeil... » et finissant par ceux-ci : « Pauvre France ! »

Que Drevet demande à la Cour d'infirmer le jugement qui l'a condamné pour diffamation envers le plaignant ;

Considérant que la citation relève les passages suivants des articles incriminés :

« Voici qu'un des défenseurs du traître Dreyfus, un M. Moïse Dreyfus, se trouve être administrateur-directeur desdits Moulins de Corbeil qui, on le sait, sont chargés de l'approvisionnement en cas de guerre du camp retranché de Paris et de la frontière de l'Est. » ;

... « Il nous paraît que la haute volée du personnel se compose principalement d'Allemands naturalisés, et nous demandons si le gouvernement voudra bien s'arracher un moment des bras des jésuites pour jeter un coup d'œil sur les agents d'un établissement qui pourrait bien, quelque jour, contribuer à une nouvelle invasion du territoire français. »

« ... Cet accaparement des farines par un établissement ayant à sa tête un M. Moïse Dreyfus, défenseur de Dreyfus le traître, a-t-il eu le don de stimuler le patriotisme du gouvernement de M. Méline ?

.....

« Les patriotes se demandent si ce Moïse Dreyfus, né en 1837 à Wissembourg, naturalisé Français seulement en 1883, et occupant dans l'administration des Grands Moulins une haute situation, offre vérita-

blement toutes les garanties de sécurité qu'on est en droit d'exiger d'employés, supérieurs d'un établissement dépendant de l'Etat. »

« Vienne l'invasion, et les actionnaires des Grands Moulins de Corbeil pourront, à leur aise, s'il leur en prend fantaisie, affamer Paris et l'armée de l'Est.

« Pauvre France ! »

Considérant qu'un député ayant dit à la séance de la Chambre du 18 novembre 1896 que Moïse Dreyfus était intervenu à maintes reprises pour défendre par tous les moyens l'ex-capitaine Dreyfus condamné par un conseil de guerre pour crime de haute trahison, Moïse Dreyfus s'est empressé de protester contre cette allégation et contre l'abus qu'on faisait d'une similitude de noms, en affirmant qu'il n'était ni parent ni allié du condamné, et qu'il n'avait jamais fait en sa faveur aucune démarche que conque, de quelque nature que ce fût ;

Que cette protestation a été adressée dès le lendemain 19 novembre à M. le président de la Chambre des députés et au conseil des ministres, et qu'elle a été insérée dans plusieurs journaux, notamment dans la correspondance de l'Agence Havas du 20 novembre ; qu'il est à remarquer que le député qui avait dénoncé Moïse Dreyfus à la tribune avait eu soin de dire qu'il n'apportait aucune preuve à l'appui de son assertion ;

Considérant que néanmoins, dans les deux articles qu'il a publiés successivement les 22 et 29 novembre, Drevet a imputé à Moïse Dreyfus d'avoir défendu Dreyfus « le traître » ;

Considérant que l'imputation d'avoir défendu un traître contient l'articulation d'un fait précis qui, dans les circonstances particulières de la cause, constitue une diffamation ;

Considérant que le prévenu soutient vainement que l'imputation de prendre la défense de l'ex-capitaine ne saurait être délictueuse, puisqu'on pourrait honorablement défendre un innocent qu'on croirait injustement condamné ;

Que tel n'est pas le véritable sens des articles incriminés, qui n'ont formulé l'imputation que pour attirer la réprobation sur Moïse Dreyfus, et pour le représenter comme indigne de rester à la tête d'un établissement qui est chargé, en cas de guerre, d'approvisionner l'armée de Paris et de la frontière de l'Est, et qui pourrait bien contribuer à une nouvelle invasion et favoriser la victoire de l'ennemi en affamant nos troupes ;

Qu'il ressort clairement des insinuations de ces articles qu'on reproche à Moïse Dreyfus d'avoir défendu un traître par sympathie pour une trahison qu'on le suppose capable de commettre : ce qui est un fait de nature à porter atteinte à son honneur ;

Considérant que le prévenu soutient, sans plus de fondement, qu'il a agi de bonne foi et sans intention de nuire ; qu'il est manifeste que



Drevet cherchait à nuire au plaignant qu'il dénonçait comme indigne de conserver son emploi ;

Considérant qu'il résulte de l'instruction et des débats qu'aucun acte de la vie de Moïse Dreyfus n'autorisait un soupçon sur son patriotisme ; que Drevet habitait Corbeil et qu'il connaissait parfaitement la composition du personnel de la Société des Grands Moulins, savait qu'elle avait pour directeur le sieur Laisney et qu'il n'a malicieusement attribué cette qualité à Moïse Dreyfus qu'afin de rendre la diffamation plus perfide ;

Considérant que le Tribunal n'a pas infligé une peine suffisante au prévenu qui a déjà encouru de nombreuses condamnations pour délits de presse ; qu'il échet de faire droit à l'appel du Ministère Public en élevant le chiffre de l'amende ;

Sur les dommages-intérêts :

Considérant que la Cour a les éléments nécessaires pour apprécier l'importance du préjudice et la réparation due à la partie lésée ;

Par ces motifs, et sans adopter ceux des premiers juges,

Dit que Drevet s'est rendu coupable de diffamation envers Moïse Dreyfus, en publiant dans *l'Indépendant de Seine-et-Oise* des 22 et 29 novembre 1896 les deux articles susvisés dont il se reconnaît responsable comme auteur des écrits et gérant du journal.

Faisant application des art. 29, 32 et 42 de la loi du 29 juillet 1881 et de l'art. 124 du Code d'instruction criminelle visés et transcrits au jugement dont est appel :

Condamne Drevet à 500 francs d'amende ;

Dit que cette peine se confondra avec celle que la Cour vient de prononcer à la même audience contre lui pour diffamation envers la Société des Grands Moulins de Corbeil ;

Condamne Drevet à payer à Moïse Dreyfus la somme qu'il a fixée lui-même à un franc ;

Ordonne, à titre de supplément de dommages-intérêts que le présent arrêt sera publié et imprimé *in extenso* dans cinq journaux de Paris ou des départements au choix du plaignant et aux frais du condamné, sans que le coût de chaque insertion puisse excéder 100 francs ;

Condamne Drevet au paiement desdits frais et aux dépens de premier instance et d'appel.

---

## LES JUIFS DE GALICIE

---

M. Clemenceau, au cours d'un voyage en Galicie, a visité le village de Busk, où se trouvent de nombreux juifs, et il nous raconte ses impressions dans le journal *la Justice*. Nous aurions assurément plus d'une réserve à faire sur les appréciations

qu'il émet ; mais nous devons reconnaître qu'elles ne sont inspirées par aucun sentiment de malveillance à l'égard de ce qu'il appelle lui-même « la grande race tragique ». Comme elles sont d'ailleurs pleines d'intérêt et parfois même éloquentes, nos lecteurs nous sauront gré de les reproduire en grande partie :

Busk. Un village désolé de l'extrême Galicie, aux frontières de la Pologne russe. Tout bois et boue. Des maisons lépreuses de torchis crevé, de planches disjointes, avec des retapages de cuir ou de fer-blanc, ou d'immondes guenilles. Des rues marécageuses où, sur la voie de rondins, cahote péniblement la longue charrette qui lance et fait rebondir, en volant sur sa raquette de paille, le douloureux voyageur. Des canards, des oies en tumulte parmi des va-et-vient de grandes bottes boueuses d'où sortent des juifs émaciés, au regard brûlant sous les mèches talmudiques, des Ruthènes emmêlant leur chevelure à la toison de mouton qui les couvre, des Mongols, des Kalmoucks, roux, blonds ou noirs, aux puissantes mâchoires, aux dures pommettes débordant le nez plat, aux petits yeux obliques papillonnant sur des faces hâves, en de longs sarreaux blancs, des Slaves de toutes provenances étoilés de deux prunelles bleues d'innocence menteuse. Un campement d'Asie soudainement arrêté dans la boue. Et pour achever la vision, dans la prairie se dresse un village de tentes autour desquelles somnole un peuple noir de Bohémiens demi-nus.

Ce qui domine à Busk, après le canard et l'oie, c'est le juif crasseux, inquiet et doux, empressé à toutes les besognes d'industrie et de négoce. La misère de ces gens est extrême. On ne sait s'ils en souffrent. Sordides, lamentables, avec un éternel sourire d'obséquieuse convoitise. Peut-être pas malheureux. Leur domaine est la place du village, un grand parallélogramme de mare verdâtre bordé de maisonnettes basses emplies d'un grouillement hideux. Tout au long de la chaussée, exhaussée en manière de trottoir, sur des troncs d'arbres ou des caisses pour bains, de vieilles formes dépenaillées s'effondrent immobiles en résignation d'Orient. Des enfants blafards, bouche ouverte et grands yeux de moutons bêlants, longues mèches battant les joues, fraternisent avec les troupes de palmipèdes dans la boue. D'étranges ménagères, drapées de choses sans nom, passent portant des baquets d'où s'exhalent de répugnantes odeurs. Par les portes ouvertes, des grabats éventrés montrent leurs plaies de paille parmi les épilchures de choses croupissantes.

Tout un peuple vit là, un peuple actif, industriel, aux longues mains agiles, attirantes et prenantes, un peuple patient, capable de la plus merveilleuse endurance comme d'une incroyable obstination dans l'effort, content de peu, ambitieux de tout, humble,

craintif, impitoyable, chargé depuis quatre mille ans de volonté. Le Polonais gouverne l'Autriche, dit-on. Le juif, par l'universel négoce, tient le Polonais, paysan ou grand seigneur. « Dès que je veux acheter ou vendre quoi que ce soit, disait le châtelain de Busk, je fais venir un juif. Ses relations sur tous les marchés du pays, son entente des affaires, son intérêt, me sont une garantie que je serai servi promptement et bien. Il n'y a pas de grands propriétaires galiciens qui pour ses affaires de tout ordre, minimes ou d'importance, ne soit dans l'obligation de s'adresser aux enfants d'Israël. » L'homme qui parlait ainsi ne possède pas moins de soixante mille hectares d'un seul tenant. C'est un domaine. La plus grande partie est en forêts, bien entendu. L'heure de la révolution économique qui morcellera les *latifundia* galiciens n'est pas encore venue. Je ne crois pas que personne y songe. Le Galicien, slave ou juif, est fait à sa misère. Les industries agricoles ne rapportent au propriétaire foncier qu'un médiocre profit, au travailleur qu'une vie précaire. Chacun paraît se contenter de son lot. Il y a du fatalisme dans tout le sang d'Asie.

.....  
 .....  
 On nous attend au cimetière juif. Nous accompagnons un de nos amis qui, après une brillante carrière dans la presse d'une des premières capitales de l'Europe, vient de faire un pèlerinage à la tombe de son père, médecin à Busk, dont la vie s'est passée à soigner, à secourir, à aimer les pauvres gens de toutes races et de toutes croyances. Juif, il prodigua son aide à tous ces malheureux de sa race, dont les souffrances lui tenaient au cœur par tant de liens d'une commune histoire. Homme, il servit l'humanité, et avec désintéressement il faut bien le croire, car, si j'en juge par le Busk d'aujourd'hui, ce n'est pas du Busk d'il y a cinquante ans que la fortune pouvait venir à un pauvre guérisseur des innombrables maux venus de Dieu. On nous a montré la vieille maison de bois, aujourd'hui toute blanche de peinture fraîche, qu'il quitta sans pompe après un demi-siècle d'une vie de labeur et de dévouement pour le cimetière où nous l'allons rejoindre.

A la porte, une troupe de loqueteux nous guette, qui nous accompagne sans rien dire. J'ai visité jadis l'ancien cimetière juif de Prague, recommandé des guides à tous les voyageurs. C'est une avalanche de stèles grossières tumultueusement couchées sous l'ouragan des âges, des buissons de sureaux centenaires que nulle main n'élagua ensevelissent de sombre verdure les pierres après les hommes. Des fragments d'inscriptions se voient encore, aussi des mains assemblées d'une rude sculpture, figurant de ces signes qu'on retrouve aux religions de l'Asie, des oiseaux symboliques, et puis des amas de petites pierres déposées sur ces tombes en hommage aux anciens par de pieux visiteurs. Antique usage du désert, où le

voyageur errant ajoutait dévotement sa pierre aux pierres entassées en monument funéraire.

Je n'ai point retrouvé cette coutume à Busk, mais les mains, les oiseaux animent encore les pierres tombales de représentations primitives. Le cimetière juif de Busk est une forêt vierge, un inextricable fouillis d'arbres, de ronces et d'herbes folles dans la pleine liberté de la terre. De vieux troncs pourrissent sur pied, de lourdes branches abattues par l'âge ou les tempêtes chargent de leur lente agonie les jeunes frondaisons qui jaillissent en force avec la volonté de vivre. Pas de sentier, ni rien qui y ressemble. Les troncs blancs des bouleaux serrés en ligne de bataille, les branches entrelacées et les épines qui se croisent pour défendre le taillis, arrêtent l'explorateur au passage.

La troupe misérable qui nous avait suivis dans le silence nous devance au premier arrêt et, passant entre les troncs d'arbres, écartant les branches, glissant en manière de couleuvres au plus épais du fourré, nous guide vers la tombe que nous cherchons. Ce sont d'humbles êtres aux longues faces osseuses, barbes, lévites et bottes uniformément luisantes d'un poissement ocreux, avec une incroyable intensité de vie en d'agiles yeux noirs exorbités, roulant des flammes. Nous les suivons à travers les broussailles, dans un bruit de branches cassées, sous le fouettement des brindilles, rencontrant de hasard une stèle mousseuse ensevelie dans le fouillis des ramures. Somptueux cadre de vie pour la mort, sensation autrement puissante que celle de nos prétentieuses nécropoles chargées de grimaçantes figures et déshonorées d'inscriptions menteuses.

Enfin, l'étrange procession funéraire arrive à un groupe de quatre pierres que nos guides déjà déblayant des lianes et des ronces. Les doigts grattent le lichen pour retrouver les caractères dont la pierre rongée semble jalousement refuser le secret. Puis, toutes les mains pointant vers une stèle penchée, comme en défaillance, nous disent : c'est là. Et soudain, voici que toutes ces faces hâves, au sourire contracté de misère, se sont ennoblies de l'austère gravité des plus hautes sensations de la terre. Les yeux se sont fixés dans la contemplation des mystères du monde, et sous le poil ravagé des bonnets, sous les calottes graisseuses, des pensées se lèvent qui commandent le respect. Chacun de ces mendiants est un pontife maintenant, et l'un d'eux — bedeau ou rabbin, je ne sais — d'une voix autoritaire de belles sonorités scandées, prononce des paroles qui ravissent chacun en extase :

« Nous voici devant ta tombe, ami. Nous t'amérons ton fils qui n'avait pas reparu devant toi depuis le jour où il marqua de cette pierre le lieu de ton grand repos. La vie l'a emporté dans le monde où les efforts que tu avais longuement accumulés pour lui ont assuré, par ton action continuée en lui, le succès de ta descendance. Ainsi, toujours présent parmi les tiens, tu continues l'œuvre de la terre.

C'est pourquoi ton fils reconnaissant vient te rapporter l'hommage qui t'est dû. Autrefois, avant la vie, vous étiez unis d'éternité. L'engendrement l'a détaché de toi. La naissance lui a fait une vie séparée. Et maintenant, par la pensée, il vient se réunir à toi de nouveau et te refaire en lui comme tu le fis en toi. »

Cette invocation, dont on ne me traduit que ce court passage, me parut d'une beauté supérieure. Que ne puis-je citer textuellement encore la naïve allocution aux morts voisins pour les inciter aux rapports de bon voisinage avec celui que nous venions honorer et leur faire espérer la visite prochaine des leurs ! — G. CLEMENCEAU.

(La fin au prochain numéro.)

---

## ÉCHOS D'ORIENT

---

Par ordre du grand rabbin de Constantinople, des actions de grâces ont été récitées dans toutes les synagogues de la Turquie à l'occasion des victoires remportées par l'armée ottomane. En même temps, des prières ont été dites pour appeler la bénédiction du Seigneur sur le chef de l'Etat et pour demander la prolongation de sa vie. Informé de la chose, le Sultan a fait adresser au grand rabbin une *tezkerée*. — Pardon de l'expression ! — C'est une lettre de la grande chancellerie impériale exprimant la haute satisfaction du souverain pour les sympathies dont il est l'objet de la part de ses sujets israélites.

Cette guerre gréco-turque a fourni plus d'une occasion de constater le patriotisme de nos coreligionnaires. Les jeunes filles des écoles israélites de Constantinople ont travaillé pour faire de la charpie qu'elles ont envoyée aux blessés ; elles ont également fabriqué différents ouvrages pour les hôpitaux militaires. Leurs dons ont été accueillis avec la plus vive reconnaissance, ainsi que ceux des écoles de garçons. Ceux-ci se sont cotisés et ont acheté quantité d'habillements pour les soldats blessés.

Nombre de jeunes gens juifs sont partis de Salonique et se sont engagés comme volontaires. Nous apprenons que deux mille autres étaient tout prêts à rejoindre l'armée quand est arrivée la nouvelle de l'armistice.

De vrai, les antisémites — européens — qui réussissent, dans

quelques pays d'Orient, à exciter les musulmans contre les juifs, perdraient leur temps et leur peine en Turquie. On y sait que l'israélite aime son pays natal et lui est profondément dévoué. On le sait bien ailleurs encore qu'en Turquie même.

Un des écrits les plus populaires chez les musulmans est le journal d'Abou Naddara. Le Cheik Abou Naddara est un excellent israélite qui habite Paris et dont on ne parle qu'avec éloge parmi ses compatriotes dans tout l'Orient. En Egypte, on s'arrache son journal, petite feuille satirique, frondeuse, où respire le patriotisme le plus ardent ; elle est écrite avec beaucoup de verve et d'esprit..... de l'esprit français et du meilleur. Abou Naddara aime la France, sa patrie d'adoption, autant qu'il aime l'Egypte, son pays natal ; il en a donné des preuves qui lui ont valu des attestations flatteuses. Voici un témoignage qui ne sera pas suspect : c'est une lettre de l'abbé Lanusse, aumônier de l'École de Saint-Cyr. Mes lecteurs mes auront gré, je suppose, de la reproduire :

Saint-Cyr, le 29 novembre 1896.

**Cher Monsieur Abou Naddara,**

Voilà huit jours aujourd'hui, et j'avais l'honneur de vous serrer la main. Mais, aussi, vous nous avez parlé de notre chère France avec tant de cœur, avec l'expression d'une amitié si loyale ! Quelle attention à suivre vos paroles si brûlantes ! Vous l'avez vu, on était suspendu à vos lèvres. Dans mon admiration pour votre langage si applaudi, je vous ai embrassé aux applaudissements encore de toute l'assistance.

Vous aimez la France, ma chère France adorée. Vous faites bien, merci. Oui, aimez-la. D'elle, parlez toujours ainsi.

C'est le cœur de Dieu qui bat au sein de l'humanité.

Encore une fois, merci.

Vous avez réjoui tous vos auditeurs. Vous les avez rendus heureux. Vous avez l'âme française. Votre cœur bat de nos battements.

Je vous désire toutes les bénédictions du ciel pour vous et pour votre patrie.

Daignez agréer, avec l'expression de mes respectueux sentiments, l'honneur que j'éprouve de vous tendre une loyale poignée de main.

E. LANUSSE,

*Aumônier de l'École de Saint-Cyr.*

Cette lettre dispensera, je crois, de tout commentaire. Mais qu'en dira Drumont ?

X...

## L'INITIATION RELIGIEUSE

### au Temple de la rue de la Victoire

---

Jedi dernier, 10 juin, on a célébré la cérémonie annuelle de l'initiation religieuse. Une foule énorme se pressait dans l'enceinte, on avait pris d'assaut jusqu'au sanctuaire.

Après les chants exécutés par la maîtrise du Temple, les jeunes néophytes ont récité le Schema, le Décalogue, les 13 articles de Foi, etc. Puis M. Dreyfuss, grand rabbin de Paris, a prononcé une allocution roulant sur ce texte : « Vous êtes les enfants de l'Éternel, votre Dieu. » Le prédicateur a montré les affinités étroites qui existent entre l'amour filial et l'amour de Dieu, de ce Dieu que nos parents nous ont appris à prononcer dès que nos lèvres se sont ouvertes à la parole. Le champ de la religion est vaste, mais ce que nous en savons au moment de l'initiation suffit pour nous la faire aimer et nous porter à la connaître davantage. Dieu se plaît à être invoqué sous le nom de Père. A chaque instant, dans la Bible, Dieu exprime ses rapports avec Israël sous la forme d'un père qui a pitié de ses enfants et qui les console dans l'affliction. A notre tour nous aimerons l'Éternel de la tendresse du fils, c'est-à-dire que nous poursuivrons toujours le bien et combattrons partout le mal.

Après M. Dreyfus, M. le grand rabbin Zadoc Kahn a pris la parole. En pensant que dans quelques années vous deviendrez les membres actifs de notre Communauté, a-t-il dit en substance, je voudrais produire sur vos âmes une impression qui dure. Rien n'est plus salutaire que de choisir une de ces maximes fortes et brèves dont on fait la devise de sa conduite à travers l'existence. Je vous proposerai la parole de Moïse à Josué, quand il lui remit le lourd fardeau de sa succession : חֹק וְאַמֵּץ « prends force et courage ! » Soyez forts et courageux ! Vous avez tous, si modestes que vous soyez, vous avez à faire œuvre d'homme et d'israélite ! Durant toute la vie, il faut de l'énergie pour s'arracher à la paresse, pour dompter les mauvais désirs et pour mener à bien ses entreprises. Ayez aussi du

courage pour être juif ! Ne vous laissez point intimider par les insultes dont on nous couvre, ne rougissez pas de ce nom de juif, mais portez-le comme une marque d'honneur. Des individus se réclamant d'une religion qui prétend répandre l'esprit de fraternité sèment la haine et le mensonge. Eh bien ! vous, israélites, suivez les leçons de votre catéchisme, où toute vertu est proclamée belle et toute action vile est flétrie. Restez attachés au Dieu de vos pères et soyez forts et courageux pour remplir tous vos devoirs.

L. L.

---

## LA CHARITÉ

---

A l'occasion de la Pentecôte, M. le rabbin Meiss a prononcé à Nice un éloquent sermon sur la Charité, qui lui a été inspiré par des événements récents et dont nous extrayons les passages suivants :

C'est un fait digne de remarque que la langue hébraïque, si souple et si expressive, n'ait point de terme propre pour désigner l'aumône ; elle n'a que celui de « Zedacca », *Justice*. Quand le législateur prescrit, avec une tendresse toute particulière, de veiller sur le nécessiteux, sur la veuve et sur l'orphelin ; quand les prophètes lancent l'anathème contre ceux qui ne savent pas ouvrir leur main aux malheureux ; quand nos docteurs enfin flagellent, dans leurs satires, ceux qui se font les esclaves ou les gardiens de leur argent, ils partent tous de ce principe cher à Israël : que toutes les créatures, — même les plus indignes à nos yeux — ont droit à une certaine somme de bonheur et que le riche doit pourvoir aux besoins de ceux qui sont dans la misère. Aussi, depuis les temps les plus reculés, il n'y eut point de communauté juive — aussi petite fût-elle — qui fût privée d'une société de bienfaisance ! « La dîme est obligatoire, avait-on l'habitude de dire, même en dehors de la Terre-Sainte ! » Et ces « Heberot » — je vous prie de retenir ce point — n'étaient pas, par un esprit d'exclusivisme mesquin, leurs bienfaits à leurs seuls coreligionnaires ; mais leur action charitable rayonnait sur nos frères des autres cultes, et elles se faisaient un devoir de soulager leurs pauvres et de soigner leurs malades. Les juifs castillans, par exemple, qu'un édit néfaste condamna à quitter un pays qu'ils aimaient de toutes les fibres de leur Ame, avaient plus d'une fois, au dire d'un chroniqueur, avec l'argent destiné à la charité israélite, repoussé l'invasion étrangère et délivré



le sol de la souillure de l'étranger ! Et le bien, laissez-moi vous le dire, se faisait simplement, modestement, et sans bruit, sans appareil, conformément à la parole si profonde d'un docteur de Babylone : « Celui qui exerce la charité ostensiblement commet un péché; celui qui l'exerce en cachette est plus grand que Moïse lui-même. » De nos jours aussi, chaque fois qu'il s'agit de fonder une œuvre humanitaire, soit pour hospitaliser des malades sans ressources, soit pour recueillir l'enfance moralement abandonnée ou pour offrir un refuge à ceux qui ont versé leur sang pour l'honneur du drapeau, l'israélite n'est pas au dernier rang pour apporter sa pierre à l'édifice.

La charité n'est le monopole de personne ; elle est universelle, elle est de toutes les religions qui, toutes, malgré leurs divergences sur d'autres points, prêchent le bien, et chacun de nous, chacun dans sa sphère, peut s'inscrire dans le Livre d'Or de l'Humanité, quand il a bien compris combien il est doux de sécher les larmes et de relever le courage abattu. La charité moderne, je me plais à le constater, par une évolution naturelle de l'idée religieuse, a enfanté des miracles, et le judaïsme s'est associé à ce mouvement avec une ardeur que la mauvaise foi seule saurait nier.

Les jours de deuil sont passés, grâce au ciel, et, malgré toutes les tentatives ridicules des revenants d'un autre Âge, le fleuve ne remontera jamais le courant. La grande *Révélation* dont la France a été la généreuse initiatrice, au siècle dernier, qui a sonné joyeusement la fanfare des temps nouveaux, en brisant les anciennes idoles avec un fracas épouvantable ; qui a donné aux hommes une notion plus exacte de leurs droits et de leurs devoirs ; qui a formulé, par une divine inspiration, la magnifique trilogie de : Liberté, Egalité, Fraternité ; qui a été, en un mot, par ses conséquences incalculables, la fille de la Révélation sinaïque, a tracé une limite que le fanatisme et l'ignorance ne franchiront jamais !

---

## LE TEMPLE PORTUGAIS

---

La Société civile du Temple israélite, rite portugais, de la rue de Buffault, vient de publier son compte rendu pour l'exercice. Nous extrayons de ce document, dû à M. Léonce Astruc, secrétaire, l'intéressant passage qu'on va lire, en espérant que l'appel qu'il contient soit entendu :

L'année réglementaire, qui s'est écoulée depuis notre

dernière Assemblée générale du 26 avril 1896. n'a présenté d'incident ni sérieux, ni même qui puisse être signalé. Elle a été calme, incolore; nous avons peu dépensé, peu reçu, et si nous n'avons pas touché à notre réserve c'est que nous n'avons eu aucune réparation importante à faire, aucune dépense extraordinaire à supporter, et que nous n'avons amorti que l'insignifiante quantité de deux obligations 2<sup>e</sup> série, seulement par respect pour le principe et pour les engagements que nous avons pris, tout moraux et facultatifs qu'ils soient.

Toutefois, cette situation n'est pas normale. Il n'est pas douteux qu'à un moment donné, qui pourrait même n'être pas éloigné, nous ayons à faire face à de grosses réparations d'entretien et peut-être de consolidation. Et alors, nous serions obligés d'entamer fortement cette réserve, sans espoir de la reformer, car notre principale ressource annuelle, la seule peut-on dire, et qui provient des versements de l'Administration du Temple, diminue constamment malgré son zèle et ses efforts constants. De 20,000 francs qui nous ont été versés en 1892, nous sommes descendus graduellement à 6,000 francs pour l'année 1896.

Et, malheureusement, nous ne pouvons espérer aucune amélioration notable. Les sources de revenus du Temple tarissent l'une après l'autre : les offrandes sont sensiblement moindres, les mariages moins nombreux, le nombre des places louées diminue d'environ la moitié.

Nous avons le cœur serré en vous présentant ce triste tableau, et comme israélites, et comme investis de votre confiant mandat; mais notre devoir est de vous dire la vérité. Nous n'osons vous prier de nous indiquer un remède à cette perspective menaçante; ni vous, ni nous, n'en connaissons de pratiquement applicable, et cependant il y en a un, héroïque, immanquable : ce serait une régénération dans le sentiment israélite qui succombe, comme tout ce qui est ancien, traditionnel et respectable, sous la pression trompeuse et dévastatrice de l'égoïsme et de l'indifférentisme de notre époque. Ces deux plaies morales corrodent l'âme, comme la rouille le fer, et si l'on n'a pas la force, la volonté de se les guérir soi-même, c'en est fait de notre nature morale; nous devenons le premier animal de la Création, mais nous ne

sommes plus des hommes ; et, cet égoïsme aidant, nous finirions par méconnaître nos plus essentiels préceptes divins.

Excusez cette petite incursion sur un domaine bien éloigné du terre-à-terre d'un rapport financier, mais tout se lie ; le moral et le physique ont des relations étroites ; l'un et l'autre s'influencent réciproquement, et ce serait ici l'occasion de copier, en son esprit, le conseil donné par un ministre des finances d'autrefois, conseil que nous traduisons, pour ce qui nous concerne, en ceci : Ayons tous une morale solide, une piété sincère, et nous aurons de bonnes finances ; c'est alors que, pleins du souvenir de nos ancêtres qui pratiquaient si bien la charité, nous pourrions à leur exemple donner un essor de plus en plus étendu aux bonnes œuvres qui germent dans nos cœurs.

---

## DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

*Du 10 au 17 juin*

---

|                                                          |        |                                                    |    |
|----------------------------------------------------------|--------|----------------------------------------------------|----|
| M <sup>me</sup> Oppenheim (Joseph), de<br>Bruxelles..... | 10.000 | M <sup>me</sup> Blum, 170, rue de la<br>Pompe..... | 20 |
| MM. Cohen (B.).....                                      | 300    | MM. Lévy (Lucien), 43, rue<br>du Temple.....       | 20 |
| Propper.....                                             | 300    | May (Robert).....                                  | 20 |
| Anonyme.....                                             | 100    | Sée (Abraham).....                                 | 20 |
| Bloch (Roger).....                                       | 100    | Zivy.....                                          | 20 |
| M <sup>me</sup> Dreyfus (Émile), 83, rue<br>Monceau..... | 100    | M <sup>me</sup> Lazare et ses fils.....            | 15 |
| MM. Dreyfus (René), 81, rue<br>Monceau.....              | 100    | MM. Bollack.....                                   | 10 |
| Dreyfus (Tony).....                                      | 100    | Lévy (Edmond), 34, rue<br>Taitbout.....            | 10 |
| Aron (Alphonse).....                                     | 50     | May (Léopold).....                                 | 10 |
| Lévy (Maurice), 15, ave-<br>nue du Trocadéro.....        | 50     | M <sup>me</sup> May.....                           | 10 |
| Nélèse (Albert).....                                     | 50     | MM. Mayer (Eugène).....                            | 10 |
| Oury (J.).....                                           | 50     | Meyer (Samuel).....                                | 10 |
| Lehmann (Mathias).....                                   | 40     | Olivetti (Salvador).....                           | 10 |
| Frois (Georges).....                                     | 25     | Strgé (L.).....                                    | 5  |
| May (E.).....                                            | 20     | Kahn (S.), 79, rue du<br>Temple.....               | 5  |
| Welhoff.....                                             | 20     | Wolff, 10 bis, bd Bonne-<br>Nouvelle.....          | 5  |
| Bloch, 7, rue d'Anjou... ..                              | 20     |                                                    |    |

---

## Nouvelles diverses

**Paris.** — Suivant le désir exprimé par la Société nationale *le Souvenir français*, un service religieux en mémoire des militaires et marins morts pour la patrie sera célébré, le *Samedi 19 juin à quatre heures*, dans la synagogue de la rue de la Victoire.

\*\*\*

— Une bien touchante cérémonie a eu lieu, rue Saint-Claude, samedi dernier. Les membres du Comité de Bienfaisance tenaient à témoigner leur vive sympathie à Mme veuve Mathieu Weill, qui vient d'atteindre sa quatre-vingtième année. On sait que cette digne et excellente femme est attachée depuis cinquante ans au Comité, en qualité de lingère. A cette double occasion, le Comité a remis à Mme Mathieu une médaille d'or sur laquelle ont été gravés ses bons et loyaux services.

En l'absence de MM. les grands rabbins, qui s'étaient fait excuser, M. Braun, vice-président du Comité, se faisant l'interprète de ses collègues, a, aux applaudissements de tous les membres présents, remercié en termes émus cette vénérable femme de son long dévouement, et a exprimé l'espoir que pendant de longues années encore elle pourra continuer son actif concours au Comité de Bienfaisance.

\*\*\*

— La Société des anciens élèves de l'école de travail de Paris a tenu son assemblée générale le 12 juin dernier. Du compte rendu financier qui a été présenté, il résulte que, pendant les quinze mois qui se sont écoulés du 1<sup>er</sup> janvier 1896 au 30 avril 1897, les recettes se sont élevées à la somme de 657 fr. 80 et que l'actif net au 30 avril dernier est de 839 fr. 29.

\*\*\*

**Mulhouse.** — *Ecole israélite d'arts et métiers.* — Pendant l'année écoulée, 42 jeunes gens ont séjourné à l'école. Suivant leurs métiers, ils se répartissent de la manière suivante : 6 tailleurs, 5 lithographes, 4 sculpteurs sur bois, 4 tapissiers, 3 dessinateurs, 3 relieurs, 3 serruriers, 2 casquettiers-pelletiers, 2 coiffeurs, 2 ferblantiers, 2 typographes, 1 brossier, 1 mécanicien, 1 orfèvre, 1 peintre, 1 photographe et 1 écolier.

Malgré un travail d'atelier assez fatigant, ils se mettent avec une nouvelle ardeur, le soir après le souper, à l'étude des langues, de la géographie, du calcul, de la géométrie, etc. Enfin, les samedis, des leçons de religion et de gymnastique viennent compléter ce système d'enseignement.

|                                                     |                 |
|-----------------------------------------------------|-----------------|
| Les recettes de l'année se sont élevées à. . . .Fr. | 23,787.90       |
| Les dépenses . . . . .                              | 21,923.60       |
| Reste en caisse. . . . .Fr.                         | <u>1,864.30</u> |

Le nombre des journées d'entretien a été de 12,060 et les dépenses ordinaires de 14,599 fr. 30 ; ce qui fait pour le coût de la journée par élève 1 fr. 15 en moyenne pour nourriture, vêtements, blanchissage, instruction, etc.

Depuis la fondation de l'Ecole, qui date de plus d'un demi-siècle, près de 500 jeunes gens, sortis de l'établissement, se sont créés une position aisée, parfois brillante, toujours honorable, dans les métiers, dans l'industrie et dans les arts.

\* \* \*

Strasbourg. — Les trois Consistoires d'Alsace-Lorraine tiendront prochainement une réunion à Colmar, en vue de mesures à prendre pour ce qui touche les intérêts du culte.

\* \* \*

Londres. — Le grand rabbin d'Angleterre a été invité officiellement par l'évêque au service organisé dans la cathédrale de Saint-Paul en l'honneur de la reine.

\* \* \*

Birmingham. — Le grand rabbin Adler a prêché la semaine dernière contre l'usure, et il a demandé que les Communautés interdisent l'accès des synagogues à ceux qui pratiquent l'usure.

\* \* \*

Berlin. — *L'Etablissement pour la science juive* vient de célébrer la vingt-cinquième année de son existence. Ce furent A. Geiger et L. Philippson qui eurent l'idée de cette faculté libre. Voici les noms des professeurs qui ont donné l'enseignement dans cette Ecole supérieure : D' Cassel, A. Geiger, I. Leroy, Steinthal, O. F. Frankl Maybaum, J. Muller, Baneth, M. Schreiner.

\* \* \*

— Du 1<sup>er</sup> avril 1896 au 21 mars 1897, Berlin a vu passer 60 individus du judaïsme au christianisme.

\* \* \*

Vienne. — Prochainement doit paraître, sous les auspices du Dr Herzl, une revue intitulée *Le Monde*, qui sera l'organe du parti sioniste.

\* \* \*

— Le 6 juin, l'*Association pour la lutte contre l'antisémitisme* a tenu sa septième assemblée générale. Le comte de Suttner qui présidait la réunion a constaté que la situation va toujours s'empi-

rant. La haine et la diffamation ont pénétré partout, jusque dans le sein des familles, depuis que l'antisémitisme a donné ce mot d'ordre : Insulte, persécute et méprise ton prochain ! Toutes les protestations que la Société a fait entendre sont demeurées sans résultat. Ces six dernières années forment une des plus ignobles périodes de l'histoire. Le fauve renaît dans l'homme. Les Achantis s'eupéanisent et les Européens s'africanisent. Puis, le professeur Nothnagel, prenant la parole, a dit que l'antisémitisme était dû à une foule de mobiles, mais qui tous prennent leur source dans les plus bas instincts de la nature humaine, dans l'envie sous toutes ses formes. L'antisémitisme ne sera guéri que par l'antisémitisme, quand on verra toutes les conséquences où il conduit. Déjà Vienne reçoit moins d'étrangers et une foule d'hôtels restent vides. Les juifs de la Russie méridionale viennent de décider que, pour se rendre dans les villes d'eaux de la Bohême, ils ne passeront plus par Vienne, mais par Berlin ! Quand l'action délétère de l'antisémitisme se sera fait sentir dans tous les domaines, alors, peut-être, reviendra-t-on à de meilleurs sentiments.

\* \* \*

**Autriche-Hongrie.** — Un conflit a éclaté lundi entre des ouvriers et des juifs, à Schodnica, en Galicie.

Les ouvriers ont assailli les maisons de ces derniers et en ont démoli quelques-unes. Après une lutte assez vive, la gendarmerie a pu rétablir l'ordre.

Au cours de la lutte, un ouvrier a été tué. Dix-sept arrestations ont été opérées.

\* \* \*

**Krakonowo.** — Un incendie a ruiné deux synagogues, le Bet-Hamidrasch et 40 maisons juives.

\* \* \*

**Grèce.** — *La Communauté juive à Athènes.* — Les juifs sont en petit nombre à Athènes. Toute la Communauté ne se compose que de 300 personnes. Mais cela n'étonnera plus quand on saura qu'au commencement de ce siècle il n'y séjournait que trois familles et que la Communauté ne date que d'une vingtaine d'années. La synagogue ne se distingue des autres maisons du quartier juif que par la lanterne fixée au dehors. Le rabbin qui y officie vint de Smyrne il y a six ans ; il cumule, avec les fonctions de rabbin et de rhasan, celles d'instituteur et de shochet, et comme il y a trois offices par jour il n'a pas le temps de s'ennuyer. Pour ces fonctions multiples, il ne reçoit que cent drachmes par mois du gouvernement grec comme instituteur primaire.

Le quartier juif d'Athènes est situé dans une longue rue qui conduit à un grand espace planté d'arbres. Les maisons sont petites et irrégulièrement bâties, et les habitants sont de petits commerçants. La plupart des vieilles femmes ont conservé les vêtements pitto-

resques qu'elles portaient dans leur enfance; les jeunes gens s'habillent comme les Grecs, avec lesquels ils ont d'excellents rapports. Plusieurs familles grecques habitent même au cœur du quartier juif, où se trouve plus d'une petite église orthodoxe.

Dans la récente guerre, les israélites ont combattu côte à côte avec leurs concitoyens pour la défense de la patrie commune.

En matière d'impôts, ils sont assez bien traités, mais cependant les taxes pèsent assez lourdement sur eux, à cause de leur petit nombre et de leur condition en général précaire.

Il n'y a donc pas lieu de donner créance aux écrits malveillants qui ont été imprimés depuis peu dans certaines feuilles grecques en vue d'exciter contre eux une populace d'ordinaire indifférente aux questions de croyance. Le seul motif plausible de ces basses insinuations est le désir de détourner sur des gens sans défense la colère du peuple, en un moment où elle est déchaînée contre les pouvoirs publics.

\* \* \*

— C'est par erreur que M. Léopold-Louis Dreyfus avait été porté pour une somme de 200 francs sur la liste des donateurs de la Communauté, publiée dans le dernier numéro de l'*Univers*. M. L.-Louis Dreyfus avait offert une somme de 500 francs.

## ARCACHON

Chalets Rodrigues - Ely

Grands et petits à louer, près Grand-Hôtel, quartier central.  
S'adresser : Molina, servant du Temple.

BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS

# A. HERZOG

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

SUCCURSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54

MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Spécialité de Cadeaux pour Etrences et Corbeilles de Mariage

Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris

Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

כשר RESTAURANT


P. LANGER  
8, Rue Cadet, 8,  
PARIS

LA VÉRITABLE  
**EAU DE QUININE**  
Atteinte réputation consacrée  
par un SUCCÈS UNIVERSEL toujours croissant  
LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête  
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations



**ED. PINAUD**  
PARIS

LA VÉRITABLE  
**PRECIOSA VIOLETTE**  
MARQUE DÉPOSÉE. SOLUCY ET FOUQUETON  
Parfums exquis. Sans Eau de Cologne extra-fine  
Marché Régulé pour les soins de la Chevelure  
Membre de Nos inviolables et inimitables  
JOLI COFFRET POUR CADEAU



**ED. PINAUD**  
PARIS

**VERSAILLES**

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

14, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches, Vaucresson, etc.

Mme Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.



**INSTITUTION DE DEMOISELLES**

DIRIGÉ PAR

**MESDAMES WEILL ET KAHN**

*45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)*

*Neully-sur-Seine.*

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.*

*— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.*

*— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

---

VIENT DE PARAITRE

**LE NOUVEAU CALENDRIER ISRAËLITE-FRANÇAIS**

A *EFFEULLER*

Pour l'Année 5658 (1897-1898) (Dixième année)

par **EUGÈNE LÉVY**

CHEF DES HUISSIERS DU TEMPLE NAZARETH

*8, Rue du Vert-Bois, 8*

**PRIX : UN FRANC — 25 centimes rendu franco**

Ce Calendrier, par son organisation spéciale, a été accueilli très favorablement dès son apparition par tous nos coreligionnaires.

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. EUGÈNE LÉVY.

*8, rue du Vert-Bois, Paris*

---

**PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE ALSACIENNE-LORRAINE**

**MAISON RENÉ HAUSER**

*61, Rue de l'Arcade, 61 (en face la Gare St-Lazare)*

Spécialité de Kougelopfs. — Cuisine sur commande. — Se charge des repas des Berith-Milah, Bar-Mitzwah, Mariages, etc. — Pâtisserie de Pâque, Matzoth.

**Livraison à domicile**

**TÉLÉPHONE**

---

M<sup>me</sup> Velle désire prendre des pensionnaires. Vie de famille simple et confortable, grand jardin, prix modérés, chambres meublées ou non, 24 bis, rue Rigault, à Nanterre, 18 minutes de Paris, à 12 minutes du Tramway de l'Étoile.

Références : M. le rabbin Weill.

---

*L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.*

---

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

---

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במושבם  
(Exode, X, 23.)

---

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
 LES PROCHAINES ELECTIONS LÉGISLATIVES.  
 LE SOUVENIR FRANÇAIS.  
 VILLÉGIATURE.  
 LES TROUBLES D'ORAN.  
 LES ANTISÉMITES DEVANT LA JUSTICE.  
 LE CARACTÈRE UNIVERSEL DE LA DOCTRINE DU SALUT DANS LE MOSAÏQUE.  
 LA DISTRIBUTION DES PRIX DU « REFUGE DE PLESSIS-PIQUET ».  
 LES JUIFS DE GALICIE.  
 DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
 NOUVELLES DIVERSES.

---

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

**France, Algérie, Alsace-Lorraine** : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

**Etranger** : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



**MOUBOIR ORIENTAL**

**A LA PLACE ST-GEORGES**

*Décoration Artistique*

32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges

**BELUZE & BANBANASTY**

~ PARIS ~

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameublement,  
Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couvertures,  
etc., etc.*

# L'UNIVERS ISRAÉLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Jun.     |                                                       | Siwan.  |
|----------|-------------------------------------------------------|---------|
| —        |                                                       | —       |
| 26       | Samedi (Fin du sabbath à 9 h. 05).....                | 26      |
| 27       | Dimanche.....                                         | 27      |
| 28       | Lundi.....                                            | 28      |
| 29       | Mardi.....                                            | 29      |
| 30       | Mercredi (1 <sup>er</sup> jour de Rosch-Hodesch)..... | 30      |
| Juillet. |                                                       | Tamouz. |
| —        |                                                       | —       |
| 1        | Judi (2 <sup>e</sup> — ).....                         | 1       |
| 2        | Vendredi.....                                         | 2       |

---

### Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

---

### Bar Mitzwah

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Cahen (Pierre), 53, rue Condorcot.

#### TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Kahn (Edmond-Isaac), 21, rue Cail.

#### TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Viehler (Henri), rue de Lagny (Vincennes).

Weil (Marcel), 14, rue de Bagnolet (Vincennes).

---

### Mariages de la Semaine

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Lundi, 28 juin, à 2 heures. — M. Franck (Maximilien-Joseph-Aron), industriel, 46, rue Laffitte, et Mlle Dreyfus (Mélanie-Marianne), 86, boulevard de Courcelles.

Jeudi, 1<sup>er</sup> juillet, à 2 h. 1/2. — M. Lévy (Lucien), industriel, 13, rue Sainte-Cécile, et Mlle Reiss (Laure), 9, avenue de l'Opéra.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Dimanche, 27 juin, à 2 heures. — M. Israël, dit Michel René, négociant à Remiremont, et Mile Cahen (Jeanne), 22, rue Baudin, à 2 h. 1/2. — M. Sabrowski (Joseph), ferblantier, 121, rue du Chemin-Vert, et Mlle Lévy (Mélanie), employée de commerce, 59, rue de l'Ourcq.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Mercredi, 30 juin, à 2 heures. — M. Helfer (Barouch, Leib), tailleur, 20, rue Simart, et Mlle Rosinski (Nechama), casquettière, 35, rue des Jardins-Saint-Paul.

---

*Décès*

- 16 juin M<sup>lle</sup> Mayer (Sophie), 69 ans, fbg St-Denis, 200.  
17 — M<sup>me</sup> Lazarik, née Abel (Rosalie), 70 ans, rue Letort, 4.  
— Galant (Bernard), 50 ans, rue Picpus, 76.  
— Goldberg (Moïse), 16 mois, rue Charlemagne, 22.  
20 — Boris (Lévy), 76 ans, rue d'Enghien, 1.  
— M<sup>me</sup> Glauternich, née Adler (Rosalie), 57 ans, rue Poulet, 33.  
— M<sup>lle</sup> Cahen (Berthilde), 57 ans, rue Camille-Desmoulins, 4.  
— M<sup>me</sup> Schwob, née Allmayer (Jenny), 36 ans, rue Michel-Ange, 74.  
— Weil (Lucien), 23 ans.  
21 — Bomsel (Lazare-Auguste), 73 ans, rue Edouard-Detaille, 4.  
22 — Brunswick (Gabriel), 75 ans, Saint-Mandé.  
— Isaac Adolphe, dit David, 52 ans, rue Condorcet, 57.  
— Weiss (Oscar), 5 ans, rue Marie-Stuart, 5.  
23 — M<sup>me</sup> de Biedermann (Albert), née Bischitz de Heves, 42 ans, avenue Gourgaud, 9.

---

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au *Secrétariat général*.

---

LIBRAIRIE DURLACHER

83 bis, rue Lafayette, 83 bis

ANNUAIRE ISRAËLITE

Pour l'an 5658 (1897-1898)

AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

LES

# Prochaines Élections Législatives

Si douloureux que soient pour le judaïsme les événements qui viennent de se dérouler en Algérie, il ne nous est pas permis de nous attarder à de stériles lamentations ou de nous immobiliser dans une indignation impuissante. Il ne faut pas que les misères du présent nous fassent perdre de vue les éventualités de l'avenir. Nous ne sommes pas encore, en effet, au bout de nos épreuves, et le mouvement antisémitique n'a pas épuisé tous ses effets malfaisants. D'autres périls nous menacent que nous devons prévoir et envisager.

Certes, il paraît difficile à première vue que la situation du juif français, affaibli et compromise par une suite ininterrompue d'attaques furieuses auxquelles aucune résistance n'a jamais été opposée, puisse devenir plus pitoyable encore. En proie à toutes les calomnies, livré à toutes les convoitises, outragé dans son honneur, suspecté dans son patriotisme, poursuivi par les plus déloyales manœuvres quand il est commerçant, entravé dans ses plus légitimes ambitions lorsqu'il est fonctionnaire public et, quelle que soit sa condition sociale, impuissant le plus souvent à défendre ses droits d'homme et de citoyen, le juif de France ne semblait plus avoir qu'une seule chose à craindre : c'est que sa personne et ses biens ne fussent plus en sécurité. Or, ce qui vient de se passer en Algérie démontre que cette crainte n'avait elle-même rien de chimérique. Que doit-il donc redouter encore ? Il doit redouter simplement qu'à la faveur d'une propagande chaque jour plus intense l'antisémitisme ne finisse par pénétrer dans les assemblées politiques de ce pays et qu'ainsi le semblant de

protection que nous trouvons encore dans les lois et les institutions ne risque à son tour de s'évanouir.

Jusqu'ici, les passions dont les juifs sont les victimes restaient confinées dans certains milieux qui, à raison même de leur allure révolutionnaire et factieuse, ne pouvaient prétendre à aucune action sur les affaires publiques. L'antisémitisme était une secte qui recrutait ses adhérents dans tous les partis, mais qui ne formait pas lui-même un parti politique régulièrement constitué. Si les pouvoirs officiels subissaient quelquefois ses injonctions, ils étaient tenus du moins à ne pas laisser toucher au patrimoine séculaire de nos libertés nationales. Mais qui nous répond que les prochaines élections législatives, dont nous sommes séparés par quelques mois à peine, ne modifieront pas cet état de choses et n'amèneront pas dans la future Chambre un groupe d'antisémites avoués et déclarés, groupe qui pourra y être plus ou moins nombreux, qui n'y formera assurément pas la majorité, mais qui y sera peut-être assez compact et assez discipliné pour devenir l'élément prédominant d'une coalition antirépublicaine et imposer ainsi sa volonté au Parlement tout entier? A ceux qui taxeraient une pareille hypothèse d'invraisemblance, nous citerions l'exemple de l'Autriche, où comme en France les antisémites n'ont constitué pendant longtemps qu'une bande d'agitateurs sans influence et où cependant ils sont arrivés à faire capituler l'empereur devant leurs exigences, à devenir les maîtres de la Diète de la Basse-Autriche et à faire figure au Reichsrath même, quoique s'y trouvant en minorité, comme partie intégrante de la majorité cléricale.

Eh bien! s'imagine-t-on le rôle qu'un groupe parlementaire ayant ouvertement pour programme la guerre aux juifs jouerait dans une Chambre nécessairement divisée et qui, en raison de l'universel déclin des idées libérales, ne trouverait plus en elle-même, pour la protéger contre les suggestions du fanatisme et de la violence, un idéal supérieur de liberté et de justice? Pour avoir un avant-goût de ce qui nous serait alors réservé, il suffit de suivre les délibérations de certaines assemblées municipales de l'Algérie. Chaque jour, sous le couvert de cette immunité parle-

mentaire derrière laquelle, comme on le sait par de récents exemples, la lâcheté aime souvent à se retrancher, on verrait se produire les accusations les plus odieuses contre le judaïsme en général et les plus déshonorantes imputations contre les juifs en particulier. Chaque jour aussi, les antisémites donnant la main aux boulangistes d'un côté et aux cléricaux de l'autre livreraient un nouvel assaut à la législation tutélaire créée par la Révolution et qui depuis un siècle garantit à ce pays la paix des esprits et le repos des consciences. Toutes leurs entreprises assurément n'aboutiraient pas. Mais qui ne prévoit combien de pareilles excitations tombant du haut de la tribune seraient propres à entretenir au sein des populations la haine et la discorde? Que d'agitation en perspective, et pour nous, juifs, que d'angoisses!

Nous l'avons dit déjà et nous le redirons plus d'une fois encore, les israélites français ne sauraient se soucier trop vivement des prochaines élections générales, et il n'y a pas pour eux de devoir plus pressant à cette heure que celui de s'y préparer. Il y va de l'avenir même de leurs enfants. Qu'on ne se méprenne d'ailleurs pas sur notre pensée. Nous n'entendons pas conseiller à nos coreligionnaires d'introduire dans les luttes électorales des préoccupations d'ordre confessionnel. C'est comme Français qu'ils jouissent du droit de suffrage, et c'est en Français qu'ils doivent l'exercer. Le jour où ils se rendront au scrutin, ils devront écarter de leur esprit toute considération de religion et même toute vanité de race. Il nous importe peu, par exemple, qu'il y ait dans la future Chambre plus ou moins de juifs; alors même qu'elle ne devrait pas en compter un seul parmi ses membres, nous en prendrions aisément notre parti. Si, suivant un mot célèbre, un jacobin ministre n'est pas toujours un ministre jacobin, il est encore plus vrai de dire, d'après l'expérience de tous les Parlements européens, qu'un juif député n'est jamais un député juif.

De député juif, il ne saurait à proprement parler y en avoir, pas plus qu'il n'y a de circonscription juive; il serait inadmissible en effet qu'un israélite investi d'un mandat législatif se considérât comme le représentant



spécial d'une minorité religieuse. Tout ce qu'on pourrait légitimement lui demander, c'est que, ne rougissant pas de son origine et ne cherchant pas à se la faire pardonner, il n'hésitât pas, en présence des prétentions de l'intolérance, à élever la voix, non pas au nom d'intérêts confessionnels qu'il ne doit pas connaître, mais au nom des principes d'égalité qui sont la sauvegarde commune de tous les citoyens. Mais si ce rôle ne répugne pas aux députés de religion protestante, les hommes politiques nés ou même élevés dans le judaïsme n'aiment pas à le jouer, soit parce qu'ils le jugent périlleux pour leurs ambitions, soit plutôt parce que dans l'intérêt même de la cause à défendre ils préfèrent l'abandonner à ceux qui n'étant pas directement en jeu semblent avoir plus d'impartialité et plus d'autorité. Toujours est-il que, ce qui s'agitera pour nous dans les prochaines élections, ce n'est pas une question d'influence de caste ou de solidarité de race, mais une question infiniment plus haute, celle de savoir si, à la veille du vingtième siècle, les droits de la conscience courent le risque d'être méconnus et sacrifiés. Et puisque les événements ont identifié la cause du judaïsme et celle de la liberté religieuse, c'est au maintien de cette liberté que nous aurons le droit de subordonner toute autre considération politique ou sociale. Notre programme sera donc la lutte contre l'antisémitisme, et nous le soutiendrons, libres de toutes préoccupations de personnes, avec la pleine conscience de servir ainsi non seulement les intérêts du judaïsme, mais ceux de la République et de la civilisation.

(A suivre.)

B.-M.

---

## Le Souvenir Français

---

Le service religieux annuel en mémoire des militaires et marins morts pour la patrie a été, sur la demande de la Société Nationale du Souvenir Français, célébré samedi dernier, au temple de la rue de la Victoire, au milieu d'une nombreuse assistance. La Société du Souvenir Français y était représentée par son bureau, ayant à sa

tête M. le général Cosseron de Villenoisy. Au cours de la cérémonie, M. Dreyfuss, grand rabbin de Paris, a prononcé le discours suivant, qui a produit une vive émotion :

Mes Frères,

Répondant avec empressement au désir exprimé par la Société Nationale du Souvenir Français, nous voilà de nouveau réunis dans cette maison de prières pour apporter un hommage pieux et attendri à la mémoire de nos soldats et de nos marins qui ont donné leur vie pour la patrie.

Mes Frères, la Société du Souvenir Français se crée d'année en année de nouveaux droits à la faveur, au respect et à l'admiration de tous les Français, justifiant ainsi de plus en plus son titre de Société Nationale. Le Souvenir Français fait désormais partie intégrante de ces institutions nécessaires à une nation qui a foi dans ses destinées et qui, à travers toutes les vicissitudes de la fortune, a les yeux fixés sur un idéal de grandeur morale, de sécurité, de prospérité matérielle, qu'en dépit de quelques défaillances individuelles ou momentanées elle veut obstinément atteindre et réaliser.

Le Souvenir Français est devenu, en quelque sorte, pour l'âme française, l'expression la plus haute de toutes les forces morales qui doivent concourir au relèvement de ses espérances. Il semble briller comme une étoile d'un éclat plus intense, parmi toutes ces œuvres patriotiques écloses à notre époque, douces et réconfortantes lumières qui doivent nous guider dans la voie du salut. On dirait que chacune d'elles lui donne quelque chose de son propre éclat, de sa propre chaleur ; que, d'un commun accord, elles reconnaissent le Souvenir Français comme la représentation collective de leurs objets particuliers ; qu'elles retrouvent en lui comme l'image agrandie de leurs aspirations et de leurs obligations respectives.

Assurément, mes frères, ce n'est point là la prétention de ces hommes de cœur, à qui revient l'honneur d'avoir fondé la Société du Souvenir Français et qui l'ont conduite à ce degré de prospérité où nous la voyons aujourd'hui avec une joie mêlée d'admiration. Passionnément attachés à la noble mission qu'ils ont entreprise, ils veulent sans doute que leur œuvre soit grande et forte ; ils ont pour elle une ambition légitime, affec-

tueuse et pour ainsi dire paternelle. Mais ils ne désirent empiéter en rien sur le domaine des institutions, des associations qui, par des voies parallèles, poursuivent un but identique.

Et, cependant, voilà que, par la force des choses, le Souvenir Français est, on peut bien le dire et le proclamer à sa gloire, le Souvenir Français est partout présent, partout où il y a un hommage à rendre, un encouragement à donner, une œuvre patriotique à accomplir, partout où il faut rallier les cœurs et les volontés autour du drapeau de la France.

Oui, mes frères, j'ai bien dit : Il est partout présent, partout agissant. Il agit, d'abord, dans les limites de son terrain propre ; et là, il est sans rival ; là il suffit à tout, pense à tout, organise tout, et l'on sait avec quel dévouement, avec quel zèle, et aussi avec quel tact et quelle délicatesse. Assurer la dignité de la sépulture aux soldats et aux marins de la France, dans notre pays, dans nos possessions d'outre-mer, sur la terre étrangère, c'est à lui seul, en quelque sorte, au Souvenir Français, qu'appartient définitivement cette œuvre pieuse et touchante ; c'est entre ses mains, comme entre les mains les plus sûres, que les pouvoirs publics comme les particuliers confient le dépôt de ces dépouilles vénérées.

Mais, mes frères, le Souvenir Français ne s'en tient pas seulement à la règle de son origine. Il doit précisément à la nature de sa mission spéciale, il doit, disons-le, il doit à son titre, d'un à propos si merveilleux, mais aussi d'une si large compréhension de se trouver associé naturellement, et dans une large mesure, à tout ce qui fait tressaillir en nous la fibre patriotique.

Fidèle gardien des gloires passées, et aussi des leçons fécondes de l'épreuve, le Souvenir Français s'intéresse avec une égale ferveur à toutes les promesses de l'avenir. Vous l'avez vu naguère, quand Paris et notre pays tout entier accueillirent avec un transport d'enthousiasme l'hôte illustre et tout puissant, le chef de cette grande nation dont l'âme, suivant l'expression de l'Écriture, est désormais indissolublement attachée à l'âme de la France, vous avez vu le Souvenir Français apporter sa part d'hommages à celui qui, par sa présence et par la présence de son auguste famille au milieu de nous, a

voula attester en face du monde que la France est toujours la France.

Vous l'avez vu, d'ailleurs, en cent occasions, déployer fièrement sa bannière au premier rang de ces bannières multiples et populaires, les unes comme les autres symboliques et puissantes éducatrices de notre patriotisme.

Consécration du patriotisme, le Souvenir Français le célèbre et l'exalte sous toutes ses formes, dans ses manifestations diverses. Créé à l'origine pour honorer les vertus militaires, il associe également dans ses hommages les vertus civiles au même titre que la valeur et l'héroïsme du soldat. Destiné à perpétuer la mémoire des enfants de la France qui ont versé leur sang pour elle, il apporte également le tribut de ses regrets et de sa vénération à la mémoire de ceux qui sont tombés au champ d'honneur de la charité et du dévouement.

C'est ainsi que vous l'avez vu encore, mes frères, tout récemment, dans cette catastrophe épouvantable où tant de chères et précieuses existences ont été anéanties, hélas ! au moment même où elles accomplissaient une œuvre divine, où elles travaillaient à resserrer les liens de la fraternité et de la solidarité sociales, vous avez vu le Souvenir Français prendre sa part du deuil général ; vous l'avez vu glorifier les nobles martyrs, consoler les familles éprouvées, consoler la France ; vous l'avez vu pleurer les morts et reconforter les vivants, déposer des couronnes commémoratives sur les tombes des saintes victimes et tresser en quelque sorte des couronnes civiques à ces autres et non moins héroïques soldats du devoir, à ces sauveteurs qui, sans distinction de classes ou de conditions, ont, au mépris du danger, exposé leur vie pour le salut de leurs semblables.

Et c'est parce que le Souvenir Français est devenu ce qu'il est, c'est parce que sa vigilance, son dévouement, sa commisération affectueuse n'ont plus de limites, pour ainsi dire, et s'étendent sur tout ce qui touche à la patrie française, c'est parce qu'il embrasse dans un même amour et une même dévotion tous ceux qui travaillent pour elle et tous ceux qui sont morts pour elle, c'est pour cela, mes frères, que le Souvenir Français, répondant à votre propre pensée, vous convie à confondre dans la prière de commémo-

ration sainte que nous allons réciter tout à l'heure et les âmes des soldats et des marins morts pour la patrie, et les âmes de ces malheureuses victimes dont nous avons ici-même, au lendemain de la catastrophe, célébré, avec une solennité attristée, la chère et pieuse mémoire, *Amen !*

---

## VILLÉGIATURE

---

Beaucoup de nos coreligionnaires quittent en ce moment la ville pour se retirer à la campagne, dans les stations thermales ou sur les plages de la mer. Très actifs en général dans le courant de l'année, ils éprouvent maintenant le besoin de réparer leurs forces en respirant un air pur et vivifiant.

Mais notre santé physique n'a pas seule été ébranlée par la vie fiévreuse de la ville ; notre âme aussi a beaucoup souffert et exige des soins pressants. Assiégés de préoccupations matérielles, tracassés par le souci des affaires, étourdis par les plaisirs mondains, nous avons pour la plupart mené une existence terre à terre. Le grave problème de notre destinée a rarement fixé notre curiosité, et nous nous sommes pour ainsi dire interdit ces saintes méditations qui, nous rapprochant de Dieu, aiguissent le sens moral, épurent la conscience et nous donnent le sentiment de notre valeur et de notre dignité. Toujours fascinés par nos intérêts immédiats, notre horizon s'est rétréci et notre force morale s'est amoindrie. Jadis encore, les sabbats et les fêtes, arrachant nos pères à leurs angoisses et à leurs travaux, les secouaient d'émotions reconfortantes et entretenaient dans leur cœur la flamme de la religion et le goût de l'idéal. Nous, au contraire, par notre attachement quasi exclusif aux choses terrestres, nous risquons, si nous n'y mettons ordre, de perdre le sens du beau, le sens du divin.

Puisque la saison des vacances nous affranchit de la plupart de nos soucis et nous donne quelques semaines de répit et de liberté, mettons-les au moins à profit pour réparer les funestes conséquences de notre conduite. La nature, au milieu de laquelle nous sommes retirés, nous y encourage. N'est-elle pas comme le

témoignage visible de Dieu, de sa grandeur, de sa puissance, et ne nous enveloppe-t-elle pas comme d'une atmosphère de poésie et de religion? La contemplation d'un beau paysage, le spectacle grandiose de la mer nous prédisposent aux pensées sérieuses, aux rêves d'outre-tombe. Obéissons donc aux instincts de notre cœur et écoutons notre conscience où semble retentir parfois la voix suppliante de nos aïeux. Redevenons israélites et faisons acte d'israélites.

Unissons-nous à nos frères, constituons partout où cela est possible de petites Communautés. Organisons des oratoires. Qu'une parole convaincue vienne nous y exposer les principes de notre foi, les grandes lignes de notre histoire, le sens de nos pratiques, le but et les aspirations de notre religion. Et alors, comme à la sortie d'un long Sabbat, nous retournerons en ville l'âme emplie de poésie. Nous serons réconfortés, mieux trempés pour la lutte de la vie et mieux armés contre nos adversaires.

JULES BAUER,  
*Rabbin d'Avignon.*

---

## LES TROUBLES D'ORAN

---

La *Libre Parole* publiait il y a quelques jours la dépêche suivante de son correspondant d'Oran :

« Dans l'audience correctionnelle du 12 juin où ont été jugés deux manifestants antijuifs, le substitut a prononcé un violent réquisitoire dans lequel il a traité tous les manifestants de lâches et déclaré que la police et la municipalité ont encouragé les désordres.

» Le président a appuyé ces paroles.

» Dans la séance du Conseil municipal d'hier soir, le commandant Peffau, adjoint, a lu son rapport très documenté et très énergique qui prouve la fausseté de ces imputations et venge la municipalité des injures du Tribunal.

» Le maire a proposé la résolution suivante :

« Le Conseil approuve l'exposé présenté par M. l'adjoint Peffau, et, considérant que le réquisitoire prononcé par le substitut, de même que les affirmations du président dans l'audience du 12 juin,

constituent un véritable outrage au Conseil tout entier; que de semblables intempérances de langage contre des corps élus sont intolérables, proteste avec la dernière énergie contre de si regrettables abus et décide que cette délibération sera envoyée au ministre de la justice. »

» Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

» Le public applaudit énergiquement.

» HUGOLIN. »

L'audience du tribunal d'Oran qui a si fort ému le Conseil municipal de cette ville est ainsi racontée par la *Vigie Algérienne* :

Le tribunal correctionnel d'Oran a condamné, samedi, deux manifestants du 22 mai, les nommés Rivière et Brand. Le premier était poursuivi pour coups et blessures sur la personne d'un typographe, Jacob Cohen. Le compte rendu des débats est des plus suggestifs. Qu'on en juge :

M. Rivière, interrogé, nie les faits et jure qu'il ne faisait pas partie de ce groupe de manifestants ; il ajoute :

— A un moment donné, le secrétaire de police du 2<sup>e</sup> arrondissement m'appelle pour me dire : « *Je vous remercie de ce que vous avez fait tout à l'heure ; TACHEZ DE TROUVER UN ALIBI.* »

*Le ministère public.* — Qu'est-ce que vous prétendez que l'inspecteur de police vous a dit ?

L'inculpé répète : *Tâchez de trouver un alibi.*

*Le ministère public.* — Quel est cet inspecteur de police ?

*L'inculpé.* — M. Bernhard.

*M<sup>e</sup> Bédier, défenseur de Rivière.* — La chose est assez drôle !

La chose est assez drôle, en effet. Mais le rôle joué par les commissaires de police ou leurs agents ne surprend pas le ministère public, qui s'écrie :

« Les malheureux ! Il fallait bien qu'ils agissent ainsi, ils avaient les mains liées. La déclaration que fait aujourd'hui l'inculpé est absolument conforme aux déclarations qui m'ont été faites le premier jour des troubles.

» Lorsque j'ai dit aux commissaires de police d'agir énergiquement, ils m'ont répondu : « Nous n'avons pas d'ordre » et ils m'ont laissé entendre qu'il *fallait laisser faire.* »

En disant qu'ils n'avaient pas d'ordre, les commissaires de police d'Oran ne disaient point la vérité. Ils en avaient un, celui d'encourager les manifestants et de les inviter à *se trouver un alibi !*

Avec la seconde affaire, nous allons voir se renouveler les mêmes aveux. Brand était prévenu d'avoir jeté des moellons contre la porte d'un magasin, rue d'Arzew.

Interrogé, il reconnaît avoir déjà subi deux condamnations. Il déclare qu'il marchait tranquillement au milieu de la rue quand il

fut blessé par un projectile. Il se trouvait, d'ailleurs, à côté du secrétaire de police.

Son avocat, M<sup>e</sup> Bédier, trouve extraordinaire qu'on n'ait pas fait entendre le secrétaire de police auprès duquel se trouvait Brand.

*Le président.* — Cela vient confirmer ce que l'on disait dans une affaire précédente : c'est que ces faits ont eu lieu sous l'œil bienveillant et paternel de la police.

*Le ministère public, à M<sup>e</sup> Bédier.* — C'est votre client qui le dit, il se trouvait à côté d'un inspecteur qui le regardait faire.

*M<sup>e</sup> Bédier.* — Mais non !

*Le ministère public.* — Pardon ! ce sont vos clients qui le disent. Tout à l'heure l'un d'eux disait qu'un inspecteur de police lui avait conseillé de trouver un alibi, et à présent, dans un autre arrondissement, on regardait celui-ci jeter des moellons contre une porte.

*M<sup>e</sup> Bédier* trouve étonnant que le parquet soit si pacifique à l'égard des agents fautifs.

*Le ministère public.* — Ce n'est pas moi qui les révoque. Les secrétaires et commissaires de police sont des agents municipaux.

*M<sup>e</sup> Bédier* ayant protesté de nouveau et dit que les derniers événements ont émotionné le ministère public, celui-ci fait alors la déclaration suivante :

« Je suis chargé de rétablir l'ordre quand il est troublé, par qui et contre qui que ce soit. Je suis absolument désintéressé ; je ne travaille pas pour un parti plutôt que pour un autre : je me borne à faire mon devoir. »

On comprend que le langage énergique tenu par le représentant du ministère public, l'honorable M. Villeneuve, ait jeté hors des gonds le Conseil municipal d'Oran et la *Libre Parole*. L'organe de M. Drumont dénonce ce magistrat à toutes les sévérités de M. le garde des sceaux. Mais nous aimons à croire que les ministres de la République n'en sont pas encore venus à frapper le courage et l'indépendance.

---

## Les Antisémites devant la Justice

---

Nous avons annoncé les poursuites intentées par l'honorable M. Hadamard, devant la 9<sup>e</sup> chambre du Tribunal correctionnel de la Seine, présidée par M. Richard, contre le sieur Dubasty, qui avait réédité, dans la *Revue antisémite*, les accusations



aussi mensongères qu'odieuses portées à la tribune de la Chambre par M. Castelin, député de l'Aisne.

Le Tribunal vient de statuer.

Voici son jugement :

Attendu qu'Hadarnard a assigné devant le Tribunal correctionnel de la Seine : 1<sup>o</sup> Raymond Berthault, gérant de la *Revue Antisémite* ; 2<sup>o</sup> Raymond Dubasty, directeur de la même revue, pour avoir à la date du 1<sup>er</sup> février 1897 publié sous la signature de Castelin, député de l'Aisne, un article intitulé : « La Campagne pour Dreyfus », qui contient textuellement, à la page 10, paragraphe 1, les énonciations suivantes : « Il a été reconnu qu'une individualité avait été suivie par le service des renseignements et qu'on l'avait vue se rendant à l'étranger et entrant au ministère de la guerre d'une puissance voisine; cette individualité qu'on a suivie et vue pénétrer au ministère de la guerre d'une puissance voisine, c'est M. Hadarnard, beau-père de Dreyfus »;

Attendu, en fait, que Raymond Berthault et Raymond Dubasty ne sont qu'une seule et même personne ;

Attendu, en fait, qu'il est constant que les énonciations de cet article sont diffamatoires ; qu'elles imputent à Hadarnard de s'être mis en rapport avec le ministère de la guerre d'une puissance étrangère et d'avoir ainsi accompli une œuvre de trahison ;

Attendu que cet article signé : Castelin, député de l'Aisne, n'est pas de lui, mais qu'il est composé de citations, coupures et extraits d'un discours prononcé par ce député à la Chambre le 18 novembre 1896 ;

Attendu que Dubasty reconnaît que cette compilation est son œuvre ; qu'il déclare avoir été conduit à la publier en réponse à la campagne menée en faveur de Dreyfus ; qu'il ajoute que la *Revue antisémite*, tirée à un petit nombre d'exemplaires, a cessé, depuis, de paraître ; que le préjudice causé à Hadarnard est donc peu important ;

Attendu que le procédé de polémique dont Dubasty a fait usage est évidemment délictueux ; qu'il ne peut être licite de s'approprier les termes et assertions d'un discours ayant joui, lorsqu'il a été prononcé, d'une immunité, pour le rééditer plusieurs mois après, même dans un but patriotique, dans une brochure soumise aux obligations et aux responsabilités de la loi de 1881 ;

Mais attendu que ces raisons sus-énoncées, invoquées par Dubasty à sa décharge en même temps que son attitude à l'audience, sont de nature à lui concilier l'indulgence du Tribunal...

Le Tribunal condamne en conséquence M. Dubasty à 500 fr. d'amende. Il alloue à la partie civile, conformément à sa demande, 1 fr. de dommages-intérêts, et ordonne en outre cinq

insertions du jugement dans les journaux de Paris et cinq insertions dans les journaux de province.

M<sup>e</sup> Demange avait plaidé pour le plaignant ; M<sup>e</sup> de Saint-Auban pour le prévenu.

Quant au député boulangiste Castelin, qui est le véritable coupable dans toute cette affaire, il échappe à toute peine, grâce à l'immunité parlementaire qui le couvre. Il avait déclaré à la tribune qu'il acceptait toute la responsabilité de ses allégations. Mais, mis en demeure par M. Hadamard de les répéter ailleurs qu'à la Chambre, il a gardé un silence prudent et a préféré laisser condamner en son lieu et place une feuille obscure, qui a d'ailleurs cessé de paraître après une courte et peu brillante existence. Cette attitude piteuse, qui contraste si singulièrement avec ses rodomontades à la tribune, lui a réussi puisqu'elle lui a assuré l'impunité matérielle. Mais elle n'a pas pu le préserver de l'atteinte morale qui résulte pour lui du jugement du Tribunal de la Seine tout aussi bien que de l'arrêt — publié par nous dans notre dernier numéro — qu'a rendu la Cour de Paris en faveur d'un autre honnête homme calomnié par lui, M. Maurice Dreyfus.

---

### Le Caractère universel de la Doctrine du Salut dans le Mosaïsme (1)

---

L'auteur s'est proposé d'établir que le mosaïsme n'est pas une doctrine d'exclusivisme, mais qu'il a en vue, prêche et embrasse toutes les nations. La lettre de cette religion a revêtu une forme particulière, mais l'esprit en est universel. Les conceptions philosophiques et morales que renferme l'Écriture valent pour l'humanité entière et s'adressent à tous.

Dès la première ligne se décèle ce caractère d'universalité, puisque la Bible commence par poser un Créateur unique, législateur et providence du monde. L'Écriture proclame donc l'égalité des hommes, enfants d'un même père, et par là elle marque notre fraternité originelle. Il n'y a pas d'un côté les nobles et de l'autre les vilains, il n'y a ni races ni classes,

(1) *Der Universalismus der mosaïschen Heilslehre*, par J. Baum, chez Kauffmann, à Francfort-sur-Mein.

« tous nous sommes formés à l'image de Dieu » : d'où, pour tous, mêmes droits et mêmes lois. Le Talmud raconte que pour former le premier homme Dieu prit de la poussière de toutes les parties de la terre et que cet homme, de sa tête, atteignait le ciel. Nos docteurs signifient par ce symbole que l'homme appartient à la fois au monde sensible et au monde intelligible, et qu'il est citoyen du monde entier.

Le châtement infligé aux premiers parents ne les frappe pas seuls, mais s'étend à toutes les générations, qui devront soutenir leur existence par le travail et l'effort.

Quand la perversion générale amène le déluge, Noé est préservé du cataclysme et fonde une nouvelle humanité. Tous les hommes qui naîtront dans la suite des siècles auront donc un ancêtre commun, et nul ne pourra se targuer d'une plus haute antiquité que le premier ou le dernier de ses semblables.

Le chapitre IX de la Genèse, en défendant le meurtre, montre qu'une vie humaine en vaut une autre ; il n'y a ni race ni rang qui tienne, « car tout homme est fait à l'image de Dieu », répète le verset 6.

L'alliance que Dieu contracte avec Noé, il déclare la contracter avec toute chair. Et de même que les couleurs de l'arc-en-ciel, signe de l'Alliance, passent par gradations insensibles de l'une à l'autre et constituent ensemble la seule lumière blanche, de même l'humanité, qui comprend des nations, des langues, des races, des confessions, des familles, toutes sortes de groupements différents, doit se fondre en une organisation harmonieuse, tout en gardant à chacune de ses manifestations son originalité.

Mais les hommes ne sont pas tous également doués et ne marchent point d'un même pas vers les vérités éternelles. Afin de tirer les peuples de la superstition où ils croupissaient et pour les conduire à la moralité, Dieu devait choisir celui ou ceux qui par les dispositions acquises au cours des siècles se montraient les plus aptes à prendre la direction spirituelle de l'humanité. Or, parmi les descendants de Sem, se trouvait Abraham, qui, par son génie, s'était élevé à la conception de la divinité une et vraie, et qui à la plus haute intelligence joignait les plus belles vertus. C'est sur Abraham et sa postérité

que Dieu porta son choix. « Je ferai de toi, lui dit l'Éternel, une grande nation, et tu constitueras une bénédiction... et par toi seront bénies toutes les familles de la terre. » (*Gen.*, XII, 2, 3.)

Le texte sacré dit : *toutes les familles de la terre*, ce qui marque bien le caractère d'universalité de notre religion. Et de même que la Bible dans le passé assigne à tous les hommes des ancêtres communs, de même elle place dans l'avenir l'égalité de tous les hommes dans les mêmes croyances et dans le même bonheur : entre le point de départ et le point d'arrivée, il y a une période de transition où les descendants d'Abraham ont à lutter pour la propagation de l'Idée ; c'est pendant cette période qu'ils font fonction de peuple-directeur ; mais, quand les masses auront embrassé le culte du vrai Dieu, les juifs auront achevé leur tâche.

Que nous sommes loin du Dieu étroitement et petitement national dont on nous rebat les oreilles et qu'on nous reproche sans cesse ! Où trouver une conception plus large de la divinité que celle du Dieu d'Abraham, qui proclame l'action éternelle de l'homme de bien à travers les siècles *et sur tous les peuples* : « et par toi seront bénies toutes les nations de la terre ! »

Lorsque l'Éternel révèle au patriarche son dessein de détruire Sodome et Gomorrhe, celui-ci intercède auprès de Dieu ; il ne s'informe ni de la race ni du rang des habitants, il appelle la pitié céleste sur des pauvres mortels que la passion a portés aux pires égarements.

A son lit de mort, Jacob rassemble ses fils et leur dévoile l'avenir. S'adressant à Juda, qui jouera un rôle prépondérant dans les destinées d'Israël, il lui dit : « Le sceptre ne quittera pas Juda ni le bâton de la science, jusqu'à ce que vienne Schilô (le Messie) et que se joignent à lui les peuples. » Là encore se marque le rôle d'éducateur dévolu aux enfants de Juda, en même temps que l'espoir de la communion finale des hommes en l'adoration du Dieu de vérité (Cf., *Zacharie*, VIII).

M. Baum après la Genèse passe à l'Exode, et il fonde sa thèse sur l'histoire et les institutions d'Israël. Nous ne suivrons pas l'auteur dans toutes ses déductions, dont beaucoup d'ailleurs ne laissent pas d'être aventureuses à force de voir partout des arguments en faveur de l'idée de l'ouvrage et à force d'interprétation symbolique.

Nous retiendrons la vérité qui se dégage du livre, c'est qu'Israël est le premier-né des enfants du Seigneur et que, s'il semble avoir été marqué d'une préférence, cette préférence n'est que temporaire, et ce n'est pas pour lui-même, ce n'est pas pour qu'il en prenne occasion d'orgueil et qu'il croie à l'existence d'un Dieu national, mais pour qu'il répande parmi les peuples la doctrine de lumière et de sagesse, pour qu'il déracine les superstitions, qu'il efface ainsi les traces de la préférence dont il avait été l'objet et perde son droit d'aïnesse. — La Bible n'est pas le livre d'un peuple, mais celui de tous les habitants de la terre ; ses prescriptions s'adressent à toutes les raisons et à toutes les consciences, car elle veut assurer la félicité de toutes les créatures humaines.

LOUIS LÉVY.

---

LA

## Distribution des prix du " Refuge de Plessis-Piquet "

---

Beaucoup de nos coreligionnaires ignorent probablement qu'il existe à quelques kilomètres de Paris, près de Sceaux, un établissement agricole israélite, qui s'appelle le *Refuge de Plessis-Piquet*.

Ceux qui s'intéressent aux œuvres de charité et au développement moral de la jeunesse israélite éprouveraient une vive satisfaction après une visite au *Refuge* et ne pourraient pas résister au commandement de leur conscience qui leur crierait d'apporter leur obole à une institution aussi intelligemment conçue.

Ceux qui ont assisté dimanche dernier à la distribution des prix du *Refuge*, qui ont visité le domaine et qui ont écouté la lecture du rapport sur l'exercice 1896, ont pu se rendre compte des services que cet établissement a rendus et est appelé à rendre.

Sur l'estrade, nous remarquons M. Zadoc Kahn, grand rabbin de France ; M. Tisserand, conseiller à la Cour des comptes, ancien directeur de l'agriculture ; M. Domergue, représentant M. le directeur des Affaires départementales à la

Préfecture de la Seine, et un grand nombre de notabilités de notre Communauté.

Le rapport présenté au nom du Conseil d'administration par le secrétaire, M. René Dreyfus, nous apprend qu'en 1896 les recettes ont été de 45,000 francs et les dépenses de 61,000 fr., d'où un déficit de 16,000 francs. La vente des produits du domaine s'est élevée cette année à 6800 francs, au lieu de 3400 francs en 1895. Les ateliers de charronnage et de menuiserie ont fabriqué pour 4100 francs d'objets. A la date du premier janvier 1896 la population était de 43 enfants; à la date du premier janvier 1897 elle n'était plus que de 38. Cette diminution provient de deux causes : d'abord de ce que les parents retirent leurs enfants trop tôt, et ensuite de ce que l'administration a dû refuser les enfants dont les parents n'avaient pas abandonné tous les droits qu'ils tiennent de la loi.

L'agriculture est enseignée d'une manière théorique et pratique. La théorie, c'est le directeur, le sympathique M. Kahn, qui la fait à l'école du soir; pour la pratique, les élèves sont distribués en brigades que dirigent des surveillants jardiniers.

Une commission de la *Société Nationale d'Horticulture de France* a visité l'établissement, interrogé les élèves, et, pour marquer l'estime où elle tenait le *Refuge*, elle lui a décerné la plus haute récompense dont elle dispose : une médaille d'or.

On a établi des livrets pour les élèves, de sorte qu'au sortir de l'école ils peuvent se trouver à la tête d'un petit capital. Cette année on a introduit une innovation : on a décidé de continuer les livrets aux élèves déjà sortis qui se distingueraient par leur travail et leur conduite.

En terminant, le rapporteur a lu une lettre d'un ancien élève actuellement au service à Madagascar. Ce jeune homme écrit, qu'il a été nommé surveillant des travaux agronomiques à Tananarive et qu'une fois rentré dans le civil il compte rester dans notre nouvelle colonie. Nous retrouverons là, a dit spirituellement le secrétaire, un de ces types qu'on croyait perdus et ne plus devoir rencontrer que sur les enseignes d'auberge : Le soldat laboureur.

Après la lecture du rapport, le président, M. Hirsch, a pris la parole. Il a annoncé deux bonnes nouvelles, et d'abord que le *Refuge* était sur le point d'être reconnu d'utilité publique, et

ensuite qu'une personne dont la charité est inépuisable venait de lui faire don d'une somme très importante. M. Hirsch a insisté sur les avantages qu'il y a pour les enfants à ne pas sortir trop tôt et à rester un ou deux ans de plus, afin de parfaire leur apprentissage.

Puis M. le grand rabbin Zadec Kahn, dans une chaleureuse improvisation, a exhorté les élèves à prendre modèle sur la nature au contact de laquelle ils vivent continuellement.

La nature suit toujours les mêmes lois, et les saisons se répètent avec régularité. L'homme, aussi, doit avoir une loi qui dirige et domine sa vie, une ligne de conduite bien déterminée qui coordonne ses pensées et ses actes vers la fin qu'il poursuit. Chacun de nous doit faire son chemin et se dire avec Hillel: « Si je ne travaille pas pour moi, qui donc travaillera pour moi ? » Mais en même temps il faut avoir en vue le bien de la société et de la France, il faut pratiquer son devoir envers le judaïsme si calomnié, le faire connaître sous son véritable jour, c'est-à-dire sous son beau jour. En menant une vie probe et laborieuse, chaque élève fera honneur au *Refuge* dans sa personne, attirera la sympathie à l'établissement et travaillera ainsi pour les élèves qui viendront plus tard.

Enfin le directeur a donné lecture du palmarès, et la séance a été levée.

On s'est rendu aux buffets copieusement garnis et on est allé admirer le domaine, dans l'élégant tracé de ses parterres et de ses pelouses, et respirer la douce senteur des roses.

L. L.

---

## LES JUIFS DE GALICIE

(Suite et fin.)

---

Péniblement nous retrouvons la voie à travers le hallier et nous voilà dans une sorte de hangar où sur la terre battue sont accroupis en cercle femmes, enfants, vieillards, les plus pauvres du village. L'usage est qu'une aumône leur soit donnée. Mon ami passe devant eux, laissant tomber des pièces aux mains tendues. Et puis sur des planches une longue file de sébiles s'aligne avec des inscriptions spécifiant l'institution de charité qui réclame sa part des générosités

du voyageur. Je vois les billets tomber un à un, sans qu'aucune volonté de bienfaisance soit oubliée. Et comme nous sortons, un peuple de gueuilles se présente, accouru sur la nouvelle qu'un enfant d'Israël, sorti de Busk, y revient avec d'invraisemblables trésors qui tombent de ses mains dans toutes les poches béantes. Alors c'est une belle course aux galions. Les douze tribus sont là, quêtant l'occasion d'un peu moins de misère. « Je vous ai connu tout petit, disent les vieux. Je suis le parent ou l'ami de tel ou tel que guérit votre père, clament d'autres. » Le bienfait crée un titre à l'obligé ou à sa descendance contre le bienfaiteur ou ceux qui viennent de lui. L'un a perdu son veau, l'autre son cheval. Tous ont été victimes de quelque catastrophe. Jamais il ne se vit, en un si court espace de temps, une telle accumulation de sinistres.

Imploré, caressé, tirillé, assourdi de cent histoires, notre ami, suivi de ces calamiteux piaillards, doit, pour rejoindre l'hospitalière demeure, traverser des groupes d'acharnés quémandeurs embusqués sur son passage. Jouant des coudes et des épaules, nous le dégageons de temps à autre. Mais, à la grille du château, un formidable assaut nous attend. Toute la synagogue est là, avec le grand rabbin en tête, un merveilleux Moïse de Michel-Ange dont le chef, surmonté du haut bonnet de fourrure, se perd au majestueux torrent barbu qui mêle des remous d'argent aux flots d'ébène. Une longue conférence s'ensuit, car la maison de Dieu n'est pas achevée, et si le survenant voulait seulement monter jusqu'au faite, d'un coup de sa baguette d'or, tout Busk serait en joie. Notre ami, j'en dois faire l'aveu, ne me paraît pas des plus fervents aux autels de Jahvé. Pourtant je serais surpris que les souvenirs d'enfance et la naturelle solidarité d'une grande race tragique ne lui aient fait apporter sa pierre à l'édifice d'idéal où s'abritèrent ses aïeux.

Le sémite tant maudit a voulu conquérir le monde où l'a jeté la dispersion de la conquête. Méprisé, haï, persécuté pour nous avoir imposé des Dieux de son sang, il a prétendu se reprendre et s'achever par la domination de la terre ; pour cette œuvre inouïe, rien ne fut épargné ; aucune souffrance, aucune torture ne compta, aucune revanche ne fut dédaignée. Il n'y a pas de plus étonnante histoire.

Et parce qu'il arrive maintenant que ce peuple a résisté aux bâchers, aux massacres, aux conversions imposées, parce qu'il est entré avec ses vertus et ses vices dans l'organisation sociale de nos vices et de nos vertus, parce qu'il s'y est accommodé à miracle, parce qu'il a tiré de son fonds de bien et de mal une puissance d'action dans nos propres données, supérieure à notre particulière énergie de mal et de bien combinée pour l'égoïste conquête des richesses, parce qu'il s'est comparé de nos armes ; parce qu'il a su les retourner contre nous, j'entends qu'on propose de recourir contre lui aux exterminations méthodiques qui ont abouti au résultat même que l'on maudit. On peut ainsi aviver les haines



de ceux que notre liberté capitaliste fait inférieurs en puissance d'égoïsme. On peut ressusciter des espoirs de persécution qui ne sont qu'un aveu de défaite, mais comment fonder là-dessus quelque chose qui dure ?

Ce n'est pas qu'il y ait à nier l'énorme pouvoir d'Israël dans le christianisme capitaliste de nos jours. Toutes choses demeurant identiques, la domination de l'endurante race, si merveilleusement productrice d'énergie, ne peut, semble-t-il, qu'accroître. D'idéalisme aryen, je tiendrais ce fait pour un malheur. D'autant que chaque peuple ayant ses caractères bons et mauvais, toute domination de race me paraît contraire aux intérêts profonds de l'humanité diverse. Mais de ce que les facultés d'une race se sont adaptées merveilleusement à la conquête de l'ordre social du temps présent — aussi différent de celui d'hier qu'il le sera sans doute de celui de demain — qu'en dire sinon que, la race ou l'ordre économique changeant, tous donneront des résultats autres ?

On ne détruira pas les juifs. Le sultan lui-même, avec ses trois cent mille Arméniens massacrés, sera vaincu par l'Arménie. Israël étant sorti vivant du moyen âge ne peut plus être supprimé. Au lieu de le condamner sur ce que ses facultés heureuses ou funestes l'ont fait roi de la société présente, au lieu de crier lâchement que nous avons besoin de sa mort pour trouver place dans la vie, que ne tentons-nous simplement, plus justement, de faire un ordre plus équitable, plus désintéressé, où la force d'appropriation égoïste, juive ou chrétienne, ait moins d'efficacité contre tous, soit de tyrannie moins écrasante pour la masse humaine ? Alors le judaïsme de Judée, si son âpreté l'a fait roi d'une société d'égoïsme barbare travestie d'oripeaux de charité, et le judaïsme non moins triomphant du chrétien à qui la fortune permet de pousser sa chance ne connaîtront plus les tentations mauvaises qui les assiégent aujourd'hui et devront se contenir dans les limites de développement individualiste compatibles avec une supérieure notion de justice sociale. Sans violence, sans massacres, sans bûchers, le *sémitisme* alors, s'il est devenu tel que nous en voyons tant d'exemples chez les enfants de Sem et de *Japhet*, ne pourra plus présenter les périls qu'on signale, non sans apparente raison, de nos jours.

Fous, qui croient fonder la liberté sur l'accroissement de la tyrannie : moins de licence à l'égoïsme, plus de place à la pitié ! Désobstruez plutôt les voies de la justice, barricadez les grandes avenues où tout fut disposé pour le libre passage des oppressions triomphantes. Courte vue, de rêver d'un changement d'oppression. Tuer l'oppresser n'est rien que le remplacer par un autre. Ce qu'il faut, c'est l'atteindre et le changer dans ses possibilités d'agir. Ainsi les misérables, chrétiens de Paris ou juifs de Busk, seront efficacement aidés dans l'effort personnel contre le joug très lourd de leurs grands frères de toutes races à qui la loi présente se contente de dire : « Entassez, dominez, abusez », et qui entassent, et qui

dominent, et qui abusent. Il suffira d'amender les chrétiens, encore maîtres du monde, pour n'avoir pas besoin d'exterminer les juifs en voie de leur voler le trône d'opulence jusqu'ici convoité de tous les hommes de tous les temps et de tous les pays.—G. CLEMENCEAU.

---

## DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 17 au 24 juin

|                                   |      |                         |    |
|-----------------------------------|------|-------------------------|----|
| M <sup>me</sup> Calmann-Lévy..... | 2000 | MM. Feuchtwanger.....   | 10 |
| MM. Marx (Léopold).....           | 500  | Lehmann.....            | 10 |
| Falco (Alphonse).....             | 200  | Anonyme (X.).....       | 5  |
| Rau (Louis).....                  | 200  | Aron (Marchand).....    | 5  |
| Salomon (Halfon).....             | 200  | Borowski.....           | 5  |
| Blum (Nathan).....                | 100  | Brunschvig (J.).....    | 5  |
| Dreyfus (Jules).....              | 20   | Kornreich.....          | 5  |
| Alexandre à Colmar....            | 10   | Lévy, 19, r. Commines.. | 5  |
| Bernard (L.).....                 | 10   | Scheid (E.).....        | 5  |
| Calmann.....                      | 10   | Sée, 6, rue Colmar..... | 5  |
|                                   |      | Weill (I.).....         | 5  |

---

## Nouvelles diverses

Paris. — *Consistoire central.* — L'élection de M. Henri Aron comme membre du Consistoire central par la circonscription de Paris vient d'être approuvée par l'autorité supérieure. Cette élection avait été l'objet d'une protestation de la part du candidat qui avait obtenu 39 voix !

\* \* \*

— L'Académie française a décerné des prix de 500 francs à chacun des deux ouvrages suivants :

Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire, par M. Henri Léon ;

L'Ecole Saint-Simonienne, par M. Georges Weill.

\* \* \*

Bayonne. — Les électeurs consistoriaux de la circonscription de Bayonne ont, le 30 mai dernier, élu membre du Consistoire, en remplacement de M. Salzedo, décédé, M. Auguste Rodrigues-Ely, ancien juge au Tribunal de commerce, dont nous avons annoncé la candidature.

— Sur la proposition de M. le Directeur de l'Assistance publique, M. le Ministre de l'Intérieur vient d'accorder une médaille de bronze, pour services exceptionnels rendus à l'Assistance, à M. Charles Rosenfeld, président du Comité de Bienfaisance israélite de Bayonne.

\* \* \*

**Bordeaux.** — Dimanche dernier, à deux heures, a eu lieu à la synagogue la cérémonie annuelle de l'initiation religieuse (communion). Les parents et amis des initiés s'étaient rendus en foule au temple, dont l'aspect était des plus imposants.

M. le grand rabbin Isaac Lévy a adressé aux jeunes communicants une allocution touchante, et les chœurs, sous l'habile direction de M. Foy, ont entonné des chants religieux. Pendant la quête, l'excellent organiste M. Léon Bérot a joué la *Prière de Moïse*. Il a tenu également l'orgue d'accompagnement avec son autorité habituelle.

Pendant la cérémonie, Mmes F. Dacosta et Monteux, M. Salomon, violoniste, et M. Posso, violoncelliste, se sont fait entendre dans différents morceaux religieux.

Après la bénédiction d'usage, donnée par le grand rabbin, la cérémonie a pris fin à quatre heures.

\* \* \*

**Vesoul.** — Mercredi 16 juin, ont eu lieu à Epinal les obsèques de M. Elie Schwab, vice-président du Consistoire israélite et président de la Communauté d'Epinal, décédé à l'âge de soixante-trois ans. Une foule immense, la Communauté israélite tout entière, le Consistoire, toutes les notabilités de la ville, les membres du Conseil municipal, les juges du Tribunal de commerce ont suivi le cortège jusqu'au cimetière, où M. le grand rabbin Schuhl a retracé avec une vive émotion les nombreuses qualités du défunt, son esprit de justice, la dignité de son caractère, sa bonté, son amour du bien public, son dévouement pour la Communauté israélite d'Epinal dont il a été le président pendant près de 25 ans.

Les qualités de M. Elie Schwab ont été reconnues par ses concitoyens qui l'honorèrent souvent de leurs suffrages. Il a été pendant de longues années membre du Conseil municipal et juge au Tribunal de commerce.

Des discours touchants ont été prononcés au bord de la tombe par M. le Maire d'Epinal et par M. le Président du Tribunal de commerce.

La mort d'Elie Schwab est une grande perte pour le Consistoire, pour la Communauté israélite et pour la ville d'Epinal.

Puisse sa famille trouver un adoucissement à son affliction dans la sympathie générale que lui attire son malheur!

X...

**Bruxelles.** — M. le grand rabbin de Belgique remercie vivement le généreux anonyme du don de cinquante francs qui lui a été adressé de Paris et qui recevra sa destination.

\* \* \*

**Suisse.** — La *Gazette de Lausanne* rapporte en ces termes le conflit auquel la loi scolaire vient de donner lieu dans le canton de Zurich :

« Les élèves israélites des écoles secondaires de Zurich se refusaient depuis longtemps à lire et à écrire le samedi et même à se rendre en classe ce jour-là. Appelé à se prononcer sur ce cas, le conseil scolaire décida qu'il ne serait toléré dorénavant aucune exception en faveur des élèves israélites. Cette décision n'a pas empêché un élève de se refuser à faire des devoirs écrits le samedi. Le jeune homme était appuyé par le rabbin et par ses parents, qui déclaraient qu'ils ne pouvaient le contraindre à enfreindre le Talmud. Le conseil scolaire condamna alors l'élève à diverses amendes, et, comme il ne les payait pas, il chargea le préposé aux poursuites d'agir contre les parents, mais la poursuite demeura infructueuse. Las de tant de démêlés, le conseil scolaire vient d'expulser le récalcitrant de l'école. »

Cette décision se passe de commentaires. Et dire que de pareilles choses se passent dans le pays qui prétend être la terre classique de la liberté !

\* \* \*

**Londres.** — A l'occasion du jubilé de la reine, l'*Anglo-jewish Association* et le *Board of Deputies* ont rédigé en commun une adresse où ils témoignent leur profonde reconnaissance pour tous les droits que les israélites ont conquis sous le règne de la reine Victoria.

\* \* \*

— L'*Association pour la colonisation juive* a dû reconnaître que les résultats de la colonisation en Argentine n'ont pas été ceux qu'on espérait. Les colonies de ce pays, qui embrassent un domaine de 200,000 hectares et qui en 1895 avaient reçu 1,222 familles israélites, n'en ont reçu que 910 en 1896. Aussi l'*Association* est-elle résolue à ne plus envoyer de familles en Argentine jusqu'à ce que ces colonies soient mieux organisées, et elle est décidée à créer de nouveaux établissements agricoles en Russie.

\* \* \*

**Amsterdam.** — Une Société s'est formée pour acquérir la maison qu'habita Spinoza, à Rheinsberg, près de Leyde, de 1660 à 1663, et pour y organiser un musée spinoziste.

\* \* \*

**Grand-Duché de Hesse.** — Cette province a une population

juive de 24.618 individus. Mayence en compte 3100; Darmstadt 1379; Offenbach 967; Giessen 701 et Worms 1131.

\* \* \*

**Eisenach.** — Dernièrement a eu lieu une assemblée générale des délégués des différentes associations d'étudiants. Après s'être plu à constater que les corps ne comptent point de membres juifs, l'assemblée a exprimé l'espoir que, dans l'avenir, on gardera la même attitude à l'égard des étudiants israélites.

\* \* \*

**Altsohl (Autriche-Hongrie).** — L'évêque Rimely, répondant à une délégation israélite qui était venue lui présenter ses hommages, a dit : « J'ai toujours eu de l'amitié pour les juifs, parce que j'ai eu l'occasion, pendant de longues années, de connaître leur zèle pour le travail et leur patriotisme. J'admire la pureté de votre vie de famille, que l'on ne saurait trop louer. Nous sommes tous, sans distinction de confession, les collaborateurs à la prospérité de la patrie. Je vous donne donc l'assurance que, dans mon diocèse, je prêcherai toujours l'estime et l'affection des israélites. »

\* \* \*

**Saint-Pétersbourg.** — L'illustre sculpteur Antokolsky vient d'être chargé d'exécuter une statue d'Alexandre III pour le Musée national.

\* \* \*

**Roumanie.** — Nous avons raconté qu'à Bacau deux policiers avaient maltraité des juifs, au point que deux moururent des coups reçus et que plusieurs autres ont perdu l'usage qui d'un bras, qui d'un œil, qui d'une jambe. Les deux policiers ont été condamnés à 100 francs d'amende !

Et personne ne protestera contre de pareilles iniquités !

\* \* \*

**Stockholm.** — A l'occasion de la prochaine Exposition des Arts et de l'industrie, plusieurs congrès auront lieu, entre autres un congrès des sciences religieuses qui se tiendra du 31 août au 4 septembre.

\* \* \*

**New-York.** — La conférence centrale des rabbins d'Amérique aura lieu le 6 juillet à Montréal.

\* \* \*

**Washington.** — M. Perkins, sénateur de Californie, a pris la parole au sujet du refus opposé par le chargé d'affaires de Russie d'accorder le visa à M. Kutner, citoyen israélite de la Californie. On devra demander à la Russie d'abolir les mesures d'exception pou-

vant empêcher le voyage d'un citoyen américain. Le projet de résolution a été renvoyé à la commission des affaires étrangères.

\* \* \*

Massaouah. — On mande de Hodeida que plusieurs commerçants israélites du Yemen auraient sollicité de Ménélik l'autorisation de s'établir en Abyssinie.

## INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

### MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.  
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.  
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

## VIENT DE PARAÎTRE A LA LIBRAIRIE DURLACHER

83 bis, rue Lafayette, Paris.

**Petite Histoire des Israélites**, depuis la destruction du premier Temple jusqu'à nos jours.

PAR COHEN, de Philippopolis. — Prix du volume : 1 fr.

**M. Waishof**, *Ministre officiant* du Temple d'Enghien-les-Bains, exécute sur commande un tableau élégamment illustré en couleur et or pour le

### JAHR-ZEIT

dates françaises, correspondantes aux dates hébraïques pour 50 ans. — Prix modérés.

## A VENDRE

PÂTISSERIE ISRAËLITE (la plus ancienne de Paris)

### EXCELLENTE CLIENTÈLE

*S'adresser* : Chez M. HAARSCHER, à Paris, au Temple israélite, 21 bis, rue des Tournelles.

כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN

1, RUE D'HAUTEVILLE



SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS  
POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE

כשר HOTEL-RESTAURANT כשר  
Tenu par Madame LOUNA

11, RUE CADET, 11 (Près les Grands Boulevards)

(AU 1<sup>er</sup> AU FOND DE LA COUR)

PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES  
**N. & J. BLOCH**  
USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY

DÉPOT  
à  
**PARIS**

**FÉCULE BLOCH**

La Fécule sortant des Usines BLOCH est fabriquée spécialement pour l'usage alimentaire; aussi a-t-elle acquis depuis 1811 une réputation bien méritée.

Plusieurs produits sont offerts au public sous des titres de plus en plus pompeux et avec la mention de Fécule purifiée, tandis que le plus souvent ce ne sont que des produits inférieurs, blanchis au chlore ou à l'acide, qui ne conviennent qu'à l'usage industriel; leur bas prix en est une preuve certaine. Ces produits sont très-nuisibles à la santé.

Pour mettre fin à une confusion qui pourrait leur devenir préjudiciable, MM. BLOCH publient le public que la Fécule sortant de leurs usines sera vendue dorénavant sous la dénomination de Fécule Bloch, et que chaque paquet sera revêtu de leur signature; il portera le nom de Bloch dans la marque de fabrique.

Nous prions le public de réclamer le véritable Féculo Bloch, car on trouve nos étiquettes et notre papeterie.

49, boulevard Haussmann, 49  
Jois chapeaux modèles et de deuil.

**Modes**

**SARAH MEYER**

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

RESTAURANT כשר

P. LANGER  
8, Rue Cadet, 8,  
PARIS

AL OUBRELLI FERRI

LA VÉRITABLE

**EAU DE QUININE**

Assurance réputation consercée  
par un SOCIÉTÉ UNIVERSELLE Capteurs arrosant  
LE MEILLEUR TONIQUE pour la santé de l'homme  
Semièr des nombreuses Contrôles et imitations



**ED. PINAUD**  
PARIS

AL OUBRELLI FERRI

PARFUMS DE PARIS

**PRECIOSA VIOLETTE**

PARFUMS DE PARIS, SANS ST. PÉTERSBOURG  
L'essence de violette, sans les déchets, avec des  
flavours d'essence pour les soins de la Chambre  
Poudre de riz invisible et impalpable

JOLI COFFRET POUR CADEAU



**ED. PINAUD**  
PARIS

**VERSAILLES**

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches, Vaucresson, etc.

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.





---

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל דעה אור במושבכם  
(Exode, X, 23.)

---

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
LES RÉVENUS DES SYNAGOGUES.  
LE PERSONNAGE DE SCHLEIFMANN DANS « LES DEUX RIVES ».  
LA DOCTRINE DE L'EXPIATION.  
APRÈS LES TROUBLES D'ORAN.  
LE CRI DE LA FIN.  
LE JUBILÉ DE LA REINE D'ANGLETERRE ET LES JUIFS.  
CORRESPONDANCE.  
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
NOUVELLES DIVERSES.

---

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

---

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



**MOUDDOIS ORIENTAL**

A LA PLACE ST-GEORGES

~ ~ ~  
Décoration Artistique  
~ ~ ~

32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges

**BELUZE & BANBANASTY**

~ ~ ~ PARIS ~ ~ ~

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.*

# L'UNIVERS ISRAËLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Juillet. |                                         | Tamouz. |
|----------|-----------------------------------------|---------|
| 3        | Samedi (Fin du sabbath à 9 heures)..... | 3       |
| 4        | Dimanche.....                           | 4       |
| 5        | Lundi.....                              | 5       |
| 6        | Mardi.....                              | 6       |
| 7        | Mercredi.....                           | 7       |
| 8        | Jeudi.....                              | 8       |
| 9        | Vendredi.....                           | 9       |

---

### *Heures des Offices*

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

**Matin (samedi) :** Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

---

### *Bar Mitzwah*

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Gugenheim (Léon), 3, Faubourg St-Honoré.  
Javal (Fernand), 58, rue de la Boétie.  
Kahn (André), 23, avenue du Bois-de-Boulogne.

#### TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Lévy (Robert), 1, boulevard St-Martin.

#### TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Edinger (Henri), 14, rue des Juifs.

---

### *Mariages de la Semaine*

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Mardi, 6 juillet, à 2 h. 1/2. — M. Bernheim (Georges), expert, 9, rue Laffitte, et M<sup>lle</sup> Lévy (Alice), 43, rue des Francs-Bourgeois.

Jeudi, 8 juillet, à 2 h. 1/2. — M. Lévy-Bing (Pierre-Joseph-Léon), Lieutenant de vaisseau, 28, rue Guillaume-Tell, et M<sup>lle</sup> Grunebaum (Marguerite-Rachel), 73, rue de Courcelles.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Dimanche, 4 juillet, à 2 heures. — M. Netter (Lucien), employé de commerce, 2, rue des Juifs, et M<sup>lle</sup> Edinger (Berthe-Babette), employée de commerce, 6, rue de Marseille.

— — à 2 h. 1/2. — M. Streep (Jacob), lapidaire, 191, rue Lafayette, et M<sup>lle</sup> Foorzanger (Rose), à Amsterdam.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Dimanche, 4 juillet, à 2 heures. — M. Rozenzweig (Adolphe), tailleur, 10, rue des Trois-Frères, et M<sup>lle</sup> Halbronn (Cécile), employée de commerce, 127 bis, bd Voltaire.

---

*Décès*

- 24 juin. M<sup>lle</sup> Ruff (Esther), 28 ans, à Courbevoie.  
— Portno (Isaac), 26 ans.  
— M<sup>me</sup> Bercovitch (Joseph), née Michel (Rebecca), 33 ans, rue Ponceau, 54.  
25 — Lévy (Théodore), 77 ans, rue Barbette, 3.  
— Schwab (Arnold), 56 ans, au Vésinet.  
— M<sup>lle</sup> Aron (Rosalie), 68 ans, rue du Temple, 119.  
— Cahen (Salomon), 36 ans, rue Victor-Massé, 5.  
27 — M<sup>me</sup> Mayer (Michel), née Salomon (Rosine), 68 ans, Place des Vosges, 14.  
— Beor (Emmanuel), 30 ans, rue de la Pompe, 123.  
— Rothkopf (Eugène), 66 ans, rue d'Erlanger, 8.  
— Jacob (Raphaël), 75 ans, faubourg Saint-Martin, 45.  
— David (Eugène), 40 ans.  
28 — M<sup>me</sup> Vve Mayer (Hermann), née Heymann (Octavie), 67 ans, rue Portalis, 2.  
— M<sup>lle</sup> Weill (Gertrude), 28 ans.  
— M<sup>me</sup> Roos (Jacques), née Lévy (Rachel), 80 ans, rue de Poitou, 35.  
— Kraemer (André), 4 ans, Maisons-Laffitte.  
29 — Kukuritz (Gustavo), 23 ans, rue Picpus, 76.  
— M<sup>me</sup> Salomon (David), née David (Rachel), à Courbevoie.  
30 — Israël (Moïse), 63 ans.
- 

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé une *dupliquata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

## Les Revenus des Synagogues

---

On a lu dans l'avant-dernier numéro de ce journal un extrait du compte rendu de la Société civile du temple portugais. Le secrétaire, M. Léonce Astruc, se plaint amèrement de l'abaissement des recettes du temple, qui sont tombées en quatre ans de 20,000 francs à 6,000 francs. Le fait est douloureux, mais ne surprendra pas ceux qui connaissent la situation du judaïsme parisien. Que nos coreligionnaires appartiennent au rite portugais ou au rite allemand, il est certain qu'ils se désintéressent de plus en plus de nos institutions religieuses. Encore les juifs du rite allemand ont-ils été renforcés à Paris par un grand nombre d'Alsaciens-Lorrains, immigrés après la guerre de 1870, et qui ont contribué à la prospérité de la Communauté. Cet afflux se ralentit maintenant et, bien que la population israélite continue à augmenter, les ressources diminuent. Les finances consistoriales se soldent chaque année par des déficits.

Combien d'illusions s'était-on faites jusque dans ces derniers temps ! Ne nous annonçait-on pas naguère qu'une nouvelle synagogue s'élèverait bientôt à Paris ? On voulait l'édifier dans la région ouest de Paris, où habitent les familles fortunées. Mais ce projet paraît abandonné. Le Consistoire n'a pas les fonds nécessaires pour bâtir un temple, il ne les trouvera pas, et il ne s'exposera pas à augmenter dans d'énormes proportions le déficit usuel. Car, à supposer que la nouvelle synagogue se suffise à elle-même, elle ferait désertier le temple de la rue de la Victoire. A moins que le judaïsme parisien ne se transforme, nous n'avons pas à espérer de voir surgir de nouvelles synagogues. Soyons heureux si les anciennes ne se vident pas ! Que de fois n'avons-nous pas entendu nos rabbins, aux jours de fête, s'extasier sur la nombreuse assistance qu'ils avaient devant eux ! Ils ont bien fait

d'employer cet exorde pour leurs sermons pendant qu'il pouvait servir. Il sera sans doute bientôt hors d'usage.

On nous dit cependant que cette année la location des places au temple de la rue de la Victoire a été satisfaisante, parce que les fêtes tombent à une époque tardive. Il n'y aura donc plus affluence au temple que sept fois en dix-neuf ans, après chaque année embolysmique. La piété dépendra du calendrier. Je sais bien que beaucoup de personnes réunissent des *minianim* dans les endroits de villégiature. On ne pourrait certes les en blâmer, si elles ne se dispensaient ainsi de contribuer à l'entretien des synagogues qu'elles fréquentent ou devraient fréquenter pendant la plus grande partie de l'année !

Les causes de cette crise que subit le judaïsme ont déjà été exposées maintes et maintes fois. La principale, c'est l'indifférence religieuse. Le sentiment de solidarité pousse encore beaucoup de nos israélites à s'occuper des œuvres charitables de la Communauté, mais les œuvres religieuses proprement dites sont de plus en plus délaissées. On ose encore s'adresser aux personnes généreuses pour soulager la misère de leurs coreligionnaires, mais pour soutenir nos établissements religieux le Consistoire ne peut compter, en dehors de la maigre subvention gouvernementale qu'il reçoit, que sur lui-même. On ne fait plus de dons importants au séminaire ou au Talmud Tora. Il ne viendra l'idée à aucun israélite riche de fonder des cours de religion. Il y a des prix d'instruction religieuse dans les écoles consistoriales, mais qui en instituera pour les élèves des lycées ou pour les élèves libres ?

Si encore nous avons la consolation de nous dire que la solidarité juive s'affirmera toujours par la charité? Mais sommes-nous sûrs de l'avenir? Je l'ai déjà dit et je le répéterai encore : il ne peut y avoir de vraie solidarité que là où il y a communion d'idées et d'actes. La sympathie que gardent pour le judaïsme ceux qui se sont détachés de la loi juive est encore, pour ainsi dire, un reliquat de la solidarité religieuse. Mais que l'indifférence pour la foi s'accroisse, et les institutions de charité seront mises en danger comme les institutions religieuses. Pourquoi les

hommes des générations nouvelles, devenus complètement étrangers au judaïsme, s'intéresseraient-ils aux juifs en tant que juifs ? L'antisémitisme, s'il a provoqué quelques désertions, a, en somme, été plus utile que nuisible à la cause religieuse, mais qu'il disparaisse, et la dissolution du judaïsme reprendra de plus belle.

Il est, sans doute, plus facile de décrire une maladie que de la guérir. Mais il faut reconnaître que bien peu d'efforts sérieux ont été tentés pour arrêter les progrès du mal. On n'a jamais osé envisager le problème en face. On n'a pas voulu rajeunir le judaïsme, et on n'a pas essayé non plus de maintenir les traditions du passé. En théorie, le judaïsme n'a pas sensiblement changé depuis le moyen-âge. En fait, nous sommes plus éloignés de la religion que l'on pratiquait il y a un siècle seulement que nos bisaïeux ne l'étaient de la foi des temps talmudiques. La contradiction entre cette théorie immuable et la pratique, qui se transforme comme à vue d'œil, produit des effets désastreux. Mais ce qui est surtout fâcheux, c'est la mollesse et l'apathie que l'on rencontre partout lorsqu'on veut tenter une innovation pour le bien de la religion. Passe encore pour des réformes qui pourraient déplaire à quelques coreligionnaires. Et encore, des discussions ne valent-elles pas mieux qu'un silence mortel ! Mais les propositions que tout le monde approuve ne réussissent pas davantage. Les projets concernant la charité rallient beaucoup de bonnes volontés, ceux qui touchent à la religion se heurtent à une inertie insurmontable.

Le Consistoire de Paris s'efforce, nous dit-on, de trouver le moyen de combler les déficits annuels de son budget. Puisse-t-il réussir dans cette tâche difficile ! Mais qu'il soit bien convaincu qu'il ne suffit pas de trouver des ressources pour payer les fonctionnaires du culte et nourrir les indigents. Le vrai remède au mal dont nous souffrons, ce serait, comme dit M. Léonce Astruc, « une régénération dans le sentiment israélite ». En dehors de ce remède-là, il n'y a guère que des expédients.

R. T.



## Le Personnage de Schleifmann dans « les Deux Rives »

DE FERNAND VANDÉREM (1)

Dans son roman *les Deux Rives*, qui a obtenu un si grand succès, M. Vandérem a créé un personnage qui nous intéresse tout spécialement, et parce que ce personnage est juif et parce qu'il est un juif ayant sa conception originale du judaïsme.

Schleifmann est un juif de Galicie, docteur ès sciences philosophiques de l'Université de Lemberg. « Il avait le type des juifs asiatiques, une figure de kalmouk au teint cireux. Le nez camard, retroussé du bout, largement ouvert, des yeux jaunâtres, petits et scintillants de malice. Sa barbe et sa chevelure grises étaient crépues, floconneuses comme une toison de mouton, et pour atténuer sa myopie il portait de larges lunettes d'or, suprême élégance des universitaires teutons. »

Schleifmann professe la théorie des *Deux Rives*. Selon lui et son ami Cyprien Raindal, Paris se compose de deux villes « absolument distinctes par la population, les mœurs, les coutumes ». La Seine sépare ces deux cités ennemies, et, sur ces rives, « Sion la vénérable s'étend en face de Gomorrhe ». Sion, la rive gauche, c'est la région de la vertu, de la science, de la foi, où vit un peuple laborieux, modeste et chaste. Gomorrhe, la rive droite, c'est la contrée du vice et de la corruption, où s'agite « la racaille cosmopolite... multitude nomade, scélérate et pillarde, sans principes, sans patrie, sans morale, et « que seule unifie la soif de l'or et des plaisirs grossiers... »

Beaucoup de ses coreligionnaires habitent et se perdent dans Gomorrhe.

Il est antisémite, mais dans un sens tout particulier. D'ordinaire, on est antisémite par haine de la race juive. Schleifmann l'est, au contraire, par « amour pour sa race et par orgueil atavique. » S'il paraissait antisémite, ce devait être à la façon d'un Jérémie, d'un Isaïe ou d'un Amos. En vérité, l'âpre esprit des vieux prophètes soufflait dans son cœur, et il ne maudissait

(1) Chez Paul Ollendorff.

ceux de sa religion que parce qu'ils se dérobaient aux destinées d'Israël et se corrompaient dans les frivoles vanités au lieu de régir le monde par l'influence de la pensée ».

Schleifmann est socialiste à la suite de ses coreligionnaires Karl Marx et Lassalle, qui lui apparaissent les modernes porte-parole de l'Éternel, et il se réjouit « de voir une fois de plus la divine prépondérance juive s'affirmer par leurs écrits ».

Après de nombreux démêlés avec la police en Autriche et en Allemagne, il s'installe en France vers la fin de 1882 et il vit à Paris en donnant des leçons.

Il s'est mis dans la tête de « ramener les juifs aux devoirs héréditaires ».

« Il avait remarqué, dans les pays de l'Est, les contagieux progrès de l'antisémitisme, et il était imbu de cette conviction que le microbe antisémitique continuerait sa marche inflexible vers l'Occident, gagnant successivement la France, l'Angleterre, puis le Nouveau Monde, toute la chrétienté enfin. »

Pour enrayer ce mouvement, il fallait que les juifs riches revinssent aux traditions de leur race « dont la mission providentielle est de fournir aux peuples des exemples moraux, aux cerveaux des idées, aux cœurs une religion ».

Les israélites doivent « quitter la société mondaine et cléricale où ils s'amollissent au détriment de leur dignité, rentrer dans la démocratie d'où ils sont issus, employer leurs rares facultés à la défense des humbles, à la victoire du droit, aux conquêtes sur l'injustice, et finalement, sauf une rente individuelle qui ne dépasserait en aucun cas le chiffre de 10.000 francs, opérer l'abandon des richesses acquises dont l'ensemble servirait à des fondations nationales, populaires ou colonisatrices ».

Il soumet son plan aux parents de ses élèves, aux rabbins et aux notabilités de la juiverie, mais partout il est éconduit.

On le raille de ses sornettes et de ses utopies. L'antisémitisme, disait-on, c'est bon pour l'Allemagne et la Russie ; « mais en France, dans le pays de toutes les libertés, sur la belle terre de France, mère de la Révolution et de la sublime Déclaration des Droits de l'Homme, jamais, jamais, au grand jamais, l'antisémitisme ne fleurirait. Et on éclatait de rire en lui offrant un bon cigare. »

Les parents, effrayés de ses théories révolutionnaires, lui retirent ses élèves, et il est obligé de vendre ses meubles et presque tous ses livres, et il s'en va percher au sixième d'une maison de la rue de Fleurus.

Cependant, « sous le fumier de l'envie et des ressentiments, sous l'engrais des maladresses et des exactions, l'antisémitisme commençait à fleurir sur la belle terre de France ».

Schleifmann conçoit un vif chagrin de toutes les calomnies qu'on répand sur ses coreligionnaires. Mais d'autre part, « plus on les dénigrerait injustement, plus sa fureur croissait contre eux... Et lorsque les journaux mondains racontaient les magnificences de leurs garden-parties, de leurs raouts ou de leurs chasses à courre... l'indignation l'emportait, au calcul de tant d'argent gaspillé par sottise, dont une part seulement donnée de bon cœur au peuple eût tout refait, tout arrangé, en servant une cause généreuse. »

Il poursuit d'une haine violente « la bande noire, ce clan de boursiers allemands qui spéculé chaque jour contre les fonds français... Et le premier jour où le peuple s'avisera d'aller regarder un peu sous leur nez ce qu'ils tripotent dans ce coin-là », Schleifmann sera de la partie. Il accable de malédictions les juifs venus de l'étranger, qui par leur attitude, leur langage, leurs manières, jettent la défaveur sur tous les israélites. « Ah ! si les juifs de France avaient un peu de sang aux veines, depuis beau jour ils auraient mis dehors tous ces touristes-là !... »

Il réproouve violemment les spéculations où ils se lancent, et quand son ami Raindal lui parle de l'affaire des Mines d'or ses yeux brillent d'un éclat farouche, « car les juifs de Bourse vont encore créer beaucoup de haine contre ceux de leur race... »

Malgré les admonestations de Schleifmann, Raindal joue sur les Mines, et après quelques gains, ne sachant pas se retirer à temps, il se ruine totalement. Pour le sauver, notre juif de Galicie court chez le banquier Pums, qu'il adjure dans l'intérêt de sa race de venir au secours de Raindal. Ici se place une des scènes les plus pathétiques du livre, où le juif pénétré et fier de la grandeur du judaïsme et de son rôle de moralisateur à travers le monde, rappelle à son devoir le juif qui se pourrit

dans l'agio et les plaisirs et renie ses ancêtres de bouche, de cœur et de caractère.

Schleifmann supplie Pums de donner un coup de main à Rindal. Quelle gloire pour Israël qu' « un riche israélite sauvant libéralement de la misère, du suicide, un petit employé chrétien, entraîné à la ruine par le goût du lucre! De tels actes, en se multipliant, feraient plus pour les juifs que mille dons aux pauvres, mille fondations sanitaires célébrées par la presse à grand fracas d'éloges. »

Le banquier lui répond qu'il n'entend rien aux affaires, et, s'animant à mesure, il finit pas s'écrier :

« Et tout cela, pourquoi ? Pour qu'on dise du bien des juifs, pour qu'on encense Israël... Je m'en moque, des juifs... Je n'ai pas de préjugés, moi... Chacun pour soi... Qu'ils se débrouillent, après tout ! Je n'ai pas des 90,000 francs comme cela à leur jeter par la fenêtre ! »

Schleifmann à ce discours sent un profond chagrin l'envahir.

« Malédiction ! gémissait-il... Oui, depuis le Sinaï c'est l'éternel malentendu !... Dieu qui donne à son peuple l'intelligence suprême et son peuple qui la prostitue aux plus basses besognes, et Dieu qui se venge ensuite de ce que son peuple l'ait méconnu. C'est toute l'histoire d'Israël, c'est toute son infortune... Insensés que vous êtes ! je vois la main du Seigneur sur vous... C'est pour avoir trahi sa loi que vos ancêtres allèrent à Babylone, à Ninive, en Egypte... Et c'est pour cela aussi que vous irez ailleurs !... »

Il allongeait son bras vers des lointains de mystère :

— Oui, le Seigneur vous fera encore coucher sous les tentes, et, avec vous, des innocents peut-être, des humbles, des laborieux... à moins qu'auparavant tous ceux-là ne se séparent de vous !...

— Trêve à ces jérémiades ! s'écrie Herschstein, un ami de Pums; vous êtes un antisémite, un renégat !

Schleifmann se tordait, en proie à un accès d'hilarité sauvage :

« Elle vous étouffe sous vos habits, votre juiverie... Elle vous oppresse dans vos salons... Elle vous pèse dans vos clubs... Elle vous gratte comme un cilice... Vous la portez sans

bonne grâce, sans bonhomie, sans fierté... Vous ne l'avouez qu'à regret... Et vous en pâlissez... Et vous en ignorez les dogmes les plus élémentaires... Et si vous ne craigniez pas que ça nuise à vos affaires, je parie que demain matin vous vous feriez tous naturaliser catholiques !... »

Les deux banquiers devant cette explosion d'invectives sont livides; ils traitent Scheifmann de fou, de grand prophète.

— Hélas, non, rétorqua plus simplement le Galicien... je suis trop vieux, je n'ai plus l'âge... Je regrette... D'ici à ce qu'on règle scientifiquement pour tous la question sociale comme le veut mon maître Karl Marx, cela ne vous ferait pas de mal d'avoir le samedi, à la synagogue, au lieu de vos rabbins qui vous flagornent, un autre qui vous fustige, une espèce de Sophonie qui vous dise : « Lamentez-vous, habitants du quartier des trafics ! »

— Et les chrétiens, fit Herschstein, est-ce qu'ils ne trafiquent pas, les chrétiens ?

— Les chrétiens, cela ne nous regarde pas, fulmina le Galicien en sabrant l'air d'un large geste d'interdiction... Ils ont leur Dieu pour les châtier et le socialisme pour les réduire !... Vous, vous êtes le peuple du Seigneur ! Vous devez spontanément donner l'exemple à tous !... Vous devez être les meilleurs !... Vous devez jouir moins, vous devez souffrir plus !... Voilà votre destinée, votre gloire difficile... Elles sont uniques au monde !... Vous ne vous y déroberez qu'aux prix de souffrances pires... Vous êtes le peuple du Seigneur !... »

Pums excédé de ces objurgations s'en va avec Herschstein. Schleifmann regagne l'antichambre en clamant d'une voix forcenée : Vous êtes le peuple du Seigneur !

Toujours cette idée de la régénération d'Israël l'obsède, elle est le problème qui s'impose à ses méditations. Sur la tombe de son ami Cyprien, que l'affaire des Mines d'or a tué, Schleifmann se demande « dans quels desseins Dieu associe-t-il son peuple à l'accomplissement de tels méfaits ? Quand donc susciterait-il en son temple, parmi ses prêtres, quelqu'un d'une voix libre et hardie, pour rappeler aux juifs, aux plus altiers comme aux plus humbles, le solennel dépôt de pureté et de justice qu'ils reçurent jadis au pied du Sinaï ?... »

Tel est ce personnage de Schleifmann, dont tous les traits

sont pris sur le vif. M. Vandérem vient d'enrichir la littérature d'un genre de juif que celle-ci ne connaissait pas, qui ne date pas d'ailleurs de fort longtemps, qui avait besoin pour apparaître et des persécutions antisémites et de la platitude générale et de la révolte de quelques consciences droites et fières devant l'injustice et la corruption. Les prophètes ont toujours eu leurs disciples en Israël. M. Vandérem a heureusement retracé la physionomie d'un de ces disciples avec les modifications que les idées et la société modernes y ont apportées.

LOUIS LÉVY.

---

## LA DOCTRINE DE L'EXPIATION

---

A Monsieur R. T., de l'*Univers Israélite*.

En vous félicitant et en vous remerciant d'avoir une fois de plus combattu le stupide cliché qui oppose le cruel Dieu des juifs au Dieu d'amour des chrétiens, je vous demande la permission d'ajouter un mot à ce que vous dites sur la thèse du P. Olivier.

Pour voir que cette thèse est absurde et impie, je n'ai qu'à ouvrir le livre de Job. D'un bout à l'autre, ce magnifique livre n'a qu'un sens, c'est qu'il est odieux de dire à un malheureux : Vous avez mérité votre sort. Cela est insolent à l'égard de Dieu, dont nous sommes impuissants à comprendre la sagesse ; cela est méchant et cruel envers les hommes, dont le malheur doit nous toucher, nous inspirer la pitié et la compassion.

Jamais un homme de bon sens ne dira à son semblable atteint par l'infortune : C'est bien fait, fallait pas pécher. Non, il n'aura qu'une pensée, qu'une préoccupation : consoler celui que l'épreuve a frappé, chercher à lui venir en aide. pleurer avec lui, prendre part à sa douleur, lui témoigner toutes les sympathies possibles. Celui même qui a souffert peut et doit rentrer en lui-même, s'humilier, faire de sa peine, de son chagrin un acheminement, un prétexte à un redoublement, j'allais dire à une exagération de piété, de charité, de bonté. C'est ainsi que la France, puisqu'on a parlé d'elle, s'est, après ses désastres,

recueillie, assagie, améliorée (je ne parle pas des Drumont) ; c'est ainsi qu'on a vu dans la maison d'Israël de nobles et glorieuses familles faire d'un événement malheureux l'occasion de grandes, généreuses et admirables œuvres de bienfaisance. C'est ainsi, dit-on, que l'antisémitisme a ramené à Dieu, à la religion d'Israël, beaucoup de nos coreligionnaires, autrefois indifférents, j'allais dire hostiles à leur foi ; c'est ainsi que les frères de Joseph en Egypte disaient : אמתו אמתים צבול

Qu'il me soit permis d'ajouter un mot sur la doctrine de l'Expiation. Ne prenons pas à la lettre les mots qui semblent l'établir. Quand le Talmud dit : la mort du juste est une kapara pour nos péchés, ou quand il dit : les justes ou les petits enfants meurent, enlevés quand une génération est pécheresse et corrompue, cela veut dire qu'à la mort d'un innocent enfant, ou d'un homme de bien enlevé à la force de l'âge, l'homme raisonnable, même le pécheur non endurci, se dit : Craignons Dieu, améliorons nos voies, corrigeons-nous, soyons plus pieux, plus justes, amendons-nous. Voilà, je crois, ce qu'il faut entendre par ces mots : nos péchés s'effacent par la mort du juste.

SIMON LÉVY, *rabbin*.

---

## APRÈS LES TROUBLES D'ORAN

---

Les débats auxquels donnent lieu devant le tribunal d'Oran les diverses poursuites intentées aux auteurs des troubles récents continuent à jeter le jour le plus vif sur le rôle extraordinaire joué par la municipalité oranaise dans ces tristes événements. L'audience tenue par le tribunal correctionnel le 19 juin dernier a été particulièrement instructive à cet égard. Le tribunal avait à juger, entre autres prévenus, un nommé Rouvin qui était poursuivi pour avoir éteint des becs de gaz au moment des désordres de manière à favoriser les malfaiteurs. Il fut d'ailleurs acquitté, le tribunal ayant jugé que le fait d'éteindre des becs de gaz ne constitue pas le délit de complicité du bris de clôture qui lui était imputé. Mais, au cours des débats, M. le substitut Poincier prononça les paroles suivantes, que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire :

Messieurs, les 20, 21 et 22 mai écoulés, des troubles graves ont éclaté à Oran, malheureusement, et ont désolé notre belle cité, d'ordinaire si tranquille et si paisible.

Pendant trois jours, on a pu voir des meneurs suivis d'une cohorte de gamins et de badauds qui défonçaient tranquillement et avec un courage digne d'une meilleure cause les devantures des magasins appartenant à des israélites.

On a pu voir pendant ces journées un spectacle plus écœurant encore : cinquante individus toujours plus courageux les uns que les autres se mettre à la poursuite d'un malheureux sans armes et le frapper jusqu'à ce qu'il perde connaissance sous le prétexte qu'il était israélite.

Ces actes accomplis lâchement et stupidement — je dis stupidement, car en définitive il faut bien comprendre que nous devons réparer les dégâts causés par ces individus et qu'eux-mêmes participent dans une certaine mesure au paiement de l'indemnité à verser — ont révolté tous les gens honnêtes et sérieux, qui se sont demandé et se demandent encore comment on a pu rendre toute une catégorie de citoyens responsables du crime commis par quelques-uns de leurs coreligionnaires, alors surtout que les auteurs du crime sont arrêtés et vont être jugés.

Il y a quelques jours, à propos de diverses arrestations opérées dans des circonstances malheureuses, on a employé un gros mot : la *Terreur juive*. Mais c'est un mot qui est un non sens, et il aurait fallu dire la « Terreur du Parquet ».

Oui, le Parquet, qui n'a pas peur des considérations de la Presse et qui se moque pas mal de ce qu'on peut dire, veut avant tout la liberté des rues pour tous, la liberté absolue, et poursuit ceux qui la troublent sans distinction de race ou de culte.

Rouvin que vous avez à juger aujourd'hui n'a pas voulu rester en dehors des manifestations.

Voici ce qui s'est passé :

C'était le vendredi soir entre 10 h. 1/2 et 11 heures; j'étais accompagné de M. le Préfet, de M. le Secrétaire général de la Préfecture et de mon chef direct, M. le Procureur de la République. Nous faisons tous nos efforts pour ramener le calme. C'était à l'heure où on défonçait une foule de boutiques israélites dans la rue d'Arzew, et, à une distance de deux à trois mètres, je vois la grande silhouette de Rouvin se dessiner.

Il monte à un bec de gaz et avec sa canne il cherche à l'éteindre.

Tout à l'heure il a voulu passer pour un allumeur ; c'est tout simplement un éteigneur, la flamme du bec de gaz baissait considérablement. J'ai arrêté moi-même Rouvin, et le secrétaire général de la Préfecture, M. Garoby, lui posa immédiatement cette question : « Est-ce que par hasard vous êtes de la Compagnie du gaz ? » A cette question, Rouvin, au lieu de développer la thèse qu'il a sou-



tenue depuis, resta tout penaud et dit : « Je fais ce qu'on m'a dit de faire. »

— Ah ! vous faites ce qu'on vous a dit de faire ? Eh bien ! vous allez conduire séance tenante cet homme au commissariat de police ! dis-je en m'adressant aux agents qui se trouvaient là.

Et voici Rouvin conduit au commissariat de police. La grande silhouette de cet homme m'avait frappé. Le lendemain je ne le vois point paraître au petit Parquet et je me dis : « Probablement que mon collègue M. Villeneuve l'aura fait présenter à l'audience des flagrants délits » ; je n'entendis plus parler de cet affaire.

Trois jours se passent, et, me trouvant le lundi près du commissariat du 3<sup>e</sup> arrondissement et ayant encore en tête cette affaire, je me suis dit : « Il faut que je demande au commissaire ce qu'est devenu cet individu dont je ne connaissais même pas le nom. »

Je me présentai à cet effet au commissariat de police, et le commissaire me répondit : « Nous l'avons mis en liberté sur l'ordre de M. le commandant Pephau. »

Je répondis : « Et de quel droit s'il vous plaît ? Comment ! vous recevez un ordre du Parquet, approuvé par les autorités présentes sur les lieux, et, sur l'intervention toute gracieuse de M. le commandant Pephau, vous vous permettez de mettre cet individu en liberté !

» Séance tenante, allez le chercher et présentez-le au petit Parquet. » C'est ce qui fut fait, et le juge d'instruction fut saisi de l'affaire.

Rouvin avait changé de thèse, il avait été inventer ce que vous savez, c'est-à-dire que loin de vouloir éteindre le bec de gaz il était en train de le rallumer.

Je puis affirmer au tribunal que Rouvin ment sciemment. Il éteignait le bec de gaz, et quand il a été arrêté il n'a pas prétendu qu'il le rallumait mais bien qu'il exécutait l'ordre qu'on lui avait donné.

Il résulte de ces graves déclarations que M. le commandant Pephau, adjoint au maire d'Oran, délégué à la police, président de la Ligue antijuive, s'est permis d'ordonner la mise en liberté de gens que le Parquet avait fait arrêter. Il y a là un abus de pouvoir véritablement extraordinaire et l'on peut s'étonner à bon droit que l'adjoint Pephau ne soit pas encore révoqué. C'est peut-être ce que Messieurs les membres du Conseil central pourraient dire à MM. Méline et Barthou s'ils leur faisaient d'aventure une nouvelle visite en vue de leur faire remarquer que les déclarations rassurantes que ces ministres leur ont prodiguées sont restées jusqu'ici lettre morte. Aucune des responsabilités mises en jeu par les troubles d'Algérie n'a encore été atteinte, comme on l'avait promis ; le commissaire de police

dont la révocation avait été annoncée, est toujours en place, et M. le commandant Pephau continue à diriger la police d'Oran en bravant la loi et la justice. Il est vrai que M. le gouverneur général Cambon prononce maintenant des discours pleins de modération et de douceur. Mais ce n'est pas suffisant pour effacer le passé et pour garantir à nos coreligionnaires de l'Algérie la sécurité pour l'avenir. — B.-M.

---

Les révélations qui se sont produites devant le tribunal d'Oran ont eu cet heureux résultat d'éclairer sur les événements d'Algérie ceux des journaux parisiens qui ont le souci de l'impartialité. Nous en trouvons la preuve dans l'article ci-après que le journal *le Radical* a publié dans son numéro du 29 juin :

« Pour qui, jusqu'ici, voulait porter un jugement impartial et éclairé sur les troubles dont vingt-sept localités de la province d'Oran ont été le théâtre du 16 mai dernier au 6 du présent mois, la tâche était malaisée.

» On sait que, de tout temps, l'Algérie a été en proie aux divisions intestines ; on sait que, là plus qu'ailleurs, les passions politiques, religieuses et de race, sévissent avec une acuité excessive. Ces passions, elles ont décuplé depuis l'apparition de l'antisémitisme, qui a trouvé, dans notre grande colonie africaine, un admirable terrain de culture qu'il a soigneusement ensemené et labouré.

» En de telles conditions, où découvrir des renseignements assez sûrs, assez dénués de tout esprit de parti, pour fixer son opinion sur les récentes conflagrations ?

» Il ne fallait pas songer à s'inspirer chez nos confrères africains. On ne pouvait s'en fier à des correspondants qui, par cela même qu'ils vivent dans une atmosphère enfiévrée, se rangent, bon gré mal gré, dans le camp de l'un ou l'autre des belligérants.

» Aussi, dans l'impossibilité d'obtenir des témoignages non suspects, nous sommes-nous bornés à publier les dépêches relatant les incidents, sans y ajouter des réflexions ou des commentaires insuffisamment justifiés.

» Aujourd'hui, grâce aux comptes rendus des audiences des

tribunaux qui ont eu à juger les émeutiers, on possède d'exacts éléments d'appréciation, on est à même de se prononcer en connaissance de cause.

» De la sténographie des débats, que nous avons reçue, se dégage la vérité dissimulée par ceux qui, pour l'intérêt de leur politique ou de leur clientèle, ont, soit exagéré, soit atténué des épisodes regrettables à tous les points de vue.

» La cause du conflit reste encore inconnue. A qui incombent les premiers torts ?

» Est-ce à un juif ou à un antijuif qu'il faut faire remonter la responsabilité initiale ? Lesquels, des israélites ou des antisémites, ont manqué de patience et de sang-froid ? C'est ce qu'il est impossible d'établir.

» Mais ce qu'on sait pertinemment, c'est qu'une querelle particulière, une bagarre entre quelques individus, a dégénéré en bataille générale, grâce à des excitations voulues et calculées. Il est prouvé que, mettant habilement à profit une circonstance fortuite, les antijuifs d'Oran ont, par la parole, l'action, l'argent, organisé des représailles, non contre telle ou telle personnalité dont ils avaient à tirer une vengeance, mais contre des hommes tout à fait étrangers aux altercations d'où était sorti tout le mal.

» Si des magasins ont été pillés, des maisons particulières mises à sac, des femmes et des enfants poursuivis et battus, des citoyens français lapidés, des bombes lancées, si une véritable terreur a régné, c'est là, indéniablement, l'œuvre des antisémites, qui ont employé, pour l'assouvissement de leurs haines, des gens sans aveu qu'ils avaient soudoyés et qui ont réveillé les sentiments seulement endormis dans le cœur des Arabes.

» Il le faut répéter : ces affirmations sont extraites des réquisitoires du ministère public, des dépositions, des interrogatoires. De ce que les juges ont entendu, il appert que les pires excès se sont produits en ces heures troubles : vols, violences, méfaits, déprédations.

» Sauf les antisémites, tout le monde condamnera de tels actes et déplorera qu'ils n'aient point été, dès l'origine, sévèrement réprimés. Certes, l'attitude des autorités militaires, celle du préfet de la province d'Oran, celle de la magistrature furent louables. Mais les chefs et les agents de la police ont eu une

conduite tout autre et qui leur a valu d'être sévèrement blâmés par les tribunaux.

» Voilà pour le passé, qui est fort triste. Maintenant, que peut-on espérer de l'avenir ?

» L'Algérie, dont la situation devrait être si florissante, est minée, ruinée, par ces dissensions de confession religieuse à confession religieuse, par ces luttes entre les partis politiques, par ces rivalités de province à province.

» Comme elle serait profitable, efficace, l'action ferme et énergique du gouverneur général qui, arbitre souverain, emploierait son autorité, consacrerait ses efforts à pacifier les esprits, à détruire les préjugés, à effacer les haines de race, à faire respecter la loi, laquelle peut ne pas être agréable à tous, mais doit, pourtant, protéger également tous les citoyens français et être obéie tant qu'elle n'est pas abrogée !

» L'espoir d'une amélioration ne peut être conçu que si le gouverneur général admet et exécute cette tâche, comprend ainsi sa mission.

» L'entend-il ainsi ? C'est le point d'interrogation que posent avec anxiété tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de l'Algérie. — JEAN BURREAU. »

---

On lit dans *la Liberté* :

Le gouverneur général de l'Algérie, qui jusqu'à présent s'était fait remarquer par son *arabophilie*, vient, paraît-il, de changer d'opinion, et la presse algérienne commente avec étonnement une circulaire adressée par le procureur général à ses subordonnés où, avec un naïf sans-gêne, ce fonctionnaire critique la façon dont la justice est rendue. « M. le gouverneur général, dit ce document algre-doux, est informé de l'augmentation sans cesse croissante de la criminalité dans les trois départements de la colonie. On lui signale, comme une des causes principales de cette fâcheuse situation, l'indulgence parfois excessive des tribunaux correctionnels à l'égard des prévenus indigènes. Cette situation appelle un prompt remède. En conséquence, je vous invite à requérir désormais contre les indigènes poursuivis des conclusions très sévères. Vous préciserez la durée de l'emprisonnement que vous requerrerez et vous veillerez à ce que les notes d'audience relatent expressément cette précision. Je saurai ainsi qui sera responsable, du parquet ou du siège, des condamnations trop faibles qui peuvent être prononcées. » Cette intervention administrative dans l'appréciation des

délits est déjà originale, mais elle ne vaut pas la même intervention dans les troubles antisémites, où on a vu, dit le procureur de la République à Oran, les agents de police protéger les émeutiers et leur donner un coup de main pour le pillage des magasins des israélites. Il n'y a pas de tranquillité possible dans la colonie, tant que les mauvais exemples viendront d'en haut.

---

## LE CRI DE LA FIN

---

Sous le titre qui précède, la *Vigie Algérienne* publie l'amusante boutade qui suit et qui caractérise spirituellement les polémiques de la presse antisémite en Algérie :

Un punch de sympathie ayant été offert vendredi soir à un Algérien fort estimable et fort estimé, la petite réunion a pris fin au cri de : « A bas les juifs ! »

« A bas les juifs » est désormais passé dans nos mœurs ; cela se met à toutes les sauces, et cela même est appelé à remplacer, au besoin, toutes les sauces.

Les reporters futurs feront bien d'en prendre note sur leurs agendas s'ils veulent rester dans le mouvement. Attendons-nous donc, d'ici peu, à lire les chroniques locales de divers quotidiens rédigées de la façon suivante :

*Hyménée.* — Nous sommes heureux d'apprendre le prochain mariage de la toute gracieuse Mlle Louise A... avec notre concitoyen Jacques B... La bénédiction nuptiale sera donnée aux jeunes époux à l'église de St-Augustin. A bas les juifs !

*Soirée mondaine.* — Charmante réception, hier, dans les salons de la toute gracieuse Mme X... Le tout Alger mondain assistait à cette fête de la beauté et de l'esprit. A bas les juifs !

*Accident.* — Un accident mortel s'est produit ce matin dans la rue Henri-Martin. Un couvreur est tombé de la hauteur d'un quatrième étage. La mort a été instantanée. A bas les juifs !

*Mouvement administratif.* — Un important mouvement administratif est en préparation au gouvernement général. Nous le publierons prochainement. A bas les juifs !

*Notre feuilleton.* — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de notre intéressant feuilleton *Le Martyre d'une Rosière*. A bas les juifs !

*Publicité.* — Nous appelons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce que nous publions en quatrième page relative à la grande exposition des magasins de MM. Isaac et Jacob frères, les plus importants de notre ville. A bas les juifs !

*Générosité.* — M. de Rothschild vient d'envoyer 10,000 fr. aux victimes de la catastrophe de Voiron. A bas les juifs !

Il sera évidemment piquant de constater que des gens qui ont la haine du juif mettent du juif partout. La lassitude du cri de la fin amènera indubitablement la fin du cri.

---

## LE JUBILÉ DE LA REINE D'ANGLETERRE & LES JUIFS

---

On nous écrit de Londres :

Nos coreligionnaires de Londres ont pris une large part au Jubilé de la reine Victoria. Ils ne pouvaient oublier en effet que c'est sous le règne de cette souveraine que les juifs du royaume britannique ont conquis la plénitude de leurs droits de citoyen.

La reine avait fait inviter le Dr Adler, grand rabbin de Londres, à assister à la cérémonie de l'église Saint-Paul, à côté des représentants des églises protestantes et catholiques. Des actions de grâces, suivies de discours et de bénédictions, ont été célébrées dans toutes les synagogues de Londres et de la province.

Parmi les 10,000 enfants qui étaient réunis pour être passés en revue par la Reine, cent cinquante, sous la direction de leurs instituteurs, représentaient les écoles libres israélites. Parmi les personnages de marque, on distinguait M. L. de Rothschild, M. Louis Davidson qui présenta à la Reine de la part de Lord Rothschild une adresse renfermée dans un magnifique album :

A Son Excellente Majesté la Reine,

Très Gracieuse Majesté, je viens humblement, de la part des écoles juives de la capitale, offrir nos loyales et ardentes félicitations, à l'occasion du soixantième anniversaire de Votre accession au trône.

Permettez-moi d'assurer Votre Majesté que parmi les manifesta-

tions d'affection et de loyalisme, que des millions de sujets répandus dans toutes les parties du monde vous adressent à l'occasion de cet heureux événement, nous, qui professons la religion israélite, ne sommes ni les moins fervents, ni les moins enthousiastes, et nous saisissons avec joie cette heureuse journée, pour vous exprimer notre profond attachement.

Nous ne pouvons être trop reconnaissants pour les bienfaits répandus sur tous les sujets de Votre Majesté, à quelque race ou religion qu'ils appartiennent, et nous n'oublierons jamais que sous son glorieux règne, toutes les incapacités qui pesaient si durement sur nos coreligionnaires ont disparu, grâce aux mesures de sagesse et de justice que le cœur tendre de Votre Majesté a sanctionnées.

Je prie ardemment pour que le brillant règne de Votre Majesté se prolonge, et pour qu'Elle puisse jouir pendant longtemps encore de la gratitude et de l'amour d'un peuple heureux, de l'admiration et du respect du monde civilisé.

*Signé* : ROTHSCHILD.

En réponse, le duc de Connaught remit à M. Davidson, de la part de la Reine, la réponse suivante :

« Je vous remercie de votre loyale adresse de félicitations et je suis très satisfaite du chaleureux accueil que j'ai reçu des écoliers que vous avez rassemblés en ce jour. J'espère que les louables efforts de toutes les autorités scolaires seront continués avec des résultats de plus en plus satisfaisants pour mon peuple, afin que ceux qui ne sont encore que des enfants jouissent un jour de bénédictions plus grandes encore que celles qui ont été accordées à notre génération. »

Tous les pauvres israélites de Londres ont pris leur part d'un plantureux festin qui leur a été offert pour le Jubilé. Mille familles environ comprenant 5.600 personnes ont pu fêter ainsi le glorieux anniversaire. Deux jours auparavant ces familles avaient reçu des tickets qui devaient leur permettre de se présenter pour recevoir les portions qu'elles pouvaient emporter dans leur logis. Seuls, les célibataires et les vieillards étaient traités en commun.

Plus de 600 malheureux des deux sexes prirent place dans la salle principale de l'école primaire juive, décorée à cet effet. Tous les membres du Comité du « Board of Guardians » étaient présents et surveillaient le repas, tandis que les dames faisaient office de commissaires. Pendant le festin, des jeunes filles israélites firent entendre de charmants morceaux de piano et de violon, et l'une d'elles entonna au milieu d'applaudissements unanimes le « God Save the Queen ».

Le grand rabbin, Dr Adler, proposa un toast à la Reine, un

autre à la princesse de Galles, instigatrice des banquets du Jubilé, et aux membres du Comité du « Board of Deputies ». Des hurrahs frénétiques accueillirent naturellement ces différents toasts. Les pauvres de Londres n'oublieront pas de longtemps cette journée mémorable.

Parmi les dignités conférées par la Reine à des coreligionnaires à l'occasion de son jubilé, on relève les suivantes :

Le lord maire, sir George Fandel-Philipps, est créé baronnet ; le major J. Levenson est nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel et Saint-George ; il est connu pour ses travaux importants sur la délimitation des frontières turco-russes, turco-grecques, etc. Le Dr Waldemer Mordecai Haffkine est créé chevalier de l'ordre impérial des Indes. Nous avons déjà parlé des services considérables qu'il a rendus dans la récente épidémie bubonique.

---

## CORRESPONDANCE

---

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Univers israélite*,

Permettez-moi de vous poser une question qui, je n'en doute pas, peut présenter un certain intérêt à vos lecteurs. — Y avait-il autrefois des rabbins ? Quelles étaient leurs fonctions, leurs attributions ?

Certes, nul plus que moi ne révère nos éminents pasteurs, ces maîtres de la chaire qui, pleins de zèle et de dévouement, viennent apporter la parole de paix pour consoler, pour réjouir et pour ranimer les fidèles. Mais, je le répète, ma question n'a qu'une portée purement historique.

Nos pères avaient-ils des rabbins ? — Dans le Pentateuque, nous trouvons le *Cohen*, le *Lévy*, les juges, les chefs de tribu — mais nulle trace de rabbins. De quelle époque datent leurs fonctions ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma haute considération.

LÉON BLUM.

Un de nos collaborateurs répondra prochainement à la question posée par notre correspondant.



# DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 23 au 30 juin

|                                                  |     |                                       |    |
|--------------------------------------------------|-----|---------------------------------------|----|
| M. Fina'y (Hugo).....                            | 500 | Anonyme.....                          | 10 |
| M <sup>me</sup> Fuld (E.), à Amster-<br>dam..... | 500 | Anonyme.....                          | 10 |
| MM. Hirsch (M. J.).....                          | 300 | Bergas (B.).....                      | 10 |
| Maintz et C <sup>e</sup> .....                   | 250 | M <sup>me</sup> Dreyfus (Arthur)..... | 10 |
| Halfon (Salomon).....                            | 200 | MM. Fribourg.....                     | 10 |
| Anonyme P. (par M.<br>Braun).....                | 100 | Kahn père, 21, rue Cail.              | 10 |
| Lauriez (B.).....                                | 50  | Stein.....                            | 10 |
| Marx (Léopold).....                              | 20  | Widrisch.....                         | 10 |
| Ach (Moïse).....                                 | 20  | Borach.....                           | 5  |
| Baur (Charles).....                              | 20  | Erlanger.....                         | 5  |
| Cahen (Pierre).....                              | 20  | Josephson.....                        | 5  |
|                                                  |     | Lévy (Léonce).....                    | 5  |
|                                                  |     | Patto (G.-F.).....                    | 5  |

## Nouvelles diverses

**Consistoires.** — Par décret en date du 8 juin 1897 sont approuvées les élections faites le 20 décembre 1896 par les collèges électoraux de la circonscription d'Oran :

1<sup>o</sup> De M. Eugène Péreire comme membre du Consistoire central des israélites de France.

2<sup>o</sup> De MM. Kanoui (Simon), Djian (Abraham), Karsenty (Isaac), Lévy (Moïse), Bensaïd (Moïse) et Benkalifa (Elghali), comme membres du Consistoire de la circonscription d'Oran.

\*\*\*

**Paris.** — *Un don de 2 millions et demi.* — On avait annoncé qu'un don de deux millions et demi avait été fait à la Société philanthropique par une généreuse donatrice. Celle-ci n'est autre que Mme la baronne de Hirsch.

Dès le 5 avril dernier, Mme la baronne de Hirsch annonçait à la Société philanthropique son intention de servir vingt-quatre pensions de trois mille francs de rente à des femmes du monde réduites par des revers à la détresse.

Le jour même elle versait vingt-cinq mille francs de rente 3 o/o

dans les caisses de la Société ; et comme les formalités de la donation étaient trop lentes, comme la bonté de la bienfaitrice était impatiente, Mme de Hirsch donna tout de suite, hors de compte, huit mille francs à répartir immédiatement entre les infortunes les plus urgentes.

Le second versement, égal au premier, fut fait le 8 mai, et le troisième, complétant les soixante-quinze mille francs de rente, le 17 juin, c'est-à-dire jeudi de la semaine dernière.

Déjà, huit ou dix pensions ont été servies par les soins du Comité de la Société philanthropique, qui a mission de rechercher les infortunes auxquelles il convient de les attribuer.

A cet égard, Mme la baronne de Hirsch, qui a fait sans conditions sa magnifique libéralité, a laissé toute latitude à la Société, demandant seulement qu'on prit en considération le malheur de quatre personnes qu'elle a dénoncées comme ayant touché le fond de la misère humaine et qui ne soupçonnaient pas, sans doute, jusqu'où pouvait les atteindre la bonté d'une femme.

\* \*

— Ont été désignés pour prononcer aux distributions de prix les discours d'usage :

Au lycée Charlemagne, M. Wahl, professeur d'histoire ;

Au lycée Montaigne, M. Léon, professeur d'histoire.

\* \*

— *Nécrologie.* — Nous apprenons que M. le rabbin Mayer, qui avait récemment perdu son fils dans les circonstances douloureuses que nous avons racontées, vient d'être frappé par un nouveau malheur : Mme Mayer vient de s'éteindre à son tour. Nous nous empressons de présenter au vénérable pasteur, si cruellement éprouvé, l'expression émue de nos plus sympathiques condoléances.

\* \*

**Bayonne.** — Nous avons annoncé il y a deux ans la fondation par Mme Camille Delvaille, MM. Auguste et Camille Rodrigue, héritiers de M. et Mme Furtado de Bayonne, d'un prix de 1000 fr., destiné à être distribué par l'Académie française à l'auteur d'un ouvrage utile.

Le prix de M. et Mme Auguste Furtado, de Bayonne, a été décerné pour la première fois, il y a quelques jours, à M. Dartige du Fournet, pour son livre *Journal d'un commandant de la Comète* : Chine, Siam, Japon.

\* \*

**Clermont-Ferrand.** — Par décision ministérielle, le Consistoire

de la circonscription de Lyon est autorisé à faire procéder à l'installation de M. Weill (Jonas), nommé rabbin et ministre officiant à Clermont-Férrand en remplacement de M. Kauffmann décédé.

\* \* \*

**Remiremont.** — Le concours pour le poste rabbinique de notre ville s'ouvrira samedi prochain, 3 juillet. Voici l'ordre dans lequel les candidats prêcheront : M. Nathan Lévy, le 3 juillet ; M. Haguenaer, le 10, et M. Léon Lévy, le 17.

\* \* \*

**Londres.** — Le lord-maire Faudel Philipps vient d'être créé baronnet. Voici les noms de ceux de nos coreligionnaires qui possèdent ce titre ou des titres analogues : plusieurs membres de la famille de Rothschild, Henry de Worms, Sydney Stern, Julian Goldsmith, Jessel, Montagu, Francis Montefiore, David Salomon, David Sassoon, Magnus, Saül Samuel, John Simon, Sebag Montefiore.

Le Parlement compte actuellement 7 membres israélites : MM. L. B. Cohen, H. Jessel, H. H. Marks, Sir Samuel Montagu, Ferdinand de Rothschild, H. Samuel et A. Strauss.

\* \* \*

**Munich.** — La Communauté israélite de Munich qui compte 8,000 individus a énergiquement protesté contre le projet tendant à organiser un congrès sioniste dans la capitale bavaroise. Elle a fait connaître ses sentiments à la population chrétienne dans les « Münchner Neuesten Nachrichten », le journal le plus répandu en Bavière.

\* \* \*

**Vienne.** — Un curieux procès vient d'être jugé à Vienne entre deux députés du Parlement autrichien, MM. Mittermayer et Schumeier, l'un antisémite, l'autre socialiste, à la suite d'injures échangées au cours de la dernière période électorale.

M. Mittermayer, qui n'est autre que ce garçon de café dont il fut tant parlé lors de son élection au palais législatif du Rhing, avait intenté un procès à M. Schumeier, un des compagnons les plus éloquents de la députation socialiste, parce que ce dernier l'avait traité de « voleur » dans une réunion publique.

M. Schumeier a bel et bien prouvé au cours du procès que son adversaire avait « frisé la police correctionnelle » s'il n'avait véritablement volé.

Le tribunal l'a acquitté.

Quant à M. Mittermayer, que le docteur Lueger a du reste exclu du parti depuis quelques mois, il va sans doute être obligé de renoncer à son mandat de député pour reprendre le tablier de garçon de café !

**Lemberg.** — La princesse Anne de Lorraine a fondé, il y a quelques années, un dispensaire où les pauvres du pays devaient recevoir des secours et des médicaments, sans distinction de culte. Mais les administrations ont refusé l'accès de cet établissement aux juifs, La Communauté israélite s'étant adressée au ministère de l'intérieur, ce département a déclaré que les juifs devaient être admis au dispensaire. Malgré cela, l'administration tient nos coreligionnaires à l'écart.

\* \* \*

**Rome.** — D'après le calendrier que vient de publier le grand rabbin Servi, directeur du *Vessillo israelitico*, l'Italie aurait une population israélite de 46,960 individus. A Rome, il y a 7,300 juifs; à Trieste, 5,570; à Turin, 4,600; à Livourne, 4,050; à Venise, 2,700; à Florence, 2,100; à Milan, 1,800; à Ferrare, 1,720; à Ancône, 1,700; à Naples et à Padoue, 1,000. L'Italie compte 60 rabbins et 2 collèges rabbiniques à Rome et à Livourne.

\* \* \*

**Turquie.** — A l'entrée des troupes turques à Larissa, principale ville de Thessalie, les juifs qui, à l'encontre de la masse de la population, n'avaient pas fui, virent en corps au-devant des vainqueurs pour féliciter Edhem Pascha et appeler sur lui les bénédictions divines.

Des services d'actions de grâces furent célébrés dans toutes les synagogues de Thessalie. La raison de cette préférence marquée des israélites pour les Turcs est dans ce fait qu'ils n'ont pas oublié les excès des Grecs à Corfou en 1891, conséquence de l'inepte accusation de meurtre rituel et où beaucoup de juifs périrent.

Un israélite grec a déclaré, en outre, que bien que les juifs jouissent de toutes les libertés civiles et politiques, il leur est impossible d'obtenir une charge publique quelle qu'elle soit. Il avait demandé une chaire d'hébreu, vacante à l'Université d'Athènes, et il n'avait pas été nommé, malgré ses capacités reconnues, à cause de sa religion; mais on lui dit que, s'il consentait à se convertir, le poste lui serait confié.

\* \* \*

**Finlande.** — Nos coreligionnaires de ce pays ne jouissent que de droits très limités. Ils ne peuvent pas former de Communauté ni avoir de synagogue, et quand un israélite se marie il lui faut quitter le pays. Or, ces jours derniers, s'est réuni le conseil général; on y avait porté certaines résolutions tendant à adoucir l'existence des juifs. Mais par l'opposition des paysans ces résolutions ont été rejetées.

\* \* \*

**Persé.** — Le *Daily Chronicle* reçoit une lettre d'un correspondant de Téhéran, occupant une situation officielle, annonçant

qu'une persécution terrible est dirigée contre les juifs de la Perse.

Le *Daily Chronicle* donne cette lettre sous réserves, mais ajoute que son correspondant est d'ordinaire bien informé.

Il paraît qu'un nommé Sayid a conçu le projet d'exterminer tous les juifs persans. Il aurait informé les principaux rabbins que tous leurs coreligionnaires qui n'embrasseraient pas la foi musulmane seraient exterminés.

Le 9, une foule fanatique attaqua le quartier juif, saccageant les maisons, traînant dans la rue leurs habitants et les brutalisant. Plusieurs juifs se sont faits musulmans pour échapper à la persécution.

Les musulmans demandent la sanction du Cheik-ul-Islam pour exterminer tous les juifs le même jour.

Les juifs ont fait appel à la protection du gouvernement, et le quartier juif est gardé depuis neuf jours par les autorités avec beaucoup de difficultés.

La situation est regardée comme si sérieuse que le Schah a abandonné l'idée d'aller en Europe.

L'auteur de cette lettre demande l'aide de la publicité de la presse pour éviter un massacre général.

\*\*\*

**Pittsburg.** — Un journal juif de Pittsburg en Pensylvanie, le *Criterion*, publie d'intéressants détails sur l'œuvre poursuivie en Amérique par la baronne de Hirsch en faveur de ses coreligionnaires: Le premier résultat pratique de la donation d'environ deux millions de dollars (10 millions de francs) de la baronne de Hirsch pour le soulagement des juifs russes passés en Amérique vient de se manifester par la création du « Home Clara de Hirsch pour jeunes ouvrières ». La baronne avait depuis longtemps le désir de faire quelque chose pour les jeunes ouvrières, pour lesquelles elle a toujours éprouvé une grande sympathie. Pendant que M. et Mme Oscar Strauss étaient en Europe, ils ont conféré longuement avec la baronne, et le home dont nous parlons est sorti de ces entrevues. A la sollicitation de la baronne, Mme Strauss a visité tous les homes et autres institutions consacrées aux jeunes ouvrières. Le plan a été définitivement arrêté pendant une récente visite de Mme Oscar Strauss en Europe.

\*\*\*

**New-York.** — M. Jules Goldschmidt vient d'être nommé consul général des Etats-Unis à Berlin.

\*\*\*

**Curiosités.** — Le professeur Ferroglio de Turin a essayé d'établir le chiffre auquel s'élevait la population des anciens Hébreux. Il a pris pour base de ses calculs le chapitre 24 du 2<sup>e</sup> livre de *Samuel*, qui parle du recensement opéré par Joab sur l'ordre de David. Les

résultats de cette opération donnèrent 500,000 hommes capables de porter l'épée dans Juda, et 800,000 dans Israël.

Or, la catégorie des individus aptes au service militaire forme généralement les 40 o/o de la population. Nous aurons donc

|             | Israël.   | Juda.     |
|-------------|-----------|-----------|
| 40 o/o..... | 800.000   | 500.000   |
| 60 o/o..... | 1.200.000 | 750.000   |
|             | 2.000.000 | 1.250.000 |

ce qui fait un total de 3,250,000. Or, si nous mettons un chiffre égal pour les individus du sexe féminin, nous obtenons une population de 6,500,000 âmes. En partant du chapitre 21 du 1<sup>er</sup> livre des *Chroniques*, nous arriverions à une population de 8,464,000 Hébreux.

\*\*\*

— Nous avons, dans notre dernier numéro, publié, d'après un journal de Bordeaux, le compte rendu de la cérémonie de l'initiation religieuse célébrée au temple israélite de cette ville. Le rédacteur de la feuille bordelaise, pour éclairer ses lecteurs non juifs sur la nature de cette cérémonie, avait fait suivre les mots : « initiation religieuse » de celui-ci, mis entre parenthèses : « communion ». Cette expression, que nous avons reproduite par mégarde, n'a pas échappé à l'impitoyable vigilance de M. le docteur Klein, qui nous a demandé, en termes d'ailleurs spirituels, sous quelles espèces la communion avait eu lieu. Nous sommes reconnaissant à M. le docteur Klein de l'attention avec laquelle il nous lit ; mais nous pensons qu'aucun de nos lecteurs ne s'y sera mépris et n'aura supposé que M. le grand rabbin de Bordeaux ait présidé à une cérémonie ayant un rapport quelconque avec la communion des catholiques.

---

## INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

## MESDAMES WEILL ET KAHN

*45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)*  
Neully-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.  
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.  
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

---

## JOSEPH LÉVY

Ancien élève de l'École de Travail de l'*Alliance israélite*

RÉPARATIONS DE MEUBLES EN TOUS GENRES

**14, Rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 14**

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

**33, Rue Montholon, 33, Paris****VERSAILLES**

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches,  
Vaucresson, etc.

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

**DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE UNIVERSEL**

PUBLIÉ PAR

**CAMILLE FLAMMARION**

CONTENANT TOUS LES MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE ET RÉSUMANT

L'ENSEMBLE DES CONNAISSANCES HUMAINES A LA FIN DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE*Illustré de 20,000 figures gravées sur cuivre*

Cette **Encyclopédie** formera environ 800 livraisons. Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes (cinq livraisons sous couverture) chaque quinzaine.

**On peut souscrire** à l'ouvrage complet reçu *franco* à l'apparition de chaque série, en adressant de suite **cinq francs** et en continuant d'adresser la même somme chaque semestre à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine.

D'autres modes de souscription sont indiqués dans la *Première Série*, qui est adressée *franco* contre l'envoi de 50 centimes en timbres-poste.

**AVIS IMPORTANT**

Par exception, le 1<sup>er</sup> Fascicule est vendu seulement **25 c.** partout

Librairie E. FLAMMARION, 26, rue Racine, Paris.

# PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE ALSACIENNE-LORRAINE

## MAISON RENÉ HAUSER

61, Rue de l'Arcade, 61 (en face la Gare St-Lazare)

Spécialité de Kougelopfs. — Cuisine sur commande. — Se charge des repas des Berith-Milah, Bar-Mitzwah, Mariages, etc. — Pâtisserie de Pâque, Matzoth.

**Livraison à domicile**

TÉLÉPHONE

RESTAURANT 727

P. LANGER  
8, Rue Cadet, 8,  
PARIS

LA VÉRITABLE

**EAU DE QUININE**

Ancienne réputation consacrée  
par un SUCCÈS UNIVERSEL toujours croissant  
LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête  
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations

**ED. PINAUD**  
PARIS



PREMIÈRE CRÉATION

**PRECIOSA VIOLETTE**

PARFUM EXQUIS, DELICAT ET PERSISTANT  
Essence supérieure. Sans Eau de Cologne extra-fine  
Extrait végétal pour les soins de la Chevelure  
Poudre de Riz invisible et impalpable  
JOLI COFFRET POUR CADEAU

**ED. PINAUD**  
PARIS



## A VENDRE

PÂTISSERIE ISRAËLITE (la plus ancienne de Paris)

**EXCELLENTE CLIENTÈLE**

S'adresser : Chez M. HAARSCHER, à Paris, au Temple  
israélite, 21 bis, rue des Tournelles.





---

---

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל דעה אור במושבתם  
(Exode, X, 23.)

---

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
LES PROCHAINES ELECTIONS LÉGISLATIVES.  
ORIGINES ET ÉVOLUTION DU RABBINAT.  
SUR L'ORIGINE DE LA COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE MULHOUSE.  
LE COMITÉ DE BIENFAISANCE ISRAÉLITE.  
AU PALAIS.  
JUIVE-ERRANTE.  
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
NOUVELLES DIVERSES.

---

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

—  
PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



**MOUDOIR ORIENTAL**

A LA PLACE ST-GEORGES

Décoration Artistique

32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges

**BELUZE & BANBANASTY**

PARIS

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.*

# L'UNIVERS ISRAÉLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Juillet. |                                        | Tamouz. |
|----------|----------------------------------------|---------|
| 10       | Samedi (Fin du sabbath à 8 h. 50)..... | 10      |
| 11       | Dimanche.....                          | 11      |
| 12       | Lundi.....                             | 12      |
| 13       | Mardi.....                             | 13      |
| 14       | Mercredi.....                          | 14      |
| 15       | Jeudi.....                             | 15      |
| 16       | Vendredi.....                          | 16      |

---

### Heures des Offices

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

Matin (samedi) : Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

---

### Bar Mitzwah

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Blum (Charles), 56, rue Labat.

#### TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Aubry (Marcel), 187, Faubourg St-Denis.

Lévy (Lucien), à Rosny-sous-Bois.

Salomon (Charles), 46, rue du Temple.

Szolenski (Samuel), 13, rue Saint-Paul.

---

### Mariages de la Semaine

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Dimanche, 11 juillet, à 2 h. 1/2. — M. Bréger (Arthur), négociant, 33, boulevard Saint-Germain, et Mlle Marx (Marguerite), 6, rue des Hospitalières-Saint-Gervais.

Lundi, 12 juillet, à 2 h. 1/2. — M. Alexandre (André), homme de lettres, 40, rue Chabrol, et Mlle Fallek (Marthe-Laure), 123, avenue Wagram.

- Jeudi, 15 juillet, à 2 heures. — M. Aron (Georges-Elic), fondé de pouvoirs d'agent de change, 2, rue de Compiègne, et Mlle Lippman (Louise-Félicité), 13, rue Lafayette.
- Jouidi 15 juillet, à 3 h. 1/2. — M. Jonas (Adrien), négociant, 90, rue d'Hauteville, et Mlle Rothschild (Marguerite), 13, rue Spontini.

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

- Dimanche, 11 juillet, à 1 h. 1/2. — M. Lebel (Charles), tapissier, 1, rue des Tournelles, et Mlle Erbert (Céline), 55, rue des Archives.
- Dimanche, 11 juillet, à 2 heures. — M. Mayer (Salvador), employé de commerce à Neuilly, et Mlle Weil (Eva), 21, pass. Saulnier.
- Lundi, 12 juillet, à 2 heures. — M. Lévy (Isaïe), marchand de chevaux, 20 bis, boulevard Voltaire, et Mlle Bloc (Emma-Sara), 31, avenue de la République.
- Lundi, 12 juillet, à 2 h. 1/2. — M. Hirsch (Daniel), représentant de commerce, 224, faubourg Saint-Martin, et Mlle Norat (Germaine), 86, boulevard Rochechouart.
- Jeudi, 15 juillet, à 2 heures. — M. Katz (Emile), 41, boulevard Voltaire, et Mlle Braunberger (Léonie), 16, rue de Rivoli.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

- Dimanche, 11 juillet, à 2 heures. — M. Abramowitz (Yvan), employé à l'agence maritime, 28, rue de l'Echiquier, et Mlle Klein (Alice), 21, rue du Temple.
- Mardi, 13 juillet, à 1 heure. — M. Bayer (Maximilien), comptable, 132, av. Parmentier, et Mlle Romanowski (Suzanne), à Homme (Russie)
- Jeudi, 15 juillet, à 2 heures. — M. Frankel (Simon), limonadier, 35, boulevard Edgard-Quinet, et Mlle Mivoslawski (Fanny), casquettière, 22, rue Basfroi.

*Décès*

- 30 juin Blum (Samuel), 67 ans, rue des Rosiers, 14.
- 2 juillet M<sup>me</sup> Heymann (Alfred), née Helft (Sara), 45 ans.
- M<sup>me</sup> Vve Jacob, née Max (Pauline), 76 ans, rue de Paradis, 10.
- Lévy (Léon) 32 ans, rue Jean-Lanier, 17.
- 4 — Schatz (Marcel), 6 semaines, rue Marcadet, 142.
- Lyon (Maurice), 82 ans, rue Washington, 39.
- 5 — M<sup>me</sup> Vve Unger (Michel), nee Lévy (Marie), 66 ans, rue de l'Ave-Maria, 4.

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

LES

# Prochaines Élections Législatives

(*Deuxième article*)

---

En essayant dans de précédents articles de nous rendre compte du rôle que la question juive — puisque nous en sommes là qu'il y ait une question juive en France — jouera dans les prochaines élections législatives, nous avons exprimé la crainte que l'antisémitisme ne pénétrât dans la prochaine Chambre à l'état de groupe politique distinct, qu'il n'y apportât tout son programme de violence et de haine et ne tentât de le faire prévaloir dans la conduite des affaires publiques de ce pays. Ces prévisions, que nous croyions fondées sur une observation exacte et attentive des événements, ont pourtant provoqué l'incrédulité et même l'étonnement d'un grand nombre de nos coreligionnaires. Nous ne parlerons pas de ceux dont aucun péril n'est capable de troubler la quiétude, qu'aucune menace ne saurait distraire de leurs jouissances. Mais il en est d'autres dont le jugement n'est pas faussé par des préoccupations égoïstes, qui sont au contraire sincèrement émus de la pénible situation faite au judaïsme par le réveil des passions religieuses et qui cependant se refusent à admettre que nous soyons à la veille de voir l'œuvre de la Révolution elle-même contestée à la tribune parlementaire et remise en question devant les représentants du pays. S'ils reconnaissent volontiers qu'une propagande effrénée a pu pervertir les esprits et faire revivre dans une partie de l'opinion d'absurdes et méprisables préjugés, ils la croient du moins impuissante contre la législation déjà vieille d'un siècle qui protège, comme un inexpugnable rempart, les droits et les intérêts des juifs aussi bien que

les droits et les intérêts de tous les citoyens. Ils estiment qu'une atteinte portée à la liberté de conscience par la République serait la plus monstrueuse des contradictions et partant la plus irréalisable des chimères. Et cette considération suffit pour apaiser leurs craintes et endormir leur vigilance.

Il nous semble que ceux qui tiennent ce trop confiant langage se payent de mots et se contentent d'apparences. Assurément, nous n'avons jamais pensé qu'il pût sortir des prochaines élections une majorité nettement anti-sémite qui serait disposée à accueillir les revendications du Congrès de Lyon et à mettre les juifs hors de la loi commune. Mais ce qui est à redouter, c'est que les anti-sémites ne soient assez nombreux dans la future chambre pour y devenir un parti parlementaire régulièrement organisé, susceptible de contracter des alliances avec d'autres partis et de leur offrir un concours dont les droits de nos coreligionnaires seraient la rançon. Qui ne sent combien grandirait dans une pareille situation l'audace des anti-sémites ! Délivrés de tout frein grâce à l'immunité parlementaire, ils ne connaîtraient plus de retenue. Ils ne se contenteraient plus d'outrager et de menacer ; ils voudraient passer aux actes et leurs exigences, qui ne seraient pas toujours repoussées, se traduiraient souvent pour les juifs par des vexations et des injustices. La vie deviendrait bientôt intolérable pour nos coreligionnaires et c'est pourquoi précisément nous les supplions avec tant d'insistance de ne pas perdre de vue l'échéance des élections générales.

Malheureusement, beaucoup d'israélites français se font illusion sur le danger que nous signalons parce que ce danger semble nouveau, qu'il n'a pas encore pris de forme palpable et n'apparaît que comme une éventualité vague et incertaine de l'avenir. Abusés par le souvenir des élections qui ont fondé et consolidé la République et qui n'ont été qu'une série de défaites, plus écrasantes à chaque scrutin, pour la réaction politique et l'intolérance religieuse, ils ne se rendent pas compte du changement profond qui, en ces derniers temps, sous l'influence d'une campagne poursuivie avec

autant de perfidie que d'acharnement, s'est opéré dans un grand nombre d'esprits.

Certes, dans les années qui ont suivi la période du Seize Mai, personne ne se serait avisé, ni dans les Chambres, ni dans le gouvernement, d'exclure les juifs du triomphe d'une cause qui se confondait avec la leur. C'était l'époque où le Parlement, par des lois nombreuses et notamment par les lois scolaires, cherchait à réaliser la neutralité religieuse jusque dans ses plus extrêmes conséquences. Celui qui aurait osé parler alors d'ostracisme ou de suspicion à l'égard d'une minorité confessionnelle aurait paru attenter aux bases fondamentales de la Constitution elle-même. A ce moment, toutes les voies s'ouvraient librement devant les juifs et, pour la première fois peut-être depuis la Révolution, ils jouissaient, non seulement en théorie mais aussi en fait, de la plénitude de leurs droits de Français. En eux, s'était incarnée en quelque sorte la défaite de la réaction cléricale ; c'était contre eux aussi que plus tard le cléricanisme devait chercher sa première revanche.

Il est à peine besoin d'ajouter que pendant plusieurs années on eût vainement cherché au sein du Parlement la moindre trace d'antisémitisme. Cet état de choses, le mouvement boulangiste ne parvint presque pas à le modifier. Le boulangisme, qui était né à la même époque que l'antisémitisme, qui procédait des mêmes causes, exploitait les mêmes mécontentements et spéculait sur les mêmes passions mauvaises, n'avait été autre chose en somme qu'un retour offensif des partis vaincus au Seize Mai contre l'avènement d'un régime libéral. Et pourtant, la Chambre élue en 1889, en pleine crise boulangiste, resta fidèle à la politique de liberté religieuse et repoussa, comme celles qui l'avaient précédée, toute distinction de race et de croyance. Un seul antisémite y entra, M. Francis Laur, et encore avait-il été élu comme boulangiste et non comme antisémite. Mais on se souvient que si la Chambre d'alors ne s'indigna pas des sorties auxquelles M. Laur se livrait contre nos coreligionnaires, c'est qu'elle préféra s'en égarer. M. Laur ayant parlé un jour à la tribune de l'expul-



sion des juifs, un ministre lui dit qu'une semblable motion n'obtiendrait qu'une seule voix, la sienne, et le mit au défi de la déposer sous forme de proposition régulière. M. Laur ne releva pas le défi ; et cet agité dut renoncer au rôle d'agitateur.

Mais qui oserait soutenir que les choses en soient au même point dans la Chambre actuelle et que l'antisémitisme ne s'y manifeste jamais qu'à l'état d'excentricité ? Sans doute, il n'y a qu'un seul de ses membres, le comte d'Hugnes, qui ait été élu sous l'étiquette antijuive, et encore n'est-ce pas sûr. Sans doute aussi aucune proposition menaçant directement les juifs ne pourrait s'y produire avec quelque chance de succès. Mais l'antisémitisme, pour n'avoir pas d'existence officielle à la Chambre et pour y être même parfois renié et désavoué, n'y exerce pas moins, à l'état latent, une notable influence. C'est la divinité pour ainsi dire invisible et pourtant présente qui a inspiré bien des discours et présidé à plus d'un vote.

Faut-il citer des exemples à cet égard ? Est-il nécessaire de rappeler le débat qui a pu s'engager sur l'interpellation de M. Denis, débat qui constituait par lui-même une violation des lois constitutionnelles, puisqu'il supposait essentiellement l'existence d'une catégorie particulière de Français ? Et lorsqu'il a fallu fixer le jour de cette interpellation, ne s'est-il pas trouvé une importante minorité, qui a failli être la majorité, pour en réclamer la discussion immédiate, comme s'il s'était agi de parer à un péril immédiat et pressant ? Ne se souvient-on pas également que lors de l'interpellation de M. Castelin les imputations les plus calomnieuses purent être lancées du haut de la tribune contre d'honorables citoyens sans qu'il se fût élevé une voix en faveur d'absents abusivement mis en cause ? Et plus récemment, dans la discussion qui vient de se clore sur le privilège de la Banque de France, n'était-il pas visible que l'antisémitisme planait pour ainsi dire sur tout le débat ? N'est-ce pas des passions antisémites que s'inspiraient certaines propositions étranges, contraires à notre droit public et pour lesquelles on chercherait vainement une autre explication ?

Il faut nous résigner à voir les choses telles qu'elles sont. A côté des antisémites déclarés qui réclament ouvertement des mesures contre les juifs, à côté des antisémites honteux qui cachent leurs animosités et leurs préventions sous un masque plus ou moins transparent, il y a à la Chambre un grand nombre de représentants qui, sans obéir aux préjugés et à la haine, croient devoir, par prudence et par politique, ne pas se mettre en travers des passions qu'une polémique éhontée a allumées dans une partie de la population française. De là proviennent les faiblesses et les compromissions que nous avons eu si souvent à déplorer. Là aussi git toute la gravité de la situation actuelle. L'antisémitisme est dangereux, non pas parce qu'il s'est infiltré dans les assemblées politiques, mais parce qu'il sévit dans le pays avec une intensité chaque jour croissante. C'est donc devant le pays qu'il faut engager la lutte. En est-il temps encore? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans un prochain article.

(A suivre.)

B.-M.

---

## Origines et Évolution du Rabbinate

---

Si l'on fait de l'interprétation et de l'enseignement de la Loi l'essence du rabbinisme, on est fondé à dire que celui-ci a commencé avec les *Scribes* (סוֹפְרֵי־כֹהֵנִים), successeurs des prophètes, et alors Ezra, qui le premier porte le titre de *Sopher* (*Ezra*, VII, 6; *Néhémie*, VIII, 1), aurait été le premier rabbin. Ezra établit la Grande Synagogue, qui étendit son activité jusqu'au second siècle avant l'ère chrétienne. Les membres de ce Tribunal suprême se consacrèrent à l'explication et à l'application de la Loi et fixèrent la jurisprudence religieuse, morale et civile. D'ailleurs, la Tradition s'était transmise sans interruption de Moïse à Josué, de Josué aux Anciens, des Anciens aux Prophètes, et de ceux-ci aux membres de la Grande Synagogue (*Pirké Abóth*, I, 1).

Par suite des persécutions romaines, cette institution

disparut, et il se constitua des écoles en Babylonie. La vie intellectuelle juive se concentra dans le *Beth Hamidrasc*, dans la *Yeschibâh*. Les deux principaux sièges d'Académie furent Soura et Poubadita. C'est dans ces écoles que le docteur, le maître, le רב, pratiquait son enseignement.

Le premier qui ait reçu le nom de rabbin, c'est Simon b. Hillel, contemporain du Christ. A ce moment, ce terme devient courant, comme on peut s'en rendre compte en parcourant le Nouveau Testament (*Math.*, XXIII, 7, 8; XXVI, 25, 49; *Marc*, IX, 5, etc.). On distinguait le *Rab* du *Rabbi* et du *Rabban*: Rabban était le titre le plus élevé, il n'a été attribué qu'à quelques rares docteurs. Jusqu'à Hillel, on disait simplement: Un Tel fils d'un Tel, sans faire précéder le nom d'aucun titre.

Les sages qui paraissent dans le Talmud et les Midraschim s'appellent encore *Zequénim*, *'Ha'hamim*, *Talmid 'Hā'hām*, *Tsourba Mērabānān*, *'Hābēr*.

A l'époque talmudique, le rabbin était chargé d'enseigner et de prêcher la Bible, de réglementer la vie religieuse, de rendre la justice. Dans l'école, il dirigeait les débats de ses élèves, répondait à leurs objections et résumait les discussions. Parfois même, il jouait un rôle politique, comme Akiba lors de la révolte de Bar Cochba.

Après les Sôpherim, viennent donc les docteurs, qui élaborèrent la Mischna et qu'on appelle *Tannaïm* (70-200), puis les *Amoraïm* qui contribuèrent à la confection de la Guemara (200-500). A eux succèdent les *Sabboraïm* (500-650), qui établirent définitivement le texte talmudique, et la période des écoles babyloniennes se ferme avec les *Gaonim* (650-1040).

En 1040, l'Académie de Poubadita cesse de fonctionner, et de nouveaux foyers de science juive s'établissent en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne et dans l'Afrique septentrionale. C'est là proprement la période des *Rabbanim*, qui se divise en deux parties: celle des *Rischônim* (les premiers) et celle des *A'harônim* (les derniers). On peut considérer comme une ère nouvelle celle qui s'ouvre avec les écrits de Mendelssohn et avec la Révolution française.

Autrefois, au temps du Talmud, pour être rabbin, il fallait avoir reçu l'ordination, la סמיכה, qui consistait dans l'imposition des mains du maître sur la tête du disciple. Cette forme de

consécration était très ancienne en Israël : nous voyons Moïse la pratiquer à l'égard de Josué (*Nombres XXVII*, 18, 23; *Deut.*, XXXIV, 9). Le maître décernait à l'élève le titre de רבני (*Sanh.*, 13 b.: קדי ליה רבני). D'après un passage du Talmud, il semble que le nouveau promu faisait un discours et qu'on chantait des hymnes et des cantiques.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, comme le niveau des études talmudiques avait beaucoup baissé, le rabbin de Vienne, Méir b. Baruch Halévi, institua en 1365 le titre de *Morénou* (notre docteur), et dès lors pouvait seul exercer la fonction rabbinique celui qui avait reçu ce brevet.

De nos jours les rabbins ne sont plus docteurs, parce que la *Semicha* se trouve interrompue ; ils ne sont pas non plus des prêtres, car c'est aux *Cohanim* et aux *Lévites* que la Loi confère les fonctions sacerdotales. Nos rabbins se bornent à être des savants en matière de choses juives et essentiellement des prédicateurs.

LOUIS LÉVY.

---

## SUR L'ORIGINE DE LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE MULHOUSE

---

Au mois de mai 1873, je fus investi de mes fonctions de rabbin de Mulhouse. Peu de temps après, je vais en visite chez M. et Mme Jacques Brunshwig-Padegay, deux vieillards imposant le respect par leur âge avancé, dont ils portaient toute la marque. M. Jacques Brunshwig avait complètement perdu la vue, mais était doué d'une mémoire vraiment remarquable, se rencontrant rarement auprès d'une personne aussi âgée ; il comptait près de quatre-vingt-dix ans.

Dès que je lui fus annoncé, il me pria de m'asseoir auprès de lui et me dit : « Soyez doublement le bienvenu ; je vous salue d'abord comme rabbin de Mulhouse, mais surtout comme ex-aumônier de l'armée du Rhin.

Je sais qu'à votre départ de Thaun pour vous rendre au poste d'honneur, vous avez été l'objet d'une ovation de la part des ouvriers, alors qu'un fabricant a mis généreusement sa

voiture à votre disposition jusqu'à Wesserling pour vous rendre de là à l'armée du Rhin.

Vous avez eu occasion de remplir une bien belle mission de charité. Parlez-moi des batailles auxquelles vous avez assisté, des officiers et soldats israélites qui se sont distingués, de ceux qui sont tombés sur le champ d'honneur, du général Sée né en Alsace, que je connais depuis longtemps comme un brave et vaillant militaire et qui, m'a-t-on dit, a été grièvement blessé à la bataille de Gravelotte. »

Pour des motifs que j'indiquerai plus tard, M. J. Brunswick était un vrai admirateur du général Sée.

Comme je l'ai déjà dit, M. Brunswick avait une mémoire prodigieuse ; il se rappelait d'une façon remarquable toutes les campagnes mémorables de Napoléon I<sup>er</sup>, me nommait la plupart des officiers supérieurs du premier Empire, surtout ceux qui étaient originaires de l'Alsace.

Il se montrait indigné contre le maréchal Bazaine, qui, dit-il, a vendu la France, car autrement l'armée française n'aurait pu être vaincue. Je lui fis quelques observations à cet égard, lui parlais de l'armement perfectionné de l'Allemagne ; il se mit dans une vraie colère quand je lui fis ces remarques et ajouta : « Mais les soldats de la première République avaient un armement bien inférieur à celui de leurs adversaires ; néanmoins, ils remportaient toujours la victoire. »

Hanna, la femme de Jacques Brunswick, qui n'était guère moins âgée que son mari, me prit à part, me disant : « Les conversations de ce genre mettent toujours mon mari dans cet état, il ne faut pas vous y arrêter ; aussi je vais entamer un autre sujet, qui, j'en ai la certitude, ne vous intéressera pas moins. Je suis à même de vous fournir des données exactes sur l'origine de la belle Communauté dont les soins spirituels vous ont été confiés. »

Mes parents, ajouta-t-elle, ont été les premiers israélites ayant obtenu le droit de séjourner à Mulhouse, et voici dans quelle circonstance :

Mon père, qui s'appelait Joel Padegay, habitait la commune de Dornach, où il était un petit commerçant et propriétaire d'une bien modeste maison ; c'était après la proclamation de la première République.

A cette époque, Mulhouse, qui, en juillet 1798, a été annexée à la France, faisait partie de la Suisse. Les israélites n'avaient pas le droit d'y séjourner, pas plus que dans les autres villes de la Suisse; on leur permettait d'y débiter leur marchandise du matin au soir le dimanche et le mardi, et cela moyennant une prestation.

On arrivait aux sombres jours de la Terreur, où Robespierre dominait la France. Schneider, son digne émule de Strasbourg, promenait le fatal instrument de village en village dans le Haut-Rhin; tous les jours on se racontait en tremblant les victimes de son implacable tribunal. Il avait déjà dépassé Colmar, se dirigeait vers Bollwiller, non loin de Dornach. On connaissait, pour ainsi dire, d'avance les personnes dénoncées comme suspectes et destinées au couteau fatal. •

Tout d'un coup, on parle de sa prochaine arrivée à Dornach et des personnes désignées comme suspectes. De ce nombre était mon père, Joel Padegay.

La petite Communauté israélite de Dornach était dans la consternation; car, à cette époque surtout, les israélites se considéraient comme solidaires l'un de l'autre.

Joel n'était pas à la maison, il colportait ses marchandises dans un village voisin; c'est à la sueur de son visage qu'il nourrissait sa nombreuse famille; il était père de huit enfants.

C'était en plein été, il ne faisait nuit qu'à neuf heures du soir; Joel rentre, comme c'était son habitude, vers sept heures pour ne pas manquer l'office de Minchah; il était plein de poussière, la journée était rude mais bonne; il se dirige tout heureux vers sa demeure, mais est tout stupéfait en voyant la plupart de ses coreligionnaires de Dornach, hommes et femmes, réunis autour de sa maison; il pressent un malheur et s'empresse de s'enquérir.

Il apprend la fatale nouvelle. « Je mets ma confiance en Dieu, dit-il, en l'Eternel qui ne délaisse jamais ceux qui comptent sur son puissant appui. »

On lui conseille de partir au plus vite avec les siens et de chercher un refuge à Mulhouse (1).

(1) On lui conseilla de se réfugier à Mulhouse, ville suisse, voici pourquoi: En 1789, où des émeutes s'étaient produites dans les villages du Sundgau et où les biens et la vie des juifs étaient en danger, ceux-ci s'enfuirent et

Malgré les pressants avertissements de ceux qui l'entourent et l'engagent de partir aussitôt, Joel entre dans sa maison, change de vêtements, se lave les mains et la figure et se met à faire la prière de Minchah, mais avec une ferveur qui arrache des larmes à tous les assistants, avec une ferveur, me dit Mme J. Brunschwig, comme le jour de Kippour.

Après la prière, il fait un paquet dans lequel il place avant tout ses Tefillim, différents livres de prière, les Tachrichim (vêtements mortuaires) de lui et de sa femme; celle-ci ramasse à la hâte les habits de samedi de tous les siens, en fait également un paquet, et tenant un de ses enfants à la main, un autre sur le bras, s'apprête en versant de chaudes larmes à quitter avec son mari le gîte domestique.

Joel, le cœur ému, approche la main de la Mesousah, et avec un pieux recueillement dit à haute voix : « C'est en ton secours, ô Eternel, que j'espère. L'Eternel est mon gardien, il est mon Protecteur. »

S. MOOCK, *rabbin*.

(*La fin prochainement.*)

---

## LE COMITÉ DE BIENFAISANCE ISRAËLITE

---

Voilà encore une institution qui fait du bien et beaucoup de bien, et sous toutes les formes, et où les membres du Conseil d'administration et les Commissaires se prodiguent en intelligents efforts. Il suffit d'ouvrir le Rapport du Comité pour s'en rendre compte. Nous le résumerons dans ses données essentielles.

Les opérations du Comité de Bienfaisance prennent chaque année un nouveau développement. Pour l'exercice 1896, les dépenses se sont élevées à près de quatre cent soixante-dix mille francs (469,354.35).

Les secours sont de trois sortes : 1° secours aux pauvres

purent atteindre Mulhouse, qui leur offrit un généreux refuge jusqu'à ce que les autorités eussent partout rétabli l'ordre et la sécurité. Je suis en possession d'une bien touchante prière dont je vous enverrai la traduction et qui pendant de nombreuses années fut récitée tous les samedis dans les Synagogues du Sundgau pour bénir la mémoire des généreux Mulhousiens qui avaient offert un refuge aux israélites persécutés. (*Note de l'auteur.*)

inscrits, à qui ils sont adressés périodiquement par mois, trimestre ou semestre :

2° Secours votés en séances du Comité, sur demande des malheureux et après enquête ;

3° Secours urgents remis au bureau de la rue Saint-Claude, chaque jour, par l'administrateur de service aux personnes qui se présentent.

Les pauvres inscrits sont au nombre de 600 environ — 1,200 personnes ont reçu des secours votés en séances — et près de 20,000 individus ou familles ont bénéficié des distributions quotidiennes. Les secours donnés à ces diverses personnes comprennent non seulement des sommes d'argent, mais des bons de pain, viande, fourneau, chauffage, etc. Il a été donné ainsi notamment aux distributions quotidiennes 49,470 bons de pain, 13,957 bons de viande, et 52,134 bons de fourneau.

En dehors de ces secours ordinaires, le Comité a distribué, au moment de la saison d'hiver, près de 3,500 bons de chauffage, représentant une dépense de 8,698 francs.

Des sommes spécialement destinées à aider au paiement des loyers ont été remises à 2,797 personnes ou familles ; 41 ont reçu leur loyer complet, 2,756 un secours partiel. La dépense totale de ce chef a été de 31,925 fr. 20.

La distribution des Azymes à Pâque a coûté 19,879 fr. ; 2,072 familles et 424 célibataires y ont participé.

Des avances d'argent sous forme de prêts ont été faites à 19 personnes pour une somme de 4,605 francs, sur laquelle il a été remboursé 2,841 francs.

L'organisation du vestiaire de la rue Saint-Claude permet de faire des distributions de vêtements ; 225 personnes ont pu recevoir en 1896 des vêtements du vestiaire. Nous ne saurions trop insister auprès de nos coreligionnaires pour qu'ils pensent à se débarrasser de leurs vieux vêtements au profit du vestiaire. C'est une façon excellente et peu coûteuse de faire la charité.

Le Comité doit naturellement son concours aux malades et il aide les pauvres à se soigner chez eux quand leurs maladies ne sont pas assez graves pour nécessiter le transport à l'hôpital : 2,511 personnes ont reçu des bons de médicaments pour une somme de 12,445 fr. 25.



Il distribue aussi des secours de layettes, des secours aux malades dans les hôpitaux.

Chaque année le Comité consacre une somme relativement importante à des secours de route ou rapatriement, aux malheureux qui veulent retourner dans leur pays ou aller tenter fortune à l'étranger ; 588 personnes en ont profité.

Une des grosses préoccupations du Comité est de s'intéresser aussi activement et aussi intelligemment que possible au sort des enfants.

Il a pris à sa charge 80 orphelins, qui coûtent 28,670 fr. 50, et 457 enfants assistés, pour lesquels on dépense 33,585 fr.

Ces enfants sont sous la surveillance du Comité des Dames.

Les enfants des écoles ont été habillés par les soins du Comité.

Des soupes et aliments chauds sont servis en outre à ces enfants dans les écoles pendant les mois d'hiver.

83 garçons et 103 filles ont été habillés à l'occasion de leur Initiation religieuse.

Les fourneaux alimentaires ont occasionné une dépense totale de 62,950 fr. 10. — 207,367 portions ont été servies au fourneau de la rue Ordener, et 318,477 à celui de la rue des Juifs. Il y a lieu de noter que la vente des bons a produit 40,955 fr. 30. La dépense nette afférente aux fourneaux n'a donc été en réalité que de 22,000 francs, en représentation de 525,000 portions distribuées.

Le total général de toutes ces dépenses, en y comprenant les frais généraux, atteint la somme de 469,534 fr. 35, en augmentation de 34,000 francs environ sur celles de l'exercice précédent.

Les recettes ont subi de leur côté un accroissement correspondant à celui des dépenses. Elles se sont élevées à 470,262 fr. 46 au lieu de 437,629 fr. 16 l'année précédente.

Le Comité inaugure un nouveau service qui pourra donner de bons résultats. Il s'agit de l'Assistance par le travail. Le Comité veut essayer de fournir de l'ouvrage aux femmes indigentes qui s'adressent à lui et de les rémunérer de façon à encourager au travail une clientèle qui bien souvent en a perdu l'habitude.

Il fait faire ainsi des ouvrages faciles, tels que des draps, serviettes, tabliers, etc., destinés aux diverses institutions de bienfaisance. Rendons hommage aux efforts continuels tentés par le Comité de Bienfaisance pour tâcher d'arriver à faire de la charité utile et moralisatrice.

Trop souvent, dans les établissements de charité, les secours ne profitent qu'à des mendiants de profession, paresseux invétérés.

Le nombre de ces professionnels a heureusement diminué ; ce résultat est dû en grande partie aux mesures prises par le Comité de Bienfaisance pour se mettre quotidiennement en rapport avec les nécessiteux qui s'adressent à lui.

Autrefois en effet les pauvres, ne pouvant se présenter au bureau de secours que deux fois par semaine, étaient insuffisamment connus du Comité. Aujourd'hui, les administrateurs, qui reçoivent les familles nécessiteuses tous les jours, sont mieux à même d'exercer sur elles une action utile et bienfaisante.

Le Comité a pu ainsi arriver à élever le niveau moral de la classe indigente, développer l'instruction et surveiller les enfants pauvres dans les familles, dans les écoles et dans les ateliers.

---

## AU PALAIS

---

Dans une longue série d'articles parus il y a quelque temps, *la Libre Parole*, avec ce luxe d'invectives qui constitue la marque spéciale de sa fabrique, a dénoncé à toutes les autorités les prétendus crimes et délits qu'elle assurait avoir découverts à la charge de la Société des Asphaltes. Des malversations innombrables auraient été commises ; des vieux trottoirs hors de service auraient été utilisés à nouveau. Un Anglais était à la tête de cette Société. De quoi ne peut se rendre coupable un Anglais ? Tout Anglais n'est-il pas juif ou judaïsant, etc. ? La Société des Asphaltes n'a pas hésité à appeler ses diffamateurs devant le Tribunal de la Seine ; elle leur réclame 250,000 francs de dommages-intérêts, et elle a confié le soin de ses intérêts à M<sup>e</sup> Pouillet, avocat d'un grand talent, qui vient

de quitter les fonctions de bâtonnier de l'ordre. Le choix d'un défenseur de cette haute valeur démontre l'intention de la Compagnie des Asphaltes d'obtenir une sérieuse réparation pour l'atteinte portée à sa réputation. Cette Société ne s'est pas contentée de mettre en cause l'obscur comparse qui l'a attaquée. Elle a aussi appelé dans le débat M. le directeur de la feuille diffamatrice, Edouard Drumont lui-même, pour répondre aussi, en sa qualité de chef de la maison, des élucubrations malfaisantes de son collaborateur. C'est de cette intervention forcée que se plaint avec amertume l'artiste en délations. Il était à la campagne lorsque la plupart des articles incriminés ont paru. Il est donc bien innocent. L'avocat, l'ancien bâtonnier qui ne craint pas de plaider contre lui malgré des justifications si probantes, n'est plus un prêtre du droit ; il est affligé « d'une pénurie du sens moral ».

Voilà l'ancien bâtonnier bien stigmatisé ! Que sera-ce quand le tribunal aura statué, et s'il alloue une partie des dommages-intérêts réclamés, et si Edouard Drumont est obligé de fouiller dans son escarcelle pour les payer ?

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de cette affaire. Elle les intéresse. Nous l'avons dit maintes fois et nous le répéterons sans craindre la monotonie du refrain ; nous ne devons pas nous lasser de traduire en justice nos diffamateurs. Ils ont habitué leur public aux dénonciations les plus extravagantes. Ils vivent du scandale. Ils pourront bien en mourir.

M. LAZARE.

---

## JUIVE-ERRANTE

DE LÉON CLADEL (1)

---

La *Juive-Errante* est un ouvrage posthume de Léon Cladel. Comme l'indique le titre, c'est une juive qui joue le principal personnage dans le roman : personnage étrange, ayant probablement dans la pensée de l'auteur une valeur symbolique sur laquelle on pourrait discuter, mais personnage intéressant

(1) Chez Ollendorff.

d'une juive qui est fière de sa race et s'érige en une sorte de déesse rémunératrice des persécutions qu'on fit et fait subir aux siens.

Au déclin d'un hiver assez rigoureux, naquit au fond d'une gorge de la Russie-Rouge, dans une maison roulante trainée par des mulets d'Espagne, un bout de fillette qu'on appela Quorah. Elle grandit dans ce char ambulant, où elle reçoit les leçons de sa grand'mère Agar, magicienne renommée de Lisbonne à Constantinople. La magicienne prédit à sa petite-fille un grand avenir de beauté et de génie dramatique. Elle l'exhorte à travailler avec ardeur, à lire les grands poètes et les œuvres des historiens d'hier et d'aujourd'hui, qui la renseigneront sur les persécutions auxquelles sa race fut en butte : « Enfin, lui dit-elle, à toi cette Bible, notre livre à nous, israélites, qui t'expliquera ce qu'est la loi si bien définie par Moïse : « Œil pour œil, dent pour dent » ; et cette loi sacrée, tu la respecteras en l'appliquant demain à nos tyrans, les chrétiens, ces imposteurs qui disent, eux : « Si quelqu'un vous frappe sur » une joue, tendez l'autre », mais qui se comportent autrement que ne l'ordonne leur Evangile, en brûlant, en étranglant, en décapitant, en exterminant tous ceux qui se bornent à ne pas admettre ce qu'ils feignent de croire... »

Quorah conçoit ainsi pour les persécuteurs de sa nation une haine qui subsistera toute sa vie.

A son lit de mort, Agar la nécromancienne lui rappelle ses recommandations et lui fait répéter ces paroles :

« Ici, je jure en présence de ma bisaïeule agonisante de consacrer ma vie entière au châtement de nos ennemis les chrétiens, dussé-je, pour les démasquer et les punir, imiter la grande Judith, qui ne craignit pas de se livrer à Holopherne afin de mieux détruire ce fléau de la Judée. »

La vieille meurt en conseillant à sa petite-fille de gagner Paris, où elle pourra le mieux soutenir la lutte à l'honneur des siens.

Elle part pour la ville universelle. Elle n'a rien de plus pressé que d'assister aux représentations des grandes artistes, et elle ne désespère pas d'éclipser les plus célèbres. Elle entre au Conservatoire. Elle s'applique au labour et bientôt se sent assez sûre d'elle pour aborder la rampe. C'est dans le rôle de

Lady Macbeth qu'elle débute. Elle prend le nom de Stella du Talion, et pour dérouter les curieux, et pour se rappeler sans cesse la tâche qu'elle doit remplir.

Stella obtient un succès triomphal ; trois heures durant, elle est saluée de délirantes acclamations. Chaque soir est une nouvelle étape vers la gloire pour cette juive « pâle et brune comme Diane auréolée ainsi que la déesse antique d'on ne sait quels halos lunaire, et dont la voix métallique a tantôt l'âpreté du fer et tantôt la douceur de l'or ».

La voilà célèbre: elle est adulée de tous, elle est invitée partout. On veut savoir de quel pays et de quelle famille elle sort. Elle répond qu'elle a dû voir le jour non loin du Jourdain.

... « Avec vos grands yeux noirs fendus en amande, vos épais sourcils presque barrés, votre nez un peu busqué, beaucoup même, il ne serait pas étonnant que vous soyez...

Ils aspirèrent le mot qui leur chatouillait les lèvres et s'écrièrent à forger une assez sotte périphrase.

— Eh bien ! quoi ?

— ... De la race de Saül, de David et de Salomon.

— Et par conséquent de celle aussi de Samson et de Dalilah! Qu'ils veillent à leurs cheveux, ceux qui en possèdent encore quelques-uns. »

L'éclat de sa beauté et de son génie met tous les hommes à ses pieds, et elle devient l'objet des plus furieuses convoitises. Il n'est pas jusqu'au cardinal Umella, « nonce de Sa Sainteté catholique, apostolique et romaine le pape Pie IX », qui ne vienne l'assaillir de brûlantes déclarations; et elle repousse les plus belles offres et demeure pure de toute souillure. Des hommes souffrent terriblement et même se tuent pour elle, mais elle demeure impassible, ayant pour seul désir de venger sa race.

Un des passages les plus intéressants du livre, c'est celui où le chef des antisémites français vient, lui aussi, faire sa cour à la belle Stella du Talion.

« Chez je ne sais plus qui, raconte Stella, pendant un raout, un lunch ou bien un *five o'clock*, un bizarre polichinelle sans bosses, aux doigt crochus et le nez recourbé comme le bec d'un ara, m'était apparu. Bien qu'il se fût escrimé de son mieux pour

attirer mon attention sur lui, je ne l'avais pas encore remarqué, lorsque d'une voix aiguë il expectora cette saillie :

» — Oui, quatre millions ; il emporte quatre millions et demi, ce larron, et, pour ma part, je n'en suis pas étonné : sémite ou filou sont synonymes. Abraham Mijock est l'un et l'autre ; on se souviendra de lui...

» — Mais, intervins-je avec quelque âpreté, se rappellera-t-on pareillement le Grand Français qui vient de subtiliser plus d'un milliard à ses compatriotes? Serait-il, par hasard, israélite aussi, dites ?

» Il fut tellement interloqué, le courtaud que j'avais ainsi mouché, qu'il ne s'exposa plus à ce que je l'interpêlasse de nouveau.

» — Cet Aztèque-là, questionnèrent en même temps plusieurs personnes, quel est-il ?

» — Ah ! vous ne vous êtes jamais assoupis sur ses libelles ; un clérical de la plus belle eau. Pour lui, tous les démocrates actuels sont youtres ou progénitures de youtres, y compris Ledru-Rollin, Blanqui, Michelet, Barbès, Hugo, Garibaldi, Manin et Gambetta.

» — Comment diable s'y prend-il, ce monsieur, pour établir cela ?

» — Dame ! il l'affirme avec un toupet d'enfer un peu partout.

» — Tiens, tiens ! et ce métier lui rapporte beaucoup ?

» — Pas mal. une cinquantaine de mille francs par an environ, et c'est assez pour l'exciter à persévérer dans l'industrie qu'il pratique.

» Il y avait là, ce me sembla-t-il, un certain mystère à découvrir, et point n'y faillis.

» Il ne manquait d'audace ni de flegme, et ce ne me fut point aisé que de l'amener à s'ouvrir à moi. J'y réussis pourtant et plus que je ne l'aurais cru. Certain soir, il m'avait apporté les derniers pamphlêts qu'il avait produits contre les Hébreux, et n'ayant à ce moment-là personne à mes trousses, il me fut très facile de m'entretenir avec lui.

» — Ces enfants de Sion, lui demandai-je sur un ton des plus affables qui l'engagea sans peine à me parler sans détours, vous les détestez donc bien ?

» — Oui, de toutes mes forces, et, tant que je serai de ce monde, ils n'y verront pas de pire ennemi que moi.

» — N'insistez pas, on vous croit sur parole. Eh ! mais que leur reprochez-vous?... Auriez-vous eu, par exemple, à souffrir des manigances de l'un d'entre eux ?

» — Ils sont abominables, tous, sans exception, et si je les exécère, c'est uniquement parce que je suis chrétien.

» — Ah ! vous m'en direz tant !... Tout s'explique alors.

» S'aperçut-il que je le raillais, il ne répliqua rien et parut s'absorber dans une profonde méditation durant laquelle, à son insu peut-être, en crispant ses poings, il répétait à chaque instant :

« -- Tas d'agioteurs et de fripons !

» — A mes yeux, lui repartis-je avec une pointe d'ironie qui le piqua, vous n'êtes pas équitable à leur égard... »

Et Stella s'épanche dans un long discours sur les juifs, à qui elle fait le singulier reproche « d'être réfractaires au progrès et d'aimer les despotes ». Généralement, ce n'est pas par une grande tendresse pour le monarchisme que pèchent les juifs, ni par manque d'initiative.

Quoi qu'il en soit, l'antisémite pousse sa déclaration et menace de se tuer si Stella le rebute. Mais elle réplique fièrement qu'elle s'est cent fois juré de n'appartenir qu'à l'un de ceux contre qui sa plume s'exerce.

« Cette déclaration imprévue et formulée avec énergie le confondit et l'atterra.

» Les traits décomposés et l'œil hagard, il courba la tête et pendant dix minutes au moins il s'absorba dans des pensées que ne trahirent aucun mouvement, aucun geste, aucune syllabe. Enfin, il secoua la torpeur qui le paralysait, et je n'en crus pas mes oreilles en percevant très distinctement ce brusque aveu :

. . . . . , . . .

» — Je suis juif aussi, mademoiselle, ou, du moins, je le fus. Oh ! de grâce, un moment encore, écoutez-moi.

» Sous le règne de l'empereur de Russie Nicolas 1<sup>er</sup> Paulowitch, à la fin de la guerre de Crimée, je naquis en la principauté de Finlande, auprès des eaux du golfe de Botnie. En me mettant au monde, ma mère, que je déplore de n'avoir pas

connue, expira. L'auteur de mes jours, ayant charge d'âmes et plongé dans la plus noire misère, essaya de tous les moyens pour procurer du pain à ses marmots, dont j'étais le dernier-né. Partout, à cause de sa religion, il fut très mal accueilli.

» — Mon cher, lui signifièrent ses protecteurs, d'origine chaldéenne ainsi que lui-même, il faut de deux choses l'une : ou que, pour vivre, vous abjuriez, oh ! de la bouche seulement, la foi de vos pères, ou que vous vous résigniez à mourir d'inanition avec vos pauvres petits. Si vous pouvez prendre sur vous de recevoir le baptême selon les rites de l'orthodoxie grecque, on vous sauvera, vous et les vôtres ; sinon, non ! A vous de choisir en de telles extrémités.

« Après avoir résisté longtemps à ces exhortations, il se parjura, de même que sous Louis XIV, le faux grand roi de France et de Navarre, agirent les Huguenots de la Capitale et de la Province pour échapper aux galères ou bien à l'exil, et dès lors il obtint un maigre emploi dont nous vécûmes cependant, mes consanguins et moi, tantôt dans le Caucase et tantôt dans la Bessarabie ; or, c'est grâce à moi que non seulement mes frères et sœurs, aujourd'hui naturalisés russes, sont à l'abri du besoin, mais que j'ai même acquis par mon travail une certaine fortune.

» — Oui, sans doute, mais comment donc l'avez-vous gagnée ?

» — Eh ! non pas ainsi que je l'aurais souhaité, mais comme j'ai pu.

» — Brisons là, tenez ; et, d'ailleurs, est-ce vrai, ce que vous m'affirmez ici ?

» — Telle est la vérité, la pure vérité ; je vous le jure sur le Dieu de Moïse et de Jacob, que je n'ai répudié que contraint et du bout des lèvres.

» — Dans ce cas-là, repris-je, expliquez-moi votre acerbité, votre cruauté contre ceux qui, meilleurs que vous, ont gardé leurs croyances et les conserveront, quoi qu'il leur en coûte, jusqu'au tombeau.

» — J'en fus réduit là.

» — Réduit à spéculer sur la vente des tomes innombrables que vous avez rédigés, et dans chaque page desquels vous prodiguez, avec tant d'acrimonie et de venin, les plus sanglants



outrages à ceux-là mêmes à qui vous devriez vous efforcer d'apporter des consolations et des encouragements ! Ah ! c'en est assez, allez-vous-en d'ici !

» — Si tel est votre bon plaisir, mademoiselle, je suis d'ores et déjà prêt à faire amende honorable de mes erreurs, de mes fautes et de mes crimes.

» — Y consentiriez-vous réellement ?

» — Oui, j'écrirai pour l'amour de vous ma confession publique, où j'exposerai avec mon repentir les rétractations que je vous ai formulées ici ; pardonnez-moi ; j'espère qu'entraîné par votre exemple chacun aussi m'absoudra.

» — Non, pas de pitié pour vous, m'écriai-je dans un accès de fureur inouï, pour vous qui n'êtes plus chrétien ni juif et ne serez désormais, aux yeux de tous, qu'un double renégat, un transfuge ! adieu, nouvel Iscariote ; adieu, graine de Judas !

» Humilié, contrit, tout dolent, il sortit en chancelant sur ses pieds comme un imbriqué, et c'est à peine si en se retenant à la rampe de l'escalier, qu'il avait gravi moins vieux de dix ans, il le redescendit sans s'abattre.»

La grande artiste se montre dans toutes les capitales d'Europe et partout elle est acclamée avec frénésie.

Puis elle va à la recherche de son cousin Esaü, à qui aux premiers temps de sa jeunesse elle avait promis de s'unir pour la vie. Mais il avait dû partir, Esaü, « haut de taille, avec son exquise figure pâle encadrée de longs cheveux blonds qui lui baignaient la nuque », il avait dû partir en Amérique. Bientôt un journal avait annoncé que son navire s'était perdu corps et biens, et Stella avait pleuré son ami. Quand, six années plus tard, elle apprend qu'Esaü a échappé au naufrage, elle se met à sa recherche et, « pauvre juive errante, condamnée à marcher ainsi qu'Ahasvérus courant sans cesse à travers l'univers, sa besace en bandoulière et son bâton à la main », elle va dans toutes les directions, jusqu'à ce qu'elle retrouve enfin, dans une petite rue du Quartier Latin, Esaü marié avec la douce, affable et angélique Myriem.

Stella reconnaît qu'il est de son devoir de s'immoler au bonheur de ce ménage, et elle dit adieu à Esaü.

La vie, avec ce qu'elle traîne de vol, de fraude, de fourberie et de violence, pèse à Stella du Talion chargée de célébrité.

Dans son château de Barfleur, existe une fontaine pétrifiante ; elle s'y plonge pour dérober son corps aux larves et pour cristalliser à jamais ses belles formes : elle fait ainsi d'elle-même sa propre statue.

LOUIS LÉVY.

## DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 2 au 9 juillet

|                                           |        |                                   |    |
|-------------------------------------------|--------|-----------------------------------|----|
| M. Seligmann (Henri).....                 | 15.000 | MM. Samuel (Joseph).....          | 20 |
| M <sup>me</sup> Lang (Joseph).....        | 800    | Alcan-Lévy.....                   | 10 |
| MM. Kahn (Arthur) et son fils             |        | Créhange.....                     | 10 |
| André, une obligation                     |        | Dreyfus, 74, rue Charl. t.        | 10 |
| Consistoriale et.....                     | 500    | Engelmann.....                    | 10 |
| Ettinghausen (Meyer)...                   | 200    | Lambert, 11, rue Castex.          | 10 |
| Leven (Stanislas).....                    | 100    | Lévy (Jacob), 14, rue du          |    |
| Bloch (David), 4, rue Mon-                |        | Temple.....                       | 10 |
| thon.....                                 | 100    | Mayer (J.), 22, rue de            |    |
| M <sup>me</sup> Cohen (Emile), 43, rue du |        | Douai.....                        | 10 |
| Colisée.....                              | 100    | M <sup>me</sup> Posin (Mina)..... | 10 |
| M. Gugenheim et son fil's                 |        | MM. Wormser (A. et B.) à          |    |
| Léon.....                                 | 100    | Reims.....                        | 10 |
| MM. Javal et son fils Ferdi-              |        | Blum (Nathan).....                | 5  |
| nand.....                                 | 65     | Coblence (Mayer).....             | 5  |
| Lévy (Alfred) et son fils                 |        | Hirsch (Louis).....               | 5  |
| Robert.....                               | 60     | Israël (Lazare).....              | 5  |
| Brach (Oscar).....                        | 40     | Koyser.....                       | 5  |
| Worms, 6, rue des Jeû-                    |        | Lang, 6, rue Notre-Dame           |    |
| neurs.....                                | 40     | de Lorette.....                   | 5  |
| Ach (Moïse).....                          | 20     | Lehmann (Charles), 71,            |    |
| Anonyme.....                              | 20     | rue de Provence.....              | 5  |
| Kinsbourg (Paul).....                     | 20     | Lehmann (L.), 20, rue du          |    |
| Lang (Louis).....                         | 20     | Petit-Musc.....                   | 5  |
| Lévy (Lucien), 14, rue du                 |        | Le rabbin Lévy (Raphaël)          |    |
| Temple.....                               | 20     | Picard, 108, biv. Voltaire        |    |
| Neubauer, 35, av. Mac-                    |        | Scheid (Elie).....                | 5  |
| Mahon.....                                | 20     |                                   |    |

## Nouvelles diverses

Bayonne. — D'un de nos correspondants :

Après bien des tâtonnements et des difficultés nous avons enfin, grâce au zèle de notre Consistoire et surtout du Comité de Schéhita,

l'institution si hygiénique de la Schéhita fonctionnant d'une manière irréprochable.

Bayonne possède trois boucheries de cascher ; chacune d'elles est pourvue d'un Schomer. Les viandes envoyées à nos coreligionnaires sont entourées d'une bande de papier cacheté et portant le sceau du Schomer. Ces viandes avant d'être introduites dans les boucheries sont sacrifiées, visitées soigneusement par des Schohétim, qui marquent à l'abattoir le bétail reconnu cascher. M. Gabriel Pereyre, notre distingué et sympathique mohél, auteur d'un traité de Schéhita, est chargé de l'inspection générale. On ne peut que le féliciter du dévouement qu'il met dans ses fonctions si délicates. Ces quelques lignes suffiront pour avertir les étrangers israélites orthodoxes qui viennent à Biarritz à la saison d'été qu'ils peuvent se pourvoir en toute confiance dans nos boucheries autorisées.

\* \* \*

**Mostaganem.** — Les six personnes arrêtées à la suite des troubles récents de Mostaganem viennent d'être condamnés à un mois de prison avec application de la loi Bérenger (!!).

\* \* \*

**Alsace.** — Wolfisheim, près de Strasbourg, a dans notre Alsace le record des inaugurations religieuses. On y a inauguré successivement une Synagogue, un Parochet et un Sépher-Tora ; ce dernier, tout récemment, le 19 juin. Le tout, sous la direction de leur grand rabbin et rabbin M. Weill, de Strasbourg, qui a émerveillé, par son discours de samedi matin Parasch-Bekealotecha, non seulement les fidèles israélites, mais les nombreux chrétiens, maire et notabilités en tête, qui assistaient avec une religieuse sympathie à la fête de leurs concitoyens sémites. Et rien n'a manqué à la belle cérémonie : ni le superbe binyan, où, après l'office de vendredi soir, on a chanté en chœur le Schalom Alechem, ni le magnifique cortège, juifs et chrétiens mêlés sous le dais nuptial, ni les innombrables mischeberach et nedarim de tous les membres de la Communauté appelés à la Tora l'un après l'autre, ni les banquets joyeux et copieux, ni enfin le bal où les jeunes gens s'en sont donné à cœur joie, ni la vive satisfaction d'avoir une fois de plus manifesté notre inébranlable attachement à l'immortelle religion d'Israël. Bravo ! chers Wolfisheimiens ! « Chedwas Adonaï hé maüschem ». — SIMON LÉVY, *rabbin*.

\* \* \*

**Angleterre.** — Un service religieux a été célébré la semaine passée à Ramsgate pour l'anniversaire de la mort du vénéré sir Moses Montefiore.

\* \* \*

— Un israélite éminent, Sir John Simon, vient de mourir à Londres. Pendant vingt ans, il avait occupé un siège au Parlement, sans se laisser détourner un instant de ses devoirs d'israélite qu'il

remplissait avec une ardente passion. Le *Jewish Chronicle* consacre douze colonnes à la vie de cet homme de bien qui honora singulièrement l'Angleterre et le judaïsme.

\* \* \*

— M. et Mme Léopold de Rothschild ont invité au château de Gunnersburg cent cinquante ouvrières qui y ont reçu une hospitalité royale. Une vingtaine de dames leur firent les honneurs du parc, leur faisant admirer les sites les plus pittoresques et les plus intéressants. Puis elles prirent place à des tables couvertes d'argenterie et de fleurs où un substantiel repas leur fut servi. Après avoir mené les invitées à travers les somptueux appartements, les dames commissaires les conduisirent à la gare où un train spécial les attendait.

\* \* \*

**Berlin.** — Depuis la mort de l'illustre Dubois-Reymond, la Faculté, appelée à se prononcer sur le choix d'un candidat à la chaire de physiologie, avait désigné le professeur Hermann Munk, célèbre pour ses travaux de la phrénologie. Mais par deux fois on a écarté en haut lieu le professeur Munk, parce qu'il est israélite. Cependant il ne faut pas désespérer, car l'Université de Berlin compte comme professeurs ordinaires deux israélites, MM. Traube et Goldschmidt. Leur nomination n'alla pas non plus sans encombre, mais enfin on triompha des résistances.

\* \* \*

— Le président de la Prusse occidentale a refusé à un israélite russe l'entrée d'un gymnase sous prétexte qu'à proportion de la population les juifs étaient déjà trop nombreux dans ledit établissement.

\* \* \*

**Munich.** — Le congrès sémite n'aura pas lieu à Munich; d'après une communication du Dr Herzl, il aura lieu à Bâle.

\* \* \*

**Autriche.** — Le député du Parlement autrichien M. Thomas Szajer, qui appartient au parti du père Stojalowski, l'agitateur antisémite et socialiste de Galicie, vient d'être condamné par le tribunal de Rzeszow à huit mois de prison, avec jours de jeûne, pour avoir offensé publiquement le nom de l'empereur, et immédiatement incarcéré, par suite de la suspension de l'immunité parlementaire.

C'est le quatrième député à qui pareille mésaventure arrive depuis la clôture de la session du Parlement.

\* \* \*

**Galicie.** — On se plaint amèrement qu'aucun des députés israélites envoyés au Reichsrath n'ait pris la parole contre les excès qui ont eu lieu à Chodorow.

— Tarnow, en Galicie, a été le théâtre d'une attaque révoltante contre les israélites, qui étaient allés, selon leur habitude, se promener le samedi dans un jardin public. Une petite fille de leur société vint à cueillir une fleur et le gardien la châtia cruellement. La mère et les amis de l'enfant l'arrachèrent presque mourante des mains de ce sauvage, mais ce dernier, dont la soif de vengeance n'était pas encore assouvie, appela les jardiniers qui, aidés d'une bande de paysans, se précipitèrent sur les juifs présents dans le jardin ; l'un d'eux fut tué et plusieurs autres blessés dangereusement. Le lendemain, un des blessés succomba.

D'après les rapports, la police n'a rien tenté pour arrêter ces excès.

\* \* \*

**Czernowitz.** — Le professeur Hilberg a été nommé recteur de notre université.

\* \* \*

**Russie.**—Le prince Abamolek Lazareff, riche noble russe, qui va se marier avec Mlle Marie Demidoff, se nommait Abraham Lazarus. Par son origine israélite, il peut être placé à côté des quatre grandes familles princières de Bagration, Davidoff, Imerietinski et Musranski de Russie, et aussi de la famille princière de Géorgie, les Guriel, qui toutes sont fières de leurs ancêtres israélites.

\* \* \*

**Bessarabie.** — Des israélites fortunés ont le dessein d'établir des colonies agricoles juives dans ce pays.

\* \* \*

**Perse.** — Le général Nazare Aga, ministre plénipotentiaire de Perse à Paris, dément dans les termes suivants la nouvelle donnée par un journal anglais d'un massacre des juifs persans par leurs compatriotes aryens :

« Il faut remonter loin dans l'histoire de la Perse pour y trouver de graves conflits entre les populations aryennes, juives et catholiques, qui, depuis de nombreuses années, vivent en très bonne intelligence et en toute liberté de conscience.

» L'avènement du nouveau monarque n'est pas fait pour rompre cet état de choses, bien au contraire. »

\* \* \*

**Curiosités.** — Dans ses études sur la peste du bétail, le professeur Koch a découvert que la bile des animaux atteints de cette maladie renferme une quantité considérable d'antitoxine. Or, les rabbins semblent s'être aperçus de cette propriété. Parmi ceux que le Talmud autorise à rompre le jeûne du Kippour se trouve l'individu mordu par un chien enragé. Cet individu devra manger au plus vite certaines parties du foie.

## INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

**MESDAMES WEILL ET KAHN**

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.  
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.  
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

**A VENDRE**

PATISSERIE ISRAÉLITE (la plus ancienne de Paris)

**EXCELLENTE CLIENTÈLE**

*S'adresser : Chez M. HAARSCHER, à Paris, au Temple  
israélite, 21 bis, rue des Tournelles.*

*M. Waishof, Ministre officiant du Temple d'Enghien-les-  
Bains, exécute sur commande un tableau élégamment illustré  
en couleur et or pour le*

**JAHR-ZEIT**

*dates françaises, correspondantes aux dates hébraïques pour  
50 ans. — Prix modérés.*

VIENT DE PARAÎTRE

**LE NOUVEAU CALENDRIER ISRAÉLITE-FRANÇAIS**

A EFFEUILLER

Pour l'Année 5658 (1897-1898) (Dixième année)

par **EUGÈNE LÉVY**

CHEF DES HUISSIERS DU TEMPLE NAZARETH

8, Rue du Vert-Bois, 8

**PRIX : UN FRANC — 25 centimes rendu franco**

*Ce Calendrier, par son organisation spéciale, a été accueilli très  
favorablement dès son apparition par tous nos coreligionnaires.*

*Pour tous renseignements, s'adresser chez M. EUGÈNE LÉVY.*

*8, rue du Vert-Bois, Paris*

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

**VERSAILLES**

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches, Vaucresson, etc.

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

כשר RESTAURANT

P. LANGER

8, Rue Cadet, 8,

PARIS

ALA CORNILLE FLEUR

LA VÉRITABLE

**EAU DE QUININE**

Ancienne réputation consacrée  
par un Succès UNIVERSEL toujours croissant  
LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête  
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations

**ED. PINAUD**

PARIS




ALA CORNILLE FLEUR

**PRECIOSA VIOLETTE**

PARFUM EXQUIS, DELICAT ET PERSISTANT  
L'essence précieuse. Sans aucune altération  
Extrait végétal pour les soins de la Chevelure  
Poudre de Riz invisible et impalpable  
JOLI COFFRET POUR CADEAU

**ED. PINAUD**

PARIS



כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN

I, RUE D'HAUTEVILLE



SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS  
POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE

כשר HOTEL-RESTAURANT כשר  
Tenu par Madame LOUNA

11, RUE CADET, 11 (Près les Grands Boulevards)

(AU 1<sup>er</sup> AU FOND DE LA COUR)

PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

N. & J. BLOCH

USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY



DÉPOT

PARIS



SAGOU BLOCH

Le Sagou sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation de *et* bonne et pure fabrication, que plusieurs rois ont cherché à entrer dans la consommation avec la copie textuelle de nos étiquettes, de notre marque et de notre paquetage.

Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, qui ne craignent même pas les tribunaux, MM. Bloch préviennent le public que le Sagou sortant de leurs usines sera rendu désormais sous la dénomination de Sagou Bloch, et que chaque paquet sera revêtu de leur signature; il portera le nom de Bloch dans la marque de fabrication.

Nous prions le public de réclamer les véritables Sagou Bloch.

Nous garantissons ce produit pur et naturel.

*N. & J. Bloch*

Jolis chapeaux modèles et de deuil.  
49, boulevard Haussmann, 49

Modèles

SARAH MEYER



## PRIX DE L'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . . . . 20 fr.  
Six mois. . . . 13 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Annonces : 2 francs la ligne (Payables d'avance)

Insertions spéciales : 3 francs la ligne.

Réduction sensible pour les Annonces permanentes

Prix du numéro : 50 centimes.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

---

BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS

# A. HERZOG

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

SUCCURSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54

MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Spécialité de Cadeaux pour Etrennes et Corbeilles de Mariage

Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris

Occasions exceptionnelles. — **TÉLÉPHONE**

---

LIBRAIRIE DURLACHER

83 bis, rue Lafayette, 83 bis

## ANNUAIRE ISRAËLITE

Pour l'an 5658 (1897-1898)

AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

---

M<sup>me</sup> Velle désire prendre des pensionnaires. Vie de famille simple et confortable, grand jardin, prix modérés, chambres meublées ou non, 24 bis, rue Rigault, à Nanterre, 18 minutes de Paris, à 12 minutes du Tramway de l'Etoile.

Références : M. le rabbin Weill.

---

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.

---

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במוסבתם  
(Exode, X, 23.)

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
LES FONCTIONS RABBINIQUES.  
LE PÉRIL JUDÉO-MAÇONNIQUE.  
ROYALISTES ET JUIFS.  
SUR L'ORIGINE DE LA COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE DE MULHOUSE.  
À ORAN.  
ISRAÉLITES DE PERSE.  
ÉTAT DE LA CIVILISATION ISRAÉLITE SOUS LES JUGES.  
CORRESPONDANCE.  
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
NOUVELLES DIVERSES.

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

**France, Algérie, Alsace-Lorraine :** Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

**Etranger :** Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

**Prix du numéro : 50 centimes**

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



**MOUDOIR ORIENTAL**

**A LA PLACE S<sup>T</sup>-GEORGES**

*Décoration Artistique*

**32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges**

**BELUZE & BANBANASTY**

~ PARIS ~

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.*

# L'UNIVERS ISRAËLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Juillet. |                                        | Tamouz. |
|----------|----------------------------------------|---------|
| 17       | Samedi (Fin du sabbath à 8 h. 40)..... | 17      |
| 18       | Dimanche.....                          | 18      |
| 19       | Lundi.....                             | 19      |
| 20       | Mardi.....                             | 20      |
| 21       | Mercredi.....                          | 21      |
| 22       | Jendredi.....                          | 22      |
| 23       | Vendredi.....                          | 23      |

---

### *Heures des Offices*

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

**Matin (samedi) :** Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

---

### *Bar Mitzwah*

TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Elgrod (Michel), 9, rue Aubriot.

Weiller (Emmanuel), 9, rue Louis-Blanc.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Kohn (Robert), 10 bis, rue Eugénie (Saint-Mandé).

---

### *Décès*

- 8 juillet. M<sup>lle</sup> Dubowski (Rebecca), 18 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville, 18.  
— Haas (Gabriel), 60 ans.  
— Hermann (Maurice-Meyer), 6 mois, à Champigny.  
— M<sup>me</sup> Vve Mayer (Jacob), née Moyses (Julie), 67 ans, rue Picpus, 76.  
— M<sup>me</sup> Beskin (Naïm), née Bermann-Fega, 30 ans, rue de la Roquette, 90.

- 8 juillet. Lazourik (Henri), 2 ans, rue de Crimée, 152.  
 11 — Lévy (Blanche), 7 mois, Hôpital Trousseau.  
 — Libowski (Maurice), 8 mois, rue de l'Hôtel-de-Ville, 18.  
 13 — M<sup>me</sup> Vve Lazard, née Hayem (Brunette), 63 ans, rue Monge, 8.

---

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

---

Grande Edition Nationale

# LA FRANCE ILLUSTRÉE

PAR

**V.-A. MALTE-BRUN** \* o

*Magnifiques Cartes et Plans en couleurs spécialement dressés par ERHARD* \*

Superbes illustrations par H. CLERGET \* o

## MODE DE PUBLICATION

La FRANCE ILLUSTRÉE paraît en fascicules contenant 48 pages de texte et dessins, avec une carte en couleurs

**JULES ROUFF et Cie, Éditeurs**  
 PARIS — 14, Cloître-Saint-Honoré — PARIS

---

En vente chez Durlacher, 83 bis, rue Lafayette, les ouvrages suivants de M. le grand rabbin Wogue :

*Pentateuque et Haptharoth*, texte, traduction et notes, 5 vol. in-8° avec gravures ; prix : 25 fr.

*Histoire de la Bible et de l'exégèse biblique jusqu'à nos jours* ; prix : 12 fr.

*Principes généraux de la théologie juive*, suivis d'un appendice biographique ; prix : 4 fr.

*La Prédication israélite en France* ; prix : 1 fr. 50.

## Les Fonctions Rabbiniques

Bien des israélites, dans notre pays, n'ont que des notions assez vagues sur le rôle des rabbins (1), et la question même qu'un lecteur de l'*Univers israélite* adresse à ce journal en est la preuve. M. Léon Blum demande s'il y avait autrefois des rabbins, quelles étaient leurs fonctions, leurs attributions? Dans le Pentateuque, dit-il, nous trouvons le *cohen*, le *lévi*, les juges, les chefs de tribu, mais nulle trace de rabbins.

Avant d'aborder la question soulevée par M. Blum, il faut d'abord distinguer entre le mot *rabbin* et les fonctions désignées par ce mot. Le terme de rabbin vient de l'araméen *rab*, qui veut dire grand, chef, maître. Le titre était accordé, à l'époque talmudique, aux chefs d'école et à ceux qui avaient science religieuse étendue. En Palestine, on employait la forme *rabbi* (mon maître), plus rarement *rabban* (notre maître); en Babylonie on disait *rab* (abrégé de *rabbi*). Dans les dernières générations des docteurs de Guemara le titre de *mar*, synonyme de *rab*, était aussi usité. Plus tard encore on prit l'habitude de faire précéder tous les noms d'hommes du titre de *rabbi*, qui est devenu ainsi l'équivalent de monsieur. Il est clair que dans la Bible, qui est écrite en hébreu, on ne peut trouver le mot rabbin.

Mais les rabbins existaient-ils sous d'autres noms? Il faudrait, au préalable, savoir ce que nous entendons par rabbin. Dans les éloges que M. Blum accorde à nos

(1) On se fait même parfois une idée bien étrange de leur ministère. Certains de nos coreligionnaires se figurent que nos rabbins doivent fabriquer des mariages. On nous raconte que, dans la ville de X., le rabbin reçut la visite d'une de ses ouailles, qui lui dit : « Je viens vous trouver, Monsieur le rabbin, pour un mariage. » Notre pasteur, croyant qu'on venait lui demander de bénir une cérémonie nuptiale, s'informa du jour et de l'heure. — « Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, observa le solliciteur. Je viens vous prier de trouver un mari pour ma fille. — Mais je ne suis pas *schadkhan* ! — Alors, pourquoi vous a-t-on nommé rabbin? Votre prédécesseur s'occupait de cela, et votre devoir est de vous en occuper aussi. » Le rabbin ne put se débarrasser de l'importun qu'en le mettant à la porte.

pasteurs, il semble ne voir en eux que les orateurs prenant la parole aux solennités religieuses, ainsi qu'aux mariages et aux enterrements. Or, en dépit de l'opinion ordinaire, la prédication n'est pas la plus importante attribution des rabbins. A vrai dire, j'ignore si les fonctions des rabbins ont été jamais définies d'une manière précise. Le rabbin doit ou devrait être le chef de la Communauté. Mais à côté de lui il y a le président du Consistoire ou l'administrateur de la Communauté. On pourrait soutenir que le rabbin est le chef spirituel des fidèles, tandis que le président du Consistoire ou l'administrateur en sont les chefs temporels; mais la distinction entre le spirituel et le temporel est difficile à établir quand il s'agit d'une Communauté religieuse. Cela est si vrai qu'on voit les Consistoires et les administrations intervenir dans les questions intéressant le culte. Qui est le maître, dans la synagogue: le rabbin, le président du Consistoire, le président de l'administration ou le chef des huissiers? D'autre part, les rabbins ont souvent à s'occuper des affaires financières de la Communauté; ils sont souvent trésoriers des œuvres de charité.

En principe, le rabbin est chargé de répandre et de défendre la religion. C'est pourquoi il doit prêcher et donner l'instruction religieuse. C'est son domaine particulier, mais il peut s'adjoindre le hazzan et l'instituteur.

De plus, comme il est le chef de la Communauté, il doit intervenir dans toutes les œuvres de bienfaisance intéressant la Communauté entière, ainsi que dans l'établissement du budget. Là, il agit de concert avec les Consistoires et les administrations.

Enfin, par l'instruction qu'il a reçue et la moralité qu'il doit posséder, il est tout naturellement désigné pour être le conseiller et le confident de ses ouailles. Il donne des avis éclairés aux fidèles qui hésitent sur le chemin à suivre, il les console quand ils sont dans la peine. Cette tâche, il la partage avec tous les hommes d'intelligence et de cœur.

On voit que si, par certains côtés, le rôle du rabbin se rapproche du rôle du prêtre chrétien, à d'autres points de vue il est complètement différent. Le rabbin et le curé

sont les représentants de Dieu, mais le rabbin se charge seulement d'enseigner les volontés divines ; c'est un jurisconsulte de la morale et de la religion, mais un jurisconsulte ayant un pouvoir actif. Le curé représente la divinité d'une façon beaucoup plus directe, grâce aux sacrements ; il donne à l'homme le salut éternel par le baptême ; sans sa présence, le mariage est nul, et c'est lui qui donne l'absolution aux mourants, Notre religion juive est trop convaincue de la faiblesse humaine pour reconnaître des pouvoirs pareils aux rabbins. Elle réserve à Dieu seul le pardon des fautes. Le rabbin n'intervient pas à la naissance de l'enfant. Il n'est pas indispensable pour le mariage, car l'union religieuse est accomplie quand le fiancé remet l'anneau à la fiancée devant deux témoins, en récitant la formule traditionnelle. Le discours du rabbin, comme le chant et les fleurs, ne sert qu'à embellir la cérémonie. On a encore bien moins besoin du rabbin pour mourir et être enterré. Les prières et l'éloge funèbre, s'il y a lieu, peuvent être récités par le premier venu. Mais les habitudes chrétiennes ont tellement influé sur nos mœurs qu'un mariage ou un enterrement sans rabbin paraîtrait une monstruosité, et dans beaucoup d'endroits, sinon partout, c'est sur des événements de ce genre que compte le rabbin pour vivre.

Il n'y a pas bien longtemps, la principale attribution du rabbin consistait à donner des consultations religieuses. Le droit de *pasgeneu* (prendre des décisions) lui était réservé, et il obtenait ce droit en recevant le titre de *morénou* (notre docteur). En théorie, il a conservé cette fonction, et les élèves du Séminaire font de longues études talmudiques pour s'y préparer ; mais, en France tout au moins, on n'adresse plus guère de *Scheélot* aux rabbins ; chacun s'accorde le droit de prendre des décisions religieuses pour soi-même ou pour les autres.

A l'époque talmudique, au moyen-âge, et jusqu'à nos jours, dans certains pays, les rabbins avaient le droit de juridiction civile, car les Communautés juives, pour les contestations entre israélites, pouvaient s'adresser à leurs propres tribunaux. Les rabbins étaient donc des juges. Avant la domination romaine, alors que la Judée était



indépendante, ils avaient naturellement le droit de juridiction criminelle. Le Talmud donne des règles détaillées sur l'organisation des tribunaux ou sanhédryns. Les lois religieuses n'étaient pas alors séparées des lois civiles ; la Thora comprend les unes et les autres ; les sanhédryns avaient donc aussi bien à régler les procès qu'à prendre des décisions sur des questions purement religieuses. Cette organisation remonte très haut. M. Léon Blum se trompe donc, quand il dit qu'il n'y a pas trace de rabbins dans la Bible. Les juges sont les prédécesseurs de nos rabbins. Ils enseignaient les lois et les faisaient exécuter.

Les prêtres pouvaient naturellement siéger parmi les juges ou même former des tribunaux spéciaux. Dans le Pentateuque (Deut., XVII et ailleurs), les prêtres sont mis en parallèle avec les juges. Mais ils ne doivent pas être regardés comme les ancêtres spirituels des rabbins.

Car les rabbins laïques n'avaient pas à intervenir dans les cérémonies du culte. On pourrait plus justement dire que les prêtres ont été remplacés par les hazzanim, puisque la prière a remplacé les sacrifices. En fait, après la destruction du temple, il n'y eut plus de sacerdoce. La bénédiction sacerdotale même avait déjà auparavant été introduite dans le Schemoné-Esré, bien que, d'autre part, on conservât l'habitude de la faire réciter les jours de fêtes par les Kohanim.

Mais, si nos rabbins n'ont pas succédé aux prêtres, ils peuvent, comme prédicateurs, se rattacher aux prophètes, dont plusieurs étaient en même temps des juges. Moïse, le prophète par excellence, jugeait en dernier ressort. Samuel est juge et prophète. On consulte Jérémie, Ezéchiel et Malachie sur les questions politiques ou religieuses. Les prophètes unissaient l'éloquence de la parole à l'énergie de l'action. Ils ne craignaient pas d'adresser d'amers reproches aux israélites, mais aussi ils les consolèrent et les encourageaient par leurs discours et leurs exemples.

En résumé, il y a toujours eu des rabbins, car il y a toujours eu des hommes se consacrant aux intérêts moraux et religieux de leurs frères. Les noms changent et parfois

aussi les fonctions, mais il n'y a pas de solution de continuité. Espérons qu'il y aura encore longtemps des rabbins, qui chercheront le bien de leurs coreligionnaires en les éclairant sur leurs devoirs et en leur servant de modèles de piété et de vertu.

R. T.

---

## Le Péril Judéo-Maçonnique <sup>(1)</sup>

PAR A. TILLOY

---

En 1895, l'*Avenir de Biskra* conviait la *Libre Parole* à ouvrir un concours sur le sujet suivant :

« Des moyens pratiques d'arriver à l'anéantissement de la puissance juive en France, le danger juif étant considéré au point de vue de la race et non au point de vue religieux. »

« Il serait délivré, ajoutait la feuille algérienne, au meilleur travail, une médaille d'honneur en or vierge, c'est-à-dire n'ayant jamais été touché par une main juive. »

Vous pensez bien que la *Libre Parole* ne se fit pas tirer l'oreille et qu'elle établit sans tarder le concours.

A la date du 1<sup>er</sup> juin 1896, 150 manuscrits étaient arrivés au 14 du boulevard Montmartre. Un jury fut constitué, qui comprenait MM. Maurice Barrès, le colonel de Brémond d'Ars, Paul de Chamberet, Denis, député, Julien Dumas, député, le docteur Dupouy, Urbain Gohier, du *Soleil*, le vicomte d'Hugues, député, Bernard Lazare, Millevoye, De Montfort, député, Godré, de la *Vérité*, De Pontbriand, député, Rouyer, Edmond Turquet, Charles Vincent, de la *Gazette de France*, le colonel Wilbois.

Mais M. Bernard Lazare, peu de temps après, donna sa démission.

Le 7 novembre, les résultats furent proclamés.

Deux mémoires obtinrent le premier prix *ex æquo*. La Librairie antisémite vient de publier un de ces mémoires, qui a pour titre *Le péril judéo-maçonnique* et pour auteur M. A.

(1) Librairie antisémite, boulevard Montmartre, 14.

Tilloy, lauréat et membre correspondant de l'Académie de Mâcon et de la Société académique de Châlons (saluez devant ces académies de province, qui poursuivent leur labeur dans la modestie du plus grand silence !)

Une chose m'étonne, c'est que la *Libre Parole* n'ait publié qu'un seul mémoire. Pourquoi nous avoir privés des jouissances intellectuelles que les autres 149 manuscrits n'auraient pas manqué de nous procurer ? D'autant que cela aurait fait marcher l'« Idée », comme on dit dans le cénacle.

Je soupçonne que cela a dû être bien pauvre comme littérature et qu'on a eu peur des gorges chaudes ; ou bien ces travaux avaient-ils une valeur telle que le « Maître » craignait qu'ils ne fissent tort à la vente de ses propres ouvrages et ne portassent un coup à sa gloire de chef d'école ? Au lecteur de choisir entre ces hypothèses, jusqu'au jour où le prophète Elie viendra trancher nos doutes en nous révélant la vraie vérité sur les pensées de M. Drumont.

Pour ce qui est du livre de M. Tilloy, il faut reconnaître qu'il est écrit dans une langue claire, qu'il est bien composé et qu'il évite généralement la grossièreté inhérente au genre antisémite. Mais, pour le fond, il ressasse pour la dix-millième fois les erreurs et les calomnies répandues contre les juifs.

Ainsi, dans le chapitre sur la *Psychologie du juif*, M. Tilloy nous retrace le fameux parallèle de l'Aryen et du Sémite, parallèle stupide s'il en fut, comme si l'Aryen pur existait et comme si tous les 9 millions de juifs qui sont par le monde et qui ont subi les influences tyranniques des civilisations, des climats, des éducations les plus diverses, offraient l'image d'un type unique, partout et toujours identique à lui-même. Il serait temps de mettre au rancart ce parallèle et de l'envoyer rejoindre tous ceux dont les professeurs de rhétorique d'autrefois étaient si friands.

Quelle est « l'idée mère et dominante de la race juive, l'idée dont elle poursuit la réalisation avec une indomptable obstination qu'aucune déception n'a jamais pu ébranler ni décourager ? C'est l'idée de conquête et de domination universelle au profit d'Israël ».

A cet endroit, l'auteur nous semble donner un coup de boutoir à la logique. « Au Messie personnel, conquérant et roi,

dit-il, ils ont substitué l'idée d'un peuple Messie, d'une démocratie juive, privilégiée et appelée à dominer tous les autres peuples », et il cite comme preuve cette parole de Stamm : « Le royaume de la liberté universelle sur la terre sera fondé par les juifs. » Or, si les juifs poursuivent « la liberté universelle », il est contradictoire de leur prêter l'ambition de former « une démocratie privilégiée », puisque dès qu'il y a un privilège il n'y a plus de liberté universelle. Et effectivement, c'est l'idéal du judaïsme de délivrer les hommes de l'esclavage matériel et moral sous toutes ses formes et d'élever l'humanité au culte du Dieu un et unique. Jusqu'à preuve du contraire, nous nous obstinerons à croire que c'est là une tâche plus belle que celle qui consiste à souffler la haine contre certains hommes et à damner tous ceux qui vivent hors de l'Eglise.

Il va sans dire que le livre a son petit chapitre sur le Talmud; il va sans dire aussi que l'auteur n'en connaît pas un traitre mot, qu'il est incapable de le lire, qu'il puise par conséquent ses assertions dans des ouvrages d'apostats ou d'antisémites. Et alors il nous sert la formule accoutumée : « Ce Code, obligatoire pour tous les juifs, est tout ce qu'on peut imaginer de plus contraire aux principes de moralité, de justice et de sociabilité, reçus non seulement chez les peuples civilisés, mais même chez les peuplades sauvages. » Donc, coreligionnaires mes amis, nous sommes au-dessous des cannibales ! et tout ce qui se commet de crimes dans « Paris la nuit », ce sont les juifs qui en sont les auteurs. Ce que c'est tout de même que d'être antisémite ! On découvre une foule de choses dont le commun ignore le premier mot, et la police trouverait dans les compagnons de Drumont de précieux auxiliaires.

Quiconque déplait à M. Tilloy est juif, c'est le procédé classique. Oyez plutôt : « Sémites et Maçons mettent le feu dans les clubs (en 1789), dirigent les émeutes sur Versailles, sur les Tuileries, sur l'Assemblée nationale, et se ruent sur les diamants de la couronne. Le juif Cagliostro invente l'odieuse légende du Collier contre la reine; le juif Simon martyrise l'enfant royal enfermé dans la tour du Temple. » Ayez pour assuré que si demain Léon XIII faisait une chose qui n'eût pas l'approbation de la *Libre Parole*, il serait convaincu lui aussi de judaïsme.

Il y a le trémolo inévitable sur le décret Crémieux et l'accu-

sation « qu'Anglais et juifs se concertent pour se rendre maîtres d'Alger ». L'auteur observe que « ce dire n'a pas été démenti ». Eh, mon cher monsieur Tilloy, s'il nous fallait démentir toutes les inepties que vos pareils publient sur notre compte, nous n'aurions pas assez de 24 heures par jour, nos glandes salivaires seraient bientôt taries et nos pouces seraient vite paralysés par la crampe d'écrivain. Et, encore, si l'on obtenait un résultat ! Mais voilà tantôt vingt siècles que nous nous évertuons à réfuter les billevesées antisémites, et nous vous voyons vous et tous vos acolytes les resservir avec la même naïveté ou la même malveillance.

Le cliché sur l'*Alliance israélite universelle* avait sa place marquée dans un ouvrage sur le péril juif. « L'*Alliance* n'affiche-t-elle pas ostensiblement la prétention que les Tables de Moïse doivent dominer le monde et remplacer la croix et le croissant ? »

L'auteur évalue la population juive à 18 millions, ce qui est très flatteur pour nous, attendu que, cette population étant en réalité de 9 millions, M. Tilloy affirme par là qu'un juif vaut deux non juifs.

Vous ne saviez pas, chers lecteurs, que « plusieurs hôtels de 3<sup>e</sup> ordre, situés dans la rue de Trévise, servent d'habitation aux rabbins et aux notabilités israélites qui viennent à Paris pour se concerter avec les chefs de l'*Alliance* ». Nous serions reconnaissant à M. Tilloy de nous désigner par leur nom ces hôtels et de nous dire si par hasard l'*Union chrétienne de la jeunesse*, qui se trouve dans la même rue, offre quelquefois l'hospitalité aux affiliés de l'*Alliance*.

Le livre de M. Tilloy dénonce aussi l'entente entre Israël et la Franc-Maçonnerie, entente terrible dont Diana Vaughan a dû révéler les sombres menées aux confesseurs de Léo Taxil : « Toutefois, le crédit de la secte commence à décliner et il pleut à verse sur le temple et sur la synagogue. » Morale : munissez-vous de parapluies !

Les juifs ont tout l'argent et « à part quelques exceptions forment une race parasite, essentiellement improductive, qui s'est enrichie aux dépens des travailleurs ». Toute la presse est entre les mains des juifs, tout le chapelet y passe.

Les protestants reçoivent aussi leur petit paquet : toutes les

hautes fonctions de l'Etat sont dévolues à des protestants. « Le parti protestant est un parti anglais », voilà l'accusation qu'on lance contre deux millions d'individus qui dans toutes les circonstances ont donné les preuves du plus vaillant patriotisme !

M. Tilloy a une curieuse façon de célébrer la noblesse des catholiques de France ; il les appelle « fils de la sueur qui arrose le blé ». C'est plutôt bizarre.

Après avoir étalé le mal, M. Tilloy indique le remède, qui consisterait à « interdire aux juifs de posséder la moindre partie du sol rural de la France et de l'Algérie ; à abolir le décret qui a donné aux juifs les droits de citoyens français, ainsi que le décret Crémieux, à demander l'expulsion des juifs du commissariat, de l'armée, de l'entrée des ministères, etc. »

Nous espérons qu'« il pleuvra encore quelquefois sur les synagogues », pour employer une expression chère à M. Tilloy, avant que ces mesures soient prononcées contre les juifs, et en attendant nous nous ferons un plaisir de nous promener sur le boulevard Montmartre en grillant de bons cigares, dont la fumée montera en délicieuses spirales d'encens jusqu'aux narines d'Edouard Drumont et de ses disciples.

LOUIS LÉVY.

---

## Royalistes et Juifs

---

*L'Avenir de Roubaix* publie les statuts du Comité royaliste qui vient de se fonder à Lille et qui n'est probablement qu'une succursale d'un Comité central fonctionnant à Paris. L'article premier définit ainsi le but de cette Association :

Article 1<sup>er</sup>. — Le Comité royaliste de Lille a pour but de travailler activement au rétablissement de la Monarchie traditionnelle et nationale, représentée par Monseigneur le duc d'Orléans, et de défendre, par tous les moyens, les vrais intérêts de la France, de l'Église catholique et des classes laborieuses.

L'article 2 porte ce qui suit :

Art. 2. — Pour être admis, il faut :

- 1° Etre Français : **LES JUIFS NE PEUVENT DONC EN FAIRE PARTIE** ;  
 2° Etre âgé d'au moins dix-huit ans.

Le journal auquel nous empruntons cette information fait à ce sujet les réflexions suivantes :

Ce qu'il y a d'amusant — entre autres détails comiques — dans le prospectus royaliste, c'est l'exclusion des juifs de la conspiration orléaniste, sous le prétexte qu'ils ne sont pas Français.

On aurait pu trouver une autre explication, car, à ce point de vue, les officiers et soldats israélites tués sur les champs de bataille en défendant la patrie ne méritaient pas cet outrage rétrospectif.

Mais on ne peut exiger d'une bande de conspirateurs d'opérahoulbe de se montrer sérieux, logiques et soucieux de la saine raison.

Ils parlent comme des étourneaux et agissent avec une légèreté en rapport avec leurs déclarations.

C'est plutôt drôle que tragique ; néanmoins, nous le répétons, il y a là un mouvement qui se produit d'une façon manifeste et qu'il conviendrait d'enrayer.

Des tentatives de ce genre peuvent amuser les républicains. Il ne faudrait pas trop, toutefois, dédaigner de pareils agissements, car il pourrait arriver une heure où les républicains se verraient obligés d'entrer en lutte contre une organisation lentement préparée et solidement échafaudée.

Il y a des illusions dont il convient à un gouvernement prudent et sage de ne point favoriser, même par dédain, le développement.

---

## SUR L'ORIGINE DE LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE MULHOUSE

(Suite et fin.)

---

Tout d'un coup, on voit venir à pas précipités un vieillard, la figure ornée d'une longue barbe blanche comme l'albâtre, les yeux vifs, la taille haute, la démarche droite et fière et tenant un long bâton à la main, mais dont il ne se servait pas comme appui.

Spontanément la foule s'écarte pour livrer passage à ce beau vieillard, dont la tenue commandait le plus grand respect.

Le vénérable arrivant s'approche de la femme de Joel et lui dit : « Hanna, j'ai faim, je n'ai rien pris depuis ce matin et j'ai parcouru un long chemin. »

Hanna lève les regards, contemple le vieillard avec surprise et s'assure aussitôt qu'elle ne se trouve pas en présence d'un de ces mendiants nomades qui, jeunes et vieux, affluaient dans les Communautés israélites du Haut-Rhin : elle les connaissait pour ainsi dire tous, savait leurs prénoms, comme eux connaissaient également le sien.

Il faut dire que Hanna pratiquait les vertus domestiques avec un rare talent. C'est avec des paroles toujours sympathiques et bienveillantes que les malheureux, les nombreux pauvres du dehors furent accueillis dans sa demeure. Tous les jours, deux ou trois de ces déshérités de la fortune partageaient son modique repas. C'est ainsi qu'elle remplissait envers les étrangers et cela dans une touchante et sainte forme, les devoirs sacrés de l'hospitalité, et c'est ainsi que les pauvres du dehors prononçaient et se rappelaient avec la bénédiction dans le cœur le nom de Hanna de Dornach.

Mais elle n'était pas moins aimée et appréciée des pauvres de la localité ; car la veille des Sabbats et jours de fête, elle chargeait des enfants, à tour de rôle, de porter une bonne part des meilleurs mets dus à son grand talent d'excellente cuisinière.

Tous les pauvres la connaissaient, la louaient, l'aimaient et l'estimaient.

« — Ce noble et digne vieillard qui me demande l'hospitalité et que je n'ai jamais vu, qui peut-il être ? » se dit-elle.

« Le Seigneur, loué soit saint nom, aurait-il déjà exaucé l'ardente prière de mon mari ? Serait-ce un envoyé de Dieu ? est-ce peut-être Elie le prophète, le protecteur permanent des juifs persécutés ? »

Et de dire : « Hélas ! mon bon et vénérable coreligionnaire, il ne m'est pas donné de remplir en ce moment, envers vous, les devoirs sacrés de l'hospitalité ; un grand danger plane sur moi et les miens ; nous sommes obligés de chercher nous-mêmes un abri, nous sommes obligés de fuir. Mais voici la clef de notre maison ; entrez, servez-vous à votre guise. Je mets tout à votre disposition ; puissé-je contribuer à votre soulagement. »



Le vieillard, au lieu d'entrer dans la maison, dont la clef lui avait été remise, suit Joel et les siens avec des yeux dont jaillissent la bonté et la commisération ; sa belle taille se redresse, il lève les mains, et d'une voix retentissante, au point que tous les assistants inclinent respectueusement la tête, il dit :

« Jevorechecho Haschem Veyischmarechechoh. »

« Dieu vous bénisse et vous préserve. »

Joel et les siens se dirigent vers Mulhouse. Le souvenir du vénérable vieillard ne quitte pas un instant la pieuse Hanna. Ah ! c'est sûrement, dit-elle à son mari, c'est sûrement un Malach, un ange, un envoyé du bon Dieu ; c'est le saint prophète Elie, qui a déjà si souvent apporté son bienfaisant concours aux israélites en détresse.

En route, Joel dit à sa femme qu'il comptait sur l'assistance d'un brave homme de Mulhouse, M. Laed, membre du Conseil, exempt de tout préjugé contre les israélites et qui, en différentes occasions déjà, lui avait rendu des services.

Non seulement il lui achetait régulièrement des marchandises, mais déjà bien souvent il lui avait fait des avances d'argent, quand il s'agissait de transactions commerciales pour lesquelles ses ressources étaient insuffisantes.

Joel ne fut pas déçu dans son attente. Arrivé avec les siens chez M. Laed, il raconte à celui-ci le danger auquel il se trouve exposé, et, le visage inondé de larmes, il le supplie d'offrir un refuge à lui et aux siens.

M. Laed, un digne et brave homme, dont on ne saurait assez bénir la mémoire, n'hésite pas un instant. Malgré la loi défendant rigoureusement le séjour des juifs à Mulhouse, il accueille Joel et sa famille éplorée avec des paroles réconfortantes et leur assigne deux chambres au second étage de sa maison.

Le séjour d'une famille juive qui comptait plusieurs jeunes enfants ne pouvait pas rester longtemps ignoré, d'autant plus qu'à cette époque la population de Mulhouse n'était pas bien grande. Aussi M. Laed ne perd pas de temps ; il fait d'actives démarches auprès des personnages les plus influents de la ville, qui étaient en grande partie de ses amis ; il plaide chaudement la cause de la famille Joel, fait usage de tous les arguments que les devoirs d'humanité fournissent. Ses démarches sont couron-

nées de succès ; le séjour de la famille Joel à Mulhouse, d'abord toléré, devient définitif.

La bénédiction divine a suivi Joel à Mulhouse ; il prospère dans ses affaires, au point qu'il devient bientôt propriétaire d'une maison dans l'impasse des Bœufs.

Plein de reconnaissance envers le Seigneur, qui l'a miraculeusement délivré d'un danger imminent, puissamment secouru dans son travail quotidien, il fait vœu, en inaugurant sa maison, d'en consacrer le premier étage à un local de prière dès que Mulhouse comptera le nombre de familles israélites voulu pour former une Communauté.

Cette promesse, il l'a saintement remplie ; c'est dans sa maison que fut installé plus tard le premier Temple de la nouvelle Communauté israélite de Mulhouse.

Joel avait fait un autre vœu encore : de ne jamais oublier le concours salubre que M. Laed lui avait prêté.

M. Laed était un homme de bien dans toute l'acception du mot ; il avait certainement agi avec désintéressement ; il n'obéissait à d'autre mobile, en recueillant les malheureux fuyards, que de se conformer à des devoirs d'humanité ; il cherchait donc à se soustraire à toute reconnaissance, de quelque manière que cela fût. Cependant Joel insista, fit l'impossible pour écarter tout scrupule, fit tant que M. Laed accepta tous les ans, sa vie durant, un vêtement complet choisi dans la meilleure draperie des magasins de Joel.

Le calme revient partout en Alsace ; le règne de la terreur avait cessé ; Joel et sa femme se rendent à Dornach pour visiter la modeste maison qu'ils avaient dû abandonner en toute hâte.

Arrivés sur place, ils trouvent la clef sur la porte de leur maison, au grand étonnement des habitants israélites de Dornach, qui, en passant bien souvent devant cette maison, en voyaient toujours la porte bien close et n'y ont jamais aperçu de clef.

La surprise est bien plus grande encore, quand Joel et Hanna visitent leur ancien domicile ; tout y est dans le plus parfait ordre, tout à la même place qu'au jour où ils ont pris la fuite.

« Ah ! je le savais bien, dit Hanna ; ce beau vieillard qui s'est présenté au moment de notre départ et que personne n'a voulu

ni pu reconnaître, c'était un envoyé du Seigneur, c'était le bienfaisant Elie le prophète, c'est lui qui a veillé sur nous et notre maison ; c'est la sainte bénédiction qu'il nous a donnée au moment de notre départ qui nous a protégés et nous a porté bonheur ; que sa sainte mémoire soit bénié ! »

Ici c'est M. J. Brunschwig qui prend la parole et continue ainsi le récit de sa femme :

« Peu d'années après, alors que quelques autres familles israélites des environs étaient venues se fixer à Mulhouse, une grande fête eut lieu dans la maison de Joel, à laquelle furent invités non seulement le peu d'habitants israélites de Mulhouse, mais encore beaucoup de coreligionnaires des environs et particulièrement les hommes marquants de tout le Haut-Rhin qui par leur piété, leur savoir et leur charité, faisaient honneur à notre culte ; c'était l'inauguration au premier étage de la maison de Joel du premier Temple de la Communauté israélite de Mulhouse.

Sur la demande de tous les assistants, deux personnages occupaient à cette fête des places d'honneur : c'étaient Joel et M. Laed. Les fidèles suivaient avec une attention, un recueillement et un intérêt particuliers le développement de deux discours prononcés sur cette circonstance ; l'un avait pour texte : *Rs. 132, IV, V.* « Je n'accorderai pas de sommeil à mes yeux, ni d'assoupissement à mes paupières, jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu digne d'être consacré à l'Éternel. »

Le texte de l'autre discours était : *Sanhedrin 105,* « Les Justes de toutes les nations ont part à la vie future. »

Naturellement les regards de tous les assistants se portaient pleins d'admiration et de reconnaissance sur Joel et M. Laed.

Ce récit, qui fut souvent interrompu par les observations et rectifications de M. J. Brunschwig et qui dura plus d'une heure, m'avait vivement intéressé et impressionné ; naturellement je fis la part de la légende.

Je pris congé des deux vieillards, m'excusai de les avoir quelque peu fatigués, et promis de revenir dans quelque temps. « Oh ! oui, me dit M. J. Brunschwig, j'y tiens, car vous m'avez promis des détails sur votre campagne de Metz. »

S. MOOCK, *rabbin.*

## A O R A N

---

Nos lecteurs connaissent le rôle singulier joué lors des derniers troubles par la police d'Oran, que dirigeait le fameux commandant Pephau, président de la Ligue antijuive. La faiblesse que cette police a montrée pour le désordre méritait une répression, et un exemple était nécessaire. Et, en effet, on a révoqué un agent de la police municipale, auquel on a reproché d'avoir été *trop mou*. Mais c'est précisément un agent de confession israélite, le nommé Benhayoun, qui a été frappé. Cette bizarre justice distributive a été appréciée comme il convenait par le représentant du ministère public, M. le substitut Ville-neuve. Le 3 juillet dernier, le tribunal correctionnel d'Oran avait à juger deux individus qui avaient pris part au pillage de magasins juifs. L'ex-agent Benhayoun venait d'être entendu comme témoin. Le courageux magistrat prononça à cette occasion les paroles suivantes :

Messieurs,

L'affaire qui vous est soumise est suffisamment claire. Mais depuis que différentes poursuites de cette nature se sont déroulées devant le tribunal correctionnel, mes paroles ont eu, paraît-il, une certaine portée. Et pourtant la première fois j'avais pris spontanément la parole, poussé par les circonstances. Aujourd'hui, je tiens à ce que mes dires aient une portée et j'entends mettre en pleine lumière le point suivant : « C'est que le tribunal a vu aujourd'hui à l'audience un agent de police suspendu de ses fonctions pour avoir été *trop mou*. »

Or, sur tout le personnel de la police municipale un seul agent a fourni des renseignements : il y en a eu un seul qui, se trouvant absolument isolé dans la rue de Mostaganem, ne pouvait pas arrêter les individus troublant l'ordre et le pouvait d'autant moins qu'en sa qualité d'agent de police israélite il aurait immédiatement été écharpé par les manifestants.

Cet agent a pourtant fait son devoir en donnant un rapport circonstancié ; il a encore fait son devoir en venant désigner devant M. le juge d'instruction les individus qu'il avait reconnus et sur le compte desquels il s'exprime dans des termes si précis et avec une assurance telle que le tribunal ne peut pas douter de sa parole.

C'est à la suite de sa déposition que cet agent a été suspendu, sous prétexte qu'il avait agi avec trop de mollesse.

Eh bien, je le répète, parmi tout le personnel de la police d'Oran, cet agent est le seul qui ait désigné des auteurs des méfaits qui se sont commis les 20, 21 et 22 mai.

Je n'ai pas autre chose à dire.

On se servira de mes paroles comme on voudra, mais j'ai conscience d'avoir fait mon devoir la première fois, de le refaire encore à cette audience, et j'irai jusqu'au bout — prenant la pleine responsabilité de mes actes et de mes paroles.

Les deux prévenus furent condamnés, pour bris de clôture, l'un à 1 mois d'emprisonnement et 25 fr. d'amende et l'autre (un Espagnol) à 3 mois d'emprisonnement et 25 fr. d'amende.

---

## ISRAÉLITES DE PERSE

---

Les journaux anglais publiaient à la fin du mois de juin divers renseignements sur des attaques dont les israélites de Téhéran avaient été l'objet de la part de la population musulmane. On parlait de massacres et de pillage. Ces rumeurs ont été démenties par la Légation de Perse à Paris ; mais les faits qui y ont donné lieu ne paraissent pas pouvoir être contestés.

Un correspondant de Bagdad communique à l'*Alliance*, sur ces incidents, les renseignements suivants :

En Perse, un fait constant est à remarquer. Toutes les fois qu'un prêtre veut sortir de l'obscurité et se faire un renom de piété, il prêche la guerre contre les juifs. C'est ce qui vient de se produire à Téhéran. Saïd Rihan Allah, hier encore ignoré de tous, s'est rendu tout à coup populaire par son fanatisme intransigeant. Il se plaint de ce que les israélites de Téhéran ne se distinguassent de leurs concitoyens musulmans par aucun signe extérieur et il promulgua une décision, une *fetwa*, aux termes de laquelle nos coreligionnaires de la capitale devraient porter une rouelle sur la poitrine et se couper les cheveux pour se distinguer des musulmans dont le cou est protégé par une opulente chevelure. Les israélites protestèrent contre cette décision et s'en plainquirent au Souverain. Mais que pouvait la faiblesse d'un monarque contre le fanatisme audacieux des mollah ? Ceux-ci furent inflexibles. Et à toutes les instances du Chah et de ses ministres ils répondirent que la question ne regar-

ne doit pas les autorités civiles, qu'elle touchait aux intérêts de la religion. Abandonnés par le gouvernement, les juifs n'acceptèrent cependant pas l'humiliation qu'on voulait leur imposer, et leur résistance exaspéra la colère de leurs ennemis. Riban Allah donna ordre à ses disciples d'exécuter sa sentence par la force. Le 14 du mois de iyar, une bande de fanatiques cerna les maisons juives, les prit d'assaut et força les habitants à porter la rouelle infamante.

Le soir du même jour le jeune fils d'un *sâid* s'était attardé dans le quartier juif. Ses parents vinrent l'y chercher. Ils le trouvèrent presque nu. Ils accusèrent les israélites de l'avoir dépouillé pour l'assassiner ensuite. Aussitôt ils se mirent à crier, invitant les musulmans à tirer vengeance de ce prétendu attentat. La populace excitée se disposait à faire une attaque en règle contre nos pauvres coreligionnaires quand un haut personnage intervint, apaisant le plaignant en lui promettant que la justice retrouverait et châtierait les coupables.

Après ces tristes scènes de Téhéran, il est à craindre que le fanatisme ne s'exalte davantage dans les provinces et qu'il ne s'y produise des faits plus douloureux encore.

Ces faits ont été portés par le Comité central de l'*Alliance* à la connaissance du ministère des Affaires étrangères de Paris par une lettre dont voici le principal passage :

Obli-ger les israélites à porter la rouelle et à adopter une coupe spéciale de cheveux n'est pas seulement leur infliger une honte indigne de notre temps ; c'est les désigner par un signe infamant à la haine et au fanatisme de la populace aveugle, c'est les exposer aux plus graves périls. Le gouvernement du Chah ne peut rester indifférent aux observations que le représentant de la France lui présenterait sur cette question ; aussi faisons-nous appel à toute votre bienveillance pour que des instructions soient adressées pour cet objet au ministre de France à Téhéran.

L'*Anglo-Jewish Association*, de son côté, doit appeler sur ces événements graves l'attention du *Foreign Office*.



## Etat de la Civilisation israélite sous les Juges <sup>(1)</sup>

... Il se faisait dans la conscience d'Israël un travail lent, continu, dont on suit les manifestations à travers l'histoire des derniers Juges.

Le sentiment de la protection individuelle et d'une justice d'Etat s'était développé. Le patriotisme était en germe dans l'amour de la Terre promise. On sentait que les tribus cherchaient à serrer les liens trop lâches qui les unissaient, tels que la langue, la race et surtout la croyance en un protecteur céleste, infini comme l'espace, infini comme le temps, créateur des mondes et des êtres, qui pensait pour son peuple, veillait sur lui, résidait au milieu de lui...

Sous la protection des centres habités, à l'abri des incursions des Philistins, des Amalécites et de leurs innombrables ennemis, les israélites ensemençaient les meilleures terres en orge et en froment ; ils y cultivaient même la vigne et l'olivier. Dans les jardins arrosés grandissaient des figuiers, des grenadiers et des palmiers. Mais la récolte des grains et des fruits n'excédait guère les besoins de chaque famille. Comme aux jours de l'Exode, comme au temps des patriarches, le troupeau était la représentation réelle de la fortune et la mesure de la richesse...

Dans cette population de laboureurs et de pâtres, la rusticité de la demeure cadrait avec la dureté de la vie. La maison, grossier assemblage de blocs à peine ébauchés et de mortier de terre, se réduisait à une ou deux pièces éclairées par la porte, divisées au moyen de rideaux ou de tapis de laine et couvertes d'une terrasse de pisé fort épaisse.

À la place d'honneur se dressaient les *teraphim*, images informes de génies pénates. De ci, de là, des meubles en côtes de palmier, des poteries très vulgaires, des peaux de chèvres, des toisons de brebis.

Au milieu de chaque bourg s'élevaient quelques maisons

(1) Extrait du livre de M. Dieulafoy sur le *Roi David*.

dominant la masse uniforme des constructions. Elles comprenaient un premier étage, mieux isolé que le rez-de-chaussée et affecté souvent à l'appartement des femmes. En ce cas, on garnissait les fenêtres d'un treillage de bois analogue aux *mou-charabiés* des habitations arabes. Ces pièces, nommées *alidh* par les hébreux, signalaient les habitations des gens puissants. Mais qu'elles fussent ou non surmontées d'un étage, les maisons étaient couronnées d'un parapet. Le Deutéronome en fait une obligation formelle (XXII, 8).

La simplicité des mœurs paraissait même dans le costume. Aussi primitifs que la demeure ou le mobilier, les vêtements se réduisaient à quelques draperies destinées à défendre le corps contre les excès du froid ou du chaud. La matière en était fournie par les produits textiles du pays, la laine, le poil de chèvre ou le lin tissés isolément. C'était le *kouttonet* de lin, sans teinture ni apprêt, serré aux reins par une ceinture et s'arrêtant aux genoux, la *simla* de laine brune ou blanche bordée d'une bande bleue, couleur du ciel, dit Josèphe (*Ant. jud.* III, 8, 5), et terminée aux quatre coins par des glands pesants; puis une étoffe légère retenue au moyen d'une corde autour des cheveux portés longs, enfin des sandales de cuir munies de courroies...

Pour les chefs de famille, il y avait un manteau plus riche et caractéristique, le *māñ*; pour les prêtres, l'*éphod de lin*. Les femmes aimaient les tuniques aux vives couleurs, dont se paraient aussi les jeunes gens dans les familles aisées, mais elles se distinguaient à un voile tombant sur les épaules. Les filles des chefs, tant qu'elles étaient vierges, ajustaient de longues manches à leurs tuniques. Aux femmes appartenaient encore les miroirs de métal tenus à la main, les anneaux enroulés autour des chevilles, les *nézems* passés dans le nez, les colliers ornés de croissants lunaires, les chaînes et les ceintures d'or. Quand aux bagues, aux bracelets et aux pendants d'oreille, ils paraissent avoir été communs aux deux sexes.

« En ce temps-là, il n'y avait pas de rois, et chacun faisait ce qui était bon à ses yeux. » (*Jug.*, XXI, 24). Cette définition du régime patriarcal, qui termine et résume le Livre des Juges, donne une idée juste de l'anarchie politique où se complaisait le peuple de Dieu... Il n'y avait ni gouverneurs, ni soldats, ni



officiers, ni collecteurs d'impôts, ni police pour faire respecter la propriété, ni législateurs, ni juges, ni notaires attitrés. Survenait-il un litige, il était tranché par les chefs de famille réunis en conseil à la porte de la ville, et, si l'on appelait de leur arrêt, les parties, depuis l'institution du sacerdoce, s'en remettaient à la décision des prêtres. Les transactions, les achats de propriétés, se concluaient encore à la porte de la ville, devant les habitants comme témoins...

Parfois, lorsque la main de l'étranger se faisait trop lourde, les opprimés se révoltaient, acclamaient un chef. Les magistrats acclamés, connus dans l'histoire sous le nom assez impropre de « juges » et qui portaient le titre de *Sofèt*, étaient avant tout des chefs de guerre. Aucune règle ne présidait à la nomination d'un *sofèt*, aucune charge ne préparait à l'exercice du pouvoir. Des chefs de famille, des nazaréens, peut-être un bâtard (Jephté), un prêtre, un prophète, une femme arrivèrent tour à tour à la dictature. Debbora elle-même fut un capitaine vaillant et un général habile, une sorte de Jeanne d'Arc...

Victorieux, le *sofèt* pouvait parler en maître et punir les réfractaires. Qui voulait répondait au ban de guerre. Puis, quand le péril était conjuré, général, officiers et soldats retournaient à leurs champs.

A côté du *sofèt* grandissait à Silo, sous la protection de l'arche et avec l'aide de l'éphod et de son oracle, un pouvoir ininterrompu, centralisé, dont l'action allait sans cesse grandissant. C'était le sacerdoce aux mains des descendants présumés de Lévi.

---

## CORRESPONDANCE

---

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Univers israélite*,

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu faire connaître à vos lecteurs le rapport que j'ai fait et présenté à l'assemblée générale de la Société civile du temple portugais tenue le 9 mai dernier, en qualité de président de ladite Société.

La lecture de ce document leur aura certainement inspiré un

sentiment d'inquiétude et de crainte pour l'avenir, je ne dis pas « de notre rite » pratiqué par si peu de personnes ici, mais du judaïsme entier dans notre pays.

Mes collègues ont tous approuvé, par bienveillance particulière envers moi et aussi par conviction, je n'en doute pas, mes propres idées, ma manière de voir et ma rédaction, et vous seront reconnaissants, comme moi, du précieux appui que nous prête votre intéressante publication.

Votre collaborateur, M. R. T., a pris texte de la situation que j'ai décrite en ce qui nous touche particulièrement, pour l'appliquer à ce qui survient, par les mêmes causes, au rite allemand, et qu'il a expliqué hélas ! avec tant de clarté, de mélancolie et de vérité dans l'article que vous avez inséré dans votre numéro du 2 courant, sous le titre « Les Revenus des Synagogues ». Il a conclu comme moi (et je suis heureux de me trouver en communauté d'idées avec lui) que le vrai remède au mal serait une régénération dans le sentiment israélite. Puis il a ajouté : « En dehors de ce remède-là, il n'y a guère que des expédients. »

Mais comment arriver à cette régénération si désirable et si nécessaire ? Il doit cependant y avoir un moyen, sévère il est vrai : peut-être même faudrait-il trancher dans le vif ! Une main énergique, bien décidée, mais soutenue par de nombreuses bonnes volontés, pourrait seule et certainement l'appliquer.

Que nos chefs religieux spirituels et temporels réunissent en Congrès les représentants de tous ceux, en France, qui, de cœur et d'âme, sont attachés à notre sublime religion telle que, le premier dans le monde, l'a conçue Abraham ! Et qui sait si de ce Congrès ne sortirait pas cette radieuse rénovation du judaïsme sans laquelle il court grand risque de sombrer, car, ne l'oublions pas, tout ce qui a commencement a fin !

Je vous présente, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération bien distinguée.

ALPHONSE PEREYRA,

*Président de la Société civile du temple portugais, fondateur de l'Union philanthropique israélite pour tous les indigents sans distinction.*

# DONS

EN FAVEUR DES CEUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 8 au 15 juillet

|                                                         |     |                                         |    |
|---------------------------------------------------------|-----|-----------------------------------------|----|
| MM. Bechmann (Alfred).....                              | 300 | MM. Keim (Nephtalie).....               | 10 |
| Franck (A.), 11, fbg. Poissonnière.....                 | 100 | Lévy (Louis), à Rosny ..                | 10 |
| M <sup>me</sup> Lang (Joseph).....                      | 100 | Mayer (Daniel).....                     | 10 |
| MM. Pohl et Schnapper.....                              | 100 | Anonyme.....                            | 5  |
| Salomon et son fils Charles.....                        | 35  | Bernheim (Ma c <sup>o</sup> ).....      | 5  |
| Neymarck (Alfred).....                                  | 20  | Bloch, 3, rue Turbigo...                | 5  |
| Aubry (Marcel).....                                     | 10  | Bernheim (Félix).....                   | 5  |
| Blum (Auguste), 104, blv. de S bastopol.....            | 10  | Blum, 56, rue Labat...                  | 5  |
| Banbanasty.....                                         | 1   | le rabbin Haguenau....                  | 5  |
| M <sup>me</sup> Brisac, 40, rue de la Bienfaisance..... | 10  | Hirsch, 17, rue des Petites-Ecurie..... | 5  |
| M. Hayem (Henri).....                                   | 10  | Kauffmann (Félix).....                  | 5  |
|                                                         |     | Kraemer.....                            | 5  |
|                                                         |     | Ouzar (Henri).....                      | 5  |
|                                                         |     | Roos (Alexandre).....                   | 5  |

## Nouvelles diverses

**Paris.** — Contrairement à une note parue dans les *Archives* du 8 juillet, M. Louis Lévy *n'est pas* candidat au siège rabbinique de Remiremont.

\* \* \*

**Alsace.** — M. George Lang de Ste-Marie aux-Mines (Alsace), Agé de 16 ans et demi, élève de l'école de commerce et de tissage de Lyon, est sorti avec la note très bien et diplômé premier.

\* \* \*

**Algérie.** — D'après le dernier recensement de 1896, la population forme un total de 4,364,126 habitants, parmi lesquels on compte 53,116 juifs. En 1891 le nombre des israélites était de 47,459 individus et en 1886 de 32,774. Cet accroissement de la population juive ne résulte pas que de la natalité, car du Maroc notamment, un assez grand nombre de juifs sont venus s'établir dans notre colonie.

**Berlin.** — Les missions pour la conversion des juifs au christianisme ont réussi à gagner 18 néophytes dans le cours de l'année dernière.

\* \* \*

— Le comité directeur de l'*Association des rabbins* communique à la presse le document suivant :

« Par la convocation d'un congressionniste, on a répandu de telles erreurs sur la doctrine juive et sur les tendances des israélites que le comité soussigné croit devoir faire les déclarations suivantes : 1° Les efforts des soi-disant sionistes pour fonder en Palestine un Etat juif sont en opposition formelle avec le rôle messianique du judaïsme ; 2° La religion juive oblige ses adeptes à servir leur patrie avec un dévouement absolu et à en favoriser de tout leur cœur les intérêts et la gloire ; 3° Mais le concours donné à l'œuvre de colonisation palestinienne n'est aucunement en contradiction avec ces devoirs, attendu que ce concours ne vise nullement au rétablissement de l'Etat juif. Ainsi la religion et l'amour de la patrie nous font également un devoir de réprouver le mouvement sioniste, et nous invitons nos coreligionnaires à s'en tenir éloignés et à ne prendre part à aucun congrès de ce genre. »

Berlin, le 6 juillet 1897.

Le comité directeur de l'*Association des rabbins d'Allemagne* : Dr Maybaum — Berlin, Dr Horwitz — Francfort-sur-Mein, Dr Guttman — Breslau, Dr Auerbach — Halberstadt, Dr Werner — Munich.

\* \* \*

— L'œuvre fondée par feu Gerson de Bleichröder et qu'il a dotée d'un million de marks vient d'être reconnue d'utilité publique. Cette œuvre a pour objet de procurer les soins gratuits à des personnes indigentes, atteintes de tuberculose, et dont l'état n'est pas désespéré.

\* \* \*

**Memel.** — On continue d'expulser les juifs venus de l'étranger ; jusqu'ici, 23 familles de 106 personnes se sont vu interdire le séjour de notre province.

\* \* \*

**Sondershausen.** — A la dernière session du Landtag, le député Kartum a demandé qu'on obligeât les israélites à faire précéder la schechitah de l'étourdissement. Le commissaire du gouvernement a répondu que, comme la même question était soumise au Reichstag, il valait mieux attendre.

\* \* \*

**Graz.** — On se souvient que six étudiants avaient été arrêtés pour

scandale devant la synagogue. Quatre d'entre eux viennent d'être condamnés à des peines variant de 7 à 2 jours de prison.

\* \* \*

**Presbourg.** — L'illustre Lueger, venu ici pour porter la mauvaise parole contre les juifs, a reçu un accueil tel qu'il a dû se réfugier dans une église.

\* \* \*

**Wosnessensk.** — *Les troubles de Kantacouzène.* — On écrit de Wosnessensk au *Woshkod* du 18/30 mai :

« A son arrivée en notre ville, le gouverneur de Kherson a reçu en audience particulière une députation de la Communauté juive. Le gouverneur l'a rassurée sur la situation en lui promettant aide et protection. Quand les députés juifs lui eurent offert, comme le veut l'usage, le pain et le sel, le gouverneur leur remit la somme de 200 roubles, à titre de contribution personnelle en faveur des juifs pauvres de Kantacouzène qui ont été victimes des violences.

» D'ici, le gouverneur se rendit à Kantacouzène. Il fit venir les administrateurs de la bourgade et les interrogea sur les troubles qui se sont produits. Sur leur affirmation que les violences sont dues aux ouvriers de Wosnessensk, le gouverneur leur prouva qu'ils ne disaient pas la vérité, attendu que, sur 20 émeutiers arrêtés, 14 sont des paysans de Kantacouzène même. Les administrateurs furent destitués et le commissaire de police qui, au moment des troubles, se promenait à Odessa, a été révoqué et sera déféré aux tribunaux.

» Les dégâts subis par les israélites sont moindres que les premières nouvelles ne l'avaient fait craindre ».

\* \* \*

**Vaughelly** (Hongrie). — Cette ville possède depuis 35 ans un lycée israélite qui compte 150 élèves, dont 20 chrétiens. Bien que l'établissement soit sous la direction du gouvernement, les classes chôment le samedi.

\* \* \*

**Tarnow.** — Un soldat qui avait pris une consommation dans un cabaret juif ayant refusé de payer fut jeté dehors et se blessa.

Il raconta son histoire à ses camarades qui le lendemain se précipitèrent sur les juifs et brisèrent plusieurs boutiques juives. Un israélite a été tué et un autre a reçu une contusion grave à la boîte crânienne.

\* \* \*

**Inowrazlaw.** — Le journal « Kuyawische Bote » publie l'annonce suivante qui n'est pas banale : *Réponse au sermon de M. le*

*rabbin Kohn.* Les bouchers israélites se déclarent prêts à fermer leurs magasins le samedi et les jours de fête, au cas où la Commission et tous les membres de la Communauté s'engagent par écrit à n'acheter que de la viande cascher.

\* \* \*

**Rome.** — On annonce la mise à l'index du dernier livre du Dr Rohling, *Civitas futura*. Rohling est l'auteur du « Talmud-jude » où tous les antisémites vont puiser leurs arguments soi-disant scientifiques contre le Talmud.

\* \* \*

**Sofia.** — Le métropolitain a recommandé à tous les prêtres sous ses ordres de faire tous leurs efforts pour ruiner l'absurde préjugé du meurtre rituel.

\* \* \*

**Gibraltar.** — Dimanche 20 juin, a eu lieu à la synagogue principale שער השמים sous la direction de M. H. Arruas, secrétaire honoraire, la célébration du Jubilé de S. M. la reine d'Angleterre.

\* \* \*

**Curiosités.** — Un savant italien a prétendu dernièrement que la sueur contenait du poison. Déjà, le *Schulhan Arouch* (*Joré Déah* XVI, 4) avait remarqué qu'« il fallait se garder de la sueur humaine, parce que toute sueur humaine contient un principe de mort (סם המיתה) ».

## Jüdisches Volksblatt

Herausgeber : Dr. Louis Neustadt in Breslau

**Inhalt :** Leitartikel, wissenschaftl. Artikel, Erzählungen, Bücher-schau, Zeitungsschau, Verfügungen und Entscheidungen von Behörden, Stenograph. Berichte wichtiger Parlaments-Verhandlungen. Urtheile berühmter Mænnen über Juden und Judenthum, Gemeinde-Schul- und Vereinsleben, Stiftungen, Personalien, sämmtliche ausgeschriebene Stellen mit statist. Angaben, Stellenannahme für verschiedene Berufsarten, Auskunft unentgeltlich durch die Expedition.

**Abonnement** pro Quartal 1 Mk. 25 Pf. bei der Post (Deutsche Postzeitungsliste Nr. 3012), für das Ausland 1 Mk 50 Pf., auch durch jede Buchhandlung und die Expedition in Breslau, Sonnenstr. 17.

**Inserate** 20 Pf. die einsp. Petitzeile, bei grösseren Aufträgen oder Wiederholungen bedeutende Rabatte.

Au.lage gross im In- und Auslande.

**INSTITUTION DE DEMOISELLES**

DIRIGÉE PAR

**MESDAMES WEILL ET KAHN**

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.  
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.  
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

**VIENT DE PARAÎTRE A LA LIBRAIRIE DURLACHER**

83 bis, rue Lafayette, Paris.

**Petite Histoire des Israélites**, depuis la destruction du premier Temple jusqu'à nos jours.

PAR M. COHEN, de Philippopolis. — Prix du volume : 1 fr.

Matières premières pour les arts, l'industrie et le commerce.

**JOSEPH WEIL & C<sup>ie</sup>**

46, Rue de Bondy, PARIS

Thés noirs surfins en caisses d'origine, à partir de un kilog.  
de 8 à 12 francs, port non compris.

**M. Waishof**, *Ministre officiant* du Temple d'Enghien-les-Bains, exécute sur commande un tableau élégamment illustré en couleur et or pour le

**JAHR-ZEIT**

dates françaises, correspondantes aux dates hébraïques pour 50 ans. — Prix modérés.

**PÂTISSERIE ET CHARCUTERIE ALSACIENNE-LORRAINE****MAISON RENÉ HAUSER**

61, Rue de l'Arcade, 61 (en face la Gare St-Lazare)

Spécialité de Kougelopfs. — Cuisine sur commande. — Se charge des repas des Berith-Milah, Bar-Mitzwah, Mariages, etc. — Pâtisserie de Pâque, Matzoth.

**Livraison à domicile****TÉLÉPHONE**

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

כשר RESTAURANT

P. LANGÈR

8, Rue Cœdet, 8,

PARIS

LA VÉRITABLE  
**EAU DE QUININE**  
Ancienne réputation consacrée  
par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant  
LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête  
Se mêler des nombreuses Contrefaçons et Imitations



**ED. PINAUD**  
PARIS

LA VÉRITABLE  
**PRECIOSA VIOLETTE**  
PARFUM CHOL. DELICAT ET PERSISTANT  
Essence supérieure. Sans Eau de toilette extra-fine  
Extrait végétal pour les soins de la Chevelure  
Poudre de Riz invisible et impalpable  
JOLI COFFRET POUR CADEAU



**ED. PINAUD**  
PARIS

**VERSAILLES**

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches, Vaucresson, etc.



## PRIX DE L'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . . . . 20 fr.  
Six mois. . . . . 13 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Annonces : 2 francs la ligne (Payables d'avance)

Insertions spéciales : 3 francs la ligne.

Réduction sensible pour les Annonces permanentes

Prix du numéro : 50 centimes.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

---

BRONZES, MARBRÉS, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS

# A. HERZOG

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

SUCCURSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54

MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Spécialité de Cadeaux pour Etrences et Corbeilles de Mariage

Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris

Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE

---

LIBRAIRIE DURLACHER

83 bis, rue Lafayette, 83 bis

## ANNUAIRE ISRAËLITE

Pour l'an 5658 (1897-1898)

AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

---

M<sup>me</sup> Velle désire prendre des pensionnaires. Vie de famille simple et confortable, grand jardin, prix modérés, chambres meublées ou non, 24 bis, rue Rigault, à Nanterre, 18 minutes de Paris, à 12 minutes du Tramway de l'Étoile.

Références : M. le rabbin Weill.

---

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.

---

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במושבם  
(Exode, X, 23.)

---

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
 LES PROCHAINES ELECTIONS LÉGISLATIVES.  
 LA FORMATION DU JUDAÏSME.  
 LE PARTI AGRAIRE.  
 A ALGER.  
 LES ANTISÉMITES DEVANT LA JUSTICE.  
 LE MEETING ANTISÉMITES AU CIRQUE D'HIVER.  
 LA CHAIRE ISRAÉLITE.  
 LETTRE DE PALESTINE.  
 CORRESPONDANCE.  
 DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
 NOUVELLES DIVERSES.

---

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

France, Algérie, Alsace-Lorraine : Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



**MOUDOIR ORIENTAL**

**A LA PLACE S<sup>T</sup>-GEORGES**

*Décoration Artistique*

32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges

**BELUZE & BANBANASTY**

~ PARIS ~

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.*

# L'UNIVERS ISRAÉLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Juillet. |                                        | Tamouz. |
|----------|----------------------------------------|---------|
| 24       | Samedi (Fin du sabbath à 8 h. 30)..... | 24      |
| 25       | Dimanche.....                          | 25      |
| 26       | Lundi.....                             | 26      |
| 27       | Mardi.....                             | 27      |
| 28       | Mercredi.....                          | 28      |
| 29       | Jeudi.....                             | 29      |
|          |                                        | Aw.     |
| 30       | Vendredi (Rosch-Hodesch).....          | 1       |

---

### *Heures des Offices*

Soir (semaine et vendredi) : 6 h. 1/2.

**Matin (samedi) :** Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 h. 1/2.  
**Temple de la rue des Tournelles (samedi matin),**  
7 h. 1/2; semaine, 7 heures.

---

### *Bar Mitzwah*

#### TEMPLE DE LA RUE DE LA VICTOIRE

Bernheim (Lucien), 14, rue Baudin.  
Bloch (Marcel), 46, rue Jouffroy.  
Weill (André), 101, rue Saint-Lazare.

#### TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Dalem (Joseph-Henri), 10, rue de Sévigné.  
Marenowski (Abraham), 20, rue de l'Hôtel-de-Ville.  
Pitza (Isaac), 50, rue Simon-le-Franc.  
Sussel (Eugène), 26, rue Beautreillis.

---

### *Décès*

16 juillet. Weille (Raymond), 2 mois 1/2, rue de Lancry, 34.  
— M<sup>me</sup> Vvo Worms (Simon), née Baumann (Rachel), 71 ans, à Vincennes.

- 18 — M<sup>me</sup> Marinowski, née Lévy (Sara), 48 ans, rue de l'Hôtel-de-Ville, 30.  
 — M<sup>me</sup> Vve Weill (Joachim), néo Weyl (Rosine), 63 ans, rue d'Hauteville, 30.  
 — Tripolski (Anna), 1 an.  
 — Hirsch (Adèle), 6 mois, rue des Lyonnaises, 19.  
 — M<sup>me</sup> Vve Marx (Hermann), néo Lévy (Caroline), 90 ans, rue Picpus, 76.  
 — Lévy (Germaine-Babette), 15 mois, à Bécon-les-Bruyères.  
 — Lehman (Lazare), 63 ans, rue Saint-Paul, 35.  
 — M<sup>me</sup> Lévy (Georges), née Léon (Rosine), 57 ans, rue de la Tour, 73,  
 19 — Mayer (Salomon), 63 ans, rue du Petit-Musc, 30.  
 20 — Goldenberg (Jean), 3 semaines, rue des Francs-Bourgeois, 37.  
 — Schwab (René), 8 mois, rue Saint-Ambroise, 10.  
 21 — Schneider (Emile-Isaac), 19 ans, avenue Ségur, 27.  
 — Foguel (Aïda), 7 mois, Hôpital Trousseau.  
 — M<sup>me</sup> Kaiser (Maurice), néo Berr (Camille), rue de Lancry, 16.

---

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

---

LIBRAIRIE DURLACHER

83 bis, rue Lafayette, 83 bis

## ANNUAIRE ISRAËLITE

Pour l'an 5658 (1897-1898)

AVEC TOUS LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

---

JOSEPH LÉVY

Ancien élève de l'École de Travail de l'*Alliance israélite*

RÉPARATIONS DE MEUBLES EN TOUS GENRES

**14, Rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 14**

LES

# Prochaines Elections Législatives

(Troisième article)

Nous avons essayé de montrer, dans notre dernier article, que la Chambre des députés actuelle, tout en protestant de son respect pour la liberté religieuse, était imprégnée d'une sorte d'antisémitisme inconscient et presque honteux qui n'a pas laissé d'exercer sur ses délibérations une réelle influence. Et pourtant cette Chambre a été élue à une époque où la propagande antisémitique, quoique ardente déjà et audacieuse, était loin d'avoir pris tout son essor, et les idées politiques qui ont présidé à sa naissance ne s'inspiraient que dans une bien faible mesure de préoccupations de culte ou de race. Mais depuis ce moment que de chemin parcouru ! Que de changements survenus dans l'opinion publique ! Pendant les quatre ans qui se sont écoulés depuis la formation de la présente législature, l'œuvre de haine entreprise contre les juifs s'est poursuivie sans un instant de répit, gagnant du terrain chaque jour et favorisée dans son développement aussi bien par le hasard des événements que par la volonté des hommes. On se souvient des incidents aussi douloureux qu'imprévus qui sont venus précipiter les progrès de cette œuvre néfaste et criminelle en lui donnant une apparence de légitimité aux yeux d'un patriotisme abusé et surexcité. Et en même temps qu'on exploitait un sentiment égaré mais respectable, on spéculait sur les plus vils instincts de la nature humaine. Pour perdre le juif dans l'opinion de la masse, on ne reculait devant aucune manœuvre et on ne dédaignait aucune calomnie. Ce n'était plus d'ailleurs un seul journal, nécessairement limité dans son action,

qui répandait le mensonge et soufflait la colère. Tous les départements de France ont vu se fonder successivement des organes qui, sous l'étiquette cléricale ou révolutionnaire, pénètrent dans les coins les plus reculés du pays, y accréditent les fables les plus absurdes et y prêchent la proscription contre une infime fraction de la population française.

Aujourd'hui la besogne est accomplie, la légende est construite, les passions sont allumées, l'antisémitisme est dans son plein épanouissement.

Ne doit-on pas s'attendre dès lors à ce que les sentiments violents qui couvent dans une partie du pays se manifestent violemment à la première occasion, et s'étonnera-t-on que nous n'envisagions pas sans inquiétude les prochaines élections générales ?

Nous sommes convaincu, quant à nous, que l'antisémitisme sera dans ces élections un facteur politique nouveau et assez puissant, sur beaucoup de points du territoire, pour briser les cadres des vieux partis, bouleverser les anciens programmes et déterminer les groupements les plus inattendus. Il réunira sous une même bannière les hommes les plus opposés par leur passé, leur origine et leurs opinions. On ne verra peut-être pas de candidat franchement antisémite dans toutes les circonscriptions électorales, mais partout il y aura des politiciens prêts à composer avec l'antisémitisme en vue de capter ses suffrages.

L'antisémitisme trouvera ainsi des alliés dans tous les partis, et, suivant les milieux et les latitudes, il prendra les couleurs les plus variées. Nous aurons les antisémites cléricaux et les antisémites socialistes, les antisémites boulangistes et même les antisémites républicains. Entre antisémites et cléricaux, il y a communauté de passions religieuses ; entre antisémites et socialistes, il y a identité de passions révolutionnaires. Le boulangisme sert aux uns et aux autres de trait-d'union naturel, et c'est sous ses auspices que nous les avons vus récemment, au banquet de la *Libre Parole*, contracter une alliance publique. Hier encore, au Cirque d'Hiver, cette alliance a été scellée à

nouveau sous l'invocation du marquis de Morès, dont la mémoire, également vénérée par les tenanciers de tripots et les marchands de patriotisme, symbolise merveilleusement en effet l'édifiante coalition des clubs et des sacristies.

Quant aux républicains et aux libéraux qui refuseront de s'associer à la campagne qui se prépare, on en aura raison en les traitant de judaïsants. On sait que, dans la langue du jour, on désigne par ce mot tous les esprits arriérés qui osent se réclamer encore des idées de la Révolution française. Pour ne pas se voir infliger cette épithète malsonnante, grosse de sous-entendus injurieux, il en est plus d'un qui se prêtera à de coupables compromissions. Il faut presque de l'héroïsme, par ce temps de suspicion et de scandale, pour élever la voix en faveur de la tolérance et de la justice.

En présence de la formidable levée de boucliers qui se prépare, que feront les israélites de France? Sont-ils en état de faire tête à l'ennemi et de repousser l'assaut dont il les menace? Se sont-ils armés pour la défense de leurs droits, de leur sécurité et de leur honneur? A ceux qui trouveraient une pareille question oiseuse en prétendant que ce serait folie de la part d'une faible minorité que de se mettre en travers d'un irrésistible courant et de résister aux entreprises d'une écrasante majorité, nous répondrions que l'histoire nous offre plus d'un exemple de groupes ou de partis luttant contre des adversaires infiniment supérieurs en nombre et arrivant parfois, à force d'habileté, de persévérance et d'union, à en triompher. N'a-t-on pas vu les Polonais combattre pendant un siècle contre l'oppression des Russes? Les Irlandais ne sont-ils pas parvenus à force de ténacité et de discipline à désarmer la domination anglaise et à lui arracher les concessions les plus importantes? Plus récemment, en Allemagne, le parti du centre catholique, qui n'était également qu'une minorité, n'a-t-il pas réussi, par une tactique savante et soutenue, à faire capituler le plus puissant et le plus altier des gouvernements? Qu'avons-nous besoin, du reste, de chercher des exemples ailleurs que dans nos propres annales? Le peuple juif ne témoigne-t-il pas, par son existence même, de ce que peut



contre les appétits violents et la tyrannie brutale le courage servi par l'intelligence ?

La situation est-elle d'ailleurs si désespérée pour les juifs de France qu'il ne leur reste plus qu'à poser les armes et à se livrer pieds et poings liés à leurs implacables adversaires ? Evidemment non, et le moment semble venu de se préoccuper des préparatifs de la bataille. Les juifs de France ont-ils songé à s'unir, à se grouper et à s'organiser ? Ont-ils pris les mesures nécessaires pour suivre les efforts des partis et se tenir au courant du mouvement des esprits dans les différentes régions du pays ? Sont-ils renseignés sur les candidatures qui seront posées, sur les chances qu'elles offrent et sur l'intérêt qu'il peut y avoir à les soutenir ou à les combattre ? Possèdent-ils un outillage de publicité qui leur permette d'entrer en communication avec le suffrage universel et d'opposer aux légendes forgées par la calomnie, aux excitations lancées par le fanatisme le langage de la raison et de la vérité ? Se sont-ils, en vue d'une action commune, entendus avec les minorités politiques et religieuses qui sont comme eux visées et menacées ? La réponse hélas ! à toutes ces questions ne sera ni longue ni difficile à formuler.

(A suivre.)

B.-M.

---

A propos des informations que nous avons publiées dans notre dernier numéro sur les persécutions dont nos coreligionnaires sont actuellement les victimes en Perse, la *Libre Parole* écrit les lignes suivantes :

« *L'Univers israélite* est mal venu à réclamer la protection de l'Europe. Les juifs n'ont-ils pas été les plus ardents exécuteurs des basses œuvres du sultan en Arménie ? Tant qu'on a massacré des chrétiens, l'*Univers israélite* trouvait ça tout naturel. »

Ce n'est pas auprès de nos lecteurs que nous avons besoin de protester contre l'attitude qui nous est prêtée par la feuille antisémite. Ils savent que nous réprouvons toutes les manifestations du fanatisme religieux, les massacres des chrétiens d'Arménie comme les autres. L'assertion de la *Libre Parole* à notre égard constitue donc une invention pure.

## La Formation du Judaïsme <sup>(1)</sup>

Un des problèmes historiques les plus intéressants est celui de la formation du judaïsme.

M. Meyer s'est donné la tâche de soumettre à l'épreuve de la critique les matériaux dont nous disposons sur ce sujet, et il a produit un ouvrage d'une très haute valeur.

Les exégètes ont le vif souci de paraître originaux, et, ma foi, cela est très simple : il n'y a qu'à déclarer falsifiés la plupart des écrits sacrés, et, alors, avec le plaisir inhérent à la négation, on a celui du libre jeu de la fantaisie qui recrée le texte à sa guise et à son gré. On peut appliquer à certains critiques ce qu'on a dit d'un parti politique, c'est à savoir qu'« ils ont peur de n'être pas assez avancés ». Vous devinez à quelles conséquences conduit un pareil système : on renchérit les uns sur les autres, et intrépidement on traite tout de légende. C'est ainsi que presque tous les exégètes tiennent pour apocryphes les documents araméens du livre d'Ezra, et un savant hollandais, M. Kosters, est allé jusqu'à prétendre que le récit du retour sous Cyrus n'est qu'une pure invention. M. Meyer a tenté de réagir contre cette tendance (2), et il s'efforce d'établir que le rédacteur des livres d'Ezra et de Néhémie nous a conservé des fragments importants d'actes et de rapports officiels. Nous ne suivrons pas l'auteur dans le détail de son argumentation ; nous condenserons en quelques lignes les résultats auxquels aboutit son étude.

Ce fut Sesbazar que Cyrus chargea de reconduire les juifs en Palestine et de restaurer le Temple ; ce fut lui qui occupa le premier la dignité de gouverneur persan de la Judée. Qui était Sesbazar ? On a estimé que lui et Zorobabel ne formaient

(1) *Die Entstehung des Judenthums*, par Eduard Meyer, chez Max Niemeyer, Halle, 6 marks, VIII + 233 pages.

(2) M. Meyer repousse l'opinion, générale aujourd'hui, de l'existence d'un *Hexateuque*, c'est-à-dire d'un ouvrage qui aurait compris comme parties d'un seul tout les 5 livres de Moïse + le livre de Josué. Il n'y a jamais eu d'Hexateuque, proclame le savant auteur, mais l'histoire des Hébreux forme un seul ouvrage qui se divise en deux parties : La Torah et les premiers Prophètes.

qu'une seule personne. Mais il serait étonnant que dans le même ouvrage on donnât deux noms différents pour désigner le même individu, sans faire remarquer que cet individu portait les deux noms. Dans *Chron.* I, 3, 18, on cite parmi les descendants de David un fils de Jéchonias nommé Sennazar, et c'est lui qui aurait été gouverneur de la Judée en 538 avant l'ère chrétienne.

Pendant dix-huit années les juifs s'appliquèrent à reconstruire leurs maisons, menant une existence des plus rudes tant à cause de la sécheresse et des mauvaises récoltes que par suite de leurs querelles avec leurs voisins. Tout d'un coup, en 520, des prophètes se lèvent, ils exhortent leurs frères à rebâtir le Temple, ils annoncent l'avènement de la période messianique, la ruine des royaumes terrestres, une révolution universelle ; ils proclament roi Zorobabel, qui avait succédé à son oncle Sesbazar, et célèbrent en lui le futur maître du monde. En janvier 519, on pose la première pierre du Temple.

Quelles causes avaient provoqué cette explosion d'espairs messianiques ? Qui poussait un Aggée à publier ces prédictions : « Dis à Zorobabel, le satrape de la Judée, que je vois ébranler ciel et terre, renverser le trône des empires et briser la puissance des nations, mettre sens dessus-dessous les chars avec leurs soldats, en sorte que chevaux et cavaliers tomberont par les coups qu'ils se seront portés. Ce jour-là, dit l'Éternel Tsebaôth, je te prendrai pour mon serviteur, toi, Zorobabel, fils de Schaltiél, et je t'établirai comme cachet, car je t'ai choisi, dit l'Éternel Tsebaôth. » (*Aggée, II, 20-23*). D'où venait cette exaltation prophétique ?

Darius était monté sur le trône persan d'une façon violente et imprévue ; une foule de pays tributaires de la Perse secouèrent le joug. Les juifs apprirent ce soulèvement général, et ils se persuadèrent que c'étaient les prodromes du bouleversement messianique. Mais bientôt ils en durent rabattre, car la domination persane se raffermir, et il fallut remettre la réalisation des beaux rêves à d'autres jours.

Mais le Temple était commencé ; Darius ne s'opposa pas à cette restauration ; même il l'encouragea par des libéralités.

Quant aux juifs babyloniens, ils prospéraient, et les plus habiles d'entre eux se poussaient à la cour. Ezra, fort de la

faveur royale, se donna pour tâche de faire connaître en Palestine la Loi de l'Éternel et de rétablir le culte dans sa pureté. Le roi de Perse lui accorda des pouvoirs très étendus, et en 458 Ezra fut à Jérusalem.

Il se mit en devoir de séparer totalement les juifs des peuples d'alentour, de rompre définitivement avec les Samaritains, et l'assemblée des israélites prit la résolution de dissoudre les mariages mixtes. D'un autre côté, Ezra s'attela à la reconstruction des murs de Jérusalem. Mais le gouverneur de Samarie fit comprendre au roi les dangers de cette reconstruction, celui-ci ordonna qu'on arrêtât les travaux et qu'on démolit ce qui était sur pied.

M. Meyer n'est pas un admirateur d'Ezra. « Ce n'était pas un génie, dit-il, pas même une personnalité remarquable ; il était incapable d'électriser les masses et dans l'adversité de puiser de nouvelles forces en lui-même ; son esprit se bornait à l'horizon d'un formalisme sec et d'une correction extérieure... Il ne fallait pas penser à l'établissement de la Loi. »

Par bonheur, l'échanson Néhémie obtint en 445 le poste de gouverneur de la Judée et l'autorisation de relever les murs de Jérusalem. C'était une nature énergique qui savait manier les hommes et les choses. Sans plus tarder, il commence à restaurer l'enceinte. Par sa magnanimité il acquiert une grande popularité et il échappe aux pièges de ses adversaires.

Après l'achèvement de la muraille, il convoque l'assemblée du peuple. Ezra reparait pour faire la lecture de la Loi. Le 24 Tischri 445 l'acte est signé, par lequel toute la nation s'engage à suivre la Torah.

Ainsi, conclut notre auteur, le judaïsme doit son existence au roi des Perses et a été créé en son nom, de sorte que l'empire des Achéménides fait sentir ses effets jusque dans l'histoire contemporaine (1).

LOUIS LÉVY.

(1) Nous retracerons dans un prochain article l'organisation de la Communauté juive à cette époque.



## LE PARTI AGRAIRE

---

En vue des élections législatives de l'année prochaine, M. le comte d'Hugues, député des Basses-Alpes après une invalidation dont le souvenir lui est resté désagréable, songe déjà à grouper ses futurs collaborateurs. Les services qu'il a rendus à sa circonscription pendant la durée de son mandat ne lui paraissent pas suffisants pour justifier par eux-mêmes une nouvelle candidature, car il trouve nécessaire de ne se représenter à ses électeurs qu'avec le prestige du chef d'un parti qu'il fonde lui-même et qu'il appelle « le parti agraire ». Ce groupe de candidats compte déjà trente adhérents, tous aussi résolus que son fondateur. Nul n'y sera admis s'il n'est Français d'origine catholique. En sont exclus les juifs, les protestants, ainsi que les naturalisés ou nationaux dont les branches de famille n'auraient pas au moins deux filiations françaises.

L'éclosion de ce clan de gens aussi exclusifs que bien pensants, dirigé par un personnage de haute naissance, est un de ces événements à côté desquels on pourrait passer en les ignorant. M. le comte d'Hugues qui ne s'est signalé à la Chambre actuelle que par sa bruyante adhésion à toutes les manifestations d'intolérance religieuse qui s'y sont produites et qui étaient dues à quelques politiciens sans autorité, en quête de notoriété, fût-elle du meilleur aloi, est trop engagé dans cette voie pour ne pas être tenu d'y persévérer. Il ne peut plus se convertir à la saine politique qui traite les affaires du pays et ne s'informe du culte de personne. C'est là une notion fondamentale que le créateur du parti agraire ne s'assimilera pas.

Mais, si M. le comte d'Hugues songe à s'adonner exclusivement à la protection de la culture avec le concours des purs catholiques qu'il ralliera autour de son panache blanc et noir, si le système fiscal appliqué à la transmission de la terre lui semble exiger de sérieux remaniements, comment peut-il attribuer la législation régnante à l'influence unique d'une maison de banque? Ici il faut préciser les chiffres. Si la transmission d'une terre de cent mille francs, affirme M. le comte d'Hugues, entraîne

dix pour cent de frais, soit 10,000 fr., et si la vente de 100,000 fr. de titres au porteur ne coûte pas plus de 125 fr., c'est la faute à qui ? Uniquement à Rothschild. Le législateur des Basses-Alpes ignore que les lois fiscales qui régissent la propriété remontent à la Convention. M. le comte d'Hugues n'a appris l'histoire qu'à l'école du père Loriquet. Plaignons les électeurs qui l'ont choisi, et ne nous étonnons pas qu'un tel personnage demeure en extase devant Drumont. Le disciple n'est pas indigne du maître.

M. LAZARE.

---

Le *Signal* publie sur le même sujet l'article suivant :

Voici le comte d'Hugues — c'est ce député que Papillaud, de la *Libre Parole*, appelle son phonographe, et qui, lorsqu'il est à la tribune, fait songer à un chef-d'œuvre de Vaucanson — voici, dis-je, le comte d'Hugues à la tête d'un grand parti, le P. A. N. J'attendais avec impatience qu'il prit cette direction — et, pour ne vous rien céler, il y a belle lurette que je l'y engageais. Si vous saviez quel homme nous avons là ? Organisateur sans rival, agitateur éminent, il va nous créer un mouvement qui laissera bien loin celui du boulangisme, dont il fut du reste. La France a déjà les yeux sur lui ; c'est de cet homme qu'elle attend son salut. Vous allez le voir, un de ces quatre matins, qui se répandra dans le pays entier et qui, du souffle de sa voix, soulèvera d'enthousiasme les populations. Un nouveau cheval noir nous est né. Grâce en seront rendues aux dieux ! — Le P. A. N., sans doute, n'est pas encore légion, et je crois bien qu'il ne compte, jusqu'à cette heure, qu'un seul adhérent, qui est le comte d'Hugues lui-même. Mais le jour où le comte d'Hugues frappera du pied le sol, vous verrez un paysan se lever de derrière chaque motte de terre pour acclamer et suivre le régénérateur de l'Agriculture française — et le porter en triomphe à l'Elysée. M. Félix Faure tremble déjà dans ses guêtres. — Qu'est-ce donc, me demandez-vous, que ce P. A. N ? — Baissez-vous un peu, que je vous le dise à l'oreille : c'est le Parti Agraire National. Baissez-vous un peu plus : c'est l'enfant chéri de l'antisémitisme ! — SAN-GIL.

---

## A ALGER

---

On se souvient qu'au moment des troubles qui se produisirent à l'École de droit d'Alger par suite de la nomination de M. Lévy comme professeur de droit romain, le Conseil académique d'Alger prononça une peine disciplinaire contre les frères Régis, qui avaient été les principaux instigateurs de ces désordres. Saisi à son tour par un pourvoi, le Conseil supérieur de l'Instruction publique maintint les peines prononcées contre les deux jeunes antisémites. Cette décision jette hors d'eux les journaux anti-juifs d'Algérie. Voici, à titre d'échantillon, les excitations auxquelles se livre à ce propos le *Républicain de Constantine* :

Le ministère de l'Instruction publique a commis la grosse faute d'envoyer aux écoles d'Alger un professeur juif. — Nos jeunes étudiants se sont alors mis en grève. Sur la promesse que les punitions infligées aux frères Régis seraient levées — la grève a pris fin.

Or, aujourd'hui, on annonce de Paris que le Conseil supérieur de l'Instruction publique maintient les peines prononcées à l'encontre de ces deux jeunes gens !

*Ainsi donc, — pour un juif — voilà deux jeunes gens qui ne pourront pas continuer leurs études ! Pour un juif — les frères Régis ne pourront pas passer leurs examens !*

Nous espérons que les jeunes Français — à la rentrée des classes — relèveront le gant et répondront à *ce manquement à la parole donnée* par une protestation en masse.

Et voilà, Français, à quel degré d'abaissement, d'enjuifaillement nos hautes administrations sont tombées !

Le juif — le rebut de l'humanité — est votre maître ! Le juif — la plaie du monde — vous commande ! Il vous envoie en prison — assassine vos frères à Mostaganem ou bien empêche de braves jeunes gens de terminer leurs études !

Quelle honte pour le nom français ! Ah ! Français, mes frères, jurons, jurons bien tous d'arracher à jamais notre pays à cette honteuse domination ! Il y va de notre honneur et de notre avenir mêmes !

M. Yves Guyot fait remarquer dans le *Siècle*, à propos de ces audacieuses provocations, que si de nouvelles manifestations antisémites viennent à se produire en Algérie, on saura où il en faudra chercher la cause.

## Les Antisémites devant la Justice

---

[Nous publions ci-après, en grande partie, un jugement fort intéressant rendu le 7 juillet dernier par le Tribunal correctionnel de Montpellier.

Un de nos coreligionnaires, M. Bokanowsky, qui a fondé à Montpellier une maison de nouveautés appelée le « Sans-Pareil », avait été grossièrement attaqué et injurié par un journal de sacristie qui se public dans cette ville, *La Croix Méridionale*.

On voit d'ici l'article. Le répertoire habituel de la *Libre Parole* et de ses succédanés avait été mis en œuvre. Et ces « affreux youtres », ces « étrangers » qui ruinent les bons, les seuls, les vrais Français, y étaient injuriés avec ce charme et cette aménité qui sont la marque propre des officines de ce genre.

M. Bokanowsky a fait un procès. Il l'a gagné, et le Tribunal a rendu un jugement qu'on va lire et qui, bien qu'un peu entortillé, proclame des vérités utiles à dire et à faire connaître :

Attendu que les époux Bokanowski, se disant publiquement diffamés dans le numéro de la *Croix Méridionale* publié à Montpellier le 23 mai 1897, ont assigné Lafon, gérant de ce journal ; Lefranc, signataire de l'article incriminé ;

Attendu que la *Croix Méridionale* publiait, le 23 mai 1897, un article virulent dirigé contre les juifs en général, article dans lequel elle prenait personnellement à partie les époux Bokanowsky, marchands de nouveautés à Montpellier ;

Attendu que l'auteur de l'article reprochait aux grands magasins exploités par des juifs de recourir à des moyens d'une délicatesse douteuse pour attirer la clientèle et pour réaliser ainsi de gros bénéfices au détriment de leurs concurrents ;

Attendu que, quelque vexatoires que soient de pareilles attaques, les époux Bokanowsky ne seraient pas recevables à relever les imputations outrageantes dirigées d'une manière générale contre leurs coreligionnaires s'ils n'étaient eux-mêmes personnellement mis en cause ;

Attendu que c'est en effet l'imputation de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération des particuliers, de la personne, qui tombe sous le coup des peines édictées par la loi de 1881 ;



Attendu que si les premiers paragraphes de l'article ne s'en prennent point aux époux Bokanowsky eux-mêmes, s'ils s'en prennent à d'autres de leurs coreligionnaires, en particulier à tel autre commerçant de la ville, les époux Bokanowsky sont personnellement mis en scène dans la seconde partie de l'article ; que c'est là qu'ils auraient été diffamés aux termes de l'assignation donnée aux prévenus, en ce qu'il leur était reproché :

1° D'avoir parodié les cérémonies du culte catholique en donnant une fête le jour de la première communion de leur fils ;

2° D'avoir cherché à tromper et à escroquer le public en arborant sur le papier de la maison les armes de la Ville où est figurée la vierge des tables ;

3° De le tromper lorsqu'ils refusent de livrer aux acheteurs qui se présentent dans leurs magasins les articles exposés à leurs devantures au prix auquel ils sont marqués ;

Attendu qu'il convient de s'arrêter à cette articulation et d'examiner si les imputations ainsi dirigées contre les demandeurs peuvent être considérées comme diffamatoires ;

Attendu qu'il faut écarter tout d'abord le mot d'escroquerie mal à propos relevé par les plaignants, un mot dont le sens est à coup sûr des plus outrageants mais qui ne se trouve point dans l'article incriminé, qu'on y lit à la place ceux de tromperie et de moquerie ;

Attendu que parodier les cérémonies d'un culte, le tourner en dérision, s'en moquer, c'est commettre un acte irrévérencieux, blâmable à coup sûr, indigne d'un homme sérieux ; qu'on ne saurait cependant, quelle que soit la rigueur des principes que l'on professe, y voir un acte de nature à déshonorer la personne qui se l'est permis ni même de nature à jeter la déconsidération sur elle ;

Attendu que ce n'est pas non plus diffamer un commerçant que lui reprocher de recourir à des manœuvres dans une certaine mesure dolosives, légales d'ailleurs, en vue d'écouler sa marchandise ;

Attendu qu'une pareille imputation peut préjudicier aux intérêts du commerçant ; que pourtant elle n'atteint l'homme ni dans son honneur, ni dans sa considération ; qu'elle peut

donner ouverture à une action en dommages-intérêts, qu'elle ne constitue pas de délit;

Attendu par suite que les époux Bokanowsky n'ont point été diffamés dans la *Croix Méridionale*, mais attendu qu'ils y ont injuriés;

Attendu en effet que s'ils ne sont point nommés dans telle partie de l'article dont s'agit, le fait qu'ils le sont ailleurs leur rend communes les expressions outrageantes et les termes de mépris adressés à toute la catégorie des commerçants de la religion à laquelle ils appartiennent; qu'en effet la rubrique de l'article « toupet de juif », rubrique sous laquelle sont rapportés les procédés commerciaux qu'on leur reproche d'avoir employés s'étend évidemment et bien certainement à eux; qu'à la vérité on ne saurait retenir comme constituant une injure le fait de dire de quelqu'un qu'il a du toupet, que le sens intrinsèque du mot n'est pas précisément injurieux; que l'expression « et remplir le commerce local » n'est pas non plus de celles dont le sens injurieux soit suffisamment caractérisé; qu'on peut en dire autant de l'expression « écumer les affaires », c'est-à-dire en prendre le dessus, ce qu'elles ont de meilleur; qu'imputer à quelqu'un de faire partie d'une *bande*, d'être un *puffiste*, n'est point une imputation telle qu'elle signale les personnes visées au mépris d'autrui, lorsqu'elle concerne surtout des commerçants auxquels ne répugnent généralement point les fantasmagories de la réclame;

Mais attendu que l'article incriminé contient d'autres expressions, nettement injurieuses celles-là et que le tribunal retient, qu'on y lit en effet: « Il y a beau temps que nous sommes édifiés sur le toupet des *youtres* qui sont en train d'étrangler notre commerce local », et plus loin: « Nous flairions dans l'*honorable* maison une maison juive »; que le terme *youtre* vise les plaignants dans le nombre des juifs exerçant à Montpellier la profession de commerçants; que l'intention de Lefranc ne saurait non plus être douteuse lorsque sous une forme ironique il opposait l'une à l'autre les expressions d'*honorable* et de *maison juive*; qu'il entendait par là et faisait très bien comprendre qu'à son avis une maison juive ne pouvait être honorable;

Attendu que le terme de *youtre* est injurieux aussi bien au

sens du mot que dans l'intention de celui qui l'écrit ou qui le profère ;

Attendu que c'était faire une injure encore plus grave aux époux Bokanoswsky que de prétendre qu'ils ne pouvaient être honorables du moment qu'ils dirigent une maison juive ; attendu que l'injure est d'autant plus complète qu'elle procède d'un parti pris de dénigrement, parti pris dans lequel on déclare vouloir persister : que les torts des prévenus, la défense les aggrave encore en cherchant à les excuser ;

Attendu qu'elle se retranche pour cela derrière ce qu'elle appelle un intérêt supérieur qu'elle qualifie d'intérêt public et qui n'est en réalité qu'un intérêt de parti ;

Attendu que la *Croix Méridionale* ne peut être de bonne foi dans l'œuvre de haine qu'elle poursuit contre toute une catégorie de commerçants qui — (faut-il qu'on soit obligé de le proclamer bien haut ?) — ont, autant que personne, le droit de vendre librement les marchandises, toutes les marchandises qu'il leur convient de vendre, quelle que soit d'ailleurs la religion à laquelle ils appartiennent, quelle que soit même leur nationalité ;

Attendu que la direction du journal ne peut feindre d'ignorer que si toutes les opinions sont libres, il est absolument interdit de s'attaquer aux personnes et d'attenter ainsi à la liberté d'autrui ;

Attendu que Lafon, gérant de la *Croix Méridionale*, doit être retenu comme auteur principal, Lefranc comme complice du délit d'injure qui résulte des débats ;

Attendu qu'ils ont l'un et l'autre, par la publication de l'article dont s'agit, causé aux époux Bokanoswsky un préjudice dont il leur est dû réparation, que le tribunal a les éléments nécessaires pour fixer à 300 fr. la somme des dommages-intérêts qu'ils seront à ce titre tenus de leur payer ; attendu que l'insertion du jugement dans le journal même qui a publié l'injure suffira à assurer à la partie civile le complément de satisfaction auquel elle a le droit de prétendre ;

Par ces motifs, le tribunal a condamné les prévenus Lafon et Lefranc à 301 fr. d'amende, à 300 fr. de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement en première page du journal la *Croix Méridionale*.

## Le Meeting antisémite au Cirque d'Hiver

---

Lundi dernier 19 juillet a eu lieu un meeting pour célébrer l'anniversaire des obsèques de Morès. J'ai assisté à ce meeting ; heureusement que je n'ai pas le type juif trop marqué, car on m'aurait fait passer un mauvais quart d'heure. Il y avait plus de deux milliers d'individus qui vociféraient continuellement le cri de « à bas les juifs », et je dois à la vérité de reconnaître que Drumont a obtenu un succès colossal. Il pleurait presque de joie, le Maître, et à tout moment pour marquer sa satisfaction il se levait, lançait les bras à droite et à gauche vers la foule et grimaçait, tel un compagnon de Lucifer.

Sur l'estrade avaient pris place Millevoye, Guérin, Marcel Habert, Julien Dumas, Joseph Ménard, Houdaille, Dubuc, etc. Ils y ont tous été de leur petit discours. Je n'ai pas besoin de vous rapporter ce qu'ils ont dit : vous le devinez de reste. Le plus violent, ç'a été Guérin ; il a été tellement violent que la *Libre Parole* n'a pas osé reproduire la formule de vengeance qu'il a prêchée contre la famille Arbib. Il a exhorté tous ceux qui font profession d'être les amis de Morès à tomber sur Arbib, dès qu'il viendrait à Paris.

Nos braves antisémites avaient organisé un service d'ordre formidable, et tous les bouchers, compagnons ordinaires de Morès, étaient présents, n'attendant qu'une occasion pour tomber sur quiconque aurait fait mine de ne pas approuver les orateurs. C'est ainsi que deux citoyens, qui n'étaient pas des juifs pourtant, ayant protesté contre certaine parole, on vit de tous les côtés de la salle se précipiter des gaillards en bourgeron bleu et se mettre en devoir de faire un mauvais parti aux interrupteurs.

La séance a duré jusque vers minuit. Dans la rue on a essayé de faire une manifestation en faveur de Drumont, mais un cordon d'agents a coupé la foule et Drumont s'en est retourné dans une belle calèche, tandis que moi, pauvre petit juif, je rentrais humblement à pied.

L. L.

On lit, au sujet de ce meeting, dans le *Siècle* :

M. Edouard Drumont a prononcé avant-hier un discours au meeting du cirque d'Hiver. Il y a vanté le désintéressement absolu des antisémites, à propos d'un éloge du marquis de Morès : « C'est, a-t-il dit, la caractéristique de tous ceux qui défendent la cause. » On aurait pu lui répondre que l'antisémitisme est pour lui une brillante et fructueuse carrière. Il a déclaré que ni lui ni ses amis n'ont envie du pouvoir, mais ils ne le refuseraient pourtant pas. On le savait depuis surtout que M. Drumont ayant posé dans la Somme sa candidature à la Chambre, y subit un échec mémorable, au moins pour lui. Du reste, s'il devenait ministre, il suivrait, assure-t-il, « les traditions de Louis XI, de Richelieu et du Comité de salut public. » Il traiterait ses adversaires par la cage de fer, la hache et la guillotine. Il ne voit dans le pouvoir que la douce possibilité de frapper et de tuer : « Nous frapperons en plein jour, avec toutes les formes légales, conformément à des jugements rendus par des Tribunaux réguliers, mais rapides. » On s'imagine aisément ce que peuvent devenir les formes légales entre les mains des fanatiques de l'antisémitisme, et ce que M. Drumont, cette espèce de Torquemada en espérance, peut entendre par des Tribunaux réguliers, « mais rapides ». L'Inquisition serait jeu d'enfants, à côté d'un tel régime.

D.

---

## LA CHAIRE ISRAËLITE

---

M. Emile Lévy, grand rabbin, a prononcé le premier jour de Schebouoth, sur le « Droit d'ainesse d'Israël », un éloquent sermon, dont nous reproduisons les remarquables passages que voici :

.....

Le droit d'ainesse d'Israël s'est déjà affirmé dès la plus haute antiquité. Nous en trouvons un indice frappant dans l'histoire de notre patriarche Jacob. Jacob, l'homme aux mœurs douces et paisibles, voit venir à lui le farouche, le remuant, le belliqueux Esau. La différence de leurs caractères nous fait comprendre celle de leurs destinées, nous explique le sens caché de leurs négociations sur les droits de la progéniture, et justifie la substitution de Jacob à Esau dans la bénédiction paternelle. Esau est le premier né ; à lui donc, selon la tradition, le droit d'ainesse, et par conséquent l'avenir de la Société. Le salut futur de l'humanité est en danger. Jacob

le prévoit, il veut conjurer le péril et, s'adressant à son frère, il lui dit : « Cède-moi le droit de la primogéniture ». Celui-ci, tout entier à sa brutale passion (1), rejetant les saintes espérances de l'immortalité, les vérités sublimes de la morale et de la religion, lui cède son droit avec un sauvage dédain. « *Hineh anochi holech lamouth velamah seh li bechorach* » (2).

Dès lors se traça, pour l'avenir, la démarcation profonde entre le domaine de la vérité et celui du mensonge. A toi, se disait Jacob, à toi et à ta postérité, le règne de ce monde avec ses coupables vanités, avec ses jouissances matérielles, avec ses passions tumultueuses ; à moi, la gloire des combats et des conquêtes. A moi, le règne du ciel ; à moi et à mes descendants, les félicités spirituelles de la vérité ! A toi le présent, à moi l'avenir ! A partir de ce moment commença l'éternel antagonisme entre la force brutale de la matière et la puissance morale de l'esprit. Le combat mystérieux de Jacob avec l'ange de la nuit se prolongeant jusqu'à l'aube du jour est déjà un indice de cette grande lutte qui ne cessera qu'au lever du grand astre de la vérité.

Cette suprématie d'Israël et de sa religion, nos ancêtres en reçurent, au pied du mont Sinai, la consécration solennelle, dont nous célébrons aujourd'hui le glorieux anniversaire.

. . . . .

En jetant un regard en arrière et en considérant l'histoire de ce peuple miraculeux, qui pourrait lui refuser tout son respect et toute son admiration ? Qui ne devrait s'incliner devant cette vieille nation si longtemps, si injustement persécutée, mais toujours grande et toujours vénérable ? « Arraché au sol de son antique patrie, au temple en ruines, aux tombeaux de ses pères, et, comme les rameaux d'un arbre brisé par la tempête, dispersé sur tous les points du globe, Israël a conservé au milieu des plus atroces persécutions, sous le poids des plus sanglants outrages, la croyance et le sang de ses pères. » Tout ce que la puissance humaine a pu accumuler d'efforts pour anéantir une nation a été tenté contre lui, et il a survécu aux coups les plus cruels de ses adversaires, à ses plus terribles blessures, car sa religion était sa force et son Dieu veillait sur lui. *Dachoh dechitant linepol va adonai asarani* (3). Pendant que les nations vieillissent autour de lui et s'écroulent les unes après les autres, il se rajeunit sans cesse, et les années, loin de l'affaiblir, lui donnent de nouvelles forces. Les monuments de marbre et de bronze érigés pour porter aux siècles futurs les mémorables exploits des héros de l'antiquité, le temps a passé sur eux et les a confondus avec les ruines que les siècles ont successivement amassées sur les tombeaux des vanités humaines. Rien n'a surnagé de

(1) *Heleideni na min haadom*. (Genèse XXV, 30).

(2) *Ibid.* XXV, 32.

(3) Psaumes, CXVIII, 13.

l'Océan des âges, sinon un souvenir aussi vain que leur gloire. Où sont maintenant les conquêtes de ces héros tant célébrés ? Quel fruit en est-il revenu à la Société ? Toujours les générations en se succédant ont renversé ce que les précédentes avaient élevé, et de tout ce bruit et tout ce fracas l'humanité n'a pu recueillir qu'une seule leçon : ce que peut l'esprit hamain livré à sa propre impulsion.

Tel n'est pas ton sort, ô Israël ! Tes victoires, toutes pacifiques, sont celles de la vertu sur le vice, de l'esprit sur la matière. Tu n'as pas cherché à étendre le domaine de ton territoire, mais celui de la vérité. Tu n'a pas porté au loin le fléau de la guerre, mais le flambeau de la sagesse divine. « *Ounetatcha leor goïm* » (1). Tu n'as pas accumulé des conquêtes périssables, mais les vérités sont là pour attester tes triomphes, et ceux-ci, le temps, loin de les affaiblir, ne fait que les affermir et les étendre. Regarde ces nations si puissantes et si redoutées ; elles ont passé avec leurs institutions, et toi, ô Israël, toi, le premier né, tu es aussi resté le dernier, et, le livre de la loi à la main, tu marches sur le tombeau des nations que tu as vues naître et mourir.

Eh bien, mes frères, quel cœur israélite ne devrait être pénétré d'un saint enthousiasme pour sa race et pour sa religion ? Quelle noble flerté, quel ardent amour ne devraient enflammer notre âme pour cette croyance qui nous a couronnés de si glorieux titres ? C'est aujourd'hui plus que jamais le moment de nous attacher de toutes nos forces à notre foi, de porter haut et de défendre le glorieux drapeau du judaïsme. Les persécutions religieuses se sont évanouies dans notre cher pays, au premier souffle de la liberté, mais les calomnies haineuses cherchent encore trop souvent à jeter le discrédit sur Israël, sa race et sa religion.

En présence de l'attitude malveillante de nos ennemis, en présence aussi du respect que nous témoignent les esprits exempts de préjugé et de fanatisme, sachons quel est le devoir du vrai israélite. Employons tous nos efforts pour paraître à la face du monde sans tache et sans reproche.

---

— Nous avons reçu également communication d'un très beau sermon prononcé à la synagogue consistoriale de Nancy par M. le grand rabbin sur les professions manuelles. Nous reviendrons sur ce discours particulièrement intéressant.

(1) Isaïe, LXIX, 6.

---

## Lettre de Palestine

---

Permettez-moi de recourir à vos colonnes pour parler un peu à vos lecteurs du rôle joué par l'*Alliance* en Orient. On n'a qu'à lire la dernière brochure de la Société, parue il y a quelques mois, pour se faire une idée de l'œuvre régénératrice qu'elle a entreprise en Orient et du développement qu'elle acquiert chaque jour. Mais un grand facteur manquait à cette Société, c'est l'inspection.

En effet, ses écoles étaient dispersées dans tout l'Orient, sans contrôle. Maîtres et élèves travaillaient sans se soucier du lendemain. Et je puis affirmer que certains abus — parfois assez graves — se commettaient. Je ne veux pas par là jeter une tache sur ce personnel dévoué — il y a toujours des brebis galeuses — mais je veux démontrer l'utilité de l'inspection. Le Comité l'a bien compris, et depuis deux ans M. Bénédicte, secrétaire de l'*Alliance*, quitte la capitale en mars pour faire une tournée en Orient et examiner les écoles. Nous l'avons eu parmi nous, cette année, et réellement sa présence nous a comblés de joie. Nous avons vu notre Communauté en contact avec le représentant de la plus grande Société qui dirige les destinées du judaïsme universel.

L'année dernière, M. Bénédicte avait visité toutes les écoles de l'*Alliance* à Constantinople, Adrinople, Brousse, Schoumla, Sofia..., etc., et examiné toutes les questions intéressant les Communautés. On n'a qu'à relire les articles publiés l'année dernière sur cet événement pour voir les audiences accordées au représentant de l'*Alliance* par les hauts dignitaires de la Turquie et de la Bulgarie et l'accueil qui lui a été fait par tous nos coreligionnaires.

A son retour, des mesures très importantes ont été prises par le Comité de l'*Alliance*. Cette année, il a quitté Paris vers fin mars se rendant directement en Egypte. Vous savez que l'*Alliance* vient de créer une école de garçons au Caire. Un grand problème se présentait dans cet établissement : il s'agissait d'élever le niveau des études pour les approprier aux soins



d'une Communauté dont les jeunes gens peuvent aspirer aux plus hautes fonctions. M. Bénédic a étudié cette question et il a préparé un projet pour organiser et développer cette œuvre. De là, il se rendait à *Alexandrie*, où une besogne plus grande l'attendait. Les lecteurs de l'*Univers* doivent se rappeler la lettre adressée par un groupe d'Alexandrins réclamant une école de l'*Alliance* dans cette ville. En effet, nos coreligionnaires d'Égypte sont, en général, très aisés ; ils pratiquent la charité dans toute l'acception du mot, ont des écoles, des hôpitaux, des Sociétés de bienfaisance, des Sociétés de secours mutuels ; mais le nombre des écoles est loin d'être en proportion avec la population enfantine susceptible de recevoir une certaine instruction. Tout le monde désirait une école de l'*Alliance*, mais personne n'osait en prendre l'initiative. M. Bénédic est venu en jeter la base et a chargé M. Lornek, directeur de l'école du Caire, d'étudier les moyens de réalisation.

Nous étions alors aux approches de Pâque ; le représentant de l'*Alliance* a tenu à faire — pour la première fois, je pense — la מצוה-עלייה הריגל, *Misvat aliat haréguel* ; il s'est rendu directement au pays de nos ancêtres, Jaffa, Mikvé-Israël et à Jérusalem : עיר מקדשנו וביהם הפאריזי.

Pendant les demi-fêtes, il a fait le tour des colonies Hébron, Ratsa, Béer Tobia Réhoboth, Ouadi-el-Khin et Rischon-le-Zion. Il a eu une vive émotion en voyant les colons de Ratsa et de Béer Tobia travailler eux-mêmes la terre et faire tous les travaux de culture. Oui, c'est un tableau réjouissant que de voir ces exilés de la Russie, à qui on ne reconnaissait pas le droit de vivre, heureux de gagner leur pain à la sueur de leur front. Après avoir passé quelques jours à Mikvé-Israël, l'institution agricole de l'*Alliance*, il est parti avec M. Niégo visiter les autres colonies Zichron-Jacob, Hédéra, Bétach-Tikva, puis les villes de Caïffa et de Saint-Jean-d'Acree.

X...



## CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, 8 juillet 1897.

Monsieur le rédacteur en chef de l'*Univers Israélite*,

Mon *œil vigilant*, dont vous avez parlé la semaine dernière, est mis cette semaine à une rude épreuve par le numéro de l'*Univers* que je viens de recevoir. Je ne veux entrer aujourd'hui dans aucune discussion sur le fond de la question soulevée par mon ami Léon Blum. Mais je vois, avec surprise, que le *Christ*, c'est-à-dire le *Messie*, aurait été contemporain de Simon C. Hillel ! Il y a donc belle lurette que M. Louis Lévy n'attend plus le Messie ; comment peut-il rédiger un organe des *principes conservateurs du judaïsme*, lequel n'a encore reconnu aucun des prétendus Messies qui se sont présentés ?

Le même M. Louis Lévy, dans son article sur la Juive-Errante, ne paraît pas se douter que la tradition mosaïque nous interdit de la manière la plus formelle d'appliquer dans le sens littéral la loi dite du talion que précisément la Bible n'explique pas.

Enfin, dans les *curiosités*, une *Mischnah* du traité Yoma est mal traduite et aussi mal interprétée. On avait proposé, comme remède contre la rage, l'ingestion du *diaphragme* (חצר הכבד et non de certaines parties du foie), aliment défendu aux israélites (tous les jours de l'année et pas seulement le Yom Kippour). Matiah ben Héresch déclare que ce remède est permis, mais la majorité l'*interdit* parce que son efficacité n'est pas prouvée. (Voir mon travail sur la *circuncision*.)

Je m'arrête ici en répétant avec nos sages : חכמים הזהרו בדבריהם  
O sages, faites attention à vos paroles !

Veuillez agréer, etc.

D<sup>r</sup> KLEIN.

Le système visuel de M. le D<sup>r</sup> Klein est peut-être vigilant, mais à coup sûr il voit les choses de travers. Je gage que, parmi tous nos lecteurs, il n'y en a pas un autre qui aurait eu l'idée de m'imputer les opinions que M. le D<sup>r</sup> Klein me prête. Ai-je besoin de dire qu'en appelant Jésus de Nazareth le Christ, suivant l'expression usuelle, je n'ai pas entendu reconnaître en lui le Messie ? Est-il nécessaire aussi que je me défende de professer les opinions qu'un romancier, dont je me suis borné à analyser l'œuvre, a pu placer dans la bouche des personnages qu'il met en scène ? En vérité, ce sont là de bien pauvres chicanes, et je m'arrête ici en répétant avec tous les sages :  
« Prenez garde au mauvais œil ! »

LOUIS LÉVY.

# DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

Du 15 au 23 juillet

|                                                  |     |                                               |    |
|--------------------------------------------------|-----|-----------------------------------------------|----|
| M. Grunebaum (C.).....                           | 500 | MM. Rothschild, 12, avenue de<br>l'Opéra..... | 10 |
| M <sup>me</sup> Lowenstein (L.).....             | 500 | Bernheim (Myrtil).....                        | 5  |
| M. Sauphar (Lucien).....                         | 500 | Diamantberger.....                            | 5  |
| M. et M <sup>me</sup> Wallerstein (Paul)         | 500 | Emsé.....                                     | 5  |
| M <sup>me</sup> Reitlinger (A. H.).....          | 300 | Fabius (Elle).....                            | 5  |
| La Société La « Loi Sacrée ».                    | 250 | Hirschmann.....                               | 5  |
| MM. Halphen (Georges).....                       | 200 | Israël (Charles).....                         | 5  |
| Rosenfeld (Henri et Paul)                        | 200 | Kraemer, 85, fbg St-Denis                     | 5  |
| La Société l'« Union Scolaire »                  | 90  | Lajeunesse (Paul).....                        | 5  |
| MM. Blum (Victor), au Havre.                     | 50  | Lazard (Sylvain).....                         | 5  |
| Léoboletti.....                                  | 50  | Lévy, 87, biv. Sébastopol                     | 5  |
| La Société la « Bienfaisante<br>israélite »..... | 50  | Lévy (Lang).....                              | 5  |
| MM. Schuhmann (Léon).....                        | 25  | Mayer (Jacques), à St-<br>Mandé.....          | 5  |
| Hirsch, 65, fbg Poisson-<br>nière.....           | 20  | May (Léopold).....                            | 5  |
| Anonyme.....                                     | 10  | Morhange, 43, passage<br>des Panoramas.....   | 5  |
| Baur (Léon).....                                 | 10  | Morhange, (Emile), 50, rue<br>de Douai.....   | 5  |
| Cohen (Joseph).....                              | 10  | Sassoon, 9, rue des Juifs.                    | 5  |
| Kraemer, 48, rue Laffitte                        | 10  |                                               |    |
| Rosen.....                                       | 10  |                                               |    |

## Nouvelles diverses

Paris. — *Ecole centrale.* — Ont obtenu le diplôme d'ingénieur à la fin de leurs études à l'Ecole centrale :

MM. Jacob, Lehman, Masse, Lazare Lévi, Moïse, Lefl, Polack, Meyer et Aucher.

A obtenu le certificat de capacité : M. Luzzati.

\*\*\*

— M. Levy-Bing, lieutenant de vaisseau, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

\*\*\*

— Un comité d'élèves et d'amis s'est formé pour offrir à la Faculté de médecine de Paris le buste du regretté professeur Straus, l'auteur des célèbres travaux sur la bactériologie dans ses applications à la médecine et sur les microbes pathogènes.

Trésorier : M. G. Maasson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain.

\* \* \*

— On sait que M. le Ministre de l'Instruction publique vient de créer, spécialement pour la Faculté des sciences de Paris, quelques épreuves d'enseignement supérieur, permettant de distinguer, parmi les étudiants, ceux qui révéleraient des dispositions marquées pour les hautes études.

Nous apprenons que M. Armand Cahen, fils de M. le grand rabbin de Lille, vient de subir avec la mention *très bien* l'épreuve d'*analyse mathématique supérieure*.

\* \* \*

— Un terrible malheur vient de frapper M. et Mme Schneider, les directeurs de l'Ecole consistoriale de l'avenue de Ségur. Ils avaient conduit, lundi dernier, au Jardin d'Acclimatation, la plupart des élèves de l'Ecole ; lorsqu'ils sont rentrés chez eux, à quatre heures, ils ont trouvé leur plus jeune fils, étendu mort sur son lit. Ce pauvre garçon, âgé de dix-neuf ans, avait succombé à une congestion.

Tous ceux qui, comme nous, connaissent la bonté, le dévouement de M. et Mme Schneider s'associeront à leur deuil épouvantable, et partageront le chagrin immense qu'ils éprouvent. Nous leur adressons ici nos plus sympathiques condoléances, et nous souhaitons qu'ils trouvent dans l'amour des enfants qui leur restent, dans le souvenir de celui qu'ils viennent de perdre si brutalement et qu'ils aimaient tant, dans l'affection de tous enfin le courage de supporter une aussi cruelle et aussi imméritée épreuve.

\* \* \*

**Remiremont.** — A la suite du concours rabbinique qui a eu lieu ces trois derniers samedis, le choix de la Communauté et du Consistoire s'est porté sur M. Paul Haguenauer, sorti il y a deux ans du Séminaire de Paris. Il y a tout lieu de penser que ce choix sera ratifié par l'autorité supérieure.

\* \* \*

**Bayonne.** — Dimanche 11 juillet dernier a été célébré, au temple israélite de Bayonne, le mariage de Mlle Irène Landauer de Madrid, belle-sœur de M. de Bauer, directeur de la succursale, dans cette ville, de la maison de Banque de MM. de Rothschild frères, de Paris, avec M. le baron Schey de Koromla, de Vienne, associé de M. de Bauer. La notoriété et la distinction des deux familles, l'estime et la considération dont jouit, à juste titre, en Espagne la famille de Bauer, avaient attiré une foule considérable d'israélites et de catholiques dans la synagogue brillante de lumières et ornée de fleurs. Le chœur au grand complet, malgré l'inconfort de l'heure,

rehaussait l'éclat de la cérémonie par la beauté de ses chants et surtout par deux soli exécutés par MM. E. Dacosta et A. Salzedo. Dans une touchante allocution, M. le grand rabbin E. Lévy a fait ressortir le rôle que des familles comme celles des deux époux pouvaient remplir et remplissent en effet, pour le rétablissement de l'ancienne situation des israélites en Espagne. En somme, très brillante cérémonie couronnée par de larges libéralités dans lesquelles les pauvres de la Communauté n'ont pas été oubliés.

\*  
\* \*

**Vienne.** — Cinq médecins israélites, MM. Schalit, Metall, Schwartz, Stern et Dornreich, qui avaient offert leurs soins au Sultan pour la durée de la guerre, viennent de rentrer à Vienne.

Ces cinq médecins avaient sollicité du Sultan la permission de suivre le corps expéditionnaire, en témoignage de reconnaissance pour la bienveillance que le gouvernement turc marque à nos coreligionnaires.

\*  
\* \*

— Les caricaturistes de Vienne exercent en ce moment leur verve satirique sur Mittermayer, le député antisémite. Mittermayer commença sa carrière par l'emploi de garçon de café dans un petit estaminet de faubourg.

Plus tard, il s'aboucha aux antisémites, et, comme il se montrait l'un des plus bruyants, son parti le porta à la députation en mars dernier. Par malheur, la clôture de la session vient de le priver de son indemnité parlementaire de 20 fr. par jour, et il s'est vu obligé de se réplacer comme garçon de café. Les personnes qui fréquentent une petite taverne nauséabonde et enfumée de Vienne peuvent contempler chaque jour le représentant de 50,000 électeurs, dans un costume rapé, apportant les bocks aux consommateurs ; il reçoit un salaire mensuel de 62 fr. et, pour le surplus, doit se contenter du maigre pourboire des buveurs de bonne volonté. Mais il espère quitter, à la réouverture des Chambres, l'obscurité de la taverne pour reprendre une place brillante dans le mouvement antisémite.

\*  
\* \*

**Russie.** — La petite ville de Manstirshzina, près de Smolensk, vient d'être complètement détruite par un incendie ; des 500 maisons qui la composaient, il ne reste que des monceaux de cendres ; la synagogue, le Beth-Hamidrasch, l'école, les rouleaux de la Loi, tout a été la proie des flammes. Les pertes sont donc considérables et la détresse très grande.

\*  
\* \*

**Varsovie.** — Le tsar recevra, lors de son séjour dans cette ville, une députation des Communautés juives de la Pologne russe.

**Roumanie.** — Un membre du parlement roumain, M. Vasile Cogalniceanu, vient de publier une brochure intitulée : *La Question juive en Roumanie*, dans laquelle il réfute les accusations calomnieuses dont souffrent nos coreligionnaires.

Il démontre que sur une population de 5,300,000 âmes les juifs n'en comptent que 119,016, soit 3, 7 pour cent, et que, par conséquent, l'allégation qu'ils constituent un danger pour le pays est sans aucun fondement. En outre, on peut prouver que 50,000 juifs ont déjà servi sous les drapeaux et qu'ils saisissent avec empressement toutes les occasions de remplir leur devoir de citoyens. Il conjure le roi et le peuple de leur accorder ce qui leur est légalement dû, l'égalité complète avec les citoyens des autres cultes.

\*\*\*

— *L'Univers israélite* se trouve au Salon de lecture du Casino de la Villa des Fleurs d'Aix-les-Bains (Savoie).

**BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS**

# A. HERZOG

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

**SUCCESSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54**

**MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR**

Spécialité de Cadeaux pour Etrennes et Corbeilles de Mariage

**Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris**

**Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE**

**M<sup>me</sup> Velle** désire prendre des pensionnaires. Vie de famille simple et confortable, grand jardin, prix modérés, chambres meublées ou non, 24 bis, rue Rigault, à Nanterre, 18 minutes de Paris, à 12 minutes du Tramway de l'Etoile.

*Références : M. le rabbin Weill.*

**M. Waishof**, *Ministre officiant* du Temple d'Enghien-les-Bains, exécute sur commande un tableau élégamment illustré en couleur et or pour le

**JAHR-ZEIT**

dates françaises, correspondantes aux dates hébraïques pour 50 ans. — Prix modérés.

כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN

I, RUE D'HAUTEVILLE

SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS  
POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE

כשר HOTEL-RESTAURANT כשר  
Tenu par Madame LOUNA

11, RUE CADET, 11 (Près les Grands Boulevards)

(AU 1<sup>er</sup> AU FOND DE LA COUR)

PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES  
N. & J. BLOCH  
USINES A VAPEUR A TOMBLAINE, PRÈS NANCY

DÉPOT  
À  
PARIS

**SAGOU BLOCH**

Le Sagou sortant de nos Usines a acquis, depuis 70 ans, une réputation de si bonne et pure fabrication, que plusieurs produits cherchent à entrer dans la consommation avec la copie tentante de nos étiquettes, de notre marque et de notre paquetage.

Pour mettre fin à ces contrefaçons déloyales, qui ne craignent même pas les tribunaux, M<sup>r</sup>. Bloch prévient le public que le Sagou sortant de leurs usines sera vendu dorénavant sous la dénomination de Sagou Bloch, et que chaque paquet sera revêtu de leur signature; il portera le nom de Bloch dans la marque de fabrique.

Nous prions le public de reconnaître les véritables Sagou Bloch.

*Nous garantissons ce produit pur et naturel.*

*N. & J. Bloch*

49, boulevard Haussmann, 49  
Jolis chapeaux modèles et de deuil.

MODÈS

SARAH MEYER

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

M<sup>me</sup> Vve E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Lévis rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

כשר RESTAURANT

P. LANGER

8, Rue Cadet, 8,

PARIS

LA VÉRITABLE

**EAU DE QUININE**

Ancienne réputation consacrée  
par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant  
LE MEILLEUR TONIQUE pour les soins de la tête  
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations

**ED. PINAUD**  
PARIS



LA VÉRITABLE

**PRÉCIOUSA VIOLETTE**

PARFUM ÉLEGANT, DELICAT ET PERSISTANT  
L'essence précieuse, issue des distillations extra-fines  
Extrait végétal pour les soins de la Chevelure  
Fleuve de Roy inimitable et impayable

JOLI GIFFRÉ POUR CADEAU

**ED. PINAUD**  
PARIS


**VERSAILLES**

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches,  
Vauresson, etc.



## PRIX DE L'ABONNEMENT

(Payable d'avance)

France, Algérie, Alsace-Lorraine : { Un an. . . . . 20 fr.  
Six mois. . . . . 12 fr.

Étranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

Annonces : 2 francs la ligne (Payables d'avance)

Insertions spéciales : 3 francs la ligne.

Réduction sensible pour les *Annonces permanentes*

Prix du numéro : 50 centimes.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

# AIX-LES-BAINS (Savoie)

## CASINO DE LA VILLA DES FLEURS

Parc d'une étendue de 22,000 mètres carrés garni d'arbres séculaires. — Merveilleux Salons. — Coquette Salle de Théâtre. — Splendide Hall, le tout éclairé à la lumière électrique. — L'*Opéra-Comique* alterne avec l'*Opérette*, le *Ballet* et les *Grands Concerts*. (Orchestre de 60 musiciens dirigé par l'excellent chef d'orchestre M. Alexandre Luigini). — Représentations extraordinaires avec le concours des artistes les plus en renom. — *Bals d'enfants*, *Guignol lyonnais*, *Salle d'escrime*.

**Les Samedis : GRANDES FÊTES DE NUIT**

Restaurant de premier ordre tenu par MM. Barralis et Navello du London-House de Nice.

Cercle dont les Salons sont exclusivement réservés.

## INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

## MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens. — Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique. — Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

# L'UNIVERS

## ISRAËLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל היה אור במושבכם  
(Exode, X, 23.)

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.  
UN LYCÉE JUIF.  
LES JUIFS DEVANT L'ÉGLISE ET L'HISTOIRE.  
UN DOCUMENT ANTISÉMITÉ.  
LA CHAIRE ISRAËLITE.  
UNE LETTRE DU PÈRE HYACINTHE.  
CE QUE L'EUROPE DOIT AUX JUIFS.  
L'ÉLECTION SÉNATORIALE.  
NÉCROLOGIE.  
UNE QUESTION INDISCRÈTE.  
DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.  
NOUVELLES DIVERSES.

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT :

**France, Algérie, Alsace-Lorraine :** Un an, 20 fr. — Six mois, 13 fr.

**Etranger :** Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

**Prix du numéro : 50 centimes**

# INSTITUTION SPRINGER

6, rue Laferrière, à Paris

DIRIGÉE PAR

**MM. ENGELMANN, ZIEGEL ET PRAX**

*Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889*

Placé entre une grande cour et un vaste jardin, dans un des quartiers les plus sains de Paris, l'hôtel occupé par l'Institution depuis avril 1895 se trouve dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Pour l'enseignement, les élèves sont répartis en deux sections : la section commerciale et la section classique.

Les cours communs aux deux sections comprennent les langues française, allemande et anglaise, l'histoire et la géographie, les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'instruction religieuse, le dessin et la gymnastique.

Outre ces matières, le programme de la 1<sup>re</sup> section comprend l'étude des sciences commerciales, l'espagnol, la préparation aux baccalauréats de l'enseignement moderne et aux grandes écoles commerciales, dont le diplôme dispense de deux années de service militaire ;

Celui de la 2<sup>e</sup> section comprend l'étude des langues et des littératures latine et grecque, les répétitions du lycée Condorcet et du Collège Rollin, la préparation aux grandes écoles nationales et aux baccalauréats de rhétorique et de philosophie.

Pendant l'année scolaire 1895-1896, l'Institution a présenté aux examens de la Sorbonne dix candidats, sur lesquels cinq ont été reçus et trois admissibles.



**MOUDOIR ORIENTAL**

**A LA PLACE S<sup>T</sup>-GEORGES**

*Décoration Artistique*

32, Rue Notre-D.-de-Lorette  
et Place St-Georges

**BELUZE & BANBANASTY**

~ PARIS ~

*Meubles de tous styles,  
Tapis, Etoffes d'ameuble-  
ment, Sièges, Broderies,  
Meubles et étoffes d'Orient,  
Rideaux, Literie, Couver-  
tures, etc., etc.*

# L'UNIVERS ISRAËLITE

---

## Calendrier Israélite de la Semaine

| Septembre. |                                        | Eloul. |
|------------|----------------------------------------|--------|
| 4          | Samedi (Fin du sabbath à 7 h. 05)..... | 7      |
| 5          | Dimanche.....                          | 8      |
| 6          | Lundi.....                             | 9      |
| 7          | Mardi.....                             | 10     |
| 8          | Mercredi.....                          | 11     |
| 9          | Jeudi.....                             | 12     |
| 10         | Vendredi.....                          | 13     |

---

### *Heures des Offices*

Soir (semaine et vendredi) : 5 h. 1/2.

**Matin (samedi) :** Temple de la rue de la Victoire, 8 heures; semaine, 8 heures.  
Temple de la rue Notre-Dame-de-Nazareth (samedi matin), 8 heures; semaine, 8 heures. Temple de la rue des Tournelles (samedi matin), 8 heures; semaine, 7 heures.

---

### *Bar Mitzwah*

#### TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Lévy (Raoul), boulevard Voltaire, 63.

Schen (Isaac), rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 52.

Weill (Julien), rue Volta, 52.

#### TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

Arioner (David), rue de l'Hôtel-de-Ville, 20.

Lehmann (Paul), Grande rue de la République, 48 (Saint-Mandé).

Schwertzeuger (Salomon), rue de Turenne, 95.

---

### *Mariages de la Semaine*

#### TEMPLE DE LA RUE NOTRE-DAME-DE-NAZARETH

Lundi. 6 sept. à 2 h. 1/2. — M. Lévy (Fernand), employé de commerce, 64, rue Saint-Sabin, et Mlle Lévy, (Mathilde), employée d'administration, 57, rue Bellechasse.

TEMPLE DE LA RUE DES TOURNELLES

- Dimanche, 5 sept. à 2 heures. — M. Glazar (Mayer), casquettier, 17, r. des Jardins-Saint-Paul, et Mlle Lévy (Jeanno), brodeuse, 16, des Tournelles.
- Jouidi, 9 sept. à 2 heures. — Monsieur Bloch (Léon), employé aux pompes funebres, 38, rue Mattis, et Mlle Kahn (Julie), 11 bis, rue Joinville.

---

*Décès*

- 27 août Coriat (Léon), 65 ans, rue Saint-Honoré, 271.  
— Cahen (Armand-Salomon), 63 ans, boulevard de Strasbourg, 6.  
— Blum (Sylvain-Gaston), 24 ans, a Quincy (Seine-et-Oise).  
— M<sup>me</sup> Vve Picard (Léopold), née Bernheim (Henriette), 92 ans, faubourg Poissonniere, 126.  
— Haas (Moïse), 53 ans, a Nanterre.
- 29 — M<sup>me</sup> Vve Bickart (Moïse), nee Bloch (Esther), 43 ans, villa Molitor.  
— Steinberg (Bertrand), 6 ans, Hôpital Trousseau.  
— Worms (Isaac), 76 ans, faubourg Saint-Denis.  
— Feldmann (Suzanne), 6 mois, rue Simon-le-Franc, 18.
- 30 — M<sup>me</sup> Didisheim (Israël), née Lévy (Leyen), 78 ans, r. Lafayette, 139.  
— Konny (Edmond), 22 ans, Hôpital de la Charité.
- 1<sup>er</sup> sept. Strauss (Edouard), 26 ans, rue Basfroi, 47.

---

Le Consistoire a l'honneur d'informer les personnes qui ont un décès à déclarer qu'elles peuvent s'adresser au *Secrétariat général, 17, rue Saint-Georges*, où elles trouveront tous les renseignements nécessaires.

Il informe, en outre, les familles éprouvées par un deuil qu'il leur sera, à l'avenir, envoyé un *duplicata* du compte des frais payés à leur nom au Secrétariat général.

---

BRONZES, MARBRES, OBJETS D'ART, ORFÈVRERIE  
ET CURIOSITÉS

**A. HERZOG**

41, rue de Châteaudun et rue Taitbout, 66, Paris

SUCCURSALES : 9, Rue Lafayette — Rue du Bac, 54

MÉDAILLES D'OR, GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Spécialité de Cadeaux pour Etrennes et Corbeilles de Mariage

**Le plus grand choix et le meilleur marché  
de tout Paris**

**Occasions exceptionnelles. — TÉLÉPHONE**

# Le Congrès Sioniste

Nous ne savons si le Congrès sioniste qui vient de se tenir à Bâle donnera les résultats qu'en attendaient ses promoteurs ; mais, ce qui est certain, c'est qu'il a obtenu, avant même de se réunir, un véritable succès de curiosité. Songez donc ! il ne s'agissait de rien moins dans ces assises que de prendre une double revanche sur Nabuchodonosor et sur Titus et de reconstituer, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le royaume de Jérusalem. A entendre dire qu'on avait enfin trouvé la solution de la fameuse question juive et qu'on allait fonder un Etat juif, tous les badauds de l'univers se sont retournés, un peu étonnés mais fortement intrigués, et ont senti leur attention s'éveiller à l'annonce d'un spectacle qui promettait d'être nouveau, piquant et original. Aussi bien, les journaux les plus importants de l'Europe ont-ils jugé nécessaire de se faire représenter à Bâle afin que leurs lecteurs n'ignorassent rien des graves débats qui allaient s'y dérouler, et même nos feuilles boulevardières ont chargé leurs reporters les plus diligents de rendre compte de cette *première* sensationnelle. Mais ce sont surtout nos excellents antisémites qui se montrent ravis de l'événement. Il y a donc bien, s'écrient-ils triomphalement, une question juive, puisque les israélites se réunissent pour en chercher la solution ! Et Drumont, enthousiasmé, proclame que le docteur Herzl est « un homme de premier ordre » et que le « Congrès de Bâle sera peut-être une date dans l'histoire ».

Nous croyons qu'on en rabattra bientôt de ces espérances. Dès à présent, on peut constater que si le Congrès a compté dans son sein des hommes distingués et d'un dévouement éprouvé, ce n'étaient que des individualités sans mandat, et que les représentants autorisés du judaïsme n'y figuraient pas. Il fallait d'ailleurs s'attendre à cette abstention de tous ceux qui ont qualité pour parler et agir au nom

d'Israël. Dans plusieurs pays de l'Europe, le rabbinat s'est prononcé ouvertement contre les idées du sionisme. Le rabbinat français n'a rien dit, il est vrai, car il ne dit jamais rien ; mais ce qu'il pense n'est certes pas à l'avantage des nationalistes. Toujours est-il que, parmi les deux cents délégués qui sont venus au Congrès de Bâle de différentes contrées, on ne remarquait guère d'israélites de notre pays, rabbins ou laïques. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. Nous avons regretté souvent que nos coreligionnaires de France restassent indifférents devant des périls urgents et manifestes ; mais nous trouvons naturel qu'ils refusent de s'associer à des utopies et à des chimères.

Nos lecteurs savent en quoi consiste l'entreprise imaginée par le docteur Herzl et dont le Congrès devait préparer la réalisation. Nous avons ici même, il y a quelques mois, analysé et discuté le livre du journaliste viennois sur l'« Etat juif », et nous croyons avoir montré toute l'inanité de sa conception. Elle consiste, on s'en souvient, à créer, dans la République Argentine, ou dans la Palestine qu'on rachèterait au Sultan, un Etat juif indépendant et neutre qui jouirait de toutes les prérogatives de la souveraineté. L'établissement du nouvel Etat se ferait avec le concours et sous le protectorat des puissances européennes, toutes intéressées à éteindre la question juive. L'exode des israélites ne leur serait d'ailleurs pas imposé. C'est librement et sous la seule impulsion de l'enthousiasme national que des millions d'entre eux, n'ayant de commun que la foi, mais séparés par les mœurs, l'éducation et même la langue, quitteraient leurs foyers, leurs habitudes, leurs intérêts et leurs affaires, pour aller se fixer dans le pays qui leur aurait été assigné, où ils bâtiraient des villes et créeraient un gouvernement dont le docteur Herzl détermine à l'avance, avec une touchante prévoyance, la forme, le fonctionnement, les rouages et même le drapeau. Nous avons fait ressortir toutes les difficultés, toutes les impossibilités de cette combinaison fantastique, et nous n'y reviendrons pas. La puérité en saute du reste aux yeux. Ne suffit-il pas d'un peu de bon sens pour voir qu'on n'efface pas d'un trait de plume vingt siècles d'histoire et que ce serait folie de vouloir réunir en une

nation des tronçons de peuples épars dans le monde entier?

On peut se demander comment des conceptions aussi manifestement vouées à l'avortement ont pu séduire de bons esprits et rallier autour d'elles un certain nombre d'adhérents. C'est que ces inventions bizarres ont pour point de départ — il faut avoir la loyauté de le reconnaître — une idée vraie et une observation juste. Les événements de ces dernières années ont mis en évidence ce fait révoltant qu'il y a dans le monde des groupes d'êtres humains, qui ne sont ni des sauvages ni des barbares, qui ont un idéal moral élevé et de remarquables aptitudes intellectuelles; et auxquels pourtant on refuse, uniquement parce qu'ils professent une religion dont les principes sont devenus ceux de toute l'humanité civilisée, le droit inhérent à l'homme, le droit primordial d'avoir une patrie. Il existe des pays où le juif habite depuis des siècles et où il est traité d'étranger par ceux-là mêmes dont la race ne s'y était pas établie encore quand ses aïeux y souffraient déjà. Suivant la remarque même du docteur Herzl, « la majorité peut décider qui est l'étranger dans le pays, et la force prime le droit ». Et cet ostracisme, les juifs sont seuls à en souffrir. Le noir de l'Afrique a une patrie, c'est-à-dire qu'il sait quel est le groupement dont il est solidaire, dont il peut, lorsque ses droits sont violés, invoquer la protection. Le juif de certaines régions, le juif roumain, par exemple, est un étranger dans son propre pays et contre les abus de la violence il ne peut réclamer l'appui de personne. Le ciel sous lequel il est né, l'air qu'il a respiré toute sa vie, la terre dans laquelle ses ancêtres reposent, tout cela ne constitue pas pour lui une patrie. Or, le programme de l'antisémitisme consiste précisément à faire revivre cette monstrueuse anomalie même dans les pays qui l'ont condamnée depuis cent ans au nom du droit et de la justice; il n'y a pas, disent-ils, et il ne peut pas y avoir de patrie pour les juifs. Mais n'est-ce pas là aussi l'idée fondamentale qui a présidé à la naissance du sionisme? Sous le prétexte que le sort des juifs auxquels on dénie le droit à une patrie est inique, les sionistes



demandent à tous les juifs de se considérer comme des étrangers dans les patries mêmes qu'ils ont conquises. Ils ont vu le mal et en gémissent, mais, pour le guérir, ils commencent par l'étendre et le généraliser.

Mais le véritable remède, où est-il ? Le remède, hélas ! ne peut venir de combinaisons artificielles, mais uniquement de la diffusion de ces idées d'humanité et de liberté auxquelles les juifs de France ont dû les premiers leur élévation à la dignité de citoyens. Or ces idées progressent lentement et sont sujettes à bien des retours. Nous concevons donc que l'impatience de ceux que l'oppression accable s'en irrite et qu'ils recourent volontiers à des moyens extraordinaires. L'espèce humaine est affligée de bien des maux que la science n'est pas parvenue à guérir encore. Mais le malade qui souffre et que le médecin ne peut soulager ne se résigne pas aisément à cette impuissance et alors il fait appel aux thaumaturges. C'est à la même tendance qu'obéissent les sionistes lorsqu'ils réclament un miracle. La reconstitution de la nationalité juive ne serait-elle pas en effet le plus surprenant des miracles ?

Mais les miracles n'appartiennent qu'à Dieu, et, en attendant qu'il lui plaise d'en accomplir, il faut bien que nous nous contentions de moyens purement humains pour résister au fanatisme et à l'intolérance. Le docteur Herzl a dit très éloquemment que l'antisémitisme est un morceau de moyen-âge égaré dans notre siècle. Rien de plus vrai ; l'antisémitisme, c'est même le moyen-âge tout entier qui cherche à ressusciter parmi nous avec ses préjugés absurdes, ses mœurs cruelles et ses passions féroces. Il convient seulement d'ajouter que ce n'est pas uniquement sous la forme de l'antisémitisme que les prétentions du moyen-âge reparaissent quelquefois dans notre siècle incomplètement affranchi. Des morceaux du moyen-âge, mais nous en rencontrons partout, même dans les pays les plus éclairés. Toutes les luttes politiques et religieuses auxquelles nous assistons depuis cent ans ont été provoquées par les retours offensifs de l'esprit du moyen-âge.

→ Cela ne revient-il pas à dire que la question juive comme toutes les questions importantes de notre temps ne peut

recevoir sa solution que du progrès des idées et des mœurs en Europe? Cette solution, assurément, ne flatte pas l'imagination; elle n'a rien qui ressemble à un coup de baguette magique; elle réclame, au contraire, des efforts, du courage et de la persévérance. Mais en dehors d'elle il n'y a qu'illusion et mensonge.

B.-M.

On lit dans l'*Indépendance belge* :

Bien qu'un Congrès, dit-on, soit convoqué à Bâle pour délibérer sur l'idée du docteur Théodore Herzl, de Vienne, impliquant l'acquisition de la Palestine et sa transformation en Etat absolument moderne mais essentiellement israélite, il nous paraît bien peu vraisemblable qu'une telle fantaisie soit prise au sérieux par les coreligionnaires du promoteur de ce projet.

Lorsque le Shah de Perse Nasr-ed-dine, tragiquement assassiné le 1<sup>er</sup> mai 1896, fit son premier tour d'Europe il y a quelque quinze ans, on raconta que le baron Alphonse de Rothschild, dont on sait la sollicitude pour ses coreligionnaires malheureux, lui demanda une audience afin de recommander au quatrième souverain de la dynastie des Kadjars les juifs établis en Perse, où ils n'avaient pas toujours à se louer des procédés administratifs du Roi des Rois et de son gouvernement; et, si nos souvenirs sont exacts, le Shah lui-même consigna dans le récit de son voyage la réponse qu'il aurait faite à ces sollicitations. « Vous êtes riche, aurait-il dit, et les grandes fortunes ne manquent point parmi les vôtres. Pourquoi n'en consacrez-vous pas une partie à l'acquisition de l'antique Judée afin d'y organiser l'immigration de votre race et la reconstitution de l'ancien royaume d'Israël? » Le baron sourit, et il ne fut pas donné suite à cette suggestion, qui n'allait pas sans quelque ironie.

Si elle est reprise aujourd'hui par le docteur Herzl, est-ce parce que, depuis lors, l'antisémitisme a fait grand tapage? Mais n'y aurait-il pas aussi quelque arrière-pensée ironique dans les informations qui associent à ce projet naïf les sympathies des sommités israélites et des représentants de l'inépuisable charité du baron Hirsch?

Quoi qu'il en soit, nous croyons savoir que, sans songer à contrarier les entreprises de colonisation privée qui pourraient être tentées en Palestine par des juifs acquéreurs de terrains dans ce pays, toutes les autorités israélites, tant laïques que rabbiniques, en Allemagne comme en France, en Angleterre comme en Amérique, protestent avec fermeté contre l'idée du docteur Herzl de fonder un Etat juif dans cette contrée; et notamment que les représentants des fondations du baron Hirsch sont unanimes à répudier cette tendance.

Et cela se conçoit aisément. Dans tous les pays civilisés, les juifs sont des citoyens comme les autres, avec la seule différence de la religion à laquelle ils restent fidèles, comme c'est leur droit, et dont le respect leur est garanti par la liberté de conscience et la liberté des cultes, deux principes essentiels du droit public moderne. Dans les pays moins avancés en civilisation, c'est leur légitime espoir d'obtenir avec le temps une situation analogue. Il se peut que des crises d'opinion, comme l'antisémitisme, dont le déclin est d'ailleurs sensible depuis quelques années, enrayent à leur préjudice la marche du progrès. Mais ils commettraient la pire des fautes en ratifiant un projet qui serait interprété comme une reconnaissance des griefs contre lesquels n'ont cessé de protester avec eux tous les esprits libéraux.

Ajoutons que, au point de vue diplomatique, alors que de tout temps la question des Lieux Saints fut l'un des éléments de la question d'Orient incessamment renaissante, et aujourd'hui encore, en dépit des haussemens d'épaules des sceptiques et des railleurs, la constitution d'un Etat juif en Palestine avec Jérusalem comme capitale, et le Saint Sépulcre comme attraction dominante, peut passer pour une des plus folles chimères qui jamais aient hanté une imagination déséquilibrée.

---

## LE CONGRÈS DE BALE

---

Le Congrès des sionistes s'est ouvert dimanche à Bâle.

Cette première séance comprenait 200 participants venus d'Europe, d'Amérique et de Palestine. Plusieurs rapports ont été lus sur la situation générale des israélites à Paris, en Algérie, en Angleterre, en Russie, etc.

Le bureau est formé de M. Herzl, président ; Max Nordeau, docteur Salz, vice-présidents.

Le docteur Lippe, de Yassi, a ouvert la séance en faisant l'historique du sionisme. Il croit que le sultan est disposé à céder la Palestine pour le rétablissement de la nation juive.

Le docteur Herzl, président du Congrès, confirme les déclarations de M. Lippe, et affirme que la renaissance du sentiment national juif est l'heureuse conséquence de l'antisémitisme.

M. Max Nordeau, très applaudi, soutient la même thèse. Il déclare qu'Israël est heureux de se purifier des éléments qui le souillent et que la plupart des juifs, honteux de leur origine, ne méritant d'avoir aucune place dans la communauté israélite, sont responsables des malheurs de la race et du mouvement antisémite.

Il leur souhaite bon voyage et déclare les vrais juifs heureux de se séparer d'eux.

Les orateurs se succèdent, exposant la situation des juifs en Allemagne, en Bulgarie, en Russie. M. Bahar traite la question juive en Algérie.

La création de la caisse nationale sioniste est mise à l'ordre du jour pour la séance de demain.

Les déclarations de MM. Herzl et Lippe sur les dispositions du sultan ne laissent plus hésiter entre l'Argentine et la Palestine pour établir la nouvelle Sion.

Aussi le Congrès a-t-il voté une adresse télégraphique au sultan pour le remercier de la protection qu'il accorde aux israélites dans son empire.

Le Congrès sioniste a formulé comme suit son programme :

La Palestine, patrie des israélites, est garantie par le droit public.

Pour atteindre ce but, le congrès propose les moyens suivants :  
Encourager pratiquement l'émigration en Palestine des colons juifs qui se voueront à l'agriculture ;

Organisation du groupement des juifs par mesure d'ordre général sur la base des lois régissant leurs pays respectifs ;

Renforcer le sentiment national des juifs.

Le rapporteur, M. de Bodenheimer de Cologne, émet l'idée de la fondation d'une banque nationale juive pour procurer les fonds pour l'organisation du sionisme.

Un Comité central a été nommé, formé des représentants des divers pays, pour préparer les propositions relatives à cette organisation. Le chiffre total des adhésions parvenues tant des particuliers que des Communautés du monde entier formerait, dit-on, un total de 50,000.

Une lettre du grand rabbin de France est accueillie avec enthousiasme.

Voici les propositions qui ont été faites au Congrès de Bâle pour la création d'un capital national :

I. — Pour la création d'un fonds social israélite des donations et des souscriptions temporaires seront faites parmi les juifs du monde entier ;

II. — Les deux tiers du capital seront employés à l'achat de terres et un tiers sera affecté à la culture de ces terres ;

III. — Ces terres ne pourront jamais être vendues à des étrangers ni même à des particuliers israélites, mais ne pourront être que données en location pour une période qui n'excédera pas quarante-neuf ans ;

IV. — Le fonds social devra rester sans emploi jusqu'à ce qu'il atteigne le chiffre de 250 millions de francs ;

V. — Mais, avant qu'un usage quelconque soit fait d'une partie de cette somme, on devra fournir une garantie de remboursement en cinquante ans ;

VI. — Avant qu'aucune somme excédant l'intérêt annuel du capital puisse être engagée, on devra, autant que possible, obtenir l'assentiment des intéressés ;

VII. — Les deux tiers des votes seront indispensables, s'il s'agit d'une dépense excédant la moitié du capital ;

VIII. — L'administration sera libre de disposer de sommes n'excédant pas l'intérêt annuel ;

IX. — Toutes les dépenses seront, s'il est possible, sanctionnées une année à l'avance par le peuple juif ou ses délégués. Ce n'est que dans les cas très urgents que l'administration pourra faire des dépenses non prévues, mais elle devra en faire l'objet d'un rapport à une réunion ultérieure ;

X. — Le Congrès de 1897 ne nommera qu'une administration provisoire. Le Congrès suivant élira pour dix ans les administrateurs qui auront à élaborer les statuts ;

XI. — Tout changement à ces règlements devra être autorisé dans une réunion plénière avec deux tiers de majorité en faveur du projet ;

XII. — Un plébiscite devra être annoncé trois fois, avec un intervalle de dix ans entre chaque proclamation qui devra être répandue dans le monde entier.

---

Bâle, 31 août.

Hier soir, banquet très animé. De nombreux toasts ont été portés.

Aujourd'hui, le Congrès a arrêté les détails de son organisation sur les bases suivantes :

Un Comité central est nommé, avec siège à Vienne pour l'année courante. Ce Comité, dont le président est le docteur Herzl, est composé de 23 membres, parmi lesquels MM. Schmierer, Kokesch, Mayer et Mintz. Des délégués, représentant les différents pays, seront chargés de correspondre avec le Comité de Vienne. M. Bahar, l'auteur de la brochure : *Restons!* dont a parlé la *Libre Parole*, a été nommé délégué pour l'Algérie.

Le Comité central devra s'employer à organiser l'agitation sioniste, à développer la colonisation juive ; son action sera à la fois diplomatique et financière. C'est à lui qu'il appartiendra de fixer le lieu et la date du prochain Congrès.

La cotisation annuelle est fixée à 1 fr. Les sionistes payant la cotisation ont droit à un délégué au Congrès par cent membres.

Le Congrès a voté une résolution tendant à la création d'un fonds

national. Le rapport du docteur Schnierer sur la colonisation a été très applaudi.

Les propositions relatives à la création de l'association scolaire et à la société pour la littérature hébraïque ont été adoptées à l'unanimité.

Ce soir à dix heures, séance de clôture.

Demain, réunion des journalistes et étudiants sionistes qui veulent créer entre eux une fédération.

---

## LES JUIFS DEVANT L'ÉGLISE & DEVANT L'HISTOIRE

---

[Nos lecteurs se rappelleront sans doute l'article de notre collaborateur Louis Lévy sur *les juifs devant l'Eglise et devant l'Histoire* par le R. P. Constant et l'indignation avec laquelle il avait repoussé l'infâme accusation de meurtre rituel reproduite avec complaisance dans le livre du Révérend Père ; on se souvient aussi d'un article du journal *l'Univers et le Monde*, organe du parti catholique, que nous avons cité en note et qui ne faisait aucune réserve sur les assertions du R. P. Constant.

Dans son numéro du 23 août, le même journal a publié un long article de M. l'abbé Casabianca qui marque plus de justice et de justesse. Il y aurait encore plus d'un point à reprendre. M. Casabianca s'est laissé emporter par les clichés de la polémique courante. Ce sont de ces locutions qui sont tellement dans l'air d'aujourd'hui que même les meilleurs esprits les emploient. Cependant un écrivain sérieux devrait s'en défendre.

A propos du meurtre rituel l'abbé Casabianca écrit qu'« il convient de faire des réserves sur le *meurtre rituel*, dont la *réalité officielle* ne nous paraît pas prouvée ». C'est l'auteur lui-même qui souligne. Pourquoi *officielle* ? Qu'est-ce qu'une *réalité officielle* ? Le meurtre rituel n'a jamais existé et n'a jamais pu exister. Nous aimons mieux quand l'auteur dit : « Il serait peut-être digne de notre siècle de lumière de reléguer ce meurtre rituel dans le domaine des légendes... » Nous aurions encore mieux aimé que l'auteur eût fulminé contre cette ineptie et qu'il eût laissé de côté les « peut-être » et autres restrictions dont il s'est probablement servi pour ne pas trop froisser son collègue le R. P. Constant, plutôt que par conviction personnelle.

Quoi qu'il en soit, nous rendons hommage à la modération et à l'impartialité de M. l'abbé Casabianca, et nous donnons ci après des extraits de son article en imprimant en italique les passages les plus importants :]

Lorsqu'on veut traiter, avec convenance, impartialité et fruit, la question si complexe des juifs, il faut avoir constamment sous les yeux trois grandes paroles : la parole d'un Dieu, la parole d'un homme, et la parole d'une femme. La première a été prononcée par Jésus-Christ, *salus ex Judæis est* ; la seconde, par saint Paul, *et sic omnis Israel saluus fiet* ; la troisième, par la Samaritaine, *non enim contuntur Judæi Samaritanis*. Ces trois paroles sont tout un programme, parce qu'elles expriment les trois pensées mères qui se dégagent de ce grand sujet et qu'elles doivent servir de lumière et de guide à l'historien, au polémiste et au philosophe qui se livrent à son étude. Ces trois pensées sont : une pensée de respect et de conservation ; une pensée d'apostolat et de conversion, et une pensée de vigilance et de préservation.

Une pensée de respect et de conservation pour un peuple qui, malgré sa déchéance séculaire, a conservé les trois grands monuments qui sont l'honneur et le soutien, plein d'espérance, de l'humanité ; nous voulons dire : 1<sup>o</sup> la *parole infallible* de Dieu, avec ses dogmes d'un seul Dieu créateur, d'une Providence gouvernant toutes choses, d'un législateur suprême, rémunérateur de la vertu et vengeur du vice dans une vie future ; 2<sup>o</sup> l'*instrument* des promesses messianiques ; 3<sup>o</sup> la *charte* sublime qui inspire, dirige et régleme l'activité humaine dans le for de la conscience, dans le cercle borné de la famille, dans les murs de la cité et dans le champ plus vaste de la société. « Les autres peuples, dit le Père Lacordaire, ont eu des historiens, des jurisconsultes, des sages et des poètes, mais qui sont à eux seuls et forment une gloire privée : le peuple juif a été l'historien, le jurisconsulte, le sage et le poète de l'humanité. »

Or un peuple qui a porté dans son sein l'âme du Christ, sur ses lèvres la parole infallible de Dieu et dans ses mains les semences de la civilisation, ce peuple, disons-nous, mérite d'être traité avec respect.

C'est ce respect que lui avait accordé Alexandre qui, à la simple vue de la Bible dans les mains du grand prêtre Iaddus, se sentit saisi de vénération envers un peuple qu'il conserva alors qu'il avait juré de l'exterminer.

C'est ce respect qu'éprouvait saint Justin dans son *Dialogue*

avec le juif Tryphon, où il parle, avec une admiration empreinte de regrets, « de la majesté du peuple d'Israël et des dons de prophétie qui avaient passé de la synagogue à l'Eglise ».

C'est ce même respect que nous trouvons dans les écrits de saint Augustin, quand il s'écriait : « Qu'est aujourd'hui le peuple juif, sinon le garde des archives des chrétiens, le porteparoles de la loi et des prophètes en témoignage de la prédication de l'Eglise ? »

Ce sentiment de respect entraîne celui de la conservation : « Les juifs, dit le pape Innocent III, sont les témoins vivants de la vérité de la foi chrétienne. Le chrétien ne doit pas les exterminer, ni même les opprimer, pour qu'il ne perde pas lui-même la connaissance de la loi. »

Au sentiment de respect et de conservation qu'il faut avoir en traitant la question juive, doit s'ajouter un sentiment d'apostolat et de conversion. Le peuple juif est pour le chrétien plus qu'un frère en Dieu, il est son père dans la foi. Il y a plus : nous chrétiens, nous gardons encore certaines pratiques religieuses observées par les juifs : « Lorsque sous le Nouveau Testament, dit le pape saint Léon, nous observons quelques-unes des pratiques de l'Ancien, la loi de Moïse semble ajouter un nouveau poids à celle de l'Évangile, et l'on voit par là que Jésus-Christ est venu, non pour abolir la loi, mais pour l'accomplir. »

Eh bien ! en parlant d'un frère et d'un père dévoyés, notre devoir n'est-il pas de nous servir de termes qui soient de nature à les faire rentrer en eux-mêmes, à leur donner à réfléchir, à leur laisser voir la joie que nous aurions à les retrouver sur le chemin du devoir, de la vérité et de la vertu ? C'est ainsi que parlait et qu'agissait Jésus-Christ qui, né de parents juifs, au milieu de juifs, n'avait qu'une ambition, « ramener au bercail la brebis égarée de la maison d'Israël ». C'est ainsi que pensait et qu'agissait saint Paul, lorsque, parlant des juifs, il écrivait aux chrétiens de Rome : « Je veux bien vous découvrir un mystère... qui est qu'une partie des juifs est tombée dans l'aveuglement jusqu'à ce que la multitude des nations soit entrée ; et qu'ainsi tout Israël sera sauvé selon qu'il est écrit : il sortira de Sion un libérateur qui bannira l'impiété de Jacob ; et c'est là l'alliance que je ferai avec eux ; ainsi, quant à l'Évangile, ils sont ennemis



à cause de vous; mais, quant à l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères. »

Et l'ardeur de son zèle l'entraînait jusqu'à demander « d'être anathématisé et séparé de Jésus-Christ pour ses frères qui étaient d'un même sang que lui selon la chair ». Telle avait été aussi la pensée et la manière d'agir de tous les apôtres, qui ont commencé par former une église un peu judaïsante, composée pour la plupart de juifs convertis, gouvernée par quinze évêques de la même nation énumérés par Eusèbe dans l'ordre suivant : Jacques, frère du Seigneur, Siméon, fils de Cléophas, Juste, Zachée, Tobie, Benjamin, Jean, Mathias, Philippe, Sénèque, Juste, Lévi, Ephrem, Joseph et Jude.

Les papes, marchant sur les traces de leur divin chef et des apôtres, se sont toujours efforcés de ramener le peuple juif à la foi catholique : « Il faut, écrivait saint Grégoire le Grand, les appeler à l'unité de la foi par la douceur, en les persuadant, en leur faisant entendre la voix de la charité. La violence est propre à dégoûter ceux que la douceur et la charité attirent. »

Or, c'est la méconnaissance de ces deux sentiments de respect et d'apostolat, et l'oubli de ces grands devoirs qui ont fait et qui font chaque jour *que des écrivains de talent et d'ardents patriotes dépassent toute mesure en traitant la question juive. Bornant leurs regards au seul théâtre des faits, s'arrêtant aux crimes isolés, aux vices personnels, à une certaine corruption locale; confondant le présent avec le passé, les scories d'un peuple avec tout un peuple; ne tenant aucun compte ni du tempérament, ni des vicissitudes, ni des désespoirs d'une nation qui fut glorieuse entre toutes; sans se soucier ni des devoirs de la charité ni des prescriptions de la justice, ni de la mission de l'Eglise, ni du bien des âmes, ces écrivains lancent l'injure et le sarcasme, la malédiction et l'anathème, déchaînent la haine enflammée et les plus féroces appétits contre tout un peuple qu'il faudrait éclairer par une discussion calme et lumineuse, ramener par des procédés doux et conciliants et convertir par les attraits vainqueurs de la charité.*

Pendant, tout en parlant de ce peuple avec respect et mesure, tout en travaillant à sa conversion, l'écrivain a le devoir de signaler sa perversité à la vigilance publique afin

de prémunir celle-ci contre ce dangereux contact. Il est certain que le juif — malgré les civilisations nombreuses auxquelles il s'est frotté — a gardé un fond vicieux qui lui a valu d'ailleurs les plus durs traitements ; c'est ce qui a provoqué cette boutade de Montesquieu : « La religion juive est un vieux tronc qui a produit deux branches : le christianisme et le mahométisme ; ou plutôt, c'est une mère qui a engendré deux filles qui l'ont accablée de mille plaies. » Oui, traqué, persécuté, réduit en servitude par les uns ; exploité, volé par les autres ; haï, méprisé, détesté par tous ; aigri, irrité, assoiffé de représailles et de vengeance, pétri de toutes les convoitises et d'hy-pocrisie, armé d'astuce et de fraude, ce peuple apporte parmi nous un fonds d'immoralité native amplement développé par l'immoralité de ses oppresseurs. *Il est juste néanmoins de constater que les juifs établis en France, s'assimilent mieux que les autres les bienfaits de notre civilisation.*

Eh bien ! au lieu de le vouer au mépris et à la réprobation ; au lieu d'ajouter à son ressentiment et à sa vengeance par des paroles haineuses et de stériles provocations, la prudence et la sagesse commandent de se mettre sur ses gardes, de le tenir à distance, n'entamant avec lui aucune relation de famille, aucun trafic commercial, aucune exploitation industrielle et même aucun rapport professionnel, si l'on se sent trop faible dans sa foi ou disposé à la spéculation. De cette façon on sauvegarde sa foi, sa conscience et sa bourse. *Nous devons toutefois reconnaître qu'il y a des exagérations dans les griefs qu'on reproche aux juifs ; que les recommandations que nous faisons ont un caractère général et qu'il y a parmi eux de très honnêtes personnes qui méritent toute confiance.*

Ce n'est donc qu'en restant dans ces données de respect, de conversion et de préservation, qu'on peut faire, en traitant la question juive, une œuvre utile, impartiale et chrétienne...

Il convient de faire des réserves sur le *meurtre rituel*, dont la réalité officielle ne nous paraît pas prouvée. Nous dirions même que certaines Bulles des Papes Innocent IV, Martin V et Paul III laissent entendre qu'ils considéraient ces accusations comme n'étant pas fondées.

C'est ainsi que le premier menace de l'excommunication les

chrétiens qui exhument des cimetières juifs certains cadavres sous prétexte qu'ils font usage, dans leurs cérémonies, du *sang humain* : ce qui leur est défendu par l'Ancien Testament, qui va même jusqu'à leur interdire le sang des animaux; *decrevimus ut nemo in cœmeterium Judæorum... audeat corpora humata effodere, nec aliquis eis objiciat QUOD IN RITU SUO HUMANO UTANTUR SANGUINE, cum tamen in Veteri Testamento præceptum sit eis, ut humano sanguine taceamus quod quolibet sanguine non utantur... Si quia... contrarie tentaverit... excommunicationis ultione plectatur.* (Bulla VII kal. octobris anno XI.-MCCLII.)

C'est ainsi que le second reconnaît que les chrétiens *accusent injustement les juifs de mêler le sang humain à leurs azymes* et de jeter du poison dans les fontaines. *Nonnumquam etiam plurimi Christiani asserunt Judæos venenum in fontibus injicisse et suis azymis HUMANUM SANGUINEM IMMISCUISSE; ob quæ scelera eis sic INJUSTE OBJECTA, talia asserunt ad perniciem hominum pervenire.* (Bulla Martini V. Kal Martii an. MCCCXXII.)

Enfin, Paul III se plaint d'apprendre avec peine que quelques chrétiens, aveuglés par l'avarice, pour avoir un prétexte de s'emparer des biens des juifs, disent que *ceux-ci tuent leurs enfants pour en boire le sang*; il ajoute que c'est là une *fausse accusation; displacenter accepimus quod nonnulli christiani, avaritia obcæcati, ut ipsorum Judæorum bona, cum aliquo colore usurpare valeant, dicunt QUOD PARVULOS INFANTES OCCIDANT ET EORUM SANGUINEM BIBANT... EIS FALSO IMPINGUNT.* (Romæ XII Maii an. VI.-MDXXX.)

Il a pu y avoir des meurtres isolés, inspirés par le fanatisme sectaire; ce sont là des cas particuliers qu'il ne serait pas juste d'imputer à tout un peuple, à toute une législation. *Il serait peut-être digne de notre siècle de lumières de reléguer ce meurtre rituel dans le domaine des légendes où dort depuis longtemps le meurtre des enfants tant reproché aux premiers chrétiens...*

L'Abbé CASABIANCA,  
premier vicaire  
de Saint-Ferdinand-des-Ternes.

## L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

## CHEZ LES PHILOSOPHES JUIFS DU MOYEN-ÂGE (1)

L'auteur s'est proposé d'étudier la doctrine des philosophes juifs depuis Saadya jusqu'à Maïmonide sur l'immortalité de l'âme. Mais comme tous ces philosophes appuient leurs vues à la Bible et au Talmud, M. Templer montre d'abord la façon dont la Bible et le Talmud ont envisagé le problème.

Des savants ont nié que l'Écriture parle de l'immortalité. Et, de fait, nos livres sacrés n'en font pas profession expresse. Cependant les indices ne manquent pas pour établir qu'Israël croyait à une vie d'outre-tombe.

Il y a d'abord la distinction du corps et de l'âme; l'âme n'est pas la résultante d'une combinaison physique, puisque Dieu, après avoir formé l'être humain avec de la poussière, lui insuffle la נשמת חיים (*Gen.*, II, 7).

Ensuite Dieu dit à Abraham : « Et toi tu vas te réunir en paix à tes ancêtres » (*Gen.*, XV, 15), ce qui veut dire : « tu vas mourir ». Or, le père d'Abraham, Térach, était mort à Haran (*Gen.*, XI, 32) et y fut probablement enterré, tandis que le caveau d'Abraham se trouvait dans la grotte de Macpélah à Hébron, en Canaan (*Gen.*, XXIII, 19). Donc, la réunion aux ancêtres n'est pas une réunion corporelle, mais spirituelle; ce sont les âmes qui se retrouvent.

Au chapitre XXXVII de la *Genèse*, verset 35, Jacob dit au sujet de Joseph : « Je vais descendre endeuillé auprès de mon fils dans le scheol. » Mais le patriarche croyait que son fils avait été déchiré par des bêtes féroces; dès lors ce n'était pas auprès du corps de Joseph qu'il pensait se rendre, mais auprès de son esprit.

Le *Deutéronome* (XVIII, 11) interdit toute pratique de nécromancie et de spiritisme; cette interdiction même prouve chez le peuple la croyance à la survie.

(1) *Die Unsterblichkeitslehre beim den jüd. Philos. d. Mittelalters*, par B. Templer, chez Breitenstein, Vienne, 79 pages.

Toutefois, l'existence du *scheol* qui nous est assignée après l'existence sur terre ne se distingue pas de l'inconscience. Le *scheol* est un pays d'ombres et d'épaisses ténèbres (*Job*, X, 21), où les âmes sont engourdies dans le mutisme et le repos et où il n'y a ni action, ni réflexion, ni raisonnement, ni savoir (*Ecclés.*, IX, 10), et dont nul ne revient (*Job*, VII, 9, 10).

En opposition avec cette croyance à un *scheol* éternel, les prophètes annoncent un jugement dernier, le יום הדין, époque de terreur et d'épouvante. Alors l'Éternel dans l'emportement de son courroux jugera les méchants et les fera périr et terrasera l'orgueil, l'arrogance et la puissance. Le sang, le feu et des tourbillons de vapeur annonceront cette révolution : le soleil s'obscurcira, le ciel tremblera, la terre sera secouée dans ses fondements, la lune et les étoiles s'éteindront, la terre deviendra une vaste et effroyable solitude. La foudre frappera les cèdres du Liban et les chênes et la cime des montagnes et les tours élevées et les hautes murailles. En ce jour l'Éternel trônera splendide sur le Sion. Les pieux et les fidèles échapperont à ces calamités et se rassembleront dans Jérusalem. Mais auparavant Elie apparaîtra, qui épurera les cœurs, afin de les préserver du néant.

Après ce jugement un rejeton de la branche d'Isaï rétablira la royauté en Israël. Il régnera en toute droiture et pleine justice. L'esprit de l'Éternel se répandra sur tous, au point que tous seront prophètes. Le sanctuaire sera reconstruit et de là la connaissance de Dieu s'épanchera sur la terre entière. Toutes les nations viendront à Jérusalem pour recueillir la parole divine; plus de guerre, mais paix universelle.

A côté de la croyance à l'immortalité individuelle, il y avait la croyance à l'immortalité impersonnelle, comme dans l'*Ecclés.*, XXII, 7, où il est dit : « La poussière retourne à la terre et l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné. »

Telles sont les idées que les israélites s'étaient formées de l'âme aux différentes époques bibliques et suivant leur degré de développement intellectuel.

Tandis que la Bible ne nous fournit aucune affirmation directe sur l'immortalité, le Talmud abonde en passages où l'imagination des docteurs s'est donné carrière au sujet des beautés du monde futur, du *עולם הבא*.

Pendant les douze mois que dure la décomposition de l'organisme, l'âme monte et descend, puis elle s'élançe vers le ciel. Tant que la dépouille n'est pas inhumée, elle perçoit tout ce qui se passe autour d'elle; donc elle entend l'oraison funèbre qu'on prononce sur elle. Certains admettent que le travail du ver donne au cadavre la sensation d'une piqûre d'aiguille, que les morts compatissent à nos peines et savent ce que les hommes disent sur leur compte. Le juste jouit de la volupté suprême, qui consiste à contempler la gloire de Dieu.

L'ange de la mort remet le défunt au gardien des morts, qui s'appelle *דומיה*. L'âme plane au-dessus du corps pendant sept jours. Elle paraît devant le souverain Juge. La défense est présentée par les *mitzwôth*, c'est-à-dire les bonnes actions, par les membres, par les murs de la maison; l'accusation par le *Jétzerhara*, le penchant au péché. Chaque action est soumise à l'examen, l'homme reconnaît l'avoir accomplie et par là souscrit au jugement. La sentence ou le condamne au *Guéhinom* ou lui réserve les joies du *Gan-Eden*. Le paradis est la résidence des justes, qui reçoivent un rang proportionné à leur valeur morale. Dans l'enfer, les pervers rôtissent dans un feu terrible et souffrent les peines les plus cruelles. Cela dure douze mois; après quoi ils sont délivrés. Seuls trois sortes de pécheurs sont voués à une damnation éternelle: l'adultère, celui qui offense son prochain en public, et celui qui lui attache un nom injurieux. D'autres docteurs prétendent que les âmes des justes habitent sous le trône de Dieu, alors que celles des méchants errent sans cesse sans trouver de repos.

Avant la résurrection il y aura un deuxième jugement où comparaitront à nouveau les justes, les impies, et ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre. Les ressuscités jouiront de la béatitude éternelle.

On voit combien divergeaient les opinions sur l'immortalité et combien plus la fantaisie a eu de part à ces conceptions que l'effort de la pensée philosophique.

LOUIS LÉVY.

(*La fin prochainement.*)

## EN ALGÉRIE

---

Nous recevons d'un de nos correspondants d'Algérie la lettre suivante :

Nous nous étions habitués ici à l'antisémitisme officiel ; nous étions familiarisés, presque, avec les dénis de justice, les vexations et les humiliations de toute une administration servilement accroupie aux pieds d'un chef. Nous ne considérions plus comme une offense faite à notre amour-propre, à notre dignité d'hommes et de citoyens libres d'un pays libre, l'ostracisme et l'exclusion systématique voulue, humiliante, dont nous étions l'objet. Il nous fallait autre chose, il fallait pis. Nous avions encore une arme pour répondre à nos détracteurs, à ceux qui ont ruiné l'Algérie et l'ont faite ce qu'elle est ; cette arme, c'était le bulletin de vote qui nous permettait de manifester notre opinion. On essaya d'opérer les fameuses radiations électorales. La Cour de cassation fit bonne justice de cette tentative qui ne tendait à rien moins qu'à frustrer quarante mille citoyens de leurs droits, au profit d'une coterie qui n'a pas le courage de prendre la responsabilité de ses actes et les fait couvrir par la ligue anti-juive et ses chefs, des Italiens, des Belges et des Allemands naturalisés d'hier.

Aujourd'hui, c'est par l'intimidation que l'on veut arriver aux fins que l'on se propose. Terroriser tout un pays, entraver les affaires, suspendre les transactions, décourager le colon, affoler le commerçant, ruiner tout le monde et amener contre la plus honorable partie de la population la lie des cosmopolites réfugiés en Algérie, tel est le programme et tels sont les moyens que l'on a trouvés pour satisfaire, sous le couvert d'antisémitisme, de mesquines ambitions personnelles.

Tout comme à Constantine, nous avons eu, le 30 juillet dernier, la manifestation de la rue. Rien n'a manqué au défilé grotesque des champions-esthètes de la ligue anti-juive — [ni les gourdin corses, ni les matraques des indigènes, ni la canne d'entraînement des Oscar Wilde d'Alger, n'ont fait défaut à cette mascarade qu'encadraient quelques agents de la sûreté,

fuyant pour un instant les douceurs de la manille ou les siestes au square].

Hélas, trois fois hélas ! les juifs n'ont pas donné dans le panneau — comme on dit vulgairement. — Ils sont restés impassibles, et ils ont bien fait.

Cette tentative n'a pas réussi ; on la renouvellera, c'est incontestable, mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Une poignée d'énergumènes ne se jouera pas impunément de toute une population paisible, tranquille. Forcément, fatalement une réaction se produira un jour ou l'autre. Et à ce moment, devant les assises, on étalera sous les yeux du jury les instructions détaillées du mouvement antisémite, on lèvera le torchon nauséabond qui masque encore le visage des instigateurs et force sera au gouvernement français, au ministre de l'intérieur de la République française, de mettre en pleine lumière le louche personnage ainsi dévoilé et arraché à son piédestal.

---

## HUET HÉBRAÏSANT

(Suite)

---

Huet a écrit aussi une *Histoire du commerce et de la navigation des Hébreux*, qui est un aperçu sur la civilisation israélite.

Etant donnée la nature sociable de l'homme, dit Huet, nos premiers ancêtres devaient dès l'origine pratiquer entre eux une sorte de trafic. Le chasseur donnait son gibier au pêcheur qui offrait du poisson en retour. Caïn devait fournir à Abel des blés et fruits en échange des peaux, des laines, des laitages, et peut-être des viandes qu'Abel lui cédait.

Bientôt des villes se bâtirent, les diverses professions et métiers se constituèrent, et les hommes se communiquèrent les fruits de leur industrie. Qu'aurait fait Tubalcaïn de ces ouvrages de cuivre et de fer, s'il n'en avait trafiqué avec ses voisins ? Considérons la construction de l'Arche, les matériaux, les outils, les ouvriers qu'on dut y employer. « On ne peut pas douter qu'il



n'y eût alors quelque espèce de commerce entre les hommes, qui s'entretenait par le secours des bêtes de charge, des chevaux, des ânes, des chariots, etc. » On peut croire aussi qu'on se servait de radeaux de joncs ou de bois, mais non pas encore de grands navires, car alors beaucoup d'hommes auraient échappé au Déluge.

Après le grand cataclysme, la navigation se développa et mit en rapport les peuples éloignés.

Les terres appartinrent aux premiers occupants. Abraham et les siens menaient une vie nomade. Quand le patriarche se sépara de Loth, il lui laissa choisir le champ qui lui convenait. Quand Isaac s'appliqua au labourage de la terre de Gêrar, ce ne fut que sur la permission d'Abimélech. On ne voit pas qu'Abraham ait possédé aucun fonds de terre avant l'acquisition du champ d'Ephron, pour y enterrer Sarah. On voit aussi que Jacob à son retour de Mésopotamie acheta un champ des enfants d'Hémor au prix de 100 agneaux. Ces contrées ne tardèrent pas à se peupler, car les explorateurs envoyés par Moïse pour reconnaître le pays furent épouvantés de la grandeur des villes et du nombre et de la force de leurs habitants.

L'Écriture nous parle de caravanes au sujet de Joseph vendu par ses frères. Elles revenaient de Galaad, chargées d'aromates et autres précieuses marchandises qu'ils portaient en Égypte. L'achat qu'ils firent de Joseph pour le revendre à Putiphar montre que leur trafic ne se bornait pas à ces marchandises de Galaad.

Les prévisions que fait Joseph, devenu ministre, jettent un plus grand jour encore sur l'activité et les relations commerciales de l'époque.

Le même chapitre de l'histoire sacrée nous prouve que le trafic se faisait déjà par argent. Les enfants de Jacob vendent leur frère pour de l'argent. Ils en donnèrent pour le blé qu'ils achetèrent en Égypte, et Joseph remplit les coffres de Pharaon des sommes qu'il tira de la vente de ses blés.

Pour le commerce maritime, nous n'en voyons aucune trace dans l'histoire sainte avant les navigations de Salomon. Ce n'est pas à dire que jusqu'alors les Hébreux se fussent abstenus de pérégrinations sur mer. Leur séjour parmi les Égyptiens et leur contact avec les Phéniciens sur la terre de Chanaan avait

dû leur faire tenter des entreprises du côté de la navigation. Non pas qu'ils pratiquassent le négoce sur mer dans les mêmes proportions que les Sidoniens et les Tyriens : leur territoire ne touchait que peu à la mer. Mais on sait que Joppé servait de port à la Judée et que Salomon s'en servit pour faire venir les matériaux qu'il employa à ses constructions.

Ici Huet parle d'Ophir et de Tharsis. Selon lui, Ophir était le nom général de toute la côte orientale d'Afrique et en particulier de Sophala, région abondante en or, et Tharsis le nom général de toute la côte occidentale d'Afrique et d'Espagne, et en particulier la côte voisine de l'embouchure du Guadalquivir, pays fertile en argent. Josaphat voulut renouveler ces voyages lucratifs d'Ophir et de Tharsis et prépara à cet effet des flottes dans le port d'Asiongaber. Mais les navires furent brisés dans le port.

Notre auteur assure que dès le temps de Salomon on connaissait le cap de Bonne-Espérance et que les Portugais n'ont fait que le retrouver.

Il nous reste à dire quelques mots de la *Démonstration évangélique*, énorme travail, plein d'érudition, mais qui contient des vues bizarres et fausses, comme celle qui fait des dieux du paganisme des images plus ou moins lointaines de Moïse.

« Les anciens peuples, affirme Huet, connaissaient à peu près Moïse par ses écrits, et d'autre part ils n'ont rien dans leur histoire qui remonte au delà de leurs dieux. Si donc il est prouvé que ces dieux ne sont autres que Moïse, l'antiquité des livres de Moïse est par là-même démontrée ». Huet cite les auteurs selon qui Thoth, Bacchus et Osiris désignent Moïse ; Hercule, c'est Josué ; Saturne, Jupiter ; Neptune et Pluton figurent Noé, Cham, Japhet et Sem ; Apollon Pythien représente Ruth ; Mercure, c'est Jéthro, beau-père de Moïse, etc. Moïse, c'est encore Zoroastre, et Vénus, c'est Miriam, parce que Miriam signifie « goutte de la mer » et que les Grecs avaient fait naître Vénus de l'écume de l'océan.

LOUIS LÉVY.

(La fin au prochain numéro.)

# DONS

EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS

*Du 27 août au 3 septembre*

|                                          |      |                                        |   |
|------------------------------------------|------|----------------------------------------|---|
| MM. le baron Alphonse de Rothschild..... | 3000 | MM. le rabbin Haguenau.....            | 5 |
| Gustave de Rothschild..                  | 3000 | Haimowitz,.....                        | 5 |
| Edmond de Rothschild..                   | 3000 | le docteur Josephson....               | 5 |
| Simon (L.), 3, rue de Rivolt.....        | 100  | Kirsch.....                            | 5 |
| Blum, 50, blv. de Courcelles.....        | 50   | Landau.....                            | 5 |
| Kron.....                                | 20   | Lévy (Isaac), 16, rue Beaurepaire..... | 5 |
| Meyer (Joseph).....                      | 20   | Lévy (S.), 29, fbg St-Martin.....      | 5 |
| Spielmann.....                           | 20   | Lippmann.....                          | 5 |
| M <sup>me</sup> Wolf.....                | 20   | Mayer (Sylvain).....                   | 5 |
| NM. Didisheim (Bernard)....              | 10   | Moch, 13, rue Bellefoud.               | 5 |
| Weill, 76, rue Taitbout..                | 10   | Steinmuller.....                       | 5 |
| Bacher.....                              | 5    | Stern, 71, blv. Magenta.               | 5 |
| Erlanger, 20, rue du Château-d'Eau.....  | 5    | Weill, 35, rue Montholon.....          | 5 |

## Nouvelles diverses

### AVIS CONSISTORIAL

Par des dépêches en date des 24 et 28 août, MM. les Ministres de la Marine et de la Guerre ont fait connaître au Consistoire central des israélites de France qu'ils donnaient des ordres pour que des permissions soient accordées aux militaires du culte israélite à l'occasion des fêtes d'automne qui auront lieu cette année du 26 au 29 septembre et du 5 au 7 octobre.

\*\*\*

Par décret en date du 17 août 1897 le Consistoire israélite de Paris est autorisé à accepter un legs de Madame Leser.

\*\*\*

— A l'occasion du retour de M. le Président de la République et de l'heureuse issue de son voyage, un service d'actions de grâces sera célébré à l'office du samedi matin 4 septembre dans les diverses synagogues de Paris.

Paris.— M. Méline, président du Conseil, vient de recevoir une pétition qui porte la signature d'un grand nombre de notabilités de la science, de la littérature, de l'Université et du clergé, et qui tend à demander au gouvernement de la République « d'exiger du gouvernement ottoman les garanties nécessaires à la sécurité personnelle et à la liberté de conscience de ses sujets arméniens ».

Parmi les signataires de cette adresse figurent, à côté de l'archevêque de Paris, du président du Consistoire de l'Eglise réformée et de M. Edouard Drumont, un certain nombre d'israélites éminents parmi lesquels nous remarquons MM. Michel Bréal, Lévy-Bruhl, Joseph, Salomon et Théodore Reinach, Zadoc Kahn, grand rabbin de France, Worms, de l'Académie de médecine, etc.

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir des coreligionnaires autorisés s'associer, même en la compagnie de M. Drumont, à une manifestation en faveur de la liberté de conscience. Nous nous plaignons d'ailleurs à espérer que le jour où ce seront non plus des Arméniens mais des juifs qui seront atteints dans leur « liberté de conscience », les illustres signataires de l'adresse à M. Méline se trouveront aussi nombreux et aussi éloquents pour faire entendre de nouveau la voix de l'humanité et de la justice.

\*\*\*

— Sont nommés professeurs d'histoire :

M. Wahl, au lycée Condorcet ;

M. Salomon, au lycée Henri IV.

Sont nommés professeurs de rhétorique :

M. Berr, au lycée Henri IV ;

M. Mayer, au lycée Carnot.

\*\*\*

- Nous lisons dans le *Petit Journal* :

« Parmi les heureux élus au difficile concours de l'agrégation ès-sciences mathématiques, se trouve admis un jeune homme de vingt ans, M. Emile Weill. Le cas est peu fréquent et mérite d'être signalé.

» Le nouvel agrégé est un modeste, un travailleur, dont ce succès récompense justement le labeur acharné. M. Emile Weill n'a pas passé par nos lycées, mais simplement par les écoles communales du III<sup>e</sup> arrondissement et l'école municipale Turgot, où ses dons naturels attirèrent sur lui l'attention de ses maîtres.

» Il obtint, il y a deux ans, la demi-bourse de la Sorbonne, et l'intérêt que ses professeurs lui portaient a fort heureusement suggéré à ce timide l'audace nécessaire pour qu'il se présentât au concours de cette année. »

\*\*

— Une médaille d'or de 2<sup>e</sup> classe a été, sur la proposition du ministre de l'Intérieur, accordée à M. Haas (Michel), gardien de la

paix à Paris. Déjà titulaire de deux médailles d'argent, s'est, dit le *Journal Officiel*, distingué de nouveau dans plusieurs circonstances, notamment en maltrisant des chevaux emportés.

\* \*

— Ont obtenu, dans les Ecoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat, des diplômes supérieurs et des certificats de capacité, à la suite des examens de sortie de 1897 :

#### **Ecole des Hautes Etudes commerciales**

*Diplômes supérieurs.* — 4° Neuburger (André-Léon); 8° Simon (Henri-Louis); 3° Mayer (Arthur); 57° Picard (Paul Armand); 79° Fould (Louis-Robert-Adrien); 89° Marix (Georges-Samuel); 9° Strauss (Albert); 97° Weiller (Joseph-Albert-Paul). — *Certificats de capacité.* — 1<sup>er</sup> Lambert (Augustin-Louis-René); 18° Dornès (Raymond-Auguste).

#### **Ecole supérieure de Commerce de Paris**

*Diplôme supérieur.* — 10° Keim (André-Moise). — *Certificat de capacité.* — 8° Assayas (David).

#### **Institut commercial de Paris**

*Diplômes supérieurs.* — 3° Créhange (Edmond-Samuel-Isaac); 12° Hecht (André-Joseph); 13° Daltroff (Samuel).

#### **Ecole supérieure de Commerce de Lyon**

*Diplômes supérieurs.* — 6° Hirsch (Lucien); 35° Cahen (Ernest). — *Certificat de capacité.* — 10° Lanzenberger (André-Isaac).

\* \*

**Strasbourg.** — *Ecole israélite des Arts et Métiers.* — Le Comité de l'Ecole israélite des arts et métiers de Strasbourg vient de publier son rapport sur l'année 1896. La Société d'encouragement au travail en faveur des israélites indigents de la Basse-Alsace a été créée en 1825 et reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance du 18 avril 1842. « Nous ne pouvons, dit le rapport, nous défendre d'un sentiment de vive satisfaction en contemplant les résultats obtenus pendant de longues années. Plus de 1,000 jeunes gens recueillis dans notre maison, devenus des ouvriers instruits et laborieux, des citoyens honnêtes, largement outillés pour le combat de la vie, voilà ce qu'a réalisé notre institution dans ses 71 années d'existence. »

Le nombre des élèves qui ont passé par l'établissement en 1896 a été de 63; 16 ouvriers en sont sortis; 17 nouveaux élèves y sont entrés.

Les recettes de toute nature se sont élevées à 26,495 m. 60 pf. Les dépenses se sont montées à 22,652 m. 61 pf. Le nombre des journées d'entretien a été de 19,746; les frais se sont élevés par tête et par jour au chiffre de 0,869 m. Cette modique dépense, résumant

l'entretien complet de chaque élève, c'est-à-dire la nourriture, l'habillement, les frais d'instruction, etc., constitue le plus bel éloge du système économique qui règne dans la maison. Les jeunes ouvriers, après avoir travaillé chez les patrons les plus distingués et les plus consciencieux de la ville, reçoivent, le soir à l'école, les leçons de maîtres éprouvés. L'enseignement donné dans les classes du soir est aussi étendu que les ressources dont dispose l'établissement le permettent; il comprend la religion, l'orthographe, l'écriture, le calcul, la géométrie, le dessin linéaire et d'imitation. Ajoutons que depuis deux ans un certain nombre des élèves, doués d'aptitudes spéciales, ont été admis, grâce à la haute bienveillance de M. le maire, à suivre les cours de l'école municipale de dessin. Cette année encore, les cours du soir ont été suivis gratuitement, à titres d'externes, par des enfants de la ville sans distinction de culte. Le capital inaliénable s'est accru, durant l'exercice écoulé, de 1600 m., et s'élève aujourd'hui à 115,201 m. 08 pf.

La commission administrative de l'école se compose de MM. Gustave Lévy, docteur en médecine, président; Isidore Gentzbourger, vice-président, chargé de la discipline; Isaac Weil, grand rabbin; Fernand Schwartz, trésorier; Dreyfuss-Maier, inspecteur des ateliers; Jacques Hirsch, régisseur; Edmond Forest, secrétaire et inspecteur des études; Léon Feist, co-inspecteur des ateliers.

Nous ajouterons que le rapport dont nous venons de donner une faible analyse a été présenté par M. Lévy, docteur en médecine, président de la commission administrative de l'école. Au risque de blesser sa modestie, nous dirons que depuis de longues années M. Lévy voue ses soins les plus dévoués et les plus intelligents à cette humanitaire institution, dont, en sa qualité de médecin et de philanthrope, il comprend mieux que personne le noble but et la haute utilité. Nous adressons donc nos plus vives félicitations à lui et à ses collègues de la commission, ainsi qu'aux nombreux protecteurs de l'œuvre. Grâce à leur concours, l'amour de l'occupation honnête est inculqué à toute une classe d'israélites; grâce à leur généreuse impulsion, un grand nombre de jeunes gens apprennent à demander au travail qui ennoblit la seule et la vraie indépendance à laquelle un homme puisse aspirer. (*Journal d'Alsace*).

---

**M. Waishof**, *Ministre officiant* du Temple d'Enghien-les-Bains, exécute sur commande un tableau élégamment illustré en couleur et or pour le

### JAHK-ZEIT

dates françaises, correspondantes aux dates hébraïques pour 50 ans. — Prix modérés.

---

**GARDE-MALADES**, M<sup>lle</sup> Lévy, récemment diplômée de l'Hôpital Lariboisière, est à la disposition des familles qui auraient besoin de ses soins. — Prix modérés. — Références de premier ordre. — S'adresser : 18, rue Poulet, Paris.

TÉLÉPHONE BOUCHERIE LAMARTINE

כשר

**MAISON J. BACCARAT**

(ALBERT LEVY, Successeur)

33, Rue Montholon, 33, Paris

**VERSAILLES**

כשר BOUCHERIE FERNAND VEIL

11, Rue Duplessis (près du Marché)

SERVICE SPÉCIAL PAR

Viroflay, Chaville, Sèvres, Ville-d'Avray, St-Cloud, Garches,  
Vaucresson, etc.

כשר RESTAURANT

P. LANGER

8, Rue Cadet, 8,

PARIS

ALA CORBEILLE FLEURIE

LA VÉRITABLE

**EAU DE QUININE**

Ancienne réputation consacrée  
par un **SUCCÈS UNIVERSEL** toujours croissant  
**LE MEILLEUR TONIQUE**, pour les soins de la tête  
Se méfier des nombreuses Contrefaçons et Imitations

**ED. PINAUD**

PARIS



ALA CORBEILLE FLEURIE

**PRECIOSA VIOLETTE**

PARFUM EXQUIS, OBLIGAT ET PERSISTANT

Essence supérieure. Soins. Eau de toilette extra-fine  
Extrait végétal pour les soins de la Chevelure  
Poudre de Riz soyeuse et impalpable

**JOLI COFFRET POUR CADEAU**

**ED. PINAUD**

PARIS


**A VENDRE**

- 1° Sépher Thora d'occasion en très bon état. (Jolie écriture).
  - 2° Petit Sépher neuf, complet. —
  - 3° Grand Sépher neuf, complet. —
- Prix très avantageux.

S'adresser à M. M. Lipschutz, Libraire hébraïque, 5, rue  
Chaudron, Paris.

כשר Charcuterie Viennoise כשר



J. THEUMANN



I, RUE D'HAUTEVILLE

SPÉCIALITÉ D'ASSORTIMENTS  
POUR LUNCHS ET SOUPERS

EXPÉDITION EN PROVINCE ET EN ALGÉRIE

כשר HOTEL-RESTAURANT כשר

Tenu par Madame LOUNA

11, RUE CADET, 11 (Près les Grands Boulevards)

(AU 1<sup>er</sup> AU FOND DE LA COUR)

PRIX MODÉRÉS

FABRIQUE DE PRODUITS ALIMENTAIRES  
N. & J. BLOCH  
USINES A VAPEUR A TOMBLAINE. PRÈS NANCY

MÉDAILLE D'OR PARIS  
DÉPOT  
&  
PARIS  
MÉDAILLE D'OR PARIS

**FÉCULE BLOCH**

La Fécule sortant des Usines BLOCH est fabriquée spécialement pour l'usage alimentaire; aussi a-t-elle acquis depuis 1811 une réputation bien méritée.

Plusieurs produits sont offerts au public sous des titres de plus en plus pompeux et avec la mention de Fécule purifiée, tandis que le plus souvent ce ne sont que des produits inférieurs, blanchis au chlore ou à l'acide, qui ne conviennent qu'à l'usage industriel; leur bas prix en est une preuve certaine. Ces produits sont très-nuisibles à la santé.

Pour mettre fin à une confusion qui pourrait leur devenir préjudiciable, MM. BLOCH préviennent le public que la Fécule sortant de leurs usines sera vendue dorénavant sous la dénomination de Fécule Bloch, et que chaque paquet sera revêtu de leur signature; il portera le nom de Bloch dans la marque de fabrique.

*Nous prions le public de réclamer la véritable Fécule Bloch, car en suite nos étiquettes et notre paquetage.*

Jolis chapeaux modèles et de deuil.  
49, boulevard Haussmann, 49

**Modes**

**SARAH MEYER**



## INSTITUTION DE DEMOISELLES

DIRIGÉE PAR

### MESDAMES WEILL ET KAHN

45 et 47, bd Victor-Hugo (ancien boulevard Eugène)

Neuilly-sur-Seine.

*Éducation et instruction complètes. — Préparation à tous les examens.  
— Langues étrangères. — Arts d'agrément. — Situation magnifique.  
— Vaste local avec jardin. — Prix modérés.*

## AIX-LES-BAINS (Savoie)

### CASINO DE LA VILLA DES FLEURS

Parc d'une étendue de 22,000 mètres carrés garni d'arbres séculaires. — Merveilleux Salons. — Coquette Salle de Théâtre. — Splendide Hall, le tout éclairé à la lumière électrique. — L'Opéra-Comique alterne avec l'Opérette, le Ballet et les Grands Concerts. (Orchestre de 60 musiciens dirigé par l'excellent chef d'orchestre M. Alexandre Luigini). — Représentations extraordinaires avec le concours des artistes les plus en renom. — Bals d'enfants, Guignol lyonnais, Salle d'escrime.

#### Les Samedis : GRANDES FÊTES DE NUIT

Restaurant de premier ordre tenu par MM. Barralis et Navello du London-House de Nice.

Cercle dont les Salons sont exclusivement réservés.

M<sup>me</sup> Velle, successeur de M<sup>me</sup> E. Lévis, autrefois 8 bis, place de la Mairie, à Saint-Mandé, a l'honneur d'informer le public que, pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, elle a dû transférer sa maison 8, avenue Victor-Hugo, dans un local plus spacieux et également à proximité du bois. M<sup>me</sup> Velle rappelle qu'elle prend des pensionnaires israélites, hommes et femmes, particulièrement des vieillards, qui seront toujours assurés de trouver chez elle une vie de famille modeste mais confortable.

Références : MM. les grands rabbins et rabbins.

L'Administrateur-Gérant : L. BLOCH fils.

Grande Imprimerie Centrale — BRUAUX, — 10, faub. Montmartre, Paris.

# L'UNIVERS

## ISRAÉLITE

**Journal des Principes Conservateurs du Judaïsme**

FONDÉ PAR

**S. BLOCH**

Paraissant tous les Vendredis

ולכל בני ישראל דעה אור במושבכם  
(Exode, X, 23.)

### SOMMAIRE

CALENDRIER DE LA SEMAINE.

LE JUDAÏSME NATIONAL.

LE PAPE ET LE SIONISME.

LE CONGRES SIONISTE.

LE « MOI » DANS LES PSAUMES.

LES ISRAÉLITES DE RHODES.

CORRESPONDANCE.

DONS EN FAVEUR DES ŒUVRES DE LA COMMUNAUTÉ DE PARIS.

NOUVELLES DIVERSES.

### ADMINISTRATION ET RÉDACTION

**Rue de Navarin, 7, Paris**

Vente au numéro, à la librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

**France, Algérie, Alsace-Lorraine :** Un an, 20 fr. — Six mois, 12 fr.

**Etranger :** Un an, 25 fr. — Six mois, 14 fr.

**Annonces :** 2 francs la ligne (*Payables d'avance*)

**Prix du numéro :** 50 centimes

**Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.**





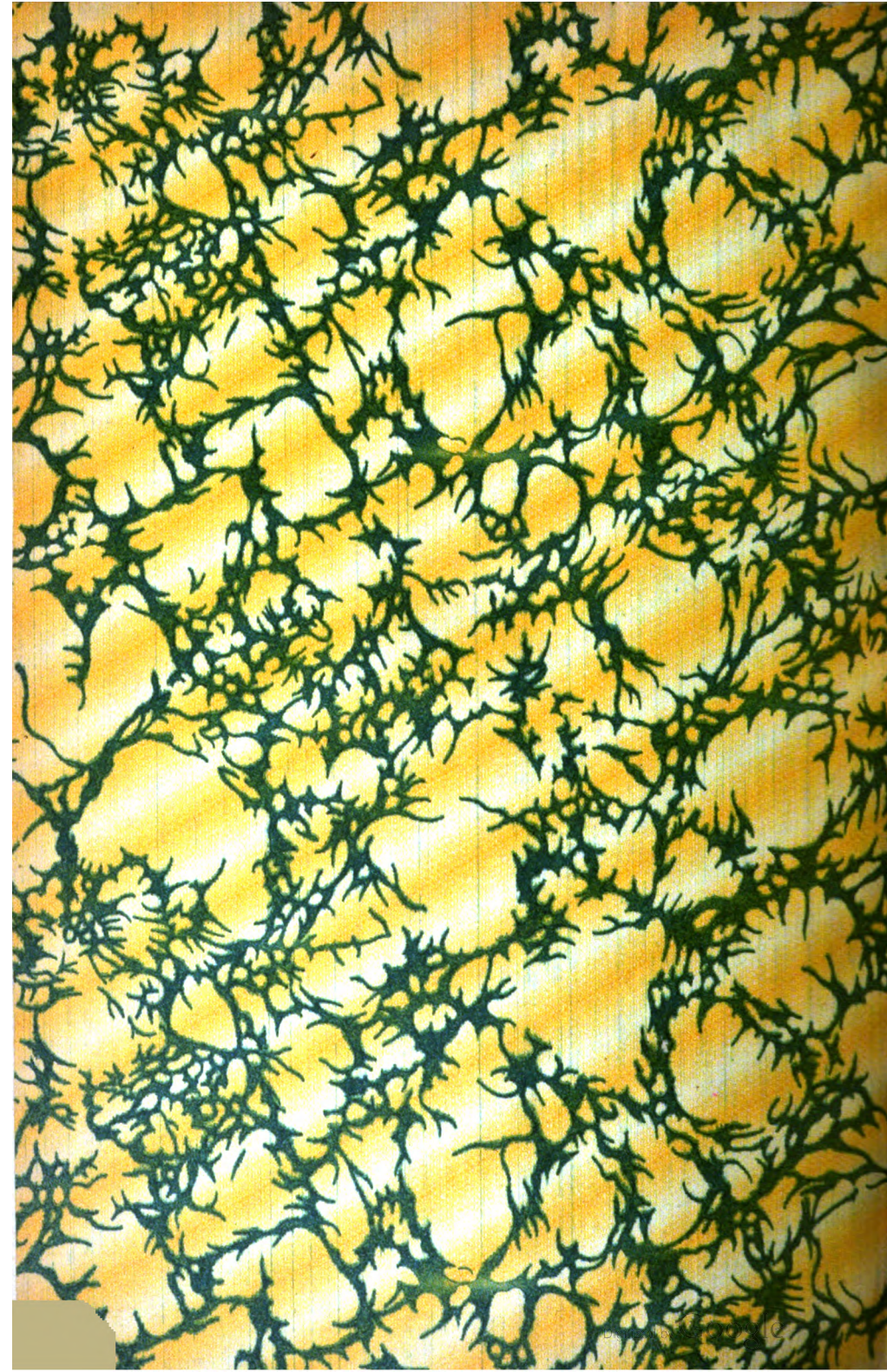












This book should be returned to  
the Library on or before the last date  
stamped below.

A fine is incurred by retaining it  
beyond the specified time.

Please return promptly.

3 2044 105 347 652

